



POWER CORPORATION
DU CANADA

Plus forts d'un siècle

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

18 MARS 2026

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2025

Power Corporation du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le présent document contient le rapport de gestion portant sur l'analyse de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de Power Corporation du Canada (la Société) pour l'exercice et le trimestre clos le 31 décembre 2025 et les états financiers consolidés audités de la Société au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date. Le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et est disponible dans le profil de la Société sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE B

Société financière IGM Inc.

PARTIE C

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport sont la propriété de Power Corporation du Canada ou d'un Membre du Groupe de Sociétés de Power Corporation^{MD}. Les marques de commerce qui ne sont pas la propriété de Power Corporation sont utilisées avec autorisation.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Rapport de gestion

PAGE A 2

États financiers et notes annexes

PAGE A 103

POWER CORPORATION DU CANADA

RAPPORT DE GESTION

Les abréviations utilisées dans le présent rapport de gestion sont définies dans la section Abréviations.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent rapport de gestion, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles des filiales ouvertes de la Société, telles qu'elles sont publiées dans leur rapport de gestion respectif, lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société lancée en 2026, les déclarations portant sur l'impôt différé, la stratégie en matière de technologies financières, les activités de mobilisation de capitaux et les stratégies d'investissement des plateformes de placement, les engagements en capital du groupe Power et de tiers, le calendrier et l'incidence prévus de l'investissement de SHMI dans Unigestion, la stratégie de GBL visant à simplifier son portefeuille, de même que l'incidence prévue de son désinvestissement partiel du portefeuille de GBL Capital, et de la vente de Sienna Gestion, de Sienna Private Credit et de Sienna Real Estate, le dividende prévu de GBL, les incidences prévues de l'investissement de GBL et de Baird dans SHMI, et les attentes publiées par les filiales de la Société, y compris à l'égard de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Lifeco et de la participation de la Société à celle-ci, ainsi que des coûts de transformation des activités et des autres coûts de Lifeco. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, des changements touchant les administrations, la réglementation, la législation et les politiques gouvernementales, des modifications aux lois fiscales, les incidences des relations commerciales, des tensions commerciales persistantes et de l'évolution des politiques fiscales, des tensions géopolitiques et des répercussions économiques connexes, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et les risques mentionnés dans la section Gestion des risques dans les présentes, de même que dans la section Facteurs de risque de la plus récente notice annuelle de la Société, et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport de gestion, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, la finalisation de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements, ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation selon les modalités prévues, y compris l'obtention des approbations requises au moment et selon les modalités prévues, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Les autres facteurs à considérer incluent également la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport de gestion, le fait que l'on ne s'attend pas à ce que les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs aient une incidence importante sur la Société. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca.

DÉCLARATION À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES AUTRES MESURES

Le présent rapport de gestion contient des mesures financières (y compris des ratios financiers) qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) », « bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action (bénéfice net ajusté par action) », « valeur de l'actif net ajustée », « valeur de l'actif net ajustée par action », « actif géré et sous services-conseils consolidé », « actif consolidé et actif administré » et « bénéfice tiré des honoraires ». La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure. Des rapprochements entre la valeur de l'actif net ajustée et le bilan de la société de portefeuille sont également inclus dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (ou bénéfice net ajusté) représente le bénéfice net lié aux activités poursuivies, excluant les ajustements.

Au premier trimestre de 2025, la Société a bonifié l'information présentée sur les composantes de l'actif consolidé et de l'actif administré afin de fournir une meilleure visibilité quant à l'actif géré au sein des activités consolidées de la Société. Les données des périodes comparatives ont été retraitées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le présent rapport de gestion contient également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités de la Société, ainsi que de ses sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « actif géré », « actif administré », « actif géré et actif sous services-conseils », « actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques », « valeur comptable par action participante », « engagements en capital », « intéressement aux plus-values », « capitaux générant des honoraires », « capitalisation boursière », « valeur de l'actif net », « intéressement aux plus-values (montant net) », « engagements non capitalisés » et « taux moyen pondéré des honoraires de gestion ». De plus, la présentation de la société de portefeuille est utilisée pour présenter et analyser la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation à titre de société de portefeuille. Se reporter à la section Autres mesures du présent rapport de gestion pour obtenir une définition de chaque mesure.

LE 18 MARS 2026

TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

Le rapport de gestion suivant de Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW; POW.PR.E), une société ouverte, porte sur le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités de Power Corporation et aux notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (les états financiers consolidés de 2025). Il est possible de trouver des renseignements additionnels sur Power Corporation, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de la Société au www.powercorporation.com/fr et sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

STRUCTURE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion de la Société comprend trois parties :

- Partie A – Power Corporation, présentée sur une base consolidée, incluant une analyse de l'apport à la société de portefeuille de Lifeco, d'IGM et de GBL, ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres placements;
- Partie B – Rapport de gestion annuel de Lifeco, tel qu'il a été préparé et publié par Lifeco conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) ou sur le site Web de Lifeco (www.greatwestlifeco.com/fr);
- Partie C – Rapport de gestion annuel d'IGM, tel qu'il a été préparé et publié par IGM conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) ou sur le site Web d'IGM (www.igmfinancial.com/fr).

Lifeco (TSX : GWO) et IGM (TSX : IGM) sont des sociétés ouvertes cotées à la Bourse de Toronto. GBL est une société ouverte cotée à la Bourse de Bruxelles (EBR : GBLB). Les capitalisations boursières présentées dans les sections qui suivent sont en date du 31 décembre 2025 (se reporter à la section Autres mesures).

TABLE DES MATIÈRES

À propos de la Société

- 6 [Power Corporation du Canada](#)
- 7 [Structure du groupe](#)
- 11 [Tableau des participations](#)
- 12 [Faits saillants financiers](#)

Résultats d'exploitation consolidés

- 14 [Développements et transactions notables de 2025](#)
- 18 [Résultats de Power Corporation](#)
- 19 [États consolidés des résultats](#)
- 21 [Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté](#)

Revue des secteurs et des résultats d'exploitation

- 24 [Lifeco](#)
- 31 [Financière IGM](#)
- 37 [GBL](#)

Autres composantes

- 42 [Sagard et Power Sustainable](#)
- 56 [Autres](#)

Situation financière

- 59 [Bilans consolidés](#)
- 62 [Bilans de la société de portefeuille](#)
- 65 [Valeur de l'actif net ajustée](#)

Gestion des liquidités, du capital et des risques

- 67 [Flux de trésorerie](#)
- 70 [Gestion du capital](#)
- 72 [Gestion des risques](#)
- 79 [Instruments financiers et autres instruments](#)
- 81 [Arrangements hors bilan](#)
- 82 [Passifs éventuels](#)
- 82 [Engagements et obligations contractuels](#)

Méthodes comptables

- 83 [Sommaire des estimations et jugements comptables critiques](#)
- 87 [Changements de méthodes comptables](#)
- 87 [Modifications comptables futures](#)

Autres

- 87 [Transactions avec des parties liées](#)
- 88 [Contrôles et procédures de communication de l'information](#)
- 88 [Contrôle interne à l'égard de l'information financière](#)
- 89 [Corporation Financière Power](#)
- 91 [Mesures financières non conformes aux normes IFRS](#)
- 93 [Rapprochements des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS](#)
- 98 [Autres mesures](#)
- 101 [Principales données annuelles](#)
- 102 [Sommaire des résultats trimestriels](#)

POWER CORPORATION DU CANADA

APERÇU

Constituée en 1925, Power Corporation (TSX : POW; POW.PR.E) est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Par l'intermédiaire de la Financière Power, elle détient une participation lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et a également une stratégie active en matière de technologies financières. De plus, conjointement avec le groupe Frère, de Belgique, elle détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

Power Corporation exerce ses activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs. Les activités d'investissement comprennent des investissements dans des gestionnaires d'actifs alternatifs, soit Sagard et Power Sustainable, des fonds d'investissement, ainsi que des participations en Chine qui sont le fruit de plus de 40 années d'engagement. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Power Corporation adhère aux quatre principes d'investissement fondamentaux suivants pour atteindre une création de valeur soutenue à long terme, dans le meilleur intérêt de la Société :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.

STRATÉGIE DE CRÉATION DE VALEUR

La stratégie de création de valeur de Power Corporation est axée sur les services financiers et est conçue pour générer une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes à long terme. Cette stratégie s'appuie sur les trois principaux leviers suivants :

- Leviers internes des sociétés en exploitation : stratégies de croissance interne au sein des sociétés en exploitation cotées en bourse;
- Leviers externes des sociétés en exploitation : déploiement et redéploiement de capitaux;
- Leviers de Power Corporation : mesures qui peuvent être prises au niveau de la Société et entre la Société et ses sociétés en exploitation cotées en bourse et ses investissements.

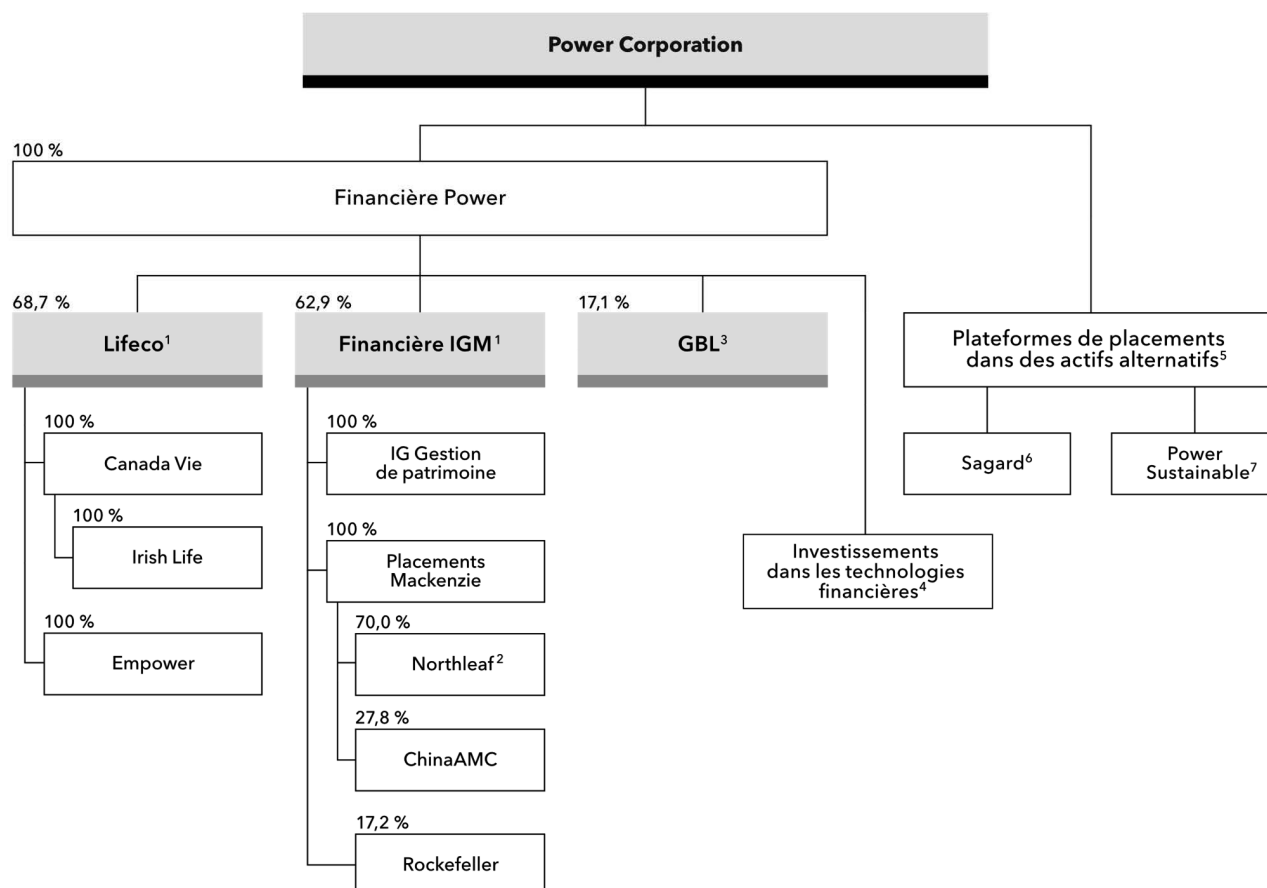
Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Power Corporation continue de développer ses sociétés de gestion d'actifs alternatifs, qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société a l'intention de continuer à fournir du capital exclusif à l'égard des divers produits de placement gérés par chacune d'elles.

Entreprises principales et activités clés au sein du groupe

GREAT-WEST LIFECO		Financière IGM		GBL		Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	
Solutions de retraite	  	Gestion de patrimoine	 Investissements stratégiques :  	Société de portefeuille	Actifs cotés Actifs privés directs Actifs privés indirects	Gestion de patrimoine	
Gestion du patrimoine		Gestion d'actifs	 Investissements stratégiques :  			Gestion d'actifs	 
Gestion d'actifs							
Garanties collectives							
Assurance et solutions de gestion des risques							

STRUCTURE DU GROUPE

Le graphique ci-dessous présente les intérêts économiques que détient la Société au 31 décembre 2025, qui comprennent les participations dans les filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et sa participation dans GBL, détenues par l'entremise de la Financière Power, ainsi que les participations que détient la Société par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs.



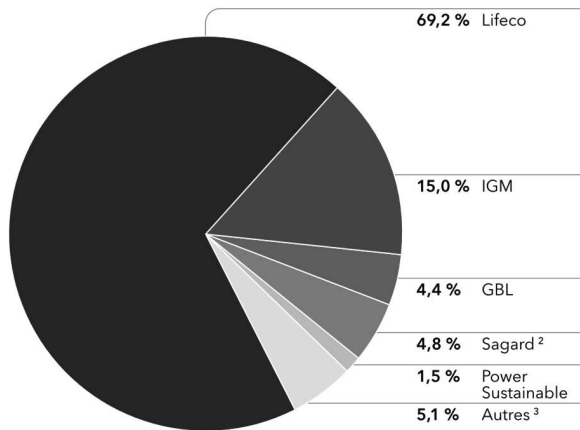
En caractères gras : sociétés ouvertes détenues

- 1 Lifeco, par l'intermédiaire de la Canada Vie, détenait une participation de 3,9 % dans IGM, et IGM détenait une participation de 2,4 % dans Lifeco.
- 2 Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. La participation dans Northleaf est détenue par l'entremise d'un véhicule d'acquisition dans lequel Mackenzie détenait une participation de 80 % et Lifeco, une participation de 20 %.
- 3 Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détenait 47,8 % des droits de vote dans GBL. Se reporter à la section GBL pour consulter la liste des placements.
- 4 Comprend les participations donnant le contrôle dans les Fonds Portage Ventures et Wealthsimple, détenues par l'entremise de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM.
- 5 Se reporter à la section Sagard et Power Sustainable pour consulter la liste des placements détenus par chacune des plateformes de placement.
- 6 La Société détenait une participation de 44,2 % dans SHMI, et Lifeco et GBL détenaient des participations respectives de 11,0 % et de 4,9 % dans celle-ci. Se reporter à la section Sagard et Power Sustainable.
- 7 La Société détenait une participation de 73,0 % dans PSM, et Lifeco détenait une participation de 20,4 % dans celle-ci. Se reporter à la section Sagard et Power Sustainable.

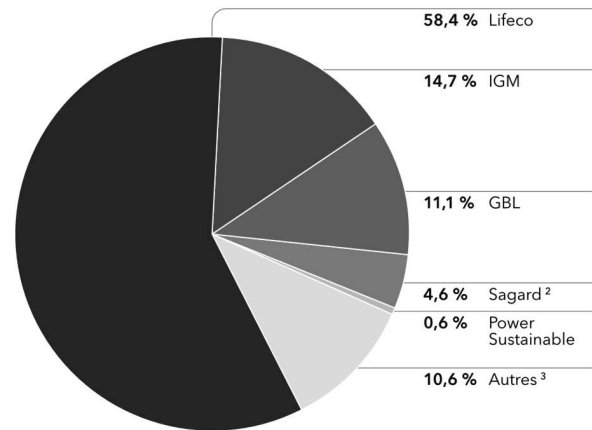
En tant que société de portefeuille, la Société se sert de la valeur de l'actif net ajustée¹, qui présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille, pour évaluer la valeur, la composition et la taille de ses placements. Les graphiques ci-dessous présentent la composition et la taille relative des placements détenus au sein du groupe Power, et ils illustrent la composition de l'actif inclus dans la valeur de l'actif net ajustée et le bilan de la société de portefeuille, qui sont analysés en détail plus loin dans le présent rapport de gestion.

TOTAL DE L'ACTIF DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

DANS LA VALEUR DE L'ACTIF NET AJUSTÉE



DANS LE BILAN DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE



1 La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter aux sections Valeur de l'actif net ajustée et Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

2 Comprend les investissements dans les technologies financières détenus par la Société, incluant les participations dans les Fonds Portage Ventures, Portage Capital Solutions et WealtheSimple.

3 Comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société, les autres actifs et placements détenus par la société de portefeuille, ainsi que les participations dans les entreprises autonomes de la Société.

Sociétés en exploitation cotées en bourse

Par l'entremise de la Financière Power, la Société détient des participations donnant le contrôle dans Lifeco et IGM. Elle détient également des participations importantes, par l'entremise de sa participation dans GBL, dans des sociétés d'envergure mondiale établies en Europe.

LIFECO

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO), avec une capitalisation boursière de 61,3 G\$ (se reporter à la section Autres mesures) au 31 décembre 2025, est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers fournissant des solutions de gestion de patrimoine, de retraite, de garanties collectives, ainsi que d'assurance et de gestion des risques à ses plus de 40 millions de relations clients. Lifeco exerce ses activités aux États-Unis, au Canada et en Europe sous les marques Empower, Canada Vie et Irish Life.

Au 31 décembre 2025, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 68,7 % et de 2,4 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

FINANCIÈRE IGM

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM), avec une capitalisation boursière de 14,5 G\$ au 31 décembre 2025, est une société canadienne diversifiée de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels partout dans le monde. IGM fournit une vaste gamme de services de planification financière et de gestion des placements afin d'aider environ deux millions de Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers. Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et le gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage ses filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM.

Au 31 décembre 2025, la Financière Power et la Canada Vie, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 62,9 % et de 3,9 % dans les actions ordinaires d'IGM.

GBL

Power Financial Europe SA, une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 31 décembre 2025, Parjointco détenait une participation indirecte de 34,2 % (47,8 % des droits de vote) donnant le contrôle dans GBL, une société de portefeuille belge cotée à la Bourse de Bruxelles.

GBL (EBR : GBLB), avec une capitalisation boursière de 10,1 G€ au 31 décembre 2025, est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme et s'appuie sur un actionnariat familial stable. GBL vise à générer une croissance significative en fournissant des rendements attrayants à ses actionnaires par l'entremise d'une combinaison d'éléments, soit la croissance de la valeur de son actif net par action, la durabilité de son dividende et les rachats d'actions.

Plateformes de placements dans des actifs alternatifs

Power Corporation continue de développer des plateformes de placements dans des actifs alternatifs (plateformes de placement) qui gèrent des portefeuilles dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs, principalement en Amérique du Nord et en Europe. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs proposent des stratégies alternatives aux stratégies d'investissement à long terme traditionnelles. Ces dernières privilégient généralement les investissements dans des actions cotées en bourse et des titres à revenu fixe, alors que les stratégies de placements dans des actifs alternatifs incluent du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé ainsi que des placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures. Au 31 décembre 2025, l'actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs se chiffrait à 51,8 G\$, incluant des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures).

SAGARD

Sagard est une société mondiale de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui est présente dans les domaines du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé et de l'immobilier. Sagard offre à ses sociétés de portefeuille un capital flexible, une culture entrepreneuriale, ainsi qu'un réseau mondial d'investisseurs, de partenaires commerciaux, de conseillers et de spécialistes en création de valeur. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine et détient des participations stratégiques dans d'autres sociétés de gestion d'actifs alternatifs. La société compte des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 47,4 G\$, incluant des engagements non capitalisés.

Les activités de gestion d'actifs de Sagard sont consolidées au sein de Sagard Holdings Management Inc. (SHMI). La Société détenait une participation donnant le contrôle de 44,2 % dans SHMI au 31 décembre 2025 (50,8 % au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, Lifeco et GBL détenaient également des participations respectives de 11,0 % et de 4,9 % dans SHMI.

POWER SUSTAINABLE

Power Sustainable est un gestionnaire de placements axé sur la durabilité qui compte des bureaux au Canada et aux États-Unis. Power Sustainable finance des sociétés et des projets qui visent à générer des rendements concurrentiels et des résultats positifs en matière de durabilité, et elle offre aux investisseurs institutionnels une exposition aux actifs alternatifs ayant pour objectif d'accélérer la mise au point de solutions durables et d'en accroître l'envergure au sein de nombreux secteurs. Power Sustainable investit dans des sociétés et des projets qui contribuent à la décarbonation, à la durabilité des villes et des collectivités, ainsi qu'à l'efficacité des ressources, des priorités communes au sein de son réseau mondial de clients, de propriétaires d'actifs, de partenaires et d'employés. Power Sustainable comprend actuellement quatre stratégies, soit Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, Power Sustainable Lios (actions de sociétés fermées du secteur agroalimentaire) et Power Sustainable placements privés en décarbonation. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 4,4 G\$, incluant des engagements non capitalisés.

Les activités de gestion d'actifs de Power Sustainable sont consolidées au sein de Power Sustainable Manager Inc. (PSM). La Société détenait une participation donnant le contrôle de 73,0 % dans PSM au 31 décembre 2025 (74,7 % au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, Lifeco détenait également une participation de 20,4 % dans PSM.

Entreprises autonomes

Les entreprises autonomes comprennent la participation donnant le contrôle que la Société détient dans LMPG.

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2025, les principales participations détenues par la Société se présentaient comme suit :

Participations	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Sociétés en exploitation cotées en bourse¹			
Lifeco ²	68,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM ³	62,9	Participation donnant le contrôle	Consolidation
GBL ⁴	17,1	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs			
Sagard			
SHMI ⁵	44,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
BEX ⁶	45,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
PEM ⁷	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
HalseyPoint	40,0	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Wealthsimple ¹⁸	13,9	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures I ¹⁹	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures II ¹¹⁰	12,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures III ¹¹¹	2,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures IV ¹²	4,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Capital Solutions ¹³	29,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Fonds Sagard ¹⁴	Divers	Placement	Juste valeur par le biais du résultat net
Power Sustainable			
Power Sustainable Manager ¹⁵	73,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ¹⁶	28,3	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Nautilus	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Entreprise autonome			
LMPG	49,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation

1 Placements détenus par la Société par l'entremise de la Financière Power.

2 IGM détenait également une participation de 2,4 % dans Lifeco.

3 La Canada Vie détenait également une participation de 3,9 % dans IGM.

4 Détenu par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détenait une participation donnant le contrôle dans GBL.

5 Lifeco et GBL détenaient également des participations respectives de 11,0 % et de 4,9 % dans SHMI. Au 31 décembre 2025, les membres de la direction de Sagard détenaient une participation entièrement diluée de 17,4 % dans SHMI. De plus, SHMI offre un programme de rémunération incitative à long terme en vertu duquel certains membres clés de la direction ont reçu, ou recevront à l'avenir, une rémunération sous forme de fonds propres de SHMI, dont les droits seront acquis sur une période de cinq ans.

6 Par l'entremise de Sagard U.K. Management Ltd., une filiale en propriété exclusive de SHMI, la Société détient actuellement une option pouvant être exercée pour faire l'acquisition d'une participation additionnelle de 5,1 % dans BEX.

7 Au troisième trimestre de 2025, Sagard a fait l'acquisition de la participation restante de 62,0 % dans PEM.

8 Portage Ventures I et IGM détenaient également des participations respectives de 9,6 % et de 28,9 % dans Wealthsimple (se reporter également à la sous-section Wealthsimple dans la section Sagard et Power Sustainable).

9 Lifeco et IGM détenaient également chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

10 La Financière Power détenait une participation de 7,7 %, Sagard détenait une participation de 4,7 % et Lifeco et IGM détenaient également chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II.

11 Lifeco et IGM détenaient également des participations respectives de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

12 Lifeco et IGM détenaient également des participations respectives de 11,4 % et de 3,3 % dans Portage Ventures IV.

13 Lifeco détenait également une participation de 27,9 % dans Portage Capital Solutions.

14 La Société détenait une participation ne donnant pas le contrôle dans divers fonds gérés par SHMI. Lifeco et GBL détenaient également des placements dans certains de ces fonds. Se reporter à la sous-section Activités de gestion d'actifs dans la section Sagard et Power Sustainable pour consulter la liste des placements et des participations détenus respectivement.

15 Au 31 décembre 2025, les membres de la direction de Power Sustainable détenaient une participation de 6,6 % dans PSM. Lifeco détenait également une participation de 20,4 % dans PSM. De plus, PSM offre un programme de rémunération incitative à long terme en vertu duquel certains membres clés de la direction pourraient recevoir, à l'avenir, une rémunération sous forme de fonds propres de PSM, dont les droits seront acquis sur une période de cinq ans.

16 Lifeco détenait également une participation de 12,9 % dans PPSIE.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Bénéfice net ¹	408	703	933	2 572	2 743
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ¹	408	703	933	2 572	2 792
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^{1 2}	867	863	829	3 400	2 971
Par action – de base ¹					
Bénéfice net	0,64	1,10	1,44	4,01	4,23
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	0,64	1,10	1,44	4,01	4,31
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ³	1,36	1,35	1,28	5,31	4,58
Dividende déclaré (par action participante)	0,6125	0,6125	0,5625	2,4500	2,2500
Taux de rendement en dividende ⁴	3,4 %	4,1 %	5,0 %		
Total de l'actif consolidé (en milliards)	926	917	851		
Total de l'actif géré et sous services-conseils consolidé ² (en milliards)	1 433	1 403	1 259		
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré ² (en milliards)	3 971	3 946	3 599		
Valeur de l'actif net ajustée ^{1 2}	54 526	46 206	38 974		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	23 082	23 501	22 930		
Par action ¹					
Valeur de l'actif net ajustée ³	85,77	72,24	60,44		
Valeur comptable ⁵	36,31	36,74	35,56		
Capitalisation boursière ⁶	46 377	38 518	28 913		
Prix de l'action (actions comportant des droits de vote limités)					
À la clôture	72,95	60,22	44,84	72,95	44,84
Haut	74,91	60,30	47,89	74,91	47,89
Bas	58,97	52,06	42,23	41,88	35,83
Nombre d'actions participantes en circulation					
À la fin de la période	635,7	639,6	644,8	635,7	644,8
Nombre moyen	637,2	641,1	645,6	640,9	648,1

1 Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

2 Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

3 Ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

4 Le taux de rendement en dividende est calculé en divisant le dividende annualisé par action participante, selon le dividende déclaré au cours de la période de présentation de l'information financière, par le prix d'une action comportant des droits de vote limités à la fin de la période de présentation de l'information financière.

5 Se reporter à la section Autres mesures.

6 Représente le cours de clôture d'une action comportant des droits de vote limités à la fin de la période de présentation de l'information financière applicable, multiplié par le nombre total d'actions comportant des droits de vote limités et d'actions privilégiées participantes en circulation.

SOMMAIRE DE L'APPORT AU BÉNÉFICE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES DE POWER CORPORATION

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Lifeco ¹	856	842	760	3 191	2 858
IGM ¹	190	188	156	685	586
GBL	(15)	(11)	18	(38)	75
Incidence de la consolidation - Lifeco et IGM ²	(45)	(39)	(6)	(98)	(65)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	986	980	928	3 740	3 454
Sagard et Power Sustainable	5	(27)	(10)	105	(71)
Entreprises autonomes	(5)	(2)	(5)	(14)	(64)
Activités propres et autres ³	986	951	913	3 831	3 319
	(119)	(88)	(84)	(431)	(348)
Bénéfice net ajusté^{4 5}	867	863	829	3 400	2 971
Ajustements ⁶	(459)	(160)	104	(828)	(179)
Bénéfice net⁴	408	703	933	2 572	2 792

1 Apport fondé sur le bénéfice présenté par Lifeco et IGM.

2 Se reporter au tableau détaillé à la section Résultats de Power Corporation.

3 Comprend l'apport au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, ainsi que l'apport des activités propres, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Se reporter à la section Activités propres et autres ci-après.

4 Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

5 Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

6 Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

DÉVELOPPEMENTS ET TRANSACTIONS NOTABLES DE 2025

POWER CORPORATION

Changements au sein de la direction

En février 2026, soit après la fin de l'exercice, la Société a annoncé que l'actuel président et chef de la direction, M. R. Jeffrey Orr, deviendra vice-président du conseil de la Société et sera remplacé à titre de président et chef de la direction par M. James O'Sullivan, actuellement président et chef de la direction de la Financière IGM, avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2026. Ces changements au sein de la direction s'inscrivent dans un processus de planification de la relève rigoureux et soigneusement planifié qui assure une continuité tout en tirant parti du dynamisme du groupe Power.

M. Orr présentera sa candidature en vue de sa réélection au conseil d'administration de la Société à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires et devrait continuer de siéger aux conseils d'IGM, de Lifeco et de certaines de leurs filiales. Il est également prévu qu'il demeure président du conseil d'IGM et du conseil de Lifeco jusqu'au 30 juin 2026.

Retour de capital aux actionnaires

En 2025, la Société a continué d'afficher un bilan solide et de maintenir un montant prudent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie disponibles. Le montant total du capital retourné aux détenteurs d'actions participantes en 2025 s'est élevé à plus de 2,2 G\$, incluant les rachats d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant de 711 M\$, à un coût moyen par action de 57,43 \$, en vertu des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités et les versements de dividendes de plus de 1,5 G\$ aux détenteurs d'actions participantes. Le 1^{er} mars 2026, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2027 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal de 20 millions d'actions comportant des droits de vote limités, selon la première éventualité.

FAITS SAILLANTS DES SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Un certain nombre de développements et de transactions stratégiques ont eu lieu au cours de 2025, dont les suivants :

Lifeco

Bonification des informations présentées : Au début de 2025, Lifeco a révisé la façon dont elle présentait ses informations pour 2025 afin de communiquer des renseignements bonifiés aux analystes, investisseurs et autres parties prenantes. Par conséquent, elle a retraité les résultats comparatifs de 2024 afin qu'ils soient conformes à la nouvelle présentation par secteur et par secteur d'activité, comme il est indiqué ci-dessous. Ces reclassements n'ont entraîné aucune variation du total du bénéfice net ajusté ou du total du bénéfice net de Lifeco sur une base consolidée. Se reporter à la section Sommaire des reclassements au titre du bénéfice dans la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements. La bonification relative aux résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco comprend ce qui suit :

- **Séparation du secteur d'activité Solutions en milieu de travail** - Les résultats du secteur d'activité Solutions en milieu de travail ont été séparés entre les secteurs d'activité Retraite et Garanties collectives afin que les facteurs distincts de croissance du bénéfice pour chaque secteur soient plus clairs. Dans le secteur d'activité Garanties collectives, les principales mesures sont présentées séparément par Lifeco pour les produits d'assurance collective et les produits assortis de contrats de services administratifs seulement (SAS).
- **Reclassement de certaines charges, de certaines charges financières et des impôts connexes** - Certaines charges, certaines charges financières et les impôts connexes, ainsi que d'autres éléments qui ne sont pas directement associés aux secteurs opérationnels de Lifeco ont été reclassés dans son secteur Exploitation générale. Ce changement reflète la performance de chaque secteur opérationnel de Lifeco sur une base autonome.
- **Reclassement de certaines activités ou de certains résultats précédemment attribués à l'exploitation américaine** - Les résultats de PanAgora, les participations dans Franklin Templeton, les anciens portefeuilles de produits d'assurance et les produits assortis d'une garantie de retrait à vie (GRV), qui étaient auparavant attribués à l'exploitation américaine, ont été reclassés dans l'exploitation générale. En raison de ce changement, les résultats d'Empower reflètent ses activités principales.
- **Présentation d'informations plus détaillées sur l'actif administré** - Les informations présentées sur les composantes du total de l'actif administré, y compris l'actif géré et sous services-conseils et l'actif administré seulement, dont le total correspond au total de l'actif des clients, ont été bonifiées. Le total de l'actif des clients combiné aux autres actifs au bilan correspond au total de l'actif administré. Ce changement permet de constater avec plus de clarté l'étendue des solutions de gestion de patrimoine et des solutions à plus grande valeur ajoutée au sein du portefeuille de Lifeco.
- **Modification des secteurs d'activité de Lifeco** - Lifeco se concentre sur quatre principaux secteurs d'activité, auparavant appelés facteurs de valeur, qui se retrouvent dans ses secteurs opérationnels à présenter.

Coûts de transformation des activités et autres coûts : Comme il a été annoncé précédemment, entre 2025 et 2027, Lifeco prévoit engager des charges de restructuration estimatives de 250 M\$ à 300 M\$ après impôt, en procédant à des investissements dans des plateformes technologiques modernisées et au retrait des anciens systèmes. Elle s'attend également à accroître sa productivité en augmentant l'automatisation et en tirant parti de l'étendue mondiale de son milieu de travail. Ces charges de restructuration constituent un sous-ensemble de coûts de transformation des activités et d'autres coûts qui sont exclus du bénéfice net ajusté de Lifeco. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Lifeco a engagé un montant net ou constitué une provision nette de 260 M\$ après impôt au titre des coûts de transformation des activités et d'autres coûts, dont une tranche de 73 M\$ après impôt a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2025.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Lifeco : Avec prise d'effet le 5 septembre 2025, Lifeco a modifié son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 afin d'augmenter le nombre restant maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées, le faisant passer de 20 millions d'actions ordinaires à 40 millions d'actions ordinaires. De plus, la TSX a approuvé une modification qui autorisait Lifeco à racheter ses actions de la Financière Power, une filiale de la Société, et de certaines filiales en propriété exclusive de la Financière Power en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ce qui permettait ainsi à la Financière Power de conserver sa participation proportionnelle approximative dans Lifeco. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Lifeco a racheté puis annulé environ 28,4 millions d'actions ordinaires à un coût moyen par action de 57,15 \$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. De ce nombre, une tranche de 12,8 millions d'actions ordinaires a été rachetée par la Financière Power, pour un montant total de 768 M\$.

Le 2 janvier 2026, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a annoncé qu'elle renouvelait son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, laquelle est valide du 6 janvier 2026 au 5 janvier 2027, pour racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 000 000 de ses actions ordinaires aux prix du marché. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée, Lifeco peut continuer de racheter ses actions de la Financière Power pour permettre à cette dernière de conserver sa participation proportionnelle approximative dans Lifeco. Se reporter à la section Situation financière consolidée - Structure du capital de Lifeco dans la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.

Financière IGM

Rockefeller Capital Management : En décembre 2025, IGM a complété des transactions avec Rockefeller, recevant un produit total de 394 M\$ composé principalement d'un retour de capital et du montant lié à une vente de fonds propres. La participation d'IGM a diminué, passant de 20,5 % à 17,2 % en raison de la vente de fonds propres et d'un ajustement apporté à certaines attributions de droits à un paiement fondé sur des actions précédemment émises, ce qui harmonise les intérêts de la direction de Rockefeller avec le principe d'actionnariat à long terme. Par conséquent, la valeur comptable de la participation a diminué et un profit, exclu du bénéfice net ajusté, a été comptabilisé dans les états consolidés des résultats. IGM continuera de comptabiliser sa participation dans Rockefeller selon la méthode de la mise en équivalence.

GBL

Rachats d'actions : En 2025, GBL a racheté, directement et par l'intermédiaire de ses filiales, 4,7 millions d'actions de son propre capital, pour une contrepartie totale de 335 M€. Au cours du deuxième trimestre de 2025, GBL a annulé 5,2 millions de ses actions propres.

SIMPLIFICATION DU PORTEFEUILLE

GBL est déterminée à respecter ses priorités stratégiques établies, soit i) simplifier son portefeuille, ii) effectuer des placements privés directs et iii) générer des rendements attrayants pour ses actionnaires. En 2025, GBL a réalisé des progrès à l'égard de ces priorités stratégiques :

- **Cession partielle de SGS :** Au premier trimestre de 2025, GBL a complété la cession de 8,5 millions d'actions de SGS, réduisant ainsi sa participation pour la faire passer de 19,1 % au 31 décembre 2024 à 14,6 % au 31 mars 2025 (14,3 % au 31 décembre 2025), pour un produit total de 0,8 G€. Cette cession a permis à GBL de générer un gain en capital de 0,2 G€ (sans incidence sur le bénéfice net consolidé établi conformément à IFRS 9). À la suite de la finalisation de la transaction, GBL demeure l'actionnaire le plus important de SGS.
- **Investissement dans Affidea :** En octobre 2025, GBL a investi un montant additionnel de 150 M€ dans Affidea. Cette participation, qu'elle avait initialement acquise en 2022, a généré depuis une importante valeur à l'interne et par l'entremise de placements relatifs.
- **Désinvestissements au sein du portefeuille de GBL Capital :** Le 3 novembre 2025, GBL a annoncé avoir procédé à la monétisation d'une part importante des actifs du portefeuille de GBL Capital. La vente de ces actifs, effectuée en plusieurs transactions, représente une valeur de l'actif net de 2,0 G€¹ et devrait générer un produit total de 1,7 G€. En 2025, un montant de 1,0 G€ a été reçu et un paiement différé de 0,5 G€ devrait être reçu 12 mois après la clôture. La majorité des transactions ont été finalisées au quatrième trimestre de 2025. La valeur des transactions visant ce portefeuille a été principalement reflétée dans les activités de GBL au cours du troisième trimestre de 2025. GBL Capital a également transféré des engagements non capitalisés de 0,6 G€ et indiqué qu'elle n'effectuerait plus de nouveaux engagements au sein de cette stratégie.
- **Sienna Investment Managers :** Le 24 décembre 2025, GBL a annoncé la signature de l'entente visant la vente à Malakoff Humanis de certaines activités au sein de Sienna Investment Managers, incluant celles liées aux actifs cotés et aux instruments de crédit privé (Sienna Gestion et Sienna Private Credit, respectivement). La vente comprend les engagements (appelés et non appelés) que GBL a effectués à l'égard des fonds gérés par Sienna Gestion et Sienna Private Credit. Après la fin de l'exercice, GBL a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de Sienna Real Estate. Collectivement, ces cessions représentent une partie importante de l'ensemble des activités de gestion de Sienna. Les transactions devraient être finalisées en 2026, sous réserve des approbations réglementaires.

1 Au 31 décembre 2024.

- **Cession d'Umicore :** Le 18 novembre 2025, GBL a annoncé la cession de 19,6 millions d'actions d'Umicore, réduisant ainsi sa participation pour la faire passer de 15,9 % au 30 septembre 2025 à 8,0 % au 31 décembre 2025, pour un produit total de 0,3 G€.

Le 25 février 2026, soit après la fin de l'exercice, GBL a annoncé qu'elle procédait à la liquidation de sa position restante dans Umicore dans le cadre de la simplification de son portefeuille, s'alignant ainsi sur ses priorités stratégiques clés. GBL a cédé sa participation restante de 8,0 %, soit 19,6 millions d'actions, pour un produit total de 0,3 G€. Le placement dans Umicore était classé comme étant à la JVAERG conformément à IFRS 9. Par conséquent, ces cessions n'ont pas d'incidence sur le bénéfice net consolidé de GBL.

- **Augmentation du dividende :** En mars 2026, soit après la fin de l'exercice, GBL a annoncé qu'elle proposera de verser un dividende de 5,125 € par action pour l'exercice 2025, soit une augmentation de 2,5 %. Le dividende est assujéti à l'approbation lors de l'assemblée générale des actionnaires de GBL qui se tiendra en mai 2026.

FAITS SAILLANTS DES PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Activités de mobilisation de capitaux

En 2025, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs ont poursuivi leurs activités de mobilisation de capitaux, mobilisant des engagements en capital (se reporter à la section Autres mesures) totalisant 5,4 G\$¹, incluant les engagements de fonds suivants :

SAGARD

- **Portage Ventures IV :** En 2025, Sagard a mobilisé des engagements additionnels de 95 M\$ US, portant le montant total des engagements en capital à 524 M\$ US au 31 décembre 2025.
- **PPCVI :** En janvier 2026, Portage, la plateforme mondiale de Sagard axée sur les investissements dans les technologies financières, a complété une transaction afin de prendre en charge la gestion de certains actifs du portefeuille de technologies financières de Point72 Ventures. Les actifs ont été transférés dans un véhicule de continuation de 280 M\$ US géré par une société liée de Portage.
- **Sagard NewGen :** En 2025, Sagard a lancé son deuxième fonds, Sagard NewGen 2, dans le cadre de sa stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes qui soutient les entrepreneurs dans les secteurs des technologies et des soins de santé, mobilisant des engagements totalisant jusqu'à 220 M€ au 31 décembre 2025.
- **Sagard Private Equity :** En janvier 2025, Sagard a annoncé le lancement de son fonds d'investissement permanent dans des actions de sociétés fermées conçu pour les investisseurs accrédités canadiens, Sagard Private Equity Strategies. Au 31 décembre 2025, les souscriptions au fonds totalisaient 71 M\$.
- **Sagard Credit Partners :** En 2025, Sagard a lancé son troisième fonds de crédit, Sagard Credit Partners III, et a entrepris des activités de mobilisation de capitaux qui ont permis d'obtenir des engagements totalisant 624 M\$ US.
- **Performance Equity Management :** En 2025, PEM, une filiale de Sagard qui exerce ses activités sous la marque Sagard Private Equity Solutions depuis novembre 2025, a mobilisé des engagements additionnels de plus de 0,9 G\$ US dans l'ensemble de ses stratégies.

POWER SUSTAINABLE

- **Power Sustainable placements privés en décarbonation :** En mai 2025, Power Sustainable a annoncé le lancement de sa quatrième stratégie d'investissement, Power Sustainable Decarb PE, mobilisant des engagements totalisant jusqu'à 330 M\$ US à l'égard de la nouvelle stratégie axée sur les actions de sociétés fermées du marché intermédiaire.
- **Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures :** En décembre 2025, Power Sustainable a complété la clôture finale de son premier fonds mondial de crédit lié aux infrastructures, qui a permis de mobiliser des engagements additionnels de 96 M\$ US en 2025, portant le montant total des engagements en capital de la stratégie à 811 M\$ US.

Autres développements

SAGARD

INVESTISSEMENTS DANS SHMI

- **Investissement de GBL dans SHMI :** En mars 2025, GBL, par l'entremise de GBL Capital, a investi 33 M\$ US dans SHMI dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 5 % (après dilution) dans celle-ci. GBL a également convenu d'effectuer des engagements futurs de 250 M€ dans des stratégies gérées par Sagard au cours des cinq prochaines années. Ce partenariat renforce la stratégie de croissance à long terme de Sagard et solidifie ses assises financières, en plus de consolider sa relation avec GBL, qui agit à titre d'investisseur principal à l'égard de certaines stratégies.

¹ Comprend les engagements de la Société, des entreprises associées et de tiers. Se reporter à la sous-section Sagard et Power Sustainable dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

- **Investissement de Baird Financial Group (Baird) dans SHMI :** Le 9 septembre 2025, Sagard et Baird ont annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique à volets multiples qui devrait accélérer la croissance de leur réseau de gestion de patrimoine aux États-Unis. En vertu du partenariat, Baird a investi 34 M\$ US dans SHMI et a fait l'acquisition d'une participation de 5 % (après dilution) dans celle-ci. De plus, Baird assurera la distribution des stratégies à la fois différenciées et adaptées de Sagard aux clients de son réseau de gestion privée de patrimoine, en plus de lancer des initiatives conjointes en matière d'innovation de produits, d'engagement des conseillers et de croissance à l'échelle de l'écosystème.

La Société demeure l'actionnaire de contrôle de SHMI à la suite de ces transactions, et celles-ci n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES CONCLUS PAR SHMI

- **Acquisition par SHMI de BEX Capital SAS (BEX) :** En juin 2025, SHMI a complété la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition d'une participation stratégique dans BEX, une société de placements secondaires spécialisés qui compte des bureaux à Nice et à New York. L'investissement de Sagard dans BEX marque une étape importante de son expansion dans le secteur des placements secondaires dans des actions de sociétés fermées. L'entente donne notamment à Sagard l'option de faire l'acquisition de la totalité des fonds propres restants de BEX le 31 décembre 2029. Au moment de la clôture de la transaction, la Société a déterminé qu'elle détenait, par l'entremise de Sagard, le contrôle de BEX, conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*. Par conséquent, la Société a consolidé BEX à la date d'acquisition. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de BEX se chiffrait à 3,3 G\$ (2,4 G\$ US).
- **Participation additionnelle dans Performance Equity Management (PEM) :** En août 2025, SHMI a fait l'acquisition d'une participation additionnelle de 62,0 % dans PEM, portant son intérêt économique à 100 %, principalement en échange d'actions de catégorie B de PEM qui devraient être réglées le 31 décembre 2028. L'acquisition de l'intérêt économique restant dans PEM facilitera la collaboration et l'intégration au sein de la stratégie croissante de Sagard liée aux solutions en matière de placements dans des actions de sociétés fermées. La Société continue de détenir, par l'entremise de Sagard, le contrôle de PEM, conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*. La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers. En novembre 2025, PEM a annoncé qu'elle exerçait désormais ses activités sous la marque Sagard Private Equity Solutions, marquant ainsi la fin de son intégration au sein de la plateforme mondiale d'actions de sociétés fermées du marché intermédiaire de Sagard.
- **Acquisition par SHMI des activités liées aux actions de sociétés fermées d'Unigestion Private Equity Holding SA (Unigestion) :** Le 23 septembre 2025, Sagard et Unigestion ont annoncé la combinaison de leurs activités liées aux actions de sociétés fermées du marché intermédiaire, regroupant ainsi leurs activités de placements primaires, de placements secondaires et de placements conjoints liées aux actions de sociétés fermées. La nouvelle plateforme, Sagard Private Equity Solutions, qui inclut BEX et PEM mais exclut les stratégies de placements privés directs de Sagard, gèrera un actif de plus de 23 G\$ US¹ axé sur les actions de sociétés fermées et offrira, grâce à une portée géographique élargie et une gamme de produits enrichie, des solutions d'actions de sociétés fermées sur mesure et évolutives en matière de placements primaires, de placements secondaires et de placements conjoints aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs à valeur nette élevée. La transaction devrait être finalisée au deuxième trimestre de 2026, sous réserve des approbations réglementaires et des conditions de clôture habituelles. Par l'entremise de Sagard, la Société prévoit acquérir la totalité des fonds propres d'Unigestion et, par conséquent, consolider les activités liées aux actions de sociétés fermées d'Unigestion après la clôture de la transaction.

INVESTISSEMENTS DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES

WEALTHSIMPLE

Le 27 octobre 2025, Wealthsimple a annoncé qu'elle avait conclu une offre d'investissement en fonds propres de 750 M\$, qui se composait d'une offre principale de 550 M\$ et d'une offre secondaire. La ronde de mobilisation de capitaux a été menée par GIC et Dragoneer Investment Group et comprenait la participation d'investisseurs, nouveaux et actuels. La clôture de l'offre principale a eu lieu le 31 octobre 2025 et, dans le cadre de celle-ci, la Société, par l'entremise de la Financière Power, et IGM ont investi un montant de 100 M\$ chacune. Compte tenu de la transaction, la participation non diluée du groupe Power dans Wealthsimple est réduite à 52,4 %, représentant une participation avec droit de vote de 57,5 % et une participation entièrement diluée de 40,7 % au 31 décembre 2025. La Société demeure l'actionnaire de contrôle de Wealthsimple. Une transaction secondaire totalisant 190 M\$ a été complétée le 19 décembre 2025.

¹ Au 30 juin 2025.

RÉSULTATS DE POWER CORPORATION

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- l'apport à Power Corporation de ses filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et de GBL, qui sont détenues par l'entremise de la Financière Power, l'apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et des entreprises autonomes de la Société, ainsi que l'apport des activités propres et autres au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation. Une analyse de l'apport de chacun des secteurs à présenter ainsi que d'autres composantes est présentée ci-après, à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

MODE DE PRÉSENTATION

Mesures financières et présentation conformes aux normes IFRS

Les états financiers consolidés de 2025 de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers de la Société incluent les résultats consolidés de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'IGM, de Wealthsimple et des Fonds Portage Ventures, des entités sous le contrôle de la Financière Power. La participation de la Financière Power dans GBL est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les plateformes de placement gèrent et exploitent des fonds d'investissement dans des actifs alternatifs auxquels peuvent participer des investisseurs tiers, la Société et ses entreprises associées. La Société contrôle un fonds lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec le fonds et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a de diriger les activités pertinentes du fonds. La direction de la Société détermine si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaire de fonds sont suffisants. Elle tient également compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.

Présentation de la société de portefeuille

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, la Financière IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction des apports au bénéfice des secteurs opérationnels.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Lifeco, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débiteures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie présentent les bilans et les états des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle; qui sont présentés à la note 35 des états financiers consolidés de 2025, et des rapprochements de ces états sont présentés dans diverses sections du présent rapport de gestion.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont présentés ci-dessous. Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, IGM et GBL, ainsi que la société de portefeuille. Ces tableaux reflètent l'apport au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de ses secteurs à présenter, ainsi que l'apport provenant de Sagard et Power Sustainable, soit les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des fonds d'investissement et des participations contrôlés et consolidés, et des entreprises autonomes de la Société.

Bénéfice net consolidé - Trimestres clos les

	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ¹	Incidence de la consolidation ²	Power Corporation Bénéfice net consolidé		
							31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024
Résultat des activités d'assurance									
Produits des activités d'assurance	5 690	–	–	–	–	–	5 690	5 594	5 399
Charges afférentes aux activités d'assurance	(4 403)	–	–	–	–	–	(4 403)	(4 245)	(4 145)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(423)	–	–	–	–	–	(423)	(471)	(415)
Total du résultat des activités d'assurance	864	–	–	–	–	–	864	878	839
Résultat de placement net									
Produits (pertes) de placement nets ³	2 594	9	–	5	306	(57)	2 857	4 573	45
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ⁴	(2 009)	–	–	–	–	–	(2 009)	(3 651)	988
Total du résultat de placement net	585	9	–	5	306	(57)	848	922	1 033
Honoraires et autres produits	2 052	1 011	–	–	512	(74)	3 501	3 371	3 201
Charges d'exploitation et frais administratifs	(2 130)	(673)	–	(60)	(1 148)	94	(3 917)	(3 535)	(3 500)
Charges financières	(87)	(32)	–	(13)	(83)	1	(214)	(202)	(207)
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	1 284	315	–	(68)	(413)	(36)	1 082	1 434	1 366
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	12	116	(195)	–	177	(37)	73	66	261
Bénéfice avant impôt	1 296	431	(195)	(68)	(236)	(73)	1 155	1 500	1 627
Charge (économie) d'impôt sur le bénéfice	158	106	–	–	(7)	7	264	305	197
Bénéfice net	1 138	325	(195)	(68)	(229)	(80)	891	1 195	1 430
Attribuable aux									
Participations ne donnant pas le contrôle	489	134	–	35	(111)	(80)	467	479	484
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	16	–	–	16	13	13
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation ²	649	191	(195)	(119)	(118)	–	408	703	933
	1 138	325	(195)	(68)	(229)	(80)	891	1 195	1 430

1 La colonne Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres comprend les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, et les entreprises autonomes de la Société.

2 Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux qu'elles ont elles-mêmes présentés. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune. L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation et représente leur apport à la société de portefeuille.

3 Comprend les produits de placement nets et les variations de la JVRN inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

4 Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

Bénéfice net consolidé - Exercices clos les

	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ¹	Incidence de la consolidation ²	Power Corporation Bénéfice net consolidé	
							31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résultat des activités d'assurance								
Produits des activités d'assurance	22 321	-	-	-	-	-	22 321	21 214
Charges afférentes aux activités d'assurance	(17 239)	-	-	-	-	-	(17 239)	(16 368)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(1 703)	-	-	-	-	-	(1 703)	(1 599)
Total du résultat des activités d'assurance	3 379	-	-	-	-	-	3 379	3 247
Résultat de placement net								
Produits (pertes) de placement nets ³	13 705	42	-	34	1 160	(92)	14 849	12 237
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ⁴	(11 683)	-	-	-	-	-	(11 683)	(8 860)
Total du résultat de placement net	2 022	42	-	34	1 160	(92)	3 166	3 377
Honoraires et autres produits	7 895	3 779	-	-	1 854	(232)	13 296	11 804
Charges d'exploitation et frais administratifs	(8 277)	(2 560)	-	(216)	(3 372)	247	(14 178)	(12 462)
Charges financières	(379)	(129)	-	(54)	(281)	(6)	(849)	(812)
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 640	1 132	-	(236)	(639)	(83)	4 814	5 154
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	55	309	(263)	-	482	(121)	462	376
Bénéfice avant impôt	4 695	1 441	(263)	(236)	(157)	(204)	5 276	5 530
Charge (économie) d'impôt sur le bénéfice	534	334	-	1	8	1	878	929
Bénéfice net - activités poursuivies	4 161	1 107	(263)	(237)	(165)	(205)	4 398	4 601
Perte nette - activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	(115)
Profit net - cession d'activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	44
Bénéfice net	4 161	1 107	(263)	(237)	(165)	(205)	4 398	4 530
Attribuable aux								
Participations ne donnant pas le contrôle	1 540	449	-	139	(152)	(205)	1 771	1 735
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	55	-	-	55	52
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation ²	2 621	658	(263)	(431)	(13)	-	2 572	2 743
	4 161	1 107	(263)	(237)	(165)	(205)	4 398	4 530

1 La colonne Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres comprend les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, et les entreprises autonomes de la Société.

2 Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux qu'elles ont elles-mêmes présentés. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune. L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation et représente leur apport à la société de portefeuille.

3 Comprend les produits de placement nets et les variations de la JVRN inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

4 Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes. Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM et de GBL est présentée à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après.

APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

Cette section présente l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de Lifeco, d'IGM et de GBL, de même que de Sagard et Power Sustainable, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des participations contrôlées et consolidées, ainsi que l'apport des entreprises autonomes et des activités propres et autres.

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ¹					
Lifeco ²	856	842	760	3 191	2 858
IGM ²	190	188	156	685	586
GBL	(15)	(11)	18	(38)	75
Incidence de la consolidation – Lifeco et IGM ³	(45)	(39)	(6)	(98)	(65)
	986	980	928	3 740	3 454
Sagard et Power Sustainable	5	(27)	(10)	105	(71)
Entreprises autonomes	(5)	(2)	(5)	(14)	(64)
Activités propres et autres ⁴	(119)	(88)	(84)	(431)	(348)
	867	863	829	3 400	2 971
Ajustements ⁵					
Lifeco ²	(135)	(47)	1	(473)	(123)
IGM ²	13	(2)	3	5	(3)
GBL	(180)	(67)	–	(225)	(44)
Incidence de la consolidation – Lifeco et IGM	(39)	(9)	1	(31)	(9)
	(341)	(125)	5	(724)	(179)
Sagard et Power Sustainable	(118)	(35)	(12)	(116)	(26)
Entreprises autonomes	–	–	111	12	26
	(459)	(160)	104	(828)	(179)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ⁶					
Lifeco ²	721	795	761	2 718	2 735
IGM ²	203	186	159	690	583
GBL ²	(195)	(78)	18	(263)	31
Incidence de la consolidation – Lifeco et IGM	(84)	(48)	(5)	(129)	(74)
	645	855	933	3 016	3 275
Sagard et Power Sustainable	(113)	(62)	(22)	(11)	(97)
Entreprises autonomes	(5)	(2)	106	(2)	(38)
Activités propres et autres ⁴	(119)	(88)	(84)	(431)	(348)
	408	703	933	2 572	2 792
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	–	–	–	–	(49)
Bénéfice net ⁶	408	703	933	2 572	2 743

1 Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco et d'IGM ainsi que de Sagard et Power Sustainable avec leur bénéfice net, ainsi qu'un rapprochement de l'apport de GBL et des entreprises autonomes au bénéfice net ajusté, se reporter aux sous-sections Lifeco, Financière IGM, GBL, Sagard et Power Sustainable, et Entreprises autonomes dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après, qui présentent leur apport respectif au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

2 L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté sont fondés sur le bénéfice présenté par Lifeco et IGM. L'apport au bénéfice net est fondé sur le bénéfice présenté par GBL.

3 Voir le tableau ci-après pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de la consolidation.

4 Comprend l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, ainsi que l'apport des activités propres, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Se reporter à la section Activités propres et autres ci-après.

5 Se reporter à la section Ajustements ci-après, y compris aux détails portant sur l'incidence de la consolidation.

6 Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Bénéfice par action - de base¹					
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	1,36	1,35	1,28	5,31	4,58
Ajustements	(0,72)	(0,25)	0,16	(1,30)	(0,27)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	0,64	1,10	1,44	4,01	4,31
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées - Putnam	—	—	—	—	(0,08)
Bénéfice net	0,64	1,10	1,44	4,01	4,23

¹ Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

INCIDENCE DE LA CONSOLIDATION

L'incidence de la consolidation reflète :

- l'élimination des transactions intersociétés;
- la méthode comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant :
 - i) un ajustement lié aux participations de Lifeco dans PPSIE, PSM et SHMI;
 - ii) une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, y compris Wealthsimple, les Fonds Portage Ventures et Portage Capital Solutions, dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective.

Le tableau suivant présente un résumé de l'incidence de la consolidation sur le bénéfice net ajusté pour Lifeco et IGM.

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Lifeco	(33)	(20)	(11)	(53)	(48)
IGM ¹	(12)	(19)	5	(45)	(17)
	(45)	(39)	(6)	(98)	(65)

¹ Les résultats des deuxième et troisième trimestres de 2025 comprennent des charges respectives de 14 M\$ et de 38 M\$ liées à la quote-part revenant à IGM de l'intéressement aux plus-values à payer en raison de l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue dans Wealthsimple par l'intermédiaire d'une société en commandite gérée par Sagard (charge de 33 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Quatrième trimestre de 2025 par rapport au quatrième trimestre de 2024 et au troisième trimestre de 2025	2025 par rapport à 2024
Bénéfice net	
408 M\$ (0,64 \$ par action), comparativement à 933 M\$ (1,44 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 55,6 % par action, et à 703 M\$ (1,10 \$ par action) au troisième trimestre de 2025.	2 572 M\$ (4,01 \$ par action), comparativement à 2 743 M\$ (4,23 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 5,2 % par action.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	
408 M\$ (0,64 \$ par action), comparativement à 933 M\$ (1,44 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 55,6 % par action, et à 703 M\$ (1,10 \$ par action) au troisième trimestre de 2025.	2 572 M\$ (4,01 \$ par action), comparativement à 2 792 M\$ (4,31 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 7,0 % par action.
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	
867 M\$ (1,36 \$ par action), comparativement à 829 M\$ (1,28 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 6,3 % par action, et à 863 M\$ (1,35 \$ par action) au troisième trimestre de 2025.	3 400 M\$ (5,31 \$ par action), comparativement à 2 971 M\$ (4,58 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 15,9 % par action.
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net et au bénéfice net ajusté liés aux activités poursuivies	
Apport de 645 M\$ au bénéfice net lié aux activités poursuivies, comparativement à 933 M\$ pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 30,9 %, et à 855 M\$ au troisième trimestre de 2025.	Apport de 3 016 M\$ au bénéfice net lié aux activités poursuivies, comparativement à 3 275 M\$ pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 7,9 %.
Apport de 986 M\$ au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies, comparativement à 928 M\$ pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 6,3 %, et à 980 M\$ au troisième trimestre de 2025.	Apport de 3 740 M\$ au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies, comparativement à 3 454 M\$ pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 8,3 %.

Principaux facteurs influant sur le bénéfice

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ LIÉS AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net de la Société a diminué de 525 M\$, ou 56,3 %, et le bénéfice net ajusté a augmenté de 38 M\$, ou 4,6 %, par rapport au trimestre correspondant de 2024.

- **Lifeco** : L'apport au bénéfice net a diminué de 40 M\$, ou 5,3 %, et l'apport au bénéfice net ajusté a augmenté de 96 M\$, ou 12,6 %.
- **IGM** : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement augmenté de 44 M\$, ou 27,7 %, et de 34 M\$, ou 21,8 %.
- **GBL** : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont représenté des montants négatifs respectifs de 195 M\$ et de 15 M\$, comparativement à un apport au bénéfice net et un apport au bénéfice net ajusté qui avaient tous les deux représenté un montant positif de 18 M\$ au trimestre correspondant de 2024.
- **Sagard et Power Sustainable** : Le bénéfice net (activités de gestion d'actifs et d'investissement) comprend un apport positif de 26 M\$ de Sagard et un apport négatif de 139 M\$ de Power Sustainable au quatrième trimestre de 2025, comparativement à un apport positif de 49 M\$ de Sagard et à un apport négatif de 71 M\$ de Power Sustainable au trimestre correspondant de 2024. Le bénéfice net ajusté (activités de gestion d'actifs et d'investissement) comprend un apport positif de 26 M\$ de Sagard et un apport négatif de 21 M\$ de Power Sustainable, comparativement à un apport positif de 33 M\$ de Sagard et à un apport négatif de 43 M\$ de Power Sustainable au trimestre correspondant de 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net de la Société a diminué de 220 M\$, ou 7,9 %, et le bénéfice net ajusté a augmenté de 429 M\$, ou 14,4 %, par rapport à la période correspondante de 2024.

- **Lifeco** : L'apport au bénéfice net a diminué de 17 M\$, ou 0,6 %, et l'apport au bénéfice net ajusté a augmenté de 333 M\$, ou 11,7 %.
- **IGM** : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement augmenté de 107 M\$, ou 18,4 %, et de 99 M\$, ou 16,9 %.
- **GBL** : L'apport au bénéfice net a représenté un montant négatif de 263 M\$ et l'apport au bénéfice net ajusté a représenté un montant négatif de 38 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à un apport au bénéfice net et un apport au bénéfice net ajusté qui avaient représenté des montants positifs respectifs de 31 M\$ et de 75 M\$ pour la période correspondante de 2024.
- **Sagard et Power Sustainable** : Le bénéfice net (activités de gestion d'actifs et d'investissement) comprend un apport positif de 158 M\$ de Sagard et un apport négatif de 169 M\$ de Power Sustainable pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à un apport positif de 81 M\$ de Sagard et à un apport négatif de 178 M\$ de Power Sustainable pour la période correspondante de 2024. Le bénéfice net ajusté (activités de gestion d'actifs et d'investissement) comprend un apport positif de 158 M\$ de Sagard et un apport négatif de 53 M\$ de Power Sustainable, comparativement à un apport positif de 65 M\$ de Sagard et à un apport négatif de 136 M\$ de Power Sustainable pour la période correspondante de 2024.

Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM, de GBL, et de Sagard et Power Sustainable est présentée aux sous-sections Lifeco, Financière IGM, GBL, et Sagard et Power Sustainable, dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après.

Pour une analyse complémentaire des résultats de Lifeco et d'IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

REVUE DES SECTEURS ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Lifeco

APERÇU DES ACTIVITÉS

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de patrimoine et d'actifs, et de la réassurance. Lifeco exerce ses activités principalement aux États-Unis, au Canada et en Europe sous les marques Empower, Canada Vie et Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre principaux secteurs à présenter, soit l'exploitation américaine, l'exploitation canadienne, l'exploitation européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco se concentre sur quatre principaux secteurs d'activité, qui se retrouvent dans ses secteurs opérationnels à présenter : Retraite (répond aux besoins des clients en matière de services de retraite, principalement par l'entremise de relations axées sur les régimes offerts par l'employeur); Gestion du patrimoine (fournit aux clients de détail des solutions de gestion de patrimoine axées sur les conseils, incluant des produits d'épargne et de gestion de patrimoine pour les particuliers); Garanties collectives (fournit des prestations en matière de santé et de mieux-être à grande échelle, principalement par l'entremise de relations axées sur les régimes offerts par l'employeur, incluant les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie); et Assurance et solutions de gestion des risques (incluant les couvertures individuelles d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, les rentes immédiates individuelles et les régimes de retraite individuels, ainsi que les produits de réassurance).

L'exploitation américaine est gérée par Empower, un fournisseur de premier plan de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur dans le secteur public, le secteur à but non lucratif et le secteur des entreprises. Empower comprend : Solutions en milieu de travail – Empower, qui s'aligne sur le secteur d'activité Retraite et offre des services d'épargne, de placement et de consultation par l'entremise de régimes offerts par l'employeur; et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui s'aligne sur le secteur d'activité Gestion du patrimoine et offre des solutions composées de produits individuels ainsi que des produits et des services de gestion de patrimoine aux particuliers, incluant des comptes de retraite individuels et des comptes de placement après impôt. L'exploitation américaine comprend également une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco ainsi que les résultats de Putnam, qui était classée dans les activités abandonnées en 2024.

L'exploitation canadienne est gérée par la Canada Vie, qui offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de quatre secteurs d'activité principaux, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. Elle comprend également une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Retraite, Lifeco offre des produits d'épargne-retraite, de revenus de retraite et de rentes ainsi que d'autres produits spécialisés à l'intention des clients collectifs au Canada. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Gestion du patrimoine, la Canada Vie offre des produits et des services de gestion de patrimoine axés sur l'épargne et le revenu à des clients individuels. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Garanties collectives, la Canada Vie offre à des clients collectifs au Canada des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et dentaire, et d'assurance créances. Le secteur d'activité Assurance et rentes offre à des clients individuels des produits et des services individuels d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuelles.

L'exploitation européenne comprend quatre secteurs d'activité distincts, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes, et elle exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande. Elle comprend une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur d'activité Retraite comprend les activités liées aux produits de retraite collectifs en Irlande, et le secteur d'activité Garanties collectives comprend les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie au Royaume-Uni et en Irlande. Le secteur d'activité Gestion du patrimoine comprend les produits de placement offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne. Le secteur d'activité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut les activités de réassurance de Lifeco sous le secteur d'activité Assurance et solutions de gestion des risques, qui exerce principalement ses activités aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Elle comprend également une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales et englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. En juin 2025, Lifeco a annoncé que le secteur d'activité Solutions de gestion du capital et des risques a cessé d'accepter les nouvelles affaires de réassurance du risque de mortalité pour ses activités d'assurance-vie traditionnelle aux États-Unis afin de mettre davantage l'accent sur les principaux marchés des solutions structurées, de la réassurance couvrant le risque de longévité et de la rétrocession relative aux catastrophes.

Le secteur Exploitation générale comprend les résultats d'exploitation des activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principaux secteurs d'activité, notamment certaines charges indirectes, une certaine partie du bénéfice relatif au surplus, certaines charges financières et certains impôts connexes qui ne sont pas directement liés aux activités des principales unités d'exploitation, les résultats de PanAgora, le revenu de dividendes provenant des participations dans Franklin Templeton, et les résultats du portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine, incluant un bloc de polices d'assurance-vie conservé, principalement constitué de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life Insurance Company, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie rétrocédé et des produits assortis d'une GRV.

Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur Lifeco.

RÉSULTATS

Apport à Power Corporation

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Participation directe moyenne (%)	68,7	68,8	68,2	68,6	68,2
Apport au bénéfice					
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	649	765	735	2 621	2 661
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	823	822	749	3 138	2 810
Dividendes reçus				1 544	1 411
Aux				31 décembre 2025	31 décembre 2024
Apport aux bilans de la société de portefeuille					
Valeur comptable de la participation dans Lifeco				17 237	17 108
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille				58,4	59,6
Juste valeur de la participation dans Lifeco				42 147	30 292
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur				69,2	67,7

Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :					
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies					
Tel qu'il a été présenté par Lifeco	856	842	760	3 191	2 858
Incidence de la consolidation ¹	(33)	(20)	(11)	(53)	(48)
	823	822	749	3 138	2 810
Ajustements					
Tels qu'ils ont été présentés par Lifeco	(135)	(47)	1	(473)	(123)
Incidence de la consolidation ²	(39)	(10)	(15)	(44)	(26)
	(174)	(57)	(14)	(517)	(149)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	649	765	735	2 621	2 661
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées - Putnam	-	-	-	-	(48)
Bénéfice net	649	765	735	2 621	2 613

¹ L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant un ajustement au titre des participations de Lifeco dans PPSIE, PSM et SHMI et une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières.

² Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^{1 2}	1,36	1,33	1,20	5,03	4,50
Ajustements ³	(0,21)	(0,08)	–	(0,74)	(0,20)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ¹	1,15	1,25	1,20	4,29	4,30
Bénéfice net¹	1,15	1,25	1,20	4,29	4,23

1 Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

2 Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental par action ordinaire », un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR dans la partie B du présent rapport de gestion.

3 Se reporter à la section Ajustements ci-après.

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024 (montants retraités) ¹	31 décembre 2025	31 décembre 2024 (montants retraités) ¹
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies^{2 3}					
Exploitation américaine	440	436	381	1 582	1 408
Exploitation canadienne	400	371	362	1 462	1 418
Exploitation européenne	256	266	260	1 023	946
Solutions de gestion du capital et des risques	258	265	232	965	856
Exploitation générale	(109)	(113)	(120)	(383)	(436)
	1 245	1 225	1 115	4 649	4 192
Ajustements⁴					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ⁵	(61)	40	38	(216)	214
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ⁵	(27)	(25)	16	(87)	(149)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences	(73)	(56)	(30)	(260)	(112)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions	(36)	(37)	(37)	(148)	(148)
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales	–	11	14	22	14
	(197)	(67)	1	(689)	(181)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies²					
Exploitation américaine	417	376	333	1 436	1 229
Exploitation canadienne	425	483	377	1 464	1 640
Exploitation européenne	128	188	339	609	930
Solutions de gestion du capital et des risques	203	280	203	861	656
Exploitation générale	(125)	(169)	(136)	(410)	(444)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies²	1 048	1 158	1 116	3 960	4 011
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	–	–	–	–	(115)
Profit net lié à la cession d'activités abandonnées – Putnam	–	–	–	–	44
Bénéfice net²	1 048	1 158	1 116	3 960	3 940

1 Au premier trimestre de 2025, Lifeco a bonifié les informations présentées à l'égard des classements des secteurs et des secteurs d'activité, et elle a retraité les résultats comparatifs de 2024 afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Se reporter à la section Sommaire des reclassements au titre du bénéfice dans la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.

2 Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

3 Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental (la perte fondamentale) », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement par secteur.

4 Se reporter à la section Ajustements ci-après. Désigné par Lifeco comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ». Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion.

5 Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, y compris une définition de ces ajustements.

Quatrième trimestre de 2025 par rapport au quatrième trimestre de 2024 et au troisième trimestre de 2025	2025 par rapport à 2024
Bénéfice net	
1 048 M\$ (1,15 \$ par action), comparativement à 1 116 M\$ (1,20 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 4,2 % par action, et à 1 158 M\$ (1,25 \$ par action) au troisième trimestre de 2025.	3 960 M\$ (4,29 \$ par action), comparativement à 3 940 M\$ (4,23 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 1,4 % par action.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	
1 048 M\$ (1,15 \$ par action), comparativement à 1 116 M\$ (1,20 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 4,2 % par action, et à 1 158 M\$ (1,25 \$ par action) au troisième trimestre de 2025.	3 960 M\$ (4,29 \$ par action), comparativement à 4 011 M\$ (4,30 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 0,2 % par action.
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	
1 245 M\$ (1,36 \$ par action), comparativement à 1 115 M\$ (1,20 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 13,3 % par action, et à 1 225 M\$ (1,33 \$ par action) au troisième trimestre de 2025.	4 649 M\$ (5,03 \$ par action), comparativement à 4 192 M\$ (4,50 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 11,8 % par action.

ÉTATS-UNIS (ACTIVITÉS POURSUIVIES)

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 63 M\$ US (84 M\$ CA) par rapport au trimestre correspondant de 2024, pour s'établir à 300 M\$ US (417 M\$ CA). Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 317 M\$ US (440 M\$ CA), soit une augmentation de 45 M\$ US (59 M\$ CA) par rapport au trimestre correspondant de 2024. L'augmentation est principalement attribuable à :

- une hausse des honoraires et des produits sur marge découlant de la hausse du volume de l'actif, en raison des niveaux élevés des marchés boursiers et de la croissance du nombre de participants dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine;
- des ajustements fiscaux favorables dans le secteur d'activité Retraite;
- partiellement contrebalancés par une hausse des charges d'exploitation engagées pour soutenir la croissance enregistrée dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant négatif de 17 M\$ US (23 M\$ CA), comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 35 M\$ US (48 M\$ CA) pour le trimestre correspondant de 2024. La diminution des ajustements négatifs est principalement attribuable à la nature non récurrente des cotisations à un fonds de garantie associées à des activités acquises au quatrième trimestre de 2024 qui ont été comptabilisées dans le secteur d'activité Retraite, ainsi qu'à un raffinement des modèles au cours de l'exercice considéré, qui a été comptabilisé dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les charges de restructuration générales et la hausse des charges d'intégration.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 135 M\$ US (207 M\$ CA) par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 1 031 M\$ US (1 436 M\$ CA). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 136 M\$ US (1 582 M\$ CA), soit une augmentation de 108 M\$ US (174 M\$ CA) par rapport à la période correspondante de 2024. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le trimestre, partiellement contrebalancés par l'accroissement des incidences liées au crédit sur les actifs investis dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant négatif de 105 M\$ US (146 M\$ CA), comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 132 M\$ US (179 M\$ CA) pour la période correspondante de 2024. La diminution des ajustements négatifs est principalement attribuable à :

- la nature non récurrente des charges d'intégration et de restructuration liées à Prudential engagées à l'exercice précédent;
- un raffinement des modèles au cours de l'exercice considéré, qui a été comptabilisé dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine;
- des ajustements fiscaux favorables comptabilisés pour l'exercice considéré dans le secteur d'activité Retraite;
- partiellement contrebalancés par la hausse des cotisations à un fonds de garantie au cours de l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent.

CANADA

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a augmenté de 48 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024, pour s'établir à 425 M\$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 38 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024, pour s'établir à 400 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- des résultats favorables au chapitre des garanties collectives et de l'assurance individuelle;
- une hausse des honoraires découlant de la hausse de l'actif, en raison de l'appréciation des marchés;
- des modifications de certaines estimations liées à l'impôt;
- partiellement contrebalancés par la baisse du bénéfice relatif au surplus découlant de la diminution des taux d'intérêt.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant positif de 25 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 15 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 30 M\$, comparativement à un montant positif de 9 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024, principalement en raison du rendement plus favorable des actions de sociétés fermées et de l'incidence plus favorable des écarts de crédit, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence moins favorable des taux d'intérêt.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 176 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 1 464 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 44 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 1 462 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- la hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au chapitre de l'invalidité de longue durée;
- la hausse du bénéfice du secteur d'activité Retraite attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- des modifications de certaines estimations liées à l'impôt;
- partiellement contrebalancées par la baisse du bénéfice relatif au surplus découlant de la diminution des taux d'intérêt.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant positif de 2 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 222 M\$ pour la période correspondante de 2024, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une provision pour restructuration comptabilisée au deuxième trimestre de 2025.
- L'incidence moins favorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la section Révision des hypothèses et mesures prises par la direction dans la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.
- Les incidences moins favorables des taux d'intérêt et des actions de sociétés ouvertes.
- Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'amélioration des écarts de crédit et du rendement des actions de sociétés fermées.

EUROPE

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 211 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024, pour s'établir à 128 M\$. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a diminué de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024, pour s'établir à 256 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- la baisse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives découlant des résultats défavorables au chapitre des garanties collectives au Royaume-Uni, partiellement contrebalancés par les résultats favorables au chapitre de la mortalité à l'égard des produits collectifs en Irlande;
- la baisse du bénéfice du secteur d'activité Assurance et rentes découlant des résultats moins favorables au chapitre de l'assurance individuelle en Irlande et de la baisse des commissions de montage de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni;
- partiellement contrebalancées par la hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine en raison de la hausse des honoraires découlant de la croissance des actifs des clients et par l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant négatif de 128 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 79 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024, principalement en raison des facteurs suivants :

- L'incidence défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la section Révision des hypothèses et mesures prises par la direction dans la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.
- L'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, comparativement à une incidence favorable à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sans risque.
- Les incidences défavorables de la transformation des activités et d'autres incidences défavorables, principalement en raison de la hausse des charges de restructuration.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 321 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 609 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 77 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 1 023 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- la hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au Royaume-Uni et en Irlande;
- la hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine en raison de la hausse des honoraires découlant de la croissance des actifs des clients;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité;
- partiellement contrebalancées par la baisse du bénéfice relatif au surplus découlant des dividendes versés à la société de portefeuille mère et par la baisse des profits liés aux activités de négociation.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant négatif de 414 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 16 M\$ pour la période correspondante de 2024, principalement en raison des facteurs suivants :

- L'incidence plus défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la section Révision des hypothèses et mesures prises par la direction dans la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.
- L'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, comparativement à une incidence favorable à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence de la réduction des écarts de crédit au Royaume-Uni et des fluctuations des taux d'intérêt sans risque.
- Les incidences défavorables de la transformation des activités et d'autres incidences défavorables, principalement en raison de la hausse des charges de restructuration.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net s'est établi à 203 M\$, soit un montant comparable à celui du trimestre correspondant de 2024. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024, pour s'établir à 258 M\$, principalement en raison de la croissance des nouvelles affaires au sein des Solutions de gestion du capital et des résultats légèrement défavorables au chapitre de l'assurance découlant du caractère saisonnier des activités au quatrième trimestre et de l'avantage conféré par un portefeuille diversifié.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant négatif de 55 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 29 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024, principalement en raison de l'incidence défavorable d'une mesure prise par la direction relativement à un ancien portefeuille international de produits d'assurance, ainsi que de l'incidence des taux d'intérêt et des écarts de crédit par rapport aux attentes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a augmenté de 205 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 861 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 965 M\$, soit une augmentation de 109 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le trimestre.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant négatif de 104 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 200 M\$ pour la période correspondante de 2024, principalement en raison de la variation de l'incidence nette de la révision des hypothèses actuarielles, ainsi que de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit par rapport aux attentes. Se reporter à la section Révision des hypothèses et mesures prises par la direction dans la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lié aux activités poursuivies lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction de Lifeco. Se reporter aux analyses détaillées présentées précédemment dans chacun des secteurs opérationnels de Lifeco.

En 2025, les ajustements représentant une incidence défavorable nette de 689 M\$ après impôt sur le bénéfice comprennent ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2025, les ajustements comprennent une incidence défavorable nette de 197 M\$, incluant les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 73 M\$ après impôt (montant négatif de 91 M\$ avant impôt), l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 61 M\$ après impôt (montant négatif de 84 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 36 M\$ après impôt (montant négatif de 49 M\$ avant impôt), et la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 27 M\$ après impôt (montant négatif de 28 M\$ avant impôt).
- Au troisième trimestre de 2025, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 67 M\$, incluant les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 56 M\$ après impôt (montant négatif de 68 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 37 M\$ après impôt (montant négatif de 47 M\$ avant impôt), et la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 25 M\$ après impôt (montant négatif de 25 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 40 M\$ après impôt (montant positif de 47 M\$ avant impôt) et par l'incidence favorable des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales représentant un montant de 11 M\$.
- Au deuxième trimestre de 2025, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 255 M\$, incluant les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences¹ représentant un montant négatif de 121 M\$ après impôt (montant négatif de 181 M\$ avant impôt), l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 104 M\$ après impôt (montant négatif de 116 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 38 M\$ après impôt (montant négatif de 51 M\$ avant impôt), et la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 3 M\$ après impôt (montant négatif de 5 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence favorable des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales représentant un montant de 11 M\$.
- Au premier trimestre de 2025, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 170 M\$, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 91 M\$ après impôt (montant négatif de 113 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 37 M\$ après impôt (montant négatif de 51 M\$ avant impôt), la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 32 M\$ après impôt (montant négatif de 42 M\$ avant impôt), et les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 10 M\$ après impôt (montant négatif de 13 M\$ avant impôt).

En 2024, les ajustements représentant une incidence défavorable nette de 181 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2024, les ajustements comprenaient une incidence favorable nette de 1 M\$, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 38 M\$ après impôt (montant positif de 59 M\$ avant impôt), la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant positif de 16 M\$ après impôt (montant positif de 21 M\$ avant impôt), ainsi que l'incidence favorable des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales représentant un montant de 14 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 37 M\$ après impôt (montant négatif de 51 M\$ avant impôt), et par les incidences de la transformation des activités représentant un montant négatif de 30 M\$ après impôt (montant négatif de 34 M\$ avant impôt).
- Au troisième trimestre de 2024, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 202 M\$, incluant la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 203 M\$ après impôt (montant négatif de 235 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 36 M\$ après impôt (montant négatif de 47 M\$ avant impôt), et les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 4 M\$ après impôt (montant négatif de 7 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 41 M\$ après impôt (montant positif de 46 M\$ avant impôt).

¹ Comprend la reprise de provisions au titre des dépôts non réclamés par les actionnaires, actuels et anciens, relativement à l'acquisition de la Corporation Financière Canada Vie en 2003 qui est comptabilisée dans l'exploitation générale au deuxième trimestre de 2025.

- Au deuxième trimestre de 2024, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 33 M\$, incluant les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 29 M\$ après impôt (montant négatif de 35 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 37 M\$ après impôt (montant négatif de 52 M\$ avant impôt), et une incidence défavorable de 34 M\$ au titre des modifications aux lois fiscales¹. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant positif de 39 M\$ après impôt (montant positif de 1 M\$ avant impôt), ainsi que par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 28 M\$ après impôt (montant positif de 45 M\$ avant impôt).
- Au premier trimestre de 2024, les ajustements comprenaient une incidence favorable nette de 53 M\$, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 107 M\$ après impôt (montant positif de 136 M\$ avant impôt), ainsi que l'incidence favorable des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales¹ représentant un montant de 34 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 1 M\$ après impôt (montant positif de 3 M\$ avant impôt), par les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 49 M\$ après impôt (montant négatif de 67 M\$ avant impôt) et par l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 38 M\$ après impôt (montant négatif de 50 M\$ avant impôt).

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel de Lifeco. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats annuels de Lifeco. Il est possible d'obtenir le plus récent rapport de gestion annuel de Lifeco dans le profil de la société sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Financière IGM

APERÇU DES ACTIVITÉS

IGM est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels partout dans le monde. Les activités principales d'IGM se composent du gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et du gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage les filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM. IGM compte trois secteurs à présenter, soit Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Activités internes et autres.

Le secteur Gestion de patrimoine reflète les activités des entreprises principales et des investissements stratégiques, qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes aux ménages de clients de détail. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine, une organisation de distribution au détail qui offre des services aux ménages canadiens par l'entremise de son courtier en placement et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. IG Gestion de patrimoine fournit à sa clientèle des conseils personnalisés, des services complets de planification financière, d'assurance et de prêts hypothécaires, ainsi que des solutions de placement gérées par des professionnels. IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification qui leur permettent de synchroniser leur vie financière. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment les services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire, ainsi que l'investissement stratégique d'IGM dans Rockefeller (classé en tant que participation dans une entreprise associée) et celui dans Wealthsimple (classé par IGM comme une participation à la JVAERG).

Le secteur Gestion d'actifs reflète les activités des entreprises principales et des investissements stratégiques, qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements. Ce secteur comprend les activités de Placements Mackenzie, qui offre des services de gestion de placements destinés à une gamme de fonds d'investissement distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, ainsi qu'au moyen de mandats de conseiller institutionnel pour des institutions financières, des fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui offre des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats de placement grâce à une structure d'équipes spécialisées et à une multitude de canaux de distribution. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques d'IGM dans ChinaAMC et Northleaf, qui sont classés comme des participations dans des entreprises associées.

Le secteur Activités internes et autres représente principalement les investissements effectués par IGM dans Lifeco et les Fonds Portage Ventures (se reporter à la section Sagard et Power Sustainable), ainsi que le capital non attribué d'IGM et les écritures d'élimination liées à la consolidation.

Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur IGM.

¹ La Loi sur l'IMM a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. L'incidence défavorable comptabilisée au deuxième trimestre de 2024 comprenait l'incidence rétroactive de 34 M\$ pour le premier trimestre de 2024 découlant de l'adoption de la loi par le Canada au cours du deuxième trimestre. Le bénéfice net ajusté pour le premier trimestre de 2024 a été présenté sur une base pro forma, comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024, reflétant ainsi l'incidence de 34 M\$ sur le bénéfice net ajusté. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails.

RÉSULTATS

Apport à Power Corporation

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Participation directe moyenne (%)	62,9	62,5	62,2	62,6	62,3
Apport au bénéfice					
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	191	168	180	658	583
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	178	169	161	640	569
Dividendes reçus				333	333
Aux				31 décembre 2025	31 décembre 2024
Apport aux bilans de la société de portefeuille					
Valeur comptable de la participation dans IGM				4 337	4 094
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille				14,7	14,3
Juste valeur de la participation dans IGM				9 144	6 792
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur				15,0	15,2

Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :					
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies					
Tel qu'il a été présenté par IGM ¹	190	188	156	685	586
Incidence de la consolidation ²	(12)	(19)	5	(45)	(17)
	178	169	161	640	569
Ajustements					
Tels qu'ils ont été présentés par IGM	13	(2)	3	5	(3)
Incidence de la consolidation ³	–	1	16	13	17
	13	(1)	19	18	14
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	191	168	180	658	583
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées					
Incidence de la consolidation ⁴	–	–	–	–	(1)
Bénéfice net	191	168	180	658	582

1 Selon le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

2 L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières.

3 Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

4 Représente la quote-part revenant à IGM des activités abandonnées de Lifeco.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par IGM

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Bénéfice net ajusté ^{1 2}	1,27	1,27	1,05	4,61	3,95
Ajustements ^{3 4}	0,09	(0,01)	0,02	0,03	(0,02)
Bénéfice net ^{1 5}	1,36	1,26	1,07	4,64	3,93

1 Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

2 Le bénéfice net ajusté par action est un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières dans la partie C du présent rapport de gestion.

3 Se reporter à la section Ajustements ci-après.

4 Désigné comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

5 Bénéfice par action dilué.

Apport au bénéfice net ajusté par secteur et au bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par IGM

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Gestion de patrimoine ¹	178	158	133	591	478
Gestion d'actifs ¹	88	110	87	377	350
Activités internes et autres ¹	35	33	30	125	111
Bénéfice net ajusté ^{2 3}	301	301	250	1 093	939
Ajustements ^{3 4}	21	(3)	5	8	(5)
Bénéfice net ²	322	298	255	1 101	934

1 La dette et les charges d'intérêts sont attribuées à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par IGM i) de la capacité à assurer le service de la dette et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré.

2 Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

3 Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement. IGM n'affecte pas les ajustements aux secteurs.

4 Désigné comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

Quatrième trimestre de 2025 par rapport au quatrième trimestre de 2024 et au troisième trimestre de 2025**2025 par rapport à 2024****Bénéfice net**

322 M\$ (1,36 \$ par action), comparativement à 255 M\$ (1,07 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 27,1 % par action, et à 298 M\$ (1,26 \$ par action) au troisième trimestre de 2025.

1 101 M\$ (4,64 \$ par action), comparativement à 934 M\$ (3,93 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 18,1 % par action.

Bénéfice net ajusté

301 M\$ (1,27 \$ par action), comparativement à 250 M\$ (1,05 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 21,0 % par action, et à 301 M\$ (1,27 \$ par action) au troisième trimestre de 2025.

1 093 M\$ (4,61 \$ par action), comparativement à 939 M\$ (3,95 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 16,7 % par action.

Le bénéfice net ajusté exclut des ajustements représentant une incidence favorable de 8 M\$ sur le bénéfice au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, incluant une incidence favorable de 21 M\$ sur le bénéfice au quatrième trimestre, comparativement à des ajustements représentant une incidence défavorable de 5 M\$ sur le bénéfice pour l'exercice 2024. Ces ajustements ne sont pas affectés aux secteurs. Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté de chaque secteur sont résumés ci-après.

GESTION DE PATRIMOINE

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 45 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024, pour s'établir à 178 M\$. Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion de patrimoine comprend un apport positif de 11 M\$ des investissements stratégiques, comparativement à un apport négatif de 2 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024. L'apport d'IG Gestion de patrimoine au bénéfice net ajusté a augmenté de 32 M\$, pour s'établir à 167 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une augmentation de 41 M\$ des produits tirés des honoraires de consultation, qui se sont chiffrés à 383 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 13,2 % de l'actif sous services-conseils ¹ moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux des honoraires de consultation. Le taux moyen des honoraires de consultation pour le trimestre s'est établi à 96,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 97,7 points de base pour le trimestre correspondant de 2024. Les taux des honoraires sont déterminés en fonction du volume de l'actif sous services-conseils des clients, et le taux moyen fluctue en fonction des variations de l'actif sous services-conseils d'un client donné et de la composition des produits.
- Une augmentation de 34 M\$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, qui se sont chiffrés à 300 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 13,1 % de l'actif géré ¹ moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour le trimestre s'est établi à 85,3 points de base de l'actif géré, comparativement à 85,5 points de base pour le trimestre correspondant de 2024.
- Une augmentation de 11 M\$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 53 M\$, principalement en raison de la hausse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et de la hausse des produits tirés de la distribution des produits d'assurance.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 33 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 307 M\$ pour le trimestre, incluant la rémunération versée aux conseillers, dont la plus grande part varie directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 25 M\$ pour se chiffrer à 203 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif sous services-conseils. Les versements liés à la rémunération fondée sur les ventes sont calculés en fonction du montant net des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients et sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat auprès de clients. La rémunération fondée sur les ventes a augmenté de 3 M\$ pour se chiffrer à 30 M\$. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires ont augmenté de 5 M\$ pour se chiffrer à 74 M\$ au cours du trimestre, principalement en raison de la hausse de la rémunération versée en contrepartie de la distribution de produits d'assurance.
- Une augmentation de 7 M\$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller, qui se sont établies à 57 M\$, principalement en raison des variations de l'actif géré.
- Une augmentation de 11 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 61 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 113 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 591 M\$. Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion de patrimoine comprend un apport positif de 9 M\$ des investissements stratégiques, comparativement à un apport négatif de 12 M\$ pour la période correspondante de 2024. L'apport d'IG Gestion de patrimoine au bénéfice net ajusté a augmenté de 92 M\$, pour s'établir à 582 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une augmentation de 145 M\$ des produits tirés des honoraires de consultation, qui se sont chiffrés à 1 440 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 12,9 % de l'actif sous services-conseils moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux des honoraires de consultation, ainsi que par le jour civil de moins pour l'exercice 2025 par rapport à la période correspondante de 2024. Le taux moyen des honoraires de consultation pour l'exercice s'est établi à 97,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 98,8 points de base pour la période correspondante de 2024.
- Une augmentation de 118 M\$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, qui se sont chiffrés à 1 113 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 12,5 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour l'exercice s'est établi à 85,2 points de base de l'actif géré, comparativement à 85,6 points de base pour la période correspondante de 2024.
- Une augmentation de 25 M\$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 180 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le trimestre.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 119 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 1 153 M\$ pour l'exercice. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 97 M\$ pour s'établir à 762 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué ci-dessus pour le trimestre. La rémunération fondée sur les ventes a augmenté de 10 M\$ pour se chiffrer à 115 M\$. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires ont augmenté de 12 M\$ pour se chiffrer à 276 M\$ au cours de l'exercice, principalement en raison du même facteur que celui évoqué ci-dessus pour le trimestre.

¹ Se reporter à la section Autres mesures.

- Une augmentation de 25 M\$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller, qui se sont établies à 216 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué ci-dessus pour le trimestre.
- Une augmentation de 13 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont chiffrées à 475 M\$, comprenant les coûts engagés pour soutenir la fonction de gestion de patrimoine et les autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que des charges liées aux autres unités d'exploitation fonctionnelles et des charges de la société.
- Une diminution de 4 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 8 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent des profits et des pertes latents sur les placements dans des fonds exclusifs, des produits de placement tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des titres et d'autres produits qui ne sont pas liés aux principales activités d'IG Gestion de patrimoine. Ils comprennent également une charge provenant du secteur Activités internes et autres visant l'utilisation de capital non attribué.
- Une augmentation de 34 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 212 M\$.

GESTION D'ACTIFS

Le secteur Gestion d'actifs comprend les honoraires provenant des fonds d'investissement d'IGM, du secteur Gestion de patrimoine et de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024, pour s'établir à 88 M\$. Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion d'actifs comprend un apport positif de 28 M\$ des investissements stratégiques, soit une augmentation de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024. Le bénéfice net ajusté de Mackenzie a diminué de 2 M\$, pour s'établir à 60 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une augmentation de 12 M\$ des charges, qui se sont établies à 134 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 6 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires et d'une augmentation de 6 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien par rapport au trimestre correspondant de 2024. L'augmentation des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires est principalement attribuable à la hausse des commissions versées aux intermédiaires, ce qui cadre avec la hausse des ventes nettes de fonds d'investissement. Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris les processus technologiques et d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne, de même que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces charges incluent principalement des charges liées à la rémunération et à la technologie et d'autres charges liées aux fournisseurs de services.
- Une diminution de 7 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 2 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs, qui sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus au fur et à mesure que des investisseurs tiers effectuent des souscriptions.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 16 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, qui se sont chiffrés à 221 M\$. Les honoraires de gestion d'actifs nets - tierces parties se sont chiffrés à 185 M\$, soit une augmentation de 12 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024, principalement en raison d'une hausse de 15,2 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux des honoraires de gestion d'actifs nets. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 49,0 points de base, comparativement à 52,8 points de base pour le trimestre correspondant de 2024. La diminution du taux est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, incluant l'incidence de la proportion accrue de produits tarifés autres que de détail. Les honoraires de gestion d'actifs - Gestion de patrimoine se sont établis à 35 M\$, soit une augmentation de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 27 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 377 M\$. Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion d'actifs comprend un apport positif de 138 M\$ des investissements stratégiques, comparativement à 116 M\$ pour la période correspondante de 2024. Le bénéfice net ajusté de Mackenzie a augmenté de 5 M\$, pour s'établir à 239 M\$, principalement en raison du facteur suivant :

- Une augmentation de 51 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, qui se sont chiffrés à 834 M\$. Les honoraires de gestion d'actifs nets - tierces parties se sont chiffrés à 701 M\$, soit une augmentation de 39 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, principalement en raison d'une hausse de 11,4 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux des honoraires de gestion d'actifs nets, ainsi que par le jour civil de moins pour l'exercice 2025. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 50,0 points de base, comparativement à 52,9 points de base pour la période correspondante de 2024. La diminution du taux est principalement attribuable au même facteur que celui évoqué ci-dessus pour le trimestre. Les honoraires de gestion d'actifs - Gestion de patrimoine se sont établis à 133 M\$, soit une augmentation de 12 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024.

Ce facteur a été partiellement contrebalancé par les éléments suivants :

- Une augmentation de 36 M\$ des charges, qui se sont établies à 499 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 23 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien et d'une augmentation de 13 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires au cours de l'exercice. L'augmentation des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires est principalement attribuable au même facteur que celui évoqué ci-dessus pour le trimestre.
- Une diminution de 9 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 15 M\$.
- Une augmentation de 2 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 86 M\$.

ACTIF GÉRÉ ET ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS

L'actif sous services-conseils est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs et un indicateur additionnel des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

(en milliards de dollars)	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	30 septembre 2024
Gestion de patrimoine				
Actif géré d'IG Gestion de patrimoine	138,7	138,0	123,2	120,8
Autres éléments de l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	20,2	17,9	17,2	15,6
Actif sous services-conseils	158,9	155,9	140,4	136,4
Gestion d'actifs				
Actif géré de tiers	151,2	146,7	129,9	128,5
Comptes gérés à titre de sous-conseiller et actif géré du secteur Gestion de patrimoine	92,8	92,8	83,4	83,6
Actif géré	244,0	239,5	213,3	212,1
Données consolidées ¹				
Actif géré	289,9	284,7	253,1	249,3
Actif géré et actif sous services-conseils ²	310,1	302,6	270,4	264,9

1 Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues au sein des activités principales d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

2 Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen.

(en milliards de dollars)	2025				2024			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Gestion de patrimoine								
Actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	157,8	150,5	141,2	142,5	139,4	132,9	128,1	124,0
Actif géré d'IG Gestion de patrimoine	139,5	133,0	124,5	125,5	123,3	117,7	113,5	110,0
Gestion d'actifs								
Actif géré de tiers	149,7	141,2	132,7	132,2	130,0	125,7	122,8	121,0
Total de l'actif géré	243,2	230,7	217,9	217,5	213,9	207,5	201,8	198,9
Données consolidées ¹								
Actif géré	289,2	274,2	257,2	257,7	253,3	243,4	236,3	231,0
Actif géré et actif sous services-conseils ²	307,5	291,7	273,8	274,7	269,3	258,6	250,9	245,0

1 Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues au sein des activités principales d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

2 Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction d'IGM.

Pour 2025, le bénéfice net ajusté exclut une incidence favorable de 8 M\$ après impôt (26 M\$ avant impôt) comprenant les éléments suivants :

- Un profit de 26 M\$ après impôt (44 M\$ avant impôt) à la vente partielle de la participation dans des entreprises associées, déduction faite des coûts non récurrents, comptabilisé au quatrième trimestre.
- La quote-part revenant à IGM des ajustements d'un montant négatif de 18 M\$ de Lifeco, dont une tranche de 5 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre.

Pour 2024, le bénéfice net ajusté excluait une incidence défavorable de 5 M\$ après impôt (10 M\$ avant impôt) comprenant les éléments suivants :

- Une incidence favorable de 5 M\$ se rapportant à l'avantage tiré d'une transaction de consolidation des pertes fiscales qu'IGM avait conclue avec une filiale de la Société, lequel avait été comptabilisé au quatrième trimestre.
- La quote-part revenant à IGM des coûts non récurrents de refinancement de la dette de Rockefeller d'un montant négatif de 3 M\$ comptabilisé au deuxième trimestre, lesquels étaient liés au remboursement anticipé de l'une des facilités de financement de Rockefeller.
- La quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco d'un montant négatif de 7 M\$, dont une tranche de nil avait été comptabilisée au quatrième trimestre.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel d'IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats annuels d'IGM. Il est possible d'obtenir le plus récent rapport de gestion annuel d'IGM dans le profil de la société sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

GBL

APERÇU DES ACTIVITÉS

GBL est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme et s'appuie sur un actionnariat familial stable. GBL vise à générer une croissance significative en fournissant des rendements attrayants à ses actionnaires par l'entremise d'une combinaison d'éléments, soit la croissance de la valeur de son actif net par action, la durabilité de son dividende et les rachats d'actions. Le portefeuille de GBL est composé de sociétés d'envergure mondiale, chefs de file dans leur secteur, auprès desquelles GBL peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel engagé.

Au 31 décembre 2025, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les entités suivantes (participation en %) :

ACTIFS COTÉS

▪ SGS (SIX : SGSN) (14,3 %) - solutions de contrôle, d'inspection et de certification	▪ Umicore (EBR : UMI) (8,0 %) - catalyseurs automobiles, matériaux de cathode pour batteries et recyclage des métaux précieux
▪ Pernod Ricard (EPA : RI) (6,8 %) - spiritueux premium	▪ Concentrix (Nasdaq : CNXC) (14,1 %) - fournisseur mondial de solutions et de technologies en matière d'expérience client
▪ Imerys (EPA : NK) (54,7 %) - solutions de produits minéraux industriels de spécialité	▪ Ontex (EBR : ONTEX) (19,98 %) - fournisseur de solutions d'hygiène personnelle
▪ adidas (XETR : ADS) (3,5 %) - conception, développement et distribution d'articles de sport	

ACTIFS PRIVÉS DIRECTS

▪ Affidea (99,2 %) - fournisseur de services de diagnostic avancé et de soins à des patients externes	▪ Parques Reunidos (23,0 %) - exploitant de parcs de loisirs
▪ Sanoptis (84,3 %) - fournisseur de services ophtalmologiques	▪ Canyon (52,4 %) - fabricant de vélos haut de gamme vendus directement aux consommateurs
▪ Voodoo (14,9 %) - concepteur et éditeur de jeux mobiles	

Par l'entremise de GBL Capital et de Sienna Investment Managers, GBL exerce des activités liées à la gestion d'actifs privés indirects et à la gestion d'actifs pour le compte de tiers. GBL Capital effectue des placements dans des fonds gérés à l'externe ainsi que des placements conjoints directs répartis dans des fonds de rachat, de capital de risque et de croissance, d'instruments de crédit privé et de couverture.

Au 31 décembre 2025, la valeur de l'actif net déclarée par GBL (se reporter à la section Autres mesures) s'établissait à 14 035 M€, ou 105,37 € par action, comparativement à 15 681 M€, ou 113,30 € par action, au 31 décembre 2024.

RÉSULTATS

Apport à Power Corporation

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Participation directe moyenne (%) ¹	17,1	17,1	16,5	16,9	16,1
Apport au bénéfice					
Bénéfice net (perte nette)	(195)	(78)	18	(263)	31
Bénéfice net (perte nette) ajusté	(15)	(11)	18	(38)	75
Total des dividendes reçus ²				175	92
Aux				31 décembre 2025	31 décembre 2024
Apport aux bilans de la société de portefeuille					
Valeur comptable de la participation dans GBL				3 291	3 683
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille				11,1	12,8
Juste valeur de la participation dans GBL				2 691	2 162
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur				4,4	4,8

1 La participation directe moyenne présentée ne tient pas compte de l'incidence des actions propres détenues par GBL. L'intérêt économique moyen, incluant l'incidence des actions propres, s'est établi à 18,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (17,9 % en 2024).

2 Les dividendes reçus de Parjointco se sont chiffrés à 112 M€ pour la période close le 31 décembre 2025, comparativement à 62 M€ pour la période close le 31 décembre 2024.

Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation					
Bénéfice net (perte nette) ajusté	(15)	(11)	18	(38)	75
Ajustements					
Charge pour perte de valeur et autres charges et reclassement de l'écart de change se rapportant à Imerys	(155)	–	–	(155)	(44)
Perte liée au désinvestissement partiel du portefeuille de GBL Capital et de Sienna Investment Managers	(25)	(67)	–	(92)	–
Profit d'Affidea lié à la modification de sa dette	–	–	–	22	–
	(180)	(67)	–	(225)	(44)
Bénéfice net (perte nette)	(195)	(78)	18	(263)	31

Apport au bénéfice net (à la perte nette), tel qu'il a été présenté par GBL

(en millions d'euros)	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées de :					
Imerys	(285)	21	27	(225)	(52)
Affidea	(23)	20	1	54	(15)
Sanoptis	33	(34)	(36)	(71)	(75)
Canyon	(6)	2	(19)	(6)	(19)
Parques Reunidos/Piolin II	(13)	14	(18)	(4)	(25)
GBL Capital et Sienna Investment Managers	(14)	2	(1)	(29)	18
	(308)	25	(46)	(281)	(168)
Dividendes nets tirés des placements :					
SGS	–	–	–	98	126
Pernod Ricard	40	–	40	81	81
adidas	–	–	–	11	6
Umicore	–	–	–	10	31
Concentrix	–	3	1	10	10
Autres	1	–	–	1	1
	41	3	41	211	255
Autres produits financiers (charges financières)	(29)	(144)	144	(208)	197
Autres produits (charges) d'exploitation	(47)	(54)	(51)	(196)	(171)
Profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants	(71)	(84)	(1)	(157)	41
Produits (charges) d'intérêts	(1)	1	(10)	7	(21)
Impôt	(1)	–	–	(1)	(1)
Bénéfice net (perte nette)^{1 2}	(416)	(253)	77	(625)	132

1 Désigné comme le « résultat net consolidé conforme aux normes IFRS » dans l'information publiée par GBL.

2 Attribuable aux actionnaires de GBL.

Quatrième trimestre de 2025 par rapport au quatrième trimestre de 2024 et au troisième trimestre de 2025	2025 par rapport à 2024
Bénéfice net (perte nette)	
Perte nette de 416 M€, comparativement à un bénéfice net de 77 M€ pour la période correspondante de 2024 et à une perte nette de 253 M€ au troisième trimestre de 2025.	Perte nette de 625 M€, comparativement à un bénéfice net de 132 M€ pour la période correspondante de 2024.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, la perte nette s'est chiffrée à 416 M€, comparativement à un bénéfice net de 77 M€ pour le trimestre correspondant de 2024. Cette diminution de 493 M€ du bénéfice net est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une augmentation de 262 M€ de l'apport négatif de la quote-part du bénéfice des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées, représentant un apport négatif de 308 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 46 M€ pour le trimestre correspondant de 2024. La diminution est principalement attribuable aux facteurs suivants :
 - Un apport négatif de 285 M€ d'Imerys, principalement lié à une charge pour perte de valeur du goodwill sans effet sur la trésorerie de 467 M€ se rapportant à ses activités Solutions pour Réfractaires, Abrasifs & Construction en raison des conditions difficiles du marché, ainsi qu'à des charges de 41 M€ se rapportant à un programme d'amélioration des coûts et de la performance, et à des radiations de 31 M€ se rapportant au projet Imerys British Lithium. La quote-part revenant à GBL de la charge pour perte de valeur et des autres charges se chiffre à 295 M€.
 - Une diminution de 24 M€ et de 13 M€ de l'apport respectif d'Affidea et de GBL Capital et Sienna Investment Managers, représentant un apport négatif respectif de 23 M€ et de 14 M€ pour GBL.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 69 M€ de l'apport de Sanoptis, représentant un apport positif de 33 M€ pour GBL.
- Une diminution de 5 M€ et de 13 M€ de l'apport négatif respectif de Parques et de Canyon, représentant un apport négatif respectif de 13 M€ et de 6 M€ au bénéfice de GBL.

- Une diminution de 173 M€ de l'apport des autres produits financiers (charges financières), représentant un apport négatif de 29 M€ pour GBL, comparativement à un apport positif de 144 M€ pour le trimestre correspondant de 2024. Les autres produits financiers comprennent une diminution nette de 21 M€ de la juste valeur des placements dans des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital classés comme étant à la JVRN, comparativement à une augmentation nette de 131 M€ de la juste valeur au cours du trimestre correspondant de 2024.
- Une diminution de 70 M€ de l'apport des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants, représentant un apport négatif de 71 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 1 M€ pour le trimestre correspondant de 2024. Au quatrième trimestre de 2025, GBL a comptabilisé des pertes de valeur de 34 M€ se rapportant aux ventes récemment annoncées au sein de Sienna Investment Managers, ainsi que des pertes de 31 M€ au titre des désinvestissements additionnels au sein du portefeuille de GBL Capital.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 9 M€ de l'apport des produits (charges) d'intérêts, représentant un apport négatif de 1 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 10 M€ pour le trimestre correspondant de 2024, principalement en raison de l'augmentation des produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Une diminution de 4 M€ des autres charges d'exploitation, qui ont totalisé 47 M€. Les autres charges d'exploitation pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 comprennent une charge de 19 M€ se rapportant au programme d'intéressement aux plus-values mis en œuvre en janvier 2024 ainsi qu'une charge de 3 M€ se rapportant à la réévaluation des régimes de rémunération incitative à long terme.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la perte nette s'est chiffrée à 625 M€, comparativement à un bénéfice net de 132 M€ pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation de 757 M€ de la perte nette est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une diminution de 405 M€ de l'apport des autres produits financiers (charges financières), représentant un apport négatif de 208 M€ pour GBL pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à un apport positif de 197 M€ pour la période correspondante de 2024. Les autres produits financiers comprennent une diminution nette de 179 M€ de la juste valeur des placements dans des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital classés comme étant à la JVRN, comparativement à une augmentation nette de 197 M€ de la juste valeur au cours de la période correspondante de 2024. La diminution enregistrée pour l'exercice 2025 reflète la valeur de transaction estimée des actifs inclus dans la cession partielle du portefeuille de GBL Capital annoncée en novembre 2025.
- Une diminution de 198 M€ de l'apport des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants, représentant un apport négatif de 157 M€ pour GBL, comparativement à un apport positif de 41 M€ pour la période correspondante de 2024. L'apport des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants tient compte des pertes de valeur comptabilisées au quatrième trimestre, comme il est expliqué ci-dessus pour le trimestre, ainsi que des pertes de valeur additionnelles sur les investissements effectués par GBL Capital au troisième trimestre de 2025, principalement en raison de la cession partielle du portefeuille de GBL Capital. De plus, les résultats du premier trimestre de 2024 comprenaient un profit lié à la vente d'un placement par GBL Capital.
- Une augmentation de 113 M€ de l'apport négatif de la quote-part du bénéfice des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées, représentant un apport négatif de 281 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 168 M€ pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :
 - Une augmentation de 173 M€ de l'apport négatif d'Imerys, représentant un apport négatif de 225 M€, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le trimestre.
 - Une diminution de 47 M€ de l'apport de GBL Capital et Sienna Investment Managers, représentant un apport négatif de 29 M€ pour GBL.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 69 M€ de l'apport d'Affidea, représentant un apport positif de 54 M€ pour GBL.
- Une diminution de 21 M€, de 13 M€ et de 4 M€ de l'apport négatif respectif de Parques, de Canyon et de Sanoptis, représentant un apport négatif respectif de 4 M€, de 6 M€ et de 71 M€ au bénéfice de GBL.
- Une diminution de 44 M€ des dividendes, qui se sont établis à 211 M€, principalement en raison d'une diminution des dividendes reçus de SGS découlant d'une baisse de la participation de GBL au cours du premier trimestre de 2025 et d'une diminution des dividendes reçus d'Umicore.
- Une augmentation de 25 M€ de l'apport négatif des autres produits (charges) d'exploitation, représentant un apport négatif de 196 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 171 M€ pour la période correspondante de 2024. Les autres charges d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent une charge de 54 M€ se rapportant au programme d'intéressement aux plus-values, comparativement à une charge de 39 M€ pour la période correspondante de 2024, ainsi qu'une charge de 26 M€ se rapportant à la réévaluation des régimes de rémunération incitative à long terme.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'élément suivant :

- Une augmentation de 28 M€ de l'apport des produits (charges) d'intérêts, représentant un apport positif de 7 M€, comparativement à un apport négatif de 21 M€ pour la période correspondante de 2024, ce qui comprend la réception d'intérêts en souffrance de 9 M€ liés à des retenues d'impôt à la source indûment appliquées à des dividendes reçus en 2008, ainsi que les produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Taux de change moyens

Les taux de change moyens pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 étaient les suivants :

	Trimestres clos les			Exercices clos les		
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	Variation en %	31 décembre 2025	31 décembre 2024	Variation en %
€/ \$ CA	1,6232	1,4918	8,8	1,5782	1,4818	6,5

Ajustements

La direction de la Société applique la définition du bénéfice net ajusté aux résultats présentés par GBL et identifie des ajustements connexes. Les ajustements sont des éléments exclus de l'apport de GBL au bénéfice net de la Société lors du calcul de l'apport au bénéfice net ajusté.

Pour 2025, les ajustements représentant une incidence défavorable nette de 225 M\$ comprennent ce qui suit :

- Pour le quatrième trimestre, les ajustements représentant une incidence défavorable de 180 M\$ sur le bénéfice comprenaient la quote-part revenant à la Société des éléments suivants :
 - Les charges hors exploitation de 90 M\$ comptabilisées par Imerys, principalement liées à une charge pour perte de valeur du goodwill sans effet sur la trésorerie se rapportant à ses activités Solutions pour Réfractaires, Abrasifs & Construction en raison des conditions difficiles du marché, ainsi qu'à des charges se rapportant à un programme d'amélioration des coûts et de la performance et à des radiations se rapportant au projet Imerys British Lithium.
 - Les charges pour pertes de valeur de 65 M\$ comptabilisées au niveau de Parjointco au titre du goodwill lié à Imerys.
 - Une charge de 25 M\$ au titre des désinvestissements additionnels au sein du portefeuille de GBL Capital qui ont été conclus au quatrième trimestre, et les ajustements liés aux prix et au change au titre des désinvestissements précédemment annoncés, ainsi qu'une quote-part des charges pour perte de valeur comptabilisées relativement à Sienna Investment Managers afin de refléter la valeur de transaction de la vente annoncée de certaines activités de gestion de placement.
- Pour le troisième trimestre, les ajustements représentant une incidence défavorable de 67 M\$ sur le bénéfice comprenaient la quote-part revenant à la Société de la perte nette comptabilisée par GBL à la cession partielle du portefeuille de GBL Capital. La majeure partie de ce portefeuille était classée à la JVRN, et la valeur de transaction estimée avait été reflétée dans la valeur comptable des actifs visés par le désinvestissement au troisième trimestre.
- Cet élément a été partiellement contrebalancé par les ajustements représentant une incidence favorable de 22 M\$ sur le bénéfice se rapportant à la quote-part revenant à la Société de l'incidence d'Affidea sur le bénéfice découlant de la renégociation des modalités de sa dette, laquelle avait été comptabilisée au premier trimestre.

Pour 2024, les ajustements représentant une incidence défavorable nette de 44 M\$ comprenaient la quote-part revenant à la Société de la perte sans effet sur la trésorerie comptabilisée par Imerys à la cession de ses actifs destinés à l'industrie papetière, principalement attribuable au reclassement de l'écart de change cumulé connexe dans le bénéfice, laquelle avait été comptabilisée au troisième trimestre.

Les résultats financiers et les autres informations de GBL sont tirés de l'information financière publiée par GBL dans son communiqué de presse de fin d'exercice de 2025. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web (www.gbl.com/fr).

AUTRES COMPOSANTES DU BÉNÉFICE

Sagard et Power Sustainable

Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, la Société continue de développer ses sociétés de gestion d'actifs, qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers ainsi que sur l'expansion des stratégies et des catégories d'actifs.

- Sagard est une société mondiale de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui est présente dans les domaines du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé et de l'immobilier. Sagard offre à ses sociétés de portefeuille un capital flexible, une culture entrepreneuriale, ainsi qu'un réseau mondial d'investisseurs, de partenaires commerciaux, de conseillers et de spécialistes en création de valeur. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine et détient des participations stratégiques dans d'autres sociétés de gestion d'actifs alternatifs. La société compte des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient.
- Power Sustainable est un gestionnaire de placements axé sur la durabilité qui compte des bureaux au Canada et aux États-Unis. Power Sustainable finance des sociétés et des projets qui visent à générer des rendements concurrentiels et des résultats positifs en matière de durabilité, et elle offre aux investisseurs institutionnels une exposition aux actifs alternatifs ayant pour objectif d'accélérer la mise au point de solutions durables et d'en accroître l'envergure au sein de nombreux secteurs. Power Sustainable comprend actuellement quatre stratégies, soit Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, Power Sustainable Lios (actions de sociétés fermées du secteur agroalimentaire) et Power Sustainable Decarb PE.

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placement, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement.

		SAGARD	POWER SUSTAINABLE
ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS	Sagard et Power Sustainable sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers ainsi que sur l'expansion des stratégies et des catégories d'actifs.	Bénéfice tiré des honoraires + Intéressement aux plus-values + Autres activités de gestion et participations stratégiques ¹	Bénéfice tiré des honoraires + Intéressement aux plus-values + Autres activités de gestion (Potentia et Nautilus) ¹
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Power Corporation investit du capital exclusif dans les stratégies de ses plateformes de placement afin de soutenir leur croissance et leur développement à titre de gestionnaires d'actifs et elle cherche à obtenir des rendements intéressants en fonction du profil de risque.	Placement ■ Capital de risque ♦ Wealthsimple ■ Actions de sociétés fermées ■ Instruments de crédit privé ■ Immobilier	Comptabilisation JVRN Consolidée JVRN JVRN JVRN
			Placement ■ Infrastructure énergétique ■ Crédit lié aux infrastructures
			Comptabilisation Consolidée ² JVRN

1 Sagard comprend la quote-part du bénéfice de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine et des autres participations stratégiques. Power Sustainable comprend les autres activités de gestion (Potentia et Nautilus) qui sont exercées au nom de PPSIE, incluant les services d'exploitation et d'entretien, les services à valeur ajoutée et les services d'acquisition de clients.

2 Les participations dans les infrastructures énergétiques doivent être consolidées conformément aux normes IFRS. L'apport au bénéfice représente la quote-part revenant à la Société du bénéfice des activités sous-jacentes de PPSIE et des participations directes (c.-à-d. les produits et les charges liés aux projets, les charges financières connexes, la dotation aux amortissements, les charges liées au développement, et les frais généraux et administratifs), ainsi que l'incidence de la réévaluation des participations détenues par des tiers dans PPSIE.

APPORT À POWER CORPORATION

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant de Sagard et Power Sustainable :

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :					
Bénéfice net (perte nette) ajusté					
Activités de gestion d'actifs					
Sagard	9	1	(1)	14	5
Power Sustainable	(6)	(11)	(9)	(37)	(65)
Activités d'investissement (capital exclusif)					
Sagard	17	(12)	34	144	60
Power Sustainable	(15)	(5)	(34)	(16)	(71)
	5	(27)	(10)	105	(71)
Ajustements					
Sagard	–	–	16	–	16
Power Sustainable	(118)	(35)	(28)	(116)	(42)
Bénéfice net (perte nette)	(113)	(62)	(22)	(11)	(97)

Les sections qui suivent présentent un aperçu des activités de gestion d'actifs et d'investissement des plateformes de placement, ainsi que leurs résultats.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Aperçu des activités

SAGARD

Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 47,4 G\$ (34,6 G\$ US) (39,3 G\$ [27,3 G\$ US] au 31 décembre 2024), y compris des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures) répartis dans quatre catégories d'actifs, soit le capital de risque, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé et l'immobilier, incluant 1,5 G\$ d'actifs par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine (1,2 G\$ au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, l'actif géré par l'entremise des fonds de fonds, des fonds d'investissement direct et des comptes à gestion distincte de PEM et par l'entremise des stratégies de placements secondaires de BEX représentait un montant de 16,5 G\$ (12,0 G\$ US).

Sagard gère des actifs dans des fonds, des comptes à gestion distincte et des véhicules de placement conjoint. Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré par stratégie.

(en milliards de dollars)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Capital de risque ^{1 2}	14,6	11,3
Actions de sociétés fermées ^{2 3}	16,2	12,9
Instruments de crédit privé	7,9	6,6
Immobilier	7,4	7,4
Autres ⁴	1,3	1,1
Actif géré	47,4	39,3
Power Corporation	2,6	2,0
Tiers et entreprises associées ⁵	44,8	37,3
Capitaux générant des honoraires^{6 7}	29,5	26,5
Power Corporation	1,2	1,1
Tiers et entreprises associées ⁵	28,3	25,4

1 Inclut l'élimination des participations interfonds au sein de la catégorie d'actif du capital de risque.

2 Au 31 décembre 2025, l'actif géré par l'entremise des stratégies de PEM représentait un montant de 5,5 G\$ (4,0 G\$ US) dans la catégorie d'actif du capital de risque et un montant de 7,7 G\$ (5,6 G\$ US) dans la catégorie d'actif des actions de sociétés fermées (5,2 G\$ [3,6 G\$ US] dans la catégorie d'actif du capital de risque et 7,9 G\$ [5,5 G\$ US] dans la catégorie d'actif des actions de sociétés fermées au 31 décembre 2024).

3 Au 31 décembre 2025, l'actif géré par l'entremise des fonds BEX représentait un montant de 3,3 G\$ (2,4 G\$ US) dans la catégorie d'actif des actions de sociétés fermées.

4 Inclut les actifs gérés par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine, ainsi que les éliminations interfonds entre la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine et les autres catégories d'actifs.

5 Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco, d'IGM et de GBL.

6 Se reporter à la section Autres mesures.

7 Exclut les capitaux générant des honoraires de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine de Sagard d'un montant de 1,4 G\$ au 31 décembre 2025 (1,2 G\$ au 31 décembre 2024).

Le taux moyen pondéré des honoraires de gestion (se reporter à la section Autres mesures) de Sagard s'est établi à 0,97 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, comparativement à 1,05 % pour le trimestre correspondant de 2024. La diminution est principalement attribuable à la modification de la composition de l'actif géré et aux variations des taux des honoraires connexes, incluant l'incidence de l'acquisition de BEX au deuxième trimestre de 2025.

Le taux moyen pondéré des honoraires de gestion de Sagard s'est établi à 0,91 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à 1,03 % pour la période correspondante de 2024. La diminution est principalement attribuable à la modification de la composition de l'actif géré et aux variations des taux des honoraires connexes, incluant les incidences des acquisitions de BEX au deuxième trimestre de 2025 et de PEM au premier trimestre de 2024.

Le tableau suivant présente de l'information sur les fonds gérés par Sagard, ainsi que sur les participations de la Société dans chacun de ces fonds.

31 décembre 2025				Participation détenue			Rémunération du gestionnaire		
(en millions, sauf indication contraire)	Devise	Engagement initial	Engagements en capital	Power Corporation	Entreprises associées ¹	Tiers	Honoraires ²	Intéressement aux plus-values ³	
			(\$)	(%)	(%)	(%)	(%)		(%)
Capital de risque									
Portage Ventures I ⁴	\$ CA	2016	482	39,2	60,8	–	2,00	Capital investi	10,0
Portage Ventures II ⁵	\$ CA	2018	427	12,4	16,8	70,8	2,00	Capital investi	20,0
Portage Ventures III ⁵	\$ US	2021	655	2,4	15,3	82,3	2,25	Capital investi	20,0
Portage Ventures IV ⁶	\$ US	2024	524	4,8	14,7	80,5	2,50	Capital engagé	20,0
Portage Capital Solutions	\$ US	2023	513	29,2	29,1	41,7	2,00	Capital engagé	20,0
Fonds Diagram ⁷	\$ CA	2016 à 2023	400	17,7	17,5	64,8	1,00 – 2,50	Capital engagé	nil – 20,0
SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS									
PEM Venture Capital (PVC)									
PVC I-II	\$ US	2005 à 2008	1 334	–	0,3	99,7	nil – 0,38	Capital engagé	5,0
PVC III	\$ US	2014	149	–	2,6	97,4	0,50	Capital engagé	5,0
PVC IV-V	\$ US	2018 à 2021	473	–	2,5	97,5	0,30 – 0,95	Capital engagé	5,0
PVC VI et SOF ^{6,8}	\$ US	2024	303	9,9	1,0	89,1	0,30 – 0,95	Capital engagé	5,0
Actions de sociétés fermées									
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	2021	407	3,7	13,7	82,6	2,00	Capital engagé	20,0
Sagard MidCap II ⁵	€	2007	728	22,4	11,7	65,9	1,75	Capital investi	20,0
Sagard MidCap 3 ⁵	€	2013	729	0,2	0,5	99,3	2,00	Capital investi	20,0
Sagard MidCap 4	€	2020	815	18,6	8,8	72,6	1,75	Capital engagé	20,0
Sagard NewGen ⁵	€	2020	313	6,0	7,8	86,2	2,00	Capital investi	20,0
Sagard NewGen 2 ⁶	€	2025	220	11,0	23,9	65,1	2,00	Capital engagé	20,0
Sagard Private Equity Strategies ⁹	\$ US	2025	71	55,4	2,0	42,6	1,00 – 1,30	Valeur de l'actif net	12,5
SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS									
BEX Private Equity									
BEX II	€	2018	60	–	0,8	99,2	0,45 – 0,75	Capital engagé	15,0
BEX III	\$ US	2019	365	–	0,8	99,2	0,60 – 1,05	Capital engagé	15,0
BEX IV	\$ US	2022	765	–	1,0	99,0	0,75 – 1,35	Capital engagé	15,0
BEX V	\$ US	2025	786	–	1,0	99,0	0,75 – 1,50	Capital engagé	15,0
PEM Direct Investment (PDI)									
PDI III-IV	\$ US	2014 à 2019	474	–	2,4	97,6	1,00	Capital investi	10,0
PDI V	\$ US	2024	386	7,8	2,0	90,2	1,00	Capital engagé	10,0
Instruments de crédit privé									
Sagard Credit Partners I	\$ US	2018	557	18,0	1,0	81,0	1,50	Capital investi	15,0
Sagard Credit Partners II	\$ US	2022	1 167	4,3	5,2	90,5	1,50	Capital investi	20,0
Sagard Credit Partners III ⁶	\$ US	2025	624	–	–	100,0	1,50	Capital investi	15,0
Sagard Senior Lending Partners	\$ US	2023	501	–	20,8	79,2	1,25	Capital investi	15,0
Crédit privé Sagard ⁹	\$ CA	2024	162	29,4	–	70,6	1,00 – 1,30	Valeur de l'actif net	15,0
Sagard Healthcare Partners ¹⁰	\$ US	2019	1 278	9,3	0,5	90,2	1,50 – 1,75	Capital engagé	20,0
Immobilier									
USPF ⁹	\$ US	2002	876	1,9	25,1	73,0	0,75 – 0,98	Valeur de l'actif net	–

1 Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires ainsi que les engagements de Lifeco (33 M\$ dans Portage Ventures II, 59 M\$ US dans Portage Ventures III, 60 M\$ US dans Portage Ventures IV, 143 M\$ US dans Portage Capital Solutions, 50 M\$ dans SPPC, 50 M€ dans Sagard MidCap 4, 10 M€ dans Sagard NewGen 2, 50 M\$ US dans Sagard Credit Partners II, 101 M\$ US dans SSLP et 221 M\$ US dans USPF), d'IGM (33 M\$ dans Portage Ventures II, 26 M\$ US dans Portage Ventures III et 17 M\$ US dans Portage Ventures IV), de Pargesa (33 M€ dans Sagard MidCap II) et de GBL (40 M€ dans Sagard NewGen 2). Lifeco et IGM ont respectivement investi 25 M\$ et 268 M\$ dans Portage Ventures I.

2 Représente les honoraires de gestion de base. Les honoraires de gestion présentés pour les fonds PVC et les fonds BEX représentent la fourchette des honoraires de base sur la durée de vie restante de chaque fonds.

3 Représente l'intéressement aux plus-values de base pour chaque fonds. Sagard se verra attribuer un intéressement aux plus-values pour les fonds PEM et les fonds BEX dont l'année d'engagement initial est ultérieure à leur acquisition, qui a respectivement eu lieu en 2024 et en 2025. L'intéressement aux plus-values pour Sagard Private Equity Strategies et Crédit privé Sagard est réalisé chaque trimestre lorsque le rendement des placements dépasse un taux de rendement minimal prédéterminé, et il n'est pas assujéti à une disposition de récupération.

4 Comprend les placements dans WealtheSimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power.

5 Au cours de la période d'investissement, les honoraires de gestion étaient fondés sur le capital engagé. Depuis la clôture de la période d'investissement, les honoraires de gestion sont fondés sur le capital investi, qui peut comprendre une réserve pour investissements supplémentaires.

6 Portage Ventures IV, PVC VI, PVC SOF, Sagard NewGen 2 et Sagard Credit Partners III poursuivent leurs activités de mobilisation de capitaux.

7 Les fonds Diagram comprennent Diagram Ventures I, Diagram Ventures II, Diagram Ventures III, Diagram Opportunity et Diagram ClimateTech. Le total des engagements en capital comprend les montants engagés par Portage Ventures I et Portage Ventures II. Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Portage Ventures I (10 M\$ dans Diagram Ventures I) et de Portage Ventures II (10 M\$ dans Diagram Ventures I et 35 M\$ dans Diagram Ventures II). Diagram Ventures I et II ne prévoient pas d'intéressement aux plus-values.

8 Les fonds PVC VI et PVC SOF sont présentés sur une base combinée. Le montant total des engagements en capital de PVC SOF comprend les engagements de PVC VI, lesquels représentent environ 42 % des engagements en capital de PVC SOF, qui totalisaient 98 M\$ US au 31 décembre 2025.

9 Sagard Private Equity Strategies, Crédit privé Sagard et USPF sont des fonds à capital variable qui investissent généralement la totalité du capital engagé; de ce fait, les engagements en capital des fonds sont représentatifs de la valeur de l'actif net (se reporter à la section Autres mesures). USPF est géré par Sagard Real Estate en vertu d'une entente de services de gestion.

10 Représente les première et deuxième séries; la participation dans le fonds est fondée sur le capital investi au 31 décembre 2025. La période d'investissement est close pour la première série, et celle-ci représente un engagement total de 726 M\$. Le taux de la rémunération de base pour la première série est de 1,50 % sur le capital investi.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités des fonds gérés par Sagard.

31 décembre 2025 (en millions, sauf indication contraire)	Devise	Engagements			Distributions à ce jour ¹	Valeur de l'actif net ²
		Capitalisé total	Non capitalisé	Non capitalisé		
		(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(\$)
Capital de risque						
Portage Ventures I ³	\$ CA	482	—	—	627	3 927
Portage Ventures II	\$ CA	414	13	3,0	64	969
Portage Ventures III	\$ US	522	133	20,4	—	797
Portage Ventures IV	\$ US	155	369	70,5	—	137
Portage Capital Solutions	\$ US	292	221	43,0	14	336
Fonds Diagram	\$ CA	247	153	38,2	90	351
SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS						
Fonds PVC ⁴						
PVC I-II ⁵	\$ US	1 315	19	1,5	3 095	30
PVC III	\$ US	145	4	2,5	308	309
PVC IV-V	\$ US	365	108	22,9	26	482
PVC VI et SOF ⁶	\$ US	82	225	74,4	6	107
Actions de sociétés fermées						
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	220	187	45,9	—	232
Sagard MidCap II	€	722	6	0,9	1 163	18
Sagard MidCap 3	€	682	47	6,5	1 761	233
Sagard MidCap 4 ⁶	€	742	148	18,1	546	720
Sagard NewGen ⁶	€	305	32	10,2	74	406
Sagard NewGen 2	€	9	211	96,0	—	4
SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS						
Fonds BEX ⁷						
BEX II	€	54	6	10,0	132	43
BEX III	\$ US	237	128	35,0	97	300
BEX IV	\$ US	459	306	40,0	—	649
BEX V	\$ US	242	544	69,2	—	353
Fonds PDI ⁴						
PDI III-IV	\$ US	470	4	0,8	691	434
PDI V ⁶	\$ US	206	189	48,8	9	246
Instruments de crédit privé						
Sagard Credit Partners I	\$ US	548	9	1,5	669	50
Sagard Credit Partners II ⁶	\$ US	638	661	56,6	239	601
Sagard Credit Partners III	\$ US	—	624	100,0	—	—
Sagard Senior Lending Partners	\$ US	217	284	56,7	13	230
Sagard Healthcare Partners ⁶	\$ US	1 023	293	22,9	541	727

1 Exclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds pour être réinvesties, de même que les distributions faites par le fonds en raison d'un rééquilibrage lié à une augmentation de la taille du fonds.

2 La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des participations détenues dans le fonds, déduction faite des passifs, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds qui sont présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements liés à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

3 Comprend les placements dans Wealthsimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power, représentant une juste valeur de 3,8 G\$ au 31 décembre 2025 (2,1 G\$ au 31 décembre 2024). Exclut les placements dans Wealthsimple détenus directement par la Financière Power et IGM, qui se chiffraient à 0,3 G\$ au 31 décembre 2025 (0,1 G\$ au 31 décembre 2024).

4 Au premier trimestre de 2024, Sagard a fait l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans PEM. Les activités des fonds gérés par PEM sont présentées depuis la création de chaque fonds.

5 Au deuxième trimestre de 2025, les fonds PVC I et II ont été fermés. Au moment de la fermeture, une distribution totale de 415 M\$ US a été transférée dans un fonds de continuation. Certains commanditaires des fonds PVC I et II sont également des commanditaires du fonds de continuation PVC.

6 Le total des engagements capitalisés représente les flux de trésorerie nets affectés aux participations en portefeuille et les charges liées au fonds depuis sa création, excluant les montants qui ont été rappelés par le fonds. Les engagements non capitalisés de PVC VI, de Sagard MidCap 4, de Sagard NewGen, de PEM-PDI V, de Sagard Credit Partners II et de Sagard Healthcare Partners comprennent des montants distribués respectifs de 4 M\$ US, de 75 M€, de 24 M€, de 9 M\$ US, de 132 M\$ US et de 38 M\$ US, qui peuvent être rappelés par le fonds.

7 Au deuxième trimestre de 2025, Sagard a fait l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans BEX Capital. Les activités des fonds gérés par BEX sont présentées depuis la création de chaque fonds.

Capital de risque (investissements dans les technologies financières)

- La catégorie d'actif du capital de risque de Sagard est gérée par l'entremise des plateformes Portage, Diagram et Sagard Private Equity Solutions.

PORTAGE

- Portage est une plateforme mondiale axée sur les investissements dans les technologies financières et les services financiers. Sa mission consiste à soutenir les entrepreneurs qui redéfinissent les services financiers et, à cette fin, elle s'associe à des entreprises ambitieuses à tous les stades de développement par l'entremise de Portage Ventures et de Portage Capital Solutions.
 - Portage Ventures est une stratégie mondiale d'investissement en capital de risque offrant un soutien aux entreprises qui innovent en matière de technologies financières dans les secteurs de l'assurance, du financement aux particuliers et aux PME et de la gestion de patrimoine et d'actifs, ainsi qu'aux entreprises faisant la promotion des technologies financières. Par l'entremise de ses fonds, Portage Ventures a investi dans plus de 120 sociétés et fonds d'investissement du secteur des technologies financières.
 - Portage Capital Solutions est un partenaire financier qui procure des solutions et des ressources de financement par fonds propres flexibles aux entreprises des secteurs des technologies financières et des services financiers ayant atteint un stade de croissance avancé.

DIAGRAM

- Diagram est un incubateur d'entreprises en démarrage qui crée et lance des sociétés de technologies, ainsi qu'un investisseur en capital de risque qui investit dans des entreprises en démarrage, principalement dans les secteurs des services financiers (technologies financières) et des technologies climatiques. Diagram a lancé plus de 40 sociétés dans lesquelles elle a investi au moyen de cinq fonds.

SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS

- PEM, qui exerce ses activités sous la marque Sagard Private Equity Solutions, met en œuvre un programme de fonds de fonds de capital de risque ciblant particulièrement les gestionnaires d'actifs en phase de démarrage et à un stade de croissance avancé aux États-Unis, axés sur les technologies et auxquels l'accès est limité. Par l'entremise de fonds et de comptes à gestion distincte, cette stratégie d'investissement offre aux investisseurs un accès à des gestionnaires sélectionnés, dont bon nombre sont fermés aux nouveaux investisseurs.

Actions de sociétés fermées

- La catégorie d'actif des actions de sociétés fermées de Sagard est gérée par l'entremise des plateformes Sagard et Sagard Private Equity Solutions.

SAGARD

- Sagard, par l'entremise de sa catégorie d'actif des actions de sociétés fermées, gère quatre stratégies, soit Sagard Placements Privés Canada, Sagard MidCap (Europe), Sagard NewGen (Europe) et Sagard Private Equity Strategies.
 - Sagard Placements Privés Canada est une stratégie de placements privés qui investit dans le marché intermédiaire canadien et qui est axée sur les services financiers et les services aux entreprises, ainsi que sur le secteur manufacturier.
 - Sagard MidCap est une stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes du marché intermédiaire qui investit dans les secteurs des services aux entreprises, des soins de santé, de l'alimentation et des produits de consommation ainsi que dans le secteur industriel.
 - Sagard NewGen est une stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes qui soutient les entrepreneurs dans les secteurs des technologies et des soins de santé.
 - Sagard Private Equity Strategies permet aux investisseurs accrédités canadiens d'avoir accès à des fonds d'actions de sociétés fermées de calibre institutionnel. Le fonds investit dans un portefeuille largement diversifié de placements secondaires, de placements conjoints et de placements primaires, en mettant l'accent sur le marché des petites et moyennes entreprises.

SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS

- La stratégie d'investissement de BEX Capital met l'accent sur l'acquisition de positions dans des fonds de fonds, des placements secondaires et des placements conjoints axés sur les actions de sociétés fermées mondiales.
- PEM, qui exerce ses activités sous la marque Sagard Private Equity Solutions, gère une stratégie d'investissement mettant l'accent sur un portefeuille diversifié principalement composé de rachats d'entreprises sur le marché des petites et moyennes entreprises aux États-Unis auprès de gestionnaires d'actifs sélectionnés, incluant des occasions de placements conjoints. PEM offre cette stratégie d'investissement par l'entremise de fonds et de comptes à gestion distincte.

Instruments de crédit privé

- Sagard, par l'entremise de la catégorie d'actif des instruments de crédit privé, gère quatre stratégies, soit Sagard Credit, Sagard Senior Lending, Crédit privé Sagard et Sagard Healthcare, et détient un investissement stratégique dans HalseyPoint.
 - Sagard Credit est une stratégie de prêts directs sans commanditaire axée sur les entreprises ouvertes et fermées du marché intermédiaire en Amérique du Nord, qui offre des solutions de financement par emprunt sur mesure couvrant la gamme complète des instruments de crédit liés aux prêts de premier et de second rang, notamment sous forme de financement mezzanine et non garanti adapté aux besoins particuliers d'une entreprise.
 - Sagard Senior Lending est une stratégie de prêts directs de premier rang axée sur les sociétés du marché intermédiaire en Amérique du Nord. Elle consent des prêts de premier rang à taux variable à des sociétés ouvertes et fermées du marché intermédiaire pour les aider à financer leurs initiatives de croissance et d'autres initiatives stratégiques.
 - Crédit privé Sagard est un fonds permanent qui vise à offrir aux investisseurs accrédités canadiens l'occasion d'investir dans des instruments de crédit privé. Le fonds cherche à générer des rendements attrayants et stables, principalement grâce aux produits d'intérêts gagnés sur un portefeuille très diversifié de prêts privés.
 - Sagard Healthcare, une stratégie d'investissement en redevances du secteur biopharmaceutique, investit dans des redevances et des instruments de crédit adossés à des produits biopharmaceutiques approuvés et commercialisés, à des instruments diagnostiques et à des appareils médicaux. Sagard Healthcare vise à accélérer le rendement sur les innovations pour les propriétaires de propriété intellectuelle, tout en offrant aux investisseurs une exposition attrayante au secteur des soins de santé, qui est largement non corrélée aux autres catégories d'actifs.
 - HalseyPoint, un gestionnaire contrôlé conjointement par Sagard, gère des titres garantis par des prêts (CLO) axés sur les marchés des prêts à effet de levier et des obligations de grande qualité aux États-Unis. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de HalseyPoint se chiffrait à 6,2 G\$ (4,5 G\$ US) et, à cette date, elle avait mobilisé des capitaux à l'égard de dix produits de CLO.

En 2025, Sagard a lancé le Fonds d'équité de CLO Sagard, un fonds qui investira dans la tranche de fonds propres des futurs CLO gérés par Sagard | HalseyPoint. Au deuxième trimestre de 2025, Sagard a complété la première clôture du fonds, mobilisant des engagements d'un montant allant jusqu'à 92,5 M\$ US.

Immobilier

- Sagard Real Estate (auparavant EverWest) est un conseiller en placement immobilier et un exploitant de biens immobiliers qui fournit à ses investisseurs des services de gestion de placement partout aux États-Unis, notamment en ce qui a trait aux acquisitions, à la gestion d'actifs, ainsi qu'au développement et à la gestion immobilière. Le siège social de Sagard Real Estate est établi à Denver, au Colorado, et ses bureaux régionaux sont répartis dans l'ensemble des États-Unis.

Sagard Real Estate offre une variété de stratégies de placement, y compris des comptes et des fonds à gestion distincte.

Plateforme de placement en gestion privée de patrimoine

- Sagard Patrimoine (auparavant Grayhawk) est un bureau d'investissement dédié qui offre aux familles canadiennes des capacités de calibre institutionnel et un accès exclusif à des occasions d'investissement mondiales, celles-ci allant des stratégies traditionnelles aux stratégies alternatives. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Sagard Patrimoine se chiffrait à 1,5 G\$ (1,2 G\$ au 31 décembre 2024).

Par l'entremise de Sagard, la Société détient indirectement une participation de 77,3 % dans Sagard Patrimoine (60,3 % au 31 décembre 2024).

POWER SUSTAINABLE

Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 4,4 G\$ (4,2 G\$ au 31 décembre 2024), incluant des engagements non capitalisés. L'actif géré reflète la juste valeur des actifs, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et inclut les engagements non capitalisés.

Power Sustainable gère des actifs dans des fonds et des comptes à gestion distincte. Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré.

(en millions de dollars)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Power Sustainable Infrastructure énergétique	2 647	2 902
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures	1 118	1 035
Power Sustainable Lios	271	261
Power Sustainable Decarb PE	352	–
Actif géré	4 388	4 198
<i>Power Corporation</i>	1 160	1 303
<i>Tiers et entreprises associées</i> ¹	3 228	2 895
Capitaux générant des honoraires ²	3 607	2 943
<i>Power Corporation</i>	981	1 107
<i>Tiers et entreprises associées</i> ¹	2 626	1 836

1 Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco.

2 Se reporter à la section Autres mesures.

Le taux moyen pondéré des honoraires de gestion de Power Sustainable s'est établi à 1 % pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit un taux comparable à celui des périodes correspondantes de 2024.

Le tableau suivant présente de l'information sur les stratégies gérées par Power Sustainable, ainsi que sur la participation de la Société dans chacune de ces stratégies.

31 décembre 2025	Engagements ¹				Participation détenue ²			
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Devise	Engagement initial	Engagements en capital	Capitalisé total	Power Corporation	Entreprises associées ³	Tiers	Valeur de l'actif net
			(\$)	(\$)	(%)	(%)	(%)	(\$)
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^{4,5}	\$ CA	2021	1 800	1 751	28,3	12,9	58,8	2 445
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures ⁶	\$ US	2023	811	300	17,8	76,1	6,1	306
Power Sustainable Lios	\$ CA	2022	285	154	–	20,7	79,3	139
Power Sustainable Decarb PE ⁷	\$ US	2025	266	3	39,5	28,8	31,7	–

1 Inclut les montants engagés au sein de chaque stratégie dans le cadre d'ententes de gestion distinctes.

2 Selon le capital engagé ou la valeur de l'actif net au 31 décembre 2025.

3 Les entreprises associées comprennent les engagements de la direction ainsi que les engagements de Lifeco de 220 M\$ dans PPSIE, de 600 M\$ US dans Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, de 56 M\$ dans Power Sustainable Lios et de 75 M\$ US dans Power Sustainable Decarb PE.

4 La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds et présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements liés à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

5 Exclut les participations directes dans des actifs énergétiques, dont la valeur de l'actif net s'établit à 153 M\$. Au 31 décembre 2025, PPSIE avait distribué un montant de 84 M\$ depuis sa création.

6 Au cours du deuxième trimestre de 2024, la Société a conclu une entente de gestion distincte pour un montant total de 120 M\$ US dans le cadre de laquelle elle investira, conjointement avec le fonds, dans des placements ciblés. Au cours du quatrième trimestre de 2025, la Société a augmenté le montant total prévu par l'entente de gestion distincte pour le porter à 160 M\$ US. Au 31 décembre 2025, la Société avait investi un montant de 61 M\$ US (85 M\$ CA), déduction faite des distributions pouvant être rappelées, par l'intermédiaire de ce compte.

7 Engagements allant jusqu'à 330 M\$ US, dont une tranche de 266 M\$ US peut actuellement être appelée par le fonds.

Power Sustainable Infrastructure énergétique

Power Sustainable Infrastructure énergétique (Power Sustainable Energy) exploite une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan axée sur l'Amérique du Nord totalisant 3,8 GW d'actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution, incluant des actifs en cours de construction et des actifs dans des projets dont le développement est avancé. Par l'entremise de ses sociétés en exploitation en propriété exclusive, Potentia Renewables et Nautilus Solar, Power Sustainable Energy possède une équipe spécialisée de plus de 200 professionnels à l'interne pour superviser le développement, la construction, le financement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable à l'échelle de l'Amérique du Nord.

- Potentia Renewables : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Potentia, une société de production d'énergie renouvelable entièrement intégrée qui conçoit, exploite et gère des actifs de production d'énergies solaire et éolienne et qui exerce ses activités en Amérique du Nord.
- Nautilus Solar : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Nautilus, une société dont le siège social est situé à Chicago, aux États-Unis, et qui se spécialise dans l'acquisition, le développement, le financement et la gestion de projets de distribution d'énergie solaire sur les marchés communautaires, municipaux ou de services publics, ainsi que sur les marchés commerciaux et industriels.

La plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique gère activement des placements par l'entremise du Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE) et au moyen de placements directs dans des infrastructures énergétiques.

Le tableau suivant présente la composition du nombre total de mégawatts des actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution qui sont gérés.

(en mégawatts [MW])	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Projets dont le développement est avancé ¹	681	866
Projets en cours de construction	595	253
Projets en exploitation ¹	2 566	2 481
	3 842	3 600

¹ Comprend les projets dans lesquels PPSIE détient une participation conjointe, représentant une capacité de 613 MW au 31 décembre 2025, dont une tranche de 343 MW était incluse dans les projets dont le développement est avancé (capacité totale de 645 MW, dont une tranche de 343 MW était incluse dans les projets dont le développement était avancé au 31 décembre 2024). Au cours du deuxième trimestre de 2025, PPSIE a fait l'acquisition de la participation restante dans un projet précédemment comptabilisé à titre de coentreprise.

Power Sustainable Energy reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,80 % et 1,00 %, calculés sur la valeur de l'actif net de PPSIE, ainsi qu'un intéressement aux plus-values de 15 %. Power Sustainable Energy reçoit également des honoraires de gestion de 0,85 %, calculés sur la valeur de l'actif net des participations directes.

Au deuxième trimestre de 2025, des projets éoliens développés par Potentia, représentant une capacité d'environ 425 MW et ayant auparavant atteint le stade de l'exploitation commerciale, ont été vendus à PPSIE. La Société a reçu un produit en trésorerie de 262 M\$.

Au 31 décembre 2025, l'actif total de PPSIE et des participations directes, sur une base consolidée, se chiffrait à 6,1 G\$ (6,5 G\$ au 31 décembre 2024).

Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures

Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, une plateforme mondiale de crédit lié aux infrastructures, cible des placements dans les infrastructures énergétiques, de mobilité et de logistique, numériques et sociales, ainsi que d'autres infrastructures durables à l'échelle mondiale. La plateforme vise des investissements ayant un profil de risque de qualité inférieure dans des infrastructures et a pour objectif de soutenir les sociétés en exploitation, les actifs et les portefeuilles axés sur le développement durable en leur offrant des solutions de financement sur mesure.

Power Sustainable Lios

Power Sustainable Lios est une plateforme nord-américaine de placements privés spécialisée dans l'agroalimentaire qui soutient la transformation durable de notre système alimentaire. Le fonds Lios I, soit son premier fonds, investit dans des entreprises de taille moyenne axées sur la croissance au sein de la chaîne de valeur alimentaire en Amérique du Nord pour favoriser des changements positifs et durables.

Power Sustainable Decarb PE

Power Sustainable placements privés en décarbonation (Power Sustainable Decarb PE) vise à générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque en investissant dans des sociétés du marché intermédiaire établies qui contribuent à décarboner l'économie nord-américaine. La stratégie cible des placements dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie, du transport et de l'environnement bâti.

Le 30 janvier 2026, soit après la fin de l'exercice, Power Sustainable Decarb PE a fait l'acquisition d'une participation majoritaire dans un fournisseur de services publics axés sur l'efficacité énergétique ainsi que de ressources énergétiques distribuées, qui est établi aux États-Unis et qui dessert principalement des sociétés de services publics et énergétiques, ainsi que des clients municipaux.

RÉSULTATS - Activités de gestion d'actifs

Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS), lequel correspond aux honoraires de gestion moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intéressement aux plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion.

	SAGARD	POWER SUSTAINABLE
ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS		
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		

Sommaire de la composition du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités de gestion d'actifs :

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Bénéfice net (perte nette) ajusté					
SAGARD					
Honoraires de gestion ^{1 2}	74	68	67	268	232
Charges liées aux plateformes de placement	(83)	(73)	(62)	(293)	(233)
Bénéfice (perte) tiré des honoraires ³	(9)	(5)	5	(25)	(1)
Intéressement aux plus-values, montant net ⁴	10	45	6	89	41
Autres ³	5	(42)	(9)	(52)	(14)
	6	(2)	2	12	26
Bénéfice (perte) provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs ⁵	—	1	(1)	1	(2)
Participations ne donnant pas le contrôle ⁶	3	2	(2)	1	(19)
	9	1	(1)	14	5
POWER SUSTAINABLE					
Honoraires de gestion ¹	9	9	7	35	27
Charges liées aux plateformes de placement	(20)	(16)	(20)	(66)	(66)
Bénéfice (perte) tiré des honoraires ³	(11)	(7)	(13)	(31)	(39)
Intéressement aux plus-values, montant net ⁴	12	1	(1)	6	(15)
Autres ^{3 7}	(11)	(6)	3	(20)	(18)
Participations ne donnant pas le contrôle ⁸	4	1	2	8	7
	(6)	(11)	(9)	(37)	(65)
Bénéfice net (perte nette) ajusté	3	(10)	(10)	(23)	(60)
Ajustements					
POWER SUSTAINABLE					
Charges de restructuration	—	—	—	—	(14)
Bénéfice net (perte nette)	3	(10)	(10)	(23)	(74)

1 Comprend les honoraires de gestion facturés par la plateforme de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement.

2 Au cours des deuxième et quatrième trimestres de 2025, Sagard a comptabilisé des honoraires de gestion rétroactifs respectifs de 5 M\$ et de 2 M\$ se rapportant aux nouveaux engagements en capital effectués dans le cadre de la clôture des activités de mobilisation de capitaux de Sagard Healthcare Partners, de PVC VI, de PDI V et de Portage Ventures IV (montants respectifs de 4 M\$ et de 7 M\$ aux deuxième et quatrième trimestres de 2024 se rapportant à la clôture des activités de mobilisation de capitaux de Portage Capital Solutions, de Sagard Healthcare Partners et de PDI V).

3 Le bénéfice tiré des honoraires est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les éléments exclus du bénéfice tiré des honoraires sont inclus au poste Autres. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description et un rapprochement.

4 L'intéressement aux plus-values, montant net, comprend l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des montants attribués aux employés. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé en fonction des variations de la juste valeur des placements détenus dans chaque fonds consolidé, ainsi qu'en fonction de l'intéressement aux plus-values gagné lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu relativement aux fonds non consolidés. La quote-part revenant à la Société de la charge liée à l'intéressement aux plus-values à payer par le fonds est incluse dans les activités d'investissement.

5 Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) provenant de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs de Sagard, ainsi que sa participation dans HalseyPoint.

6 Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations détenues dans SHMI, PEM et BEX par des tiers, ainsi que les participations détenues dans SHMI par Lifeco et des membres de la direction de Sagard.

7 Le poste Autres comprend les activités d'acquisition de clients, de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE.

8 Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations détenues dans PSM par Lifeco et des membres de la direction de Power Sustainable.

AJUSTEMENTS (EXCLUS DU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ)

Power Sustainable

Au premier trimestre de 2024, Power Sustainable a réorienté ses stratégies et a pris la décision stratégique de réduire les activités de sa stratégie d'actions de sociétés ouvertes en Chine, notamment en cessant ses activités de gestion de placements dans ce pays. Power Sustainable a comptabilisé des charges de restructuration respectives de 12 M\$ et de 2 M\$ aux premier et deuxième trimestres de 2024.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**Aperçu**

Power Corporation investit du capital exclusif dans les stratégies de ses plateformes de placement afin de soutenir leur croissance et leur développement à titre de gestionnaires d'actifs. La stratégie de croissance des plateformes de placement repose principalement sur la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société s'attend à ce que son capital exclusif représente une proportion de moins en moins importante des fonds futurs. La Société cherche à obtenir des rendements intéressants sur ses investissements en capital exclusif, en fonction du profil de risque des investissements sous-jacents dans chaque stratégie. Les rendements devraient se réaliser en fonction d'horizons temporels différents :

- Les stratégies liées aux produits, comme celles axées sur les instruments de crédit privé, l'immobilier, le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique et Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, devraient générer des rendements sur une base régulière.
- Les stratégies liées à la croissance du capital, comme celles axées sur le capital de risque et les actions de sociétés fermées, devraient générer des rendements à mesure que les placements sont monétisés.

La Société détient des investissements gérés par Sagard et Power Sustainable. Le tableau suivant présente un résumé des investissements détenus par catégorie d'actif, y compris les investissements détenus par l'entremise de la Financière Power.

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2024			Exercice clos le 31 décembre 2025			Au 31 décembre 2025		
	Investissements à ce jour ¹	Distributions à ce jour ¹	Juste valeur	Investissements	Distributions	Variation de la juste valeur	Investissements à ce jour ¹	Distributions à ce jour ¹	Juste valeur
Sagard									
Capital de risque ²	441	290	1 071	213	22	647	654	312	1 909
Actions de sociétés fermées	1 218	1 355	365	128	279	113	1 346	1 634	327
Instruments de crédit privé	475	315	241	127	124	6	602	439	250
Immobilier	33	1	32	–	–	–	33	1	32
Trésorerie et autres	1	–	43	–	–	–	1	–	21
	2 168	1 961	1 752	468	425	766	2 636	2 386	2 539
Power Sustainable									
Power Sustainable Infrastructure énergétique									
PPSIE ³	425	32	624	22	1	9	447	33	654
Participations directes ⁴	1 190	520	488	26	262	(99)	1 216	782	153
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures ⁵	27	–	29	77	38	7	104	38	75
Autres investissements	13	2	12	5	3	6	18	5	20
	1 655	554	1 153	130	304	(77)	1 785	858	902
	3 823	2 515	2 905	598	729	689	4 421	3 244	3 441

1 Inclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds et les distributions découlant du rééquilibrage.

2 Inclut le placement dans Wealthsimple, une filiale contrôlée et consolidée, à la juste valeur.

3 Inclut la quote-part revenant à la Société des participations dans les filiales contrôlées et consolidées à la juste valeur détenues par l'intermédiaire de PPSIE. Les investissements à ce jour incluent les montants détenus auparavant par l'intermédiaire de participations directes qui ont été transférés dans PPSIE en 2021, aux troisième trimestres de 2022 et de 2023, ainsi qu'au deuxième trimestre de 2025.

4 Comprend les participations directes dans les infrastructures énergétiques à la juste valeur. Les investissements à ce jour comprennent le financement relatif aux acquisitions de Potentia et de Nautilus ainsi que les charges liées aux plateformes connexes qui ont été engagées avant l'établissement de Power Sustainable Infrastructure énergétique.

5 Comprend les placements gérés par l'entremise d'un compte à gestion distincte. Les investissements à ce jour sont présentés déduction faite des cessions d'engagements en capital financés par l'entremise d'offres secondaires directes.

INVESTISSEMENTS DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES

Les investissements dans les technologies financières comprennent les placements de la Société, principalement détenus par l'entremise de la Financière Power, dans les Fonds Portage Ventures et les Fonds Diagram et dans Wealthsimple. Les placements de la Société dans les Fonds Portage Ventures et les Fonds Diagram lui permettent d'approfondir ses connaissances et d'accélérer l'adoption d'innovations au sein du groupe Power, tandis que les placements importants, tel que celui dans Wealthsimple, lui fournissent un accès direct à des capacités inédites.

Wealthsimple

Au 31 décembre 2025, Portage Ventures I, la Financière Power et IGM détenaient collectivement, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power ainsi que des participations directes, une participation non diluée de 52,4 % dans Wealthsimple (54,4 % au 31 décembre 2024), représentant des droits de vote de 57,5 % et une participation entièrement diluée de 40,7 %. Fondée en 2014, Wealthsimple figure parmi les sociétés du secteur des technologies financières affichant la croissance la plus rapide au Canada. Elle offre des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent.

Wealthsimple continue de renforcer sa présence sur le marché grâce à un éventail de produits financiers couvrant entre autres les placements, les dépenses, l'épargne et l'impôt. Au 31 décembre 2025, Wealthsimple comptait 3,2 millions de clients sur le marché canadien, en excluant les clients utilisant l'outil de déclaration de revenus, avec un actif administré de 111,3 G\$, comparativement à 64,0 G\$ au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, le groupe Power avait investi 544 M\$ dans Wealthsimple (344 M\$ au 31 décembre 2024) et avait reçu un produit total de 500 M\$ dans le cadre d'une transaction secondaire effectuée en 2021.

La juste valeur de la participation du groupe Power dans Wealthsimple se chiffrait à 4,1 G\$ au 31 décembre 2025 (2,2 G\$ au 31 décembre 2024). La juste valeur de la participation entièrement diluée de 15,4 % de la Société dans Wealthsimple, incluant sa participation indirecte détenue par l'intermédiaire de Portage Ventures I, était évaluée à 1 566 M\$ au 31 décembre 2025 (822 M\$ au 31 décembre 2024). L'augmentation de la juste valeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 tient compte des transactions récentes et de la hausse des évaluations de sociétés comparables sur les marchés publics, ainsi que de la performance des activités de Wealthsimple et de ses attentes en matière de produits.

En 2025, le bénéfice net attribuable à la Société a subi une incidence défavorable de 78 M\$, principalement en raison de la comptabilisation de l'intéressement aux plus-values, montant net, lié à l'augmentation de la juste valeur de Wealthsimple aux deuxième et troisième trimestres.

- La Société a comptabilisé une augmentation de 51 M\$ de l'intéressement aux plus-values à payer au titre de sa participation dans Wealthsimple, qu'elle a incluse dans les activités d'investissement de Sagard, ainsi que la quote-part lui revenant de l'augmentation respective de 52 M\$ et de 4 M\$ de l'intéressement aux plus-values à payer, qu'elle a attribuée à IGM et à Lifeco et incluse dans l'incidence de la consolidation. Le total de la quote-part revenant à la Société de l'augmentation de l'intéressement aux plus-values à payer s'est chiffré à 107 M\$, compte tenu des participations ne donnant pas le contrôle.
- À titre de gestionnaire, Sagard a comptabilisé des produits tirés de l'intéressement aux plus-values de 54 M\$, déduction faite des charges liées aux employés connexes, qu'elle a inclus dans les activités de gestion d'actifs. Le total de la quote-part revenant à la Société des produits tirés de l'intéressement aux plus-values, montant net, s'est chiffré à 29 M\$, compte tenu des participations ne donnant pas le contrôle.

RÉSULTATS - Activités d'investissement

Les activités d'investissement comprennent les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par les plateformes de placement et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement. En raison du traitement comptable requis à l'égard des placements et des activités sous-jacents, les résultats de certains fonds consolidés et de certaines filiales contrôlées et consolidées qui sont inclus dans les activités d'investissement ne sont pas alignés sur les variations de la juste valeur de la participation respective de la Société.

	SAGARD	POWER SUSTAINABLE
ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS		
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		

La Société a déterminé qu'elle détient le contrôle du Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique en raison de son exposition aux rendements variables, et elle est tenue de consolider les activités de PPSIE conformément aux normes IFRS. Par conséquent, l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue par la Société dans PPSIE n'est pas comptabilisée dans le bénéfice. Toutefois, les participations à titre de commanditaires détenues par des tiers comportant des clauses de rachat, sous réserve de certaines restrictions, ont été classées en tant que passifs financiers et sont réévaluées à leur valeur de rachat. L'incidence de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle a été exclue du bénéfice net ajusté. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

Les produits tirés des activités d'investissement (capital exclusif) sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant les variations de la juste valeur.

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités d'investissement (capital exclusif) :

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Bénéfice net (perte nette) ajusté					
SAGARD					
Actions de sociétés fermées et autres stratégies	14	7	26	148	72
Capital de risque (investissements dans les technologies financières) ¹	3	(19)	8	(4)	(12)
	17	(12)	34	144	60
POWER SUSTAINABLE					
Infrastructures énergétiques ²	(14)	(6)	(36)	(23)	(72)
Autres ³	(1)	1	2	7	1
	(15)	(5)	(34)	(16)	(71)
Bénéfice net (perte nette) ajusté	2	(17)	–	128	(11)
Ajustements					
SAGARD					
Réévaluation des actifs d'impôt différé	–	–	16	–	16
POWER SUSTAINABLE					
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et autres incidences liées au marché	(118)	(35)	(28)	(116)	(82)
Reclassement de l'écart de change lié à Power Sustainable China	–	–	–	–	54
	(118)	(35)	(12)	(116)	(12)
Bénéfice net (perte nette)	(116)	(52)	(12)	12	(23)

1 Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent une charge de 51 M\$ liée à la quote-part revenant à la Société de l'intéressement aux plus-values à payer en raison de l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue dans Wealthsimple, dont des tranches respectives de 37 M\$ et de nil ont été comptabilisées aux troisième et quatrième trimestres (charge de 32 M\$ comptabilisée en 2024, dont une tranche de nil avait été comptabilisée au quatrième trimestre).

2 Les participations dans les infrastructures énergétiques sont consolidées conformément aux normes IFRS. L'apport au bénéfice représente la quote-part revenant à la Société du bénéfice lié aux activités sous-jacentes de PPSIE et des participations directes (c.-à-d. les produits et les charges liés aux projets, les charges financières connexes, la dotation aux amortissements, les charges liées au développement, et les frais généraux et administratifs).

3 Les résultats du premier trimestre de 2025 comprenaient une variation de la juste valeur des autres investissements gérés au sein de la plateforme Power Sustainable.

AJUSTEMENTS (EXCLUS DU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ)

Sagard

Aucun ajustement n'a été apporté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Sagard avait comptabilisé des ajustements d'un montant positif de 16 M\$ se rapportant principalement à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des actifs d'impôt différé par Wealthsimple.

Power Sustainable

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, Power Sustainable a comptabilisé des ajustements représentant une incidence défavorable nette de 116 M\$ comprenant la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et d'autres incidences liées au marché :

- Une charge de 125 M\$ se rapportant à la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers, à l'égard de laquelle une charge de 124 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre. La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE conformément aux normes IFRS. Toutefois, les participations détenues par des tiers comportent des clauses de rachat et sont classées en tant que passifs financiers, lesquels sont réévalués à leur valeur de rachat. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent une charge nette de 95 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, attribuable à l'augmentation nette de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE.
- Un recouvrement de 11 M\$ attribuable à la réévaluation d'un passif d'impôt différé se rapportant à la participation de la Société dans PPSIE et comptabilisé au deuxième trimestre de 2025.
- La quote-part revenant à la Société des réévaluations de la juste valeur des dérivés ayant représenté une perte de 2 M\$ après impôt (3 M\$ avant impôt), à l'égard de laquelle un profit de 6 M\$ après impôt (8 M\$ avant impôt) a été comptabilisé au quatrième trimestre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Power Sustainable avait comptabilisé des ajustements représentant une incidence défavorable nette de 28 M\$ comprenant l'élément suivant :

- Une charge de 82 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et des autres incidences liées au marché :
 - Une charge de 88 M\$ se rapportant à la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, attribuable aux variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers, dont une tranche de 41 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2024. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprenaient une charge de 49 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE.
 - Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la quote-part revenant à la Société des réévaluations de la juste valeur des dérivés avait représenté un profit de 6 M\$ après impôt (8 M\$ avant impôt), à l'égard duquel un profit de 13 M\$ après impôt (17 M\$ avant impôt) avait été comptabilisé au quatrième trimestre.
- Cet élément a été partiellement contrebalancé par un recouvrement de 54 M\$ comptabilisé à la fermeture de Power Sustainable China, un établissement à l'étranger, attribuable au reclassement de l'écart de change cumulé connexe dans le bénéfice net au premier trimestre de 2024.

Entreprises autonomes

APERÇU

Au 31 décembre 2025, les entreprises autonomes représentaient le placement en titres de participation de la Société dans LMPG. Au 31 décembre 2025, Power Sustainable détenait une participation donnant le contrôle de 49,6 % (soit la même participation qu'au 31 décembre 2024) dans LMPG, une entreprise qui conçoit, développe et fabrique une large gamme de solutions DEL de catégorie de spécifications durables et de haute performance pour des environnements commerciaux, institutionnels et urbains.

Au 31 décembre 2024, Power Sustainable détenait une participation de 34,1 % dans Lion, un fabricant de véhicules zéro émission. La valeur comptable de la participation dans Lion était nulle au 31 décembre 2024. En mai 2025, Lion a complété une transaction de restructuration en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). Par conséquent, la totalité des actions ordinaires, des options, des bons de souscription et des autres instruments émis et en circulation pouvant être exercés, ou encore convertis en actions ordinaires ou échangés contre des actions ordinaires de Lion, ont été annulés sans contrepartie.

RÉSULTATS

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, la perte nette des entreprises autonomes s'est chiffrée à 5 M\$, comparativement à un bénéfice net de 106 M\$ pour le trimestre correspondant de 2024. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, la perte nette ajustée des entreprises autonomes s'est chiffrée à 5 M\$, soit un montant comparable à celui du trimestre correspondant de 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la perte nette des entreprises autonomes s'est chiffrée à 2 M\$, comparativement à une perte nette de 38 M\$ pour la période correspondante de 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la perte nette ajustée des entreprises autonomes s'est chiffrée à 14 M\$, comparativement à une perte nette ajustée de 64 M\$ pour la période correspondante de 2024.

La perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements représentant une incidence favorable de 12 M\$.

AJUSTEMENTS (EXCLUS DU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ)

La direction de la Société applique la définition du bénéfice net ajusté aux résultats présentés par les entreprises autonomes et identifie des ajustements connexes. Les ajustements sont des éléments exclus de l'apport des entreprises autonomes au bénéfice net de la Société lors du calcul de l'apport au bénéfice net ajusté.

Pour 2025, les ajustements représentant une incidence favorable de 12 M\$ sur le bénéfice comprenaient principalement la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs d'impôt différé par LMPG comptabilisée au premier trimestre.

Pour 2024, les ajustements représentant une incidence favorable de 26 M\$ après impôt (18 M\$ avant impôt) sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Un profit net de 279 M\$ après impôt (279 M\$ avant impôt) comptabilisé à la vente de la participation de 42,6 % de la Société dans Peak au quatrième trimestre de 2024.
- La quote-part revenant à la Société du profit de 46 M\$ après impôt (46 M\$ avant impôt) comptabilisé par Peak au deuxième trimestre de 2024 à la cession de sa participation dans Rawlings.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Des charges pour perte de valeur au titre de la participation de la Société dans Lion, partiellement contrebalancées par la quote-part de 122 M\$ après impôt (130 M\$ avant impôt) revenant à la Société de la réévaluation des obligations au titre des bons de souscription de Lion découlant de la baisse de la valeur de marché, dont une tranche de 81 M\$ après impôt avait été comptabilisée au quatrième trimestre.
- La quote-part revenant à la Société des charges pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie comptabilisées au titre du goodwill, partiellement contrebalancée par l'incidence de la réévaluation par LMPG des passifs au titre d'un rachat, d'un montant de 177 M\$ après impôt (177 M\$ avant impôt), dont une tranche de 87 M\$ avait été comptabilisée au quatrième trimestre.

Activités propres et autres

Les activités propres et autres comprennent l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, ainsi que l'apport des activités propres de la société de portefeuille, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles.

Le sommaire des activités propres et autres de la Société et de la Financière Power sur une base combinée se présente comme suit :

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Apport au bénéfice net (à la perte nette)					
Autres placements					
Fonds d'investissement	2	3	6	9	15
Autres ¹	3	22	34	25	72
	5	25	40	34	87
Charges d'exploitation et autres charges					
Charges d'exploitation ²	(60)	(54)	(57)	(219)	(182)
Amortissement	(2)	(2)	(2)	(7)	(7)
Variation de la juste valeur des droits jumelés, déduction faite de la couverture ³	2	5	(3)	10	1
Charges financières ⁴	(13)	(14)	(13)	(54)	(54)
Impôt sur le bénéfice	–	–	(1)	(1)	(1)
	(73)	(65)	(76)	(271)	(243)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(51)	(48)	(48)	(194)	(192)
Bénéfice net (perte nette)	(119)	(88)	(84)	(431)	(348)

1 Comprend les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

2 Les charges d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprenaient une charge de 11 M\$, dont une tranche de 5 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre, se rapportant à la révision des hypothèses à l'égard du rendement utilisées dans le cadre de l'évaluation des unités d'actions liées au rendement (montant de 12 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 comptabilisé au quatrième trimestre). Les charges d'exploitation liées à la Financière Power se sont chiffrées à 90 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (69 M\$ pour la période correspondante de 2024).

3 La Société a rattaché des droits à la plus-value des actions jumelés (droits jumelés) à certaines options, lesquelles sont classées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. La Société a conclu des swaps de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. La variation de la juste valeur des droits jumelés représente la variation de la juste valeur du passif, déduction faite de la réévaluation à la juste valeur des instruments dérivés.

4 Les charges financières liées à la Financière Power se sont chiffrées à 18 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (17 M\$ pour la période correspondante de 2024).

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements.

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Lifeco¹					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes	(42)	28	26	(148)	146
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction	(19)	(17)	11	(60)	(102)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences	(49)	(39)	(20)	(178)	(76)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions	(25)	(26)	(26)	(102)	(101)
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales	–	7	10	15	10
	(135)	(47)	1	(473)	(123)
Incidence de la consolidation ²	(39)	(10)	(15)	(44)	(26)
	(174)	(57)	(14)	(517)	(149)
IGM¹					
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées	16	–	–	16	–
Consolidation de pertes fiscales	–	–	3	–	3
Refinancement de la dette de Rockefeller	–	–	–	–	(2)
Quote-part des ajustements de Lifeco	(3)	(2)	–	(11)	(4)
	13	(2)	3	5	(3)
Incidence de la consolidation ²	–	1	16	13	17
	13	(1)	19	18	14
GBL					
Charge pour perte de valeur et autres charges et reclassement de l'écart de change se rapportant à Imerys	(155)	–	–	(155)	(44)
Perte liée au désinvestissement partiel du portefeuille de GBL Capital et de Sienna Investment Managers	(25)	(67)	–	(92)	–
Profit d'Affidea lié à la modification de sa dette	–	–	–	22	–
	(180)	(67)	–	(225)	(44)
Sagard et Power Sustainable					
Réévaluation des actifs d'impôt différé	–	–	16	–	16
Reclassement de l'écart de change lié à Power Sustainable China	–	–	–	–	54
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et autres incidences liées au marché	(118)	(35)	(28)	(116)	(82)
Charges de restructuration	–	–	–	–	(14)
	(118)	(35)	(12)	(116)	(26)
Entreprises autonomes					
Profit à la cession de Peak et d'une entreprise liée	–	–	279	–	325
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à Lion	–	–	(81)	–	(122)
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à LMPG	–	–	(87)	–	(177)
Réévaluation des passifs d'impôt différé par LMPG	–	–	–	12	–
	–	–	111	12	26
	(459)	(160)	104	(828)	(179)

¹ Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

² L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; et ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant un profit réalisé comptabilisé par IGM au deuxième trimestre de 2025 à la vente d'une partie de sa participation dans Conquest, un placement d'entreprise classé par IGM comme étant à la JVAERG.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux sections Ajustements ci-dessus portant respectivement sur Lifeco, IGM, GBL, Sagard et Power Sustainable, et les entreprises autonomes. Se reporter également à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

SITUATION FINANCIÈRE

BILANS CONSOLIDÉS (RÉSUMÉS)

Les bilans résumés de Lifeco et d'IGM, le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, ainsi que les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bilan de la société de portefeuille et du bilan consolidé résumé de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024, qui figurent à la note 35 des états financiers consolidés de 2025.

	31 décembre 2025					
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ¹	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902	1 274	2 232	2 518	(560)	14 366
Placements	239 080	5 387	176	4 552	554	249 749
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	424	670	21 574	—	(22 668)	—
GBL ²	—	—	3 291	—	—	3 291
Autres	1 075	2 397	1 609	—	(5 081)	—
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	570	3 084	—	1 734	(544)	4 844
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 571	—	—	—	—	1 571
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	16 850	—	—	—	—	16 850
Autres actifs	26 992	5 662	626	29 100	(177)	62 203
Immobilisations incorporelles ³	4 912	1 291	1	915	(88)	7 031
Goodwill ³	11 283	2 637	—	334	407	14 661
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	551 169	—	—	—	—	551 169
Total de l'actif	862 828	22 402	29 509	39 153	(28 157)	925 735
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	161 644	—	—	—	—	161 644
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 042	—	—	—	—	89 042
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	919	—	—	—	—	919
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	—	4 815	—	—	—	4 815
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	—	—	647	—	—	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours ⁴ :						
Financière Power, Lifeco et IGM	8 792	2 400	250	—	(88)	11 354
Fonds d'investissement consolidés et autres	—	—	—	4 146	—	4 146
Autres passifs	18 259	6 149	1 350	32 327	(1 134)	56 951
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	—	—	—	—	70 418
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	480 751	—	—	—	—	480 751
Total du passif	829 825	13 364	2 247	36 473	(1 222)	880 687
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	—	—	—	(1 500)	—
Actions privilégiées perpétuelles	2 920	—	2 830	—	(5 750)	—
Actions non participantes	—	—	1 350	—	—	1 350
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	25 437	8 944	23 082	2 280	(36 661)	23 082
Participations ne donnant pas le contrôle ^{5,6}	3 146	94	—	400	16 976	20 616
Total des fonds propres	33 003	9 038	27 262	2 680	(26 935)	45 048
Total du passif et des fonds propres	862 828	22 402	29 509	39 153	(28 157)	925 735

1 Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

2 Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 35 des états financiers consolidés de 2025.

3 L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

4 Les débtures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

5 Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

6 Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM, de PSM, de SHMI et des participations contrôlées et consolidées.

31 décembre 2024

	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ¹	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744
Placements	231 478	5 600	101	2 497	311	239 987
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	407	634	21 202	–	(22 243)	–
GBL ²	–	–	3 683	–	–	3 683
Autres	705	1 331	1 738	–	(3 774)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	486	3 346	–	1 780	(494)	5 118
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 193	–	–	–	–	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	17 842	–	–	–	–	17 842
Autres actifs	26 571	4 948	349	20 047	(160)	51 755
Immobilisations incorporelles ³	4 958	1 277	1	828	(90)	6 974
Goodwill ³	11 428	2 637	–	204	408	14 677
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	496 386	–	–	–	–	496 386
Total de l'actif	802 163	20 683	28 680	26 214	(26 381)	851 359
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	155 683	–	–	–	–	155 683
Passifs au titre des contrats d'investissement	90 157	–	–	–	–	90 157
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	795	–	–	–	–	795
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	5 025	–	–	–	5 025
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	647	–	–	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours ⁴ :						
Financière Power, Lifeco et IGM	9 469	2 400	250	–	(88)	12 031
Fonds d'investissement consolidés et autres	–	–	–	3 878	–	3 878
Autres passifs	17 019	5 387	1 073	20 050	(758)	42 771
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	–	–	–	–	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	430 043	–	–	–	–	430 043
Total du passif	769 509	12 812	1 970	23 928	(846)	807 373
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	(1 500)	–
Actions privilégiées perpétuelles	2 720	–	2 830	–	(5 550)	–
Actions non participantes	–	–	950	–	–	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	25 321	7 801	22 930	1 972	(35 094)	22 930
Participations ne donnant pas le contrôle ^{5,6}	3 113	70	–	314	16 609	20 106
Total des fonds propres	32 654	7 871	26 710	2 286	(25 535)	43 986
Total du passif et des fonds propres	802 163	20 683	28 680	26 214	(26 381)	851 359

1 Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

2 Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 35 des états financiers consolidés de 2025.

3 L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

4 Les débtures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société. Les chiffres comparatifs ont été ventilés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

5 Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

6 Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM, de PSM, de SHMI et des participations contrôlées et consolidées.

Actif et passif consolidés

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 925,7 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 851,4 G\$ au 31 décembre 2024, principalement en raison des éléments suivants :

- Les placements ont augmenté de 9,8 G\$, principalement en raison de l'augmentation des volumes des obligations de Lifeco au Canada, en Europe et aux États-Unis, ainsi que de l'augmentation de la juste valeur des obligations aux États-Unis et de l'augmentation des placements dans des actions de sociétés ouvertes et fermées au Canada découlant des achats et de l'appréciation des marchés.
- Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, ont augmenté de 54,8 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée de 52,4 G\$ des hausses de la valeur de marché, des produits de placement se rapportant aux gains en capital latents sur les placements, montant net, des dépôts nets de 1,9 G\$, ainsi que de l'augmentation de 0,6 G\$ des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement.

Le passif a augmenté pour s'établir à 880,7 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 807,4 G\$ au 31 décembre 2024, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 6,0 G\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations sur les marchés et des fluctuations des devises, partiellement contrebalancées par les transferts d'affaires habituels.
- Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 1,1 G\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises et des transferts d'affaires habituels, partiellement contrebalancée par les fluctuations sur les marchés.
- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 54,8 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée de 52,4 G\$ des hausses de la valeur de marché, des produits de placement se rapportant aux gains en capital latents sur les placements, montant net, ainsi que des dépôts nets de 1,9 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes et des produits de placement estimatifs futurs, seront suffisants pour payer les montants estimatifs futurs au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des bilans consolidés de Lifeco et d'IGM.

BILANS DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Dans les bilans de la société de portefeuille présentés ci-dessous, les données de Power Corporation et de la Financière Power sont présentées sur une base combinée, tandis que les participations dans les filiales sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette présentation aide le lecteur à cibler les changements dans le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille et présente par ailleurs les activités d'investissement de même que les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les débentures et les actions non participantes.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif de la société de portefeuille		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	2 232	1 606
Participations :		
Lifeco	17 237	17 108
IGM	4 337	4 094
GBL ²	3 291	3 683
Sagard et Power Sustainable ³	1 525	1 649
Entreprises autonomes ⁴	84	89
Autres actifs et placements ⁵	803	451
Total de l'actif de la société de portefeuille	29 509	28 680
Passif de la société de portefeuille		
Débentures et autres instruments d'emprunt ⁶	897	897
Autres passifs	1 350	1 073
Total du passif de la société de portefeuille	2 247	1 970
Fonds propres de la société de portefeuille		
Actions privilégiées perpétuelles ⁷	2 830	2 830
Actions non participantes	1 350	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	23 082	22 930
Total des fonds propres de la société de portefeuille	27 262	26 710
Total du passif et des fonds propres de la société de portefeuille	29 509	28 680

1 Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois d'un montant de 560 M\$ (339 M\$ au 31 décembre 2024). Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés de 2025.

2 Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

3 Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthisimple présentés selon la méthode de la mise en équivalence.

4 L'entreprise autonome contrôlée est présentée selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

5 Comprend des dividendes d'un montant de 83 M\$ déclarés par IGM au quatrième trimestre (soit le même montant qu'au 31 décembre 2024) et reçus par la Financière Power le 30 janvier 2026. Les autres placements comprennent les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées, qui sont classées comme étant à la JVRN. Au 31 décembre 2025, la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds pour un montant total de 26 M\$.

6 Comprend les débentures de la Financière Power de 250 M\$ au 31 décembre 2025 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2024).

7 Actions privilégiées perpétuelles émises par la Financière Power.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société et la Financière Power se sont élevés à 2 232 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 1 606 M\$ à la fin de décembre 2024 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États des flux de trésorerie de la société de portefeuille figurant plus loin dans le présent rapport de gestion).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans le cadre des activités d'investissement de Sagard et de Power Sustainable se sont élevés à 30 M\$ au 31 décembre 2025 (51 M\$ au 31 décembre 2024) et sont compris dans la valeur comptable des plateformes de placement.

Placements

PARTICIPATIONS DANS LIFECO, IGM ET GBL (SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE)

Le tableau suivant présente, selon la méthode de la mise en équivalence, la continuité des participations dans Lifeco, IGM et GBL, aux fins de la présentation de la société de portefeuille. La valeur comptable des participations dans Lifeco, IGM et GBL, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a diminué pour s'établir à 24 865 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 24 885 M\$ au 31 décembre 2024.

	Lifeco	IGM	GBL ¹	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	17 108	4 094	3 683	24 885
Apport du bénéfice net ajusté	3 138	640	(38)	3 740
Apport des ajustements	(517)	18	(225)	(724)
Cessions	(768)	–	–	(768)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(11)	(28)	46	7
Dividendes	(1 544)	(333)	(175)	(2 052)
Incidence des variations des participations et autres	(169)	(54)	–	(223)
Valeur comptable au 31 décembre 2025	17 237	4 337	3 291	24 865

1 Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Le tableau suivant présente les composantes des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable. Les sociétés de gestion d'actifs et les participations contrôlées et consolidées détenues par l'intermédiaire des plateformes de placement sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs comprennent les placements suivants :

Valeur comptable, aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Sociétés de gestion d'actifs		
Sagard	164	115
Power Sustainable	–	2
Activités d'investissement		
Sagard ¹	1 182	1 031
Power Sustainable	179	501
	1 525	1 649

1 Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

Impôt sur le bénéfice

Au 31 décembre 2025, les pertes autres qu'en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 1 524 M\$ (dont des pertes de 1 521 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et elles pouvaient servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2028 et 2045.

Au 31 décembre 2025, les pertes en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 192 M\$ (dont des pertes de 98 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et peuvent être utilisées pour une durée indéfinie pour contrebalancer les gains en capital.

De plus, au 31 décembre 2025, les différences temporaires déductibles dont les avantages n'ont pas été comptabilisés se chiffraient à 570 M\$.

Fonds propres

ACTIONS NON PARTICIPANTES

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent sept séries d'actions privilégiées de premier rang d'un montant en capital social total de 1 350 M\$ au 31 décembre 2025 (950 M\$ au 31 décembre 2024), dont la totalité est à dividende non cumulatif. Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société.

Le 22 septembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,75 %, série H, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir des renseignements additionnels.

Le 20 novembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,65 %, série I, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir des renseignements additionnels.

Les modalités des autres actions privilégiées de premier rang en circulation sont décrites à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

FONDS PROPRES ATTRIBUABLES AUX DÉTENTEURS D'ACTIONS PARTICIPANTES

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 23 082 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 22 930 M\$ au 31 décembre 2024.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice	22 930	21 193
Variation des actions participantes		
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(190)	(161)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (3 305 264 actions en 2025 et 3 165 255 actions en 2024) en vertu des Régimes d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société	113	113
	(77)	(48)
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	2 627	2 795
Dividendes déclarés	(1 623)	(1 509)
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(521)	(269)
Profits réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	29	238
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	(202)	104
	310	1 359
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	(329)	663
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	277	(210)
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies	62	158
Quote-part de Parjointco et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	(89)	(104)
Rémunération fondée sur des actions, y compris l'incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales	(2)	(81)
	(81)	426
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes aux 31 décembre	23 082	22 930

La valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) s'est établie à 36,31 \$ au 31 décembre 2025, comparativement à 35,56 \$ à la fin de 2024.

NOMBRE D' ACTIONS PARTICIPANTES EN CIRCULATION

À la date du présent rapport de gestion, 54 860 866 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation (soit le même nombre qu'au 31 décembre 2024), et 577 955 198 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 589 948 328 au 31 décembre 2024.

À la date du présent rapport de gestion, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 13 932 337 actions comportant des droits de vote limités de la Société, incluant 3 125 198 actions comportant des droits de vote limités pouvant être émises en vertu des options prévues par le Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power pris en charge par la Société, étaient en circulation, et 323 542 actions comportant des droits de vote limités pouvaient également être émises en vertu des unités d'actions incessibles liées au rendement en circulation.

OFFRES PUBLIQUES DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société entreprise le 1^{er} mars 2024 est arrivée à expiration le 28 février 2025. Le 1^{er} mars 2025, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2026. Conformément à cette offre, la Société a pu racheter jusqu'à 20 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 3,7 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 18 février 2025) aux prix du marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a racheté et annulé 12,4 millions d'actions comportant des droits de vote limités, pour un montant total de 711 M\$ (10,6 millions d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 430 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024).

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 1^{er} mars 2026, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2027 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 20 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 3,8 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 16 février 2026) aux prix du marché. Au 18 mars 2026, la Société avait racheté 3,0 millions d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 206 M\$ en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités en 2026.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) et peut, de temps à autre, établir des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction. Le RAAA est en vigueur depuis le 1^{er} mars 2026, soit la date de début de la nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

VALEUR DE L'ACTIF NET AJUSTÉE

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour déterminer la juste valeur des actifs, les placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont ajustés à la juste valeur, comme suit :

- Les placements dans des sociétés cotées en bourse sont évalués à leur valeur de marché, soit le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.
- Les placements dans des entités fermées, incluant les instruments d'emprunt, sont évalués à la juste valeur estimée par la direction, au moyen de modèles d'évaluation appliqués de façon uniforme et fondés sur un multiple de valorisation ou sur les flux de trésorerie actualisés. Certaines évaluations sont préparées par des évaluateurs externes ou font l'objet d'une révision par des évaluateurs externes. Les transactions comparables sur le marché sont généralement utilisées pour corroborer la juste valeur estimative. La valeur des placements dans des entités fermées est présentée déduction faite de toute rémunération incitative de la direction.
- Les placements dans des fonds d'investissement sont évalués à la juste valeur présentée par le fonds, déduction faite de l'intéressement aux plus-values ou aux autres incitatifs.

La présentation des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes à la juste valeur n'est pas conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

La valeur de l'actif net ajustée de la Société est présentée selon une approche transitive. Le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille comprend les placements détenus dans des sociétés ouvertes par l'intermédiaire de la Financière Power (Lifeco, IGM et GBL) ainsi que les dettes nettes et les actions privilégiées de la Financière Power. Au 31 décembre 2025, la valeur de l'actif net ajustée par action, un ratio non conforme aux normes IFRS, se chiffrait à 85,77 \$, comparativement à 60,44 \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 41,9 %. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) se chiffrait à 36,31 \$, comparativement à 35,56 \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 2,1 %.

	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
Actif de la société de portefeuille						
Participations						
Financière Power						
Lifeco	17 237	24 910	42 147	17 108	13 184	30 292
IGM	4 337	4 807	9 144	4 094	2 698	6 792
GBL ¹	3 291	(600)	2 691	3 683	(1 521)	2 162
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs ²						
Sagard	164	244	408	115	314	429
Power Sustainable	–	–	–	2	–	2
Activités d'investissement						
Sagard ³	1 182	1 357	2 539	1 031	721	1 752
Power Sustainable	179	723	902	501	652	1 153
Entreprises autonomes	84	3	87	89	(4)	85
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 232	–	2 232	1 606	–	1 606
Autres actifs et placements	803	–	803	451	–	451
Total de l'actif de la société de portefeuille	29 509	31 444	60 953	28 680	16 044	44 724
Passif et actions non participantes de la société de portefeuille						
Débtentes et autres instruments d'emprunt	897	–	897	897	–	897
Autres passifs ⁴	1 350	–	1 350	1 073	–	1 073
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	4 180	–	4 180	3 780	–	3 780
Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille	6 427	–	6 427	5 750	–	5 750
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS) / Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)	23 082	31 444	54 526	22 930	16 044	38 974
Par action	36,31		85,77	35,56		60,44

¹ La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net présentée par GBL se chiffrait à 3,9 G\$ (2,4 G€) au 31 décembre 2025 (3,9 G\$ [2,6 G€] au 31 décembre 2024).

² La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur. La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable.

³ Comprend les placements de la Société dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, détenus par la Financière Power.

⁴ Conformément à IAS 12 *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

Les placements évalués à la valeur de marché et la trésorerie représentent 92,4 % du total de l'actif à la juste valeur au 31 décembre 2025 (91,7 % au 31 décembre 2024). Une variation de 10 % de la valeur de marché des placements dans des sociétés cotées en bourse se traduirait par une variation de 5 407 M\$, ou 8,51 \$ par action, de la valeur de l'actif net ajustée de la Société.

FLUX DE TRÉSORERIE

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (RÉSUMÉS)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco et d'IGM, ainsi que les flux de trésorerie de la société de portefeuille de Power Corporation et de la Financière Power, sur une base combinée, et ceux des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement de l'état des flux de trésorerie de la société de portefeuille et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, qui figurent à la note 35 des états financiers consolidés de 2025. Cette présentation aide le lecteur à évaluer les flux de trésorerie de la société de portefeuille.

Exercice clos le 31 décembre	2025					
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ¹	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	2 708	1 035	1 791	961	(1 715)	4 780
Activités de financement	(4 322)	(972)	(1 958)	1 307	2 274	(3 671)
Activités d'investissement	(56)	301	793	(606)	(780)	(348)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(137)	–	–	(2)	–	(139)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 807)	364	626	1 660	(221)	622
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	8 902	1 274	2 232	2 518	(560)	14 366

1 Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

Exercice clos le 31 décembre	2024					
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ¹	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	4 751	1 092	1 688	(37)	(1 603)	5 891
Activités de financement	(2 285)	(253)	(1 958)	1 090	2 146	(1 260)
Activités d'investissement	(408)	(474)	658	(861)	(675)	(1 760)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	534	–	–	27	–	561
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 592	365	388	219	(132)	3 432
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	8 117	545	1 218	639	(207)	10 312
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744

1 Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont augmenté de 622 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à une augmentation de 3 432 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 4 780 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 5 891 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital, l'émission et le rachat d'actions participantes et privilégiées, l'émission et le rachat d'actions ordinaires, de parts de fonds à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds par des filiales, les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que les augmentations et remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation par IGM, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 3 671 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 260 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 348 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 760 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des flux de trésorerie de Lifeco et d'IGM.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits de ses placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les états combinés des flux de trésorerie de Power Corporation et de la Financière Power ci-dessous présentent les flux de trésorerie de la société de portefeuille. Cette présentation aide le lecteur à isoler les flux de trésorerie liés aux activités exercées à titre de société de portefeuille.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Activités d'exploitation de la société de portefeuille		
Dividendes		
Lifeco	1 544	1 411
IGM	333	333
GBL	175	92
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie ¹	(261)	(148)
	1 791	1 688
Activités de financement de la société de portefeuille		
Dividendes versés sur :		
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 541)	(1 437)
Actions privilégiées perpétuelles	(139)	(140)
Émission d'actions non participantes	400	–
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	104	103
Rachat d'actions comportant des droits de vote limités	(711)	(430)
Autres ²	(19)	(2)
	(1 958)	(1 958)
Activités d'investissement de la société de portefeuille		
Distributions et produit de la cession de placements ³	595	1 109
Cession d'actions de Lifeco	768	–
Acquisition de placements	(562)	(441)
Autres	(8)	(10)
	793	658
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	626	388
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 606	1 218
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre	2 232	1 606

¹ Comprend les variations des créances à court terme des plateformes de placement et les variations des montants à payer aux plateformes de placement.

² Comprend les frais d'émission d'actions engagés aux troisième et quatrième trimestres de 2025.

³ Comprend le produit de la vente de placements directs dans des infrastructures énergétiques au deuxième trimestre de 2025 et le produit de la cession des placements de la Société dans Power Sustainable China en 2024.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société et de la Financière Power ont augmenté de 626 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à une augmentation de 388 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 1 791 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 1 688 M\$ pour la période correspondante de 2024. Les dividendes reçus des sociétés en exploitation cotées en bourse comprennent :

Exercices clos les 31 décembre (en millions de dollars, sauf indication contraire)	2025		2024	
	Dividende par action	Total des dividendes reçus	Dividende par action	Total des dividendes reçus
Lifeco	2,44	1 544	2,22	1 411
IGM	2,25	333	2,25	333

- Le total des dividendes reçus de Parjointco s'est chiffré à 175 M\$ (112 M€) pour la période close le 31 décembre 2025, comparativement à 92 M\$ (62 M€) pour la période close le 31 décembre 2024.
- Le 11 février 2026, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a annoncé une augmentation de 10 % de son dividende trimestriel sur ses actions ordinaires, qui est passé de 0,6100 \$ par action à 0,6700 \$ par action, payable le 31 mars 2026.
- Le 12 février 2026, soit après la fin de l'exercice, IGM a annoncé une augmentation de 10 % de son dividende trimestriel sur ses actions ordinaires, qui est passé de 0,5625 \$ par action à 0,6200 \$ par action, payable le 30 avril 2026.

Les activités de financement de la Société ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 1 958 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2024, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur ses actions non participantes et ses actions participantes d'un montant de 1 593 M\$, comparativement à 1 489 M\$ pour la période correspondante de 2024. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes ont totalisé 2,4000 \$ par action, comparativement à 2,2125 \$ pour la période correspondante de 2024.
- Le versement de dividendes par la Financière Power sur ses actions privilégiées d'un montant de 139 M\$, comparativement à 140 M\$ pour la période correspondante de 2024.
- L'émission d'actions non participantes de la Société, pour un montant de 400 M\$, alors qu'aucune émission n'avait eu lieu en 2024.
- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 104 M\$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, comparativement à une émission d'un montant de 103 M\$ pour la période correspondante de 2024.
- Le rachat d'actions comportant des droits de vote limités d'un montant de 711 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement au rachat d'un montant de 430 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les activités d'investissement de la Société ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 793 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 658 M\$ pour la période correspondante de 2024. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent un produit de 768 M\$ lié à la vente des actions de Lifeco, effectuée par l'entremise de la participation de la Financière Power à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Lifeco afin que la Société conserve sa participation proportionnelle approximative.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement de la Société et celles effectuées dans ses plateformes de placement.

La Société a augmenté son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, donnant ainsi lieu à des sorties de trésorerie nettes de 221 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 36 M\$ pour la période correspondante de 2024.

GESTION DU CAPITAL

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir un montant prudent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie disponibles.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débentures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débentures, les actions privilégiées, les autres instruments de fonds propres ainsi que les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées. Les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les fonds d'investissement consolidés et autres sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 74 % de la structure du capital consolidé au 31 décembre 2025.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Débentures et autres instruments d'emprunt		
Power Corporation	647	647
Financière Power	250	250
Lifeco	8 792	9 469
IGM	2 400	2 400
Fonds d'investissement consolidés et autres ¹	4 146	3 878
Incidence de la consolidation	(88)	(88)
	15 500	15 909
	16 147	16 556
Actions non participantes et autres instruments de fonds propres		
Power Corporation	1 350	950
Financière Power	2 830	2 830
Lifeco	4 420	4 220
	7 250	7 050
	8 600	8 000
Fonds propres		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	23 082	22 930
Participations ne donnant pas le contrôle ²	13 366	13 056
	36 448	35 986
	61 195	60 542

1 Comprend les autres instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés et de leurs participations contrôlées et ceux des entreprises autonomes, qui sont composés d'instruments d'emprunt, incluant les facilités de crédit renouvelables et les prêts hypothécaires visant des immeubles de placement détenus par les fonds d'investissement et d'autres filiales de 613 M\$ (531 M\$ en 2024), des instruments d'emprunt liés à des projets détenus au sein de la plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique de 3 287 M\$ (3 091 M\$ en 2024) et d'autres instruments d'emprunt détenus par les entreprises autonomes de 246 M\$ (256 M\$ en 2024). Les autres instruments d'emprunt sont garantis par les actifs des participations contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société. Les autres instruments d'emprunt détenus par les entreprises autonomes sont assujettis à certaines clauses restrictives financières, incluant une clause restrictive qui impose un montant minimal cumulatif au titre du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA). Au 31 décembre 2025, cette clause restrictive n'était pas respectée. Les prêteurs ont émis une lettre de tolérance valide jusqu'au 30 avril 2026. Se reporter à la note 16 B) des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir des renseignements additionnels.

2 Représente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées et les billets avec remboursement de capital à recours limité de la Financière Power et de Lifeco, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

Power Corporation

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 19 novembre 2024, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre des actions privilégiées de premier rang, des actions comportant des droits de vote limités, des reçus de souscription et des titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.
- Le 1^{er} mars 2025, la Société avait entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2026. Se reporter à la section Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes pour obtenir plus de renseignements.
- Le 22 septembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,75 %, série H, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Le produit net sera utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise.
- Le 20 novembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,65 %, série I, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Le produit net sera utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

- Le 1^{er} mars 2026, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2027 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Se reporter à la section Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes pour obtenir plus de renseignements.

Financière Power

- La Financière Power a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 28 novembre 2024, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 3 G\$ d'actions privilégiées de premier rang et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun par l'intermédiaire de la Financière Power.

Lifeco

- Le 12 août 2025, une filiale de Lifeco a remboursé à l'échéance ses billets de premier rang non garantis à 0,904 %, d'un montant de 500 M\$ US, ainsi que les intérêts courus.
- Le 24 septembre 2025, Lifeco a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,70 %, série Z, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, certaines des filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Pour une description plus détaillée des activités de gestion du capital de Lifeco et d'IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion. Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débetures de la Société est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Morningstar DBRS aux débetures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A+ » attribuée aux débetures de la Société par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débeture à long terme notée « A+ » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par Morningstar DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débenture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

La notation actuellement attribuée par S&P aux débentures de la Financière Power est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Morningstar DBRS aux débentures de la Financière Power est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les notations des débentures de Lifeco et IGM.

GESTION DES RISQUES

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. La Société, par l'intermédiaire de la Financière Power, détient une participation lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Les comités de gestion des risques des conseils d'administration respectifs de Lifeco et d'IGM sont responsables de la surveillance de leurs risques. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci, incluant les comités de gestion des risques, et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation. Pour une description plus détaillée des risques liés à Lifeco et à IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. La direction, sous la supervision du conseil d'administration, a la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et elle maintient un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière, à la cybersécurité et à l'utilisation de l'intelligence artificielle.
- Le comité des ressources humaines évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et de durabilité s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance et de durabilité.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision examine et évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société, de même que les activités qu'exerce la Société, comportent certains risques intrinsèques, dont ceux énumérés ci-dessous et d'autres risques présentés ailleurs dans le présent rapport de gestion, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le texte qui suit constitue une analyse de certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

La section qui suit présente les risques propres à la Société, y compris le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché de la Société, incluant la Financière Power et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour une analyse portant précisément sur la gestion des risques au sein de Lifeco et d'IGM, se reporter aux parties B et C du présent rapport de gestion.

RISQUE STRATÉGIQUE

Le risque stratégique découle de prises de décisions inefficaces et de stratégies inadéquates ou d'un manque de réactivité face aux changements majeurs au sein de l'environnement d'affaires, y compris les manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou aux changements à la réglementation. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille et aux acquisitions futures possibles de la Société.

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie de la Société en matière d'investissement est incertaine du fait qu'elle nécessite l'existence d'occasions intéressantes, qu'elle doit être réalisée au moment opportun et qu'elle nécessite l'exercice d'un jugement professionnel. L'approche de la Société consiste à surveiller, par l'entremise du conseil d'administration, ses sociétés en exploitation et ses participations dans l'objectif de générer, à long terme, une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Le chef de la direction a la responsabilité d'élaborer les plans stratégiques proposés de la Société, en tenant compte des occasions et des risques émergents, en vue de créer une croissance rentable soutenue et de la valeur à long terme pour la Société, ainsi que de mettre en œuvre les plans stratégiques approuvés. Le conseil d'administration a la responsabilité d'approuver les buts et les objectifs à long terme de la Société et d'approuver les plans stratégiques élaborés par le chef de la direction, après avoir évalué les options possibles. Également, le conseil d'administration surveille la mise en œuvre, par la haute direction, des plans approuvés, évalue l'atteinte des buts et des objectifs de la Société, révisé et approuve, au moins une fois par année, le plan financier de la direction en plus d'examiner et d'approuver les transactions importantes et les décisions stratégiques en matière de gestion du capital qui concernent la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elle ne puisse, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.

La capacité de Power Corporation, à titre de société de portefeuille, à s'acquitter de ses obligations, notamment à l'égard du paiement des intérêts et d'autres charges d'exploitation et du versement des dividendes, à faire des acquisitions ainsi qu'à tirer parti des occasions d'amélioration qui se présentent ou qui seraient souhaitables dans l'avenir, dépend généralement des dividendes de ses principales filiales en exploitation, de ses plateformes de placement et autres placements ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Le versement de dividendes aux actionnaires de Power Corporation demeure à la discrétion de son conseil d'administration et dépend de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales, des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées ainsi que de leur capacité à verser des dividendes. Le paiement d'intérêts et le versement de dividendes par les principales filiales de la Société sont assujettis à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les exigences imposées par les organismes de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité de la filiale en exploitation à verser des dividendes.

La Société effectue certains placements, par l'entremise de ses plateformes de placement, dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides. Ces placements peuvent offrir des rendements potentiels relativement élevés, mais ils peuvent également être exposés à un niveau de risque relativement plus élevé. De temps à autre, il pourrait être dans l'intérêt de la Société de liquider ces placements. Cependant, il est possible qu'il n'y ait pas de marché pour la vente de titres de sociétés fermées et de titres illiquides et que la Société ne soit pas en mesure de vendre ceux-ci à des prix acceptables et au moment opportun, ou même de les vendre tout simplement. L'illiquidité pourrait limiter la capacité de la Société à réaliser un rendement ou à diversifier son portefeuille de placement rapidement afin de réagir à l'évolution de la conjoncture. Dans certains cas, la Société pourrait également être limitée dans sa capacité à vendre ces titres pendant une période de temps donnée en vertu de contrats ou des lois applicables. Il est difficile d'évaluer les sociétés fermées étant donné qu'il existe un certain niveau d'incertitude relativement aux hypothèses utilisées afin d'établir la juste valeur de ces placements.

La Société et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisants pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, y compris par l'intermédiaire de la Financière Power, à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie des conditions observées sur le marché ainsi que du rendement des affaires et du profil de risque de la Société et de ses filiales. Bien que la Société ait été en mesure d'avoir accès à des liquidités sur les marchés des capitaux par le passé, rien ne garantit qu'il en sera de même dans l'avenir. Si Power Corporation n'était pas en mesure de réunir suffisamment de capitaux à des conditions acceptables, cela pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur ses activités, ses perspectives, sa capacité à verser des dividendes, sa situation financière, ses occasions d'amélioration ou ses acquisitions.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait un montant de 2,2 G\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, incluant des titres à revenu fixe et des sommes détenues par la Financière Power. La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 500 M\$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit engagée ni sur sa marge de crédit non engagée.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, disposent de marges de crédit engagées et non engagées de montants respectifs de 1 081 M\$ et de 357 M\$ auprès de banques canadiennes et américaines (des montants respectifs de 612 M\$ et de 294 M\$ étaient disponibles au 31 décembre 2025).

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt et les fonds de clients à payer (autres que ceux de Lifeco et d'IGM) représentent les seules obligations contractuelles importantes en matière de liquidités. Les instruments d'emprunt de la Financière Power ainsi que ceux détenus par les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont sans recours contre la Société.

Les échéances contractuelles de certains passifs se présentaient comme suit :

31 décembre 2025	Paiements exigibles par période				Total
	Payables à vue	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Fonds de clients à payer ¹	21 494	–	–	–	21 494
Débentures de Power Corporation	–	–	–	650	650
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours					
Financière Power	–	–	–	250	250
Fonds d'investissement consolidés et autres	–	1 316	1 033	1 891	4 240
Paievements de loyers futurs	–	47	174	617	838
Cotisations au titre des régimes de retraite	–	16	–	–	16
	21 494	1 379	1 207	3 408	27 488

¹ Les autres filiales détiennent des fonds de clients à payer, payables à vue, qui sont principalement contrebalancés par les fonds détenus au nom des clients.

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

RISQUE DE CRÉDIT ET RISQUE DE MARCHÉ

Afin de conserver un niveau approprié de liquidité disponible, la Société maintient un portefeuille d'instruments financiers qui peuvent être composés d'une combinaison de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe, d'autres placements (incluant des titres de participation et des fonds d'investissement) et de dérivés. La Société détient aussi, par l'entremise de la Financière Power et de ses plateformes de placement, des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse, des fonds détenus au nom des clients, des titres empruntés, d'autres prêts, de même que des dérivés. Ces placements sont exposés aux risques de crédit et de marché, tels qu'ils sont décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.

Power Corporation, la Financière Power et les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, gèrent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. La Société et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2025, les autres participations contrôlées et consolidées avaient des fonds détenus au nom des clients d'un montant de 21 494 M\$ (12 902 M\$ en 2024), et ceux-ci étaient principalement détenus par des banques à charte de l'annexe I.

Les instruments financiers détenus par les plateformes de placement et la Financière Power comprennent d'autres prêts et sont assujettis au risque de crédit. Au 31 décembre 2025, les plateformes de placement détenaient d'autres prêts classés comme étant à la JVRN et au coût amorti de montants respectifs de 686 M\$ et de 1 224 M\$ (montants respectifs de 314 M\$ et de nil au 31 décembre 2024). Les plateformes de placement évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties, et l'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés, principalement pour atténuer l'exposition au risque de change et au risque de prix. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux

instruments financiers dérivés. Les contrats dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont également exposées au risque de crédit par le biais des contrats dérivés utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt ou pour atténuer l'exposition au risque de change, et elles évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition au risque de crédit sur ces instruments financiers est limitée à leur valeur comptable.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe, aux fonds détenus au nom des clients, aux titres empruntés, aux autres prêts et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de la Financière Power et des plateformes de placement sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée aux fluctuations des taux de change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation et la Financière Power peuvent, à l'occasion, conclure des contrats de couverture avec des institutions financières bien cotées. Au 31 décembre 2025, environ 17 % du montant de 2 232 M\$ (46 % du montant de 1 606 M\$ au 31 décembre 2024) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation et de la Financière Power étaient libellés en devises, soit 252 M\$ en dollars américains, 126 M\$ en euros, 3 M\$ en francs suisses et 3 M\$ en renminbis chinois. Au 31 décembre 2025, environ 76 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement étaient libellés en dollars canadiens (55 % au 31 décembre 2024).

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'intermédiaire de ses plateformes de placement sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Ces placements présentent une diversification parmi le dollar américain et l'euro, ce qui contribue à réduire la concentration du risque de change. Tous les profits et les pertes latents attribuables aux fluctuations des taux de change sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte d'environ 108 M\$ en résultat net. Au 31 décembre 2025, les placements classés comme étant à la JVAERG n'étaient pas importants. Les débentures de Power Corporation et celles de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

Power Corporation détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain a une incidence sur le total des fonds propres de la Société.

La Financière Power est exposée au risque de change en raison de la participation qu'elle détient par l'intermédiaire de Parjointco dans GBL, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 165 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (185 M\$ en 2024).

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.

Les plateformes de placement et la Financière Power détenaient d'autres prêts classés comme étant à la JVRN de 686 M\$ et sont exposées au risque de taux d'intérêt (314 M\$ au 31 décembre 2024). Les plateformes de placement détenaient également d'autres prêts classés au coût amorti de 1 224 M\$ (nil au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net n'aurait pas été importante.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont exposées au risque de taux d'intérêt en raison des fonds détenus au nom des clients de 21 494 M\$ (12 902 M\$ au 31 décembre 2024) qui sont investis dans des comptes portant intérêt, dont la majorité ont un passif correspondant.

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE PRIX

Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'intermédiaire de ses plateformes de placement sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, les placements classés comme étant à la JVAERG n'étaient pas importants. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et au sein des plateformes de placement se serait traduite par la comptabilisation d'une perte d'environ 455 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, incluant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN.

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'entremise de ses plateformes de placement qui sont classés comme étant à la JVAERG ou comme étant à la JVRN, incluant les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN, comprennent des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse. Les plateformes de placement exercent leurs activités de placement de façon diversifiée principalement en Europe et en Amérique du Nord. Cette diversification permet d'éviter une concentration dans une seule économie.

GBL détient un portefeuille de placements que la Société et GBL ont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une baisse de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 170 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 45 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

Les cours des titres de participation des filiales et des placements de Power Corporation peuvent être volatiles et assujettis à de nombreux facteurs sur lesquels ces filiales ou ces placements n'exercent aucun contrôle. Les marchés des capitaux enregistrent à l'occasion d'importantes fluctuations des cours et des volumes qui influent sur les cours des titres de participation des filiales et des placements, mais qui ne sont pas souvent liées à la performance en matière d'exploitation, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives des sociétés en question. La volatilité des cours des titres de participation des filiales et des placements peut avoir une incidence sur la valeur de l'actif net ajustée publiée par la Société.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et les participations contrôlées et consolidées, incluant WealtheSimple, reçoivent des honoraires et d'autres produits, dont des honoraires de gestion qui sont facturés en pourcentage des capitaux générant des honoraires ou en pourcentage de l'actif géré ou de l'actif sous services-conseils correspondant. Une augmentation des souscriptions ou des rachats, la mobilisation de nouveaux engagements en capital dans des fonds à capital fixe et l'évolution des conditions du marché ont une incidence sur les niveaux de l'actif géré. Les marchés mondiaux, de par leur nature, sont assujettis à l'incertitude et à divers risques. Les fluctuations des prix des marchés boursiers, des taux de change, de la valeur des actifs réels, des taux d'intérêt et des écarts de crédit, ou encore de la valeur d'autres actifs pourraient entraîner une baisse significative de l'actif géré, des produits et du bénéfice respectif des plateformes de placement et des participations contrôlées et consolidées.

La gestion du risque lié aux instruments financiers de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024. Pour obtenir plus de détails sur la gestion des risques de Power Corporation, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés de 2025 de la Société. Pour une description de la façon dont Lifeco et IGM gèrent le risque lié aux instruments financiers, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison d'erreurs commises par des personnes, de défaillances ou d'insuffisances des processus internes et des technologies, ou d'événements externes. Il comprend les risques liés aux effets néfastes que pourraient avoir des pratiques contraires à l'éthique, comme les fraudes internes et externes, la corruption, les conflits d'intérêts et une protection inadéquate des données, ainsi que des pratiques inadéquates en matière de ressources humaines et des erreurs d'exécution et de procédures, mais également le risque lié aux modèles et à l'évaluation, aux fournisseurs et aux tiers, à l'interruption des activités, à la cybersécurité et à l'utilisation inappropriée de l'intelligence artificielle et d'autres technologies émergentes, de même que le risque juridique et le risque lié à la non-conformité à la réglementation. Bien que le risque opérationnel ne puisse être complètement éliminé, les processus de gestion des risques de la Société sont conçus pour gérer ce risque de façon rigoureuse et diligente.

La Société gère le risque opérationnel en adoptant et en appliquant une série de politiques, de procédures et de pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, dont des politiques relatives aux ressources humaines et aux pratiques de rémunération, une politique de récupération de la rémunération pour tous les dirigeants, un code de conduite et de déontologie destiné aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés (le code de conduite), un code de conduite à l'intention des tiers, une politique anticorruption mondiale, une politique mondiale sur les sanctions, une politique sur la protection des renseignements personnels, une politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle, des procédures relatives à la continuité des activités, la révision des opérations entre parties liées et d'autres lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. La Société a aussi établi divers contrôles aux fins de la présentation et de la communication de l'information financière, et ces contrôles, qui font régulièrement l'objet de tests, peuvent contribuer à identifier et à atténuer les risques opérationnels.

Risque lié à la cybersécurité

La Société est exposée à des risques liés à la cybersécurité, en particulier les cybermenaces, qui comprennent, mais sans s'y limiter, les cyberattaques comme les intrusions informatiques, les virus informatiques, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle de nature exclusive ou sensible, ou d'autres brèches touchant le réseau ou la sécurité des technologies de l'information (TI). La Société continue de surveiller les menaces pour la cybersécurité, en plus d'améliorer ses mécanismes de protection ainsi que ses procédures de prévention, de détection, d'intervention et de gestion relativement à de telles menaces, qui évoluent constamment. Par conséquent, les mesures de protection des TI de la Société sont surveillées et adaptées de façon continue afin de prévenir et de détecter les cyberattaques, puis de les résoudre. D'éventuelles perturbations des systèmes d'information ou brèches de sécurité pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société ou encore nuire à sa réputation.

Risque lié aux modèles

Le risque lié aux modèles correspond au risque de subir des conséquences défavorables en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inadéquate de modèles, ou encore d'une utilisation de données, d'hypothèses ou de modèles déficients, par la Société ou par les plateformes de placement. La révision des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourrait entraîner une variation de la juste valeur. La Société et les plateformes de placement utilisent différents modèles pour les aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital, l'évaluation d'acquisitions éventuelles ou les prises de décisions de placement.

Risque lié à la non-conformité à la réglementation

Le risque lié à la non-conformité à la réglementation correspond au risque que la Société ou ses employés ne se conforment pas aux exigences réglementaires en vigueur là où la Société exerce ses activités, tant au Canada que dans d'autres pays. Un grand nombre de lois, de règles et de réglementations gouvernementales, y compris en ce qui a trait à la présentation et à la communication de l'information financière, s'appliquent à la Société. L'interprétation de ces lois, règles et réglementations par la Société, les agences gouvernementales ou les tribunaux pourrait se traduire par des cas de non-conformité aux dispositions réglementaires et avoir une incidence défavorable sur la réputation de la Société, en plus d'entraîner des pénalités, des amendes et des sanctions ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. En plus d'être tenue de respecter ces lois, règles et réglementations, la Société doit aussi surveiller leur évolution de près, afin que toute modification à leur égard soit prise en compte dans la gestion de ses activités.

La Société s'assure que les incidences fiscales de toutes ses décisions stratégiques respectent ses obligations en matière de présentation de l'information juridique et fiscale en plus de prévoir les changements éventuels au cadre juridique actuel afin d'éviter tout risque de non-conformité qui pourrait avoir des incidences défavorables.

RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une activité entreprise par la Société soit perçue de manière négative par ses parties prenantes ou le public, que ce jugement soit fondé ou non, causant ainsi du tort à son image et se traduisant éventuellement par la perte d'activités commerciales, une capacité de financement limitée, des poursuites judiciaires ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. Le risque lié à la réputation peut découler de divers événements et est généralement associé à une gestion insuffisante d'un autre risque. Par exemple, le non-respect des lois et des règlements ainsi que des manquements aux obligations en matière de présentation et de communication de l'information financière peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'entreprise.

Le conseil d'administration a adopté le code de conduite, qui inclut les directives de la Société en matière de conflits d'intérêts, de même qu'un code de conduite à l'intention des tiers, qui régissent la conduite des administrateurs, dirigeants et employés de la Société, ainsi que de ses consultants et fournisseurs. Le conseil d'administration s'assure de la conformité au code de conduite en collaboration avec le chef du contentieux et secrétaire de la Société, qui surveille la conformité au code de conduite. Les administrateurs et les employés de la Société sont tenus de confirmer une fois par année leur compréhension du code de conduite et leur accord à s'y conformer, et les dirigeants doivent le faire sur une base trimestrielle.

RISQUE LIÉ À LA DURABILITÉ

Le risque lié à la durabilité correspond au risque d'une perte éventuelle résultant de l'incapacité de la Société et de ses employés à identifier et à gérer les risques environnementaux et sociaux, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière et la réputation de la Société.

Les risques environnementaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir les changements climatiques, les déchets et la consommation d'énergie. Les risques sociaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir, pour les individus, des pratiques répréhensibles en matière de droits de la personne, de conditions de travail, de santé et de sécurité, de harcèlement, de diversité, d'équité et d'inclusion, de rémunération et d'avantages sociaux et de gestion des fournisseurs.

S'appuyant sur une solide culture de gestion responsable, la Société a adopté une approche équilibrée et durable dans le cadre de l'exercice de ses activités. Elle suit les lignes directrices claires énoncées dans son code de conduite, lequel s'applique aux administrateurs, aux directeurs et aux employés de la Société, ainsi que dans son code de conduite à l'intention des tiers, lequel s'applique aux conseillers, aux consultants et aux fournisseurs. La Société maintient aussi d'autres politiques, procédures et contrôles connexes, notamment un énoncé de durabilité d'entreprise, une politique environnementale, une politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion et une politique sur le respect en milieu de travail.

La Société fournit à ses employés de la formation et des moyens d'acquérir des compétences afin que le risque lié à la durabilité soit identifié et géré conformément à ses politiques et procédures. La fonction de surveillance de la gestion des risques du conseil d'administration prévoit notamment de veiller à ce que les risques significatifs liés à la durabilité soient correctement identifiés et fassent l'objet d'une gestion et d'un suivi appropriés. Au niveau du conseil d'administration, c'est le comité de gouvernance et de durabilité qui supervise les questions liées à la durabilité. Le vice-président, chef du contentieux et secrétaire de la Société a été nommé à titre de leader en matière de durabilité de la Société. Les risques et les opportunités en matière de durabilité sont évalués par le comité de gouvernance et de durabilité en fonction des comptes rendus et des rapports sur les progrès fournis par le leader en matière de durabilité de la Société sur une base annuelle, ou plus fréquemment, au besoin. Le leader en matière de durabilité soumet également un rapport de suivi annuel au comité d'audit sur la mise en œuvre du code de conduite et de déontologie et de la politique anticorruption mondiale.

La Société surveille l'évolution des exigences réglementaires concernant la durabilité afin d'assurer sa conformité à toute exigence future.

AUTRES RISQUES

Risque lié au régime d'imposition

Les lois et politiques fiscales des territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités sont périodiquement passées en revue et modifiées. Des modifications des taux d'imposition peuvent accroître la charge d'impôt de la Société et de ses filiales et nuire à leur bénéfice.

La direction surveille activement les changements et l'évolution des lois et politiques fiscales au pays et à l'international ainsi que leurs effets potentiels.

Le régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % est en vigueur depuis 2024 et s'applique à tous les pays dans lesquels la Société et ses filiales exercent des activités importantes. En 2026, la Société et ses filiales produiront pour la première fois des déclarations d'IMM relativement à l'année d'imposition 2024. Il existe un risque, pour la Société et ses filiales, que les modifications futures aux lois fiscales, les directives administratives ou les différences d'interprétation entre les pays en ce qui a trait à l'IMM donnent lieu à des passifs d'impôt, à des difficultés opérationnelles ou à des coûts de conformité imprévus.

Risque macroéconomique

La conjoncture mondiale et les conditions macroéconomiques continuent d'être exposées à une volatilité accrue, et de nombreux facteurs contribuent à l'incertitude économique, notamment les risques et les tensions géopolitiques, les conflits armés dans différentes régions du monde, l'incidence des relations commerciales et des tensions commerciales persistantes, ainsi que l'évolution des politiques fiscales. Ces facteurs peuvent entraîner une forte volatilité des marchés des capitaux et influencer sur l'inflation, les taux d'intérêt et la croissance économique dans les régions où la Société et ses filiales exercent leurs activités. Les perspectives à court et à moyen terme pour les marchés des capitaux demeurent incertaines, et la Société et ses filiales surveillent activement les événements et l'information à l'échelle mondiale. Les portefeuilles d'entreprises diversifiés des filiales en exploitation de la Société, de même que l'approche prudente de cette dernière à l'égard de la gestion des risques, contribuent à l'atténuation des risques posés par l'incertitude économique mondiale actuelle.

Risques émergents

Un risque émergent est un risque qui n'est pas bien compris actuellement et dont l'incidence sur la Société, y compris sa stratégie et ses résultats financiers, est difficile à évaluer ou est en cours d'évaluation.

Surveiller les risques émergents est une composante importante de la gestion des risques. Power Corporation surveille activement les risques émergents grâce aux moyens suivants :

- Des examens et des analyses sont effectués par les conseils d'administration et les comités de ses sociétés en exploitation à l'échelle mondiale, au cours desquels les dirigeants locaux décrivent les risques émergents au sein de leurs environnements respectifs.
- L'équipe de la haute direction de la Société agit à titre de comité de gestion des risques de la Société. Les membres de l'équipe de la haute direction se rencontrent régulièrement afin d'identifier, d'analyser et d'examiner les risques de la Société et de mettre en œuvre des stratégies en vue d'atténuer ces risques.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES INSTRUMENTS

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties consentantes, ce montant reposant sur le cours du marché, lorsqu'il est disponible. Les justes valeurs représentent les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.
- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Dans certains cas, il se peut que les données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans un des niveaux de la hiérarchie a été déterminé en fonction du niveau le plus bas d'une donnée d'entrée importante par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'appréciation par la Société et ses filiales de l'importance d'une donnée d'entrée précise dans l'évaluation de la juste valeur requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés ou présentés à la juste valeur de la Société et de ses filiales. Le tableau présente de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est présentée. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les débiteurs et intérêts à recevoir, les titres empruntés, les fonds détenus au nom des clients, certains autres actifs financiers, les créditeurs, les dividendes et les intérêts à verser, les titres prêtés et certains autres passifs financiers.

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs				
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
JVRN	161 232	161 232	153 266	153 266
JVAERG	13 040	13 040	13 758	13 758
Prêts hypothécaires et autres prêts				
JVRN	32 489	32 489	33 932	33 932
JVAERG	269	269	461	461
Actions				
JVRN	21 301	21 301	18 649	18 649
JVAERG	1 043	1 043	923	923
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ¹	1 452	1 452	950	950
Immeubles de placement	8 493	8 493	8 350	8 350
Instruments dérivés	2 290	2 290	2 637	2 637
Actifs du compte de négociation	3 995	3 995	3 701	3 701
Autres actifs	849	849	395	395
	246 453	246 453	237 022	237 022
Actifs présentés à la juste valeur				
Obligations				
Coût amorti	595	596	376	377
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Coût amorti	11 287	10 964	10 272	9 685
	11 882	11 560	10 648	10 062
Total	258 335	258 013	247 670	247 084
Passifs				
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 042	89 042	90 157	90 157
Instruments dérivés	2 438	2 438	2 180	2 180
Passifs relatifs aux titres garantis par des prêts	3 904	3 904	3 791	3 791
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	4 128	4 128	2 928	2 928
Autres instruments d'emprunt de Lifeco	51	51	54	54
Autres instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés	86	86	43	43
Autres passifs	649	649	240	240
	100 298	100 298	99 393	99 393
Passifs présentés à la juste valeur				
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 815	4 916	5 025	5 098
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	682	647	703
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours :				
Financière Power, Lifeco et IGM	11 303	10 789	11 977	11 335
Fonds d'investissement consolidés et autres	4 060	4 006	3 835	3 820
Fonds de clients à payer	25 793	25 793	16 605	16 605
Autres passifs	514	514	424	424
	47 132	46 700	38 513	37 985
Total	147 430	146 998	137 906	137 378

¹ Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société au 31 décembre 2025.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales.

	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Power Corporation	509	258	257	535	64	63
Financière Power	36	32	32	37	16	16
Lifeco	70 777	1 863	(549)	63 066	2 431	294
IGM	1 766	70	55	1 982	36	10
Autres filiales	3 192	67	57	2 723	90	74
	75 771	2 032	(405)	67 808	2 573	394
	76 280	2 290	(148)	68 343	2 637	457

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 7,9 G\$, principalement en raison de la hausse du volume des activités de couverture courantes de Lifeco. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la juste valeur actuelle des instruments en position de profit) a diminué pour s'établir à 2 290 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 2 637 M\$ au 31 décembre 2024. La diminution est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs d'euros et de livres sterling et receveurs de dollars américains.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les types d'instruments financiers dérivés utilisés par Lifeco et IGM.

Se reporter à la note 28 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Se reporter aussi à la note 34 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter également à la partie B du présent rapport de gestion.

Potentia et Power Sustainable Infrastructure énergétique ont émis des lettres de crédit d'une durée d'un an totalisant 297 M\$ pour soutenir les réserves requises par les prêteurs et les garanties de bonne exécution ayant trait aux actifs solaires et éoliens en exploitation, de même que les engagements liés à des projets en cours de construction.

Se reporter également à la note 34 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

PASSIFS ÉVENTUELS

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Se reporter également aux parties B et C du présent rapport de gestion et à la note 33 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Au 31 décembre 2025	Paiements exigibles par période					Total
	Payables à vue	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non définie ¹	
Power Corporation ²	–	10	8	663	109	790
Financière Power ²	–	13	8	264	–	285
Lifeco	–	8 682	3 722	4 959	–	17 363
IGM	4 299	1 340	4 153	1 974	–	11 766
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et écritures liées à la consolidation	21 494	1 473	1 543	2 376	504	27 390
Total	25 793	11 518	9 434	10 236	613	57 594
Fonds de clients à payer ³	25 793	–	–	–	–	25 793
Débetures et autres instruments d'emprunt ⁴	–	2 394	4 541	9 356	–	16 291
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 279	3 532	4	–	4 815
Obligations locatives ⁵	–	131	436	806	–	1 373
Obligations d'achat ⁶	–	932	657	13	–	1 602
Cotisations au titre des régimes de retraite ⁷	–	313	–	–	–	313
Engagements contractuels ^{1 8}	–	6 469	268	57	613	7 407
Total	25 793	11 518	9 434	10 236	613	57 594

1 Comprend les engagements en cours de la Société et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs visant à faire des versements en capital futurs à des fonds d'investissement. Le montant et le moment exacts de chaque versement en capital ne peuvent être déterminés. Exclut les engagements à l'égard des fonds contrôlés et consolidés.

2 Comprend des débetures de 650 M\$ de la Société et de 250 M\$ de la Financière Power.

3 Les autres filiales détiennent des fonds de clients à payer, payables à vue, qui sont principalement contrebalancés par les fonds détenus au nom des clients.

4 Se reporter aux notes 15 et 16 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

5 Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

6 Les obligations d'achat correspondent aux engagements de Lifeco visant l'achat de biens et services, principalement liés aux services d'information, ainsi qu'aux contrats d'achat liés à des projets en cours d'aménagement de PPSIE.

7 Les cotisations au titre des régimes de retraite comprennent les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes de retraite à cotisations définies ainsi qu'à d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et elles sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà d'un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour prévoir le moment des cotisations futures. Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

8 Comprend une tranche de 6 794 M\$ des engagements pris par Lifeco, déduction faite des éliminations dans les fonds d'investissement contrôlés et consolidés. Ces engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard de transactions d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et aux lignes directrices de Lifeco, et doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les résultats de la Société reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence des conditions observées sur les marchés mondiaux du crédit, des actions, des immeubles de placement, des changes, ainsi qu'à l'égard de l'incidence, en ce qui concerne Lifeco, de la situation actuelle liée aux résultats au chapitre de la santé et de la mortalité. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les aspects à l'égard desquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider ou à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, les évaluations de la juste valeur, les pertes de crédit attendues, l'évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance, l'impôt sur le bénéfice, ainsi que les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi.

Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations et jugements importants.

CONSOLIDATION

La direction de la Société consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Société exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Société à diriger les activités pertinentes des filiales, y compris les fonds d'investissement ou d'autres entités structurées, afin d'en tirer des rendements variables. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un tel contrôle existe. Elles exercent également leur jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société ou ses filiales peuvent user de leur pouvoir afin d'influer sur les rendements variables.

La direction de la Société porte un jugement pour déterminer si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaires de fonds sont suffisants. La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine le caractère suffisant de la variabilité des rendements et de l'intérêt économique total. Pour porter ces jugements, la Société tient compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un contrôle conjoint ou une influence notable existe.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la JVRN.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la JVRN, à la JVAERG ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Obligations à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer la juste valeur des obligations dans ses portefeuilles à la JVRN ou à la JVAERG.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires et autres prêts à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables à la JVRN

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne pour actualiser les flux de trésorerie futurs prévus et prend en considération la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de ses filiales lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications significatives au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Sinon, ils sont comptabilisés au coût.

PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit attendues, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

La Société et ses filiales surveillent tous les actifs financiers susceptibles de subir une perte de valeur afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour effectuer cette évaluation, des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les informations de nature prospective disponibles sans engager des coûts ou des efforts excessifs, sont prises en compte.

TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE, DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Aux fins du calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, Lifeco a formulé des hypothèses actuarielles relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance découlant du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier sont révisés régulièrement afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats de réassurance détenus au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles, y compris les informations à fournir par Lifeco sur les hypothèses et les sensibilités, sont présentées dans la partie B du présent rapport de gestion.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. L'actif (le passif) au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

- La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période annuelle au montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées, ce taux d'actualisation étant établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.
- Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

- Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, les modifications des régimes et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.
- Les réévaluations représentent les écarts actuariels, le rendement réel de l'actif des régimes supérieur (inférieur) sur les produits d'intérêts, ainsi que l'augmentation et la diminution du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.
- L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).
- Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Impôt exigible

L'impôt exigible est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période considérée et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode du montant le plus probable ou la méthode de l'espérance mathématique, selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date de clôture.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société a appliqué l'exception obligatoire en vertu d'IAS 12 *Impôts sur le résultat* qui prévoit de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'IMM et de ne pas présenter d'information s'y rapportant.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société et ses filiales surveillent activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir des renseignements additionnels.

Norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers	En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent les informations dans leurs états financiers et met l'accent sur les informations relatives à la performance financière dans les états des résultats. En vertu d'IFRS 18, les sociétés seront tenues de : - fournir des sous-totaux définis dans les états des résultats; - fournir des informations sur toute mesure de performance définie par la direction se rapportant aux états des résultats; - mettre en œuvre des principes aux fins du regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.
IFRS 9 Instruments financiers et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir	En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications apportent des précisions sur le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques similaires ainsi que sur le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence sur ses états financiers, sauf dans les cas suivants : - La Société appliquera le choix permis dans les modifications selon lequel elle peut considérer qu'un passif financier (ou une partie d'un passif financier) qui est réglé au moyen d'un système de paiement électronique est décomptabilisé avant la date de règlement si des critères précis sont respectés. La Société appliquera ce choix à tous les règlements effectués au moyen de systèmes de paiement électronique répondant à de tels critères, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026. - En ce qui a trait aux règlements en trésorerie des passifs financiers qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité de ce choix, la Société décomptabilisera les passifs connexes à la date de règlement. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence significative sur ses états financiers. Ces modifications seront appliquées de façon rétrospective et ne donneront pas lieu à un retraitement des soldes comparatifs.

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions qui incluent des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, le versement d'honoraires liés au rendement et d'honoraires de gestion de base à des filiales du groupe, les participations des employés à l'actionnariat et l'octroi de prêts à des filiales et à des employés. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs fournissent également des services de gestion d'instruments d'emprunt, des services de sous-conseillers et des services de gestion immobilière à d'autres filiales du groupe. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Dans le cours normal de leurs activités, la Canada Vie et les autres filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre de prestations d'assurance collective et de services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel, de même que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés, aux employés de ses filiales, ainsi qu'aux employés de Power Corporation et de la Financière Power. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs; ii) la distribution de produits d'assurance; et iii) la prestation de services de sous-conseillers. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Le 31 mars 2025, GBL Capital a fait l'acquisition d'une participation minoritaire dans SHMI. Cette transaction a été effectuée selon les conditions du marché et elle a été examinée et approuvée par un comité d'administrateurs indépendants nommés par le conseil d'administration de GBL. Se reporter à la section Développements et transactions notables de 2025.

Au deuxième trimestre de 2025, des projets éoliens développés par Potentia ont été vendus à PPSIE en échange d'une contrepartie en trésorerie. Se reporter à la section Sagard et Power Sustainable.

Le 3 septembre 2025, la TSX a approuvé une modification qui autorisait Lifeco à racheter ses actions de la Financière Power et de certaines filiales en propriété exclusive de la Financière Power en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025, ce qui permettait ainsi à la Financière Power de conserver sa participation proportionnelle approximative dans Lifeco. En 2025, Lifeco a racheté puis annulé 12,8 millions d'actions ordinaires détenues par la Financière Power en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025, pour un produit de 768 M\$. À compter du 6 janvier 2026, Lifeco est autorisée à racheter ses actions de la Financière Power en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée. Se reporter à la section Développements et transactions notables de 2025 pour obtenir plus de renseignements.

Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2025, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2025.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

En tant que société de gestion et de portefeuille, la Société gère ses activités par l'intermédiaire de ses participations dans des entreprises ayant chacune leur propre équipe de direction. Par conséquent, la direction de la Société s'appuie sur les attestations déposées par la direction de Lifeco et d'IGM conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, ainsi que sur un processus de sous-attestation de la direction de ses autres filiales et entités émettrices importantes afin de prendre des décisions à l'égard des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2025, suivant les critères de l'*Internal Control - Integrated Framework* (le cadre COSO 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace au 31 décembre 2025.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025.

CORPORATION FINANCIÈRE POWER

La Financière Power se fonde sur certains des documents d'information continue déposés par Power Corporation du Canada aux termes d'une dispense des obligations prévues dans le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* et comme le prévoit la décision de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario datée du 10 septembre 2024 concernant la Financière Power et Power Corporation (la décision). Les informations suivantes sont présentées en plus des exigences relatives à la décision.

Au 31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Activités propres et autres ¹	Incidence de la consolidation	Total Financière Power	Total Power Corporation
Total de l'actif	862 828	22 402	56 407	(26 127)	915 510	925 735
Total du passif	829 825	13 364	29 031	(545)	871 675	880 687

¹ Inclut les activités d'investissement de la Financière Power, y compris ses placements dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Financière Power	Power Corporation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 773	4 780

À la suite de la décision, les ratios de couverture par le bénéfice présentés ci-dessous ont été préparés conformément à la rubrique 6.1 de l'*Annexe 44-101A1 - Prospectus simplifié*.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Bénéfice net de la Financière Power	Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Financière Power
Ratio de couverture par le bénéfice (actions privilégiées [et dette]) ¹	6,7	4,9
Ratio de couverture par le bénéfice (dette) ²	11,2	8,1

¹ Le ratio de couverture par le bénéfice (actions privilégiées [et dette]) correspond au bénéfice net de la Financière Power avant les charges financières et l'impôt sur le bénéfice pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, divisé par le total des obligations relatives aux dividendes et aux charges financières pour cette période. Les obligations relatives aux dividendes annualisés de la Financière Power sur la totalité de ses actions privilégiées, incluant celles des filiales, ont été ajustées à un équivalent avant impôt au moyen d'un taux d'imposition effectif de 16,4 % pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025.

² Le ratio de couverture par le bénéfice (dette) correspond au bénéfice net de la Financière Power avant les charges financières et l'impôt sur le bénéfice pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, divisé par le total des obligations relatives aux charges financières pour cette période.

AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA FINANCIÈRE POWER

Actions privilégiées de premier rang émises et en circulation

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Actions privilégiées de premier rang (perpétuelles)				
Série A ⁱ	4 000 000	100	4 000 000	100
Série D ⁱⁱ	6 000 000	150	6 000 000	150
Série E ⁱⁱ	8 000 000	200	8 000 000	200
Série F ⁱⁱ	6 000 000	150	6 000 000	150
Série H ⁱⁱ	6 000 000	150	6 000 000	150
Série K ⁱⁱ	10 000 000	250	10 000 000	250
Série L ⁱⁱ	8 000 000	200	8 000 000	200
Série O ⁱⁱ	6 000 000	150	6 000 000	150
Série P ⁱⁱ	9 657 516	241	9 657 516	241
Série Q ⁱⁱ	1 542 484	39	1 542 484	39
Série R ⁱⁱ	10 000 000	250	10 000 000	250
Série S ⁱⁱ	12 000 000	300	12 000 000	300
Série T ⁱⁱ	8 000 000	200	8 000 000	200
Série V ⁱⁱ	10 000 000	250	10 000 000	250
Série 23 ⁱⁱ	8 000 000	200	8 000 000	200
		2 830		2 830

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG

[i] Les actions privilégiées de premier rang, série A, donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel de deux grandes banques à charte canadiennes. Ces actions sont rachetables au gré de la Financière Power au prix de 25,00 \$ par action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date fixée pour le rachat.

[ii] Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Financière Power pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Financière Power, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat.

Actions privilégiées de premier rang		Dividendes en trésorerie payables trimestriellement	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat
		(\$/action)		(\$/action)
À dividende non cumulatif, à taux fixe				
Série D,	5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable	25,00
Série E,	5,25 %	0,328125	Actuellement rachetable	25,00
Série F,	5,90 %	0,368750	Actuellement rachetable	25,00
Série H,	5,75 %	0,359375	Actuellement rachetable	25,00
Série K,	4,95 %	0,309375	Actuellement rachetable	25,00
Série L,	5,10 %	0,318750	Actuellement rachetable	25,00
Série O,	5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série R,	5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable	25,00
Série S,	4,80 %	0,300000	Actuellement rachetable	25,00
Série V,	5,15 %	0,321875	Actuellement rachetable	25,25
Série 23,	4,50 %	0,281250	31 janvier 2027	26,00
À dividende non cumulatif, rajusté tous les 5 ans ¹				
Série P,	1,998 % ²	0,124875	31 janvier 2026	25,00
Série T,	5,595 %	0,349688	31 janvier 2029	25,00
À dividende non cumulatif, à taux variable				
Série Q,	Bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois + 1,60 % ²	Variable	Actuellement rachetable	25,50

1 Le taux de dividende sera rajusté à la première date de rachat par l'émetteur et tous les cinq ans par la suite pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré d'un écart de rajustement (1,60 % pour la série P et 2,37 % pour la série T). Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux variable, sous réserve de certaines conditions, à la première date de rachat et tous les cinq ans par la suite à un taux correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois majoré de l'écart de rajustement indiqué.

2 En vertu des modalités régissant les actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série P (les actions de série P) et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux variable, série Q (les actions de série Q), le 2 février 2026, soit après la fin de l'exercice, la totalité des 1 542 484 actions de série Q en circulation ont été converties en actions de série P à raison de une pour une. Le taux de dividende des actions de série P a été rajusté à un taux fixe de 4,591 % par année, soit un dividende en trésorerie de 0,286938 \$ par action, payable trimestriellement.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

DÉFINITIONS

Le présent rapport de gestion présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Se reporter également à la section Déclaration à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les ratios non conformes aux normes IFRS utilisés dans le présent rapport de gestion sont définis ci-dessous :

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies¹	Bénéfice net lié aux activités poursuivies ¹ , excluant les ajustements.	Aide à comparer la performance opérationnelle sous-jacente de la période considérée à celle des périodes précédentes puisqu'il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes.
Ajustements	Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de Lifeco et d'IGM. Les ajustements comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence qu'ont eu sur Lifeco : - les incidences liées aux marchés lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme; - la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs; - l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires; - l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, ainsi que des éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par la direction d'une filiale ou d'une entreprise contrôlée conjointement, notamment : - les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences (incluant les charges de restructuration ou de réorganisation et les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et de désinvestissement); - les règlements juridiques significatifs; - les charges pour perte de valeur significatives; - les incidences significatives de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé, incluant celles qui découlent des modifications des taux d'imposition, et des autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux; - certaines éléments significatifs non récurrents, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, incluant ceux qui sont liés à une participation dans une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement; - les incidences liées aux réévaluations découlant de l'évolution des marchés qui entraînent une non-concordance comptable, incluant la réévaluation des dérivés dont l'élément couvert n'est pas également évalué à la juste valeur et à l'égard desquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, et la réévaluation des passifs au titre des rachats, des bons de souscription d'actions et des options de conversion de dettes convertibles et échangeables; - l'incidence de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle se rapportant à PPSIE en raison des variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein du fonds, ainsi que de la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers; - d'autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance opérationnelle sous-jacente.	Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté. Mettent en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes de la performance opérationnelle par la direction, y compris des éléments identifiés par la direction de Lifeco et d'IGM.

¹ Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Valeur de l'actif net ajustée	La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction. La définition de la valeur de l'actif net ajustée comporte un certain nombre d'hypothèses, de jugements et d'estimations qui peuvent s'avérer inexacts, et la valeur de l'actif net ajustée par action ne constitue ni une représentation ni une garantie de la valeur qu'un détenteur d'action participante pourra réaliser.	Présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et sert à évaluer la valeur. Les investisseurs et les analystes peuvent utiliser cette mesure pour déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.
Actif géré et sous services-conseils consolidé, et Actif consolidé et actif administré	L'actif géré et sous services-conseils consolidé inclut l'actif géré au nom des clients, dont la propriété véritable revient aux clients, notamment : - des fonds qui sont gérés à l'interne et à l'externe, y compris les fonds communs de placement exclusifs, les fonds négociés en bourse et les comptes institutionnels, et dont les politiques en matière de placement sont soumises à la surveillance des sociétés en exploitation cotées en bourse ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société; - la juste valeur de l'actif géré au nom des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte. Les services offerts relativement à l'actif géré et sous services-conseils comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements, la gestion de portefeuille discrétionnaire au nom des clients et/ou la prestation de conseils financiers. L'actif consolidé et l'actif administré comprennent l'actif géré et sous services-conseils consolidé, l'actif administré seulement, ainsi que les autres actifs au bilan. L'actif administré seulement comprend les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, pour lesquels elles reçoivent des honoraires et d'autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs, et les filiales en exploitation de la Société ne dirigent pas les activités d'investissement. Les services offerts relativement à l'actif administré seulement comprennent la tenue de dossiers, les services de garde, la perception des produits de placement, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les autres actifs au bilan comprennent les actifs au titre des contrats d'assurance, les actifs au titre des contrats de réassurance, le goodwill et les immobilisations incorporelles, les autres actifs, ainsi que la partie des participations (incluant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées) et des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts qui n'est pas comprise dans l'actif géré et sous services-conseils consolidé.	L'actif géré et sous-services conseils consolidé ainsi que l'actif consolidé et l'actif administré constituent des indicateurs de la taille et du volume des sociétés consolidées de la Société, y compris les sociétés en exploitation cotées en bourse et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs. L'actif consolidé et l'actif administré comprennent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, qui représentent un aspect important de l'ensemble des activités et doivent être pris en compte lors de la comparaison des volumes, des tailles et des tendances.
Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)	Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les honoraires de gestion et les produits liés au rendement tirés des honoraires qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins les charges liées aux plateformes de placement qui comprennent i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Les produits liés au rendement tirés des honoraires représentent la tranche réalisée des produits liés au rendement tirés des véhicules de capitaux perpétuels qui i) sont évalués et devraient être reçus sur une base récurrente; ii) ne dépendent pas d'événements de réalisation liés aux placements sous-jacents; et iii) ne sont pas assujettis à une disposition de récupération de la rémunération. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents.	Cette mesure est présentée pour les plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, et sert à évaluer la rentabilité de leurs activités de gestion d'actifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion et des produits liés au rendement tirés des honoraires, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.

Ratio non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action	Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies. Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.	Aide à comparer le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ci-dessus.
Valeur de l'actif net ajustée par action	Valeur de l'actif net ajustée calculée par action. Valeur de l'actif net ajustée divisée par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière.	Aide le lecteur à comparer la valeur de l'actif net ajustée au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition de la valeur de l'actif net ajustée ci-dessus.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Bénéfice net ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS, et du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté est présenté dans la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies - mesure financière non conforme aux normes IFRS ¹	867	863	829	3 400	2 971
Quote-part des ajustements ² , déduction faite de l'impôt					
Lifeco	(174)	(57)	(14)	(517)	(149)
IGM	13	(1)	19	18	14
GBL	(180)	(67)	–	(225)	(44)
Sagard et Power Sustainable	(118)	(35)	(12)	(116)	(26)
Entreprises autonomes	–	–	111	12	26
	(459)	(160)	104	(828)	(179)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies - mesure financière conforme aux normes IFRS ¹	408	703	933	2 572	2 792
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées - Putnam	–	–	–	–	(49)
Bénéfice net - mesure financière conforme aux normes IFRS ¹	408	703	933	2 572	2 743

¹ Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

² Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de GBL, de Sagard et Power Sustainable, et des entreprises autonomes.

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements, avant et après impôt.

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Lifeco¹					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(58)	33	40	(182)	195
(Charge) économie d'impôt	16	(5)	(14)	34	(49)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(20)	(17)	14	(69)	(144)
(Charge) économie d'impôt	1	–	(3)	9	42
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt) ²	(61)	(48)	(23)	(242)	(97)
(Charge) économie d'impôt	12	9	3	64	21
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(34)	(33)	(35)	(136)	(136)
(Charge) économie d'impôt	9	7	9	34	35
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales	–	7	10	15	10
	(135)	(47)	1	(473)	(123)
Incidence de la consolidation (avant impôt) ³	(39)	(10)	(19)	(44)	(30)
(Charge) économie d'impôt	–	–	4	–	4
	(174)	(57)	(14)	(517)	(149)
IGM¹					
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées (avant impôt)	28	–	–	28	–
(Charge) économie d'impôt	(12)	–	–	(12)	–
Consolidation de pertes fiscales	–	–	3	–	3
Refinancement de la dette de Rockefeller (avant impôt)	–	–	–	–	(2)
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–	–
Quote-part des ajustements de Lifeco (avant impôt)	(3)	(2)	–	(11)	(4)
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–	–
	13	(2)	3	5	(3)
Incidence de la consolidation (avant impôt) ³	–	1	–	15	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	16	(2)	17
	13	(1)	19	18	14
GBL					
Charge pour perte de valeur et autres charges et reclassement de l'écart de change se rapportant à Imerys (avant impôt et après impôt)	(155)	–	–	(155)	(44)
Perte liée au désinvestissement partiel du portefeuille de GBL Capital et de Sienna Investment Managers (avant impôt et après impôt)	(25)	(67)	–	(92)	–
Profit d'Affidea lié à la modification de sa dette (avant impôt et après impôt)	–	–	–	22	–
	(180)	(67)	–	(225)	(44)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	(341)	(125)	5	(724)	(179)

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté) (suite)

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Sagard et Power Sustainable					
Réévaluation des actifs d'impôt différé	–	–	16	–	16
Reclassement de l'écart de change lié à Power Sustainable China (avant impôt)	–	–	–	–	54
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–	–
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et autres incidences liées au marché (avant impôt)	(116)	(36)	(24)	(128)	(80)
(Charge) économie d'impôt	(2)	1	(4)	12	(2)
Charges de restructuration (avant impôt)	–	–	–	–	(14)
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–	–
	(118)	(35)	(12)	(116)	(26)
Entreprises autonomes					
Profit à la cession de Peak et d'une entreprise liée (avant impôt)	–	–	279	–	325
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–	–
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à Lion (avant impôt)	–	–	(81)	–	(130)
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–	8
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à LMPG (avant impôt)	–	–	(87)	–	(177)
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–	–
Réévaluation des passifs d'impôt différé par LMPG	–	–	–	12	–
	–	–	111	12	26
	(459)	(160)	104	(828)	(179)

1 Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

2 Les incidences de la transformation des activités et les autres incidences comprennent les coûts d'acquisition et de désinvestissement, ainsi que les charges de restructuration et d'intégration.

3 L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; et ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant un profit réalisé comptabilisé par IGM au deuxième trimestre de 2025 à la vente d'une partie de sa participation dans Conquest, un placement d'entreprise classé par IGM comme étant à la JVAERG.

Valeur de l'actif net ajustée

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est présentée dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes – mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social – actions participantes	9 159	9 236
Bénéfices non distribués	11 674	11 364
Réserves	2 249	2 330
	23 082	22 930
Ajustements liés à la juste valeur ¹		
Lifeco	24 910	13 184
IGM	4 807	2 698
GBL	(600)	(1 521)
Sagard et Power Sustainable	2 324	1 687
Entreprises autonomes	3	(4)
	31 444	16 044
Valeur de l'actif net ajustée – mesure financière non conforme aux normes IFRS	54 526	38 974
Par action²		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	36,31	35,56
Valeur de l'actif net ajustée	85,77	60,44

¹ Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir plus de détails sur les ajustements liés à la juste valeur.

² Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Actif géré et sous services-conseils consolidé, et actif consolidé et actif administré

(en milliards de dollars)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Total de l'actif géré et sous services-conseils consolidé	1 433	1 259
Actif administré seulement	2 267	2 073
	3 700	3 332
Autres actifs au bilan	271	267
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré	3 971	3 599
dont : total des actifs au bilan	926	851

Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation présenté conformément aux normes IFRS et du bénéfice tiré des honoraires des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté à la sous-section Activités de gestion d'actifs de la section Sagard et Power Sustainable.

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 décembre 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation - mesure financière conforme aux normes IFRS	408	703	933	2 572	2 743
Excluant les éléments suivants :					
Apport de Lifeco au bénéfice net	(649)	(765)	(735)	(2 621)	(2 613)
Apport d'IGM au bénéfice net	(191)	(168)	(180)	(658)	(582)
Apport de GBL au bénéfice net	195	78	(18)	263	(31)
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net	(645)	(855)	(933)	(3 016)	(3 226)
Apport de la société de portefeuille au bénéfice net	119	88	84	431	348
Apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net	(118)	(64)	84	(13)	(135)
Excluant les éléments suivants :					
Activités d'investissement	116	52	12	(12)	23
Entreprises autonomes	5	2	(106)	2	38
Apport des activités de gestion d'actifs au bénéfice net	3	(10)	(10)	(23)	(74)
Ajustements :					
Sagard					
Participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(2)	2	(1)	19
Perte (bénéfice) provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs	–	(1)	1	(1)	2
Intéressement aux plus-values, montant net	(10)	(45)	(6)	(89)	(41)
Rémunération fondée sur des actions	1	–	1	8	7
Amortissement des immobilisations incorporelles	4	5	1	12	5
Coûts liés aux acquisitions ¹	5	8	–	19	4
Variation de la juste valeur des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle	(3)	22	3	17	2
Impôt sur le bénéfice et autres	(12)	7	4	(4)	(4)
Power Sustainable					
Participations ne donnant pas le contrôle	(4)	(1)	(2)	(8)	(7)
Perte (bénéfice) provenant des activités de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE	9	5	(2)	15	11
Intéressement aux plus-values, montant net	(12)	(1)	1	(6)	15
Rémunération fondée sur des actions	1	2	–	5	–
Coûts liés aux acquisitions	–	–	–	–	8
Charges de restructuration	–	–	–	–	14
Autres	1	(1)	(1)	–	(1)
	(23)	(2)	2	(33)	34
Bénéfice (perte) tiré des honoraires - mesure financière non conforme aux normes IFRS	(20)	(12)	(8)	(56)	(40)
<i>Sagard</i>	<i>(9)</i>	<i>(5)</i>	<i>5</i>	<i>(25)</i>	<i>(1)</i>
<i>Power Sustainable</i>	<i>(11)</i>	<i>(7)</i>	<i>(13)</i>	<i>(31)</i>	<i>(39)</i>

1 Comprend les coûts de transaction et les variations de la juste valeur se rapportant à une contrepartie éventuelle.

AUTRES MESURES

Le présent rapport de gestion comprend également d'autres mesures, notamment :

Terme	Définition
Actif géré et actif administré	Les sociétés de gestion d'actifs et de services de gestion de placements en exploitation au sein du groupe Power, y compris IGM, les gestionnaires d'actifs alternatifs et Wealthsimple, présentent la valeur totale de l'actif géré ou administré dont la propriété véritable revient à des clients et qui n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. La composition de l'actif géré et de l'actif administré est fonction des activités des gestionnaires d'actifs et est définie plus en détail ci-dessous :
Actif géré et actif sous services-conseils d'IGM	L'actif géré et l'actif sous services-conseils représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils des activités principales d'IGM, soit IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Dans le secteur Gestion de patrimoine d'IGM, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels IGM fournit des services de gestion de placements et comprend des fonds d'investissement dont IGM est le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels IGM assume la gestion de portefeuille discrétionnaire. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients des activités principales du secteur Gestion de patrimoine d'IGM.
Actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques d'IGM	L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils d'IGM, incluant le pourcentage de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils des investissements stratégiques qu'IGM détient, compte tenu de sa participation dans les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques inclus sont ceux dont les activités ont principalement trait à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine, et ils comprennent des participations dans ChinaAMC, dans Northleaf, dans Rockefeller et dans Wealthsimple. Les actifs des clients de Rockefeller comprennent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ainsi que les actifs détenus à des fins de placement et ne nécessitant que des services administratifs.
Actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs	L'actif géré des plateformes de placement comprend : - la valeur de l'actif net des fonds d'investissement et des véhicules de placement conjoint gérés, y compris les engagements non capitalisés et l'effet de levier permanent; - la valeur de l'actif brut des fonds d'investissement gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; - la juste valeur de l'actif géré au nom de la Société et des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte.
Actif administré de Wealthsimple	L'actif administré comprend la valeur totale de l'actif détenu au nom des clients ainsi que les actifs de clients à l'égard desquels des services de gestion de placements sont fournis.
Valeur comptable par action participante	Représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière.
Engagements en capital	Représente le montant total de l'apport en capital qu'un investisseur commanditaire a convenu de fournir, en vertu de dispositions contractuelles, à un fonds d'investissement sur la durée de vie du fonds. Un engagement à l'égard d'un fonds d'investissement constitue une obligation juridiquement contraignante et représente le montant en capital maximal que le gestionnaire du fonds peut appeler auprès d'un investisseur au cours de la période d'investissement.
Intéressement aux plus-values	L'intéressement aux plus-values est gagné en vertu d'un accord contractuel conclu entre les gestionnaires d'actifs alternatifs et les fonds gérés à l'égard desquels le gestionnaire d'actifs touche un pourcentage fixe du rendement des placements lorsque celui-ci dépasse un seuil minimal prédéterminé.
Capitaux générant des honoraires	Les capitaux générant des honoraires comprennent : - le montant total des engagements en capital des fonds de capital de risque et d'actions de sociétés fermées, et de certains fonds d'instruments de crédit privé au cours de la période d'investissement; - le montant net du capital investi des fonds de crédit privé, des fonds dont la période d'investissement est close, des comptes à gestion distincte au sein des plateformes de crédit et de certains véhicules de placement conjoint; - la valeur de l'actif net de Power Sustainable Infrastructure énergétique, y compris les participations directes dans des actifs énergétiques, et des fonds gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; - le capital investi ou la valeur de l'actif brut des actifs gérés par l'intermédiaire de comptes à gestion distincte au sein de la plateforme de développement immobilier.
Capitalisation boursière	Représente la valeur de marché totale d'une société. La capitalisation boursière est déterminée à un moment précis et représente le nombre d'actions en circulation multiplié par le cours de clôture.

Terme	Définition
Valeur de l'actif net présentée par GBL	Chaque trimestre, GBL présente la valeur de son actif net, car cette mesure constitue un important critère d'évaluation de sa performance. La valeur de l'actif net de GBL représente la juste de valeur de son portefeuille de placements et de sa trésorerie brute, et la valeur actualisée de son billet lié à Concentrix et de ses actions propres, moins sa dette brute. - Les placements de GBL détenus dans des entités cotées et ses actions propres sont évalués à leur valeur de marché, la valeur actualisée du billet lié à Concentrix est calculée selon le taux en vigueur sur le marché, compte tenu de la qualité du crédit de Concentrix, ses placements dans des entités fermées sont évalués selon les recommandations contenues dans les International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines, et ses placements récents sont évalués à leur coût d'acquisition. Ces évaluations représentent la meilleure estimation de la direction de GBL. - Le portefeuille de placements de GBL Capital est évalué en faisant la somme de tous les placements à la juste valeur fournie par les gestionnaires de fonds et de la trésorerie nette de GBL Capital, moins sa dette nette. - Les actifs de Sienna Investment Managers sont évalués à la juste valeur des sociétés de gestion acquises. Pour obtenir plus de renseignements sur la valeur de l'actif net de GBL et ses critères d'évaluation, se reporter à son site Web (www.gbl.com/fr).
Valeur de l'actif net des fonds d'investissement	La valeur de l'actif net des fonds d'investissement représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs.
Intéressement aux plus-values, montant net	Représente l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts directs liés aux employés qui sont habituellement comptabilisés sur la période d'acquisition des droits.
Engagements non capitalisés	Représentent le capital qui a été engagé par des commanditaires, mais qui n'a pas été appelé par le fonds. Dans certains cas, les engagements non capitalisés comprennent des distributions liées aux fonds dont la période d'investissement est en cours et qui peuvent être rappelées par le fonds.
Taux moyen pondéré des honoraires de gestion	Représente le taux moyen pondéré des honoraires de gestion calculé en fonction des capitaux générant des honoraires à l'égard de toutes les catégories d'actifs au cours de la période. Les honoraires de gestion gagnés au cours de la période sont divisés par la moyenne des capitaux générant des honoraires des fonds, des véhicules de placement conjoint et des comptes à gestion distincte au cours de cette période. Les honoraires de gestion comprennent les honoraires de gestion rétroactifs gagnés au cours de la période selon le moment de la clôture des activités de mobilisation de capitaux ultérieures.

ABRÉVIATIONS

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

adidas	adidas AG	PDI IV	Performance Direct Investments IV, LP
Affidea	Affidea Group B.V.	PDI V	Performance Direct Investments V, LP
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	Peak	Peak Achievement Athletics Inc.
BEX	BEX Capital SAS	PEM	Performance Equity Management, LLC
BEX II	BEX Fund II S.L.P.	Pernod Ricard	Pernod Ricard SA
BEX III	BEX Fund III S.L.P.	Plateformes de placement	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs
BEX IV	BEX Fund IV S.L.P.		
BEX V	BEX Fund V S.L.P.	Portage Capital Solutions	Portage Capital Solutions Fund I LP
Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Portage Ventures I	Portag3 Ventures Limited Partnership
Canyon	Canyon Bicycles GmbH	Portage Ventures II	Portag3 Ventures II Limited Partnership
ChinaAMC	China Asset Management Co., Ltd.	Portage Ventures III	Portage Ventures III Limited Partnership
Concentrix	Concentrix Corporation	Portage Ventures IV	Portage Ventures IV Limited Partnership
Conquest	Conquest Planning Inc.	Potentia ou	Potentia Renewables Inc.
Crédit privé Sagard	Sagard Private Credit LP	Potentia Renewables	
Diagram	Corporation Diagram	Power Sustainable	Capitaux durables Power Inc.
Diagram ClimateTech	Diagram ClimateTech Fund LP	Power Sustainable Crédit	Power Sustainable Infrastructure
Diagram Opportunity	Diagram Opportunity Fund I LP	lié aux infrastructures	Credit Manager, LP
Diagram Ventures I	Diagram Ventures LP	Power Sustainable Decarb PE	Power Sustainable placements privés en décarbonation
Diagram Ventures II	Diagram Ventures II LP		
Diagram Ventures III	Diagram Ventures III LP	Power Sustainable Energy ou	Power Sustainable Energy Infrastructure Inc.
Droits jumelés	Droits à la plus-value des actions jumelés	Power Sustainable Infrastructure	
EBR	Bourse Euronext de Bruxelles	énergétique	
Empower	Empower Annuity Insurance Company of America	Power Sustainable Lios	Power Sustainable Lios Inc.
EPA	Bourse Euronext de Paris	Power Sustainable Manager	Power Sustainable Manager Inc.
EverWest	EverWest Holdings Inc.	ou PSM	
Financière Power	Corporation Financière Power	PPSIE	Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique
Fonds d'équité de CLO Sagard	Sagard CLO Equity Fund LP		
Fonds Diagram	Diagram Ventures I, Diagram Ventures II, Diagram Ventures III, Diagram ClimateTech et Diagram Opportunity	Prudential	Prudential Financial, Inc.
		Putnam	Putnam U.S. Holdings I, LLC
Fonds Portage Ventures	Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Portage Ventures IV	PVC I	Performance Venture Capital, LP
		PVC II	Performance Venture Capital II, LP
Franklin Templeton	Franklin Resources, Inc.	PVC III	Performance Venture Capital III, LP
G\$	Milliards de dollars	PVC IV	Performance Venture Capital IV, LP
GBL	Groupe Bruxelles Lambert	PVC V	Performance Venture Capital V, LP
Grayhawk	Grayhawk Wealth Holdings Inc.	PVC VI	Performance Venture Capital VI, LP
Groupe Frère	Groupe Frère/Compagnie Nationale à Portefeuille	PVC SOF	Performance Venture Capital Special Opportunities Fund I, LP
Groupe Power	La Société, ainsi que les filiales et les sociétés liées de la Société	Rockefeller	Rockefeller Capital Management
		Sagard	Sagard Holdings Inc.
HalseyPoint	HalseyPoint Asset Management, LLC	Sagard Credit Partners I	Sagard Credit Partners, LP
IASB	International Accounting Standards Board	Sagard Credit Partners II	Sagard Credit Partners II, LP
IFRS	Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB	Sagard Credit Partners III	Sagard Credit Partners III, LP
IG Gestion de patrimoine	IGWM Inc.	Sagard Healthcare Partners	Sagard Healthcare Royalty Partners, LP
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Sagard MidCap	Sagard MidCap II, Sagard MidCap 3 et Sagard MidCap 4
Imerys	Imerys SA	Sagard MidCap II	Sagard II-A FPCI et Sagard II-B FPCI
IMM	Impôt minimum mondial	Sagard MidCap 3	Sagard 3 FPCI
Irish Life	Irish Life Group Limited	Sagard MidCap 4	Sagard 4A FPCI et Sagard 4 FIPS
JVAERG	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Sagard NewGen	Sagard NewGen FPCI
		Sagard NewGen 2	Sagard NewGen 2 FPCI
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net	Sagard Placements Privés	Sagard Private Equity Canada LP
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.	Canada ou SPEC	
Lion	La Compagnie Électrique Lion	Sagard Private Equity Strategies	Sagard Private Equity Strategies LP
LMPG	LMPG Inc.	Sagard Senior Lending	Sagard Senior Lending Partners
M\$	Millions de dollars	Partners ou SSLP	Holdings (I et II) LP et Sagard Senior Lending Partners Holdings (I-U et II-U) LP
Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie		
Nautilus ou Nautilus Solar	Nautilus Solar Energy, LLC	Sanoptis	Sanoptis AG
Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.	SGS	SGS SA
Ontex	Ontex Group NV	SHMI	Sagard Holdings Management Inc.
PanAgora	PanAgora Asset Management, Inc.	SIX	Bourse de la Suisse
Pargesa	Pargesa SA	TSX	Bourse de Toronto
Parjointco	Parjointco SA	Umicore	Umicore, NV/SA
Parques Reunidos	Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A.	Unigestion	Unigestion Private Equity Holding SA
PDI III	Performance Direct Investments III, LP	USPF	GWL U.S. Property Fund LP
		Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.
		XETR	Bourse XETRA

PRINCIPALES DONNÉES ANNUELLES

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024	2023
Total des produits ¹	50 466	45 255	46 428
Actif géré et sous services-conseils consolidé (en milliards) ²	1 433	1 259	1 097
Actif consolidé et actif administré (en milliards) ²	3 971	3 599	2 946
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	2 572	2 743	2 195
Par action - de base	4,01	4,23	3,32
Par action - dilué	3,94	4,19	3,30
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	2 572	2 792	2 282
Par action - de base	4,01	4,31	3,45
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ²	3 400	2 971	2 671
Par action - de base	5,31	4,58	4,04
Actif consolidé	925 735	851 359	749 478
Passif consolidé	880 687	807 373	708 213
Débtentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	647	647
Débtentures et autres instruments d'emprunt sans recours :			
Financière Power, Lifeco et IGM	11 354	12 031	11 608
Fonds d'investissement consolidés et autres	4 146	3 878	3 017
Fonds propres attribuables aux actionnaires	24 432	23 880	22 143
Valeur comptable par action participante	36,31	35,56	32,49
Valeur de l'actif net ajustée par action ²	85,77	60,44	53,53
Nombre d'actions participantes en circulation (en millions)			
Actions privilégiées participantes	54,9	54,9	54,9
Actions comportant des droits de vote limités	580,9	589,9	597,4
Dividendes par action (déclarés)			
Actions participantes	2,4500	2,2500	2,1000
Actions privilégiées de premier rang de Power Corporation ³			
Série A	1,4000	1,4000	1,4000
Série B	1,3375	1,3375	1,3375
Série C	1,4500	1,4500	1,4500
Série D	1,2500	1,2500	1,2500
Série G	1,4000	1,4000	1,4000
Série H ⁴	0,4529	—	—
Actions privilégiées de premier rang de la Financière Power			
Série A ⁵	0,8584	1,1808	1,2145
Série D	1,3750	1,3750	1,3750
Série E	1,3125	1,3125	1,3125
Série F	1,4750	1,4750	1,4750
Série H	1,4375	1,4375	1,4375
Série K	1,2375	1,2375	1,2375
Série L	1,2750	1,2750	1,2750
Série O	1,4500	1,4500	1,4500
Série P ⁶	0,4995	0,4995	0,4995
Série Q ⁷	1,0792	1,5709	1,5750
Série R	1,3750	1,3750	1,3750
Série S	1,2000	1,2000	1,2000
Série T	1,3988	1,3988	1,0538
Série V	1,2875	1,2875	1,2875
Série 23	1,1250	1,1250	1,1250

1 Le total des produits comprend les produits de placement nets et les variations de la juste valeur par le biais du résultat net inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

2 L'actif géré et sous services-conseils consolidé, l'actif consolidé et l'actif administré, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS ou des ratios non conformes aux normes IFRS. En 2025, la Société a bonifié l'information présentée sur les composantes de l'actif consolidé et de l'actif administré. Les données des périodes comparatives ont été retraitées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les montants présentés pour la période close le 31 décembre 2023 ne tiennent pas compte des actifs gérés des activités abandonnées d'un montant de 162 G\$. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

3 La Société a émis les actions privilégiées de premier rang de série I le 20 novembre 2025. Un dividende initial de 0,5650 \$ par action a été déclaré le 18 mars 2026.

4 La Société a émis les actions privilégiées de premier rang de série H le 22 septembre 2025. Un dividende initial de 0,45291 \$ par action a été déclaré le 12 novembre 2025.

5 Les actions privilégiées de premier rang de série A donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel de deux grandes banques à charte canadiennes.

6 Le 31 janvier 2026, les actions de série P ont fait l'objet d'un rajustement du taux de dividende pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2026, inclusivement. Le taux de dividende a été rajusté à 4,591 %, soit 0,286938 \$ par action. Les dividendes sont payables en trésorerie chaque trimestre.

7 Les actions de série Q donnent droit à un dividende non cumulatif annuel, payable trimestriellement à un taux variable correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 1,60 %. Le 2 février 2026, la totalité des actions de série Q en circulation ont été converties en actions de série P à raison de une pour une.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	2025				2024			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits des activités d'assurance	5 690	5 594	5 551	5 486	5 399	5 292	5 273	5 250
Produits de placements nets	2 887	2 793	2 459	2 469	2 931	2 365	2 548	2 516
Variation des placements à la JVRN	(30)	1 780	1 085	1 406	(2 886)	6 944	(848)	(1 333)
Honoraires et autres produits	3 501	3 371	3 255	3 169	3 201	2 939	2 935	2 729
Total des produits	12 048	13 538	12 350	12 530	8 645	17 540	9 908	9 162
Bénéfice net ¹	408	703	772	689	933	371	730	709
Par action - de base	0,64	1,10	1,20	1,07	1,44	0,58	1,12	1,09
Par action - dilué	0,62	1,07	1,19	1,05	1,43	0,56	1,12	1,08
Bénéfice lié aux activités poursuivies								
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ¹	408	703	772	689	933	371	730	758
Par action - de base	0,64	1,10	1,20	1,07	1,44	0,58	1,12	1,17
Par action - dilué	0,62	1,07	1,19	1,05	1,43	0,56	1,12	1,16
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ^{1 2 3}	867	863	883	787	829	693	739	710
Par action - de base ²	1,36	1,35	1,38	1,22	1,28	1,07	1,14	1,09
Ajustements ^{2 3 4}	(459)	(160)	(111)	(98)	104	(322)	(9)	48
Par action - de base ²	(0,72)	(0,25)	(0,18)	(0,15)	0,16	(0,49)	(0,02)	0,08

1 Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

2 Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action, ainsi que les ajustements et les ajustements par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS ou des ratios non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

3 La Loi sur l'IMM a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1^{er} janvier 2024. Par conséquent, les résultats comparatifs pour le bénéfice net ajusté et les ajustements du premier trimestre de 2024 sont présentés sur une base pro forma comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024.

4 Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements.

	2025				2024			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Lifeco								
Avant impôt	(212)	(75)	(234)	(152)	(23)	(171)	(29)	11
Incidence fiscale	38	18	66	34	9	28	6	20
	(174)	(57)	(168)	(118)	(14)	(143)	(23)	31
IGM								
Avant impôt	25	(1)	10	(2)	–	(3)	(3)	–
Incidence fiscale	(12)	–	(2)	–	19	–	–	1
	13	(1)	8	(2)	19	(3)	(3)	1
GBL								
Avant impôt	(180)	(67)	–	22	–	(44)	–	–
Incidence fiscale	–	–	–	–	–	–	–	–
	(180)	(67)	–	22	–	(44)	–	–
Sagard et Power Sustainable								
Avant impôt	(116)	(36)	38	(14)	(24)	(38)	(4)	26
Incidence fiscale	(2)	1	11	2	12	3	–	(1)
	(118)	(35)	49	(12)	(12)	(35)	(4)	25
Entreprises autonomes								
Avant impôt	–	–	–	–	111	(97)	16	(12)
Incidence fiscale	–	–	–	12	–	–	5	3
	–	–	–	12	111	(97)	21	(9)
	(459)	(160)	(111)	(98)	104	(322)	(9)	48

BILANS CONSOLIDÉS

[en M\$ CA]	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 4]	14 366	13 744
Placements [note 5]		
Obligations	174 867	167 400
Prêts hypothécaires et autres prêts	44 045	44 665
Actions	22 344	19 572
Immeubles de placement	8 493	8 350
	249 749	239 987
Actifs au titre des contrats d'assurance [note 10]	1 571	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 11]	16 850	17 842
Fonds détenus au nom des clients	24 320	16 720
Instruments financiers dérivés [note 28]	2 290	2 637
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	8 135	8 801
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations [note 7]	6 544	6 269
Autres actifs [note 8]	26 641	23 948
Actifs d'impôt différé [note 18]	2 408	2 181
Immobilisations incorporelles [note 9]	7 031	6 974
Goodwill [note 9]	14 661	14 677
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 13]	551 169	496 386
Total de l'actif	925 735	851 359
Passif		
Passifs au titre des contrats d'assurance [note 10]	161 644	155 683
Passifs au titre des contrats d'investissement [note 12]	89 042	90 157
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 11]	919	795
Obligations à l'égard d'entités de titrisation [note 14]	4 815	5 025
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation [note 15]	647	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours :		
Financière Power, Lifeco et IGM [note 16A]	11 354	12 031
Fonds d'investissement consolidés et autres [note 16B]	4 146	3 878
Fonds de clients à payer	25 793	16 605
Instruments financiers dérivés [note 28]	2 438	2 180
Autres passifs [note 17]	27 299	22 733
Passifs d'impôt différé [note 18]	1 421	1 253
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 13]	70 418	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 13]	480 751	430 043
Total du passif	880 687	807 373
Fonds propres		
Capital social [note 19]		
Actions non participantes	1 350	950
Actions participantes	9 159	9 236
Bénéfices non distribués	11 674	11 364
Réserves	2 249	2 330
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	24 432	23 880
Participations ne donnant pas le contrôle [note 21]	20 616	20 106
Total des fonds propres	45 048	43 986
Total du passif et des fonds propres	925 735	851 359

Approuvé par le conseil d'administration,

/s/ Siim A. Vanaselja

Siim A. Vanaselja
Administrateur

/s/ R. Jeffrey Orr

R. Jeffrey Orr
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Pour les exercices clos les 31 décembre
[en M\$ CA, sauf les montants par action]

	2025	2024
Résultat des activités d'assurance		
Produits des activités d'assurance [note 24]	22 321	21 214
Charges afférentes aux activités d'assurance [note 25]	(17 239)	(16 368)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(1 703)	(1 599)
Total du résultat des activités d'assurance	3 379	3 247
Résultat de placement net [note 5]		
Produits de placement nets	10 608	10 360
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	4 241	1 877
	14 849	12 237
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(6 355)	(5 918)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(326)	(10)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	(5 002)	(2 932)
Résultat de placement net	3 166	3 377
Résultat de placement net - contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts		
Produits (pertes) de placement nets	5 044	6 828
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(5 044)	(6 828)
Résultat de placement net - contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-
Autres produits		
Honoraires	12 298	11 057
Autres	998	747
Total des honoraires et des autres produits	13 296	11 804
Autres charges		
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 25]	14 178	12 462
Charges financières [note 26]	849	812
Total des autres charges	15 027	13 274
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 814	5 154
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	462	376
Bénéfice avant impôt	5 276	5 530
Impôt sur le bénéfice [note 18]	878	929
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 398	4 601
Perte nette liée aux activités abandonnées	-	(115)
Profit net lié à la cession d'activités abandonnées	-	44
Bénéfice net	4 398	4 530
Attribuable aux		
Participations ne donnant pas le contrôle [note 21]	1 771	1 735
Détenteurs d'actions non participantes	55	52
Détenteurs d'actions participantes	2 572	2 743
	4 398	4 530
Bénéfice par action participante [note 31]		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes		
De base	4,01	4,31
Dilué	3,94	4,27
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes		
De base	4,01	4,23
Dilué	3,94	4,19

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA]	2025	2024
Bénéfice net	4 398	4 530
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits (pertes) nets latents sur les instruments d'emprunt à la JVAERG		
Profits (pertes) latents	130	113
(Charge) économie d'impôt	(21)	(25)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(8)	47
Charge (économie) d'impôt	3	(10)
	104	125
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents	314	74
(Charge) économie d'impôt	(69)	(16)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(195)	(61)
Charge (économie) d'impôt	52	16
	102	13
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger		
Profits (pertes) latents sur les conversions	(231)	1 388
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	-	(265)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(243)	(172)
(Charge) économie d'impôt	(1)	40
	(475)	991
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	210	401
(Charge) économie d'impôt	-	(1)
	210	400
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(59)	1 529
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits (pertes) nets latents sur les instruments de fonds propres à la JVAERG		
Profits (pertes) latents	162	(414)
(Charge) économie d'impôt	(1)	-
	161	(414)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(255)	(151)
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies [note 27]	147	333
(Charge) économie d'impôt	(46)	(90)
	101	243
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	7	(322)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(52)	1 207
Bénéfice global	4 346	5 737
Attribuable aux		
Participations ne donnant pas le contrôle	1 746	2 180
Détenteurs d'actions non participantes	55	52
Détenteurs d'actions participantes	2 545	3 505
	4 346	5 737

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES FONDS PROPRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 30]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
[en M\$ CA]								
Solde au début de l'exercice	950	9 236	11 364	327	2 003	2 330	20 106	43 986
Bénéfice net	-	-	2 627	-	-	-	1 771	4 398
Autres éléments de perte globale	-	-	-	-	(27)	(27)	(25)	(52)
Bénéfice global	-	-	2 627	-	(27)	(27)	1 746	4 346
Émission d'actions non participantes [note 19]	400	-	-	-	-	-	-	400
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 19]	-	(190)	(521)	-	-	-	-	(711)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	-	-	(55)	-	-	-	-	(55)
Actions participantes	-	-	(1 568)	-	-	-	-	(1 568)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(1 132)	(1 132)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 20]	-	-	-	46	-	46	33	79
Options sur actions exercées	-	113	-	(40)	-	(40)	31	104
Profits réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	-	-	29	-	(29)	(29)	-	-
Frais d'émission d'actions [note 19]	-	-	(11)	-	-	-	-	(11)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	(191)	(8)	(23)	(31)	(168)	(390)
Solde à la fin de l'exercice	1 350	9 159	11 674	325	1 924	2 249	20 616	45 048

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 30]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
[en M\$ CA]								
Solde au début de l'exercice	950	9 284	10 005	408	1 496	1 904	19 122	41 265
Bénéfice net	-	-	2 795	-	-	-	1 735	4 530
Autres éléments de bénéfice global	-	-	-	-	762	762	445	1 207
Bénéfice global	-	-	2 795	-	762	762	2 180	5 737
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 19]	-	(161)	(269)	-	-	-	-	(430)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	-	-	(52)	-	-	-	-	(52)
Actions participantes	-	-	(1 457)	-	-	-	-	(1 457)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(1 060)	(1 060)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 20]	-	-	-	39	-	39	22	61
Options sur actions exercées	-	113	-	(92)	-	(92)	82	103
Profits réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	-	-	238	-	(238)	(238)	-	-
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	104	(28)	(17)	(45)	(240)	(181)
Solde à la fin de l'exercice	950	9 236	11 364	327	2 003	2 330	20 106	43 986

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA]	2025	2024
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt lié aux activités poursuivies et abandonnées	5 276	5 370
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements reçus	(1 103)	(906)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	5 024	5 636
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	3 132	(5 538)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	120	115
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	663	586
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(371)	38
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(4 241)	(1 877)
Activités liées aux contrats d'assurance et d'investissement de Lifeco		
Ventes, échéances et remboursements de placements	56 427	43 802
Acquisitions de placements	(60 942)	(42 396)
Autres	795	1 061
	4 780	5 891
Activités de financement		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(1 133)	(1 060)
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 541)	(1 437)
	(2 726)	(2 549)
Émission de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société [note 19]	104	103
Actions non participantes [note 19]	400	-
Actions ordinaires de filiales	429	388
Actions privilégiées de filiales	550	-
Émission de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	800	753
Rachat ou remboursement de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 19]	(711)	(430)
Actions ordinaires de filiales	(1 179)	(237)
Rachat de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	(200)	(100)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(37)
Variations des instruments d'emprunt de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM [note 16A]		
Augmentation des autres instruments d'emprunt	138	-
Remboursement de billets de premier rang	(689)	-
Diminution des autres instruments d'emprunt	-	(60)
Variations des instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés et autres [note 16B]		
Augmentation des autres instruments d'emprunt	1 162	1 183
Diminution des autres instruments d'emprunt	(861)	(462)
Remboursement d'obligations locatives [note 17]	(96)	(91)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 443	1 593
Remboursement d'obligations à l'égard d'entités de titrisation	(1 684)	(1 272)
Autres	(548)	(42)
	(3 671)	(1 260)
Activités d'investissement		
Ventes, échéances et remboursements de placements	3 639	2 815
Acquisitions de placements	(3 950)	(3 293)
Distribution et produit de la cession de participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	1 025	663
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	(370)	(413)
Incidence de la cession d'activités abandonnées	-	(211)
Acquisitions d'entreprises et d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(67)	(447)
Acquisition d'immobilisations, de biens immobiliers et autres	(625)	(874)
	(348)	(1 760)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(139)	561
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	622	3 432
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	13 744	10 312
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	14 366	13 744
Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts et dividendes reçus	9 588	9 025
Intérêts versés	1 318	1 218

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Note 1	<u>Renseignements sur la Société</u>	109	Note 17	<u>Autres passifs</u>	177
Note 2	<u>Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives</u>	109	Note 18	<u>Impôt sur le bénéfice</u>	178
Note 3	<u>Acquisitions d'entreprises et autres transactions</u>	138	Note 19	<u>Capital social</u>	180
Note 4	<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie</u>	138	Note 20	<u>Rémunération fondée sur des actions</u>	182
Note 5	<u>Placements</u>	139	Note 21	<u>Participations ne donnant pas le contrôle</u>	185
Note 6	<u>Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées</u>	142	Note 22	<u>Gestion du capital</u>	187
Note 7	<u>Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations</u>	145	Note 23	<u>Gestion des risques</u>	189
Note 8	<u>Autres actifs</u>	146	Note 24	<u>Produits des activités d'assurance</u>	206
Note 9	<u>Goodwill et immobilisations incorporelles</u>	147	Note 25	<u>Charges afférentes aux activités d'assurance et charges d'exploitation et frais administratifs</u>	206
Note 10	<u>Contrats d'assurance</u>	150	Note 26	<u>Charges financières</u>	207
Note 11	<u>Contrats de réassurance détenus</u>	163	Note 27	<u>Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi</u>	207
Note 12	<u>Passifs au titre des contrats d'investissement</u>	168	Note 28	<u>Instruments financiers dérivés</u>	213
Note 13	<u>Fonds distincts et autres entités structurées</u>	168	Note 29	<u>Évaluation de la juste valeur</u>	220
Note 14	<u>Obligations à l'égard d'entités de titrisation</u>	172	Note 30	<u>Autres éléments de bénéfice global</u>	225
Note 15	<u>Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation</u>	172	Note 31	<u>Bénéfice par action</u>	226
Note 16	<u>Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours</u>	173	Note 32	<u>Parties liées</u>	227
			Note 33	<u>Passifs éventuels</u>	228
			Note 34	<u>Engagements et garanties</u>	229
			Note 35	<u>Information sectorielle</u>	230

Les abréviations suivantes sont utilisées dans les présents états financiers consolidés :

BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières	Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie
Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	MRP	Méthode de la répartition des primes
ChinaAMC	China Asset Management Co., Ltd.	MSC	Marge sur services contractuels
Empower	Empower Annuity Insurance Company of America	Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.
Financière Power	Corporation Financière Power	Pargesa	Pargesa SA
G\$	Milliards de dollars	Parjointco	Parjointco SA
GBL	Groupe Bruxelles Lambert	Portage Ventures I	Portag3 Ventures Limited Partnership
IFRS	Normes internationales d'information financière	Portage Ventures II	Portag3 Ventures II Limited Partnership
IG Gestion de patrimoine	IGWM Inc. (auparavant Groupe Investors Inc.)	Portage Ventures III	Portage Ventures III Limited Partnership
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Potentia	Potentia Renewables Inc.
JVAERG	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Power Corporation ou la Société	Power Corporation du Canada
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net	Power Sustainable	Capitaux durables Power Inc.
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.	Power Sustainable Infrastructure énergétique	Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique
Lion	La Compagnie Électrique Lion	Rockefeller	Rockefeller Capital Management
LMPG	LMPG Inc.	Sagard	Sagard Holdings Inc.
M\$	Millions de dollars	SHMI	Sagard Holdings Management Inc.
		TSX	Bourse de Toronto
		Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.

NOTE 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Power Corporation du Canada est une société cotée en bourse (TSX : POW; POW.PR.E) constituée en société par actions, domiciliée au Canada et dont le siège social est situé au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

Le 18 mars 2026, le conseil d'administration de Power Corporation a approuvé les états financiers consolidés (les états financiers) de la Société au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de Power Corporation au 31 décembre 2025 ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers regroupent les comptes de Power Corporation et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes intersociétés, ainsi que des ajustements liés à la consolidation.

Les états financiers de Power Corporation comprennent, sur une base consolidée, les résultats de la Financière Power, un émetteur assujéti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et de Lifeco et de la Financière IGM, toutes deux des sociétés ouvertes. Les montants présentés dans les bilans consolidés (les bilans), les états consolidés des résultats (les états des résultats), les états consolidés du résultat global (les états du résultat global), les états consolidés des variations des fonds propres (les états des variations des fonds propres) et les états consolidés des flux de trésorerie (les états des flux de trésorerie) sont principalement préparés à partir des états financiers consolidés publiés de Lifeco et de la Financière IGM au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de Power Corporation sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de Lifeco et de la Financière IGM.

FILIALES

Les filiales, y compris les fonds d'investissement contrôlés, sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle i) exerce un pouvoir sur l'entité; ii) est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens; et iii) a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore une entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle ont changé.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette) et des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, de même que des dividendes reçus.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la JVRN.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

PRINCIPALES FILIALES, ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les états financiers de Power Corporation comprennent les activités des filiales directes et indirectes et des participations dans les entreprises contrôlées conjointement ainsi que dans les entreprises associées suivantes :

Société	Classement	Pays de constitution	Principale activité	% de participation	
				31 décembre 2025	31 décembre 2024
Société de portefeuille					
Power Corporation du Canada	Société mère	Canada	Société de portefeuille		
Corporation Financière Power	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sociétés cotées en bourse					
Great-West Lifeco Inc. ¹	Filiale	Canada	Société de portefeuille spécialisée dans les services financiers	71,1	70,6
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Filiale	Canada	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Irish Life Group Limited	Filiale	Irlande	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Empower Annuity Insurance Company of America	Filiale	États-Unis	Services financiers	100,0	100,0
Société financière IGM Inc. ²	Filiale	Canada	Gestion de patrimoine et d'actifs	66,8	66,1
IG Gestion de patrimoine	Filiale	Canada	Services financiers	100,0	100,0
Corporation Financière Mackenzie	Filiale	Canada	Société de gestion d'actifs	100,0	100,0
China Asset Management Co., Ltd.	Entreprise associée	Chine	Société de gestion d'actifs	27,8	27,8
Northleaf Capital Group Ltd. ³	Entreprise associée	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	70,0	70,0
Rockefeller Capital Management	Entreprise associée	États-Unis	Services financiers	17,2	20,5
Parjointco SA	Contrôle conjoint	Belgique	Société de portefeuille	50,0	50,0
Groupe Bruxelles Lambert ⁴	Filiale	Belgique	Société de portefeuille	34,2	32,9
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres					
Capitaux durables Power Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Power Sustainable Manager Inc. ⁵	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	93,4	95,5
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ⁶	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en énergie renouvelable	41,2	46,5
Potentia Renewables Inc.	Filiale	Canada	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Nautilus Solar Energy, LLC	Filiale	États-Unis	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Sagard Holdings Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sagard Holdings Management Inc. ⁷	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	55,2	63,5
BEX Capital SAS ⁸	Filiale	France	Gestion d'actifs alternatifs	45,0	-
Performance Equity Management, LLC	Filiale	États-Unis	Gestion d'actifs alternatifs	100,0	38,0
HalseyPoint Asset Management, LLC	Contrôle conjoint	États-Unis	Gestion d'actifs alternatifs	40,0	40,0
Wealthsimple Financial Corp. ⁹	Filiale	Canada	Services financiers	52,4	54,4
Portag3 Ventures LP ¹⁰	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	100,0	100,0
Portag3 Ventures II LP ¹¹	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	27,9	27,9
Portage Ventures III LP ¹²	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	15,4	15,4
Portage Capital Solutions Fund I LP ¹³	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	57,1	57,1
Entreprise autonome					
LMPG Inc.	Filiale	Canada	Solutions d'éclairage	49,6	49,6

1 La Financière Power et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 68,7 % et de 2,4 % dans Lifeco (participations respectives de 68,2 % et de 2,4 % au 31 décembre 2024).

2 La Financière Power et la Canada Vie détiennent des participations respectives de 62,9 % et de 3,9 % dans la Financière IGM (participations respectives de 62,2 % et de 3,9 % au 31 décembre 2024).

3 Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. Détenue par l'entremise d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Placements Mackenzie et à 20 % par Lifeco.

4 Parjointco détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL et détient 47,8 % des droits de vote (47,0 % au 31 décembre 2024).

5 Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 73,0 % et de 20,4 % dans Power Sustainable Manager Inc. (participations respectives de 74,7 % et de 20,8 % au 31 décembre 2024).

6 Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 28,3 % et de 12,9 % dans le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (participations respectives de 32,8 % et de 13,7 % au 31 décembre 2024).

7 Power Corporation, Lifeco et GBL détiennent des participations respectives de 44,2 %, de 11,0 % et de 4,9 % dans Sagard Holdings Management Inc. (participations respectives de 50,8 %, de 12,7 % et nulle au 31 décembre 2024). En mars 2025, GBL a fait l'acquisition d'une participation entièrement diluée de 5 % dans SHMI pour une contrepartie de 33 M\$ US. En septembre 2025, Baird Financial Group (Baird) a conclu un partenariat stratégique avec SHMI et a fait l'acquisition d'une participation entièrement diluée de 5 % dans celle-ci pour une contrepartie de 34 M\$ US.

8 Par l'entremise de SHMI, la Société détient actuellement une option pouvant être exercée pour faire l'acquisition d'une participation additionnelle de 5,1 % dans BEX Capital SAS.

9 La Financière Power, Portage Ventures I et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 13,9 %, de 9,6 % et de 28,9 % dans Wealthsimple (participations respectives de 13,8 %, de 10,5 % et de 30,1 % au 31 décembre 2024).

10 La Financière Power détient une participation de 63,0 % dans Portage Ventures I, et Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

11 La Financière Power, Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II, et Sagard détient une participation de 4,7 % dans Portage Ventures II.

12 Sagard, Lifeco et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 2,4 %, de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

13 Sagard et Lifeco détiennent des participations respectives de 29,2 % et de 27,9 % dans Portage Capital Solutions Fund I LP.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société a adopté les modifications aux Normes IFRS de comptabilité pour IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements importants qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont énumérés ci-dessous et sont décrits dans les notes annexes aux présents états financiers. Ils comprennent notamment :

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Évaluation du contrôle	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si la Société a la capacité de diriger les activités pertinentes des filiales, y compris les fonds d'investissement ou d'autres entités structurées, afin d'en tirer des rendements variables. Faire preuve de jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société peut user de son pouvoir en vue d'influer sur les rendements variables. Déterminer si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaires de fonds sont suffisants. La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine le caractère suffisant de la variabilité des rendements et de l'intérêt économique total. Pour porter ces jugements, la Société tient compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.	2
Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises nécessite l'exercice du jugement.	3
Actifs et passifs détenus en vue de la vente	Direction de la Société et direction de ses filiales	Le jugement est requis pour déterminer les actifs et les passifs devant être inclus dans un groupe destiné à être cédé. Une estimation est requise pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, y compris la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente.	3
Évaluation de l'influence notable et du contrôle conjoint	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si la Société exerce une influence notable sur les politiques opérationnelles et financières de l'entité, ou si le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes.	2, 6
Classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance	Direction de Lifeco	Déterminer si les contrats doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.	2
Évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et de certains contrats d'investissement	Direction de Lifeco	Déterminer les hypothèses actuarielles, notamment celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices.	10, 12
Unités de couverture	Direction de Lifeco	Déterminer les unités de couverture, qui sont fondées sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats du groupe, compte tenu du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.	s.o.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Montants à payer aux titulaires de polices	Direction de Lifeco	Toutes les modalités des contrats émis sont prises en compte afin de déterminer s'il y a des montants à payer aux titulaires de polices en toutes circonstances, peu importe que le contrat soit résilié ou arrivé à échéance ou que l'événement assuré se produise ou non. Certains montants, une fois payés par le titulaire de polices, lui sont remboursables en toutes circonstances. Ces paiements sont considérés comme répondant à la définition d'un composant investissement, que les montants remboursables varient ou non sur la durée du contrat, car ils ne sont remboursables qu'après avoir d'abord été payés par les titulaires de polices.	s.o.
Taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance	Direction de Lifeco	Déterminer les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance. Lifeco utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, Lifeco utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et l'ajuste pour exclure l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) que comportent les flux de trésorerie des instruments financiers faisant partie du portefeuille de référence, mais non les flux de trésorerie d'assurance. L'une des principales sources d'incertitude concerne l'estimation des primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui sont pertinents uniquement pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante et sont fondés sur des taux sans risque majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert aussi l'exercice du jugement.	10
Ajustement au titre du risque non financier	Direction de Lifeco	Le jugement est requis pour refléter la diversification et calculer le niveau de confiance.	10, 11
Contrats déficitaires	Direction de Lifeco	Déterminer le niveau de granularité auquel il existe des informations suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un ensemble feront partie du même groupe. La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale et ultérieurement, et les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution sont déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. Lifeco détermine le niveau adéquat auquel il existe des informations raisonnables et justifiables pour effectuer cette évaluation.	10, 11
Évaluation des pertes de valeur	Direction de la Société et direction de ses filiales	Le jugement est requis relativement à l'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et du calendrier des flux de trésorerie futurs lors de la détermination des pertes de valeur et de l'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit.	5, 23
Juste valeur des instruments financiers	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer les données d'entrée relatives à la juste valeur pour établir la juste valeur des instruments financiers, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.	29
Juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables	Direction de Lifeco	Des modèles d'évaluation internes sont utilisés pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Les évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie projetés liés aux actifs et des taux d'actualisation.	5, 29
Juste valeur des immeubles de placement	Direction de ses filiales	Des services d'évaluation indépendants qualifiés sont utilisés pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, lesquels requièrent l'utilisation d'hypothèses nécessitant des jugements et des estimations. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales du marché.	5, 29

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Comptabilisation et évaluation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, et évaluation ultérieure	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer les synergies et les avantages futurs dans le cadre de regroupements d'entreprises aux fins de la comptabilisation et de l'évaluation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, de même que déterminer la valeur recouvrable. La détermination de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (auxquelles sont affectés le goodwill et les immobilisations incorporelles) repose sur des méthodes d'évaluation qui exigent l'utilisation d'estimations.	3, 9
Détermination des groupes d'unités génératrices de trésorerie	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer les groupes d'unités génératrices de trésorerie constituant le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.	9
Évaluation des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Direction de la Société et direction de ses filiales	Définir les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer la charge pour l'exercice considéré et les obligations au titre des prestations définies relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi. Lorsqu'elle évalue les hypothèses devant être utilisées, la direction examine les résultats antérieurs pour les participants aux régimes concernés et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation.	27
Comptabilisation et évaluation des charges d'impôt et des actifs et passifs d'impôt	Direction de la Société et direction de ses filiales	Interpréter les lois et règlements de nature fiscale dans les territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités afin de déterminer les charges d'impôt ainsi que la valeur comptable des actifs et passifs d'impôt.	18
Recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs.	18
Comptabilisation et évaluation des provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer si un événement antérieur donnera lieu à une sortie de ressources économiques dans le but de régler l'obligation. Faire preuve de jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels afin d'établir la meilleure estimation de la provision à la date de clôture.	33
Décomptabilisation des prêts hypothécaires titrisés	Direction d'IGM	Déterminer si les prêts hypothécaires titrisés doivent être décomptabilisés requiert l'exercice du jugement quant à la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.	14
Classement des produits et des charges dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers	Direction de Lifeco	Déterminer si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.	s.o.
Commissions de vente différées	Direction d'IGM	Déterminer si le client ou le fonds est le bénéficiaire et évaluer la recouvrabilité des commissions de vente différées.	8
Coûts d'acquisition différés	Direction de Lifeco	Déterminer si les coûts d'acquisition différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction de Lifeco détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif, qu'ils sont marginaux et qu'ils sont liés à l'émission du contrat d'investissement.	8
Classement des participations ne donnant pas le contrôle dans les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds doivent être classées dans les passifs ou dans les fonds propres selon qu'il existe une obligation de distribuer les actifs nets résiduels aux participations ne donnant pas le contrôle sous forme de trésorerie ou d'un autre actif financier ou d'actifs remis en nature. Faire preuve de jugement pour déterminer ce que les documents constitutifs de chaque entité exigent ou permettent à cet égard.	17

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Les résultats de la Société reflètent les jugements portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence des conditions observées sur les marchés mondiaux du crédit, des actions et des changes. La Société et ses filiales utilisent habituellement les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Le jugement est requis lorsqu'il s'agit d'établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts bancaires à un jour et les dépôts à terme ainsi que les titres à revenu fixe dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois. Les découverts bancaires sont inclus dans les autres passifs.

PLACEMENTS

Les placements comprennent les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts, les actions, et les immeubles de placement.

Un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la JVRN, à la JVAERG ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

Les modèles économiques sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la JVAERG s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- i) Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers.
- ii) Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.
- iii) Il s'agit d'un placement dans un instrument de fonds propres qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni ne constitue une contrepartie éventuelle comptabilisée par l'acquéreur dans un regroupement d'entreprises et, au moment de la comptabilisation initiale, la Société ou ses filiales ont fait le choix irrévocable de présenter les variations ultérieures à la JVAERG.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- i) Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.
- ii) Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.

Les placements à la JVAERG sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états du résultat global.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG est classé à la JVRN. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG, la Société et ses filiales peuvent désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états des résultats.

Les placements dans les prêts hypothécaires et autres prêts sont initialement classés selon l'objectif du prêt à sa création.

Les immeubles de placement correspondent à des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital et dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme. Les immeubles qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme étant des biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût et ultérieurement comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de produits de placement nets dans les états des résultats.

Décomptabilisation

Un actif financier est uniquement décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sont transférés à une autre entité. Au moment de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue et à recevoir est comptabilisée dans les états des résultats. De plus, au moment de la décomptabilisation d'un placement dans un instrument d'emprunt classé à la JVAERG, le cumul du profit ou de la perte antérieurement cumulé est reclassé dans les états des résultats. Au moment de la décomptabilisation des instruments de fonds propres désignés comme étant à la JVAERG, le cumul du profit ou de la perte n'est pas reclassé dans les états des résultats, mais plutôt dans les bénéfices non distribués.

Évaluation de la juste valeur

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

OBLIGATIONS À LA JVRN ET À LA JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer la juste valeur des obligations dans ses portefeuilles à la JVRN ou à la JVAERG.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTRES PRÊTS À LA JVRN ET À LA JVAERG

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RECHARGEABLES À LA JVRN**

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne pour actualiser les flux de trésorerie futurs prévus et prend en considération la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

ACTIONS À LA JVRN ET À LA JVAERG

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocie principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de ses filiales lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications significatives au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Sinon, ils sont comptabilisés au coût.

Produits de placement nets

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moyen du taux d'intérêt effectif pour les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts.

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit de la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, de la date d'avis ou de la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé le dividende pour les instruments de fonds propres de sociétés fermées.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les contrats de location comportant des hausses de loyers et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les produits d'intérêts, le revenu de dividendes et les produits tirés des immeubles de placement sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit attendues, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Catégorie	Description
Phase 1	Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la Société et ses filiales comparent le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale au risque à la date de clôture de la période considérée.
Phase 2	Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la Société et de ses filiales et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.
Phase 3	Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers sont examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, une faillite ou une défaillance, ainsi qu'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un actif financier ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix du marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

La Société et ses filiales surveillent tous les actifs financiers susceptibles de subir une perte de valeur afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour effectuer cette évaluation, des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les informations de nature prospective disponibles sans engager des coûts ou des efforts excessifs, sont prises en compte.

ACTIFS FINANCIERS MODIFIÉS

Un actif financier existant dont les modalités ont été modifiées pourrait être décomptabilisé, et l'actif renégoциé serait alors comptabilisé à titre de nouvel actif financier à la juste valeur conformément aux méthodes comptables de la Société.

Si la modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'actif financier continue de faire l'objet d'une évaluation visant à déceler une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les flux de trésorerie attendus qui découlent des modalités contractuelles modifiées sont pris en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues pour l'actif modifié. Dans le cas des prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient comptabilisés en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, ils peuvent être de nouveau comptabilisés en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si la situation financière de l'emprunteur s'améliore.

DÉFINITION DE LA DÉFAILLANCE

La définition de la défaillance utilisée dans le cadre de l'évaluation des pertes de crédit attendues correspond à la définition que la Société et ses filiales utilisent aux fins de la gestion interne du risque de crédit. Un actif financier est considéré comme faisant l'objet d'une défaillance lorsqu'il est peu probable que l'émetteur s'acquitte de toutes ses obligations de crédit, ou lorsque l'actif financier est en souffrance depuis 90 jours.

Prêts de titres

Lifeco prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans les placements, car Lifeco conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la JVRN sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'instruments financiers classés comme étant à la JVAERG, les coûts de transaction sont inclus dans la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition. Dans le cas d'instruments financiers classés au coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition, et ils sont comptabilisés en résultat net au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'il s'agit d'instruments à revenu fixe ou au moment de la vente lorsqu'il s'agit d'instruments d'emprunt.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS**Lifeco**

Les produits liés aux honoraires comprennent surtout les honoraires gagnés dans le cadre de la gestion des contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, des actifs des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et les honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les produits liés aux honoraires sont comptabilisés au moment du transfert des services aux clients, au montant correspondant à la contrepartie attendue en échange des services promis.

Lifeco a conclu avec des sous-conseillers des accords en vertu desquels Lifeco conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les produits liés aux honoraires sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

Financière IGM

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont tirés de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les produits tirés des honoraires de conseils financiers, des honoraires de gestion de placements et des honoraires d'administration connexes sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement ou des autres actifs sous services-conseils et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis. Les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance sont aussi comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, tandis que les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de gestion de placements et aux services administratifs sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.

Les produits des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs sont inclus dans les honoraires dans les états des résultats.

Autres filiales

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont comptabilisés par les autres filiales lorsque le contrôle des biens est transféré au client ou lorsque les services lui sont fournis pour le montant qui reflète la contrepartie que la filiale s'attend à recevoir en échange des biens ou des services.

Les produits tirés des ventes d'électricité sont comptabilisés au moment de la livraison de l'électricité au point de raccordement du client et lorsqu'il n'existe aucune obligation non remplie susceptible d'empêcher le client d'accepter l'électricité.

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et les produits tirés des ventes d'électricité sont inclus dans les autres produits dans les états des résultats.

Les produits tirés des honoraires de gestion gagnés par les filiales qui sont des gestionnaires d'actifs pour le compte d'investisseurs incluent ce qui suit.

- Produits tirés des gestionnaires d'actifs : les honoraires de gestion sont gagnés conformément aux accords contractuels conclus avec les fonds d'investissement en fonction du capital engagé, du capital investi ou de la valeur de l'actif net du fonds et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.
- Produits tirés d'entreprises de gestion de placements : les produits tirés des honoraires de gestion sont comptabilisés en fonction des services de gestion quotidiens fournis aux investisseurs, à mesure que l'obligation de prestation est remplie, et les produits fondés sur des transactions sont comptabilisés au moment où ces transactions sont exécutées, sur une base individuelle.

L'intéressement aux plus-values désigne un accord d'honoraires fondés sur le rendement en vertu duquel le gestionnaire d'actifs alternatifs reçoit un pourcentage des rendements des placements, générés par un fonds d'investissement sur les capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values, selon une formule prévue par un contrat. Les produits tirés des intéressements aux plus-values sont comptabilisés lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds d'investissement excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu.

Les produits tirés des honoraires de gestion et les produits tirés des intéressements aux plus-values sont inclus dans les honoraires dans les états des résultats.

BIENS IMMOBILIERS OCCUPÉS PAR LEUR PROPRIÉTAIRE ET IMMOBILISATIONS

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations comprennent les actifs au titre de droits d'utilisation.

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. Les immobilisations comprennent le matériel, les actifs de production d'énergie renouvelable, le mobilier et les agencements. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont amortis selon une méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit : i) biens immobiliers occupés par leur propriétaire (de 10 à 50 ans); et ii) immobilisations (de 3 à 35 ans).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis jusqu'à la fin de la durée d'utilité estimée des actifs au titre de droits d'utilisation ou du contrat, selon la première éventualité, au moyen de la méthode linéaire. La dotation aux amortissements est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

CONTRATS DE LOCATION

Au moment de la passation d'un contrat, la Société et ses filiales évaluent si le contrat est, ou contient, un contrat de location et, si c'est le cas, la Société et ses filiales comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant initial de l'obligation locative, ajusté du montant des paiements de loyers effectués à la date de début ou avant cette date, des coûts directs initiaux engagés et des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les biens occupés par leur propriétaire et les immobilisations, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation qui respectent la définition d'immeubles de placement, qui sont présentés dans les immeubles de placement et qui sont assujettis à la méthode comptable de la Société qui leur est associée.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges financières.

La Société et ses filiales ne comptabilisent pas les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives liés aux contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs à titre de charges de manière linéaire, sur la durée des contrats.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de location sont présentés dans les bilans. Les produits tirés de ces contrats de location ont été comptabilisés dans les états des résultats de manière linéaire, sur la durée du contrat.

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés au preneur ont été classés à titre de contrats de location-financement. Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location-financement, l'investissement a été comptabilisé dans les bilans au titre des débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel correspond à la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur. Une partie des paiements reçus du preneur a été comptabilisée dans les produits tirés des contrats de location-financement, et le reste a été porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement ont été comptabilisés dans les états des résultats à un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours de l'investissement net dans le contrat de location-financement.

FONDS DÉTENUS AU NOM DES CLIENTS ET FONDS DE CLIENTS À PAYER

Les fonds détenus au nom des clients sont évalués au coût amorti et représentent les soldes de trésorerie détenus dans les comptes des clients déposés principalement auprès d'institutions financières canadiennes, et le montant compensatoire est inclus dans les fonds de clients à payer dans les bilans.

Les fonds de clients à payer sont des passifs financiers évalués au coût amorti.

Les produits d'intérêts sont gagnés sur les fonds détenus au nom des clients et sont inclus dans les produits de placements nets. Les charges d'intérêts payées sur les fonds de clients à payer sont incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs comprennent les débiteurs et intérêts à recevoir, les titres empruntés, les actifs du compte de négociation, les coûts d'acquisition différés, les commissions de vente différées et les charges payées d'avance ainsi que d'autres actifs divers, lesquels sont évalués au coût amorti. Les autres actifs comprennent également les fonds détenus en vertu de contrats d'investissement, dont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les obligations, les prêts hypothécaires et divers autres actifs, qui sont évalués conformément aux méthodes comptables correspondantes de la Société.

Les titres empruntés représentent le droit établi et financier découlant du fait de prêter les titres entièrement libérés d'un client à des contreparties en échange d'une garantie en trésorerie, incluant le droit de recouvrer cette garantie en trésorerie lorsque les titres sont retournés.

Les actifs du compte de négociation comprennent les placements de Lifeco dans des titres garantis par des prêts (CLO) consolidés, des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées, sur une base consolidée, qui sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur de l'actif net de ces fonds, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états des résultats.

Chaque CLO est un véhicule à vocation spécifique qui détient un portefeuille de placements composé principalement de prêts garantis de premier rang, et qui émet différentes tranches de billets de premier rang et de billets subordonnés à l'intention de tiers dans le but de financer l'acquisition de ces placements. Les actifs du véhicule à vocation spécifique, soit les prêts garantis de premier rang, sont inclus dans les autres actifs, alors que les passifs connexes, soit les billets de premier rang et les billets subordonnés émis à l'intention de tiers, sont inclus dans les autres passifs dans les bilans.

Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés relatifs aux contrats d'investissement et aux contrats de service sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat. Les coûts d'acquisition différés sont amortis selon une méthode linéaire sur la durée du contrat, mais pas au-delà de 20 ans.

Commissions de vente différées

Les commissions sont versées au titre des ventes de produits de placement lorsque des honoraires sont perçus directement auprès du client ou qu'ils sont reçus directement du fonds d'investissement.

Lorsque des honoraires sont perçus auprès d'un client, les commissions versées au titre des ventes de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, qui est d'au plus sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui indiquent une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, elle effectue notamment le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées avec sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente de produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente s'il a été établi que leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Le groupe destiné à être cédé est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux valeurs. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé et qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs au titre des contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites pour ces actifs et ces passifs dans la présente note, avant que l'ensemble du groupe destiné à être cédé ne soit évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux valeurs. Toute perte de valeur au titre du groupe destiné à être cédé est portée en réduction de la valeur comptable de la partie du groupe destiné à être cédé, selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés et qui sont classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans.

Un groupe destiné à être cédé est considéré comme une activité abandonnée s'il s'agit d'une composante d'une entité dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la société, et qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui :

- représente un secteur d'activité principal et distinct ou les activités d'une région géographique principale et distincte;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se départir d'un secteur d'activité ou des activités d'une région géographique principale et distincte;
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Une activité est classée comme abandonnée au moment de la cession ou lorsqu'elle satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, selon la première éventualité.

Les activités abandonnées sont exclues des résultats des activités poursuivies et sont présentées comme un montant unique dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées dans les états des résultats, et les chiffres comparatifs des états des résultats font l'objet d'une nouvelle présentation comme si l'activité avait été abandonnée au début de l'exercice comparatif. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés qui constituent des activités abandonnées en vertu d'IFRS 5 sont présentés séparément dans les états des résultats.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net acquis. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, ainsi que la valeur de certains contrats conclus avec les clients et des contrats d'achat d'énergie. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit : i) technologie et logiciels (de 3 à 20 ans); ii) immobilisations liées aux contrats conclus avec les clients (de 7 à 30 ans); et iii) contrats d'achat d'énergie (de 5 à 35 ans).

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce et les appellations commerciales, certains contrats conclus avec les clients, les contrats de gestion de fonds communs de placement et la tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée en fonction d'une analyse de tous les facteurs pertinents et lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen au moins une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation, et la période et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen et sont ajustés au besoin. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire.

FONDS DISTINCTS

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes sont assumés par les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les contrats de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance ou des contrats d'investissement selon les critères de classement décrits dans la méthode comptable relative aux contrats d'assurance, aux contrats d'investissement et aux contrats de réassurance détenus. Les produits de placement et les variations de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par des variations correspondantes du passif des fonds distincts. Les garanties liées aux produits de fonds distincts sont comptabilisées dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans.

CONTRATS D'ASSURANCE, CONTRATS D'INVESTISSEMENT ET CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS**Classement des contrats****CONTRATS D'ASSURANCE**

Les contrats d'assurance sont identifiés comme des ententes en vertu desquelles Lifeco accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, et ce, pour un montant et selon un échéancier inconnus.

Lifeco détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré peut faire en sorte que Lifeco verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, Lifeco prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque Lifeco émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Si des contrats ne comportent pas un risque d'assurance significatif, Lifeco les classe à titre de contrats d'investissement ou de contrats de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 17 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IFRS 9. Lifeco n'a classé aucun contrat à titre de contrat d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient significatif. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de la prise d'effet du contrat demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations. Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix des marchandises, taux de change ou notation de crédit. Se reporter à la note 23 pour une analyse de la gestion des risques de Lifeco.

Les contrats d'investissement sont évalués à la JVRN afin d'éliminer ou de réduire de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement découler de l'évaluation des actifs qui couvrent le contrat sur des bases différentes.

CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

Lifeco conclut des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où ces réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations, Lifeco demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés des contrats de réassurance détenus.

Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, les composants suivants des contrats d'assurance ou de réassurance détenus sont séparés et comptabilisés comme s'ils étaient des instruments financiers autonomes :

- Dérivés incorporés : les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et des risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome.
- Composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tous les composants des instruments financiers, Lifeco sépare également toutes les promesses de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés au bien ou au service sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si Lifeco réalise un important travail d'intégration du bien ou du service au composant assurance.

Niveau de regroupement

Le niveau de regroupement des contrats d'assurance émis est déterminé en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Lifeco a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés entre les contrats déficitaires, les contrats qui ne présentent pas un risque important de devenir déficitaires par la suite, et tous les autres contrats. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. Lifeco se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires. Lifeco n'a identifié aucun groupe de contrats d'assurance qui ne présente pas un risque important de devenir déficitaire par la suite.

Pour déterminer les groupes de contrats, Lifeco a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour des titulaires de polices ayant des caractéristiques différentes est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

Lifeco a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance sous-jacents émis. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés selon qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique de ces contrats, qui constituent des contrats uniques, reflète la substance des droits et obligations contractuels de Lifeco, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

Comptabilisation initiale

Un groupe de contrats d'assurance émis est comptabilisé à compter de la première des dates suivantes :

- La date du début de la période de couverture du groupe de contrats.
- La date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue.
- Dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si Lifeco comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu connexe a été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par Lifeco : la date d'acquisition.

Périmètre des contrats

L'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tient compte de tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques spécifiquement liés au titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques.
- Les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques liés au portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat concerné et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille.
 - L'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète entièrement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, Lifeco détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. Lifeco établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. Lifeco réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés, ces montants étant liés à des contrats d'assurance futurs.

Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- Le modèle d'évaluation général.
- La méthode fondée sur les honoraires variables.
- La méthode de la répartition des primes.

Modèle d'évaluation général (MEG)

Lifeco applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

ÉVALUATION INITIALE

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

FLUX DE TRÉSORERIE D'EXÉCUTION

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations des flux de trésorerie futurs pondérées selon les probabilités et actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Lifeco estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que Lifeco reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance en raison de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, Lifeco inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- Les primes et les flux de trésorerie connexes.
- Les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais qui ne sont pas encore payés, les sinistres survenus, mais qui ne sont pas encore déclarés, et les sinistres futurs prévus.
- Les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles ainsi que les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices.
- Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance, qui sont affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle.
- Les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance.
- Les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des fonds d'assurance-vie universelle et des fonds distincts.
- L'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que Lifeco s'attend à comptabiliser dans l'avenir dans le cadre de la prestation de services en vertu de ces contrats.

Au moment de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

TAUX D'ACTUALISATION

Lifeco évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex., le risque de crédit).

Lifeco applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence, qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais pas dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation de crédit, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions observées sur le marché. Par exemple, si les écarts de taux du marché s'accroissent considérablement, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit visant à réduire le taux d'actualisation pourrait être nécessaire afin de refléter des conditions observées sur le marché. Lifeco utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où les passifs au titre des contrats d'assurance ne sont pas couverts par des actifs, Lifeco applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres gouvernementaux très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

AJUSTEMENT AU TITRE DU RISQUE

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie des contrats d'assurance découlant du risque non financier. Les risques non financiers sont des risques d'assurance comme les risques liés à la mortalité pour l'assurance-vie, les risques liés à la mortalité et à la morbidité pour les produits de rentes, ainsi que d'autres risques comme les risques liés aux charges et aux déchéances. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent en fonction des mêmes taux d'actualisation que ceux liés à la meilleure estimation des flux de trésorerie. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de Lifeco en ce qui a trait au niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après la déduction des contrats de réassurance détenus.

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FRAIS D'ACQUISITION D'ASSURANCE

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance découlent des activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable des groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction de Lifeco exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans le résultat des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en totalité ou en partie.

ÉVALUATION ULTÉRIEURE

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus. Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date. Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais n'ayant pas encore été déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- La MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période.
- L'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés au moment de la comptabilisation initiale.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables au moment de la comptabilisation initiale), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états des résultats et crée un élément de perte; ou
 - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états des résultats.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- Les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période et qui se rapportent aux services futurs.
- Les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et du risque financier.
- Les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont Lifeco s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, évalués au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services rendus au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)

Ce modèle est appliqué aux contrats avec participation directe de Lifeco, comme l'assurance avec participation et les activités relatives aux fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble défini d'éléments (p. ex., un portefeuille d'actifs).

COMPTABILISATION

Un contrat d'assurance est comptabilisé selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini.
- Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents.
- La proportion substantielle des flux de trésorerie que Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

Lifeco effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

ÉVALUATION INITIALE

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

ÉVALUATION ULTÉRIEURE

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe.
- La quote-part revenant à Lifeco de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - la quote-part revenant à Lifeco d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - la quote-part revenant à Lifeco d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

ATTÉNUATION DES RISQUES

Lifeco a recours à des dérivés et à des contrats de réassurance détenus pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états des résultats. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états des résultats.

Méthode de la répartition des primes (MRP)

Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à court terme de Lifeco, tels que l'assurance-vie et l'assurance-maladie collectives.

COMPTABILISATION**Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an**

La MRP est appliquée pour évaluer le passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

Contrats dont la période de couverture excède un an

La MRP est appliquée aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus d'un an, qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux pour une période allant de deux à cinq ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Le test d'admissibilité pour la MRP ne sera pas réalisé ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

ÉVALUATION**Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante**

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance qui ne sont pas comptabilisés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les frais d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition d'assurance sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, Lifeco a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'ajout des primes reçues au cours de la période.
- La déduction des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au cours de la période qui n'ont pas été directement comptabilisés en charges.
- L'ajout de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement.
- La déduction du montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période.
- La déduction des composants investissement payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états des résultats, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite précédemment.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins d'un an après qu'ils soient survenus, Lifeco a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

Évaluation des contrats de réassurance détenus**MODÈLE D'ÉVALUATION GÉNÉRAL**

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant couverture restante et du composant sinistres survenus. Le composant couverture restante comprend les éléments suivants :
 - Les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures.
 - Toute MSC restante à cette date.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution du réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états des résultats.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par Lifeco au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états des résultats en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, alors ce coût est immédiatement comptabilisé en tant que charge dans les états des résultats.

Lifeco ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (en ajustant le composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

MÉTHODE DE LA RÉPARTITION DES PRIMES

Lifeco réassure certains passifs au titre de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les contrats de réassurance détenus éligibles à la MRP, et dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP, sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

CONTRATS D'ASSURANCE SOUS-JACENTS DÉFICITAIRES

Lifeco ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement de la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que Lifeco acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement de la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états des résultats en tant que reprises du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance versées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

Évaluation des contrats d'investissement

Les contrats d'investissement sont comptabilisés lorsque Lifeco devient partie aux dispositions contractuelles du contrat. Au moment de la comptabilisation, Lifeco évalue le contrat d'investissement à sa juste valeur. Les coûts de transaction marginaux directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission du contrat d'investissement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la juste valeur du contrat d'investissement diffère du prix de transaction au moment de la comptabilisation initiale, Lifeco comptabilise l'écart comme suit :

- Lorsque la juste valeur est attestée par un cours sur un marché actif pour un actif ou un passif identique (c.-à-d. une donnée d'entrée de niveau 1) ou qu'elle repose sur une technique d'évaluation qui utilise uniquement des données de marché observables, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte.
- Dans tous les autres cas, l'écart est reporté, et le moment de la comptabilisation du résultat net différé du premier jour est déterminé individuellement. Il est soit amorti sur la durée de vie de l'instrument, soit différé jusqu'à ce que la juste valeur de l'instrument puisse être déterminée au moyen de données d'entrée observables sur le marché, soit réalisé au moyen d'un règlement.

Les contrats d'investissement sont ultérieurement évalués à la JVRN, et la juste valeur est établie au montant le plus élevé entre la valeur de marché des actifs couvrant le solde du passif et le résultat de l'actualisation des flux de trésorerie ajustés en fonction du risque selon des taux tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Unités de couverture**AMORTISSEMENT DE LA MSC**

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le bénéfice non acquis que Lifeco comptabilisera dans le cadre de la prestation future de services. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états des résultats dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période considérée. Le montant comptabilisé dans les états des résultats pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle Lifeco s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période considérée, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à Lifeco, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance comprennent la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance découlant des éléments suivants :

- L'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations.
- L'effet du risque financier et de ses variations.

La Société a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états des résultats.

Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus

La Société présente séparément dans les états des résultats les montants dont le recouvrement auprès des réassureurs est attendu, ainsi que la répartition des primes de réassurance versées. Lifeco considère que les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents font partie des indemnités dont le remboursement est prévu en vertu du contrat de réassurance détenu, et elle exclut les composants investissements et les commissions de la répartition des primes de réassurance versées qui est présentée dans les états des résultats. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

Modifications et décomptabilisation de contrats

MODIFICATIONS DE CONTRATS

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, Lifeco évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est comptabilisé comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

DÉCOMPTABILISATION DE CONTRATS

Un contrat est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance, les étapes suivantes sont effectuées :

- Les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés.
- La MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte.
- Le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution afin de supprimer les droits et obligations connexes et de comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants dans les états des résultats :

- Si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction.
- Si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

DÉCOMPTABILISATION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS

IGM conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans ses bilans. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.

Si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à un actif financier est cédée, IGM décomptabilise l'actif financier. Les profits ou les pertes ainsi que les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont inscrits dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Si la totalité ou la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents est conservée, les actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et les transactions sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les débentures et autres instruments d'emprunt, y compris les débentures de fiducies de capital, sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans et ultérieurement comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières dans les états des résultats. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est expirée ou annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

Les prêts hypothécaires visant des immeubles de placement sont désignés comme étant à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale afin d'éliminer ou de réduire de façon importante les non-concordances comptables, et ils sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états des résultats.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs comprennent les créditeurs, les titres prêtés, le découvert bancaire, les dividendes et les intérêts à verser, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés et divers autres passifs qui sont évalués au coût amorti. Les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement sont amorties selon une méthode linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient comptabilisés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

Les titres prêtés représentent l'obligation juridique et financière liée à la trésorerie reçue des contreparties en échange des titres entièrement libérés d'un client, incluant l'obligation de retourner la trésorerie et de maintenir une garantie adéquate.

Les autres passifs comprennent également les billets liés aux CLO consolidés, qui sont classés à la JVRN. Les profits ou les pertes sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la Société ou ses filiales ont une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à la date de clôture. La Société comptabilise une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a été créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration aura lieu.

Les parts de fonds à durée de vie limitée se rapportent aux participations détenues par des tiers dans des fonds consolidés par la Société. Ces parts de fonds ont une durée de vie fixe maximale déterminée, et la Société a une obligation de distribuer les participations résiduelles du fonds aux commanditaires de ce dernier, en fonction de leur quote-part des fonds propres, sous forme de trésorerie ou d'autres actifs financiers, à la fin de la durée de vie du fonds. Les parts rachetables de fonds se rapportent aux participations détenues par des tiers dans des fonds consolidés par la Société qui ont une clause de rachat prévoyant la remise, par le fonds, de liquidités ou d'autres actifs financiers aux porteurs de parts sur réception d'un avis de rachat. Les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds sont classées à titre de passifs financiers et sont comptabilisées à la juste valeur. Les variations de la valeur sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. L'actif (le passif) au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période annuelle au montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées, ce taux d'actualisation étant établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.

Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, les modifications des régimes, et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

Les réévaluations représentent les écarts actuariels, le rendement réel de l'actif des régimes supérieur (inférieur) sur les produits d'intérêts et les hausses et les baisses du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

La charge d'impôt de la période représente la somme de l'impôt sur le bénéfice exigible et de l'impôt sur le bénéfice différé. L'impôt sur le bénéfice est comptabilisé dans les états des résultats à titre de charge ou d'économie, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ne sont pas comptabilisés dans les états des résultats (soit dans les autres éléments de bénéfice global, soit directement dans les fonds propres), auquel cas l'impôt sur le bénéfice est aussi comptabilisé dans les autres éléments de bénéfice global ou directement dans les fonds propres.

Impôt exigible

L'impôt exigible est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période considérée et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode du montant le plus probable ou la méthode de l'espérance mathématique, selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date de clôture.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société a appliqué l'exception obligatoire en vertu d'IAS 12 *Impôts sur le résultat* qui prévoit de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant du modèle de règles du Pilier Deux publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques et de ne pas présenter d'information s'y rapportant.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société et ses filiales utilisent des produits financiers dérivés en guise d'instruments de gestion des risques pour couvrir ou gérer leurs produits et leurs positions d'actif, de passif et de fonds propres. Les politiques de la Société et de ses filiales interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur, puis comptabilisés dans les bilans. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents liés à la juste valeur dépend de la désignation ou non des instruments dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les instruments dérivés sont évalués en tenant compte des opérations et d'autres données sur le marché, lorsque cela est possible, y compris les données d'entrée sur le marché utilisées dans des modèles, les cotes des courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés aux fins de l'évaluation des instruments dérivés, leur sélection est faite en fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix au sein du marché. En général, la Société et ses filiales utilisent un modèle similaire lorsque les instruments évalués présentent des similitudes. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données d'entrée, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix du marché, les courbes de rendement et de crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données d'entrée.

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la Société et ses filiales ont choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 *Instruments financiers* plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions rigoureuses en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas remplies, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il existe une relation de couverture, la Société et ses filiales documentent toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que leurs objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elles emploient pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés qui sont utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans, à des engagements fermes précis ou à des opérations prévues. La Société et ses filiales déterminent aussi, tant au moment de la mise en place de la couverture que de façon continue par la suite, si les instruments dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. L'efficacité de la couverture est évaluée chaque trimestre au moyen de tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé, ou d'une partie identifiée d'un tel actif, passif ou engagement ferme, imputable à un risque particulier et pouvant avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert est comptabilisée dans les produits de placement nets. Par conséquent, toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits de placement nets.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie sont utilisées pour couvrir l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie imputable à un risque particulier lié à un actif ou à un passif comptabilisé, ou à une transaction prévue hautement probable, et qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie cumulés dans les autres éléments de bénéfice global sont comptabilisés dans le bénéfice net au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie sont immédiatement reclassés des autres éléments de bénéfice global vers les produits de placement nets lorsque l'opération prévue n'a pas lieu ou s'il n'est plus prévu qu'elle ait lieu.

Couvertures d'investissements nets

Les couvertures d'investissements nets sont utilisées pour couvrir l'exposition aux variations de la quote-part de l'entité présentant l'information financière dans l'actif net d'un établissement à l'étranger. En ce qui a trait aux couvertures d'investissements nets, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et seront reclassés en résultat net lors de la décomptabilisation des investissements.

FONDS PROPRES

Les actions privilégiées sont classées dans les fonds propres si elles ne sont pas remboursables ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Société et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des bénéfices non distribués, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice.

Les réserves sont composées de la rémunération fondée sur des actions et des autres éléments de bénéfice global. La réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions représente l'acquisition des droits liés aux options, moins les options exercées. Les autres éléments de bénéfice global représentent le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des écarts actuariels liés aux régimes de retraite à prestations définies, des profits et des pertes latents sur les actifs à la JVAERG, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement ainsi que de la quote-part des autres éléments de bénéfice global des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la proportion des fonds propres attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales.

Billets avec remboursement de capital à recours limité

Les billets avec remboursement de capital à recours limité émis par Lifeco sont classés à titre de participations ne donnant pas le contrôle dans les états financiers. Lifeco peut, à son entière discrétion, régler l'obligation à l'égard des porteurs de billets au moyen de l'émission d'un nombre déterminé de ses instruments de fonds propres. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'émission sont imputés aux fonds propres. Les intérêts sur ces instruments sont portés en déduction des fonds propres lorsqu'ils sont engagés.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les options attribuées aux employés de la Société et de ses filiales sont évaluées à la juste valeur à la date de l'attribution. La charge de rémunération liée aux options réglées en titres de fonds propres est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées, augmentant du même montant la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions. Lorsque les options sont exercées, le produit reçu et le montant enregistré dans la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions sont inclus dans le capital social de l'entité qui émet les actions correspondantes.

La Société et ses filiales comptabilisent un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés et les attributions qui sont effectuées en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles liées au rendement. La charge de rémunération est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes, et un passif est comptabilisé dans les bilans. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, les variations étant comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

L'information sur les régimes d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles liées au rendement de la Société figure à la note 20.

ÉCART DE CHANGE

Dans le cadre de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à diverses monnaies fonctionnelles. Les états financiers de la Société sont préparés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités au taux de change en vigueur à la date de clôture en ce qui a trait aux éléments monétaires et au taux de change en vigueur à la date de la transaction en ce qui concerne les éléments non monétaires. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change réalisés et latents sont inclus dans les produits de placement nets.

Conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger

Les établissements à l'étranger sont des filiales, des entreprises contrôlées conjointement, des entreprises associées ou des unités d'exploitation dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien. Les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et la totalité des produits et des charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés aux investissements nets de la Société dans ses établissements à l'étranger sont présentés à titre de composantes des autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes de change latents sont comptabilisés proportionnellement en résultat net lors de la cession d'un établissement à l'étranger.

BÉNÉFICE PAR ACTION PARTICIPANTE

Le bénéfice de base par action participante est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action participante est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action participante, sauf que le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation sont ajustés pour inclure l'incidence dilutive potentielle des options sur actions en circulation attribuées par la Société et ses filiales, telle qu'elle est déterminée par la méthode du rachat d'actions.

Les options assorties de droits à la plus-value des actions jumelés et les unités d'actions incessibles liées au rendement sont comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Puisque ces instruments peuvent être échangés contre des actions comportant des droits de vote limités ou contre de la trésorerie, ils sont considérés comme ayant un effet dilutif potentiel et sont inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action, montant net, s'ils ont un effet dilutif au cours de l'exercice. Le bénéfice net utilisé aux fins du calcul de l'effet dilutif comprend un ajustement reflétant la charge qui aurait été imputée si ces instruments avaient été classés comme étant réglés en titres de fonds propres.

CHIFFRES COMPARATIFS

En 2025, la Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin que les éléments d'information présentés soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Les débentures et les autres instruments d'emprunt sans recours ont été ventilés dans les bilans afin de distinguer ceux qui sont émis par la Financière Power, par Lifeco et par IGM de ceux qui sont consolidés au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et des autres filiales, qui représentent principalement la dette liée aux projets et les autres instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés. Les flux de trésorerie connexes liés aux activités de financement ont également été divisés dans les états des flux de trésorerie. De plus, les autres actifs et les autres passifs ont été ventilés dans les bilans afin de présenter séparément les fonds détenus au nom des clients et les fonds de clients à payer. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le total de l'actif, le total du passif, le total des fonds propres, le bénéfice net ni sur le total des flux de trésorerie de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société et ses filiales surveillent activement les modifications des Normes IFRS de comptabilité qui sont proposées et publiées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et les mises à jour qui ont été apportées à l'analyse de la Société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i>	En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent les informations dans leurs états financiers et met l'accent sur les informations relatives à la performance financière dans les états des résultats. En vertu d'IFRS 18, les sociétés seront tenues de : ▪ fournir des sous-totaux définis dans les états des résultats; ▪ fournir des informations sur toute mesure de performance définie par la direction se rapportant aux états des résultats; ▪ mettre en œuvre des principes aux fins du regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.
IFRS 9 <i>Instruments financiers et</i>	En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications apportent des précisions sur le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques similaires ainsi que sur le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence sur ses états financiers, sauf dans les cas suivants : ▪ La Société appliquera le choix permis dans les modifications selon lequel elle peut considérer qu'un passif financier (ou une partie d'un passif financier) qui est réglé au moyen d'un système de paiement électronique est décomptabilisé avant la date de règlement si des critères précis sont respectés. La Société appliquera ce choix à tous les règlements effectués au moyen de systèmes de paiement électronique répondant à de tels critères, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026. ▪ En ce qui a trait aux règlements en trésorerie des passifs financiers qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité de ce choix, la Société décomptabilisera les passifs connexes à la date de règlement. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence significative sur ses états financiers. Ces modifications seront appliquées de façon rétrospective et ne donneront pas lieu à un retraitement des soldes comparatifs.
IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	

NOTE 3 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES ET AUTRES TRANSACTIONS**LIFECO****Vente des activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni**

Le 23 décembre 2024, Canada Life U.K., une filiale de Lifeco, a annoncé la signature d'une entente visant le transfert de ses activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Parallèlement, les deux parties ont conclu une convention de réassurance visant à transférer les risques et les avantages inhérents aux activités sous-jacentes à Countrywide. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la transaction avait donné lieu à un profit net de 21 M\$ avant impôt, principalement attribuable à la comptabilisation d'actifs liés à la convention de réassurance. Les actifs sous-jacents et les passifs connexes pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, d'une valeur comptable de 2 787 M\$ au 31 décembre 2025 (2 750 M\$ au 31 décembre 2024), doivent être transférés à Countrywide en attendant l'approbation des tribunaux, qui devrait avoir lieu en 2026.

SAGARD**BEX Capital (BEX)**

En juin 2025, SHMI, une filiale de Sagard, a fait l'acquisition d'une participation stratégique de 45 % dans BEX Capital, une société de placements secondaires spécialisés qui compte des bureaux à Nice et à New York. L'entente prévoit une obligation contractuelle qui impose à SHMI de faire l'acquisition de la totalité des fonds propres restants de BEX le 31 décembre 2029. Au moment de la clôture de la transaction, la Société a déterminé qu'elle détenait, par l'entremise de Sagard, le contrôle de BEX, conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*. Par conséquent, la Société a consolidé BEX à la date d'acquisition. La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

Performance Equity Management (PEM)

En août 2025, SHMI a fait l'acquisition d'une participation additionnelle de 62,0 % dans PEM, portant son intérêt économique à 100 %, principalement en échange d'actions de catégorie B de PEM qui devaient être réglées le 31 décembre 2028. La Société continue de détenir, par l'entremise de SHMI, le contrôle de PEM, et la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

NOTE 4 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Trésorerie	7 845	6 809
Équivalents de trésorerie	6 521	6 935
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 366	13 744

Au 31 décembre 2025, un montant en trésorerie et en équivalents de trésorerie de 869 M\$ était soumis à des restrictions relativement à son utilisation par les filiales (1 195 M\$ au 31 décembre 2024). Il s'agissait essentiellement de trésorerie détenue en fiducie aux fins d'ententes de réassurance ou auprès d'organismes de réglementation, en vertu de certaines ententes d'indemnité, en mains tierces et détenue en fiducie à des fins réglementaires.

NOTE 5 PLACEMENTS

VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements.

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la JVRN	159 124	159 124	151 279	151 279
Classées comme étant à la JVRN	2 108	2 108	1 987	1 987
JVAERG	13 040	13 040	13 758	13 758
Coût amorti	595	596	376	377
	174 867	174 868	167 400	167 401
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés comme étant à la JVRN	26 139	26 139	29 046	29 046
Classés comme étant à la JVRN	6 350	6 350	4 886	4 886
JVAERG	269	269	461	461
Coût amorti	11 287	10 964	10 272	9 685
	44 045	43 722	44 665	44 078
Actions				
Classées comme étant à la JVRN	21 301	21 301	18 649	18 649
Désignées comme étant à la JVAERG	1 043	1 043	923	923
	22 344	22 344	19 572	19 572
Immeubles de placement	8 493	8 493	8 350	8 350
	249 749	249 427	239 987	239 401

OBLIGATIONS ET PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTRES PRÊTS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts selon leur durée jusqu'à l'échéance.

31 décembre 2025	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	27 942	54 296	92 629	174 867
Prêts hypothécaires et autres prêts ¹	8 069	21 577	14 399	44 045
	36 011	75 873	107 028	218 912

31 décembre 2024	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	25 188	49 507	92 705	167 400
Prêts hypothécaires et autres prêts ¹	5 799	23 920	14 946	44 665
	30 987	73 427	107 651	212 065

¹ Les prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. Par conséquent, l'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

NOTE 5 PLACEMENTS (suite)

RÉSULTAT DE PLACEMENT NET

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Rendement d'investissement		
Produits de placement nets	10 608	10 360
Variations de la JVRN	4 241	1 877
Total du rendement d'investissement	14 849	12 237
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance		
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(4 700)	(4 793)
Incidences du choix relatif à l'atténuation des risques	240	84
Intérêts capitalisés	(3 166)	(3 810)
Incidence de la variation des taux d'actualisation et de la modification d'autres hypothèses financières	1 045	2 807
Incidence de l'évaluation des changements d'estimations aux taux courants et de l'ajustement de la MSC aux taux en vigueur au moment de la comptabilisation initiale	226	(206)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(6 355)	(5 918)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance		
Intérêts capitalisés	6	342
Autres	(332)	(352)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(326)	(10)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	(5 002)	(2 932)
Résultat de placement net	3 166	3 377

Produits de placement nets

31 décembre 2025	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	7 471	1 621	720	572	591	10 975
Profits (pertes) nets réalisés à la décomptabilisation des éléments suivants :						
Actifs à la JVAERG	8	-	-	-	-	8
Actifs au coût amorti	-	12	-	-	-	12
(Charge) recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	1	8	-	-	(4)	5
Autres produits (charges)	-	18	(4)	(216)	(190)	(392)
	7 480	1 659	716	356	397	10 608
Variations de la JVRN	1 938	(1 748)	5 178	(137)	(990)	4 241
Produits (pertes) de placement nets	9 418	(89)	5 894	219	(593)	14 849

31 décembre 2024	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	7 008	1 522	634	507	991	10 662
Profits (pertes) nets réalisés à la décomptabilisation des éléments suivants :						
Actifs à la JVAERG	(47)	-	-	-	-	(47)
Actifs au coût amorti	-	2	-	-	-	2
Recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	-	7	-	-	-	7
Autres produits (charges)	-	14	(9)	(195)	(74)	(264)
	6 961	1 545	625	312	917	10 360
Variations de la JVRN	(1 261)	601	1 890	(154)	801	1 877
Produits (pertes) de placement nets	5 700	2 146	2 515	158	1 718	12 237

NOTE 5 PLACEMENTS (suite)

Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les produits d'intérêts, ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les distributions des fonds d'investissement, ainsi que les profits réalisés à la déconsolidation de filiales et de fonds d'investissement. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés sur ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits et frais de placement comprennent les charges engagées relativement aux immeubles de placement, les profits et les pertes de change, ainsi que d'autres produits divers.

PRÊTS DE TITRES

Lifeco effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de Lifeco agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de Lifeco et est conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents lui aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou rembourse une partie de la garantie donnée à mesure que la juste valeur de ces titres fluctue. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. Au 31 décembre 2025, la garantie versée à l'agent de prêt de Lifeco comprenait un montant en trésorerie de 615 M\$ (219 M\$ au 31 décembre 2024). De plus, l'agent de prêt indemnise Lifeco contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2025, la juste valeur des titres que Lifeco avait prêtés (qui sont inclus dans les placements) s'établissait à 5 133 M\$ (4 212 M\$ au 31 décembre 2024).

NOTE 6 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

31 décembre 2025	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées					Total
	Parjointco	Autres ¹	ChinaAMC	Lion	Northleaf	Rockefeller	Autres ^{1,2}	
Valeur comptable au début de l'exercice	3 683	413	1 661	-	354	903	1 787	8 801
Acquisition et placements	-	14	-	-	100	-	231	345
Cession ³	-	(1)	-	-	-	(394)	(118)	(513)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	(263)	23	127	-	30	49	46	12
Variations de la JVRN	-	-	-	-	-	-	450	450
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	46	7	(10)	-	-	(37)	(51)	(45)
Dividendes et distributions	(175)	(14)	(66)	-	(9)	-	(500)	(764)
Incidences des variations des participations et autres	-	(52)	-	-	(3)	(40)	(56)	(151)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	3 291	390	1 712	-	472	481	1 789	8 135

31 décembre 2024	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées					Total
	Parjointco	Autres ¹	ChinaAMC	Lion	Northleaf	Rockefeller	Autres ^{1,2}	
Valeur comptable au début de l'exercice	3 717	564	1 535	181	302	845	1 008	8 152
Acquisition et placements	-	36	-	-	40	-	820	896
Cession	-	(468)	-	-	-	-	-	(468)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	31	355	113	(35)	20	(14)	27	497
Variations de la JVRN	-	-	-	-	-	-	32	32
Perte de valeur	-	-	-	(153)	-	-	-	(153)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(10)	36	86	7	-	72	59	250
Dividendes et distributions	(92)	(99)	(73)	-	(8)	-	(100)	(372)
Incidences des variations des participations et autres	37	(11)	-	-	-	-	(59)	(33)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	3 683	413	1 661	-	354	903	1 787	8 801

1 Comprend les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN, qui s'établissait à 1 452 M\$ au 31 décembre 2025 (950 M\$ en 2024).

2 Comprend la participation dans Desert Quartzite, LLC, un projet d'énergie solaire et de stockage situé en Californie. En 2025, la Société a reçu des distributions de 496 M\$, principalement en raison de la clôture d'une transaction de financement. La participation est classée en tant qu'entreprise associée, et sa valeur comptable se chiffrait à 84 M\$ au 31 décembre 2025 (594 M\$ au 31 décembre 2024).

3 Comprend un retour de capital.

NOTE 6 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET LES ENTREPRISES ASSOCIÉES (suite)**PARJOINTCO**

Parjointco détenait une participation de 100 % (100 % des droits de vote) dans Pargesa au 31 décembre 2025 (même participation qu'au 31 décembre 2024). Pargesa détenait une participation de 34,2 % (47,8 % des droits de vote) dans GBL au 31 décembre 2025 (participation de 32,9 % et 47,0 % des droits de vote au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2025, la quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net de GBL s'établissait à environ 3 861 M\$, tandis que la valeur comptable de sa participation indirecte dans GBL s'établissait à 3 291 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les produits de GBL se sont chiffrés à 6 335 M€ (9 997 M\$ CA) (6 376 M€, ou 9 448 M\$ CA, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024), et la perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de GBL s'est établie à 630 M€ (994 M\$ CA) (le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de GBL s'établissait à 132 M€, ou 196 M\$ CA, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024). D'autres informations financières sur GBL peuvent être obtenues dans les documents d'information qu'elle publie.

CHINAAMC

Au 31 décembre 2025, la Financière IGM détenait une participation de 27,8 % dans ChinaAMC (même participation qu'au 31 décembre 2024). ChinaAMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine. IGM comptabilise sa participation dans ChinaAMC comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau suivant présente l'information financière résumée de ChinaAMC.

[en millions]	2025		2024	
	Dollars canadiens	Renminbi chinois	Dollars canadiens	Renminbi chinois
Bilan aux 31 décembre ¹				
Actif	4 364	22 246	3 992	20 234
Passif	1 403	7 151	1 243	6 302
Pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	1 870	9 626	1 533	8 031
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	465	2 396	411	2 158
Total du bénéfice global	460	2 368	416	2 181

1 Excluant les ajustements de la juste valeur effectués au moment de l'acquisition, d'un montant de 3 248 M\$ (16 380 millions RMB¥).

ROCKEFELLER CAPITAL MANAGEMENT

Au 31 décembre 2025, IGM détenait une participation de 17,2 % dans Rockefeller (20,5 % au 31 décembre 2024), une société indépendante de services-conseils financiers américaine axée sur les clients à valeur élevée et à valeur très élevée. IGM comptabilise sa participation dans Rockefeller comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

En décembre 2025, IGM a complété des transactions avec Rockefeller, recevant un produit total de 394 M\$ composé principalement d'un retour de capital et du montant lié à une vente de fonds propres. La participation d'IGM a diminué pour s'établir à 17,2 % en raison de la vente de fonds propres et d'un ajustement apporté à certaines attributions de droits à un paiement fondé sur des actions précédemment émises, ce qui harmonise les intérêts de la direction de Rockefeller avec le principe d'actionnariat à long terme. Par conséquent, la valeur comptable de la participation a diminué et un profit a été comptabilisé dans les états des résultats.

Le tableau suivant présente l'information financière résumée de Rockefeller.

[en millions]	2025		2024	
	Dollars canadiens	Dollars américains	Dollars canadiens	Dollars américains
Bilan aux 31 décembre				
Actif	2 739	1 996	2 223	1 544
Passif	3 381	2 463	1 500	1 041
Pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	1 763	1 263	1 344	981
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires ¹	50	36	(72)	(53)
Total du bénéfice global (de la perte globale) ¹	50	36	(72)	(53)

1 Le bénéfice pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des coûts non récurrents liés à la transaction.

NOTE 6 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET LES ENTREPRISES ASSOCIÉES (suite)**NORTHLEAF CAPITAL GROUP LTD.**

Au 31 décembre 2025, Mackenzie, une filiale d'IGM, et Lifeco détenaient une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf, un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale, au moyen d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Mackenzie et à 20 % par Lifeco (mêmes participations qu'au 31 décembre 2024). La participation dans Northleaf est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque Mackenzie et Lifeco exercent une influence notable, par l'entremise du véhicule d'acquisition.

Au terme d'une période d'environ cinq ans commençant à la date d'acquisition, soit le 29 octobre 2020, et se poursuivant au cours des périodes subséquentes, Mackenzie et Lifeco auront l'obligation et le droit d'acheter la participation économique et les droits de vote restants dans Northleaf. L'acquisition prévoyait notamment une contrepartie additionnelle payable au terme d'une période de cinq ans suivant la date de la transaction, si Northleaf enregistrait une croissance exceptionnelle de certaines mesures de performance au cours de cette période. En 2025, cette condition a été remplie et une contrepartie définitive de 140 M\$ a été versée. De ce montant, des tranches respectives de 100 M\$ et de 40 M\$ ont été reflétées à titre d'augmentation de la valeur comptable de la participation pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

Le bénéfice net de Northleaf n'a pas d'incidence importante sur les résultats de la Société.

LA COMPAGNIE ÉLECTRIQUE LION

En mai 2025, Lion a complété une transaction de restructuration en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). Par conséquent, la totalité des actions ordinaires et des bons de souscription émis et en circulation de Lion ont été annulés sans contrepartie. La Société détenait une participation de 34,1 % dans Lion au 31 décembre 2024. En 2024, la Société avait comptabilisé des charges pour perte de valeur de 153 M\$.

PEAK ACHIEVEMENT ATHLETICS INC.

Le 23 décembre 2024, la Société a complété la vente de sa participation de 42,6 % dans Peak à Fairfax Financial Holdings Limited. À la clôture de la transaction, la Société a reçu un produit de 468 M\$ et a comptabilisé un profit net de 279 M\$. La participation dans Peak était classée en tant qu'entreprise contrôlée conjointement.

NOTE 7 BIENS IMMOBILIERS OCCUPÉS PAR LEUR PROPRIÉTAIRE ET IMMOBILISATIONS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations ainsi que leur variation respective.

	Actifs au titre de droits d'utilisation ²	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Immobilisations		Total
			Actifs de production d'énergie	Autres	
31 décembre 2025					
Coût au début de l'exercice	1 311	1 157	4 589	2 050	9 107
Acquisitions ¹	77	118	460	188	843
Modifications	(5)	-	-	(1)	(6)
Transferts dans les immeubles de placement	-	(26)	-	-	(26)
Cessions/mises hors service	(6)	-	(38)	(16)	(60)
Fluctuations des taux de change et autres	(7)	3	(118)	(4)	(126)
Coût à la fin de l'exercice	1 370	1 252	4 893	2 217	9 732
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(567)	(297)	(484)	(1 490)	(2 838)
Amortissement et perte de valeur	(103)	(50)	(150)	(111)	(414)
Modifications	4	-	-	-	4
Cessions/mises hors service	4	-	38	14	56
Fluctuations des taux de change et autres	(2)	1	5	-	4
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(664)	(346)	(591)	(1 587)	(3 188)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	706	906	4 302	630	6 544

	Actifs au titre de droits d'utilisation ²	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Immobilisations		Total
			Actifs de production d'énergie	Autres	
31 décembre 2024					
Coût au début de l'exercice	1 156	1 068	3 427	2 018	7 669
Acquisitions ¹	161	60	1 062	156	1 439
Modifications	(8)	-	-	-	(8)
Transferts des immeubles de placement	-	9	-	-	9
Cessions/mises hors service	(29)	-	-	(144)	(173)
Fluctuations des taux de change et autres	31	20	100	20	171
Coût à la fin de l'exercice	1 311	1 157	4 589	2 050	9 107
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(474)	(273)	(349)	(1 491)	(2 587)
Amortissement et perte de valeur	(106)	(24)	(128)	(112)	(370)
Cessions/mises hors service	26	-	-	119	145
Fluctuations des taux de change et autres	(13)	-	(7)	(6)	(26)
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(567)	(297)	(484)	(1 490)	(2 838)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	744	860	4 105	560	6 269

1 Les acquisitions sont présentées déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement connexes de 155 M\$ comptabilisés en 2025 (403 M\$ en 2024).

2 Les actifs au titre de droits d'utilisation comprennent les immeubles loués et les immobilisations louées.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations par région géographique.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
États-Unis	3 035	2 869
Canada	2 983	3 002
Europe	526	398
	6 544	6 269

NOTE 8 AUTRES ACTIFS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024 ²
Débiteurs et intérêts à recevoir	6 588	5 954
Titres empruntés	3 174	1 372
Actifs du compte de négociation ¹	3 995	3 701
Coûts d'acquisition différés et commissions de vente différées	1 648	1 484
Prestations de retraite [note 27]	686	610
Impôt sur le bénéfice à recevoir	424	288
Créances liées à des contrats de location-financement	1 044	927
Charges payées d'avance	272	273
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	6 229	6 895
Autres	2 581	2 444
	26 641	23 948

1 Comprend des obligations d'un montant de 3 751 M\$ et des actions d'un montant de 244 M\$ au 31 décembre 2025 (obligations d'un montant de 3 449 M\$ et actions d'un montant de 252 M\$ au 31 décembre 2024).

2 Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les autres actifs d'un montant de 16 522 M\$ au 31 décembre 2025 (13 625 M\$ au 31 décembre 2024) devraient être décomptabilisés au cours des 12 prochains mois. Ce montant ne comprend pas les coûts d'acquisition différés ni les commissions de vente différées, dont les variations sont présentées ci-dessous.

COÛTS D'ACQUISITION DIFFÉRÉS ET COMMISSIONS DE VENTE DIFFÉRÉES

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des coûts d'acquisition différés et des commissions de vente différées.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Solde au début de l'exercice	1 484	1 308
Acquisitions	439	377
Cession	(24)	(26)
Amortissement	(255)	(229)
Fluctuations des taux de change et autres	4	54
Solde à la fin de l'exercice	1 648	1 484

NOTE 9 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**GOODWILL**

La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur s'établissent comme suit :

	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable
Solde au début de l'exercice	15 084	(407)	14 677	14 649	(19)	14 630
Acquisitions d'entreprises	149	-	149	99	-	99
Cession	(5)	5	-	(4)	2	(2)
Ajustements apportés à la répartition du prix d'achat	-	-	-	18	-	18
Montant attribué aux immobilisations incorporelles	-	-	-	(69)	-	(69)
Perte de valeur ¹	-	-	-	-	(390)	(390)
Fluctuations des taux de change et autres	(165)	-	(165)	391	-	391
Solde à la fin de l'exercice	15 063	(402)	14 661	15 084	(407)	14 677

1 Une charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 383 M\$ a été comptabilisée par LMPG Inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable des immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
31 décembre 2025					
Coût au début de l'exercice	902	435	741	354	2 432
Acquisitions	24	-	-	-	24
Cession	(17)	-	-	-	(17)
Fluctuations des taux de change et autres	15	2	-	-	17
Coût à la fin de l'exercice	924	437	741	354	2 456
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(60)	-	-	-	(60)
Fluctuations des taux de change et autres	(1)	-	-	-	(1)
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(61)	-	-	-	(61)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	863	437	741	354	2 395
31 décembre 2024					
Coût au début de l'exercice	886	380	741	354	2 361
Acquisitions	7	55	-	-	62
Cession	(4)	-	-	-	(4)
Fluctuations des taux de change et autres	13	-	-	-	13
Coût à la fin de l'exercice	902	435	741	354	2 432
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(57)	-	-	-	(57)
Fluctuations des taux de change et autres	(3)	-	-	-	(3)
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(60)	-	-	-	(60)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	842	435	741	354	2 372

NOTE 9 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée

	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats d'achat d'énergie	Autres	Total
31 décembre 2025					
Coût au début de l'exercice	3 445	3 710	676	822	8 653
Acquisitions	492	190	36	32	750
Cession	(86)	(10)	-	(3)	(99)
Fluctuations des taux de change et autres	(1)	(90)	2	(12)	(101)
Coût à la fin de l'exercice	3 850	3 800	714	839	9 203
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(2 013)	(1 505)	(212)	(321)	(4 051)
Amortissement	(299)	(207)	(43)	(46)	(595)
Cession	64	2	-	-	66
Fluctuations des taux de change et autres	(3)	24	(4)	(4)	13
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(2 251)	(1 686)	(259)	(371)	(4 567)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 599	2 114	455	468	4 636

	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats d'achat d'énergie	Autres	Total
31 décembre 2024					
Coût au début de l'exercice	2 980	3 426	623	762	7 791
Acquisitions	403	96	55	36	590
Cession	(22)	(5)	(2)	-	(29)
Fluctuations des taux de change et autres	84	193	-	24	301
Coût à la fin de l'exercice	3 445	3 710	676	822	8 653
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(1 717)	(1 237)	(176)	(275)	(3 405)
Amortissement	(267)	(209)	(42)	(41)	(559)
Cession	22	5	1	-	28
Fluctuations des taux de change et autres	(51)	(64)	5	(5)	(115)
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(2 013)	(1 505)	(212)	(321)	(4 051)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 432	2 205	464	501	4 602

RÉPARTITION ENTRE LES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été répartis de la manière suivante entre les unités génératrices de trésorerie.

	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total
Lifeco						
États-Unis	4 353	19	4 372	4 575	20	4 595
Canada ¹	4 666	1 051	5 717	4 651	1 051	5 702
Europe	2 518	272	2 790	2 456	256	2 712
IGM						
Gestion de patrimoine	1 440	-	1 440	1 440	-	1 440
Gestion d'actifs	1 255	1 003	2 258	1 255	1 003	2 258
Autres	429	50	479	300	42	342
	14 661	2 395	17 056	14 677	2 372	17 049

¹ Compte tenu des récentes initiatives de transformation des activités, Lifeco a réévalué ses groupes d'unités génératrices de trésorerie au Canada et a regroupé les unités Client individuel et Client collectif au Canada afin de refléter le niveau le plus bas actuel auquel le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne.

VALEUR RECOUVRABLE

Lifeco

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, Lifeco affecte le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à ses unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable à la valeur comptable.

La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisitions d'entreprises précédentes. Ces calculs reposent sur les projections relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction de Lifeco. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures utilisées par les compagnies d'assurance-vie et les gestionnaires d'actifs, telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et les conditions sur les marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent des données d'entrée de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2025, Lifeco a effectué un test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée selon le solde des actifs au 30 septembre 2025. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable et qu'il n'y avait aucune indication de dépréciation.

Des modifications raisonnables des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ne devraient pas faire en sorte que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

Financière IGM

IGM vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont subi une perte de valeur en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie d'IGM est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, il est possible d'utiliser des démarches d'évaluation pouvant inclure l'application, aux paramètres financiers et opérationnels, de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables, de même qu'une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et les conditions sur les marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent des données d'entrée de niveau 2. Les hypothèses et les estimations utilisées dans le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, ainsi que des taux d'actualisation, soit des données d'entrée de niveau 3.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente des unités génératrices de trésorerie d'IGM a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

NOTE 10 CONTRATS D'ASSURANCE

ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				
				Contrats évalués selon la MRP			
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
31 décembre 2025							
Actifs d'ouverture	(1 414)	3	190	28	-	-	(1 193)
Passifs d'ouverture	137 519	337	3 573	13 866	569	(181)	155 683
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	-	-	-	-	-	66 343
Solde d'ouverture, montant net	202 448	340	3 763	13 894	569	(181)	220 833
Variations dans les états des résultats et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(22 321)	-	-	-	-	-	(22 321)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(31)	10 067	6 905	62	-	17 003
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	843	-	-	-	-	-	843
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	-	213	-	-	-	-	213
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	-	-	(48)	(692)	(80)	-	(820)
	843	182	10 019	6 213	(18)	-	17 239
Composants investissements	(11 063)	-	7 927	3 136	-	-	-
Total des variations du résultat des activités d'assurance (Produits financiers nets) charges financières nettes	(32 541)	182	17 946	9 349	(18)	-	(5 082)
liés aux contrats d'assurance	6 353	(1)	6 087	474	16	-	12 929
Incidence des fluctuations des taux de change	957	(2)	64	158	9	-	1 186
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(25 231)	179	24 097	9 981	7	-	9 033
Flux de trésorerie							
Primes reçues	34 593	-	-	-	-	-	34 593
Paievements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(54)	-	(23 986)	(9 709)	-	-	(33 749)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(959)	-	-	-	-	-	(959)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(36)	-	-	-	-	-	(36)
Autres flux de trésorerie ¹	1 092	-	-	-	-	-	1 092
Total des flux de trésorerie	34 636	-	(23 986)	(9 709)	-	-	941
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	(40)	(40)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	36	36
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	-	-	-	-	(4)	(4)
Autres variations ²	(312)	-	-	-	-	-	(312)
Solde de clôture, montant net ³	211 541	519	3 874	14 166	576	(185)	230 491
Comptabilisation dans les éléments suivants :							
Actifs de clôture	(2 374)	-	894	(91)	-	-	(1 571)
Passifs de clôture	143 497	519	2 980	14 257	576	(185)	161 644
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	-	-	-	-	-	70 418
Solde de clôture, montant net ³	211 541	519	3 874	14 166	576	(185)	230 491

1 Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

2 Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

3 Des avances consenties aux titulaires de polices d'un montant de 8 727 M\$ et des fonds retenus d'un montant de 3 489 M\$ sont inclus dans les soldes relatifs aux contrats d'assurance.

NOTE 10 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

	Passif au titre de la couverture restante	Passif au titre des sinistres survenus					Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP				
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier			
31 décembre 2024								
Actifs d'ouverture	(2 021)	-	831	(3)	-	-	(1 193)	
Passifs d'ouverture	127 300	253	2 876	13 578	555	(174)	144 388	
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	-	-	-	-	-	60 302	
Solde d'ouverture, montant net	185 581	253	3 707	13 575	555	(174)	203 497	
Variations dans les états des résultats et du résultat global								
Produits des activités d'assurance	(21 214)	-	-	-	-	-	(21 214)	
Charges afférentes aux activités d'assurance								
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(21)	9 647	6 615	55	-	16 296	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	748	-	-	-	-	-	748	
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	-	97	-	-	-	-	97	
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	-	-	(17)	(689)	(67)	-	(773)	
	748	76	9 630	5 926	(12)	-	16 368	
Composants investissements	(10 578)	-	7 523	3 055	-	-	-	
Total des variations du résultat des activités d'assurance (Produits financiers nets) charges financières nettes	(31 044)	76	17 153	8 981	(12)	-	(4 846)	
liés aux contrats d'assurance	7 856	2	5 576	505	17	-	13 956	
Incidence des fluctuations des taux de change	4 892	9	87	188	9	-	5 185	
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(18 296)	87	22 816	9 674	14	-	14 295	
Flux de trésorerie								
Primes reçues	35 406	-	-	-	-	-	35 406	
Paievements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(58)	-	(22 760)	(9 355)	-	-	(32 173)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(878)	-	-	-	-	-	(878)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(34)	-	-	-	-	-	(34)	
Autres flux de trésorerie ¹	1 211	-	-	-	-	-	1 211	
Total des flux de trésorerie	35 647	-	(22 760)	(9 355)	-	-	3 532	
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition								
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	(41)	(41)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de l'exercice	-	-	-	-	-	34	34	
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	-	-	-	-	(7)	(7)	
Autres variations ²	(484)	-	-	-	-	-	(484)	
Solde de clôture, montant net ³	202 448	340	3 763	13 894	569	(181)	220 833	
Comptabilisation dans les éléments suivants :								
Actifs de clôture	(1 414)	3	190	28	-	-	(1 193)	
Passifs de clôture	137 519	337	3 573	13 866	569	(181)	155 683	
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	-	-	-	-	-	66 343	
Solde de clôture, montant net ³	202 448	340	3 763	13 894	569	(181)	220 833	

1 Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

2 Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

3 Des avances consenties aux titulaires de polices d'un montant de 9 204 M\$ et des fonds retenus d'un montant de 3 640 M\$ sont inclus dans les soldes relatifs aux contrats d'assurance.

NOTE 10 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

ANALYSE EN FONCTION DE LA COMPOSANTE D'ÉVALUATION POUR LES CONTRATS D'ASSURANCE NON ÉVALUÉS SELON LA MRP

31 décembre 2025	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(4 397)	584	2 672	(1 141)
Passifs d'ouverture	124 143	6 155	11 768	142 066
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	-	-	66 343
Solde d'ouverture, montant net	186 089	6 739	14 440	207 268
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	-	-	(1 357)	(1 357)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(628)	-	(628)
Ajustements liés à l'expérience	211	1	-	212
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(863)	257	620	14
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(142)	(15)	157	-
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou à une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	169	30	-	199
Variations liées aux services passés				
Ajustement des passifs au titre des sinistres survenus	(44)	(3)	-	(47)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(669)	(358)	(580)	(1 607)
(Produits financiers nets) charges financières nettes				
liés aux contrats d'assurance	12 163	88	187	12 438
Incidence des fluctuations des taux de change	539	124	350	1 013
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	12 033	(146)	(43)	11 844
Flux de trésorerie				
Primes reçues	21 737	-	-	21 737
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(24 040)	-	-	(24 040)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(807)	-	-	(807)
Autres flux de trésorerie ¹	1 153	-	-	1 153
Total des flux de trésorerie	(1 957)	-	-	(1 957)
Autres variations ²	(312)	-	-	(312)
Solde de clôture, montant net	195 853	6 593	14 397	216 843
Comptabilisation dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	(7 185)	1 549	4 267	(1 369)
Passifs de clôture	132 620	5 044	10 130	147 794
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	-	-	70 418
Solde de clôture, montant net	195 853	6 593	14 397	216 843

1 Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

2 Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 10 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

31 décembre 2024	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(6 560)	1 654	3 796	(1 110)
Passifs d'ouverture	115 794	5 372	9 952	131 118
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	-	-	60 302
Solde d'ouverture, montant net	169 536	7 026	13 748	190 310
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	-	-	(1 262)	(1 262)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(627)	-	(627)
Ajustements liés à l'expérience	161	1	-	162
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(1 229)	330	913	14
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(243)	(284)	527	-
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou à une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	69	14	-	83
Variations liées aux services passés				
Ajustement des passifs au titre des sinistres survenus	(16)	-	-	(16)
Total des variations du résultat des activités d'assurance (Produits financiers nets) charges financières nettes	(1 258)	(566)	178	(1 646)
liés aux contrats d'assurance	13 186	74	174	13 434
Incidence des fluctuations des taux de change	4 441	205	340	4 986
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	16 369	(287)	692	16 774
Flux de trésorerie				
Primes reçues	22 964	-	-	22 964
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(22 817)	-	-	(22 817)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(750)	-	-	(750)
Autres flux de trésorerie ¹	1 271	-	-	1 271
Total des flux de trésorerie	668	-	-	668
Autres variations ²	(484)	-	-	(484)
Solde de clôture, montant net	186 089	6 739	14 440	207 268
Comptabilisation dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	(4 397)	584	2 672	(1 141)
Passifs de clôture	124 143	6 155	11 768	142 066
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	-	-	66 343
Solde de clôture, montant net	186 089	6 739	14 440	207 268

1 Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

2 Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 10 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

MSC ET PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE EN FONCTION DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LA TRANSITION

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur		
Solde de la MSC au début de l'exercice	9 052	9 641
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée		
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(845)	(885)
Variations liées aux services futurs		
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	97	58
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(748)	(827)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	48	62
Incidence des fluctuations des taux de change	193	176
Total des variations	(507)	(589)
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	8 545	9 052
Autres contrats d'assurance		
Solde de la MSC au début de l'exercice	5 388	4 107
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée		
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(512)	(377)
Variations liées aux services futurs		
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	620	913
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	60	469
Total des variations du résultat des activités d'assurance	168	1 005
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	139	112
Incidence des fluctuations des taux de change	157	164
Total des variations	464	1 281
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	5 852	5 388
 Solde de la MSC à la fin de l'exercice, montant net	 14 397	 14 440
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Produits des activités d'assurance tirés des éléments suivants :		
Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	7 543	8 569
Contrats évalués selon d'autres approches	14 778	12 645
Total des produits des activités d'assurance	22 321	21 214

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité était tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable. Lifeco a effectué une évaluation en fonction de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui étaient visés par l'application rétrospective intégrale. Lifeco a mis en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que cela n'ait été impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Lifeco a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats lorsqu'il était impraticable de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date.

Lifeco a utilisé une approche fondée sur la valeur intrinsèque pour déterminer la juste valeur à utiliser dans le cadre de l'approche fondée sur la juste valeur. En vertu de l'approche fondée sur la valeur intrinsèque, la juste valeur est déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution du tiers, plus le coût du capital futur, moins le bénéfice futur. Le coût du capital correspond au total du capital requis multiplié par le taux de rendement minimal, et le bénéfice futur dépend de l'ajustement lié au dégagement du risque et des produits de placement relatifs au capital requis. Les hypothèses ont été élaborées en fonction d'une combinaison de données du secteur accessibles au public, de données économiques historiques et de l'opinion de Lifeco quant aux hypothèses lorsque les sources de données externes n'étaient pas disponibles.

NOTE 10 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

COMPOSITION DES PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT ET DES ACTIFS CONNEXES

La composition des actifs et passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance, ainsi que des passifs au titre des contrats d'investissement de Lifeco par activité se présente comme suit :

	Actifs				Passifs
	Contrats d'assurance	Contrats de réassurance détenus	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement	Contrats de réassurance détenus
31 décembre 2025					
Polices avec participation					
États-Unis	-	-	5 033	-	-
Canada	-	-	61 045	-	-
Europe	-	-	118	-	-
Solutions de gestion du capital et des risques	-	-	651	-	-
Polices sans participation					
États-Unis	315	11 818	12 599	84 620	158
Canada	445	1 224	30 600	3 456	321
Europe	534	3 705	45 386	377	397
Solutions de gestion du capital et des risques	277	103	6 212	589	43
	1 571	16 850	161 644	89 042	919

	Actifs				Passifs
	Contrats d'assurance	Contrats de réassurance détenus	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement	Contrats de réassurance détenus
31 décembre 2024					
Polices avec participation					
États-Unis	-	-	5 337	-	-
Canada	-	-	55 941	-	-
Europe	-	-	122	-	-
Solutions de gestion du capital et des risques	-	-	678	-	-
Polices sans participation					
États-Unis	335	12 756	13 544	85 470	159
Canada	434	1 216	31 309	3 698	283
Europe	353	3 746	41 944	330	313
Solutions de gestion du capital et des risques	71	124	6 808	659	40
	1 193	17 842	155 683	90 157	795

NOTE 10 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

La composition des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance de Lifeco par activité se présente comme suit :

31 décembre 2025	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
États-Unis	3 939	528	276	-	290	5 033
Canada	29 132	12 332	12 618	5 630	1 333	61 045
Europe	56	-	39	-	23	118
Solutions de gestion du capital et des risques	613	-	-	-	38	651
Passifs relatifs aux polices sans participation						
États-Unis	346	7	-	-	12 246	12 599
Canada	23 072	3 533	3 422	573	-	30 600
Europe	29 177	7 923	126	1 658	6 502	45 386
Solutions de gestion du capital et des risques	5 354	811	47	-	-	6 212
	91 689	25 134	16 528	7 861	20 432	161 644

31 décembre 2024 ¹	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
États-Unis	4 281	612	251	-	193	5 337
Canada	27 497	12 239	10 513	5 164	528	55 941
Europe	53	-	34	3	32	122
Solutions de gestion du capital et des risques	604	-	-	-	74	678
Passifs relatifs aux polices sans participation						
États-Unis	387	8	-	-	13 149	13 544
Canada	23 553	3 727	3 206	742	81	31 309
Europe	27 227	7 359	396	1 909	5 053	41 944
Solutions de gestion du capital et des risques	6 057	751	-	-	-	6 808
	89 659	24 696	14 400	7 818	19 110	155 683

1 Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

L'appariement des flux de trésorerie des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance se fait dans des limites raisonnables.

INCIDENCE SUR LES COMPOSANTES D'ÉVALUATION DES CONTRATS D'ASSURANCE INITIALEMENT COMPTABILISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

31 décembre 2025	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	683	49	732
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	7 425	83	7 508
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	8 108	132	8 240
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(8 968)	(135)	(9 103)
Ajustement au titre du risque non financier	240	17	257
MSC	620	-	620
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	-	14	14

31 décembre 2024	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	582	42	624
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	9 241	79	9 320
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	9 823	121	9 944
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(11 050)	(123)	(11 173)
Ajustement au titre du risque non financier	312	18	330
MSC	913	-	913
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(2)	16	14

Lifeco n'a acquis aucun contrat d'assurance dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

NOTE 10 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE DÉTENUS

Les tableaux suivants présentent les sorties (entrées) de trésorerie futures prévues non actualisées pour les contrats d'assurance et de réassurance détenus selon l'échéancier en fonction des hypothèses actuarielles les plus probables, et ils excluent les montants des passifs au titre des contrats d'assurance pour le compte de titulaires de polices de fonds distincts. Les flux de trésorerie prévus pour les produits individuels d'assurance-vie entière s'échelonnent sur plusieurs décennies. Les paiements au titre des sinistres et des charges constituent un exemple de sorties de trésorerie, et les primes constituent un exemple d'entrées de trésorerie.

31 décembre 2025	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	9 039	5 164	5 402	5 508	5 851	507 352	538 316
Actifs au titre des contrats d'assurance	(786)	(821)	(776)	(678)	(621)	(8 048)	(11 730)
	8 253	4 343	4 626	4 830	5 230	499 304	526 586
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	177	239	241	218	190	1 433	2 498
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(736)	(218)	(198)	(196)	(199)	(4 479)	(6 026)
	(559)	21	43	22	(9)	(3 046)	(3 528)
31 décembre 2024	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	8 168	4 295	4 429	4 776	4 947	456 281	482 896
Actifs au titre des contrats d'assurance	(604)	(573)	(541)	(479)	(424)	(3 260)	(5 881)
	7 564	3 722	3 888	4 297	4 523	453 021	477 015
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	182	111	112	99	82	490	1 076
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(634)	(189)	(168)	(164)	(167)	(4 306)	(5 628)
	(452)	(78)	(56)	(65)	(85)	(3 816)	(4 552)

MONTANTS DES PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE PAYABLES À VUE

Le tableau suivant présente les montants des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont payables à vue. Les montants payables à vue comprennent la valeur de rachat et/ou la valeur du compte moins les frais de rachat payables applicables. Les passifs au titre des contrats d'assurance détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts sont exclus des montants payables à vue et de la valeur comptable.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Montants payables à vue	67 709	64 424
Valeur comptable	105 841	101 715

COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
1 an ou moins	1 287	1 207
De 1 an à 2 ans	1 158	1 121
De 2 à 3 ans	1 036	1 027
De 3 à 4 ans	951	950
De 4 à 5 ans	869	873
De 5 à 10 ans	3 366	3 384
Plus de 10 ans	5 730	5 878
	14 397	14 440

NOTE 10 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

DÉCOMPTABILISATION PRÉVUE DE L'ACTIF AU TITRE DES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FRAIS D'ACQUISITION D'ASSURANCE

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
1 an ou moins	34	32
De 1 an à 2 ans	31	30
De 2 à 3 ans	28	27
De 3 à 4 ans	25	24
De 4 à 5 ans	21	21
De 5 à 10 ans	46	47
	185	181

MSC

La concentration du risque d'assurance de Lifeco par activité se présente comme suit :

	Produits sans participation (excluant les fonds distincts)						Surplus attribuable au compte de participation de filiales de Lifeco ¹	
31 décembre 2025	États-Unis	Canada	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts		Total ²
MSC au début de l'exercice	55	690	3 664	2 436	6 845	3 268	3 255	13 368
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(8)	(67)	(326)	(269)	(670)	(407)	(155)	(1 232)
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	-	40	267	100	407	126	109	642
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	14	(168)	5	28	(121)	83	289	251
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	2	18	91	65	176	(15)	-	161
Incidence des fluctuations des taux de change	(3)	-	165	70	232	120	(12)	340
MSC à la fin de l'exercice	60	513	3 866	2 430	6 869	3 175	3 486	13 530

	Produits sans participation (excluant les fonds distincts)						Surplus attribuable au compte de participation de filiales de Lifeco ¹	
31 décembre 2024	États-Unis	Canada	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts		Total ²
MSC au début de l'exercice	24	1 159	3 255	1 745	6 183	3 298	3 154	12 635
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(5)	(103)	(286)	(178)	(572)	(408)	(151)	(1 131)
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	-	36	371	251	658	170	119	947
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	31	(431)	79	477	156	197	113	466
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	1	29	79	47	156	(17)	-	139
Incidence des fluctuations des taux de change	4	-	166	94	264	28	20	312
MSC à la fin de l'exercice	55	690	3 664	2 436	6 845	3 268	3 255	13 368

1 Inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle dans les bilans.

2 Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

RISQUE D'ASSURANCE

Hypothèses actuarielles

Aux fins du calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie des contrats d'assurance. Lifeco révisé régulièrement les ajustements au titre du risque non financier afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats de réassurance détenus au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	Méthodes
Mortalité	Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par Lifeco à des fins actuarielles. En ce qui concerne les rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité établies à l'égard des rentiers. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats de l'industrie servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, ainsi qu'en fonction de facteurs propres à certains produits et de directives professionnelles. Des provisions appropriées ont aussi été constituées en prévision d'une détérioration future des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.
Morbidité	Lifeco utilise des tables de morbidité conçues par l'industrie et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de Lifeco. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.
Charges	Les charges liées à certains éléments, comme les commissions de vente et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrites par la loi; elles sont donc uniquement comptabilisées dans les passifs en fonction des hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. Lifeco effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.
Résiliation de polices	Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données de l'industrie lorsque Lifeco n'a pas de statistique relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. Les principales sources de risques pour Lifeco proviennent des produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada et du taux de renouvellement des polices à la fin du terme pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco s'est fondée sur l'information disponible dans l'industrie pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.
Réassurance IARD	Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de la réassurance IARD au Canada. Ils sont fondés sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent un montant lié aux sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans le bénéfice net. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.
Utilisation d'options facultatives liées aux polices	Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par Lifeco. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de Lifeco ou de l'industrie, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, cette option est considérée comme choisie.

NOTE 10 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

Hypothèses actuarielles	Méthodes
Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices	Les participations futures des titulaires de polices et les autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables des titulaires de polices différeront à l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Lifeco estime que des changements seront apportés aux barèmes de participation des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés respectivement aux polices avec participation ou aux activités rajustables, ce qui correspond aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, donnant ainsi lieu à une modification non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessous.
Rendement des placements	Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen de l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par activité de Lifeco. L'actif de chaque activité est géré en fonction du passif de l'activité en question. L'incidence qu'auraient les fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, étant donné que la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement n'ont pas la même sensibilité aux taux d'intérêt, le bénéfice net présente une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Aux fins de la détermination des passifs au titre des contrats d'assurance de Lifeco, des hypothèses actuarielles sont formulées relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les nouveaux résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, ayant à son tour une incidence sur le bénéfice net.

NOTE 10 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

Expositions et sensibilités non financières

RISQUE D'ASSURANCE

	Bénéfice net		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
31 décembre 2025				
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance-vie	(225)	(200)	(225)	(75)
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	200	175	(750)	(625)
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(150)	(150)	(225)	(100)
Augmentation de 5 % des charges	(25)	-	(125)	(125)
Variation défavorable de 10 % des résiliations et des renouvellements de polices	(225)	(150)	(675)	(725)

	Bénéfice net		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
31 décembre 2024				
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance-vie	(100)	(100)	(350)	(175)
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	200	175	(725)	(650)
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(150)	(125)	(200)	(100)
Augmentation de 5 % des charges	-	-	(125)	(150)
Variation défavorable de 10 % des résiliations et des renouvellements de polices	(50)	-	(850)	(850)

¹ L'incidence sur la MSC est présentée avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence sur le bénéfice net et la MSC d'une révision immédiate des hypothèses concernant la valeur des contrats d'assurance et des contrats de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'investissement. L'incidence sur les fonds propres est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses relatives au risque d'assurance a une incidence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués selon le MEG, l'incidence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. Les incidences sur le bénéfice net découlent de tout écart par rapport à l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses influant sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses relatives aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). La révision des hypothèses ayant une incidence sur la MSC donne lieu à une incidence de second ordre sur le bénéfice, qui représente la valeur actualisée de l'écart entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de Lifeco, car la plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences sur la MSC ont été établis au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille en vigueur. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses relatives au risque d'assurance, laquelle donne lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, se traduit également par une incidence favorable sur le bénéfice au cours de la période en raison de l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié à des régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché.

RISQUE DE RÉASSURANCE

Des limites maximales du montant des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité de Lifeco) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et la réassurance est utilisée pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, ces frais et recouvrements étant comparés adéquatement aux hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas Lifeco de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait occasionner des pertes pour Lifeco. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, Lifeco évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle Lifeco conserve l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

NOTE 10 CONTRATS D'ASSURANCE (suite)

Taux d'actualisation

Les tableaux suivants présentent les limites inférieure et supérieure de la fourchette de taux actuels que Lifeco applique aux fins de l'actualisation des flux de trésorerie des passifs par devise principale.

31 décembre 2025		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	2,9 %	3,6 %	4,0 %	4,4 %	4,5 %	4,9 %
	Limite supérieure	3,9 %	4,6 %	5,0 %	5,4 %	5,5 %	5,4 %
\$ US	Limite inférieure	4,1 %	4,4 %	4,9 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,9 %	5,4 %	6,3 %	6,2 %	5,4 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,9 %	3,4 %	3,9 %	4,2 %	4,6 %
	Limite supérieure	3,2 %	3,7 %	4,1 %	4,7 %	4,8 %	4,7 %
£	Limite inférieure	4,1 %	4,5 %	5,1 %	5,8 %	5,9 %	4,5 %
	Limite supérieure	4,8 %	5,2 %	5,9 %	6,6 %	6,6 %	5,3 %

31 décembre 2024		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	4,2 %	4,2 %	4,5 %	4,6 %	4,6 %	4,9 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,6 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	4,9 %	5,2 %	5,4 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	5,4 %	5,7 %	5,8 %	6,2 %	5,9 %	5,3 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,5 %	2,8 %	3,0 %	3,2 %	4,3 %
	Limite supérieure	3,6 %	3,6 %	3,8 %	4,0 %	4,1 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,7 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,7 %	5,5 %	5,9 %	6,5 %	6,5 %	5,1 %

Les taux actuels présentés dans les tableaux ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés sur leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction

Au cours de l'exercice, Lifeco a révisé certaines hypothèses et raffiné certains modèles relatifs aux passifs au titre des contrats d'assurance. Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025		Incidence sur la MSC ¹	Incidence sur le bénéfice net (avant impôt)
Hypothèses			
Longévité ²		30	18
Mortalité ³		(21)	(27)
Comportement des titulaires de polices ⁴		(184)	50
Autres ⁵		25	(141)
Total		(150)	(100)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Total	252	(209)

¹ Exclut les polices avec participation et les polices de fonds distincts.

² Données révisées reflétant les récents résultats au chapitre de la longévité, principalement pour les portefeuilles au sein des activités Solutions de gestion du capital et des risques et ceux au sein des activités européennes.

³ Données révisées reflétant les récents résultats au chapitre de la mortalité pour le portefeuille de réassurance-vie aux États-Unis au sein des activités Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que les récents résultats et tendances au chapitre de la mortalité au sein des activités canadiennes.

⁴ Révision des hypothèses au chapitre des déchéances sur l'assurance-vie universelle au sein des activités canadiennes.

⁵ Autres données révisées, y compris les hypothèses financières et les hypothèses au chapitre des charges.

NOTE 11 CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats évalués selon la MRP			
			Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
31 décembre 2025						
Actifs d'ouverture	16 594	72	1 046	124	6	17 842
Passifs d'ouverture	(1 269)	28	339	99	8	(795)
Solde d'ouverture, montant net	15 325	100	1 385	223	14	17 047
Variations dans les états des résultats et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(4 643)	(3)	1 935	1 003	5	(1 703)
Composants investissements	(140)	-	140	-	-	-
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(349)	(2)	18	7	-	(326)
Incidence des fluctuations des taux de change	(383)	2	45	5	-	(331)
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(5 515)	(3)	2 138	1 015	5	(2 360)
Flux de trésorerie						
Primes payées	5 292	-	-	-	-	5 292
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	-	-	(2 062)	(908)	-	(2 970)
Autres flux de trésorerie ¹	(767)	-	-	-	-	(767)
Total des flux de trésorerie	4 525	-	(2 062)	(908)	-	1 555
Autres variations ²	(311)	-	-	-	-	(311)
Solde de clôture, montant net ³	14 024	97	1 461	330	19	15 931
Comptabilisés dans les éléments suivants :						
Actifs de clôture	15 473	79	948	331	19	16 850
Passifs de clôture	(1 449)	18	513	(1)	-	(919)
Solde de clôture, montant net ³	14 024	97	1 461	330	19	15 931

1 Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

2 Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

3 Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance d'un montant de 5 463 M\$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

NOTE 11 CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS (suite)

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
31 décembre 2024						
Actifs d'ouverture	15 981	90	1 002	247	12	17 332
Passifs d'ouverture	(885)	20	218	(1)	-	(648)
Solde d'ouverture, montant net	15 096	110	1 220	246	12	16 684
Variations dans les états des résultats et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(4 457)	(10)	1 906	961	1	(1 599)
Composants investissements	(123)	-	123	-	-	-
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(52)	(1)	36	6	1	(10)
Incidence des fluctuations des taux de change	1 036	1	19	5	-	1 061
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(3 596)	(10)	2 084	972	2	(548)
Flux de trésorerie						
Primes versées	3 799	-	-	-	-	3 799
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	-	-	(1 919)	(995)	-	(2 914)
Autres flux de trésorerie ¹	510	-	-	-	-	510
Total des flux de trésorerie	4 309	-	(1 919)	(995)	-	1 395
Autres variations ²	(484)	-	-	-	-	(484)
Solde de clôture, montant net ³	15 325	100	1 385	223	14	17 047
Comptabilisés dans les éléments suivants :						
Actifs de clôture	16 594	72	1 046	124	6	17 842
Passifs de clôture	(1 269)	28	339	99	8	(795)
Solde de clôture, montant net ³	15 325	100	1 385	223	14	17 047

1 Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

2 Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

3 Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance d'un montant de 4 276 M\$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

NOTE 11 CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS (suite)

ANALYSE EN FONCTION DE LA COMPOSANTE D'ÉVALUATION POUR LES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS NON ÉVALUÉS SELON LA MRP

31 décembre 2025	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	16 644	731	344	17 719
Passifs d'ouverture	(2 488)	1 021	728	(739)
Solde d'ouverture, montant net	14 156	1 752	1 072	16 980
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(125)	(125)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(175)	-	(175)
Ajustements liés à l'expérience	52	-	-	52
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(106)	138	(22)	10
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	56	38	(94)	-
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	(16)	14	-	(2)
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	(17)	(1)	-	(18)
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(31)	14	(241)	(258)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(353)	(6)	26	(333)
Incidence des fluctuations des taux de change	(404)	57	10	(337)
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(788)	65	(205)	(928)
Flux de trésorerie				
Primes versées	2 852	-	-	2 852
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(2 062)	-	-	(2 062)
Autres flux de trésorerie ¹	(767)	-	-	(767)
Total des flux de trésorerie	23	-	-	23
Autres variations ²	(311)	-	-	(311)
Solde de clôture, montant net	13 080	1 817	867	15 764
Comptabilisés dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	15 713	708	255	16 676
Passifs de clôture	(2 633)	1 109	612	(912)
Solde de clôture, montant net	13 080	1 817	867	15 764

1 Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

2 Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 11 CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS (suite)

31 décembre 2024	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	16 181	866	163	17 210
Passifs d'ouverture	(2 419)	863	950	(606)
Solde d'ouverture, montant net	13 762	1 729	1 113	16 604
Variations dans les états des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(131)	(131)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(176)	-	(176)
Ajustements liés à l'expérience	43	(1)	-	42
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(115)	159	(34)	10
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(27)	(34)	61	-
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	(17)	11	-	(6)
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	25	-	-	25
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(91)	(41)	(104)	(236)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(83)	31	35	(17)
Incidence des fluctuations des taux de change	998	33	28	1 059
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	824	23	(41)	806
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 462	-	-	1 462
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 918)	-	-	(1 918)
Autres flux de trésorerie ¹	510	-	-	510
Total des flux de trésorerie	54	-	-	54
Autres variations ²	(484)	-	-	(484)
Solde de clôture, montant net	14 156	1 752	1 072	16 980
Comptabilisés dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	16 644	731	344	17 719
Passifs de clôture	(2 488)	1 021	728	(739)
Solde de clôture, montant net	14 156	1 752	1 072	16 980

1 Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

2 Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 11 CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS (suite)

MSC EN FONCTION DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LA TRANSITION

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur		
Solde de la MSC au début de l'exercice	1 021	1 106
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée		
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(123)	(124)
Variations liées aux services futurs		
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	2	(24)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(121)	(148)
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	41	63
Total des variations	(80)	(85)
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	941	1 021
Autres contrats de réassurance détenus		
Solde de la MSC au début de l'exercice	51	7
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée		
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(2)	(7)
Variations liées aux services futurs		
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(22)	(34)
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(96)	85
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(120)	44
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	(5)	-
Total des variations	(125)	44
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	(74)	51
Solde de la MSC à la fin de l'exercice, montant net	867	1 072

INCIDENCE SUR LES COMPOSANTES D'ÉVALUATION DES CONTRATS INITIALEMENT COMPTABILISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 332	3 522
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 226)	(3 407)
Ajustement au titre du risque non financier	(138)	(159)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	10	10
MSC	22	34

Lifeco n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
1 an ou moins	(107)	(122)
De 1 an à 2 ans	(94)	(109)
De 2 à 3 ans	(82)	(97)
De 3 à 4 ans	(71)	(86)
De 4 à 5 ans	(60)	(76)
De 5 à 10 ans	(210)	(262)
Plus de 10 ans	(243)	(320)
	(867)	(1 072)

NOTE 12 PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Le tableau suivant présente la variation des passifs au titre des contrats d'investissement évalués à la juste valeur.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Solde au début de l'exercice	90 157	88 919
Variations normales des affaires en vigueur	(1 870)	(8 469)
Résultats au chapitre des placements	5 020	2 932
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(16)	-
Incidence des fluctuations des taux de change	(4 249)	6 775
Solde à la fin de l'exercice	89 042	90 157

Tous les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la JVRN.

NOTE 13 FONDS DISTINCTS ET AUTRES ENTITÉS STRUCTURÉES

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, Lifeco offre des produits de fonds distincts qui sont désignés comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds à capital variable, selon le marché. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents à la variation de la juste valeur, et les produits de placement nets sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que Lifeco détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts. Ces placements sont séparés de ceux qui sont propres à Lifeco.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de Lifeco selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de Lifeco. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de Lifeco. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, les actifs de ces fonds sont présentés dans les bilans à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les passifs connexes sont présentés à titre de contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et de contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où les fonds distincts sont investis dans des entités structurées et que l'on considère que les fonds exercent un contrôle sur ces entités, Lifeco présente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés totalisaient 6 708 M\$ au 31 décembre 2025 (6 082 M\$ au 31 décembre 2024).

Dans les états des résultats, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits de placement nets, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans. Ces produits et ces charges sont présentés dans les états des résultats lorsque les contrats conclus avec les titulaires de polices de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces produits soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de certaines garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de Lifeco liée à ces fonds. Lifeco comptabilise ces garanties dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers. Outre l'exposition de Lifeco à ces garanties, les honoraires qu'elle touche sur ces produits sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits sont assortis de garanties de retrait minimum au décès et de garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, Lifeco détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de rentes variables collectives assorties de garanties de retrait minimum, ainsi qu'un bloc fermé de produits autonomes collectifs assortis de prestations minimales garanties au décès, lesquels fournissent principalement des remboursements de primes au décès. Le portefeuille de produits assortis de garanties de retrait minimum a été réassuré par un tiers.

En Europe, Lifeco offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

NOTE 13 FONDS DISTINCTS ET AUTRES ENTITÉS STRUCTURÉES (suite)

Lifeco offre également des produits assortis de garanties de retrait minimum aux États-Unis et en Allemagne, et offrait auparavant un produit assorti de garanties de retrait minimum au Canada et en Irlande. Certains produits assortis de garanties de retrait minimum de Lifeco offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2025, la valeur des produits assortis de garanties de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 084 M\$ (7 538 M\$ au 31 décembre 2024).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités.

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 297	18 895
Obligations	76 080	74 444
Prêts hypothécaires	2 142	2 083
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	176 933	154 439
Fonds communs de placement	262 239	232 073
Immeubles de placement	11 050	11 317
	548 741	493 251
Produits à recevoir	986	882
Autres passifs	(5 266)	(3 829)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 708	6 082
Total ¹²	551 169	496 386

1 Au 31 décembre 2025, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 58 675 M\$ étaient réassurés par Lifeco au moyen d'une entente de coassurance modifiée (65 315 M\$ au 31 décembre 2024). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 598 M\$, des obligations de 9 666 M\$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 16 M\$, des fonds communs de placement de 48 364 M\$, des produits à recevoir de 78 M\$ et d'autres passifs de 47 M\$.

2 Au 31 décembre 2025, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 2 787 M\$ figurant aux bilans devaient être transférés à Countrywide en 2026 (2 750 M\$ au 31 décembre 2024) (note 3). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 93 M\$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 2 718 M\$ et d'autres passifs de 24 M\$.

CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	480 751	430 043
	551 169	496 386

NOTE 13 FONDS DISTINCTS ET AUTRES ENTITÉS STRUCTURÉES (suite)

CONTRATS D'ASSURANCE POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

31 décembre 2025	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	-	-	-
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 613	49	3 662
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 613	49	3 662
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 613)	(49)	(3 662)
Ajustement au titre du risque non financier	-	-	-
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	-	-	-

31 décembre 2024	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	-	-	-
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 938	-	3 938
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 938	-	3 938
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 938)	-	(3 938)
Ajustement au titre du risque non financier	-	-	-
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	-	-	-

VARIATIONS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Solde au début de l'exercice	496 386	422 956
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	64 200	64 353
Produits de placement nets	10 363	9 653
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	22 559	13 113
Gains en capital latents sur les placements, montant net	19 433	30 777
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(153)	21 161
Retraits des titulaires de polices	(62 276)	(65 662)
Variation du placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	18	5
Variation du placement lié au fonds général dans les fonds distincts	(1)	1
Transfert hors du fonds général, montant net	14	17
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	626	12
	54 783	73 430
Solde à la fin de l'exercice	551 169	496 386

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

(selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

	31 décembre 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	402 281	139 230	14 013	555 524

¹ Excluant un montant de 4 355 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	348 889	136 947	13 354	499 190

¹ Excluant un montant de 2 804 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

NOTE 13 FONDS DISTINCTS ET AUTRES ENTITÉS STRUCTURÉES (suite)

En 2025, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 2 779 M\$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (1 624 M\$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2024), principalement parce que Lifeco utilise différemment les données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs de niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, ceux pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs et ceux pour lesquels Lifeco n'a pas accès aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Au 31 décembre 2025, un montant de 6 315 M\$ (4 061 M\$ au 31 décembre 2024) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des filiales d'IGM, ainsi que par des parties liées.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Solde au début de l'exercice	13 354	13 792
Total des pertes incluses dans les produits de placement liés aux fonds distincts	(450)	(758)
Achats	2 067	1 130
Ventes	(1 066)	(872)
Transferts vers le niveau 3	135	97
Transferts hors du niveau 3	(27)	(35)
Solde à la fin de l'exercice	14 013	13 354

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

AUTRES ENTITÉS STRUCTURÉES

En plus des fonds distincts, Lifeco détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options de placement stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées à Lifeco et qui reçoivent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services.

Lifeco reçoit des honoraires de gestion pour la gestion de ces produits de fonds distincts. Les honoraires de gestion sont variables en fonction de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, qui subit l'incidence des conditions du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que les conditions du marché peuvent entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

Les honoraires que Lifeco a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et autres entités structurées se sont chiffrés à 5 115 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (4 820 M\$ en 2024).

Au 31 décembre 2025, les autres actifs (note 8) comprenaient des placements de 3 832 M\$ (3 540 M\$ au 31 décembre 2024) que Lifeco a effectués dans des obligations et des actions des CLO consolidés et d'autres fonds commandités d'Empower, ainsi que des placements de 163 M\$ (161 M\$ au 31 décembre 2024) effectués dans des actions de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

NOTE 14 OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION

IGM titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) et du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi que par l'intermédiaire de programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) commandité par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisqu'IGM conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, IGM a continué de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a comptabilisé des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

IGM tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel IGM paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme des OHC et de recevoir un rendement des placements résultant du capital remboursé sur le prêt hypothécaire, ainsi que le swap de couverture utilisé pour gérer l'exposition aux variations du rendement des placements à taux variable sont comptabilisés à titre de dérivés dont la juste valeur représentait un montant négatif de 4,7 M\$ au 31 décembre 2025 (juste valeur représentant un montant négatif de 7,9 M\$ en 2024).

Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des programmes des TH LNH et des OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, IGM a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs d'IGM en cas de défaut de paiement à l'échéance.

	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net
Valeur comptable						
Programmes des TH LNH et des OHC	2 580	2 597	(17)	2 495	2 476	19
PCAA commandité par des banques	2 180	2 218	(38)	2 551	2 549	2
Total	4 760	4 815	(55)	5 046	5 025	21
Juste valeur	4 890	4 916	(26)	5 078	5 098	(20)

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de capital reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTE 15 DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT DE POWER CORPORATION

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
POWER CORPORATION				
Débetures - non garanties				
Débetures à 8,57 %, exigibles le 22 avril 2039	150	203	150	209
Débetures à 4,81 %, exigibles le 31 janvier 2047	249	246	249	253
Débetures à 4,455 %, exigibles le 27 juillet 2048	248	233	248	241
Total de Power Corporation	647	682	647	703

Il n'y aura aucun remboursement de capital sur les débetures pour les cinq prochains exercices.

La Société dispose d'une marge de crédit de 500 M\$ portant intérêt au SOFR à terme ajusté majoré de 0,70 %. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit.

NOTE 16 DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT SANS RECOURS

A) FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM

Le tableau suivant présente les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco et IGM. Les débentures de la Financière Power sont des obligations directes de la Financière Power et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures et tous les autres instruments d'emprunt de Lifeco et de ses filiales sont des obligations directes de Lifeco ou de ses filiales et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures d'IGM sont des obligations directes d'IGM et sont sans recours contre la Société.

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
FINANCIÈRE POWER				
Débentures - non garanties				
Débentures à 6,90 %, exigibles le 11 mars 2033	250	289	250	289
Total de la Financière Power	250	289	250	289
LIFECO				
Débentures et obligations de premier rang - non garanties				
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026 (500 M€) ¹	805	796	743	731
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028	499	503	499	498
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028	100	109	100	110
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029 (500 M€) ¹	802	855	742	806
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030	598	581	598	563
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031	197	230	197	231
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033	397	465	396	467
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039	343	385	343	396
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050	494	363	494	378
Débentures de fiducies de capital à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052 (valeur nominale de 150 M\$)	154	177	155	179
	4 389	4 464	4 267	4 359
Autres instruments d'emprunt - non garantis				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme portant intérêt à des taux variant entre 3,921 % et 4,204 % (4,930 % au 31 décembre 2024)	273	273	144	144
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025 (500 M\$ US)	-	-	719	703
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027 (400 M\$ US)	547	525	575	523
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028 (300 M\$ US)	411	411	431	417
Prêt hypothécaire à l'égard d'un immeuble de placement à 4,51 %, exigible le 1 ^{er} janvier 2029 (39 M\$ US)	51	51	54	54
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031 (400 M\$ US)	546	488	574	471
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047 (700 M\$ US)	946	777	993	797
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048 (500 M\$ US)	679	591	714	603
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051 (700 M\$ US)	950	618	998	633
	4 403	3 734	5 202	4 345
Total de Lifeco	8 792	8 198	9 469	8 704
FINANCIÈRE IGM				
Débentures - non garanties				
Débentures à 3,44 %, exigibles le 26 janvier 2027	400	402	400	400
Débentures à 6,65 %, exigibles le 13 décembre 2027	125	133	125	135
Débentures à 7,45 %, exigibles le 9 mai 2031	150	174	150	174
Débentures à 7,00 %, exigibles le 31 décembre 2032	175	205	175	203
Débentures à 7,11 %, exigibles le 7 mars 2033	150	177	150	175
Débentures à 6,00 %, exigibles le 10 décembre 2040	200	223	200	228
Débentures à 4,56 %, exigibles le 25 janvier 2047	200	189	200	195
Débentures à 4,115 %, exigibles le 9 décembre 2047	250	221	250	229
Débentures à 4,174 %, exigibles le 13 juillet 2048	200	178	200	184
Débentures à 4,206 %, exigibles le 21 mars 2050	250	222	250	231
Débentures à 5,426 %, exigibles le 26 mai 2053	300	318	300	332
Débentures d'IGM détenues par Lifeco à titre de placements	(88)	(89)	(88)	(90)
Total d'IGM	2 312	2 353	2 312	2 396
Total de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM	11 354	10 840	12 031	11 389

¹ Désignées par Lifeco comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

NOTE 16 DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT SANS RECOURS (suite)

LIFECO

Le 12 août 2025, Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP, une filiale de Lifeco, a remboursé le montant en capital de 500 M\$ US de ses billets de premier rang à 0,904 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus.

Débentures de fiducie de capital

La Fiducie de capital Canada Vie (FCCV), une fiducie établie par la Canada Vie, a émis des titres de série B de la Fiducie de capital Canada Vie (CLiCS de série B) d'un montant de 150 M\$ et a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 M\$.

Les distributions et les intérêts sur les débentures de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les états des résultats (note 26). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur-vendeur.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en totalité ou en partie, en tout temps.

VARIATIONS DES DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT - FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des débentures et autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Solde au début de l'exercice	12 031	11 608
Augmentation des autres instruments d'emprunt	138	54
Remboursement de billets de premier rang	(689)	-
Diminution des autres instruments d'emprunt	-	(60)
Fluctuations des taux de change et autres	(126)	429
Solde à la fin de l'exercice	11 354	12 031

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2026	1 078
2027	1 040
2028	1 011
2029	857
2030	600
Par la suite	6 815

NOTE 16 DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT SANS RECOURS (suite)

B) PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES - DETTE LIÉE À DES PROJETS ET AUTRES

Le tableau suivant présente les autres instruments d'emprunt détenus par les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et les autres filiales. Tous les autres instruments d'emprunt sont des facilités de crédit ou des facilités d'emprunt, qui représentent des obligations directes des filiales de la Société, sont garanties par les actifs de ces filiales et sont sans recours contre la Société.

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT				
Fonds d'investissement et autres - instruments garantis				
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 420 M\$, portant intérêt au taux CORRA majoré de 2,75 %, au taux préférentiel majoré de 1,75 %, au taux de base américain majoré de 1,75 % ou au SOFR majoré de 2,75 % (21 M\$ et 136 M\$ US) (17 M\$ et 179 M\$ US au 31 décembre 2024)	207	207	274	274
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 300 M\$, portant intérêt au taux CORRA majoré de 0,9 %	100	100	-	-
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 90 M\$ US, portant intérêt au SOFR majoré de 1,8 % (58 M\$ US au 31 décembre 2024)	-	-	83	83
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 75 M\$ US, portant intérêt au taux de base américain moins 0,35 % (14 M\$ US) (11 M\$ US au 31 décembre 2024)	19	19	16	16
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 68 M\$ US, portant intérêt au SOFR majoré de 2,0 % (5 M\$ US) (5 M\$ US au 31 décembre 2024)	7	7	7	7
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 62 M\$ US, portant intérêt à divers taux variant entre le SOFR majoré de taux allant de 1,75 % à 2,65 % (62 M\$ US) (26 M\$ US au 31 décembre 2024)	85	85	37	37
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 53 M\$ US, portant intérêt au SOFR majoré de 1,6 % (3 M\$ US)	4	4	-	-
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 50 M\$ US, portant intérêt au SOFR majoré de 1,85 % (9 M\$ US)	12	12	-	-
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 49 M\$ US, portant intérêt au SOFR majoré de 2,0 % (38 M\$ US) (49 M\$ US au 31 décembre 2024)	52	52	71	71
Prêt mezzanine exigible en février 2029, portant intérêt à un taux de 15,0 % (10 M€)	15	15	-	-
Prêts hypothécaires visant des immeubles de placement exigibles entre août 2028 et août 2030, portant intérêt à divers taux variant entre 3,0 % et 5,34 % et au SOFR majoré de 2,75 % (63 M\$ US) (29 M\$ US au 31 décembre 2024)	86	86	43	43
Facilité d'emprunt de premier rang exigible en mai 2028, portant intérêt au SOFR majoré de 4,75 % (19 M\$ US)	26	26	-	-
	613	613	531	531
Énergie renouvelable - dette liée à des projets - instruments garantis				
Facilités d'emprunt pour la construction exigibles entre janvier 2026 et juin 2026, portant intérêt à divers taux, soit le SOFR majoré d'un taux variant entre 2,25 % et 3,375 %, le taux de base américain majoré de 1,25 % et le taux CORRA majoré de 2,75 % (39 M\$ et 478 M\$ US) (420 M\$ US au 31 décembre 2024)	695	696	604	604
Facilités d'emprunt exigibles entre décembre 2030 et décembre 2037, portant intérêt à divers taux variant entre 4,23 % et 6,0 % et au taux CORRA majoré de 1,625 %	448	435	496	479
Facilités d'emprunt exigibles entre mai 2027 et décembre 2059, portant intérêt à divers taux variant entre 3,62 % et 6,93 % et au taux préférentiel majoré de 1,5 % (1 039 M\$ et 148 M\$ US) (1 105 M\$ et 160 M\$ US au 31 décembre 2024)	1 242	1 220	1 335	1 341
Facilités d'emprunt exigibles entre juin 2026 et décembre 2055, portant intérêt à divers taux variant entre 2,73 % et 6,89 %, au SOFR majoré de 2,0 % et au SOFR majoré de 2,25 % (598 M\$ US) (395 M\$ US au 31 décembre 2024)	818	801	568	568
Prêts mezzanines exigibles entre janvier 2035 et juin 2035, portant intérêt à divers taux variant entre 7,36 % et 7,5 %	84	81	88	84
	3 287	3 233	3 091	3 076
Entreprise autonome - instruments garantis				
Facilité de crédit renouvelable et facilités d'emprunt à terme exigibles en avril 2026, portant intérêt à divers taux, soit au taux préférentiel ou au taux de base américain majoré de 4,0 % et au taux CORRA ou au SOFR majoré de 5,0 % ¹	169	169	186	186
Facilité à terme subordonnée de 65 M\$, portant intérêt à un taux de 13,5 % et dont le capital et les intérêts courus sont payables à l'échéance, en octobre 2026	77	77	70	70
	246	246	256	256
Total des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	4 146	4 092	3 878	3 863

¹ La facilité de crédit renouvelable et les facilités d'emprunt à terme sont assujetties à certaines clauses restrictives financières, incluant une clause restrictive qui impose un montant minimal cumulé au titre du BAIIA. Au 31 décembre 2025, cette clause restrictive n'était pas respectée; toutefois, les prêteurs ont émis une lettre de tolérance valide jusqu'au 30 avril 2026.

NOTE 16 DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT SANS RECOURS (suite)

VARIATIONS DES AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT - PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Solde au début de l'exercice	3 878	3 017
Acquisitions	46	23
Augmentation des autres instruments d'emprunt	1 162	1 183
Diminution des autres instruments d'emprunt	(861)	(462)
Fluctuations des taux de change et autres	(79)	117
Solde à la fin de l'exercice	4 146	3 878

Les remboursements de capital sur les autres instruments d'emprunt s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2026 ¹	1 316
2027	293
2028	149
2029	348
2030	243
Par la suite	1 891

1 Comprend des facilités de crédit renouvelables d'un montant de 532 M\$.

NOTE 17 AUTRES PASSIFS

	31 décembre 2025	31 décembre 2024 ¹
Créditeurs	5 251	4 615
Titres prêtés	3 733	1 339
Découvert bancaire	375	379
Dividendes et intérêts à verser	575	538
Impôt sur le bénéfice exigible	533	345
Provisions au titre des produits différés	284	264
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi [note 27]	866	893
Obligations locatives	806	836
Passifs relatifs aux titres garantis par des prêts	3 904	3 791
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	4 128	2 928
Autres	6 844	6 805
	27 299	22 733

1 Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les autres passifs d'un montant de 15 886 M\$ au 31 décembre 2025 (12 926 M\$ au 31 décembre 2024) devraient être réglés au cours des 12 prochains mois.

OBLIGATIONS LOCATIVES

Les variations des obligations locatives s'établissent comme suit :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Obligations locatives au début de l'exercice	836	740
Acquisitions	86	168
Modifications	(3)	(9)
Paievements de loyers	(132)	(126)
Intérêts	36	35
Fluctuations des taux de change et autres	(17)	28
Obligations locatives à la fin de l'exercice	806	836

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés au titre des obligations locatives pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2026	121
2027	114
2028	102
2029	91
2030	87
Par la suite	553
Total des obligations locatives non actualisées au 31 décembre 2025	1 068

NOTE 18 IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**

Les composantes de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée dans les états des résultats s'établissent comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Impôt exigible		
Exercice considéré	972	1 121
Pertes fiscales, crédits d'impôt ou différences temporaires précédemment non comptabilisés ayant été utilisés au cours de l'exercice	(5)	(65)
Impôt minimum mondial	150	113
	1 117	1 169
Impôt différé		
Création et résorption de différences temporaires	(225)	(139)
Comptabilisation de pertes fiscales, de crédits d'impôt ou de différences temporaires précédemment non comptabilisés	(14)	(101)
	(239)	(240)
	878	929

Le tableau suivant présente l'impôt exigible et l'impôt différé en ce qui a trait aux éléments non comptabilisés dans les états des résultats.

	Exercices clos les 31 décembre			
	2025		2024	
	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres
Charge (économie) d'impôt exigible	17	25	(12)	-
Charge d'impôt différé	66	9	98	-
	83	34	86	-

TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Le taux d'imposition effectif de la Société se calcule comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
	%	%
Taux d'imposition prévus par la loi combinés (fédéral et provinciaux) au Canada	26,5	26,5
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :		
Produits de placement non imposables	(5,7)	(6,5)
Taux d'imposition différents applicables dans les territoires locaux et étrangers	(7,8)	(6,5)
Impôt minimum mondial	2,8	2,0
Charge pour perte de valeur non déductible du goodwill	-	1,8
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(1,7)	(1,2)
Autres	2,5	0,7
Taux d'imposition effectif	16,6	16,8

NOTE 18 IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE (suite)

IMPÔT DIFFÉRÉ

Le montant net et les variations de l'impôt différé se composent de ce qui suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements et participations dans des entreprises associées	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt et autres	Total
Solde au début de l'exercice	(2 620)	2 373	1 624	(826)	377	928
Comptabilisé dans						
États des résultats	782	(716)	156	14	3	239
États du résultat global	-	(19)	2	-	(49)	(66)
États des variations des fonds propres	-	-	(2)	-	(7)	(9)
Acquisitions d'entreprises	-	-	-	(35)	(2)	(37)
Fluctuations des taux de change et autres	197	(83)	(64)	39	(157)	(68)
Solde à la fin de l'exercice	(1 641)	1 555	1 716	(808)	165	987

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements et participations dans des entreprises associées	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt et autres	Total
Solde au début de l'exercice	(2 727)	2 400	1 648	(1 156)	513	678
Comptabilisé dans						
États des résultats	358	(188)	(121)	361	(170)	240
États du résultat global	-	(9)	-	-	(89)	(98)
Fluctuations des taux de change et autres	(251)	170	97	(31)	123	108
Solde à la fin de l'exercice	(2 620)	2 373	1 624	(826)	377	928

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Présentés aux bilans comme suit :		
Actifs d'impôt différé	2 408	2 181
Passifs d'impôt différé	(1 421)	(1 253)
	987	928

La direction de la Société et la direction de ses filiales évaluent la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs et elles estiment que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2025, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2025, la Société et ses filiales disposaient de pertes autres qu'en capital de 1 987 M\$ (1 813 M\$ en 2024) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur et dont les avantages n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 1 860 M\$ viendra à expiration entre 2026 et 2045, et la tranche restante de 127 M\$ ne comporte aucune date d'expiration. De plus, la Société et ses filiales disposent de pertes en capital pouvant être reportées en avant de 723 M\$ (843 M\$ en 2024) afin de contrebalancer des gains en capital futurs et pour lesquels les avantages n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 163 M\$ viendra à expiration entre 2028 et 2031 et une tranche de 560 M\$ représente des pertes en capital qui pourront être utilisées pour une durée indéfinie.

Au 31 décembre 2025, la Société et ses filiales avaient des différences temporaires déductibles de 1 060 M\$ (1 077 M\$ en 2024) dont les avantages n'ont pas été comptabilisés. Aux 31 décembre 2025 et 2024, aucun passif d'impôt différé n'avait été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et aux entreprises contrôlées conjointement, puisque la Société et ses filiales sont en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

NOTE 19 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

Le capital autorisé de Power Corporation comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées participantes et un nombre illimité d'actions comportant des droits de vote limités.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Actions non participantes				
Actions privilégiées de premier rang				
Actions à dividende non cumulatif rachetables, taux fixe				
Série A	6 000 000	150	6 000 000	150
Série B	8 000 000	200	8 000 000	200
Série C	6 000 000	150	6 000 000	150
Série D	10 000 000	250	10 000 000	250
Série G	8 000 000	200	8 000 000	200
Série H	8 000 000	200	-	-
Série I	8 000 000	200	-	-
Total des actions non participantes		1 350		950
Actions participantes				
Actions privilégiées participantes	54 860 866	233	54 860 866	233
Actions comportant des droits de vote limités				
Solde au début de l'exercice	589 948 328	9 003	597 387 873	9 051
Émises en vertu du régime d'options sur actions	3 305 264	113	3 165 255	113
Rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(12 381 500)	(190)	(10 604 800)	(161)
Solde à la fin de l'exercice	580 872 092	8 926	589 948 328	9 003
Total des actions participantes		9 159		9 236

Actions non participantes

Le 22 septembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,75 %, série H (les actions de série H), au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Les porteurs des actions de série H ont le droit de recevoir des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs à un taux annuel correspondant à 1,4375 \$ par action. À compter du 15 octobre 2030, la Société pourra, à son gré, racheter contre trésorerie la totalité ou une partie des actions de série H, au prix de 26,00 \$ par action si le rachat a lieu avant le 15 octobre 2031, au prix de 25,75 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 octobre 2031 et avant le 15 octobre 2032, au prix de 25,50 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 octobre 2032 et avant le 15 octobre 2033, au prix de 25,25 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 octobre 2033 et avant le 15 octobre 2034, et au prix de 25,00 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 octobre 2034, dans chaque cas, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Des frais d'émission d'actions de 5 M\$ liés aux actions de série H ont été imputés aux bénéfices non distribués.

Le 20 novembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,65 %, série I (les actions de série I), au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Les porteurs des actions de série I ont le droit de recevoir des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs à un taux annuel correspondant à 1,4125 \$ par action. À compter du 15 janvier 2031, la Société pourra, à son gré, racheter contre trésorerie la totalité ou une partie des actions de série I, au prix de 26,00 \$ par action si le rachat a lieu avant le 15 janvier 2032, au prix de 25,75 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 janvier 2032 et avant le 15 janvier 2033, au prix de 25,50 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 janvier 2033 et avant le 15 janvier 2034, au prix de 25,25 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 janvier 2034 et avant le 15 janvier 2035, et au prix de 25,00 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 janvier 2035, dans chaque cas, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Des frais d'émission d'actions de 6 M\$ liés aux actions de série I ont été imputés aux bénéfices non distribués.

NOTE 19 CAPITAL SOCIAL (suite)

Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Société pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Société, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat.

Actions privilégiées de premier rang	Dividendes en trésorerie payables trimestriellement	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat
	(\$/action)		(\$/action)
À dividende non cumulatif, à taux fixe			
Série A, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,00
Série B, 5,35 %	0,334375	Actuellement rachetable	25,00
Série C, 5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série D, 5,00 %	0,312500	Actuellement rachetable	25,00
Série G, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,00
Série H, 5,75 %	0,359375	15 octobre 2030	26,00
Série I, 5,65 %	0,353125	15 janvier 2031	26,00

Actions participantes

Les actions privilégiées participantes comportent dix droits de vote par action et, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées de premier rang, donnent droit à un dividende non cumulatif de 0,938 ¢ par action par année avant tout dividende sur les actions comportant des droits de vote limités et confèrent le droit de participer, à actions égales, avec les détenteurs des actions comportant des droits de vote limités, à tout dividende pouvant être versé sur les actions comportant des droits de vote limités.

Les actions comportant des droits de vote limités confèrent un droit de vote par action. En 2025, la Société a émis 3 305 264 actions comportant des droits de vote limités (3 165 255 en 2024) en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, pour une contrepartie de 104 M\$ (103 M\$ en 2024).

Le dividende déclaré sur les actions participantes de la Société s'est élevé à 2,45 \$ par action en 2025 (2,25 \$ par action en 2024).

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 1^{er} mars 2024, la Société avait entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2025. Le 1^{er} mars 2025, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2026. Dans le cadre de cette offre, la Société a pu racheter jusqu'à 20 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 3,7 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 18 février 2025) aux prix du marché.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) et peut, de temps à autre, établir des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a racheté et annulé 12 381 500 actions comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant total de 711 M\$ (10 604 800 actions comportant des droits de vote limités au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, pour un montant total de 430 M\$).

Le capital social de la Société a été réduit de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent du montant payé sur la valeur comptable moyenne du capital social s'est chiffré à 521 M\$ et a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués (269 M\$ en 2024).

Événement postérieur à la date de clôture

Le 1^{er} mars 2026, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2027 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 20 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 3,8 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 16 février 2026) aux prix du marché. Au 18 mars 2026, la Société avait racheté 3 036 300 actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 206 M\$, en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

NOTE 20 RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS**

Un nombre respectif de 19 128 615 actions comportant des droits de vote limités et de 3 126 726 actions comportant des droits de vote limités sont réservées pour être émises en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, pris en charge par Power Corporation (les régimes d'options sur actions). Les régimes stipulent que le prix d'exercice de l'option ne doit pas être inférieur à la valeur de marché de l'action à la date à laquelle l'option est attribuée.

Le tableau suivant résume la situation des régimes d'options sur actions de la Société, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés (un droit jumelé ou les droits jumelés), aux 31 décembre 2025 et 2024 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des exercices clos à ces dates.

	2025		2024	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	18 804 983	32,77	23 532 731	32,41
Attribuées	1 158 924	50,37	1 292 486	38,09
Exercées ou remises contre trésorerie	(5 897 687)	31,74	(6 020 234)	32,50
En circulation à la fin de l'exercice	14 066 220	34,66	18 804 983	32,77
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	9 999 844	32,28	14 211 753	31,75

Le tableau suivant résume les données sur les options sur actions, y compris les droits jumelés, en circulation au 31 décembre 2025.

Fourchette des prix d'exercice	Date d'expiration	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
		Options	Durée de vie restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			(en années)	\$		\$
29,31	2026	81 064	0,2	29,31	81 064	29,31
31,48 – 33,68	2027	1 496 878	1,2	32,61	1 496 878	32,61
28,51 – 34,54	2028	2 390 941	2,3	29,65	2 372 953	29,62
31,12 – 31,84	2029	2 339 554	3,3	31,46	2 339 554	31,46
34,23	2030	2 755 103	4,1	34,23	2 755 103	34,23
33,30 – 42,45	2031	645 037	5,2	33,48	645 037	33,48
38,34	2032	642 048	6,2	38,34	309 255	38,34
34,54	2033	1 264 185	7,2	34,54	-	-
38,09	2034	1 292 486	8,2	38,09	-	-
50,37	2035	1 158 924	9,2	50,37	-	-
		14 066 220	4,6	34,66	9 999 844	32,28

NOTE 20 RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS JUMELÉS

Les régimes d'options sur actions de la Société prévoient l'attribution de droits jumelés à des options attribuées aux termes de ces régimes, au moment de l'attribution de ces options ou par la suite. Un droit jumelé permet au titulaire d'options de rendre à la Société, sans l'avoir exercé, le droit de souscrire une action comportant des droits de vote limités visée par l'option correspondante et de recevoir de la part de la Société un montant en trésorerie correspondant à l'excédent de la valeur de marché d'une action comportant des droits de vote limités sur le prix de souscription aux termes de l'option en question.

Le tableau suivant résume la situation des options assorties de droits jumelés de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que la variation qui s'est produite au cours des exercices clos à ces dates.

	2025			2024		
	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif
En circulation au début de l'exercice	7 751 627	\$ 31,40	\$ 84	10 606 606	\$ 31,71	\$ 67
Remis contre trésorerie	(2 592 423)	32,23	(58)	(2 854 979)	32,54	(27)
Variation de la juste valeur			158			44
En circulation à la fin de l'exercice	5 159 204	30,98	184	7 751 627	31,40	84
Droits jumelés pouvant être exercés à la fin de l'exercice	5 159 204	30,98		7 751 627	31,40	

Au 31 décembre 2025, la juste valeur du solde du passif à régler en trésorerie s'élevait à 184 M\$ (84 M\$ au 31 décembre 2024), et ce montant était comptabilisé dans les autres passifs. La valeur intrinsèque de ce passif au 31 décembre 2025 se chiffrait à 217 M\$ (104 M\$ au 31 décembre 2024).

La juste valeur des droits jumelés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Taux de rendement en dividende	5,2 %	5,6 %
Volatilité attendue	17,4 % - 18,5 %	17,9 % - 19,8 %
Taux d'intérêt sans risque	2,7 % - 2,9 %	3,0 % - 3,5 %
Durée restante prévue (en années)	1,2 - 3,3	0,1 - 4,3
Prix de l'action (\$/action)	72,95	44,84
Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)	30,98	31,40
Juste valeur moyenne pondérée (\$/option)	35,59	10,82

La Société a conclu des swaps de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, un profit net de 10 M\$ (profit net de 1 M\$ en 2024) découlant de la variation de la juste valeur du passif, déduction faite du profit lié à la réévaluation à la juste valeur des instruments dérivés, a été inclus dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

NOTE 20 RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

CHARGE DE RÉMUNÉRATION

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Power Corporation a attribué 1 158 924 options en vertu de son Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants (1 292 486 options en 2024). En général, les options sont acquises i) trois ans après la date d'attribution pour ce qui est des premiers 50 % et ii) quatre ans après la date d'attribution pour les 50 % restants.

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Taux de rendement en dividende	5,7 %	5,5 %
Volatilité attendue	18,3 %	18,6 %
Taux d'intérêt sans risque	3,1 %	3,4 %
Durée prévue (en années)	9,1	9,2
Juste valeur (\$/option)	4,00	3,53
Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)	50,37	38,09

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société selon la durée de vie prévue des options.

Lifeco, IGM et Wealthsimple ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération liée aux régimes d'options sur actions réglées en instruments de fonds propres est comptabilisée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des instruments de fonds propres à la date d'attribution, amortie sur la période d'acquisition des droits. Le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions réglées en instruments de fonds propres attribuées par la Société et ses filiales s'est chiffré à 79 M\$ en 2025 (61 M\$ en 2024) et a été comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

UNITÉS D'ACTIONS INCESSIBLES LIÉES AU RENDEMENT

En 2025, la Société a établi un régime d'unités d'actions incessibles liées au rendement (régime d'UAIR) à l'intention de certains employés et dirigeants (les participants) afin de promouvoir un actionnariat à long terme, d'harmoniser les intérêts des participants et ceux des actionnaires, et d'améliorer la capacité de la Société à recruter et à maintenir en poste des talents clés. Au total, un nombre maximal de 8 000 000 d'actions comportant des droits de vote limités peuvent être émises aux termes des attributions octroyées dans le cadre du régime d'UAIR. De ce nombre, 7 679 293 actions étaient réservées à des fins d'émission au 31 décembre 2025. La valeur de chaque UAIR se fonde sur le cours des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Des UAIR supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. En vertu du régime, les UAIR sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. Les droits rattachés aux attributions octroyées en vertu du régime d'UAIR seront généralement acquis trois ans après la date d'attribution et viendront à expiration dix ans après la date d'attribution. Une UAIR dont les droits ont été acquis peut être réglée, au gré du participant, i) en fonds propres, par l'entremise de l'émission d'une action comportant des droits de vote limités pour chaque UAIR qui est ainsi réglée, ou ii) en trésorerie, au moyen d'un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché de l'UAIR à la date de rachat. Il est prévu que des attributions seraient octroyées aux termes du régime d'UAIR à une juste valeur à la date d'attribution équivalant à celle des unités d'actions liées au rendement (UAR) ou des unités d'actions différées liées au rendement (UADR) et, dans la plupart des cas, ces attributions remplaceraient entièrement les attributions d'UAR et d'UADR.

Unités d'actions incessibles

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société avait attribué 294 039 unités d'actions incessibles (UAI) à un dirigeant afin de contribuer à la préservation de ses intérêts et de les harmoniser davantage avec les intérêts des actionnaires. La juste valeur des UAI attribuées a été déterminée en fonction de la valeur de marché des actions comportant des droits de vote limités de la Société à la date d'attribution. Les UAI sont acquises à raison de i) 25 % deux ans après la date d'attribution; ii) 50 % trois ans après la date d'attribution; et iii) 25 % quatre ans après la date d'attribution. Des UAI supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions comportant des droits de vote limités à la date de versement des dividendes.

Le 14 novembre 2025, la Société a échangé la totalité des UAI en circulation contre un nombre équivalent d'UAIR. Ces UAIR ne sont pas assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au rendement et peuvent être réglées, au gré du participant, en fonds propres ou en trésorerie. Les conditions d'acquisition des droits initiales demeurent les mêmes, et les UAIR viennent à expiration dix ans après la date d'attribution initiale des UAI. La Société a reclassé 320 707 unités à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et a comptabilisé un passif au titre des unités acquises correspondantes, lequel est évalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. Le reclassement à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie a entraîné une diminution respective de 6 M\$ et de 7 M\$ des bénéfices non distribués et de la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Au 31 décembre 2025, la valeur comptable du passif au titre des UAIR était de 15 M\$, montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

NOTE 20 RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

Power Corporation a établi un régime d'unités d'actions liées au rendement (UAR) à l'intention de certains employés et dirigeants (les participants) afin de contribuer à les maintenir en poste et à harmoniser davantage les intérêts des participants et ceux des actionnaires. En vertu du régime, les UAR peuvent être attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. La valeur de chaque UAR se fonde sur le cours des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Les UAR sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, les participants peuvent choisir de recevoir une partie de leurs UAR sous forme d'unités d'actions différées liées au rendement (UADR), dont les droits sont également acquis sur une période de trois ans. Les UADR sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, ou advenant son décès, et elles seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie, selon la valeur d'une UADR à ce moment. Des UAR et des UADR supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable du passif au titre des UAR était de 122 M\$ (67 M\$ au 31 décembre 2024), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES

Power Corporation a établi un Régime d'unités d'actions différées (UAD) à l'intention de ses administrateurs afin de mieux aligner les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires. Aux termes de ce régime, les administrateurs participant au Régime recevront la moitié de leurs honoraires annuels en UAD et pourront choisir de recevoir le reste de leurs honoraires annuels entièrement en UAD, entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en UAD. Le nombre d'UAD attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par la moyenne simple du cours moyen pondéré en fonction du volume des actions comportant des droits de vote limités de la Société à la Bourse de Toronto au cours de chacun des trois derniers jours de bourse précédant immédiatement l'attribution de ces UAD. L'administrateur recevra d'autres UAD à l'égard des dividendes payables sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de l'UAD à la date de versement des dividendes. Les UAD seront payables au moment où l'administrateur ne siègera plus au conseil (pourvu que l'administrateur ne soit pas un administrateur, un dirigeant ou un employé d'une société affiliée de la Société) ou advenant son décès, et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie établi selon la valeur de l'UAD à ce moment. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable des UAD en circulation était de 96 M\$ (54 M\$ au 31 décembre 2024), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs. Les administrateurs peuvent aussi participer au Régime d'achat d'actions des administrateurs.

RÉGIME D'ACHAT D'ACTIONS À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

Power Corporation a mis en place un Régime d'achat d'actions à l'intention des employés permettant aux employés de souscrire jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut afin d'acheter, sur le marché libre, des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Power Corporation investit un montant égal ou moindre au nom de l'employé.

AUTRES ATTRIBUTIONS DE DROITS À UN PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS DE FILIALES

La Financière Power, Lifeco, IGM et d'autres filiales de la Société offrent également d'autres régimes d'attributions de droits à un paiement fondé sur des actions et d'unités d'actions liées au rendement (les régimes) à leurs administrateurs, leurs dirigeants et leurs employés. Certains de ces régimes sont réglés en trésorerie et comptabilisés dans les autres passifs. Le montant total de la charge de rémunération relative aux régimes de ces filiales s'est élevé à 445 M\$ en 2025 (228 M\$ en 2024), et a été comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

NOTE 21 PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle comprend ce qui suit :

31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Détenteurs d'actions ordinaires	7 175	2 276	-	836	10 287
Détenteurs d'actions privilégiées	2 920	-	2 830	-	5 750
Surplus attribuable au compte de participation	3 079	-	-	-	3 079
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	-	-	-	1 500
	14 674	2 276	2 830	836	20 616

31 décembre 2024	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Détenteurs d'actions ordinaires	7 326	2 222	-	467	10 015
Détenteurs d'actions privilégiées	2 720	-	2 830	-	5 550
Surplus attribuable au compte de participation	3 041	-	-	-	3 041
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	-	-	-	1 500
	14 587	2 222	2 830	467	20 106

NOTE 21 PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE (suite)

Les variations des participations ne donnant pas le contrôle sont les suivantes :

31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	14 587	2 222	2 830	467	20 106
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 307	351	139	(26)	1 771
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(13)	(16)	-	4	(25)
Dividendes	(848)	(145)	(139)	-	(1 132)
Rachat d'instruments de fonds propres, déduction faite de l'émission	(592)	(177)	-	472	(297)
Incidence de la variation du capital et des participations, et autres	233	41	-	(81)	193
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	14 674	2 276	2 830	836	20 616

31 décembre 2024	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	13 710	2 015	2 830	567	19 122
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 361	315	141	(82)	1 735
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	361	79	-	5	445
Dividendes	(739)	(180)	(141)	-	(1 060)
Rachat d'instruments de fonds propres, déduction faite de l'émission	(34)	(12)	-	39	(7)
Incidence de la variation du capital et des participations, et autres	(72)	5	-	(62)	(129)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	14 587	2 222	2 830	467	20 106

L'information financière de Lifeco et d'IGM au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date peut être obtenue dans les états financiers qu'elles publient. Le tableau suivant présente l'information financière résumée de Lifeco et d'IGM.

	2025		2024	
	Lifeco	IGM	Lifeco	IGM
Bilan				
Actif	862 828	22 402	802 163	20 683
Passif	829 825	13 364	769 509	12 813
Fonds propres	33 003	9 038	32 654	7 870
Bénéfice global				
Bénéfice net	4 161	1 107	4 173	937
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(40)	811	980	754
Flux de trésorerie				
Activités d'exploitation	2 708	1 035	4 751	1 092
Activités de financement	(4 322)	(972)	(2 285)	(253)
Activités d'investissement	(56)	301	(408)	(474)

LIFECO**Actions privilégiées**

Le 24 septembre 2025, Lifeco a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,70 %, série Z, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$.

WEALTHSIMPLE

Le 27 octobre 2025, Wealthsimple a annoncé qu'elle avait conclu une offre d'investissement en fonds propres de 750 M\$, qui se composait d'une offre principale de 550 M\$ et d'une offre secondaire. La clôture de l'offre principale a eu lieu le 31 octobre 2025 et, dans le cadre de celle-ci, la Société, par l'entremise de la Financière Power, et IGM ont investi un montant de 100 M\$ chacune. Compte tenu de l'offre principale, la Société demeure l'actionnaire de contrôle de Wealthsimple, tandis que sa participation avait été réduite à 52,4 % au 31 décembre 2025. Une transaction secondaire totalisant 190 M\$ à laquelle des investisseurs tiers ont participé a été complétée le 19 décembre 2025.

NOTE 22 GESTION DU CAPITAL**POWER CORPORATION**

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir un montant prudent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie disponibles.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend : les débetures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débetures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, certaines des filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-après.

LIFECO

Lifeco gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficiente afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'il atteigne un seuil inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capital pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité à respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Les filiales de Lifeco sont assujetties à des exigences minimales en matière de capital réglementaire.

- Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres réglementaires des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales, connue sous le nom de test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en matière de capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme de toutes les exigences en matière de capital réglementaire. Le total des ressources en matière de capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 %. Au 31 décembre 2025, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie était de 128 % (130 % au 31 décembre 2024).
- Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II/Royaume-Uni. Aux 31 décembre 2025 et 2024, toutes les entités de Lifeco réglementées en Europe répondaient aux exigences en matière de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II/Royaume-Uni.
- Empower est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis. D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Aux 31 décembre 2025 et 2024, Lifeco maintenait des niveaux de capital supérieurs aux exigences réglementaires minimales locales dans chacun des territoires de ses établissements à l'étranger.

FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en s'assurant qu'IGM soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent un courtier en valeurs mobilières, un courtier sur le marché non réglementé, des gestionnaires de portefeuille, des gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Aux 31 décembre 2025 et 2024, les filiales d'IGM se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Certaines filiales sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire, y compris des gestionnaires de portefeuille, des gestionnaires d'actifs et un courtier exécutant. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Aux 31 décembre 2025 et 2024, ces filiales se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

NOTE 23 GESTION DES RISQUES

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller, présenter et atténuer les risques significatifs liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elles ne puissent, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie ayant trait aux dérivés.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ceux-ci peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (y compris l'inflation) et le risque de prix.
 - Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.
 - Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.
 - Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Des estimations de la sensibilité et des mesures d'exposition sont incluses dans le cas de certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la Société et de ses filiales, des changements affectant la composition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par région géographique et des limites générales des modèles internes de la Société et de ses filiales.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

Le texte qui suit présente un résumé des risques liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance de la Société et de ses filiales. La première section figurant ci-après présente une analyse des politiques et des procédures de gestion des risques de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (autres filiales) de la Société. Les risques relatifs à Lifeco et à IGM sont présentés dans les sections qui suivent.

POWER CORPORATION, FINANCIÈRE POWER ET PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la société de portefeuille proviennent principalement des dividendes reçus de ses filiales, ainsi que des produits tirés des placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et le versement de dividendes à ses détenteurs d'actions participantes et non participantes. La capacité de la Société, en tant que société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de ceux qu'elle reçoit de ses principales filiales en exploitation et de ses autres investissements. Lifeco et ses filiales sont assujetties à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les filiales d'IGM sont également assujetties à des exigences minimales en matière de capital. Les exigences réglementaires peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation à verser des dividendes. La déclaration et le versement de dividendes par la Société au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de son conseil d'administration et dépendent de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales en exploitation et de ses autres investissements, ainsi que de leur capacité à verser des dividendes.

Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisant pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie des conditions observées sur le marché ainsi que du rendement des affaires et du profil de risque de Power Corporation, de la Financière Power et de leurs filiales.

La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 500 M\$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit engagée ni sur sa marge de crédit non engagée. Les autres filiales disposent également de marges de crédit engagées et non engagées de montants respectifs de 1 081 M\$ et de 357 M\$ auprès de banques canadiennes et américaines (des montants respectifs de 612 M\$ et de 294 M\$ étaient disponibles au 31 décembre 2025).

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt et les fonds de clients à payer (autres que ceux de Lifeco et d'IGM mentionnés ci-dessous) représentent la seule obligation contractuelle importante en matière de liquidités. Les échéances contractuelles de certains passifs se présentaient comme suit :

	Paiements exigibles par période				Total
	Payables à vue	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
31 décembre 2025					
Fonds de clients à payer ¹	21 494	-	-	-	21 494
Débentures de Power Corporation	-	-	-	650	650
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours					
Financière Power	-	-	-	250	250
Fonds d'investissement consolidés et autres	-	1 316	1 033	1 891	4 240
Paiements de loyers futurs	-	47	174	617	838
Cotisations au titre des régimes de retraite	-	16	-	-	16
	21 494	1 379	1 207	3 408	27 488

¹ Les autres filiales détiennent des fonds de clients à payer, payables à vue, qui sont principalement contrebalancés par les fonds détenus au nom des clients.

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités. La gestion du risque de liquidité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

RISQUE DE CRÉDIT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales, incluant les titres à revenu fixe, les fonds détenus au nom des clients, les titres empruntés, les autres emprunts et les dérivés, sont assujettis au risque de crédit. Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales gèrent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2025, les autres filiales avaient des fonds détenus au nom des clients d'un montant de 21 494 M\$ (12 902 M\$ au 31 décembre 2024), et ceux-ci étaient principalement détenus auprès de banques à charte de l'annexe I.

Au 31 décembre 2025, les autres filiales et la Financière Power détenaient d'autres prêts classés comme étant à la JVRN et au coût amorti de montants respectifs de 686 M\$ et de 1 224 M\$ (montants respectifs de 314 M\$ et de nil au 31 décembre 2024). La valeur comptable représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces actifs.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour atténuer l'exposition au risque de change ou au risque de prix. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les autres filiales sont également exposées au risque de crédit par le biais des contrats dérivés utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt ou pour atténuer l'exposition au risque de change. Les autres filiales évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition au risque de crédit sur ces instruments financiers est limitée à leur valeur comptable.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe, aux fonds détenus au nom des clients, aux titres empruntés, aux autres emprunts et aux dérivés, et la façon dont elles gèrent ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

RISQUE DE MARCHÉ

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, d'autres placements (qui comprennent des titres de participation, d'autres prêts, des fonds d'investissement et des immeubles de placement), des dérivés et des débentures ainsi que des autres instruments d'emprunt.

Risque de change

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie et de leurs équivalents de trésorerie ainsi que de leurs titres à revenu fixe, Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales peuvent maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposées aux fluctuations des taux de change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales peuvent, à l'occasion, conclure des contrats de couverture avec des institutions financières bien cotées. Au 31 décembre 2025, environ 78 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales étaient libellés en dollars canadiens (55 % au 31 décembre 2024).

Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales détenaient d'autres placements classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et reclassés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte d'environ 108 M\$ en résultat net (82 M\$ en 2024). Au 31 décembre 2025, la Société ne détenait aucun placement important classé comme étant à la JVAERG. Les débentures de Power Corporation et celles de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

Power Corporation détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. En vertu des Normes IFRS de comptabilité, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain a une incidence sur le total des fonds propres de la Société.

La Financière Power est exposée au risque de change en raison de la participation qu'elle détient par l'intermédiaire de Parjointco dans GBL, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 165 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (185 M\$ en 2024).

Risque de taux d'intérêt

Les autres filiales et la Financière Power détenaient d'autres prêts classés comme étant à la JVRN de 686 M\$ et sont exposées au risque de taux d'intérêt (314 M\$ au 31 décembre 2024). Les autres filiales détenaient également d'autres prêts classés au coût amorti de 1 224 M\$ (nil au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net n'aurait pas été importante.

Les autres filiales sont exposées au risque de taux d'intérêt en raison des fonds détenus au nom des clients de 21 494 M\$ (12 902 M\$ au 31 décembre 2024) qui sont investis dans des comptes portant intérêt, dont la majorité ont un passif correspondant.

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales détenaient d'autres placements classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, la Société ne détenait aucun placement important classé comme étant à la JVAERG. Au 31 décembre 2025, une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par les autres filiales se serait traduite par la comptabilisation d'une perte d'environ 455 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, incluant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN (342 M\$ au 31 décembre 2024).

GBL détient un portefeuille de placements qui sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, une baisse de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 170 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global (220 M\$ au 31 décembre 2024) en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 45 M\$ en résultat net (75 M\$ au 31 décembre 2024) en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

Power Corporation et la Financière Power parrainent un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de Power Corporation. Afin de couvrir leur exposition au risque de prix associé à leurs régimes d'unités d'actions liées au rendement, Power Corporation et la Financière Power ont recours à des swaps de rendement total.

LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée. Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et présenter les risques significatifs liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le cadre de gestion du risque de liquidité de Lifeco et les limites qui y sont associées sont conçus pour permettre à Lifeco de respecter ses engagements en matière de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou dans le cas d'une grave crise de liquidité.

- Lifeco s'efforce d'atténuer le risque de liquidité au moyen de la conception de produits et du maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité assortis d'échéances réparties par année. Environ 67 % (67 % en 2024) des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement (évalués selon la valeur comptable et en excluant les passifs détenus pour le compte des titulaires de fonds distincts) font l'objet d'un retrait discrétionnaire.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de sa société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2025, Lifeco disposait de liquidités de 950 M\$ par l'intermédiaire de marges de crédit engagées obtenues auprès de banques à charte canadiennes. De plus, Lifeco dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 1 000 M\$ US auprès d'un syndicat de banques, et d'une marge de crédit de 50 M\$ US par l'intermédiaire d'Empower. Empower dispose également d'une capacité d'emprunt d'environ 992 M\$ US en vertu du programme de la Federal Home Loan Bank.

Paiements exigibles par période

Dans le cours normal de ses activités, Lifeco conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de Lifeco est résumé dans le tableau suivant :

31 décembre 2025	Paiements exigibles par période						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Déventures et autres instruments d'emprunt	1 078	548	1 011	857	600	4 595	8 689
Déventures de fiducies de capital ¹	-	-	-	-	-	150	150
Obligations d'achat	210	115	65	35	24	13	462
Cotisations au titre des régimes de retraite	264	-	-	-	-	-	264
	1 552	663	1 076	892	624	4 758	9 565

1 Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que Lifeco détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 M\$ (valeur comptable de 44 M\$).

RISQUE DE CRÉDIT

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de crédit :

- Des politiques en matière de placement et de gestion des risques visant à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement et de risques précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Le risque de crédit est identifié à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué à l'interne au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques et le comité de placements du conseil d'administration de Lifeco.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture existante à la date de clôture et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, Lifeco inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition globale au risque de crédit, qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle a recours à des ententes de garanties, lorsque cela est possible.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à Lifeco est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque pour la réassurance de Lifeco. Pour réduire le risque de crédit lié à la réassurance, Lifeco établit des limites basées sur les notations en fonction de l'exposition nette au montant cédé, par contrepartie, et recherche une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

NOTE 23 GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de Lifeco lié aux instruments financiers ainsi qu'aux contrats d'assurance et de réassurance.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Instruments financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902	10 709
Obligations	174 468	167 114
Prêts hypothécaires	36 873	38 879
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 885	1 778
Débiteurs	4 144	3 624
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	6 229	6 895
Actifs du compte de négociation	3 995	3 701
Créances liées à des contrats de location-financement	1 043	926
Autres actifs ¹	2 117	1 979
Actifs dérivés	1 863	2 431
	241 519	238 036
Contrats d'assurance et de réassurance		
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus ²	16 850	17 842
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 571	1 193
Fonds détenus par des assureurs cédants ³	3 489	3 640
	21 910	22 675
Total	263 429	260 711

1 Comprend des éléments tels que l'impôt sur le bénéfice à recevoir et divers autres actifs de Lifeco.

2 Comprend les fonds retenus à l'égard des contrats de réassurance émis.

3 Inclus dans les passifs au titre des contrats d'assurance (note 10).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garanties exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. La direction de Lifeco examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par Lifeco au 31 décembre 2025 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 1 401 M\$ (1 732 M\$ au 31 décembre 2024).

Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Les caractéristiques de ces débiteurs sont similaires, de sorte que des changements des conditions économiques ou politiques pourraient influencer sur leur capacité à respecter leurs obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance.

NOTE 23 GESTION DES RISQUES (suite)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations de Lifeco pour chaque activité, par émetteur et par secteur.

	31 décembre 2025				
	États-Unis	Canada	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	4 788	2 275	7 592	3 040	17 695
Organismes gouvernementaux	2 748	16 787	8 118	1 186	28 839
Créances titrisées par des agences	1 859	-	-	12	1 871
Autres créances titrisées	10 909	3 973	886	266	16 034
Services financiers	12 578	5 605	5 887	954	25 024
Communications	1 927	1 370	949	227	4 473
Produits de consommation courante	10 696	4 955	2 039	1 274	18 964
Énergie	4 085	3 049	800	361	8 295
Produits industriels	8 440	2 985	1 157	471	13 053
Technologie	3 827	1 345	419	375	5 966
Transport	1 919	4 816	1 153	284	8 172
Services publics	6 980	12 923	4 840	1 339	26 082
	70 756	60 083	33 840	9 789	174 468

	31 décembre 2024				
	États-Unis	Canada	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	1 361	3 304	7 274	4 220	16 159
Organismes gouvernementaux	2 605	17 286	7 444	694	28 029
Créances titrisées par des agences	1 055	186	-	13	1 254
Autres créances titrisées	12 395	3 453	800	163	16 811
Services financiers	12 556	4 726	5 651	1 124	24 057
Communications	1 741	1 194	856	211	4 002
Produits de consommation courante	10 172	5 086	2 084	1 061	18 403
Énergie	3 363	2 809	502	370	7 044
Produits industriels	7 927	2 878	1 178	469	12 452
Technologie	3 568	1 329	409	322	5 628
Transport	2 021	4 426	853	198	7 498
Services publics	7 468	12 559	4 660	1 090	25 777
	66 232	59 236	31 711	9 935	167 114

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires de Lifeco par activité.

31 décembre 2025	Solutions de gestion du capital et des risques				
	États-Unis	Canada	Europe		Total
Résidences unifamiliales	-	765	-	-	765
Résidences multifamiliales	3 383	4 985	932	33	9 333
Prêts hypothécaires rechargeables	-	2 058	2 888	718	5 664
Biens commerciaux	7 837	9 084	4 103	87	21 111
	11 220	16 892	7 923	838	36 873

31 décembre 2024	Solutions de gestion du capital et des risques				
	États-Unis	Canada	Europe		Total
Résidences unifamiliales	-	1 225	-	-	1 225
Résidences multifamiliales	4 065	4 523	946	34	9 568
Prêts hypothécaires rechargeables	-	1 949	2 279	590	4 818
Biens commerciaux	9 754	9 228	4 133	153	23 268
	13 819	16 925	7 358	777	38 879

NOTE 23 GESTION DES RISQUES (suite)

Pertes de crédit attendues

Les tableaux suivants présentent le rapprochement de la correction de valeur pour pertes de crédit selon le modèle des pertes de crédit attendues, en fonction du classement des actifs et des phases au sein de Lifeco.

31 décembre 2025	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	4	-	-	4
Provision pour pertes de crédit				
Créations	-	-	-	-
Échéances	(1)	-	-	(1)
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	-	-	-	-
Solde à la fin de l'exercice	3	-	-	3
Prêts hypothécaires au coût amorti				
Solde au début de l'exercice	1	20	7	28
Provision pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 2	1	(1)	-	-
Échéances	-	-	(2)	(2)
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	(1)	(3)	(1)	(5)
Taux de change et autres	-	-	1	1
Solde à la fin de l'exercice	1	16	5	22
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	-	1	-	1
Provision pour pertes de crédit				
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	-	(1)	-	(1)
Solde à la fin de l'exercice	-	-	-	-
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice	4	16	5	25

31 décembre 2024	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	3	-	-	3
Provision pour pertes de crédit				
Créations	1	-	-	1
Échéances	(1)	-	-	(1)
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	1	-	-	1
Solde à la fin de l'exercice	4	-	-	4
Prêts hypothécaires au coût amorti				
Solde au début de l'exercice	1	29	4	34
Provision pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 1	3	(3)	-	-
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	(3)	(7)	3	(7)
Taux de change et autres	-	1	-	1
Solde à la fin de l'exercice	1	20	7	28
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	-	-	-	-
Provision pour pertes de crédit				
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	-	1	-	1
Solde à la fin de l'exercice	-	1	-	1
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice	5	21	7	33

NOTE 23 GESTION DES RISQUES (suite)

Exposition au risque de crédit selon les notations internes des risques

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires à la JVAERG ainsi que la valeur comptable des prêts hypothécaires au coût amorti détenus par Lifeco. Les notations des risques se fondent sur les notations internes utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture.

31 décembre 2025	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	12 959	-	-	12 959
De qualité inférieure	71	10	-	81
	13 030	10	-	13 040
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	263	-	-	263
De qualité inférieure	-	6	-	6
	263	6	-	269
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	4 601	-	-	4 601
De qualité inférieure	-	212	-	212
Dépréciés	-	-	10	10
	4 601	212	10	4 823
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(16)	(5)	(22)
	4 600	196	5	4 801

31 décembre 2024	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	13 669	-	-	13 669
De qualité inférieure	75	14	-	89
	13 744	14	-	13 758
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	446	-	-	446
De qualité inférieure	-	15	-	15
	446	15	-	461
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	4 562	-	-	4 562
De qualité inférieure	-	266	-	266
Dépréciés	-	-	10	10
	4 562	266	10	4 838
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(20)	(7)	(28)
	4 561	246	3	4 810

Incidence du crédit sur les actifs et les passifs financiers désignés comme étant à la JVRN

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers de Lifeco désignés comme étant à la JVRN représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces instruments financiers. La variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit de ces instruments financiers est généralement négligeable en l'absence d'événements de crédit importants touchant des instruments financiers précis. En 2025, une perte liée à la juste valeur de 153 M\$ (67 M\$ en 2024) a été reflétée dans les variations de la JVRN dans les états des résultats relativement à des incidents de crédit importants ayant trait à des instruments financiers désignés à la JVRN.

Qualité de l'actif

Qualité du portefeuille d'obligations	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Selon les notations internes :		
AAA	26 599	24 462
AA	32 162	32 310
A	63 342	60 041
BBB	49 476	47 936
BB ou inférieure	2 889	2 365
	174 468	167 114

Qualité du portefeuille de dérivés	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :		
AA	1 216	1 687
A	645	743
Négociés en bourse	2	1
	1 863	2 431

Qualité des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Selon les notations attribuées par les agences de notation :		
AA- à AA+	15 343	16 409
A- à A+	1 474	1 424
BBB+ ou inférieure	-	8
Sans notation	33	1
	16 850	17 842
Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus moins les garanties	4 143	4 177

Le total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus est présenté déduction faite des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance.

Au 31 décembre 2025, une tranche de 11 710 M\$ des actifs au titre des contrats de réassurance détenus de 16 850 M\$ avait été cédée à Protective Life Insurance Company (une tranche de 12 633 M\$ sur un montant de 17 842 M\$ au 31 décembre 2024). Cette concentration du risque était atténuée par des fonds détenus en fiducie et d'autres arrangements d'un montant de 12 882 M\$ au 31 décembre 2025 (13 774 M\$ au 31 décembre 2024).

Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement et fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2025, les dépôts de Lifeco au titre des fonds détenus en vertu de contrats d'investissement se chiffraient à 6 229 M\$ (6 895 M\$ au 31 décembre 2024). Ce montant a été inclus dans les autres actifs dans les bilans. Au 31 décembre 2025, les dépôts de Lifeco au titre des fonds détenus par des assureurs cédants se chiffraient à 3 489 M\$ (3 640 M\$ au 31 décembre 2024). Ce montant a été inclus dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans. Au 31 décembre 2025, ces montants comprenaient des actifs de 153 M\$ (98 M\$ au 31 décembre 2024) pour lesquels Lifeco ne conservait pas le risque de crédit. Les produits et les charges résultant des actifs sous-jacents sont inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

Le tableau suivant présente les détails des fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles Lifeco est exposée au risque de crédit.

VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS ESTIMATIVES

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	117	117	206	206
Obligations	8 980	8 980	9 689	9 689
Prêts hypothécaires	344	344	384	384
Autres actifs	124	124	158	158
	9 565	9 565	10 437	10 437
Éléments couverts :				
Passifs au titre des contrats d'assurance	3 336	3 336	3 542	3 542
Passifs au titre des contrats d'investissement	6 229	6 229	6 895	6 895
	9 565	9 565	10 437	10 437

Obligations

Le tableau suivant présente, par émetteur et par secteur, la valeur comptable des obligations comprise dans les fonds déposés.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Obligations émises ou garanties par :		
Trésor	188	265
Organismes gouvernementaux	973	1 080
Créances titrisées par des agences	81	94
Autres créances titrisées	978	1 063
Services financiers	1 566	1 670
Communications	266	291
Produits de consommation courante	1 474	1 525
Énergie	439	504
Produits industriels	836	927
Technologie	321	349
Transport	300	306
Services publics	1 558	1 615
	8 980	9 689

QUALITÉ DE L'ACTIF

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Qualité du portefeuille d'obligations		
AAA	574	794
AA	2 213	2 332
A	3 786	4 002
BBB	2 344	2 501
BB ou inférieure	63	60
	8 980	9 689

NOTE 23 GESTION DES RISQUES (suite)

Prêts hypothécaires

Le tableau suivant présente, en fonction du type d'immeuble, la valeur comptable des prêts hypothécaires comprise dans les fonds déposés.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résidences multifamiliales	80	81
Biens commerciaux	264	303
	344	384

RISQUE DE MARCHÉ**Risque de change**

Si les actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement ne sont pas libellés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.

Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des Normes IFRS de comptabilité, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Risque de taux d'intérêt

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel Lifeco est exposée :

- Lifeco gère son risque de taux d'intérêt en investissant dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général dans chacun de ses secteurs. L'actif de chacun de ses secteurs est géré en fonction du passif du secteur en question.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des actifs à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun des actifs ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, comme des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces actifs est investie dans des titres de participation et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe, et les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, on a recours à des instruments de couverture pour gérer le niveau de risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie d'un actif et d'un passif, une protection est obtenue contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de l'actif sera compensée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, les placements sont effectués dans des actifs à revenu fixe dont les flux de trésorerie cessent avant le versement prévu des prestations, ou dans des titres de participation et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille et des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence qu'auraient les fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, étant donné que la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement n'ont pas la même sensibilité aux taux d'intérêt, le bénéfice net présente une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

NOTE 23 GESTION DES RISQUES (suite)

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des actifs et des passifs, Lifeco utilise des actions de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant de l'actif du fonds général qui couvre le passif, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers, notamment les actifs hypothécaires au Royaume-Uni, évalués au coût amorti et détenus dans l'actif du fonds général qui couvre le passif, contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondie aux 25 M\$ les plus près.

Variation des courbes de rendement du marché

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt	Diminution de 50 points de base des taux d'intérêt	Augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt	Diminution de 50 points de base des taux d'intérêt
Bénéfice net	25	(50)	125	(150)
Fonds propres	-	(25)	75	(125)

Les sensibilités ci-dessus reflètent les incidences immédiates que des fluctuations sur les marchés auraient sur le bénéfice net et les fonds propres.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. Ainsi, une augmentation parallèle des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni a une incidence favorable sur le bénéfice net, et une diminution parallèle des taux d'intérêt dans la zone euro a une incidence favorable sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses de Lifeco relatives au taux d'investissement ultime. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, une augmentation ou une diminution de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 10 M\$ ou une diminution de 10 M\$, après impôt, du bénéfice net, arrondie aux 10 M\$ les plus près.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des écarts de crédit sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondie aux 25 M\$ les plus près, sans aucune variation de la prime d'illiquidité finale.

Variation des écarts de crédit

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Augmentation de 50 points de base des écarts de crédit	Diminution de 50 points de base des écarts de crédit	Augmentation de 50 points de base des écarts de crédit	Diminution de 50 points de base des écarts de crédit
Bénéfice net	150	(200)	250	(300)
Fonds propres	225	(300)	325	(400)

Les sensibilités ci-dessus reflètent les incidences immédiates que des fluctuations sur les marchés auraient sur le bénéfice net et les fonds propres.

L'incidence réelle de la variation des écarts de crédit dépendra des régions où les variations se produisent, ainsi que de la variation des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation, en fonction des conditions du marché et de crédit alors en vigueur. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessus.

Risque de prix

Afin d'atténuer ce risque, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts sur les produits assortis de garanties de retrait minimum à vie ont été atténués au moyen d'un programme de couverture ayant recours à des contrats à terme normalisés sur actions, des contrats à terme de gré à gré sur devises et des instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires négociées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, comprenant principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctuera pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

NOTE 23 GESTION DES RISQUES (suite)

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctueront en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, Lifeco n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des activités relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des activités relatives aux fonds distincts que Lifeco couvre, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondies aux 25 M\$ les plus près.

Variation de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse

	31 décembre 2025				31 décembre 2024			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %	20 %	10 %	10 %	20 %
Bénéfice net	75	50	(50)	(75)	100	50	(50)	(100)
Fonds propres	500	250	(250)	(525)	525	250	(250)	(525)

Les sensibilités ci-dessus reflètent les incidences immédiates que des fluctuations sur les marchés auraient sur le bénéfice net et les fonds propres.

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondies aux 25 M\$ les plus près.

Variation de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe¹

	31 décembre 2025				31 décembre 2024			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	10 %	5 %	5 %	10 %	10 %	5 %	5 %	10 %
Bénéfice net	550	275	(300)	(600)	425	225	(225)	(450)
Fonds propres	600	300	(325)	(650)	475	250	(250)	(500)

¹ Les sensibilités à la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe au 31 décembre 2025 reflètent une amélioration de la méthodologie et non un changement dans l'exposition sous-jacente aux autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Avant cette amélioration, les sensibilités à une augmentation de 10 % et de 5 % et à une diminution de 5 % et de 10 % représentaient respectivement une incidence sur le bénéfice net d'un montant positif de 425 M\$ et de 200 M\$ et d'un montant négatif de 225 M\$ et de 475 M\$, et une incidence sur les fonds propres d'un montant positif de 475 M\$ et de 225 M\$ et d'un montant négatif de 250 M\$ et de 525 M\$.

Les sensibilités ci-dessus reflètent les incidences immédiates que des fluctuations sur les marchés auraient sur le bénéfice net et les fonds propres.

FINANCIÈRE IGM

Le comité d'examen des risques du conseil d'administration d'IGM a la responsabilité d'aider le conseil d'administration d'IGM à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques d'IGM.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le profil de liquidité d'IGM est structuré de façon à lui permettre de disposer de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins actuels et futurs, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent :

- le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme;
- la présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation, sur une base régulière, des conditions sur les marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme;
- la supervision du risque de liquidité par son comité interne de gestion des risques financiers.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

NOTE 23 GESTION DES RISQUES (suite)

IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires, incluant des marges de crédit hypothécaires, en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des tiers, y compris à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes ainsi qu'au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (Programme des OHC).

Certaines filiales d'IGM sont des émetteurs autorisés de TH LNH et des vendeurs autorisés dans le cadre du Programme des OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme des OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du capital remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

IGM maintient un niveau engagé de transactions auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

IGM accède aux marchés des titres d'emprunt à long terme non garantis pour les besoins généraux de l'entreprise et s'assure que l'échéancier est bien diversifié afin de gérer le risque de liquidité connexe.

Les échéances contractuelles de certains passifs d'IGM se présentaient comme suit :

31 décembre 2025	Paiements exigibles par période				Total
	Payables à vue	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Instruments financiers dérivés	-	7	8	-	15
Fonds de clients à payer ¹	4 299	-	-	-	4 299
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	1 279	3 532	4	4 815
Paiements de loyers futurs	-	28	96	95	219
Déventures	-	-	525	1 875	2 400
Total des échéances contractuelles	4 299	1 314	4 161	1 974	11 748

1 IGM détient des fonds de clients à payer, payables à vue, qui sont principalement contrebalancés par les fonds détenus au nom des clients.

En plus du solde actuel de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, IGM dispose de marges de crédit qui constituent des sources de liquidités. Les marges de crédit d'IGM auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 800 M\$ au 31 décembre 2025. Les marges de crédit au 31 décembre 2025 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 150 M\$. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive des banques. Aux 31 décembre 2025 et 2024, IGM n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation d'IGM en matière de liquidités et la façon dont elle gère le risque de liquidité n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

RISQUE DE CRÉDIT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds détenus au nom des clients, les portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que les dérivés d'IGM sont assujettis au risque de crédit. IGM examine de façon continue ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie d'IGM, totalisant 1 274 M\$ (910 M\$ en 2024), étaient composés de soldes de trésorerie de 677 M\$ (545 M\$ en 2024) déposés principalement auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 598 M\$ (365 M\$ en 2024). IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant ses politiques en matière de placement et de gestion du risque de crédit lié aux contreparties qui décrivent les paramètres et les limites de concentration de ce risque. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les fonds détenus au nom des clients, qui se chiffrent à 4,3 G\$ (3,7 G\$ en 2024), sont détenus auprès de banques à charte de l'annexe I.

Au 31 décembre 2025, des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les marges de crédit hypothécaires, s'élevant à 5,3 G\$ (5,5 G\$ en 2024), comptabilisés dans les bilans d'IGM, comprenaient des prêts d'un montant de 4,8 G\$ (5,1 G\$ en 2024) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 493 M\$ (406 M\$ en 2024) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 10 M\$ (11 M\$ en 2024) liés aux activités d'intermédiaire d'IGM.

NOTE 23 GESTION DES RISQUES (suite)

IGM gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- Le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- Sa capacité de gestion des prêts;
- L'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par IGM;
- Sa pratique de montage de prêts hypothécaires utilisant uniquement son propre réseau de conseillers hypothécaires et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IGM^{MC} d'un client.

Dans certains cas, l'exposition d'IGM au risque de crédit est également restreinte par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément au programme des TH LNH, totalisant 2,6 G\$ (2,5 G\$ en 2024), IGM a l'obligation d'effectuer un paiement ponctuel de capital et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, le programme des TH LNH exige que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, totalisant 2,2 G\$ (2,6 G\$ en 2024), se limite à des montants détenus dans des comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait respectivement à 54 M\$ (63 M\$ en 2024) et à 51 M\$ (38 M\$ en 2024) au 31 décembre 2025. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans les bilans, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans les bilans et seront comptabilisés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 31 décembre 2025, 52,6 % (48,9 % en 2024) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans les bilans étaient assurés. Au 31 décembre 2025, les prêts hypothécaires dépréciés liés à ces portefeuilles se chiffraient à 6 M\$ (4 M\$ en 2024). Au 31 décembre 2025, les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours liés à ces portefeuilles s'établissaient à 3 M\$ (2 M\$ en 2024).

IGM conserve également certains éléments du risque de crédit lié aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans les bilans, puisqu'IGM a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

IGM évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'IGM se chiffrait à 1 M\$ au 31 décembre 2025 (1 M\$ en 2024), et la direction d'IGM considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique de la performance en matière de crédit; ii) les tendances récentes des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) la solidité des relations de planification financière avec les clients; et v) la simulation de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

IGM est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée dans la section Risque de marché relative à IGM ci-après.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, IGM est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés d'IGM sont gérées conformément à sa politique en matière de dérivés, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction d'IGM estime que son risque de crédit global lié aux dérivés n'était pas important au 31 décembre 2025. La gestion du risque de crédit lié aux dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

RISQUE DE MARCHÉ

Risque de change

IGM est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans ChinaAMC et Rockefeller. Les variations de la valeur comptable découlant des fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2025, une appréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises entraînerait une diminution d'environ 120 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (133 M\$ en 2024).

Risque de taux d'intérêt

IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

IGM gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I, comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme des OHC, IGM a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'OHC à taux fixe. Dans le cadre du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel elle a le droit de recevoir des rendements du capital sur les prêts hypothécaires réinvestis et doit payer les coupons sur les OHC. Au 31 décembre 2025, ce swap avait une juste valeur d'un montant négatif de 4,4 M\$ (montant négatif de 3,6 M\$ en 2024) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G\$ (0,3 G\$ en 2024). IGM conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque lié à une diminution des taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement. Au 31 décembre 2025, la juste valeur de ces swaps totalisait un montant négatif de 0,3 M\$ (montant négatif de 4,3 M\$ en 2024) sur un montant notionnel en cours de 1,2 G\$ (1,4 G\$ en 2024). Au 31 décembre 2025, la juste valeur nette de ces swaps comptabilisée dans les bilans correspondait à un montant négatif de 4,7 M\$ (montant négatif de 7,9 M\$ en 2024), et leur montant notionnel en cours s'élevait à 1,4 G\$ (1,7 G\$ en 2024).
- IGM est également exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée ou qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme. IGM conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires détenus par IGM en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Au 31 décembre 2025, la juste valeur de ces swaps correspondait à un montant négatif de 0,1 M\$ (montant négatif de 1,1 M\$ en 2024) sur un montant notionnel en cours de 157 M\$ (166 M\$ en 2024).

Au 31 décembre 2025, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt aurait donné lieu à une augmentation d'approximativement 0,2 M\$ du bénéfice net (augmentation de 0,5 M\$ en 2024). L'exposition d'IGM au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

Risque de prix

IGM est exposée au risque de prix sur ses placements dans des actions, qui sont classés à la JVRN, et sur ses participations dans des entreprises associées, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

IGM parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, IGM a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

Les risques liés au rendement des marchés boursiers, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des devises par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Ces variations de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils ont une incidence directe sur les résultats d'IGM.

NOTE 24 PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Contrats non évalués en vertu de la MRP		
Montants liés aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(100)	(61)
MSC comptabilisée au titre des services fournis	1 357	1 262
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	624	624
Prévisions à l'égard des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	9 927	9 527
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	658	588
	12 466	11 940
Contrats évalués en vertu de la MRP	9 855	9 274
Total des produits des activités d'assurance	22 321	21 214

NOTE 25 CHARGES AFFÉRENTES AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE ET CHARGES D'EXPLOITATION ET FRAIS ADMINISTRATIFS

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024 ¹
Sinistres survenus et indemnités engagées	15 256	14 598
Répartition directe des primes au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	843	748
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(820)	(773)
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	213	97
Salaires et autres avantages du personnel	6 839	6 457
Frais généraux et administratifs	4 787	3 225
Amortissements et pertes de valeur	1 009	1 319
Commissions	2 911	3 023
Charges de restructuration et autres charges	379	136
Total des charges	31 417	28 830
Représentés par :		
Charges afférentes aux activités d'assurance	17 239	16 368
Charges d'exploitation et frais administratifs	14 178	12 462
Total des charges	31 417	28 830

1 Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

CHARGES DE RESTRUCTURATION

Les charges de restructuration sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats et incluent les éléments ci-dessous :

Lifeco

Lifeco met en œuvre diverses initiatives en matière de restructuration opérationnelle, d'intégration liées aux acquisitions et de modernisation des technologies et des processus. Seules les initiatives qui constituent des programmes de restructuration officiels conformément à IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* donnent lieu à une provision. Ces provisions sont décrites plus en détail ci-dessous. Les autres charges de restructuration et coûts de transformation des activités qui ne sont pas admissibles sont passés en charges et ne sont pas inclus dans les montants décrits ci-dessous.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, Lifeco a comptabilisé des provisions pour restructuration de 361 M\$. Les provisions comptabilisées en 2025 se rapportent à des initiatives prévues liées à la technologie et à l'efficacité visant à positionner Lifeco afin qu'elle connaisse une croissance future et réalise des économies sur le plan des charges, principalement grâce à des initiatives de 226 M\$ au Canada et de 107 M\$ en Europe. Lifeco prévoit compléter ces initiatives de restructuration d'ici la fin de 2027.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Lifeco avait comptabilisé des provisions pour restructuration de 78 M\$.

Power Sustainable Manager Inc.

En 2024, Power Sustainable Manager Inc. a réorienté ses stratégies en prenant notamment la décision stratégique de réduire les activités de sa stratégie d'actions de sociétés ouvertes en Chine et de cesser ses activités de gestion de placements dans ce pays. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Power Sustainable Manager Inc. a comptabilisé une charge de restructuration de 14 M\$.

Au 31 décembre 2025, le solde des provisions pour restructuration, y compris celles présentées ci-dessus, s'établissait à 376 M\$ (148 M\$ en 2024) et était comptabilisé dans les autres passifs.

NOTE 26 CHARGES FINANCIÈRES

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Intérêts sur les débetures et autres instruments d'emprunt	731	686
Intérêts sur les obligations locatives	35	35
Intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité ¹	27	54
Intérêts sur les débetures de fiducies de capital	11	11
Autres	45	26
	849	812

¹ Depuis le troisième trimestre de 2025, les intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité sont portés en déduction des fonds propres lorsqu'ils sont engagés.

NOTE 27 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI**CARACTÉRISTIQUES, CAPITALISATION ET RISQUES**

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles ainsi que des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Cependant, les régimes à prestations définies de la Société et de ses filiales n'acceptent pas de nouveaux participants. De plus, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la Société et de ses filiales au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument, dans la plupart des cas, une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes et en supposant que les régimes sont toujours en vigueur. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes non entièrement capitalisés sont soutenues par l'actif de la Société ou celui de ses filiales, selon le cas.

Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après le cumul des cotisations des employés et de l'employeur. Les cotisations correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

La Société et ses filiales offrent également aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi non capitalisées. Les régimes de la Société et de ses filiales ont été auparavant modifiés pour restreindre l'admissibilité des employés aux prestations. Les régimes des filiales de Lifeco sont fermés aux nouveaux employés. Les obligations pour ces prestations sont soutenues par l'actif de la Société ou de ses filiales, selon le cas.

La Société et ses filiales ont des comités de retraite et de prestations, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de prestations. Les régimes sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Les changements importants aux régimes de prestations de la Société ou de ses filiales requièrent une approbation de leur conseil d'administration ou comité respectif.

La politique de capitalisation de la Société et de ses filiales en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société et ses filiales déterminent s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou encore sous forme d'un remboursement des excédents du régime, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société et ses filiales aux risques auxquels ces régimes font normalement face, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales.

NOTE 27 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

ACTIF DES RÉGIMES, OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS ET SITUATION DE CAPITALISATION

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	7 786	-	7 590	-
Produits d'intérêts	351	-	327	-
Cotisations de l'employé	22	-	24	-
Cotisations de l'employeur	8	21	13	23
Rendement réel de l'actif supérieur (inférieur) aux produits d'intérêts	(118)	-	163	-
Prestations versées	(426)	(21)	(380)	(23)
Règlements	(2)	-	(56)	-
Frais administratifs	(7)	-	(9)	-
Fluctuations des taux de change et autres	133	-	114	-
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	7 747	-	7 786	-
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	7 600	292	7 631	298
Coût des services rendus au cours de la période	58	2	63	2
Cotisations de l'employé	22	-	24	-
Coût financier	340	12	333	13
(Gains actuariels) pertes actuarielles liés aux éléments suivants :				
Modifications des hypothèses économiques	(414)	(1)	(172)	-
Modifications des hypothèses démographiques	95	9	(3)	(1)
Découlant des résultats techniques liés aux participants	13	(6)	52	2
Prestations versées	(426)	(21)	(380)	(23)
Réductions et indemnités de cessation d'emploi	(3)	-	-	-
Règlements	(2)	-	(58)	-
Fluctuations des taux de change et autres	127	(1)	110	1
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	7 410	286	7 600	292
Situation de capitalisation				
Surplus (déficit)	337	(286)	186	(292)
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif (voir ci-dessous)	(231)	-	(177)	-
Actif (passif) au titre des prestations constituées	106	(286)	9	(292)

NOTE 27 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

L'obligation totale au titre des prestations définies des régimes de retraite s'établit comme suit :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Régimes capitalisés en totalité ou en partie	6 817	7 012
Régimes non capitalisés	593	588

Le montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées est présenté dans les états financiers comme suit :

	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Actif au titre des prestations de retraite [note 8]	686	-	686	610	-	610
Passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi [note 17]	(580)	(286)	(866)	(601)	(292)	(893)
Actif (passif) au titre des prestations constituées	106	(286)	(180)	9	(292)	(283)

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) 14 *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies les exigences de financement minimal et leur interaction*, la Société et ses filiales doivent déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite leur donne un avantage économique sous forme de réductions de contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou de remboursements des excédents du régime. Si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente une ventilation des variations du plafond de l'actif.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Plafond de l'actif au début de l'exercice	177	213
Intérêts sur le plafond de l'actif	6	8
Variation du plafond de l'actif	39	(48)
Fluctuations des taux de change	9	4
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	231	177

NOTE 27 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

CHARGE AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	58	2	63	2
Intérêts, montant net	(5)	12	14	13
Réductions et règlements	(3)	-	(2)	-
Frais administratifs	7	-	9	-
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	261	-	232	-
Charge comptabilisée en résultat net	318	14	316	15
(Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisés	(306)	2	(123)	1
Rendement de l'actif inférieur (supérieur) au taux d'actualisation	118	-	(163)	-
Variation du plafond de l'actif	39	-	(48)	-
Charges (produits) comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(149)	2	(334)	1
Total des charges (produits)	169	16	(18)	16

En 2025, la Société et ses filiales ont enregistré des gains actuariels de 2 M\$ (gains actuariels de 1 M\$ en 2024) liés aux réévaluations de régimes de retraite qui ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus. Ce montant représente la quote-part des gains actuariels au titre des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

RÉPARTITION DE L'ACTIF PAR PRINCIPALES CATÉGORIES, PONDÉRÉE EN FONCTION DE L'ACTIF DES RÉGIMES

Pourcentage [%]	Régimes de retraite à prestations définies	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Titres de participation	34	37
Titres d'emprunt	51	52
Totalité des autres actifs ¹	15	11
	100	100

¹ Comprend des rentes sans rachat des engagements d'un montant de 404 M\$, dont une tranche de 305 M\$ a été achetée en 2025. Ces rentes sans rachat des engagements ont été achetées par une filiale de la Société pour couvrir ses paiements de rentes futurs restants.

Aucun actif des régimes n'est investi directement dans les titres de la Société ou des filiales. L'actif des régimes de Lifeco comprend des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de Lifeco totalisant 5 972 M\$ au 31 décembre 2025 (5 971 M\$ au 31 décembre 2024), dont une tranche de 5 972 M\$ (5 970 M\$ au 31 décembre 2024) était incluse dans les bilans. L'actif des régimes ne comprend pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par Lifeco. Une partie de l'actif des régimes d'IGM est investie dans des fonds d'investissement gérés par IGM ou par des parties liées. Une partie de l'actif des régimes de Power Corporation et de la Financière Power est investie dans des fonds distincts gérés par une filiale de Lifeco.

NOTE 27 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

INFORMATIONS SUR L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES

Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations excluant la croissance future de la rémunération	6 972	286	7 085	292
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	438	-	515	-
Obligation au titre des prestations définies	7 410	286	7 600	292

Profil du statut des participants aux régimes

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Pourcentage [%]				
Employés en service	33	17	35	19
Participants avec droits acquis différés	14	-	14	-
Employés retraités	53	83	51	81
Total	100	100	100	100
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies (en années)	13,5	9,4	14,5	9,9

RENSEIGNEMENTS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les cotisations de l'employeur (l'utilisation du surplus) prévues pour l'exercice 2026 sont les suivantes :

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Régimes à prestations définies capitalisés (en totalité ou en partie)	(37)	-
Régimes à prestations définies non capitalisés	41	19
Régimes à cotisations définies	290	-
Total	294	19

HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET SENSIBILITÉS

Hypothèses actuarielles

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Pourcentage [%]				
Fourchette de taux d'actualisation				
Pour le calcul du coût des prestations	4,5 - 4,8	4,6 - 5,0	4,4 - 4,6	4,6 - 5,0
Pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	4,6 - 5,1	4,6 - 5,1	4,5 - 4,8	4,6 - 5,0
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût des prestations¹				
Taux d'actualisation	4,6	4,7	4,5	4,7
Taux de croissance de la rémunération	3,4	-	3,4	-
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice¹				
Taux d'actualisation	4,9	4,8	4,6	4,7
Taux de croissance de la rémunération	3,3	-	3,4	-
Taux tendanciels moyens pondérés du coût des soins de santé¹				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé		4,7		4,8
Taux tendanciel final du coût des soins de santé		3,8		3,8
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint		2039		2039

¹ Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

NOTE 27 RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI (suite)

Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Espérance de vie moyenne pondérée en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité ¹ :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	23,3	23,5	22,9	22,8
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	25,4	25,5	24,7	24,2
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	25,5	25,8	25,0	25,0
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	27,6	27,8	26,9	26,5

1 Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

Les hypothèses quant à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines marges liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice de jugement. Ces hypothèses ont été appliquées par la Société et ses filiales en tenant compte de l'espérance de vie moyenne, y compris des marges liées aux améliorations futures au chapitre de la longévité, le cas échéant, et reflètent les variations de facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles reconnues. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et sont inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses au chapitre de la mortalité. L'incidence d'une augmentation d'un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 208 M\$ de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes de retraite à prestations définies et de 8 M\$ de l'obligation au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi (augmentation respective de 215 M\$ et de 7 M\$ en 2024).

Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(871)	1 070	(949)	1 180
Incidence de la variation du taux d'augmentation de la rémunération	163	(151)	192	(176)
Incidence de la variation du taux d'inflation	389	(343)	410	(362)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(24)	28	(26)	30
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	16	(15)	17	(15)

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses et, par conséquent, l'analyse de sensibilité présentée peut ne pas être représentative de la modification réelle.

NOTE 28 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Afin de gérer l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, aux taux de change et aux risques de marché dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours, comme utilisateurs finals, à divers instruments financiers dérivés. Les contrats sont négociés en bourse ou sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des intermédiaires financiers ayant une cote de solvabilité élevée.

Les tableaux suivants présentent un résumé du portefeuille des instruments financiers dérivés de la Société et de ses filiales.

31 décembre 2025	Montant nominal				Valeur comptable	
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actifs	Passifs
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	1 284	3 952	8 998	14 234	180	(575)
Options achetées	206	822	3 218	4 246	38	-
Contrats à terme de gré à gré sur obligations	-	-	372	372	1	(6)
Contrats à terme normalisés - vente	153	-	-	153	-	-
	1 643	4 774	12 588	19 005	219	(581)
Contrats de change						
Swaps de devises	3 462	8 688	22 011	34 161	1 232	(1 549)
Contrats à terme de gré à gré	8 312	559	-	8 871	91	(33)
Options vendues	127	-	-	127	-	-
	11 901	9 247	22 011	43 159	1 323	(1 582)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 400	279	-	1 679	246	-
Contrats à terme normalisés - achat	18	-	-	18	-	-
Contrats à terme normalisés - vente	688	-	-	688	2	(3)
Options sur actions achetées	1 459	1 435	-	2 894	23	-
Options sur actions vendues	-	-	-	-	-	(103)
Swaps sur défaillance	-	685	-	685	1	-
	3 565	2 399	-	5 964	272	(106)
	17 109	16 420	34 599	68 128	1 814	(2 269)
Couvertures de juste valeur						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	81	-	-	81	2	-
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	-	101	1 231	1 332	42	(2)
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	9	7	-	16	-	-
Contrats à terme de gré à gré	193	506	-	699	4	(5)
Risque de prix						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	256	399	-	655	375	-
	458	1 013	1 231	2 702	421	(7)
Couvertures d'investissements nets						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	-	-	2 270	2 270	11	(152)
Contrats à terme de gré à gré	1 971	1 128	-	3 099	42	(10)
	1 971	1 128	2 270	5 369	53	(162)
	19 619	18 561	38 100	76 280	2 290	(2 438)

NOTE 28 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

31 décembre 2024	Montant nominal			Valeur comptable	
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actifs Passifs
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	1 293	3 674	7 126	12 093	266 (367)
Options achetées	216	864	2 159	3 239	90 -
Options vendues	150	-	-	150	- (1)
Contrats à terme normalisés - vente	159	-	-	159	- -
	1 818	4 538	9 285	15 641	356 (368)
Contrats de change					
Swaps de devises	3 776	9 416	20 514	33 706	1 862 (1 402)
Contrats à terme de gré à gré	5 960	7	-	5 967	16 (225)
Options vendues	109	-	-	109	- -
	9 845	9 423	20 514	39 782	1 878 (1 627)
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	1 774	773	-	2 547	80 (18)
Contrats à terme normalisés - achat	14	-	-	14	- -
Contrats à terme normalisés - vente	599	-	-	599	- -
Options sur actions vendues	-	1 509	-	1 509	28 -
Swaps sur défaillance	-	746	13	759	1 -
	2 387	3 028	13	5 428	109 (18)
	14 050	16 989	29 812	60 851	2 343 (2 013)
Couvertures de juste valeur					
Risque de change					
Contrats de change					
Contrats à terme de gré à gré	79	-	-	79	- (3)
Couvertures de flux de trésorerie					
Risque de taux d'intérêt					
Contrats de taux d'intérêt					
Swaps	-	145	1 255	1 400	15 (15)
Risque de change					
Contrats de change					
Swaps de devises	46	25	-	71	6 -
Contrats à terme de gré à gré	-	267	-	267	1 -
Risque de prix					
Autres contrats dérivés					
Contrats sur actions	169	336	-	505	132 -
	215	773	1 255	2 243	154 (15)
Couvertures d'investissements nets					
Risque de change					
Contrats de change					
Swaps de devises	-	-	2 270	2 270	103 (61)
Contrats à terme de gré à gré	2 353	547	-	2 900	37 (88)
	2 353	547	2 270	5 170	140 (149)
	16 697	18 309	33 337	68 343	2 637 (2 180)

Le montant assujéti au risque de crédit maximal est limité à la juste valeur actuelle des instruments en situation de profit (actifs). Le risque de crédit maximal correspond au coût total de tous les contrats dérivés qui présentent une valeur positive et ne reflète pas les pertes réelles ou prévues. Le total des actifs et des passifs représente le montant total que la Société et ses filiales recevraient (ou paieraient) si elles mettaient un terme à toutes les ententes à la fin de l'exercice. Toutefois, cela ne représenterait ni un profit ni une perte pour la Société et ses filiales étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position compensatoire du profit ou de la perte.

NOTE 28 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

DÉRIVÉS DÉSIGNÉS COMME COUVERTURES AUX FINS COMPTABLES

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard du portefeuille d'instruments financiers dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables par la Société et ses filiales.

31 décembre 2025 [taux de change exprimés en dollars]	Montant nominal			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	81	-	-	81
Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré	1,41	-	-	1,41
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	-	101	1 231	1 332
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré (%)	-	2,94	3,27	3,25
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	193	506	-	699
Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré	-	1,37	-	1,37
Taux de change CHF - \$ US moyen pondéré	1,25	-	-	1,25
Swaps de devises	9	7	-	16
Taux de change \$ US - € moyen pondéré	0,92	-	-	0,92
Taux de change \$ US - £ moyen pondéré	-	0,76	-	0,76
Risque de prix				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	256	399	-	655
Cours moyen pondéré des actions (POW) (\$/action)	52,39	48,75	-	51,87
Cours moyen pondéré des actions (GWO) (\$/action)	36,69	47,53	-	43,75
Cours moyen pondéré des actions (IGM) (\$/action)	48,72	45,75	-	46,73
Couvertures d'investissements nets				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	-	-	2 270	2 270
Taux de change € - \$ CA moyen pondéré	-	-	1,41	1,41
Taux de change £ - \$ CA moyen pondéré	-	-	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	1 971	1 128	-	3 099
Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré	1,37	1,37	-	1,37
Taux de change € - £ moyen pondéré	0,87	0,87	-	0,87

NOTE 28 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

31 décembre 2024 (taux de change exprimés en dollars)	Montant nominal			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	79	-	-	79
Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré	1,37	-	-	1,37
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	-	145	1 255	1 400
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré (%)	-	2,92	3,29	3,25
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	-	267	-	267
Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré	-	1,40	-	1,40
Swaps de devises	46	25	-	71
Taux de change \$ US - \$ AU moyen pondéré	1,33	-	-	1,33
Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré	1,26	-	-	1,26
Taux de change \$ US - € moyen pondéré	0,91	0,92	-	0,91
Taux de change \$ US - £ moyen pondéré	0,76	0,76	-	0,76
Risque de prix				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	169	336	-	505
Cours moyen pondéré des actions (POW) (\$/action)	35,12	32,39	-	34,27
Cours moyen pondéré des actions (GWO) (\$/action)	38,71	39,40	-	39,17
Cours moyen pondéré des actions (IGM) (\$/action)	47,84	45,02	-	45,77
Couvertures d'investissements nets				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	-	-	2 270	2 270
Taux de change € - \$ CA moyen pondéré	-	-	1,41	1,41
Taux de change £ - \$ CA moyen pondéré	-	-	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	2 353	547	-	2 900
Taux de change \$ US - \$ CA moyen pondéré	1,37	-	-	1,37
Taux de change € - £ moyen pondéré	0,83	0,83	-	0,83

NOTE 28 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

La Société et ses filiales utilisent les dérivés suivants :

Type	Objectif
Contrats de taux d'intérêt	Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement et réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les activités bancaires hypothécaires, les activités d'intermédiaire et les instruments d'emprunt. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que ne soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la Société et à ses filiales de conclure des swaps assortis de versements à taux fixes préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal, les instruments d'emprunt et les coûts de couverture des ententes de rémunération différée.
Contrats de change	Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes ou à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. Les swaps de devises sont également utilisés pour couvrir les investissements nets de la Société et de ses filiales dans des établissements à l'étranger. La Société et ses filiales peuvent également conclure certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits, de même que les flux de trésorerie futurs.
Autres contrats dérivés	Des swaps sur indices, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont aussi utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de participation sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers. Des contrats à terme de gré à gré sur actions et des swaps de rendement total sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées à des accords de rémunération différée. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date future et à un prix déterminé. Les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE**Couvertures de juste valeur**

La tranche inefficace des couvertures de juste valeur comptabilisée dans le résultat de placement net, qui comprend des contrats de change, était nulle en 2025 et en 2024.

Couvertures de flux de trésorerie

La tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie, qui comprennent des contrats de taux d'intérêt, des contrats de change et des swaps de rendement total sur actions, n'était pas importante en 2025 et en 2024, et les profits nets (pertes nettes) prévus qui devraient être transférés hors des autres éléments de bénéfice global pour les 12 prochains mois ne sont pas importants. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 22 ans.

NOTE 28 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

COUVERTURES D'INVESTISSEMENTS NETS

Les tableaux suivants présentent l'incidence des couvertures d'investissements nets sur les états des résultats et les états du résultat global.

	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans les autres éléments de bénéfice global	Profits (pertes) reclassés des autres éléments de bénéfice global au résultat de placement net	Inefficacité comptabilisée dans le résultat de placement net
31 décembre 2025					
Titres d'emprunt libellés en euros	120	(120)	(120)	-	-
Swaps de devises	145	(145)	(145)	-	-
Contrats de change à terme	(44)	44	44	-	-
	221	(221)	(221)	-	-

	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans les autres éléments de bénéfice global	Profits (pertes) reclassés des autres éléments de bénéfice global au résultat de placement net	Inefficacité comptabilisée dans le résultat de placement net
31 décembre 2024					
Titres d'emprunt libellés en euros	30	(30)	(30)	-	-
Swaps de devises	85	(85)	(85)	-	-
Contrats de change à terme	88	(88)	(88)	-	-
	203	(203)	(203)	-	-

NOTE 28 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

CONVENTIONS-CADRES DE COMPENSATION EXÉCUTOIRE OU ACCORDS SIMILAIRES

La Société et ses filiales ont recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La Société et ses filiales reçoivent et donnent des garanties conformément aux annexes sur le soutien du crédit qui font partie des conventions-cadres de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation dans les bilans puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des conventions de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Les tableaux ci-dessous excluent la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les informations fournies ci-dessous montrent l'incidence potentielle, sur les bilans, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans.

	31 décembre 2025			
	Montant brut des instruments financiers présenté dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²	Exposition nette
Instruments financiers - actifs				
Instruments financiers dérivés	2 290	(1 246)	(485)	559
	2 290	(1 246)	(485)	559
Instruments financiers - passifs				
Instruments financiers dérivés	2 438	(1 246)	(669)	523
	2 438	(1 246)	(669)	523

	31 décembre 2024			
	Montant brut des instruments financiers présenté dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²	Exposition nette
Instruments financiers - actifs				
Instruments financiers dérivés	2 637	(1 134)	(1 130)	373
	2 637	(1 134)	(1 130)	373
Instruments financiers - passifs				
Instruments financiers dérivés	2 180	(1 134)	(628)	418
	2 180	(1 134)	(628)	418

1 Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans lorsque la Société et ses filiales ont une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais qu'elles ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans, à l'exclusion des garanties.

2 Les garanties financières présentées dans les tableaux ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2025, le total des garanties financières reçues relativement aux actifs dérivés, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, s'élevait à 1 427 M\$ (1 732 M\$ au 31 décembre 2024). Un montant de 2 501 M\$ (2 068 M\$ au 31 décembre 2024) a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

NOTE 29 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau	Définition	Actifs et passifs financiers
Niveau 1	Utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.	▪ Titres de participation négociés activement ▪ Contrats à terme normalisés négociés en bourse ▪ Fonds communs de placement et fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives ▪ Parts de fonds d'investissement à capital variable et autres passifs financiers, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles
Niveau 2	Utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers.	▪ Actifs et passifs dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne ▪ Titres de gouvernements et d'agences ▪ Actions incessibles ▪ Certains fonds de placement et obligations de sociétés fermées ▪ La plupart des obligations de sociétés à rendement élevé et de grande qualité ▪ La plupart des titres adossés à des actifs ▪ La plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ La plupart des prêts hypothécaires et autres prêts ▪ Dépôts et certificats ▪ La plupart des débentures et autres instruments d'emprunt ▪ La plupart des contrats d'investissement évalués à la JVRN ▪ Billets émis par les CLO consolidés ▪ Certaines parts de fonds à durée de vie limitée et certaines parts rachetables de fonds
Niveau 3	Utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus.	▪ Certaines obligations ▪ Certains titres adossés à des actifs ▪ Certaines actions de sociétés fermées ▪ Certaines participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ▪ Certains prêts hypothécaires et autres prêts, y compris les prêts hypothécaires rechargeables ▪ Placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives ▪ Certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ Immeubles de placement ▪ Obligations à l'égard d'entités de titrisation ▪ La plupart des parts de fonds à durée de vie limitée et des parts rachetables de fonds

Les actifs et les passifs de la Société comptabilisés ou présentés à la juste valeur, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur établi en fonction des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le résumé des principales méthodes comptables (note 2) et précédemment, sont présentés ci-dessous. Les justes valeurs sont fondées sur les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

NOTE 29 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Les tableaux ci-dessous présentent de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est présentée. Ces tableaux n'incluent pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les débiteurs et intérêts à recevoir, les titres empruntés, les fonds détenus au nom des clients, certains autres actifs financiers, les créiteurs, les dividendes et les intérêts à verser, les titres prêtés et certains autres passifs financiers.

31 décembre 2025	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
JVRN	161 232	-	161 041	191	161 232
JVAERG	13 040	-	13 040	-	13 040
Prêts hypothécaires et autres prêts					
JVRN	32 489	-	26 139	6 350	32 489
JVAERG	269	-	269	-	269
Actions					
JVRN	21 301	12 751	183	8 367	21 301
JVAERG	1 043	1 033	-	10	1 043
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ¹	1 452	-	-	1 452	1 452
Immeubles de placement	8 493	-	-	8 493	8 493
Instruments dérivés	2 290	2	2 285	3	2 290
Actifs du compte de négociation	3 995	244	3 751	-	3 995
Autres actifs	849	-	615	234	849
	246 453	14 030	207 323	25 100	246 453
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Coût amorti	595	-	596	-	596
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Coût amorti	11 287	-	6 074	4 890	10 964
	11 882	-	6 670	4 890	11 560
Total	258 335	14 030	213 993	29 990	258 013
Passifs					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 042	-	89 042	-	89 042
Instruments dérivés	2 438	3	2 428	7	2 438
Passifs relatifs aux titres garantis par des prêts	3 904	-	3 904	-	3 904
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	4 128	-	-	4 128	4 128
Autres instruments d'emprunt de Lifeco	51	-	51	-	51
Autres instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés	86	-	86	-	86
Autres passifs	649	-	624	25	649
	100 298	3	96 135	4 160	100 298
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 815	-	-	4 916	4 916
Débiteures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	-	682	-	682
Débiteures et autres instruments d'emprunt sans recours :					
Financière Power, Lifeco et IGM	11 303	273	10 516	-	10 789
Fonds d'investissement consolidés et autres	4 060	-	4 006	-	4 006
Fonds de clients à payer	25 793	-	25 793	-	25 793
Autres passifs	514	-	-	514	514
	47 132	273	40 997	5 430	46 700
Total	147 430	276	137 132	9 590	146 998

¹ Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

NOTE 29 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

31 décembre 2024	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
JVRN	153 266	-	153 088	178	153 266
JVAERG	13 758	-	13 758	-	13 758
Prêts hypothécaires et autres prêts					
JVRN	33 932	-	28 790	5 142	33 932
JVAERG	461	-	461	-	461
Actions					
JVRN	18 649	11 174	260	7 215	18 649
JVAERG	923	923	-	-	923
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées ¹	950	-	-	950	950
Immeubles de placement	8 350	-	-	8 350	8 350
Instruments dérivés	2 637	1	2 630	6	2 637
Actifs du compte de négociation	3 701	252	3 449	-	3 701
Autres actifs	395	-	219	176	395
	237 022	12 350	202 655	22 017	237 022
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Coût amorti	376	-	377	-	377
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Coût amorti	10 272	-	4 607	5 078	9 685
	10 648	-	4 984	5 078	10 062
Total	247 670	12 350	207 639	27 095	247 084
Passifs					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs au titre des contrats d'investissement	90 157	-	90 157	-	90 157
Instruments dérivés	2 180	-	2 171	9	2 180
Passifs relatifs aux titres garantis par des prêts	3 791	-	3 791	-	3 791
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	2 928	-	22	2 906	2 928
Autres instruments d'emprunt de Lifeco	54	-	54	-	54
Autres instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés	43	-	43	-	43
Autres passifs	240	-	219	21	240
	99 393	-	96 457	2 936	99 393
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	5 025	-	-	5 098	5 098
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	-	703	-	703
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours :					
Financière Power, Lifeco et IGM	11 977	143	11 192	-	11 335
Fonds d'investissement consolidés et autres	3 835	-	3 820	-	3 820
Fonds de clients à payer	16 605	-	16 605	-	16 605
Autres passifs	424	-	-	424	424
	38 513	143	32 320	5 522	37 985
Total	137 906	143	128 777	8 458	137 378

1 Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2025 et en 2024.

NOTE 29 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour établir la juste valeur pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 sont présentés ci-dessous :

	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions et participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Actifs détenus en vue de la vente	Autres actifs (passifs)	Total
31 décembre 2025	JVRN	JVRN	JVRN ²	JVAERG						
Solde au début de l'exercice	178	5 142	8 165	-	8 350	(3)	(2 906)	-	155	19 081
Total des profits (pertes)										
Bénéfice net	(8)	291	1 104	-	(137)	3	(681)	-	-	572
Autres éléments de bénéfice global ¹	8	62	(189)	6	(48)	-	100	-	(10)	(71)
Acquisition d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	136	136
Achats	(69)	452	1 754	2	741	(2)	-	-	7	2 885
Émissions	-	739	-	-	-	-	(889)	-	-	(150)
Ventes	(5)	-	(1 006)	26	(439)	-	-	-	-	(1 424)
Règlements	64	(415)	-	(26)	-	(2)	245	-	(79)	(213)
Transferts des biens immobiliers occupés par leur propriétaire	-	-	-	-	26	-	-	-	-	26
Transferts vers le niveau 3	78	-	6	-	-	-	-	-	-	84
Autres	(55)	79	(15)	2	-	-	3	-	-	14
Solde à la fin de l'exercice	191	6 350	9 819	10	8 493	(4)	(4 128)	-	209	20 940

1 Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les placements, les immeubles de placement, les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds, et les autres actifs et passifs à la JVRN représente les profits (pertes) de change latents.

2 Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions et participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Actifs détenus en vue de la vente	Autres actifs (passifs)	Total
31 décembre 2024	JVRN	JVRN	JVRN ²	JVAERG						
Solde au début de l'exercice	252	4 248	5 797	-	7 870	8	(1 815)	907	(64)	17 203
Total des profits (pertes)										
Bénéfice net	7	196	799	-	(154)	(12)	(143)	-	86	779
Autres éléments de bénéfice global ¹	-	169	218	-	270	-	(119)	-	9	547
Acquisition d'entreprises	-	-	-	-	-	-	(177)	-	-	(177)
Achats	29	327	1 969	-	707	(2)	-	-	130	3 160
Vente d'activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	(907)	-	(907)
Émissions	-	481	-	-	-	-	(771)	-	-	(290)
Ventes	(27)	(41)	(563)	-	(334)	-	-	-	-	(965)
Règlements	-	(227)	-	-	-	3	118	-	-	(106)
Transferts dans les biens immobiliers occupés par leur propriétaire	-	-	-	-	(9)	-	-	-	-	(9)
Transferts vers le niveau 3	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Transferts hors du niveau 3	(83)	-	-	-	-	-	-	-	-	(83)
Autres	-	(11)	(56)	-	-	-	1	-	(6)	(72)
Solde à la fin de l'exercice	178	5 142	8 165	-	8 350	(3)	(2 906)	-	155	19 081

1 Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les placements, les immeubles de placement, les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds, et les autres actifs et passifs à la JVRN représente les profits (pertes) de change latents.

2 Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à l'application des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

NOTE 29 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Les données d'entrée importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont présentées ci-dessous.

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données d'entrée importantes non observables	Valeur des données d'entrée	Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,5 % à 13,1 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 4,3 % à 8,0 %	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 8,5 %	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires et autres prêts - prêts hypothécaires rechargeables (à la JVRN)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie projetés des actifs, y compris le coût de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,7 % à 6,4 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions et participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (à la JVRN)	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation et multiples de capitalisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	L'établissement de la juste valeur des parts de fonds à durée de vie limitée et des parts rachetables de fonds est fondé sur la juste valeur des placements des fonds sous-jacents.	Taux d'actualisation et multiples de capitalisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

NOTE 30 AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre 2025	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
	Réévaluation des placements	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Réévaluation des placements	Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Total
Solde au début de l'exercice	(174)	32	1 778	18	(285)	8	626	2 003
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	82	86	(344)	229	113	62	(255)	(27)
Profits réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	-	-	-	-	-	-	(29)	(29)
Autres	(1)	-	15	(51)	(3)	-	17	(23)
Solde à la fin de l'exercice	(93)	118	1 449	196	(175)	70	359	1 924

Exercice clos le 31 décembre 2024	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
	Réévaluation des placements	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Réévaluation des placements	Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Total
Solde au début de l'exercice	(206)	25	1 115	(276)	(36)	(150)	1 024	1 496
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	32	7	663	341	(290)	158	(149)	762
(Profits) pertes réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	-	-	-	-	41	-	(279)	(238)
Autres	-	-	-	(47)	-	-	30	(17)
Solde à la fin de l'exercice	(174)	32	1 778	18	(285)	8	626	2 003

NOTE 31 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau suivant présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Bénéfice		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 627	2 795
Dividendes sur les actions non participantes	(55)	(52)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	2 572	2 743
Perte nette attribuable aux détenteurs d'actions participantes liée aux activités abandonnées	-	79
Profit net attribuable aux détenteurs d'actions participantes lié à la cession d'activités abandonnées	-	(30)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes lié aux activités poursuivies	2 572	2 792
Effet dilutif des options sur actions en circulation des filiales	(16)	(10)
Incidence de la méthode de règlement en titres de fonds propres pour les droits jumelés et les UAIR ¹	(10)	(1)
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif lié aux activités poursuivies	2 546	2 781
Nombre d'actions participantes [en millions]		
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation – de base	640,9	648,1
Incidence de l'exercice potentiel d'options sur actions et d'UAIR en circulation	5,5	3,9
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation – dilué	646,4	652,0
Bénéfice net par action participante lié aux activités poursuivies		
De base	4,01	4,31
Dilué	3,94	4,27
Bénéfice net par action participante		
De base	4,01	4,23
Dilué	3,94	4,19

¹ Les options assorties de droits jumelés et les UAIR sont comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Puisque ces options ou ces unités peuvent être exercées en échange d'actions comportant des droits de vote limités ou en échange de trésorerie, elles sont considérées comme ayant un effet dilutif potentiel et sont incluses dans le calcul du bénéfice net dilué par action si elles ont un effet dilutif au cours de l'exercice, et le bénéfice net utilisé aux fins du calcul de l'effet dilutif comprend un ajustement reflétant la charge qui aurait été imputée si ces options avaient été classées comme étant réglées en titres de fonds propres.

Pour 2025, aucune option sur actions n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action puisqu'aucune option n'avait un effet antidilutif (0,1 million d'options sur actions ont été exclues du calcul en 2024 en raison de leur effet antidilutif).

NOTE 32 PARTIES LIÉES

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions. Des filiales offrent des prestations d'assurance, fournissent des services de sous-conseillers, des services de gestion immobilière et des services de gestion d'instruments d'emprunt, distribuent des produits d'assurance et proposent d'autres services administratifs à d'autres filiales du groupe et à la Société, en plus d'offrir aux employés des participations à l'actionnariat, de consentir des prêts à des employés, de prendre part à des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, ainsi que de verser des honoraires liés au rendement et des honoraires de gestion de base à des gestionnaires d'actifs alternatifs du groupe. Dans tous les cas, ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la juste valeur. Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des autres transactions entre la Société et les parties liées sont présentés ci-dessous.

Le 31 mars 2025, GBL a fait l'acquisition d'une participation entièrement diluée de 5 % dans SHMI pour une contrepartie de 33 M\$ US. Cette transaction a été effectuée selon les conditions du marché et elle a été examinée et approuvée par un comité d'administrateurs indépendants nommés par le conseil d'administration de GBL.

Au deuxième trimestre de 2025, des projets éoliens développés par Potentia ont été vendus à Power Sustainable Infrastructure énergétique en échange d'une contrepartie en trésorerie. Cette transaction n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

Avec prise d'effet le 3 septembre 2025, la TSX a approuvé une modification qui autorisait Lifeco à racheter ses actions de la Financière Power et de certaines filiales en propriété exclusive de la Financière Power en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ce qui permettait ainsi à la Financière Power de conserver sa participation proportionnelle approximative dans Lifeco. Au 31 décembre 2025, Lifeco avait racheté et annulé 12 801 349 actions de la Financière Power. Cette transaction n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel, de même que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant, directement ou indirectement, l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration de la Société ainsi que certains membres de la haute direction de la Société et de ses filiales.

Le tableau qui suit présente l'ensemble de la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la Société et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Rémunération et avantages du personnel	34	33
Avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Paielements fondés sur des actions	19	22
	55	57

NOTE 33 PASSIFS ÉVENTUELS

De temps à autre, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages, de recours collectifs et en matière de réglementation. Des provisions sont constituées si, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et si le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction de la Société et de la direction de ses filiales.

LIFECO

Des filiales de Lifeco aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre d'un recours collectif, au sujet du coût et des caractéristiques de certains de leurs produits de retraite ou de fonds et de la façon dont elles exercent leurs activités. La direction de Lifeco estime que la demande est sans fondement et défendra énergiquement sa position. En fonction de l'information actuellement connue, cette poursuite ne devrait pas avoir d'incidence défavorable significative sur la situation financière de la Société.

Un recours collectif proposé a été déposé contre une filiale de Lifeco au Canada et d'autres défendeurs tiers relativement à l'utilisation alléguée par les défendeurs d'une application logicielle pour fixer les loyers dans des immeubles résidentiels multifamiliaux. Le demandeur a accepté d'abandonner le recours collectif proposé sur consentement. L'abandon est assujéti à l'approbation de la Cour.

FINANCIÈRE IGM

À la fin de mars 2023, IGM avait été avisée par l'un de ses fournisseurs externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses propres fournisseurs de technologies, GoAnywhere. IGM avait informé les clients concernés et avait offert gratuitement à l'ensemble de ses clients un service de surveillance du crédit. Quatre recours collectifs proposés ont été déposés contre Mackenzie relativement à cet incident, dont un a été autorisé en 2025. Bien qu'il soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, selon les informations actuelles, ces questions ne devraient pas avoir d'incidence défavorable significative sur la situation financière de la Société.

NOTE 34 ENGAGEMENTS ET GARANTIES**GARANTIES**

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales concluent des ententes prévoyant le versement d'indemnités à des tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts et des opérations de titrisation et des obligations de prestation prévue dans un contrat. La Société et ses filiales ont également accepté d'indemniser leurs administrateurs et certains de leurs dirigeants. La nature de ces ententes empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

LETTRES DE CRÉDIT

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités sous forme de lettres de crédit de Lifeco totalisent 1 723 M\$ US, dont une tranche de 889 M\$ US était émise au 31 décembre 2025.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise aussi périodiquement des lettres de crédit à titre de garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

Potentia et Power Sustainable Infrastructure énergétique ont émis des lettres de crédit d'une durée d'un an totalisant 297 M\$ pour soutenir les réserves requises par les prêteurs et les garanties de bonne exécution ayant trait aux actifs solaires et éoliens en exploitation, de même que les engagements liés à des projets en cours de construction.

ENGAGEMENTS À L'ÉGARD D'INVESTISSEMENTS

En ce qui concerne Lifeco, les engagements à l'égard d'opérations d'investissement, qui sont pris dans le cours normal des activités conformément à des politiques et à des lignes directrices et qui devront être payés lorsque certaines conditions contractuelles seront remplies, se chiffraient à 6 794 M\$ au 31 décembre 2025, dont une tranche de 6 469 M\$ était assortie d'une échéance de moins d'un an, une tranche de 194 M\$ était assortie d'une échéance de moins de deux ans, une tranche de 46 M\$ était assortie d'une échéance de moins de trois ans, une tranche de 28 M\$ était assortie d'une échéance de moins de quatre ans et une tranche de 57 M\$ était assortie d'une échéance de plus de cinq ans.

La Société et les autres filiales ont des engagements en cours de 613 M\$, qui représentent des versements en capital futurs à des fonds d'investissement et d'autres investissements.

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE AU TITRE D'ENTENTES DE RÉASSURANCE

En plus des actifs donnés en garantie par Lifeco qui ont été présentés ailleurs dans les états financiers :

- i) Le montant des actifs qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance et qui sont inclus dans les bilans de la Société se chiffre à 3 577 M\$ (3 710 M\$ au 31 décembre 2024).
De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, des obligations présentées dans les placements sont détenues dans des comptes en fidéicomis et des comptes entiercés. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont repris.
- ii) Dans le cours normal de ses activités, Lifeco a donné en garantie des actifs d'un montant de 68 M\$ (74 M\$ au 31 décembre 2024) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

CONTRATS DE VENTE D'ÉNERGIE

Power Sustainable Infrastructure énergétique et Potentia ont conclu divers contrats d'achat d'énergie visant la vente de la quasi-totalité de l'électricité produite au moyen de leurs projets solaires et éoliens à des contreparties affichant des notations de crédit élevées. Les taux des contrats sont fixés pour une période de 5 à 25 ans.

Power Sustainable Infrastructure énergétique a conclu des contrats d'achat d'un montant de 1 140 M\$ liés à des projets en cours de construction.

Power Sustainable Infrastructure énergétique a émis des garanties et des engagements d'indemnisation relativement à des projets en exploitation et en cours de construction. Ces garanties sont sans recours contre la Société.

NOTE 35 INFORMATION SECTORIELLE

La Société est une société internationale de gestion et de portefeuille. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

À titre de société de portefeuille, la Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes. L'apport de Lifeco, de la Financière IGM, de GBL, de Sagard, de Power Sustainable et autres au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes représente la quote-part revenant à la Société de leur bénéfice net.

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco et la Financière IGM, en raison de leur apport quantitatif, ainsi que GBL, que la Société considère aussi comme un secteur à présenter. Ensemble, ces sociétés représentent les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse. La Société considère également que la société de portefeuille est un secteur à présenter.

- **Lifeco** est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et de placement, de la gestion d'actifs et de la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- La **Financière IGM** est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels partout dans le monde.
- **GBL** est détenue indirectement par l'entremise de Parjointco. GBL est une société de portefeuille belge et un investisseur de premier plan en Europe. Son portefeuille comprend des placements cotés, des placements privés directs et des placements privés indirects composés de sociétés d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs secteurs.
- La **société de portefeuille** comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société, y compris ses participations dans les entités consolidées. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débentures et les actions non participantes. Les flux de trésorerie à titre de société de portefeuille sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits tirés des placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les activités de gestion d'actifs de la Société par l'intermédiaire des plateformes de placement, Sagard et Power Sustainable, ainsi que leurs activités d'investissement, sont présentées sur une base combinée sous Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres, puisqu'elles ne sont pas admissibles à titre de secteur à présenter.

Les **plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres** comprennent les résultats :

- des sociétés de gestion d'actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable;
- des placements gérés par Sagard et Power Sustainable pour le compte de la Société;
- des entités détenues par l'entremise des gestionnaires d'actifs alternatifs, qui sont consolidées;
- des entreprises autonomes.

L'**incidence de la consolidation** représente le rapprochement entre la base d'évaluation utilisée aux fins de la présentation de la société de portefeuille et les états financiers consolidés, ainsi que l'élimination intersectorielle des placements sous contrôle commun et les autres écritures liées à la consolidation.

Les actifs sectoriels présentent les activités de la société de portefeuille, y compris ses participations dans les entités consolidées, Lifeco et IGM, ainsi que dans d'autres entités contrôlées en utilisant la méthode de la mise en équivalence à titre de base d'évaluation. Ces entités sont consolidées dans les bilans consolidés de la Société. Les placements sous contrôle commun dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (placements intersectoriels) sont inclus dans les actifs de leur secteur respectif.

Les produits et les actifs sont attribués à des régions géographiques selon la provenance des produits et l'emplacement des actifs.

NOTE 35 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ¹	22 321	-	-	-	-	-	22 321
Produits de placement nets ²	9 798	49	-	25	691	45	10 608
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net ²	3 907	(7)	-	9	469	(137)	4 241
Honoraires ^{3,4}	7 895	3 779	-	-	856	(232)	12 298
Autres ³	-	-	-	-	998	-	998
Total des produits sectoriels	43 921	3 821	-	34	3 014	(324)	50 466
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ¹	(17 239)	-	-	-	-	-	(17 239)
Charge nette liée aux contrats de réassurance ¹	(1 703)	-	-	-	-	-	(1 703)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{2,5}	(11 683)	-	-	-	-	-	(11 683)
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	(30 625)	-	-	-	-	-	(30 625)
Autres charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ⁴	8 277	2 560	-	216	3 372	(247)	14 178
Charges financières	379	129	-	54	281	6	849
Total des autres charges	8 656	2 689	-	270	3 653	(241)	15 027
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 640	1 132	-	(236)	(639)	(83)	4 814
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	55	309	(263)	-	482	(121)	462
Bénéfice avant impôt	4 695	1 441	(263)	(236)	(157)	(204)	5 276
Impôt sur le bénéfice	534	334	-	1	8	1	878
Bénéfice net	4 161	1 107	(263)	(237)	(165)	(205)	4 398
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 540	449	-	139	(152)	(205)	1 771
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	55	-	-	55
Détenteurs d'actions participantes ^{6,7}	2 621	658	(263)	(431)	(13)	-	2 572
	4 161	1 107	(263)	(237)	(165)	(205)	4 398

1 Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

2 Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

3 Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

4 Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

5 Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

6 L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

7 L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements faisant l'objet d'une propriété commune en fonction de leur participation respective.

NOTE 35 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF

31 décembre 2025	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902	1 274	-	2 232	2 518	(560)	14 366
Placements	239 080	5 387	-	176	4 552	554	249 749
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	1 499	3 067	-	23 183	-	(27 749)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	570	3 084	3 291	-	1 734	(544)	8 135
Autres actifs	45 413	5 662	-	626	29 100	(177)	80 624
Goodwill et immobilisations incorporelles	16 359	3 947	-	1	1 385	-	21 692
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	551 169	-	-	-	-	-	551 169
Total de l'actif ¹	862 992	22 421	3 291	26 218	39 289	(28 476)	925 735
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	250 686	-	-	-	-	-	250 686
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	4 815	-	-	-	-	4 815
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	647	-	-	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours :							
Financière Power, Lifeco et IGM	8 792	2 400	-	250	-	(88)	11 354
Fonds d'investissement consolidés et autres	-	-	-	-	4 146	-	4 146
Autres passifs	19 178	6 149	-	1 350	32 327	(1 134)	57 870
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	551 169	-	-	-	-	-	551 169
Total du passif	829 825	13 364	-	2 247	36 473	(1 222)	880 687

1 Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION

31 décembre 2025	États-Unis	Canada	Europe et autres	Total
Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie	96 218	113 679	54 218	264 115
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	1 369	1 213	5 553	8 135
Autres actifs	31 735	39 815	9 074	80 624
Goodwill et immobilisations incorporelles	7 056	11 127	3 509	21 692
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	234 212	125 176	191 781	551 169
Total de l'actif	370 590	291 010	264 135	925 735
Total des produits	13 303	23 136	14 027	50 466

ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	2 708	1 035	1 791	961	(1 715)	4 780
Activités de financement	(4 322)	(972)	(1 958)	1 307	2 274	(3 671)
Activités d'investissement	(56)	301	793	(606)	(780)	(348)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(137)	-	-	(2)	-	(139)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 807)	364	626	1 660	(221)	622
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	8 902	1 274	2 232	2 518	(560)	14 366

NOTE 35 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ¹	21 214	-	-	-	-	-	21 214
Produits de placement nets ²	9 616	47	-	73	572	52	10 360
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net ²	1 676	6	-	14	245	(64)	1 877
Honoraires ^{3,4}	7 224	3 438	-	-	607	(212)	11 057
Autres ³	-	-	-	-	747	-	747
Total des produits sectoriels	39 730	3 491	-	87	2 171	(224)	45 255
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ¹	(16 368)	-	-	-	-	-	(16 368)
Charge nette liée aux contrats de réassurance ¹	(1 599)	-	-	-	-	-	(1 599)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{2,5}	(8 860)	-	-	-	-	-	(8 860)
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	(26 827)	-	-	-	-	-	(26 827)
Autres charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs ⁴	7 587	2 366	-	188	2 507	(186)	12 462
Charges financières	402	129	-	54	215	12	812
Total des autres charges	7 989	2 495	-	242	2 722	(174)	13 274
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 914	996	-	(155)	(551)	(50)	5 154
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	67	213	31	-	211	(146)	376
Bénéfice avant impôt	4 981	1 209	31	(155)	(340)	(196)	5 530
Impôt sur le bénéfice	737	272	-	1	(77)	(4)	929
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 244	937	31	(156)	(263)	(192)	4 601
Perte nette liée aux activités abandonnées	(115)	-	-	-	-	-	(115)
Profit net lié à la cession d'activités abandonnées	44	-	-	-	-	-	44
Bénéfice net	4 173	937	31	(156)	(263)	(192)	4 530
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 560	355	-	140	(128)	(192)	1 735
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	52	-	-	52
Détenteurs d'actions participantes ^{6,7}	2 613	582	31	(348)	(135)	-	2 743
	4 173	937	31	(156)	(263)	(192)	4 530

1 Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

2 Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

3 Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

4 Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

5 Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

6 L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

7 L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements faisant l'objet d'une propriété commune en fonction de leur participation respective.

NOTE 35 INFORMATION SECTORIELLE (suite)

TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF

31 décembre 2024	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 709	910	-	1 606	858	(339)	13 744
Placements	231 478	5 600	-	101	2 497	311	239 987
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	1 112	1 965	-	22 940	-	(26 017)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	486	3 346	3 683	-	1 780	(494)	8 801
Autres actifs	45 606	4 948	-	349	20 047	(160)	70 790
Goodwill et immobilisations incorporelles	16 550	3 930	-	1	1 170	-	21 651
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	496 386	-	-	-	-	-	496 386
Total de l'actif¹	802 327	20 699	3 683	24 997	26 352	(26 699)	851 359
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	245 840	-	-	-	-	-	245 840
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	5 025	-	-	-	-	5 025
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	647	-	-	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours :							
Financière Power, Lifeco et IGM	9 469	2 400	-	250	-	(88)	12 031
Fonds d'investissement consolidés et autres	-	-	-	-	3 878	-	3 878
Autres passifs	17 814	5 387	-	1 073	20 050	(758)	43 566
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	496 386	-	-	-	-	-	496 386
Total du passif	769 509	12 812	-	1 970	23 928	(846)	807 373

1 Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION

31 décembre 2024	États-Unis	Canada	Europe et autres	Total
Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie	95 513	106 407	51 811	253 731
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	2 027	1 010	5 764	8 801
Autres actifs	32 964	29 586	8 240	70 790
Goodwill et immobilisations incorporelles	7 088	11 403	3 160	21 651
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	215 986	114 547	165 853	496 386
Total de l'actif	353 578	262 953	234 828	851 359
Total des produits	10 971	22 797	11 487	45 255

ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

31 décembre 2024	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	4 751	1 092	1 688	(37)	(1 603)	5 891
Activités de financement	(2 285)	(253)	(1 958)	1 090	2 146	(1 260)
Activités d'investissement	(408)	(474)	658	(861)	(675)	(1 760)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	534	-	-	27	-	561
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 592	365	388	219	(132)	3 432
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	8 117	545	1 218	639	(207)	10 312
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Power Corporation du Canada,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Power Corporation du Canada (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des fonds propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE – SE REPORTER AUX NOTES 2 ET 10 DES ÉTATS FINANCIERS

Description de la question clé de l'audit

Great-West Lifeco Inc., une filiale en exploitation cotée en bourse de la Société (ci-après, « Lifeco »), a des passifs au titre des contrats d'assurance qui constituent une partie importante du total du passif de la Société. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés conformément à IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17). L'évaluation des groupes de contrats, qui correspond au total des estimations des flux de trésorerie futurs, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier et d'une marge sur services contractuels (« MSC »), nécessite le recours à des modèles d'évaluation et à des hypothèses complexes. La MSC n'est pertinente que pour les groupes de contrats d'assurance évalués au moyen du modèle d'évaluation général et de la méthode fondée sur les honoraires variables.

Bien que le choix des hypothèses implique une grande part de jugement de la direction de Lifeco et comporte une incertitude inhérente, les hypothèses présentant la plus grande incertitude relative aux estimations sont celles qui concernent la mortalité, le comportement des titulaires de polices et les taux d'actualisation. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de notre part dans les circonstances où i) les données historiques de Lifeco et du secteur étaient limitées, ii) l'expérience passée pouvait ne pas être nécessairement un bon indicateur de l'avenir et iii) la détermination des taux d'actualisation exige des calculs complexes et l'évaluation des données d'entrée non observables sur le marché. L'audit de certains modèles d'évaluation et de certaines hypothèses importantes (relatives à la mortalité, au comportement des titulaires de polices et aux taux d'actualisation) a nécessité de notre part un travail d'audit plus étendu et l'exercice d'un degré élevé de jugement; nous avons notamment dû avoir recours à des spécialistes en actuariat et en juste valeur.

Traitement de la question clé pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses importantes ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide des spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'évaluation de la façon suivante :
 - Nous avons calculé une estimation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et avons comparé les résultats à l'estimation de Lifeco.
 - Nous avons testé l'exactitude de certains modèles d'évaluation pour vérifier la présence de changements dans les principales hypothèses.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Avec l'aide des spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des principales hypothèses relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de polices de la façon suivante :
 - Nous avons déterminé si les hypothèses de la direction de Lifeco avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17.
 - Nous avons testé les études sur l'historique et les autres données d'entrée utilisées pour établir les hypothèses.
 - Nous avons analysé l'interprétation et le jugement de la direction de Lifeco à l'égard des résultats de son étude sur l'historique et des nouvelles tendances des réclamations, avons évalué les principales hypothèses, nouvelles et révisées, avons évalué les autres hypothèses raisonnablement possibles et avons pris en considération les données sectorielles et les autres sources de données externes, le cas échéant.
- Avec l'aide des spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation de la façon suivante :
 - Nous avons déterminé si les hypothèses et les méthodes de la direction de Lifeco avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17.
 - Nous avons testé les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation et, pour un échantillon de courbes, nous avons calculé les taux d'actualisation et les avons comparés aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction de Lifeco.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. De plus :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Matthew J. Welchinski.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° TA149936

Le 18 mars 2026
Montréal (Québec)

Page laissée en blanc intentionnellement.

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE B

Rapport de gestion

PAGE B 2

États financiers et notes annexes

PAGE B 1 2 3

Veillez noter que chaque bas de page de la partie B comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « B » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par Great-West Lifeco Inc.

Les documents ci-joints concernant Great-West Lifeco Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale, et sont disponibles dans le profil de cette filiale sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2024 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2024. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre secteurs à présenter de Lifeco.

Les états financiers consolidés annuels de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, auparavant les Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui se trouvent sous le profil de la compagnie sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche + (SEDAR+) (www.sedarplus.com).

Sommaire des principaux changements apportés aux informations à fournir de Lifeco pour 2025

Au début de 2025, la compagnie a mis à jour ses informations à fournir pour 2025 afin de fournir des renseignements étoffés aux analystes, investisseurs et autres parties prenantes. Par conséquent, la compagnie a retraité les résultats de 2024 afin qu'ils soient conformes aux nouveaux classements par secteur et par secteur d'activité indiqués ci-dessous. Ces reclassements n'entraînent aucun changement du total du bénéfice fondamental ou du total du bénéfice net de Lifeco sur une base consolidée. Se reporter à la rubrique Sommaire des reclassements au titre du bénéfice du présent document pour obtenir plus de détails.

- **Séparation du secteur d'activité Solutions en milieu de travail** – Nous avons séparé les résultats du secteur d'activité Solutions en milieu de travail entre les secteurs d'activité Retraite et Garanties collectives afin que les facteurs distincts de croissance du bénéfice pour chaque secteur soient plus clairs. Dans le secteur d'activité Garanties collectives, les principales mesures sont présentées séparément pour les produits d'assurance collective et les produits assortis de contrats de services administratifs seulement (SAS).
- **Reclassement de certaines charges, charges financières et impôts connexes** – Nous avons reclassé dans l'exploitation générale certaines charges, charges financières et impôts connexes ainsi que d'autres éléments qui ne sont pas directement associés aux secteurs opérationnels de la compagnie. Ce changement reflète mieux la performance de chaque secteur opérationnel sur une base autonome.
- **Reclassement de certaines activités ou de certains résultats précédemment attribués à l'exploitation américaine** – Nous avons reclassé les résultats de PanAgora Asset Management (PanAgora), la participation dans Franklin Templeton, les anciens portefeuilles de produits d'assurance et les produits assortis d'une garantie de retrait à vie (GRV) auparavant attribués à l'exploitation américaine et l'exploitation générale. En raison de ce changement, les résultats d'Empower reflètent ses activités principales.
- **Informations plus détaillées à fournir sur l'actif administré** – Nous avons amélioré les informations à fournir sur les composantes du total de l'actif administré, y compris l'actif géré et sous services-conseils et l'actif administré seulement, dont le total correspond au total de l'actif des clients. Le total de l'actif des clients combiné aux autres actifs au bilan correspond au total de l'actif administré. Ce changement permet de constater avec plus de clarté l'étendue des solutions de gestion du patrimoine et des solutions à plus grande valeur ajoutée au sein du portefeuille.
- **Introduction du ratio d'efficience** – Cette mesure a été introduite afin de présenter avec plus de transparence la rigueur avec laquelle Lifeco gère ses charges.
- **Retraitement du rendement des capitaux propres par secteur** – Nous avons ajusté le rendement des capitaux propres par secteur antérieur de manière à refléter les changements du classement aux fins de la répartition du bénéfice fondamental par secteur, et nous avons révisé la méthode de répartition du capital de manière à faire le suivi du capital attribué requis pour chaque secteur sur une base autonome.
- **Secteurs d'activité modifiés de Lifeco** – Auparavant appelés facteurs de valeur, ils sont présentés par secteur opérationnel. Se reporter à la rubrique Secteurs d'activité du présent document pour obtenir des descriptions et des mesures clés.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

À l'occasion, Lifeco présente, par écrit ou verbalement, des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris dans le présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « atteindre », « ambition », « anticiper », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « initiatives », « avoir l'intention de », « objectif », « occasion », « compter », « potentiel », « projeter », « cibler », et d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives comprises dans le présent rapport de gestion peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance, les objectifs financiers à moyen terme et les objectifs en matière de bénéfice fondamental pour les activités d'Empower), ses stratégies et ses perspectives, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), le calendrier et l'étendue des charges et des incidences prévues au titre de la transformation, les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, l'innovation en matière de produits et services, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, le calendrier et l'étendue des rachats d'actions possibles, la part de marché, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, l'estimation des sensibilités au risque financier (y compris en raison des conditions actuelles du marché), les entrées nettes liées aux régimes attendues, les résultats au chapitre du crédit attendus, la conjoncture mondiale prévue, les effets potentiels des catastrophes, les effets potentiels des événements et conflits géopolitiques et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation (y compris les modifications des lois et des politiques gouvernementales) sur la stratégie d'affaires, les objectifs de croissance et le capital de la compagnie.

Les objectifs financiers à moyen terme de Lifeco sont des mesures financières prospectives non conformes aux PCGR. La capacité de Lifeco à atteindre ces objectifs dépend de la capacité de la compagnie à réaliser ses ambitions de croissance du bénéfice sectoriel et ses autres objectifs de croissance des activités, ainsi que de certaines hypothèses clés, notamment : i) le rendement des titres de capitaux propres, les taux d'intérêt et les marchés du crédit au cours de la période considérée sont conformes aux attentes de la direction, qui prennent en considération les données de marché actuelles mais qui ne tiennent pas compte des pertes de valeur liées au crédit, ii) la réalisation des ambitions de croissance du bénéfice fondamental sectoriel de la compagnie, iii) la réalisation de ses ambitions en matière d'efficacité à l'échelle de l'entreprise et des secteurs, iv) les niveaux de capital et les options tangibles et attrayantes pour le déploiement de capitaux, v) aucun changement important du niveau des exigences de capital réglementaire de la compagnie, vi) aucun changement important du taux d'imposition effectif de la compagnie; vii) aucun changement important du nombre d'actions en circulation de la compagnie; viii) aucun changement significatif des hypothèses et aucune modification significative des normes comptables. Les objectifs financiers à moyen terme de la compagnie ne reflètent pas l'incidence indirecte des fluctuations des titres de capitaux propres, des taux d'intérêt et du marché du crédit, y compris l'incidence potentielle de ces fluctuations sur le goodwill, la réduction de valeur actuelle sur les actifs d'impôt différé, ainsi que d'autres éléments qui pourraient être de nature non opérationnelle. De plus, le ratio de distribution fondamental cible de Lifeco suppose que les résultats financiers de la compagnie et les conditions du marché nous permettront de maintenir son ratio de distribution dans la fourchette cible. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, de la gestion du patrimoine et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, en établissant son objectif de réaliser une croissance du bénéfice fondamental pour Empower en 2026, la direction a supposé que le rendement des titres de capitaux propres, les taux d'intérêt et les marchés du crédit au cours de la période considérée seraient conformes aux attentes de la direction, qui prennent en considération les données de marché actuelles mais qui ne tiennent pas compte des pertes de valeur liées au crédit, et elle a également supposé que les souscriptions, la rétention de clients et les taux de conversion réels, ainsi que les comportements des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les charges et la répartition des activités au sein d'Empower seraient conformes aux attentes de la direction. En ce qui a trait aux rachats d'actions possibles, le montant et le calendrier des rachats réels dépendront du bénéfice, des besoins de trésorerie et de la situation financière de la compagnie, des conditions du marché, de notre capacité à effectuer les rachats de façon prudente, des exigences de capital, des lois et règlements applicables (y compris les lois sur les valeurs mobilières applicables) et d'autres facteurs jugés pertinents par la compagnie, et ils pourraient être assujettis à des approbations et/ou conditions réglementaires. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévus, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, y compris l'utilisation de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle (l'IA) pour nos activités, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers fournisseurs de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficiences administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et il pourrait exister d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et Sommaire des estimations comptables critiques du présent rapport de gestion, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 11 février 2026, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) – avant impôt », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré ou sous services-conseils », « actif administré », « actif des clients », « charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation » et « résultats annualisés au titre des activités d'assurance ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental », « capital fondamental généré », « ratio du coût de la direction », « ratio d'efficacité », « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires », « ratio de levier financier » et « marge d'exploitation fondamentale avant impôt ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Aperçu

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers engagée à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement. Dans l'ensemble, la compagnie fournit des solutions de gestion du patrimoine, de retraite, de régime de garanties collectives et d'assurance et de gestion des risques à nos relations clients, qui se chiffrent à plus de 40 millions. Au 31 décembre 2025, le total de l'actif des clients¹ de Lifeco s'établissait à plus de 3,3 billions de dollars.

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Activités de Lifeco

Lifeco exerce des activités aux États-Unis, au Canada et en Europe par l'intermédiaire d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life). Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente de Putnam Investments (Putnam) à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de « Franklin Templeton ». Par suite de cette transaction, Putnam est présentée dans les activités abandonnées en 2024 dans le présent document.

Aux États-Unis, Empower est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Empower comprend le secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower, qui s'aligne sur le secteur d'activité Retraite et qui fournit des services d'épargne, de placements et de consultation par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur, ainsi que le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui s'aligne sur le secteur d'activité Gestion du patrimoine et qui offre des solutions composées de produits individuels et fournit des produits et services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers, y compris des comptes de retraite individuels et des comptes d'épargne après impôt. Les produits et services d'Empower sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières.

Au Canada, la Canada Vie offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de quatre secteurs d'activité principaux, soit Retraite, Garanties collectives, Gestion du patrimoine et Assurance et rentes. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Retraite, la compagnie offre des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes ainsi que d'autres produits spécialisés à l'intention des clients collectifs au Canada. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Garanties collectives, la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances à l'intention des clients collectifs au Canada. Les produits des secteurs d'activité Retraite et Garanties collectives sont distribués par l'entremise d'un vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective situés partout au pays, composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Gestion du patrimoine, la compagnie offre des produits et des services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Assurance et rentes, la compagnie offre des produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie aux clients individuels. Ces produits de gestion du patrimoine et produits individuels d'assurance et de rentes sont distribués par l'entremise de canaux multiples : les conseillers qui détiennent un contrat directement avec la Canada Vie, les agences générales déléguées (AGD), les comptes nationaux, Investment Planning Counsel (IPC) et Value Partners Group (Value Partners).

L'exploitation européenne comprend quatre secteurs d'activité distincts, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes, et elle sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne, où elle offre des produits individuels et collectifs d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates, des prêts hypothécaires rechargeables, des régimes de retraite et des produits de placement. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande. Les produits et services sont distribués par l'entremise d'un éventail diversifié de canaux de distribution optimisés pour chaque pays.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques comprend l'unité d'exploitation Réassurance, sous le secteur d'activité Assurance et solutions de gestion des risques, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales, ce qui englobe les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

Le secteur Exploitation générale comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie, y compris : certains frais généraux, certaines tranches du bénéfice relatif au surplus, certaines charges financières et certains impôts connexes qui ne sont pas directement liés aux activités des principales unités d'exploitation de la compagnie; les résultats de PanAgora; les dividendes provenant des participations dans Franklin Templeton; et les résultats du portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine, y compris un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocédé et les produits assortis d'une GRV.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Canada Vie, Empower, Irish Life et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

Priorités sur le plan de l'exécution

Dans sa quête de réalisation de sa stratégie et de son ambition, Lifeco est orientée par quatre priorités sur le plan de l'exécution. Ces priorités consolident l'attention que la compagnie porte inlassablement à ses clients, au besoin d'innover sans relâche en investissant dans de nouvelles solutions numériques et fondées sur l'IA, à l'accélération de l'efficacité opérationnelle en vue d'améliorer constamment la performance et au maintien d'une culture qui favorise la croissance par le soutien apporté aux employés.

Notre objectif | Bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement

Impératifs stratégiques pour créer une valeur durable :

1

Les clients
d'abord, toujours

2

Un avenir axé
sur le numérique
grâce à l'IA

3

L'accélération de
l'excellence
opérationnelle

4

Favoriser la
croissance

Principes fondamentaux : Diversification – Discipline en matière de capital – Excellence de la distribution

Aspiration | Être un partenaire de confiance pour les solutions de retraite, de gestion du patrimoine et d'assurance tout en offrant un rendement solide aux actionnaires

Lifeco a mené à bien ses stratégies en 2025 :

Renforcement de la plateforme du secteur d'activité Gestion du patrimoine dans l'ensemble des marchés :

- L'actif des clients du secteur d'activité Gestion du patrimoine – Empower a dépassé la barre des 100 G\$ US;
- L'exploitation canadienne acquiert De Thomas Wealth et réalise des progrès dans l'intégration des courtiers;
- L'exploitation européenne enregistre des entrées (sorties) d'actifs record.

Expansion continue de l'offre du secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower :

- Lancement de partenariats sur les marchés privés;
- Expansion des options de soins de santé à la carte;
- Élargissement de la gamme de services d'administration de régimes de rémunération fondée sur des actions.

Accélération du recours à l'IA dans l'ensemble de l'entreprise :

- Lancement de Cali au sein de l'exploitation canadienne afin de mieux servir les participants aux régimes des Solutions en milieu de travail;
- Révolution du processus de traitement des demandes de règlement par l'initiative CARA d'Irish Life.

Rationalisation continue des activités :

- Gains de capital de plus de 1 G\$ réalisés à la suite d'initiatives d'optimisation;
- Arrêt par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques de la souscription de nouvelles polices de réassurance en matière d'assurance vie traditionnelle aux États-Unis.

Résultats d'exploitation consolidés**Principales données financières consolidées**

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)				
Bénéfice fondamental ¹	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ²	1 048	1 116	3 960	4 011
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 048	1 116	3 960	3 940
Par action ordinaire				
De base :				
Bénéfice fondamental ³	1,36	1,20	5,03	4,50
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1,15	1,20	4,29	4,30
Bénéfice net	1,15	1,20	4,29	4,23
Dividendes versés	0,610	0,555	2,440	2,220
Ratio de distribution fondamental ³	44,9 %	46,3 %	48,5 %	49,3 %
Ratio de distribution ²	53,0 %	46,3 %	56,9 %	52,5 %
Valeur comptable par action ordinaire ²	28,07 \$	27,17 \$		
Ratio d'efficience ³	55,6 %	56,7 %		
Rendement des capitaux propres fondamental ³	18,2 %	17,5 %		
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies ²	15,5 %	16,7 %		
Ratio de levier financier ⁴	27,6 %	28,8 %		
Total de l'actif selon les états financiers	862 828 \$	802 163 \$		
Total de l'actif géré ou sous services-conseils ¹	1 136 256	1 006 384		
Total de l'actif administré seulement ²	2 181 321	2 026 945		
Total de l'actif des clients ¹	3 317 577	3 033 329		
Total de l'actif administré ¹	3 548 965	3 266 298		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 530	13 368		
Total des capitaux propres	33 003	32 654		
Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ⁵	128 %	130 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, excluant la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁵ Le ratio du TSAV est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Points saillants de 2025 pour Lifeco

Performance financière

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 4 649 M\$ (5,03 \$ par action ordinaire), comparativement à 4 192 M\$ (4,50 \$ par action ordinaire) il y a un an, soit une hausse de 11 % qui reflète la forte croissance des affaires dans tous les secteurs, ainsi que les incidences favorables liées aux marchés en 2025.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 3 960 M\$ (4,29 \$ par action ordinaire), comparativement à 4 011 M\$ (4,30 \$ par action ordinaire) il y a un an, soit une baisse de 1 %, en raison de la croissance du bénéfice fondamental ainsi que de l'incidence moins défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Ce facteur a été contrebalancé par les incidences plus faibles de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes et par l'augmentation des incidences défavorables de la transformation des activités et autres incidences.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les dividendes trimestriels de Lifeco versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pris dans leur ensemble, ont augmenté de 9,9 %, pour s'établir à 2,44 \$ par action.
- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du TSAV de 128 % qu'affichait la Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco, au 31 décembre 2025. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du BSIF.
- Au 31 décembre 2025, le ratio de levier financier de la compagnie était de 28 %, comparativement à 29 % à la fin de 2024. Cette diminution est principalement attribuable au remboursement des débentures et à la croissance des capitaux propres.
- Le ratio d'efficacité de la compagnie s'est établi à 55,6 % pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 56,7 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse du ratio d'efficacité de Lifeco est principalement attribuable à la croissance du bénéfice fondamental plus rapide que celle des charges d'exploitation, qui sont surveillées de près.
- Au 31 décembre 2025, le total de l'actif des clients de la compagnie s'élevait à 3,3 billions de dollars, comparativement à 3,0 billions de dollars à la fin de 2024, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés, contrebalancée partiellement par l'incidence des fluctuations des devises et les sorties nettes.
- Entre 2025 et 2027, Lifeco prévoit engager des coûts de restructuration après impôt estimatifs de 250 M\$ à 300 M\$ par l'intermédiaire d'investissements dans des plateformes technologiques modernisées et dans la mise hors service des anciens systèmes. Elle s'attend également à accroître sa productivité en augmentant l'automatisation et en tirant parti de l'étendue mondiale de son milieu de travail. Ces coûts de restructuration sont un sous-ensemble de coûts de transformation des activités et autres coûts exclus du bénéfice fondamental. En 2025, la compagnie a engagé une somme ou constitué une provision d'un montant net de 260 M\$ après impôt sur les coûts de transformation des activités et autres coûts, dont une tranche de 73 M\$ après impôt a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la compagnie a racheté et annulé environ 28,4 millions d'actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût moyen de 57,15 \$ par action.

Objectifs financiers à moyen terme

La compagnie mesure sa performance en fonction de ses objectifs financiers à moyen terme, c'est-à-dire pour les trois à cinq prochains exercices. La compagnie a revu la performance financière qu'elle souhaite réaliser et a ainsi mis à jour ses objectifs financiers à moyen terme avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025 :

- rehaussement de sa cible de rendement des capitaux propres fondamental, qui passe d'une fourchette de 16 % à 17 % à 19 % ou plus;
- introduction d'un nouvel objectif, soit un capital fondamental généré d'au moins 80 %.

La compagnie vise à créer de la valeur au moyen de l'investissement prudent des capitaux dans le but d'obtenir, à moyen terme, une croissance du bénéfice fondamental par action et du rendement des capitaux propres fondamental et de produire une trésorerie solide.

Objectifs financiers à moyen terme	1 an Mesures fondamentales ¹	3 ans Mesures fondamentales ^{1, 2}	5 ans Mesures fondamentales ^{1, 2}
Croissance du bénéfice fondamental par action ¹ de 8 % à 10 % par année	12 %	Taux de croissance annuel composé de 12 %	Taux de croissance annuel composé de 12 %
Rendement des capitaux propres fondamental ^{1, 3} de 19 % (IFRS 17)	18 %	Moyenne de 17 %	Moyenne de 17 % ³
Ratio de distribution cible de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental ¹	49 %	Moyenne de 50 %	Moyenne de 51 %
Capital fondamental généré d'au moins 80 % ¹	80 % et plus	s.o.	s.o.

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Pour 2020 et 2021, le bénéfice fondamental a été calculé en excluant les éléments du bénéfice net, comme il est expliqué à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document. Pour 2020, le bénéfice fondamental présenté s'est chiffré à 2 669 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,88 \$, comparativement à un bénéfice net de 2 943 M\$ et à un bénéfice net par action de 3,17 \$. Pour 2021, le bénéfice fondamental présenté s'est chiffré à 3 260 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 3,51 \$, comparativement à un bénéfice net de 3 128 M\$ et à un bénéfice net par action de 3,37 \$. Aux fins du calcul du taux de croissance sur cinq ans du bénéfice fondamental par action selon la définition actuelle du bénéfice fondamental afin de fournir une comparaison plus juste des taux de croissance sur trois et cinq ans, l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions de 41 M\$ et de 137 M\$ après impôt a été réintégré au bénéfice fondamental pour 2020 et pour 2021, respectivement. De plus, la compagnie a exclu du bénéfice fondamental le bénéfice lié à Putnam Investments, qui a été vendue à Franklin Templeton le 1^{er} janvier 2024, de 23 M\$ et de 26 M\$ pour 2020 et 2021, respectivement. Compte tenu de ces ajustements, pour 2020, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 2 687 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 2,90 \$; et pour 2021, le bénéfice fondamental s'est chiffré à 3 296 M\$ et le bénéfice fondamental par action, à 3,55 \$.

³ Correspond à la moyenne du rendement des capitaux propres fondamental sur 4 ans en vertu d'IFRS 17.

La compagnie a déclaré qu'elle a pour objectif d'atteindre une croissance du bénéfice fondamental à deux chiffres au sein d'Empower en 2025. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la croissance du bénéfice fondamental d'Empower s'est établie à 12 %.

Risques macroenvironnementaux

De nombreux facteurs contribuent à l'incertitude économique dans les régions où la compagnie exerce ses activités, ainsi qu'à la volatilité accrue des marchés des capitaux mondiaux. La volatilité accrue des marchés des capitaux mondiaux est attribuable, en partie, à l'évolution de certains conflits géopolitiques et de certaines politiques commerciales et fiscales, que la compagnie surveille activement. Dans de nombreux pays où la compagnie exerce ces activités, les banques centrales tiennent compte de ces facteurs lorsqu'elles prennent les décisions relatives aux taux d'intérêt. À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale.

La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

Se reporter à la rubrique Gestion des risques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Perspectives pour 2026

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Lifeco continue de concentrer ses efforts sur ses principales stratégies :

- offrir une sécurité financière et un mieux-être en milieu de travail;
- offrir une gestion du patrimoine axée sur les services-conseils;
- offrir une solide gestion d'actifs et de placements;
- tirer parti de l'expertise en matière de gestion des risques et du capital.

La compagnie a l'intention d'effectuer des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance, la productivité et la résilience opérationnelle tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients et à ses actionnaires.

À moyen terme, Lifeco s'attend à ce qui suit :

- être en bonne position pour dégager une croissance du bénéfice fondamental de 8 % à 10 % à moyen terme;
- demeurer sur la bonne voie pour générer plus de 70 % du bénéfice fondamental grâce à des activités nécessitant peu de capitaux et dégager un rendement des capitaux propres fondamental supérieur à 19 %;
- avoir la flexibilité de concrétiser les occasions stratégiques étant donné la robuste situation du capital de la compagnie;
- offrir d'excellents rendements aux actionnaires, grâce aux mesures suivantes :
 - les rachats d'actions qui se poursuivront en 2026 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a été renouvelée;
 - une hausse de 10 % du dividende trimestriel pour le faire passer à 0,67 \$ par action.

La compagnie s'attend également à ce qu'Empower génère une croissance du bénéfice fondamental à deux chiffres en 2026.

Se reporter à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels du présent rapport de gestion pour une analyse plus détaillée des perspectives pour 2026.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net d'Empower, de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de la compagnie (y compris PanAgora). Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document.

Pour plus de détails sur le bénéfice retraité du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2024, se reporter à la rubrique Sommaire des reclassements au titre du bénéfice du présent document.

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Exploitation américaine	440 \$	381 \$	1 582 \$	1 408 \$
Exploitation canadienne	400	362	1 462	1 418
Exploitation européenne	256	260	1 023	946
Solutions de gestion du capital et des risques	258	232	965	856
Exploitation générale	(109)	(120)	(383)	(436)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(61) \$	38 \$	(216) \$	214 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(27)	16	(87)	(149)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences	(73)	(30)	(260)	(112)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(36)	(37)	(148)	(148)
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales	—	14	22	14
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	(197) \$	1 \$	(689) \$	(181) \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies²				
Exploitation américaine	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 229 \$
Exploitation canadienne	425	377	1 464	1 640
Exploitation européenne	128	339	609	930
Solutions de gestion du capital et des risques	203	203	861	656
Exploitation générale	(125)	(136)	(410)	(444)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	—	44
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	3 940 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 1 245 M\$ (1,36 \$ par action ordinaire), en hausse de 130 M\$, ou 12 %, comparativement à 1 115 M\$ (1,20 \$ par action ordinaire) il y a un an. Ces résultats incluent les éléments suivants :

- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation américaine attribuable à la hausse de l'actif en raison de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine, aux économies d'impôt favorables dans le secteur d'activité Retraite et à la hausse du bénéfice relatif à l'écart associée à l'augmentation des volumes dans le secteur d'activité Gestion du patrimoine, facteurs contrebalancés en partie par une hausse des charges d'exploitation pour soutenir la croissance;
- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation canadienne qui reflète les meilleurs résultats dans le secteur d'activité Garanties collectives et au chapitre de l'assurance individuelle, ainsi que la hausse des honoraires attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- la hausse du bénéfice fondamental du secteur Solutions de gestion du capital et des risques attribuable à la croissance des nouvelles affaires et les résultats légèrement défavorables au chapitre de l'assurance associés au caractère saisonnier des résultats du quatrième trimestre et à l'avantage conféré par la diversification du portefeuille;
- la baisse de la perte fondamentale de l'exploitation générale découlant du règlement de questions fiscales en suspens d'exercices antérieurs, facteur contrebalancé en partie par la hausse des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 4 649 M\$ (5,03 \$ par action ordinaire), comparativement à 4 192 M\$ (4,50 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation américaine en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancés en partie par l'augmentation des incidences défavorables liées au crédit;
- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation canadienne qui reflète la hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au chapitre de l'assurance invalidité de longue durée, la hausse du bénéfice du secteur d'activité Retraite attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés et les modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus;
- la hausse du bénéfice fondamental de l'exploitation européenne en raison de la hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au Royaume-Uni et en Irlande, de la hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine attribuable à l'augmentation des honoraires découlant de la croissance de l'actif des clients, et de l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité, facteurs contrebalancés en partie par la baisse du bénéfice relatif au surplus;
- la hausse du bénéfice fondamental du secteur Solutions de gestion du capital et des risques en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels;
- la baisse de la perte fondamentale de l'exploitation générale découlant du règlement de questions fiscales en suspens, des modifications de certaines estimations liées à l'impôt d'exercices antérieurs et de la hausse du bénéfice relatif au surplus, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse du financement par emprunt et des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Bénéfice net

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 s'est chiffré à 1 048 M\$ (1,15 \$ par action ordinaire), en baisse de 68 M\$, ou 6 %, comparativement à 1 116 M\$ (1,20 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante il y a un an. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental et aux incidences nettes des éléments suivants exclus du bénéfice fondamental :

- les incidences moindres de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui reflètent essentiellement l'incidence des variations des taux d'intérêt au sein de l'exploitation européenne et au Canada, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des rendements des actions de sociétés fermées au Canada;
- l'incidence défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements;
- l'augmentation des incidences défavorables de la transformation des activités, principalement au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco s'est chiffré à 3 960 M\$ (4,29 \$ par action ordinaire), comparativement à 4 011 M\$ (4,30 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental et aux incidences nettes des éléments suivants exclus du bénéfice fondamental :

- les incidences moindres de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui s'expliquent principalement par les taux d'intérêt et les marchés boursiers;
- l'augmentation des incidences défavorables de la transformation des activités et autres incidences attribuable à une provision pour restructuration comptabilisée en 2025, principalement au sein des exploitations canadienne et européenne;
- facteurs contrebalancés en partie par l'incidence moins défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction.

Les résultats des activités abandonnées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprennent une perte nette de 115 M\$, ainsi qu'un profit final de 44 M\$ lié à la vente.

Devises

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

	Aux et pour les trimestres clos les		Aux et pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Produits et charges				
Dollar américain	1,39 \$	1,40 \$	1,40 \$	1,37 \$
Livre sterling	1,85 \$	1,79 \$	1,84 \$	1,75 \$
Euro	1,62 \$	1,49 \$	1,58 \$	1,48 \$
Bilan				
Dollar américain	1,37 \$	1,44 \$	1,37 \$	1,44 \$
Livre sterling	1,85 \$	1,80 \$	1,85 \$	1,80 \$
Euro	1,61 \$	1,49 \$	1,61 \$	1,49 \$

L'incidence globale des fluctuations des devises pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an, est résumée ci-dessous :

31 décembre 2025 par rapport au 31 décembre 2024		
	Pour les trimestres clos	Pour les exercices clos
Bénéfice fondamental	<i>Augmentation de 16 M\$</i>	<i>Augmentation de 110 M\$</i>
Bénéfice net	<i>Augmentation de 9 M\$</i>	<i>Augmentation de 69 M\$</i>

Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ayant eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, se sont traduites par des pertes de change latentes après impôt de 288 M\$ pour le trimestre considéré (pertes nettes latentes de 452 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Marchés du crédit

L'incidence des résultats au chapitre du crédit sur le bénéfice net peut se manifester des manières suivantes :

- des modifications à la hausse ou à la baisse des notations ou une dépréciation des actifs à revenu fixe évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) qui couvrent les passifs au titre des contrats d'assurance;
- des pertes sur les actifs évalués à la JVRN, qui couvrent les produits de placement liés au fonds général;
- la variation des pertes de crédit attendues à l'égard des actifs à revenu fixe évalués à la JVAERG et au coût amorti.

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice fondamental

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Exploitation américaine	(21) \$	(17) \$	(134) \$	(57) \$
Exploitation canadienne	1	3	(6)	2
Exploitation européenne	1	(2)	6	(12)
Solutions de gestion du capital et des risques	—	1	(2)	(3)
Total	(19) \$	(15) \$	(136) \$	(70) \$

Au quatrième trimestre de 2025, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 19 M\$ sur le résultat net des activités de placement, comparativement à une incidence négative nette de 15 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence plus défavorable des charges liées aux créances sur les prêts hypothécaires au sein de l'exploitation américaine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 136 M\$ sur le résultat net des activités de placement, comparativement à une incidence négative nette de 70 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence plus défavorable des charges liées aux créances sur les prêts hypothécaires et les obligations au sein de l'exploitation américaine.

Impôt

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

Taux d'imposition effectifs	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	13,5 %	15,6 %	14,7 %	17,2 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	11,8 %	15,3 %	12,8 %	16,5 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	12,2 %	15,0 %	11,4 %	14,8 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Le taux d'imposition effectif varie d'une période à l'autre en raison des changements apportés à la répartition des bénéfices parmi les territoires et des variations des produits non imposables tirés des placements. Il est également influencé par d'autres éléments comme les ajustements pour passer d'une charge à un remboursement, les modifications des taux d'imposition, la comptabilisation de crédits d'impôt et la révision des estimations liées à l'impôt, y compris les estimations de la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé et des positions fiscales incertaines.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Éléments exclus du bénéfice fondamental

Expérience sur le marché par rapport aux attentes

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Incidence du marché des actions de sociétés ouvertes	(16) \$	(1) \$	(7) \$	48 \$
Incidence des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe	(2)	(45)	(128)	(140)
Incidence des taux d'intérêt et autres incidences	(43)	84	(81)	306
Total de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes	(61) \$	38 \$	(216) \$	214 \$

L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui est reflétée dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, a eu une incidence négative de 61 M\$ sur le bénéfice net au cours du quatrième trimestre de 2025, comparativement à une incidence positive de 38 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2024. L'incidence pour le trimestre s'explique principalement par les facteurs suivants :

- les incidences négatives des taux d'intérêt et les autres incidences découlant du fait que les passifs ont plus augmenté que les actifs qui les couvraient au Royaume-Uni, au sein de l'exploitation européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, en raison des diminutions des taux d'intérêt sans risque, contrebalancées en partie par les incidences positives des taux d'intérêt et les autres incidences positives au sein de l'exploitation canadienne;
- l'incidence défavorable des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, en raison des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers au sein de l'exploitation canadienne et au Royaume-Uni, au sein de l'exploitation européenne, facteur essentiellement contrebalancé par les rendements favorables des actions de sociétés fermées au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a eu une incidence négative de 216 M\$ sur le bénéfice net, un résultat défavorable comparativement à l'incidence positive de 214 M\$ pour l'exercice 2024. L'incidence négative en 2025 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence négative des actifs immobiliers et des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, en raison des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers, facteur partiellement contrebalancé par les rendements plus élevés que prévu des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe;

- les incidences négatives des taux d'intérêt et les autres incidences négatives au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, contrebalancées en partie par les incidences positives des taux d'intérêt et les autres incidences positives au sein de l'exploitation canadienne.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net, en raison des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie et de ses choix de méthodes comptables. Ces choix comprennent la prise en compte de l'incidence sur le capital réglementaire, qui peut se traduire par une sensibilité accrue du bénéfice net, mais une sensibilité moindre du capital. Par exemple, la stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. Le classement des actifs financiers, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs (p. ex. les actifs hypothécaires au Royaume-Uni), contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt. En outre, les sensibilités aux fluctuations des taux d'intérêt varient selon la région géographique où les changements ont lieu et l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la rubrique Gestion des risques du présent document, ainsi qu'à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance et certaines mesures prises par la direction ont une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses et de certaines mesures prises par la direction sur la MSC est évaluée à des taux arrêtés.

Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de l'évaluation de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC à la juste valeur (par rapport aux incidences sur la MSC évaluées aux taux arrêtés), ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des risques financiers liés à certains produits et de la révision des hypothèses à l'égard des risques d'assurance liés aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme).

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction sur la MSC et le bénéfice.

		Produits assortis d'une MSC		Produits non assortis d'une MSC
Type d'activités		Activités d'assurance et de longévité sans participation	Activités d'assurance à honoraires et de transfert	Activités de courte durée
Produits		- Assurance vie temporaire et assurance vie universelle - Assurance invalidité et assurance contre les maladies graves - Rentes immédiates - Réassurance vie - Réassurance structurée et réassurance IARD - Swaps de longévité	- Fonds distincts - Assurance avec participation	- Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie - Réassurance structurée et réassurance IARD - Passifs au titre des sinistres survenus
Incidence de la révision des hypothèses sur les états financiers	MSC ¹	Hypothèses sur l'assurance – incidence des taux arrêtés²	- Hypothèses sur l'assurance - Hypothèses financières	
	Bénéfice	- Hypothèses sur l'assurance – incidence sur la juste valeur² - Hypothèses financières		- Hypothèses sur l'assurance - Hypothèses financières

¹ En l'absence d'un solde de la MSC, l'incidence de la révision des hypothèses sur l'assurance et des hypothèses financières se répercute sur le bénéfice.

² Puisque les taux d'actualisation courants sont généralement supérieurs aux taux arrêtés (étant donné que les taux arrêtés ont été principalement établis au 1^{er} janvier 2022), une révision favorable des hypothèses sur l'assurance se traduirait par une augmentation de la MSC et aurait des répercussions négatives sur le bénéfice de la période.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 et pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Hypothèses	Incidence sur la MSC ¹	Incidence sur le bénéfice net	Description
Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025			
Longévité	— \$	— \$	Révision des hypothèses au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni, au sein de l'exploitation européenne
Mortalité	3	—	
Comportement des titulaires de polices	—	—	Révision autre, y compris une mesure prise par la direction relativement à un ancien portefeuille de produits d'assurance dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques
Autres	(9)	(27)	
Total	(6) \$	(27) \$	
Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024			
Total	(23) \$	16 \$	

¹ Exclut les polices avec participation et de fonds distincts.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour l'exercice précédent.

Hypothèses	Incidence sur la MSC ¹	Incidence sur le bénéfice net (après impôt)	Description
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025			
Longévité	30 \$	10 \$	Révision afin de refléter les récents résultats au chapitre de la longévité, principalement pour les portefeuilles au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne
Mortalité	(21)	(21)	Révision afin de refléter les récents résultats au chapitre de la mortalité pour le portefeuille de réassurance vie aux États-Unis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et les récents résultats au chapitre de la mortalité et les tendances au sein de l'exploitation canadienne
Comportement des titulaires de polices	(184)	35	Révision des hypothèses au chapitre des déchéances à l'égard de l'assurance vie universelle au sein de l'exploitation canadienne
Autres	25	(111)	Révision autre, y compris les hypothèses financières et les hypothèses au chapitre des charges
Total	(150) \$	(87) \$	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024			
Total	252 \$	(149) \$	

¹ Exclut les polices avec participation et de fonds distincts.

L'analyse des incidences sur la MSC et le bénéfice ainsi que le tableau présentés ci-après ont trait aux produits sans participation, excluant les fonds distincts, sauf s'il est indiqué qu'elle a trait aux fonds distincts.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont donné lieu à ce qui suit :

- une diminution de 6 M\$ de la MSC;
- une incidence négative de 27 M\$ sur le bénéfice;
- une augmentation de 5 M\$ de la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts.

Pour l'exploitation canadienne :

- le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 1 M\$, principalement en raison du raffinement des modèles.

Pour l'exploitation européenne :

- la MSC a subi une incidence négative de 6 M\$, principalement en raison du raffinement des modèles;
- le bénéfice net a subi une incidence négative de 8 M\$, principalement en raison du raffinement des modèles financiers;
- la MSC a également bénéficié d'une incidence positive de 5 M\$ pour les affaires relatives aux fonds distincts, principalement en raison du raffinement des modèles.

Pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques :

- le bénéfice net a subi une incidence négative de 34 M\$, principalement en raison d'une mesure prise par la direction relativement à un ancien portefeuille de produits d'assurance.

Pour l'exploitation américaine :

- le bénéfice net a profité d'une incidence positive de 14 M\$, principalement en raison du raffinement des modèles financiers.

Les tableaux suivants résument l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, par secteur.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025							Pour le trimestre clos le 31 décembre 2024
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	
Incidence sur la MSC	— \$	— \$	(6) \$	— \$	— \$	(6) \$	(23) \$
Incidence sur le bénéfice net	14	1	(8)	(34)	—	(27)	16
Incidence sur la MSC (affaires relatives aux fonds distincts)	—	—	5	—	—	5	(290)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025							Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total	
Incidence sur la MSC	8 \$	(161) \$	(18) \$	21 \$	— \$	(150) \$	252 \$
Incidence sur le bénéfice net	14	33	(24)	(57)	(53)	(87)	(149)
Incidence sur la MSC (affaires relatives aux fonds distincts)	(33)	(107)	20	—	—	(120)	(278)

Autres éléments exclus du bénéfice fondamental

Pour le quatrième trimestre de 2025, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 109 M\$, comparativement à un montant négatif de 53 M\$ pour la période correspondante il y a un an. Les coûts de transformation des activités et autres coûts ont augmenté de 43 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des incidences de la transformation des activités et autres incidences attribuable à une provision pour restructuration comptabilisée au sein de l'exploitation européenne au cours du trimestre considéré.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 386 M\$, comparativement à un montant négatif de 246 M\$ il y a un an. Les coûts de transformation des activités et autres coûts ont augmenté de 148 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des coûts de restructuration susmentionnés.

Secteurs d'activité de Lifeco

La compagnie possède une gamme diversifiée d'activités au sein de ses secteurs opérationnels à présenter et elle complète l'analyse de ses résultats en présentant de l'information par type d'activité ou « secteur d'activité ». La compagnie se concentre sur les quatre principaux secteurs d'activité suivants, qui se retrouvent dans ses divers secteurs opérationnels à présenter, soit : Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et solutions de gestion des risques.

Le tableau ci-dessous illustre la taille relative, selon le bénéfice fondamental, de chaque secteur d'activité par secteur opérationnel. Le tableau exclut l'exploitation générale ainsi que le bénéfice relatif au surplus et d'autres éléments de rapprochement.

Bénéfice fondamental pour le trimestre considéré¹
(en millions de dollars)

Secteurs d'activité	Secteurs opérationnels			
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques
Retraite	312 \$	46 \$	10 \$	
Gestion du patrimoine	92 \$	65 \$	66 \$	
Garanties collectives		169 \$	54 \$	
Assurance et solutions de gestion des risques		77 \$	91 \$	238 \$

¹ Le bénéfice relatif à l'écart, les charges et autres – exploitation générale ainsi que les résultats de l'exploitation générale ne sont pas inclus.

Bénéfice fondamental de Lifeco selon les secteurs d'activité et bénéfice net lié aux activités poursuivies

Le tableau ci-dessous présente un sommaire du bénéfice fondamental selon les secteurs d'activité de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice fondamental selon les secteurs d'activité sont présentés au besoin sous la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels du présent document.

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Retraite	368 \$	330 \$	1 349 \$	1 209 \$
Gestion du patrimoine	223	183	772	659
Garanties collectives	223	225	934	819
Assurance et solutions de gestion des risques	406	377	1 524	1 433
Bénéfice relatif au surplus	145	143	541	603
Charges et autres – exploitation générale	(120)	(143)	(471)	(531)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Retraite

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients par l'intermédiaire du secteur d'activité Retraite. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières en matière de solutions de retraite qui sont fournies à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'accroissement de la valeur des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	368 \$	330 \$	1 349 \$	1 209 \$
Entrées (sorties) d'actifs nettes du secteur d'activité Retraite ²	(23 532)	(11 475)	(22 941)	(43 616)
Honoraires nets et bénéfice relatif à l'écart ²	1 214	1 155	4 670	4 413
Total de l'actif des clients ¹	2 716 077	2 513 447		
Moyenne de l'actif des clients ²	2 750 272	2 475 801		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Gestion du patrimoine

La compagnie, avec un vaste réseau mondial de relations conseillers, offre des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	223 \$	183 \$	772 \$	659 \$
Entrées (sorties) d'actifs nettes du secteur d'activité Gestion du patrimoine ²	6 713	5 262	16 367	19 251
Honoraires nets et bénéfice relatif à l'écart ²	704	630	2 622	2 340
Total de l'actif des clients ¹	541 506	471 695		
Moyenne de l'actif des clients ²	534 912	463 428		
MSC, produits de fonds distincts	3 175	3 268		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Garanties collectives

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients par l'intermédiaire du secteur d'activité Garanties collectives. Ces relations sont fondées sur les prestations en matière de santé et de mieux-être qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie offre des solutions aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille, y compris une vaste gamme de produits collectifs traditionnels et spécialisés conçus pour répondre aux besoins des participants de régime en matière de prestations.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	223 \$	225 \$	934 \$	819 \$
Souscriptions – Garanties collectives (produits assurés) ²	176	165	722	611
Souscriptions – Garanties collectives (SAS et autres) ²	19	297	352	614
Honoraires et autres produits (SAS et autres)	111	114	425	443
Primes en vigueur (produits assurés) ²	10 554	10 066		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

Principaux résultats financiers

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	406 \$	377 \$	1 524 \$	1 433 \$
Souscriptions – Assurance ²	247	263	1 095	893
Souscriptions – Rentes ²	2 093	396	3 977	4 051
MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts	150	269	407	658
MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts	6 869	6 845		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Résultats d'exploitation sectoriels

Les résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent aux résultats d'Empower, aux résultats de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), aux résultats de l'exploitation générale de Lifeco ainsi qu'aux résultats de Putnam Investments, qui sont présentés dans les activités abandonnées en 2024. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations américaine, canadienne et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Conversion des devises

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Se reporter à la rubrique Conversion des devises du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Exploitation américaine

L'exploitation américaine comprend deux secteurs d'activité distincts, soit Solutions en milieu de travail – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower. Les résultats d'exploitation du secteur comprennent les résultats d'Empower et une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam Investments qui ont été classés dans les activités abandonnées en 2024.

Retraite

Profil	Le secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower offre les produits et services suivants : • Régimes à cotisations définies, régimes à prestations définies et régimes non admissibles offerts par l'employeur et éventail de programmes de santé financière • Services administratifs et de tenue de dossiers, y compris l'inscription, les stratégies de communication et les programmes de formation • Gestion de fonds, services-conseils et options de placement, y compris le tout premier fonds distinct basé sur l'indice S&P 500^{MD} sans honoraires et un accès élargi à des options de placement sur les marchés privés des actions, du crédit et de l'immobilier dans les régimes à cotisations définies • Solutions de services-conseils en milieu de travail s'appuyant sur l'analytique des données et des technologies avancées par l'intermédiaire de tableaux de bord, de stratégies de placement et de suivis des progrès personnalisés • Les services de régimes d'actionnariat d'Empower offrent des services d'administration de la rémunération fondée sur des actions aux sociétés ouvertes et fermées permettant une expérience intégrée pour les cadres, les participants et les employeurs • Une gamme de produits de soins de santé à la carte entièrement intégrée qui regroupe les avantages en matière de soins de santé et de gestion du patrimoine sur une seule plateforme
Part de marché	• Deuxième fournisseur de services de régimes de retraite à cotisations définies en importance aux États-Unis¹, selon le nombre de participants, offrant ses services pour plus de 19 millions de comptes de participants et plus de 89 000 régimes², avec des clients dans les 50 États, à Porto Rico et à Guam • Nombreux prix des conseillers de la NAPA à titre de chef de file sectoriel dans divers segments de marché pour l'excellence du service et l'innovation³ • Chef de file sur le marché pour le service aux petites et moyennes entreprises (régimes de moins de 50 M\$)³ • Fournit des services aux régimes gouvernementaux dans les 50 États, y compris des services administratifs ou de placement pour 28 régimes d'État
Distribution	• Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques afin d'y assurer un large accès • Soutien aux promoteurs de régimes de retraite par les professionnels d'Empower spécialisés dans les ventes, la gestion de comptes et le service à la clientèle • Services administratifs et de tenue de dossiers de la marque privée d'Empower distribués par l'entremise des clients institutionnels
Concurrence	Le secteur des régimes à cotisations définies continue d'évoluer, et une transformation notable est façonnée par la pression soutenue sur les honoraires, la complexité grandissante de la réglementation et les attentes accrues des promoteurs et des participants de régimes à l'égard de services personnalisés et sophistiqués sur le plan numérique. Cette dynamique concurrentielle en évolution comprend les éléments suivants : • les progrès en matière d'IA, d'automatisation et de plateformes technologiques fondées sur les données; • l'importance croissante de l'envergure et de l'efficacité opérationnelle; • l'augmentation des attentes à l'égard de l'engagement des participants, des solutions intégrées et de l'amélioration de la prestation de services. Parmi les concurrents se trouvent les autres institutions financières qui offrent des services de tenue de dossiers pour les régimes de retraite, d'autres services de planification de la retraite et des solutions d'avantages du personnel. Dans ce contexte, le secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower demeure en bonne position grâce aux éléments suivants : • la forte notoriété de sa marque; • les synergies opérationnelles réalisées grâce aux acquisitions d'entreprises qui améliorent l'automatisation et l'adaptabilité des flux de travaux; • l'utilisation de technologies et de capacités d'IA pour favoriser l'efficacité et approfondir l'engagement des clients. Ces forces opérationnelles permettent à la compagnie de livrer une concurrence efficace sur un marché où l'innovation, la souplesse du service et l'expérience des participants sont des facteurs essentiels de la réussite.

¹ Sondage de 2025 sur la tenue de dossiers de PLANSPONSOR DC au 31 décembre 2024.

² Au 31 décembre 2025.

³ Prix des conseillers de 2025 pour le meilleur fournisseur de services de tenue de dossiers. Prix des conseillers de 2025 de la NAPA.

Gestion du patrimoine

Profil	Le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre une vaste gamme de solutions financières qui comprend ce qui suit : • Services-conseils personnalisés; • Gestion de placements; • Éventail diversifié d'options de placement; • Comptes de retraite individuels; • Comptes imposables; • Gestion du patrimoine destinée aux clients fortunés. Le tableau de bord Empower Personal Dashboard^{MC} fournit des informations financières pratiques, un suivi du portefeuille et des renseignements sur la planification et les tendances du marché.
Part de marché	• Moyenne de l'actif des clients de plus de 100 G\$ • Fournisseur de produits individuels de gestion du patrimoine ayant plus de 990 000 comptes • Les meilleures applications¹ et technologies numériques combinées à des services-conseils offerts par des experts dans une approche hybride de la planification financière • Nombreux prix des conseillers de la NAPA pour l'excellence des outils numériques et des services-conseils²
Distribution	• Approche de distribution multicanaux basée sur ce qui suit : • Offre, à même les régimes, de services du secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower par l'intermédiaire des plateformes du secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower; • Engagement direct auprès des consommateurs au moyen de notre plateforme numérique; • Services-conseils personnalisés fournis par les conseillers d'Empower. • Services intégrés de planification de la rémunération fondée sur des actions et solutions de conformité pour les entreprises et les particuliers offerts sur la plateforme élargie de services de régimes d'actionnariat d'Empower • Plus de 1 500 conseillers en sécurité financière, planificateurs financiers et spécialistes qui soutiennent les clients grâce à une vaste gamme de services financiers et d'outils numériques
Concurrence	Le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower a été lancé en 2023 en combinant les anciennes gammes de services de transfert et de courtage d'Empower avec les capacités et les clients issus d'acquisitions passées, et il a maintenu un taux de croissance annuel composé d'environ 26 % depuis son lancement. Le marché de la gestion du patrimoine demeure intensément concurrentiel en raison des facteurs suivants : • l'évolution des attentes des clients; • la pression continue sur les honoraires; • la demande croissante à l'égard de solutions financières plus complètes et personnalisées. La compagnie a une vaste panoplie de concurrents, notamment les institutions financières traditionnelles, les conseillers en placement inscrits hybrides et entièrement numériques, les cabinets de services-conseils indépendants, les courtiers, les sociétés de fonds communs de placement, les compagnies d'assurance et les banques. Bien qu'aucun concurrent ne domine le secteur à lui seul, les grandes sociétés établies tirent parti de leur taille, de la notoriété de leur marque et de leurs modèles de service diversifiés, tandis que les nouveaux venus plus spécialisés privilégient les expériences numériques simplifiées et l'engagement adapté aux clients. Dans ce contexte concurrentiel, le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower tire parti des éléments suivants : • l'accès à une clientèle existante par l'intermédiaire du secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower; • les améliorations technologiques continues apportées à ses produits de gestion du patrimoine; • des synergies d'affaires intersectorielles qui élargissent les capacités en matière de services. La consolidation sectorielle transforme le paysage concurrentiel, alors que les plus grands joueurs font l'acquisition de petites entreprises afin d'accroître leurs capacités et leur part de marché, et que les fournisseurs de technologies financières offrent des solutions de rechange technologiques à plus faible coût. La concurrence est de plus en plus axée sur la qualité des services-conseils, l'expérience client, le raffinement de la planification financière, l'efficacité des coûts, les outils numériques différenciés, la gestion de la réputation et la présence dans les médias sociaux.

¹ Palmarès des meilleures applications budgétaires de 2026, janvier 2026. ©2014-2026 et MC, NerdWallet, Inc. Tous droits réservés.

² Prix des conseillers de 2024 pour le meilleur fournisseur de services de tenue de dossiers. Prix des conseillers de 2024 de la NAPA.

Faits nouveaux en 2025

- Au cours du quatrième trimestre de 2025, le total de l'actif du fonds distinct basé sur l'indice S&P 500^{MD} sans honoraires d'Empower a dépassé 10 G\$ depuis son lancement plus tôt au cours de l'exercice, ce qui reflète la forte demande à l'égard de solutions de placement transparentes et à faible coût pour la retraite. Empower continue d'élargir l'offre de ses solutions de placement dans les principaux marchés et sur des plateformes intégrées de produits de retraite et de gestion du patrimoine.
- Au cours du troisième trimestre de 2025, la moyenne de l'actif des clients du secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower a dépassé 100 G\$. Depuis son lancement en 2023, l'entreprise a maintenu un taux de croissance annuel composé d'environ 26 % et a enregistré une augmentation de 50 % des entrées (sorties) nettes d'un exercice à l'autre. Cette croissance s'appuie sur les acquisitions stratégiques et sur l'adoption continue par les clients des outils financiers numériques et des services dirigés par des conseillers de l'entreprise. Dans un contexte où la demande à l'égard des services de gestion du patrimoine est en hausse, le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower est en bonne position pour gagner la part de marché qui découle du transfert intergénérationnel du patrimoine.

- Au cours du deuxième trimestre de 2025, Empower a annoncé une nouvelle option de placement pour les participants de régime de retraite, qui incorpore des occasions sur les marchés privés liées aux actions, au crédit et à l'immobilier dans les régimes de retraite à cotisations définies prévoyant des services-conseils. L'initiative a été lancée en collaboration avec des gestionnaires d'actifs, notamment Apollo, Franklin Templeton, Goldman Sachs, Neuberger Berman, PIMCO, Partners Group et Sagard. Les placements sont inclus dans les gammes de produits de fonds communs de placement et visent à permettre aux participants de régime d'avoir accès à des options de placement diversifiées qui étaient auparavant réservées aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs fortunés. Au 31 décembre 2025, plus de 200 clients promoteurs de régimes de retraite d'Empower avaient inclus des placements privés dans leurs plateformes de retraite.
- Au cours du premier trimestre de 2025, Empower a annoncé une nouvelle gamme de produits de soins de santé à la carte pour aider les particuliers à gérer leurs finances en matière de soins de santé. Empower offre des avantages comme les comptes d'épargne santé (CES), les comptes de dépenses flexibles (CDF), les ententes de remboursement de frais de soins de santé (ERFSS), les régimes collectifs facultatifs pour les bénéficiaires des employés (RCFBE), les régimes incitatifs de mieux-être, les avantages à la carte, et plus encore. Empower collabore avec Alegeus Technologies, LLC afin d'ajouter cet ensemble intégré d'avantages de soins de santé à la carte à la plateforme numérique d'Empower sous la marque Empower. Alegeus, qui compte une expérience de plus de 25 ans dans le domaine, fournit des comptes d'avantages à la carte à plus de 75 000 employeurs et 10 millions de participants.

Principales données financières

Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (en dollars américains)¹				
Retraite	224 \$	199 \$	816 \$	746 \$
Gestion du patrimoine	67	47	211	167
Bénéfice relatif au surplus	26	26	109	115
Bénéfice fondamental (en dollars américains)¹	317 \$	272 \$	1 136 \$	1 028 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)	(17)	(35)	(105)	(132)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars américains)²	300 \$	237 \$	1 031 \$	896 \$
Bénéfice fondamental (en dollars canadiens)¹	440 \$	381 \$	1 582 \$	1 408 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (en dollars canadiens)²	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 229 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice fondamental et bénéfice net lié aux activités poursuivies

Le bénéfice fondamental a augmenté de 45 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 317 M\$ US, ce qui s'explique principalement par :

- l'augmentation des honoraires et du bénéfice relatif à l'écart attribuable à la hausse de l'actif en raison de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers, et la croissance du nombre de participants dans les deux secteurs d'activité;
- les ajustements fiscaux favorables dans le secteur d'activité Retraite.

Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une hausse des charges engagées pour soutenir la croissance dans les deux secteurs d'activité.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 63 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 300 M\$ US. Les éléments exclus du bénéfice fondamental se sont chiffrés à un montant négatif de 17 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à un montant négatif de 35 M\$ US il y a un an, principalement en raison des facteurs suivants :

- le caractère non récurrent des cotisations à un fonds de garantie associées à une entreprise acquise au quatrième trimestre de 2024 comptabilisées dans le secteur d'activité Retraite;
- un raffinement des modèles au cours de l'exercice considéré, qui a été comptabilisé dans les deux secteurs d'activité.

Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les coûts de restructuration généraux et la hausse des charges d'intégration.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice fondamental a augmenté de 108 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1,1 G\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, contrebalancés partiellement par l'augmentation des incidences liées au crédit sur les actifs investis dans les deux secteurs d'activité par rapport à l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 135 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1,0 G\$ US. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 105 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 132 M\$ US il y a un an. Cette amélioration est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- le caractère non récurrent des charges d'intégration et de restructuration liées à Prudential à l'exercice précédent;
- un raffinement des modèles au cours de l'exercice considéré, qui a été comptabilisé dans les deux secteurs d'activité;
- des ajustements fiscaux favorables au cours de l'exercice considéré dans le secteur d'activité Retraite.

Ces améliorations ont été contrebalancées en partie par la hausse des cotisations à un fonds de garantie au cours de l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent.

Information financière supplémentaire

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Entrées (sorties) d'actifs nettes (en dollars américains)¹				
Retraite	(16 932) \$	(8 344) \$	(16 808) \$	(32 866) \$
Gestion du patrimoine	3 395	3 050	12 479	8 313
Entrées (sorties) d'actifs nettes (en dollars américains)¹	(13 537) \$	(5 294) \$	(4 329) \$	(24 553) \$
Entrées (sorties) d'actifs nettes (en dollars canadiens)¹	(18 816) \$	(7 413) \$	(5 712) \$	(33 568) \$
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net (en dollars américains)¹				
Retraite	760 \$	722 \$	2 916 \$	2 816 \$
Gestion du patrimoine	212	171	767	635
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net (en dollars américains)¹	972 \$	893 \$	3 683 \$	3 451 \$
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net (en dollars canadiens)¹	1 351 \$	1 249 \$	5 133 \$	4 728 \$
Actif administré (en dollars américains)²				
Actif géré ou sous services-conseils ²	416 521 \$	352 509 \$		
Actif administré seulement ¹	1 586 176	1 402 412		
Total de l'actif des clients (en dollars américains)²	2 002 697 \$	1 754 921 \$		
Total de l'actif administré (en dollars américains)²	2 037 186 \$	1 794 225 \$		
Total de l'actif administré (en dollars canadiens)²	2 790 945 \$	2 583 692 \$		
Moyenne de l'actif des clients (en dollars américains)¹				
Moyenne de l'actif des clients – Retraite	1 890 253 \$	1 688 416 \$		
Moyenne de l'actif des clients – Gestion du patrimoine	108 185	86 447		
Total de la moyenne de l'actif des clients (en dollars américains)¹	1 998 438 \$	1 774 863 \$		
Total de la moyenne de l'actif des clients (en dollars canadiens)¹	2 777 829 \$	2 484 809 \$		

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Entrées (sorties) d'actifs nettes

Au quatrième trimestre de 2025, les sorties d'actifs nettes se sont établies à 13,5 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 5,3 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des rachats nets des participants dans le secteur d'activité Retraite découlant principalement de l'augmentation du solde moyen des comptes, essentiellement attribuable à la croissance du marché, qui a été plus marquée que la hausse des cotisations;
- la hausse des résiliations de régimes de grande taille dans le secteur d'activité Retraite.

Ces sorties ont été partiellement contrebalancées par la hausse globale des souscriptions de régimes dans le secteur d'activité Retraite.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 4,3 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 24,6 G\$ US pour l'exercice précédent. L'amélioration est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la hausse des souscriptions de régimes de grande taille et des souscriptions globales dans le secteur d'activité Retraite en 2025;
- la baisse des résiliations de régimes de grande taille dans le secteur d'activité Retraite en 2025 par rapport à 2024;
- la hausse des cotisations des participants dans le secteur d'activité Retraite en 2025.

Ces améliorations ont été contrebalancées en partie par la hausse des rachats nets des participants dans le secteur d'activité Retraite en 2025.

Les souscriptions et les résiliations de régimes de grande taille peuvent varier grandement d'une période à l'autre et donnent généralement des marges faibles, mais elles contribuent tout de même à couvrir les coûts indirects fixes. Le nombre de participants à la fin du quatrième trimestre de 2025 a augmenté par rapport à la fin du quatrième trimestre de 2024 dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.

Empower – actif des clients (en dollars américains)

	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Fonds général – options fixes	63 690 \$	63 130 \$
Fonds distincts – options variables	170 958	149 990
Autres actifs gérés et sous services-conseils ¹	181 873	139 389
Autres actifs administrés	1 586 176	1 402 412
Total	2 002 697 \$	1 754 921 \$

¹ Au 31 décembre 2025, les autres actifs gérés et sous services-conseils comprenaient des fonds gérés de PanAgora d'un montant de 53 M\$ US (48 M\$ US au 31 décembre 2024).

La valeur des comptes d'Empower au 31 décembre 2025 a augmenté de 247,8 G\$ US par rapport au 31 décembre 2024 pour s'établir à 2,0 billions de dollars américains, surtout en raison de l'intensification des activités sur le marché au cours de l'exercice considéré, et en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats annuels des entrées (sorties) nettes.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Retraite

Le secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Empower est en bonne position pour tirer parti des importantes occasions de croissance à mesure que la demande continuera d'augmenter à l'égard de types de régimes, de tailles d'entreprises et de secteurs du marché diversifiés. En 2026, la compagnie s'attend à ce que les dépenses d'investissement augmentent afin de répondre à cette demande accrue dans l'ensemble du secteur et de financer l'adoption continue de l'IA et d'autres technologies de pointe qui devraient continuellement remodeler le paysage concurrentiel des services financiers. Ces initiatives, notamment l'automatisation accrue, l'optimisation de la répartition de la main-d'œuvre à l'échelle mondiale et la simplification des processus, devraient renforcer la performance opérationnelle et appuyer la capacité de croissance continue. En tant que deuxième fournisseur en importance sur le marché américain des régimes de retraite à cotisations définies, Empower s'attend à une croissance interne continue, et elle demeure attentive aux tendances de consolidation qui pourraient donner lieu à d'autres occasions. L'engagement soutenu de la compagnie en matière d'innovation technologique et financière, de prestation de services axés sur la clientèle et d'excellence opérationnelle renforce sa position concurrentielle et favorise l'amélioration des revenus de retraite pour un éventail diversifié de promoteurs et de participants de régimes.

Gestion du patrimoine

Le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower se consacre à la prestation de services de gestion du patrimoine de détail aux particuliers investisseurs par l'intermédiaire de sa gamme de solutions financières qui comprend notamment des services-conseils personnalisés, des comptes de retraite individuels, des offres de comptes imposables et des services de gestion du patrimoine destinés aux clients aisés et fortunés. En 2026, le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower prévoit continuer de stimuler la croissance grâce à une approche hybride qui intègre l'expertise de conseillers en sécurité financière à des plateformes numériques évoluées. Des efforts de marketing dynamique et un réseau de distribution par des conseillers bien établi visant à promouvoir la marque Empower viendront compléter ces initiatives. Elle continuera de se concentrer sur la création et la bonification d'une vaste gamme de solutions de produits, en tirant parti du tableau de bord Empower Personal Dashboard et des conseillers d'Empower. La demande à l'égard des services de gestion personnalisée du patrimoine est en hausse, et le secteur d'activité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower est en bonne position pour gagner la part de marché qui découle du transfert intergénérationnel continu du patrimoine. Des changements démographiques importants, y compris le transfert d'actifs des plus âgés aux plus jeunes, devraient favoriser une croissance soutenue des occasions de consultation et d'engagement numérique. Grâce à sa technologie évolutive, à ses services de planification financière et à ses solutions de services-conseils personnalisés, Empower peut répondre aux attentes en évolution des clients à l'égard d'une gestion du patrimoine intégrée et axée sur les objectifs.

Exploitation canadienne

L'exploitation canadienne comprend quatre secteurs d'activité distincts, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. Le secteur tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Retraite

Profil	Régimes de capitalisation collectifs, y compris : • Régimes de retraite à cotisations définies • REER, REEE et CELI collectifs • Régimes de participation différée aux bénéfices • Régimes d'épargne non enregistrés investis dans : • Fonds distincts • Options de placement garanties • Actions d'une seule société Régimes de revenu de retraite, y compris des fonds de revenu de retraite et des fonds de revenu viager Régimes de services de gestion de placements uniquement; investis dans : des fonds distincts, des options de placement garanties et des valeurs mobilières
Part de marché	• Régimes de retraite pour plus de 12 000 promoteurs de régimes¹ • 19 % des régimes de capitalisation collectifs¹
Distribution	Les produits et services collectifs de retraite et de placement sont distribués par des courtiers, des conseillers et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 100 employés répartis dans divers bureaux au pays ² .
Concurrence	Le marché des régimes de capitalisation collectifs est très concurrentiel au Canada et se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et de quelques concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 19 % ² qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien des services de retraite collectifs.

¹ Au 31 décembre 2024.

² Au 31 décembre 2025.

Gestion du patrimoine

Profil	Régimes d'épargne et de revenu de retraite • REER, CELI, REEE, FERR et FRV • Régimes d'épargne non enregistrés Investis dans : • Fonds distincts et fonds communs de placement • Valeurs mobilières (sous diverses formes de programmes gérés) • Options de placement garanties
Part de marché	Leader du secteur avec 24 % des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers ¹
Distribution	Les produits et services de gestion du patrimoine sont distribués par l'entremise de plus de 16 000 conseillers ¹ . Les produits de fonds distincts sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires, dont les conseillers sous contrat direct avec la Canada Vie, les AGD et les comptes nationaux. La compagnie participe au canal des AGD par l'intermédiaire de l'agence générale déléguée Groupe Financier Horizons et distribue des produits de fonds distincts provenant de l'ensemble du secteur. La compagnie offre également des fonds communs de placement et des comptes de titres par l'intermédiaire de ses courtiers Investment Planning Counsel (IPC), Services d'investissement Quadrus et LP Financial.
Concurrence	Le marché des produits individuels de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des sociétés de technologies financières, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, la variété des options de placement, le rendement, les caractéristiques des produits, les prix (frais), la rémunération et la santé financière. Le solide partenariat de la division des produits individuels de gestion du patrimoine avec des conseillers en sécurité financière a été bonifié grâce aux acquisitions d'IPC et de Value Partners, qui procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

¹ Au 30 novembre 2025.

Garanties collectives

Profil	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie - Assurance vie, assurance invalidité et assurance contre les maladies graves - Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident - Assurance dentaire - Assurance à l'intention des expatriés - Assurance maladie complémentaire Produits collectifs d'assurance créances - Assurance vie, assurance invalidité, assurance créances contre la perte d'emploi et assurance contre les maladies graves Produits et services spécialisés - Produits individuels d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance contre les maladies graves offerts par l'entremise de l'Accès Liberté - Consult+^{MC} - Experts médicaux de Teladoc^{MC} - Contact^{MC}
Part de marché	- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 27 000 promoteurs de régimes² 23 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés¹ - Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec plus de 6 millions de participants aux régimes²
Distribution	- Les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie sont distribués par des courtiers, des conseillers, des tiers administrateurs, des tiers payeurs et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 600 employés répartis dans divers bureaux au pays². - Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.
Concurrence	Le marché de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au Canada se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 23 % ² qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

¹ Au 31 décembre 2024.² Au 31 décembre 2025.

Assurance et rentes

Profil	Assurance vie individuelle - Assurance vie temporaire, assurance vie universelle et assurance vie avec participation Protection du vivant - Assurance invalidité et assurance contre les maladies graves Régimes de revenu de retraite - Rentes immédiates et rentes différées
Part de marché	- Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie en fonction du total de nouvelles primes avec une part de marché de plus de 12 %¹ - Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec plus de 9 % des nouvelles souscriptions¹ - Plus important bloc ouvert de compte d'assurance vie avec participation au Canada, dont la valeur est de plus de 59 G\$³
Distribution	Les produits et services d'assurance et de rentes sont distribués par l'entremise de 16 000 conseillers ² sous contrat avec la Canada Vie, des AGD et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada. La compagnie participe au canal des AGD par l'intermédiaire de l'agence générale déléguée Groupe Financier Horizons et distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur.
Concurrence	Le marché de l'assurance individuelle demeure très concurrentiel, et la majorité des nouvelles souscriptions conclues au Canada le sont auprès de quatre assureurs principaux. La concurrence sur le marché de l'assurance individuelle au Canada s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix, de la rémunération ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau de solides relations de distribution de la compagnie lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

¹ Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.² Au 30 novembre 2025.³ Au 31 décembre 2024.

Faits nouveaux en 2025

- En décembre 2025, IPC a acquis les actifs de gestion du patrimoine de la société De Thomas Wealth Management, une société indépendante de gestion du patrimoine. Cette acquisition renforce la vision à long terme d'IPC, qui consiste à devenir une destination de choix pour les conseillers entrepreneurs, et soutient la vision élargie d'IPC, qui consiste à accroître sa présence et à continuer de fournir aux conseillers l'indépendance, les outils, les plateformes et le soutien dont ils ont besoin pour offrir une expérience client exceptionnelle.
- La compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration de 134 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2025. La restructuration vise la transformation technologique, l'automatisation et les initiatives d'efficacité globales pour l'exploitation canadienne.
- Le 12 février 2025, la compagnie a apporté des changements visant à stimuler la croissance et à soutenir les conseillers dans les domaines de l'assurance individuelle et de la gestion du patrimoine. Les conseillers directement affiliés adopteront le modèle d'agent général délégué pour les nouvelles affaires d'assurance individuelle. Les conseillers pourront suivre le même processus, collaborer avec la même équipe de soutien et utiliser les mêmes outils pour toutes leurs nouvelles affaires. Une équipe de soutien des conseillers commune a été créée pour le Groupe Financier Horizons et Services d'investissement Quadrus, sous la nouvelle bannière Conseils Canada.
- En janvier 2025, la compagnie a officiellement lancé un engagement de la Canada Vie prenant la forme d'une garantie de service destinée aux promoteurs de régimes dans les secteurs d'activité Garanties collectives et Retraite. Selon une enquête réalisée en 2025, 88 % des répondants étaient satisfaits du service de la Canada Vie.
- Nous avons fait progresser nos capacités numériques et tiré parti de l'intelligence artificielle pour offrir une expérience supérieure pour les clients et les promoteurs de régimes, notamment grâce aux avancées suivantes :
 - le lancement de Cali, le premier assistant d'IA de la Canada Vie, qui est destiné aux participants aux régimes de retraite et de garanties collectives qui sont inscrits sur le site Ma Canada Vie au travail. Les participants aux régimes peuvent consulter Cali pour obtenir des réponses à leurs questions portant sur les régimes et pour avoir un soutien instantané relativement aux garanties, aux économies et aux autres demandes techniques, en tout temps;
 - l'annonce d'un partenariat avec RxFood afin que tous les participants aux régimes puissent avoir accès à leur application de nutrition personnalisée de qualité clinique propulsée par l'IA;
 - le déploiement continu du nouveau portail de gestion de l'invalidité pour les répondants, qui donne aux clients un accès en temps réel aux renseignements détaillés sur les demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité;
 - le lancement de capacités améliorées pour l'application mobile du secteur d'activité Retraite.

Principales données financières

Bénéfice fondamental et bénéfice net

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Retraite	46 \$	43 \$	176 \$	155 \$
Gestion du patrimoine	65	68	237	246
Garanties collectives	169	165	673	630
Assurance et rentes	77	56	251	242
Bénéfice relatif au surplus	26	29	102	141
Autres	17	1	23	4
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	400 \$	362 \$	1 462 \$	1 418 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	25	15	2	222
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	425 \$	377 \$	1 464 \$	1 640 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2025 a augmenté de 38 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les résultats favorables au chapitre des garanties collectives et de l'assurance individuelle;
- la hausse des honoraires attribuable à l'augmentation de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- les modifications de certaines estimations liées à l'impôt dans le poste Autres;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif au surplus découlant d'une baisse des taux d'intérêt.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net a augmenté de 48 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont augmenté de 10 M\$, pour s'établir à un montant positif de 25 M\$, et tiennent compte des facteurs suivants :

- l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif de 30 M\$ pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à un montant positif de 9 M\$ à l'exercice précédent, principalement en raison du rendement plus favorable des actions de sociétés fermées et de l'incidence des écarts de crédit, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence moins favorable des taux d'intérêt.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 176 M\$ et le bénéfice fondamental a augmenté de 44 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du bénéfice fondamental est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au chapitre de l'assurance invalidité de longue durée;
- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Retraite attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- les modifications de certaines estimations liées à l'impôt dans le poste Autres;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif au surplus découlant de la diminution des taux d'intérêt.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 2 M\$, comparativement à un montant positif de 222 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- une provision pour restructuration comptabilisée au deuxième trimestre de 2025;
- l'incidence moins favorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction;
- l'incidence moins favorable des taux d'intérêt et des actions de sociétés ouvertes;
- facteurs partiellement contrebalancés par l'amélioration des écarts de crédit et du rendement des actions de sociétés fermées.

Pour le quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 39 M\$, comparativement à un bénéfice net de 29 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des produits tirés des placements sur les actifs couvrant le surplus.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 38 M\$, comparativement à un bénéfice net de 104 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'incidence de la variation des résultats antérieurs sur le bénéfice relatif au surplus et les coûts de restructuration, ainsi que par certains éléments non récurrents liés à l'impôt, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des produits tirés des placements sur les actifs couvrant le surplus.

Information financière supplémentaire	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Souscriptions¹				
Garanties collectives (produits assurés) ¹	100 \$	100 \$	389 \$	349 \$
Garanties collectives (SAS et autres) ¹	19	297	352	614
Assurance et rentes	146	180	494	650
Entrées (sorties) d'actifs nettes¹				
Retraite	(213) \$	77 \$	(1 333) \$	414 \$
Gestion du patrimoine	2 332	(211)	1 442	(1 186)
Entrées (sorties) d'actifs nettes¹	2 119 \$	(134) \$	109 \$	(772) \$
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net¹				
Retraite	128 \$	118 \$	486 \$	448 \$
Gestion du patrimoine	248	247	936	925
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net¹	376 \$	365 \$	1 422 \$	1 373 \$
Honoraires et autres produits – Garanties collectives (SAS et autres)	111 \$	114 \$	425 \$	443 \$
Actif administré²				
Actif géré ou sous services-conseils ²	214 765 \$	194 456 \$		
Actif administré seulement ¹	2 942	2 888		
Total de l'actif des clients²	217 707 \$	197 344 \$		
Total de l'actif administré^{2, 3}	330 917 \$	305 972 \$		
Moyenne de l'actif des clients¹				
Moyenne de l'actif des clients – Retraite	85 317 \$	78 788 \$		
Moyenne de l'actif des clients – Gestion du patrimoine	130 387	118 235		
Total de la moyenne de l'actif des clients¹	215 704 \$	197 023 \$		
Marge sur services contractuels				
Assurance et rentes – sans participation	513 \$	690 \$		
Gestion du patrimoine – fonds distincts	1 731	1 760		
Assurance et rentes – avec participation	3 305	3 024		
Marge sur services contractuels	5 549 \$	5 474 \$		
Primes en vigueur – Garanties collectives (produits assurés)¹	7 527 \$	7 395 \$		

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Au 31 décembre 2025, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,4 G\$ détenus par des clients de détail (7,3 G\$ au 31 décembre 2024). Une tranche de 4,1 G\$ de ces actifs (3,4 G\$ au 31 décembre 2024) était comptabilisée sur une base consolidée à titre de placement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

Souscriptions

Les souscriptions de l'exploitation canadienne pour le quatrième trimestre de 2025 ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (SAS et autres) ont diminué de 278 M\$, principalement en raison de la souscription liée au Régime de services dentaires pour les pensionnés du gouvernement fédéral en 2024, alors qu'aucune souscription semblable n'a été enregistrée en 2025;
- les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont diminué de 34 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits de rentes et de produits avec participation.

Les souscriptions de l'exploitation canadienne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (SAS et autres) ont diminué de 262 M\$, en raison de la souscription liée au Régime de services dentaires pour les pensionnés, alors qu'aucune souscription semblable n'a été enregistrée en 2025, facteur contrebalancé en partie par l'amélioration des souscriptions d'assurance créances;
- les souscriptions de produits d'assurance et de rentes ont diminué de 156 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour expliquer les résultats trimestriels;
- les diminutions ont été contrebalancées en partie par la hausse de 40 M\$ des souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (produits assurés), en raison principalement de l'amélioration des souscriptions de régimes de grande taille.

Entrées (sorties) d'actifs nettes

Au quatrième trimestre de 2025, les entrées d'actifs nettes se sont élevées à 2 119 M\$, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 134 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'importante transaction d'acquisition d'actifs liée à De Thomas Wealth Management et l'amélioration au chapitre des entrées et sorties d'actifs des fonds distincts dans le secteur d'activité Gestion du patrimoine;
- facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des résiliations dans le secteur d'activité Retraite.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les entrées d'actifs nettes se sont chiffrées à 109 M\$, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 772 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour expliquer les résultats trimestriels.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Retraite

Les principaux facteurs qui influent sur la croissance du marché des services de retraite collectifs sont notamment la croissance de l'emploi, la capacité financière des travailleurs à se constituer une épargne-retraite, ainsi que les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt et le rendement du marché des actions de sociétés ouvertes.

En 2026, la compagnie prévoit continuer d'effectuer des investissements importants de manière à améliorer l'expérience client grâce à des capacités numériques bonifiées et aux niveaux améliorés de soutien aux ventes. La compagnie compte également renforcer sa position concurrentielle en améliorant son efficacité et sa résilience opérationnelles, en plus de bonifier sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle.

La compagnie continue de concentrer ses efforts sur la croissance de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture collective actuelle des participants en ce qui a trait aux produits d'épargne-retraite.

Gestion du patrimoine

Au Canada, le marché des produits individuels de gestion du patrimoine est partagé entre des banques, des sociétés de services-conseils en gestion du patrimoine, des compagnies d'assurance vie et d'autres distributeurs, et on observe une augmentation du nombre de plateformes en ligne pour la gestion du patrimoine. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché sont notamment la croissance du patrimoine des particuliers, les tendances en matière de constitution et de décaissement du patrimoine, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme le rendement du marché des actions de sociétés ouvertes.

La solidité de la marque Canada Vie, les pratiques commerciales axées sur la prudence, la profondeur et l'étendue des canaux de distribution ainsi que la réputation en matière de vigueur et de stabilité de la compagnie font en sorte que celle-ci est en bonne posture pour 2026 et les années à venir.

En 2026, la compagnie commencera l'intégration des courtiers en fonds communs de placement et en comptes de titres d'IPC et de Quadrus afin de les regrouper sous une même marque de courtage. Cette initiative, ainsi que les investissements continus dans les améliorations des technologies et des plateformes qui facilitent les affaires, souligne la vision stratégique à long terme de la compagnie visant à devenir la destination de choix des conseillers entrepreneurs au Canada.

Le secteur d'activité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur l'offre d'une plateforme de pointe pour les clients et les conseillers indépendants de tous les canaux.

Garanties collectives

Les principaux facteurs qui influent sur la croissance du marché des garanties collectives sont notamment la croissance de l'emploi, les conditions macroéconomiques comme le taux d'inflation des frais médicaux, et les changements apportés au contexte réglementaire et législatif.

En 2026, la compagnie prévoit continuer d'axer son attention et ses investissements sur ses produits d'assurance invalidité et ses activités connexes afin de favoriser la croissance et la rentabilité sur le marché des produits collectifs d'assurance maladie de manière à améliorer l'expérience client grâce à des capacités numériques bonifiées et aux niveaux améliorés de soutien aux ventes. La compagnie compte également renforcer sa position concurrentielle en améliorant son efficacité et sa résilience opérationnelles, en plus de bonifier sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle.

La compagnie a concentré ses efforts sur la croissance de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture actuelle des garanties des participants en ce qui a trait à leurs régimes collectifs.

Assurance et rentes

Au Canada, quelques joueurs importants sont à la tête du marché des produits d'assurance et de rentes, et plusieurs autres joueurs y participent. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment le besoin, tel qu'il est perçu, d'avoir recours à l'assurance vie et à l'assurance maladie, la planification fiscale et successorale, la croissance du patrimoine des particuliers, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme les taux d'intérêt et le rendement des marchés des actions de sociétés ouvertes.

En 2026, la compagnie continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant des produits assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. Le secteur d'activité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels d'assurance, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur la rigueur de la tarification et de la gestion des risques. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt à long terme et de la compression des prix. La compagnie demeure déterminée à soutenir ses conseillers. Les canaux de distribution auront recours autant que possible à des outils, des processus et du soutien communs tout en offrant, si nécessaire, un soutien adapté aux besoins précis des conseillers. La compagnie continuera de renforcer sa position concurrentielle en mettant l'accent sur l'amélioration de l'expérience des conseillers, des clients et des employés par des investissements dans les flux de travaux pour la souscription et les nouvelles affaires et dans la simplification des processus. De plus, elle continuera de mettre l'accent sur la prestation d'une expérience numérique fluide pour les conseillers, les clients et les employés, du moment de l'engagement initial jusqu'au règlement des réclamations, en offrant un service rapide et transparent.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers au sein de l'exploitation canadienne. Le secteur d'activité cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par la mise en œuvre efficace d'initiatives visant à améliorer l'efficacité. La direction a repéré des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient un équilibre entre les gains d'efficacité et le soutien à la croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques et d'intelligence artificielle pour soutenir les conseillers et les clients tout en modernisant les anciens processus et systèmes administratifs pour accroître l'efficacité.

Exploitation européenne

L'exploitation européenne comprend quatre secteurs d'activité distincts : Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. Ce secteur sert la clientèle au Royaume-Uni et en Allemagne, où il exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie, ainsi qu'en Irlande, par l'entremise de la marque Irish Life et d'autres marques acquises sur les marchés intermédiaires et de gestion du patrimoine en Irlande. Les résultats du secteur comprennent aussi une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Retraite

Profil	Irlande – Produits collectifs de retraite
Part de marché	Irlande – Produits collectifs – part de marché des régimes CD de 40 % ¹ (données estimatives)
Distribution	Irlande • Conseillers en retraite (y compris les conseillers en retraite détenus) • Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés • Courtiers (y compris les courtiers détenus) • Conseillers en avantages • Relations directes
Concurrence	Le marché irlandais des régimes à cotisations définies continue d'évoluer à un bon rythme alors que la consolidation découlant de la directive Institutions for Occupational Retirement Provision (IORP II) accélère la transition vers des solutions modernes de fiducies globales, et divers acteurs se font concurrence, comme les compagnies d'assurance vie nationales et multinationales (y compris les promoteurs de fiducies globales), les fiducies globales de régimes de retraite garanties par des gestionnaires d'actifs et des conseillers mondiaux, ainsi que les entreprises de services-conseils en avantages du personnel. Ce changement crée des occasions intéressantes pour les fournisseurs qui peuvent démontrer qu'ils sont dotés d'une gouvernance solide, d'un engagement sérieux des participants et de stratégies de défaillance adéquates. Les organisations qui jouissent de partenariats de confiance avec des conseillers, qui ont une base opérationnelle solide et qui disposent d'une expertise interne en matière de placement sont bien placées pour conclure des transitions de régimes de grande taille ainsi que des mandats multi-employeurs, car les employeurs privilégient de plus en plus la résilience et les résultats à long terme pour les participants. Irish Life est le plus important fournisseur de régimes de retraite collectifs en Irlande, avec une part de marché estimative de 40 % évaluée en fonction des participants¹, et ses services de gestion de fonds sont principalement fournis par Irish Life Investment Managers (ILIM). Les politiques publiques et la réglementation ont entraîné une activité importante sur le marché au cours des dernières années, en particulier en raison de la directive IORP II, qui a fait en sorte que la plupart des employeurs ont adopté une entente de fiducie globale, et en raison de l'entrée en vigueur de l'inscription automatique à compter du 1^{er} janvier 2026. Ces facteurs ont été positifs pour Irish Life, compte tenu de l'acquisition de nouveaux comptes d'employeurs, de la croissance du nombre de participants et des flux de cotisations provenant de comptes existants, ainsi que de l'efficacité opérationnelle accrue découlant du concept de fiducie globale. Le contexte relatif aux politiques devrait continuer d'évoluer et le concept de « retrait à même le régime » sera probablement le prochain fait nouveau important sur le marché, auquel cas la proposition actuelle d'Irish Life en matière d'avantages postérieurs au départ à la retraite et sa capacité à fournir des conseils sur ce sujet constituent un avantage à cet égard.

¹ Au 31 décembre 2025.

Gestion du patrimoine

	Royaume-Uni	Irlande	Allemagne
Profil	- Obligations internationales - Produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne (gamme fermée aux nouvelles affaires)	- Produits individuels de retraite - Produits individuels de services de gestion du patrimoine - Produits de placement et d'épargne individuels - Gestion de placements pour des clients institutionnels	Régimes de retraite et rentes variables (produits assortis d'une GRM)
Part de marché	Une des principales compagnies internationales d'assurance vie sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 26 %¹	- ILA est la plus importante entreprise d'assurance vie et de retraite en Irlande. - Unio est l'une des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine d'Irlande.	Détient une part de 2,6 % du marché des courtiers (au troisième trimestre de 2025)
Distribution	Conseillers en sécurité financière et banques privées	- Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) - Conseillers en retraite et en placements - Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés - Service à la clientèle numérique direct - Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés	Courtiers indépendants et agents liés à plusieurs sociétés
Concurrence	Le marché européen des produits individuels de gestion du patrimoine demeure dynamique et diversifié, et l'ensemble des banques, des assureurs, des gestionnaires d'actifs, des plateformes et des sociétés de technologies financières innovent afin de répondre aux attentes changeantes des clients. La demande augmente pour les solutions avantageuses sur le plan fiscal et les expériences numériques simples, et la consolidation continue du marché des courtiers et des conseillers refaçonne les modèles économiques liés à la distribution ainsi que les avantages liés à l'échelle. Il existe également un potentiel de croissance important, car le patrimoine des particuliers continue de s'accumuler dans les produits autres que liés à l'assurance vie et sur les plateformes de placement ouvertes, ce qui crée des occasions pour obtenir une plus grande part du portefeuille par l'entremise de propositions intégrées. Les fournisseurs qui sont en mesure de combiner un solide rendement des placements avec des plateformes numériques intuitives et attrayantes pour les clients, ainsi qu'avec un soutien efficace pour les conseillers et des niveaux élevés de confiance et de service, sont bien placés pour approfondir leurs relations avec les clients fortunés de masse et les clients fortunés. Cet environnement récompense les entreprises qui peuvent se démarquer grâce à une conception axée sur le client, à leur santé financière et à un engagement à long terme des clients. L'offre de produits de la division internationale de gestion du patrimoine de Canada Life U.K., pour laquelle les souscriptions sont les plus importantes sur le marché, continue de susciter un fort attrait pour la clientèle. Ce succès est attribuable à la profondeur de la gamme de produits, des caractéristiques des produits et des options de placement, à la diversité territoriale, à l'excellence du service, du soutien technique et des relations, ainsi qu'aux prix concurrentiels. Les politiques mises en œuvre par le gouvernement du Royaume-Uni, dans le cadre de son budget d'octobre 2024, continuent de renforcer les avantages spécifiques à l'offre d'obligations internationales par rapport aux produits financiers nationaux dans ce secteur. Les compagnies d'assurance passent des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a amélioré ses offres continues de produits, de technologies et de services afin de renforcer sa position sur le marché de l'Allemagne. En 2026, en Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification de ses produits et services, sur l'efficacité générée par l'automatisation dans le cadre de partenariats liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, et sur l'amélioration par les applications numériques de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Les régimes de retraite professionnels sont un secteur de grande croissance en Allemagne, et la compagnie a l'intention d'utiliser sa marque et ses technologies pour ajouter de la valeur aux secteurs des petites et moyennes entreprises allemandes, où règne une importante insuffisance de la couverture de retraite. La compagnie a réussi à se tailler une place au sein du marché des régimes de retraite en tirant parti de ses compétences en produits unitaires à profit, et, en 2026, elle continuera de rechercher d'autres solutions qui nécessitent moins de capitaux et répondent aux besoins des clients et des conseillers. Au sein du secteur d'activité Gestion du patrimoine, la division intermédiaire d'Irish Life offre des services de gestion du patrimoine aux particuliers. Elle le fait par l'intermédiaire d'Unio qui, de concert avec une société liée, assure la gestion d'environ 23 G\$ (14 G€) d'actifs au sein des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.		

¹ La part de marché est basée sur l'indice Acuity U.K. pour le troisième trimestre de 2025.

Garanties collectives

	Royaume-Uni	Irlande	Allemagne
Profil	• Produits collectifs d'assurance vie • Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) • Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves	• Produits collectifs et individuels d'assurance maladie • Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves, de protection du revenu et d'assurance vie • Régimes collectifs à cotisations définies	s.o.
Part de marché	• Part de marché de l'assurance vie collective de 21 %¹ • Part de marché de la protection du revenu collective de 12 %²	• Part de marché de l'assurance vie de 50 %³ • Le secteur d'activité Garanties collectives constitue la troisième compagnie d'assurance maladie en importance, par l'entremise d'Irish Health, avec une part de marché de 20 %⁴	s.o.
Distribution	• Conseillers en sécurité financière • Conseillers en avantages du personnel	• Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) • Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés • Service à la clientèle numérique direct	s.o.
Concurrence	Les marchés des produits collectifs d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance maladie en Europe demeurent très dynamiques et continuent d'être stimulés par les conseillers qui, de concert avec les courtiers, jouent un rôle central dans les décisions prises par les employeurs, alors que divers acteurs créent de la concurrence, dont les grands assureurs collectifs, les fournisseurs de couvertures spécialisées, les assureurs maladie privés, les entités mutuelles et les sociétés amicales, les plateformes d'avantages numériques et les réseaux multinationaux d'avantages du personnel. Les employeurs se concentrent de plus en plus sur les solutions intégrées de bien-être, la gestion proactive des absences et les processus de règlement des sinistres fondés sur les données qui améliorent l'expérience des employés. Les fournisseurs qui offrent une approche rigoureuse en matière d'établissement des prix, une fiabilité opérationnelle et la capacité de soutenir les clients multinationaux grâce à des services transfrontaliers et à la présentation d'informations consolidées sont bien positionnés pour renforcer les partenariats et pour accroître leur part dans tous les secteurs. Au Royaume-Uni, la Canada Vie est l'un des plus importants assureurs sur le marché de l'assurance collective. Quatre grands assureurs se partagent la majorité de ce marché, selon les primes en vigueur. La concurrence au chapitre des prix demeure élevée dans ce marché. Irish Life est la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, et sa part de marché s'établissait à environ 50 %³ à la fin de l'exercice, les variations dans cette part étant attribuables au succès concurrentiel sur le marché des garanties facultatives et des régimes d'entreprise. Irish Life Health figure parmi les principaux assureurs sur le marché irlandais et offre un accès aux soins de santé par l'intermédiaire de ses régimes d'assurance maladie qui procurent des avantages en matière de soins de santé préventifs grâce à une combinaison de services novateurs numériques et en personne. Vers la fin de 2024, une quatrième société d'assurance maladie a fait son entrée sur le marché irlandais, qui était déjà concurrentiel. La division intermédiaire d'Irish Life offre des services-conseils en avantages du personnel aux sociétés en Irlande par l'entremise d'Unio Employee Benefits et de Cornmarket Group Financial Services. Cornmarket Group est le plus important fournisseur de services financiers aux employés du secteur public irlandais, tandis qu'Unio Employee Benefits exerce ses activités surtout dans le secteur privé.		

¹ La part de marché est basée sur les données de Swiss Re à la fin de l'exercice 2024.

² Au 31 décembre 2025. La part de marché est basée sur les données de Swiss Re à la fin de l'exercice 2024.

³ Au 31 décembre 2025. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

⁴ Au 30 septembre 2025, selon les chiffres présentés par la Health Insurance Authority.

Assurance et rentes

	Royaume-Uni	Irlande	Allemagne
Profil	- Produits de rentes immédiates collectives - Produits de rentes immédiates individuelles - Rentes à échéance fixe - Prêts hypothécaires rechargeables	- Produits de rentes immédiates individuelles et collectives - Produits d'assurance individuelle	- Assurance vie individuelle - Protection du revenu (invalidité) - Assurance contre les maladies graves
Part de marché	- Part de marché des rentes immédiates de 13 % (conseillers seulement)¹ - Chef de file du marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 14,5 %²	- Chef de file sur le marché avec une part de marché totale de 31 %³ - Part de marché de l'assurance vie individuelle de 22 %⁴ - Figure au premier rang pour les rentes collectives avec une part de marché de plus de 62 %⁵	Détient une part de 6,5 % du marché des courtiers⁶
Distribution	- Courtiers indépendants - Agents liés à plusieurs sociétés	- Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) - Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés - Service à la clientèle numérique direct - Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés	- Courtiers indépendants - Agents liés à plusieurs sociétés
Concurrence	La concurrence dans les secteurs de l'assurance individuelle et des rentes collectives persiste, ce qui soutient l'innovation continue en matière de tarification, d'établissement des prix, d'approvisionnement d'actifs, de réassurance et d'expérience client, alors que les concurrents dans ce contexte comprennent les assureurs offrant des produits de protection de détail dans les canaux directs et dans les canaux des conseillers et des banques, les fournisseurs de produits de rentes spécialisés (individuels et collectifs), les assureurs composites qui offrent des solutions en matière de longévité et les réassureurs qui influent sur les prix et la capacité. Les fournisseurs qui disposent de vastes gammes de produits, de capacités de tarification approfondies et de positions de capitaux propres solides sont bien placés pour répondre aux besoins des clients à mesure que le marché croît. L'adoption plus généralisée de la tarification numérique et médicale simplifiée, du traitement direct et de la gestion améliorée des sinistres crée des occasions pour les entreprises qui peuvent ainsi tirer parti de l'efficacité et d'un service de grande qualité pour améliorer le délai de couverture et les résultats pour les clients, tout en renforçant les facteurs de différenciation en matière de concurrence. Au cours des dernières années au Royaume-Uni, la Canada Vie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre et souscrivant des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés aux clients qui désirent profiter d'une souplesse en matière de retraite. Après la hausse des taux d'intérêt qui a suivi les creux historiques, le marché s'est développé et la concurrence y est vive depuis que les nouveaux venus ont lancé leurs propositions en matière de rentes. Canada Life U.K. offre des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les passifs de régimes de retraite. Il s'agit d'un vaste marché en croissance, et la demande des fiduciaires continue d'augmenter, car les niveaux de capitalisation des régimes de retraite se sont améliorés au cours des dernières années et parce que les promoteurs de régimes d'entreprise souhaitent sortir les passifs de régimes de retraite du bilan des entreprises. Forte d'une expertise et d'une expérience considérables à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée sur le marché des rentes collectives. En 2025, un nouvel acteur a fait son entrée sur le marché des rentes collectives au Royaume-Uni (et il compte maintenant fusionner avec un intervenant existant) et un autre acteur existant est en cours d'être acquis par un grand groupe européen d'épargne et de retraite. En outre, plusieurs intervenants ont établi des partenariats stratégiques pour l'approvisionnement d'actifs. Ces facteurs se traduiront probablement par une hausse de l'offre sur le marché, mais l'incidence sur la concurrence sera limitée en raison de la forte croissance continue de la demande et des investissements effectués dans les activités de rentes collectives de Canada Life U.K. La demande à l'égard des prêts hypothécaires rechargeables de Canada Life U.K. s'est stabilisée en 2025, puisque le marché s'est ajusté à la hausse des taux d'intérêt.		

¹ La part de marché se fonde sur les données pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers *restricted whole of market* et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

² La part de marché se fonde sur les statistiques du marché de l'Equity Release Council pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

³ Au 31 juillet 2025. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

⁴ Au 31 juillet 2025.

⁵ Au 12 décembre 2025.

⁶ La part de marché se fonde sur les données pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025.

Faits nouveaux en 2025

- Canada Life U.K. a réalisé des souscriptions de produits collectifs de rentes pour un total d'environ 1,5 G\$ (0,8 G£) au quatrième trimestre de 2025 et de 1,8 G\$ (1,0 G£) pour l'exercice complet en 2025, malgré des conditions de marché difficiles. La taille des transactions variait entre environ 76 M\$ et 611 M\$ (41 M£ et 330 M£), ce qui témoigne de la capacité et de la compétitivité de l'entreprise dans plusieurs segments du marché.

- Au cours du quatrième trimestre de 2025, Canada Life U.K. a intégré avec succès deux régimes prévoyant la transition de participants dont les prestations sont différées afin de les faire passer de polices uniques détenues par des fiduciaires à des polices individuelles pour chaque participant. Il s'agit d'une étape importante dans le renforcement des capacités à la suite de cette transaction et dans la création d'une expérience solide sur le marché des rentes collectives. Le volume des transactions potentielles sur le marché a été inférieur aux prévisions en 2025, en raison de l'incertitude des fiduciaires des régimes de retraite quant aux options qui s'offraient à eux et des contraintes liées à la capacité des administrateurs de régimes de retraite. Toutefois, il ne devrait s'agir que d'une réduction temporaire des volumes de transactions par rapport aux attentes, car l'obtention des passifs des régimes de retraite est encore considérée comme la solution à long terme optimale, et étant donné que des investissements supplémentaires seront faits dans l'administration des régimes de retraite pour accueillir le volume plus important de régimes faisant leur entrée sur le marché. Canada Life U.K. et Countrywide Assured ont présenté conjointement une requête à la Haute Cour de justice d'Angleterre et du Pays de Galles en vue de l'approbation d'un transfert en vertu de la partie VII d'un portefeuille fermé d'obligations en unités de compte et d'affaires de régimes de retraite existantes de Canada Life U.K. à Countrywide Assured. Le transfert devrait maintenant se conclure en 2026, sous réserve de l'approbation de la Cour. L'audience de la Haute Cour, initialement prévue pour le 27 novembre 2025, a été reportée. La nouvelle date d'audience et le nouveau calendrier de mise en œuvre seront connus en 2026.
- Au quatrième trimestre de 2025, les ventes d'obligations hors de l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. se sont chiffrées à 1,1 G\$ (0,6 G£). Les ventes d'obligations internationales se sont établies à 5,2 G\$ (2,8 G£) pour l'exercice complet, ce qui constitue le plus haut niveau de ventes annuelles depuis la création de l'entreprise.
- Au quatrième trimestre de 2025, la Canada Vie en Allemagne a continué d'améliorer et de développer son offre de produits dans le cadre de son programme de diversification. Grâce à l'apport de ses courtiers partenaires en 2025, l'entreprise procédera au lancement de nouvelles solutions d'assurance et solutions nécessitant peu de capitaux en 2026 afin d'aider ces derniers à répondre aux besoins de leurs clients. La restructuration de l'équipe de direction s'est également achevée au cours du trimestre avec la nomination de cadres dans les secteurs de la distribution et des propositions dont l'objectif sera de développer et de concrétiser les ambitions de la compagnie pour 2026 et les années à venir.

Principales données financières

Bénéfice fondamental et bénéfice net

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Retraite	10 \$	8 \$	35 \$	34 \$
Gestion du patrimoine	66	50	244	184
Garanties collectives	54	60	261	189
Assurance et rentes	91	107	379	393
Bénéfice relatif au surplus	35	35	104	146
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	256 \$	260 \$	1 023 \$	946 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(128)	79	(414)	(16)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	128 \$	339 \$	609 \$	930 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2025 a diminué de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice fondamental est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une baisse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats défavorables au chapitre des garanties collectives au Royaume-Uni, contrebalancés en partie par les résultats favorables au chapitre de la mortalité à l'égard des produits collectifs en Irlande;
- une diminution du bénéfice du secteur d'activité Assurance et rentes en raison des résultats moins favorables au chapitre de l'assurance individuelle en Irlande et de la baisse des commissions de montage de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni;

- facteurs contrebalancés en partie par la hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine attribuable à l'augmentation des honoraires découlant de la croissance de l'actif des clients et par l'incidence positive des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net a diminué de 211 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 207 M\$, pour s'établir à un montant négatif de 128 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'incidence défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction pour obtenir de plus amples renseignements;
- l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, comparativement à une incidence favorable pour l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sans risque;
- les incidences négatives de la transformation des activités et autres incidences, principalement en raison de la hausse des coûts de restructuration.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 321 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 609 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 77 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 023 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au Royaume-Uni et en Irlande;
- une hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine attribuable à l'augmentation des honoraires découlant de la croissance de l'actif des clients;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse du bénéfice relatif au surplus découlant des dividendes versés à la société de portefeuille mère et par la diminution des profits liés aux activités de négociation.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 414 M\$, comparativement à un montant négatif de 16 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'incidence plus défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction pour obtenir de plus amples renseignements;
- l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, comparativement à une incidence favorable à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence de la réduction des écarts de crédit au Royaume-Uni et des fluctuations des taux d'intérêt sans risque;
- les incidences négatives de la transformation des activités et autres incidences, principalement en raison de la hausse des coûts de restructuration.

Information financière supplémentaire

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Souscriptions¹				
Garanties collectives (produits assurés) ¹	76 \$	65 \$	333 \$	262 \$
Assurance et rentes	2 194	479	4 578	4 294
Entrées (sorties) d'actifs nettes¹				
Retraite	217 \$	131 \$	1 498 \$	969 \$
Gestion du patrimoine	(338)	1 203	(2 468)	9 006
Assurance et rentes	22	19	82	60
Entrées (sorties) d'actifs nettes¹	(99) \$	1 353 \$	(888) \$	10 035 \$
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net¹				
Retraite	29 \$	27 \$	118 \$	109 \$
Gestion du patrimoine	162	144	619	543
Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net¹	191 \$	171 \$	737 \$	652 \$
Actif administré²				
Actif géré ou sous services-conseils ²	290 863 \$	256 126 \$		
Actif administré seulement ¹	5 318	4 582		
Total de l'actif des clients²	296 181 \$	260 708 \$		
Total de l'actif administré^{2, 3}	355 415 \$	316 739 \$		
Moyenne de l'actif des clients¹				
Moyenne de l'actif des clients – Retraite	37 503 \$	33 230 \$		
Moyenne de l'actif des clients – Gestion du patrimoine	254 148	224 167		
Total de la moyenne de l'actif des clients¹	291 651 \$	257 397 \$		
Marge sur services contractuels				
Assurance et rentes – sans participation	3 866 \$	3 664 \$		
Gestion du patrimoine – fonds distincts	1 487	1 531		
Marge sur services contractuels	5 353 \$	5 195 \$		
Primes en vigueur – Garanties collectives (produits assurés)¹	3 027 \$	2 671 \$		

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Au 31 décembre 2025, le total de l'actif administré ne tient pas compte de l'actif géré, d'un montant de 23,7 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (19,1 G\$ au 31 décembre 2024).

Souscriptions

Les souscriptions de l'exploitation européenne pour le quatrième trimestre de 2025 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (produits assurés) ont augmenté de 11 M\$, en raison principalement de la hausse des souscriptions de produits collectifs et de produits d'assurance maladie en Irlande;
- les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont augmenté de 1 715 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits collectifs de rentes et de la hausse des souscriptions de produits individuels de rentes au Royaume-Uni;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité.

Les souscriptions de l'exploitation européenne pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- les souscriptions du secteur d'activité Garanties collectives (produits assurés) ont augmenté de 71 M\$, en raison principalement des fortes souscriptions de produits d'assurance d'entreprise et de protection du revenu facultative en Irlande;

- les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes ont augmenté de 284 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits individuels de rentes et de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni, ainsi que de l'augmentation des souscriptions de produits collectifs de rentes en Irlande, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité.

Entrées (sorties) d'actifs nettes

Au quatrième trimestre de 2025, les sorties d'actifs nettes se sont élevées à 0,1 G\$, comparativement à des entrées d'actifs nettes de 1,4 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- le transfert, toujours en cours, du bloc d'affaires de Scottish Friendly au Royaume-Uni vers le secteur d'activité Gestion du patrimoine, dans le cadre duquel un montant additionnel de 692 M\$ a été transféré au quatrième trimestre à la suite du transfert initial effectué en juillet 2025, ainsi que les sorties additionnelles liées à un client institutionnel qui a décidé de gérer ces fonds par lui-même à la suite d'une récente acquisition;
- facteurs contrebalancés partiellement par les entrées nettes positives au sein du secteur d'activité Gestion du patrimoine liées aux produits individuels de retraite et d'épargne et au sein du secteur d'activité Retraite liées aux produits de retraite, ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 0,9 G\$, comparativement à des entrées d'actifs nettes de 10,0 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- un retrait par un client institutionnel en Irlande, pour lequel l'incidence liée aux produits a été négligeable;
- le transfert du bloc d'affaires de Scottish Friendly au Royaume-Uni vers le secteur d'activité Gestion du patrimoine.

Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les facteurs suivants :

- les entrées nettes positives au sein du secteur d'activité Gestion du patrimoine liées aux produits individuels de retraite et d'épargne et au sein du secteur d'activité Retraite;
- l'incidence des fluctuations des devises.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Retraite

- En 2026, Irish Life a l'intention de continuer de mettre l'accent sur l'engagement d'entreprise et sur les marchés des produits individuels de retraite, en s'appuyant sur sa position de chef de file dans les solutions de retraite en milieu de travail. La stratégie d'Irish Life consiste à approfondir ses relations avec les employeurs tout en élargissant sa présence auprès des clients individuels, afin de s'assurer qu'Irish Life demeure le fournisseur de choix pour les solutions de retraite dans un contexte en évolution rapide. Le lancement du régime de retraite national à inscription automatique en janvier 2026 favorisera un accroissement de la portée de la compagnie et créera de nouvelles occasions pour soutenir une clientèle élargie.
- Irish Life compte renforcer sa position sur les marchés des entreprises et des particuliers en investissant de façon importante dans des plateformes intégrées de gestion de la clientèle et dans un modèle de distribution multicanal, de sorte que les clients pourront jouir d'un accès facile à des solutions de retraite. La compagnie tirera parti de la transformation numérique, des données et de l'IA pour offrir des expériences personnalisées en matière de retraite et pour réagir de manière proactive à l'évolution de la réglementation et des marchés. La fiducie globale Empower Master Trust d'Irish Life est la plus importante fiducie globale sur le marché irlandais, et son actif géré s'établissait à 16 G\$ (10 G€) au 31 décembre 2025.

Gestion du patrimoine

- En 2026, la division internationale de gestion du patrimoine de Canada Life U.K. cherchera à conserver sa position parmi les chefs de file du marché des placements en obligations internationales à prime unique. La stratégie de distribution des produits de gestion du patrimoine de la compagnie restera axée sur les conseillers en sécurité financière et le maintien des relations avec les partenaires institutionnels. La stratégie à plus long terme consiste à transformer le secteur d'activité Gestion du patrimoine pour le faire passer d'une entreprise axée sur les produits à une entreprise axée sur les clients, et la Canada Vie pourra ainsi soutenir ses clients pendant les moments marquants qui ponctuent leur vie, y compris pendant les phases de constitution et de décaissement du patrimoine.

- En 2026, Irish Life continuera de mettre l'accent sur les occasions de croissance en matière de gestion du patrimoine en Irlande et, pour ce faire, fera croître la marque Unio Wealth Management, fera évoluer ses solutions novatrices d'épargne et de placement pour les particuliers et renforcera les partenariats avec son réseau intermédiaire. Cette ambition est soutenue par le lancement de la plateforme Platform Quarter, une plateforme de courtage de premier plan qui offre un point d'accès numérique simple et unique pour les solutions de placement axées ou non sur l'assurance vie.
- La compagnie occupe une position concurrentielle parmi les fournisseurs de produits d'assurance unitaires assortis de faibles garanties sur le marché indépendant intermédiaire allemand. Les compagnies d'assurance passent encore des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a amélioré ses offres continues de produits, de technologies et de services afin de renforcer sa position sur le marché de l'Allemagne. En 2026, en Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification des produits et des services, sur l'efficacité générée par l'automatisation dans le cadre de partenariats liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, et sur l'amélioration par les applications numériques de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Les régimes de retraite professionnels sont un secteur de grande croissance en Allemagne, et la compagnie a l'intention d'utiliser sa marque et ses technologies pour ajouter de la valeur aux secteurs des petites et moyennes entreprises allemandes, où règne une importante insuffisance de la couverture de retraite. La compagnie a réussi à se tailler une place au sein du marché des régimes de retraite en tirant parti de ses compétences en produits unitaires à profit, et, en 2026, elle continuera de rechercher d'autres solutions qui nécessitent moins de capitaux et répondent aux besoins des clients et des conseillers.

Garanties collectives

- En 2026, la division des garanties collectives de Canada Life U.K. se concentrera sur l'amélioration de la prestation de services aux clients grâce au renforcement de la capacité de traitement des demandes de règlement et au développement continu de propositions de services de soutien avantageux. La modernisation des systèmes et des processus favorisera une meilleure expérience client ainsi qu'une croissance soutenue du montant des primes reçues, particulièrement dans le secteur cible des petites et moyennes entreprises privilégié par la compagnie.
- En 2026, Irish Life continuera de renforcer sa position de chef de file au sein du secteur d'activité Garanties collectives, où sa gamme entièrement intégrée de solutions de gestion des risques et d'avantages du personnel permet aux employeurs de fournir des avantages de retraite, de gestion des risques, de santé et de mieux-être par l'entremise d'un seul fournisseur de confiance. Irish Life demeure déterminée à offrir des expériences personnalisées fluides grâce au lancement d'un tableau de bord unifié pour les employeurs qui présente dans une vue globale tous les avantages offerts aux employés. Du point de vue des employés, la plateforme numérique à guichet unique de la compagnie offre aux particuliers une vue consolidée de tous les produits qu'ils détiennent, que ce soit par l'intermédiaire de leur employeur ou de façon indépendante.

Assurance et rentes

- En 2026, Canada Life U.K. et Irish Life se concentreront sur le maintien de leur part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans des systèmes de service à la clientèle. La position concurrentielle de Canada Life U.K. à l'égard de ses produits de rentes immédiates au détail devrait être soutenue par le développement de produits de rentes à échéance fixe et de rentes améliorées, ce qui s'est matérialisé au quatrième trimestre de 2025.
- Canada Life U.K. continuera de développer ses offres et ses capacités sur le marché des rentes collectives en 2026, élargissant ainsi son offre à un plus large éventail de marchés. La demande à moyen terme devrait demeurer forte sur ce marché, car les ratios de capitalisation des régimes rendent l'atténuation des risques possible pour une plus grande proportion de régimes que les années précédentes.
- La demande sous-jacente de la clientèle pour les prêts hypothécaires rechargeables de Canada Life U.K. demeure solide, ce qui appuie les attentes relatives à une croissance continue dans l'avenir.
- Irish Life continue de livrer concurrence avec succès sur le marché irlandais de l'assurance, grâce à l'innovation au chapitre des produits, à sa grande portée de distribution et à ses offres de services. Au cours du troisième trimestre de 2025, sa part de marché était de 22 %.
- Irish Life a livré une bonne concurrence en ce qui a trait aux nouvelles occasions en matière de produits collectifs de rentes, et sa part de marché globale s'est établie à 62 %.

- Au sein d’Irish Life, le développement de produits de rentes différées se poursuit conformément aux attentes. Il s’agit d’une gamme importante de produits qui permettra d’accroître la présence de la compagnie sur le marché des rentes collectives, et elle cadre avec ses plans stratégiques et contribue à stabiliser la MSC. En l’absence d’une solution claire en matière de rentes différées, plusieurs fiduciaires ont adopté une attitude attentiste à l’égard des transactions. Les données sur les produits des activités ordinaires se préciseront à compter du quatrième trimestre de 2025 et le marché devrait se développer davantage en 2026, notamment par l’entremise d’une croissance importante du volume des transactions.
- En 2026, en Allemagne, la Canada Vie continuera de développer ses capacités en matière de données et ses capacités numériques accessibles aux clients, et de même que son portail destiné aux clients afin que ces derniers aient plus facilement accès aux renseignements sur leurs régimes. La compagnie poursuivra également le déploiement de l’automatisation à toutes les étapes du parcours client, grâce à l’utilisation de technologies soutenues par l’IA. Par l’intermédiaire de son placement connexe dans un groupeur de courtiers en Allemagne, la compagnie continuera d’explorer d’autres occasions dans ce pays afin d’acquérir des maisons de courtage qui pourraient générer une valeur ajoutée pour les activités existantes.

Solutions de gestion du capital et des risques

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l’unité Réassurance de Lifeco et une partie des résultats de l’exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales de la compagnie.

Les résultats du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont inclus dans le secteur d’activité Assurance et solutions de gestion des risques.

Assurance et solutions de gestion des risques

Profil	Réassurance vie, réassurance maladie et réassurance de rentes - Assurance temporaire à reconduction annuelle, coassurance, coassurance modifiée et solutions de gestion du capital et des risques Longévité - Swaps de longévité et solutions de gestion du capital Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution - Excédent de pertes et quote-part Réassurance IARD - Rétrocession relative aux catastrophes et solutions de gestion du capital Réassurance financée - Coassurance de blocs de polices d’assurance vie et de rentes au moyen d’actifs
Part de marché	- Premier fournisseur de réassurance vie collective en importance et 7^e fournisseur de réassurance vie individuelle en importance aux États-Unis selon le volume des affaires en vigueur¹ - Fournisseur de premier plan de solutions de gestion du capital dans les marchés américain et européen - Fournisseur établi de produits de réassurance couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et en Europe - Fournisseur de longue date d’une gamme de produits de réassurance IARD à l’égard de la rétrocession relative aux catastrophes
Distribution	- Courtiers de réassurance indépendants - Placements directs
Concurrence	Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Néanmoins, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en juillet 2025, la compagnie demeure un des principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain. La santé financière de la compagnie et son expertise dans le domaine des solutions de gestion du capital représentent toujours un avantage concurrentiel. La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l’intérêt pour les solutions de réassurance qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité et de réassurance à forte intensité d’actifs demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans d’autres pays d’Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s’engagent dans le marché européen. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent les autres compagnies de réassurance importantes, principalement en Amérique du Nord et en Europe.

¹ Au 31 décembre 2024.

Faits nouveaux en 2025

- Par l'entremise de Canada Life Reinsurance, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2025, il a continué d'accorder la priorité aux produits de base offrant des rendements ajustés en fonction du risque supérieurs et un avantage concurrentiel au sein des secteurs américain et européen, tout en accroissant sa présence internationale sur les principaux marchés. En 2025, la compagnie a saisi des occasions sur le marché et a effectué de nombreuses transactions stratégiques, principalement dans le secteur d'activité des solutions de gestion du capital.
- Le 25 juin 2025, la compagnie a annoncé des changements dans sa stratégie d'affaires. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a cessé d'accepter de nouvelles affaires de réassurance du risque de mortalité pour ses activités d'assurance vie traditionnelle aux États-Unis afin de mettre davantage l'accent sur les principaux marchés des solutions structurées, de la réassurance couvrant le risque de longévité et de la rétrocession relative aux catastrophes.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques, principalement des ouragans, des vents violents et des tremblements de terre. Au premier trimestre de 2025, la compagnie a constitué une provision pour sinistres estimatifs liés aux feux de forêt en Californie, mais elle ne s'attend pas à ce que des sinistres importants soient causés par d'autres catastrophes survenues en 2025. De plus, au quatrième trimestre de 2025, la compagnie a pu profiter d'une matérialisation favorable des sinistres liée aux provisions pour catastrophes d'exercices antérieurs. La compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents, qui, à l'heure actuelle, ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers.
- La compagnie effectue une sortie progressive d'anciennes activités d'assurance vie internationale.

Principales données financières

Bénéfice fondamental et bénéfice net

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹				
Réassurance	238 \$	214 \$	894 \$	798 \$
Bénéfice relatif au surplus	20	18	71	58
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	258 \$	232 \$	965 \$	856 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(55)	(29)	(104)	(200)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	203 \$	203 \$	861 \$	656 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Le bénéfice fondamental pour le quatrième trimestre de 2025 a augmenté de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des éléments suivants :

- une croissance des nouvelles affaires dans les Solutions de gestion du capital;
- des résultats défavorables modestes au chapitre de l'assurance en raison du caractère saisonnier du quatrième trimestre et de l'avantage conféré par le portefeuille diversifié.

Au quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net a été comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 55 M\$, comparativement à un montant négatif de 29 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs suivants :

- l'incidence négative d'une mesure prise par la direction relativement à un ancien portefeuille international de produits d'assurance;
- l'incidence des taux d'intérêt et des écarts de crédit par rapport aux attentes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a augmenté de 205 M\$ et le bénéfice fondamental a augmenté de 109 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont représenté un montant négatif de 104 M\$ par rapport à un montant négatif de 200 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des éléments suivants :

- la modification de l'incidence nette de la révision des hypothèses actuarielles;
- l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit par rapport aux attentes.

Information financière supplémentaire

	Aux et pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Résultats annualisés au titre des activités d'assurance par produit				
Solutions de gestion du capital	164 \$	112 \$	556 \$	431 \$
Solutions de gestion des risques (excluant l'assurance IARD)	94	93	372	347
Assurance IARD et autres	21	22	81	83
Total des résultats annualisés au titre des activités d'assurance¹	279 \$	227 \$	1 009 \$	861 \$
Total des actifs au bilan	11 694 \$	11 708 \$		
Marge sur services contractuels				
Réassurance – sans participation	2 430 \$	2 436 \$		
Réassurance – avec participation	1	1		
Marge sur services contractuels	2 431 \$	2 437 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Perspectives

Se reporter aux rubriques *Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives* et *Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR*, au début du présent rapport.

Assurance et solutions de gestion des risques

La demande pour les solutions de gestion du capital aux États-Unis continue de faire naître des occasions additionnelles pour le secteur de la réassurance.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques de la compagnie continue d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de solutions de gestion du capital demeure solide et demeurera une priorité en 2026.

À l'échelle internationale, la Canada Vie continue de rechercher des occasions de répondre aux besoins des clients dans de nouvelles régions grâce aux solutions de réassurance de la compagnie, et elle continue de réaliser un certain nombre de transactions génératrices de valeur. L'expansion internationale mesurée demeurera une priorité en 2026.

En 2025, la saison des ouragans dans l'Atlantique a été modérée et, par conséquent, les pertes ont été limitées malgré les feux de forêt survenus en Californie au début de l'exercice. La compagnie prévoit que les prix de rétrocession au titre de la protection des biens immobiliers subiront encore des pressions en 2026 en l'absence d'événements générateurs de pertes importantes. La compagnie continue de mettre l'accent sur le soutien à la clientèle de base et sur la prudence quant au niveau d'engagement.

Exploitation générale

Le secteur Exploitation générale comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie. Ces éléments comprennent :

- certains frais généraux, certaines tranches du bénéfice relatif au surplus, certaines charges financières et certains impôts connexes qui ne sont pas directement liés aux activités des principales unités d'exploitation de la compagnie;
- les résultats de PanAgora;

- les dividendes provenant des participations dans Franklin Resources, Inc. (Franklin Templeton);
- les résultats du portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine, y compris un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé et les produits assortis d'une garantie de retrait à vie (GRV).

Principales données financières – Exploitation générale

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	(109) \$	(120) \$	(383) \$	(436) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental	(16)	(16)	(27)	(8)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(125) \$	(136) \$	(410) \$	(444) \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au quatrième trimestre de 2025, l'exploitation générale a enregistré une perte nette de 125 M\$, comparativement à une perte nette de 136 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 109 M\$, soit une baisse de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

- le règlement de questions fiscales en suspens liées à des exercices antérieurs;
- facteur contrebalancé en partie par la hausse des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Pour le quatrième trimestre de 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 16 M\$, soit un montant comparable à celui enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- l'expérience défavorable sur le marché;
- facteur pour l'essentiel contrebalancé par les incidences de la transformation des activités à l'exercice précédent, qui ne se sont pas reproduites.

Se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'exploitation générale a enregistré une perte nette de 410 M\$, comparativement à une perte nette de 444 M\$ pour l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 383 M\$, soit une baisse de 53 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les facteurs suivants :

- le règlement de questions fiscales en suspens et les modifications d'estimations liées à l'impôt d'exercices antérieurs;
- la hausse du bénéfice relatif au surplus;
- facteurs contrebalancés en partie par la hausse du financement par emprunt et des charges liées aux services partagés revenant à l'exploitation générale.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 27 M\$, comparativement à un montant négatif de 8 M\$ pour l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'expérience défavorable sur le marché;
- la révision des hypothèses pour les activités liées au portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine;
- facteurs contrebalancés en partie par les reprises de provision du trimestre précédent liées à l'acquisition, en 2003, de la Corporation Financière Canada Vie;
- les incidences de la transformation des activités à l'exercice précédent, qui ne se sont pas reproduites.

Situation financière consolidée

Actif

Total de l'actif

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902 \$	10 709 \$
Obligations	174 468	167 114
Prêts hypothécaires	36 873	38 879
Actions	21 515	18 826
Immeubles de placement	8 293	8 257
Actif investi	250 051 \$	243 785 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 571	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	16 850	17 842
Goodwill et immobilisations incorporelles	16 195	16 386
Autres actifs	26 992	26 571
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	551 169	496 386
Total de l'actif	862 828 \$	802 163 \$

Les données présentées dans le tableau ci-dessus représentent les soldes au 31 décembre 2025 par rapport au 31 décembre 2024. L'analyse ci-dessous porte sur les principaux facteurs et les incidences potentielles de ces éléments.

Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	
Au 31 décembre 2025						
Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	19 062 \$	9 395 \$	15 710 \$	4 238 \$	48 405 \$	20 %
Obligations de sociétés et autres obligations	41 021	61 361	18 130	5 551	126 063	50
Total partiel des obligations	60 083	70 756	33 840	9 789	174 468	70
Prêts hypothécaires	16 892	11 220	7 923	838	36 873	15
Actions	16 996	4 093	378	48	21 515	9
Immeubles de placement	6 478	16	1 799	—	8 293	3
Total partiel des placements de portefeuille	100 449	86 085	43 940	10 675	241 149	97
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 651	3 860	2 855	536	8 902	3
Total de l'actif investi	102 100 \$	89 945 \$	46 795 \$	11 211 \$	250 051 \$	100 %

Au 31 décembre 2024

Obligations						
Obligations d'État et d'organismes publics	20 776 \$	5 021 \$	14 718 \$	4 927 \$	45 442 \$	19 %
Obligations de sociétés et autres obligations	38 460	61 211	16 993	5 008	121 672	50
Total partiel des obligations	59 236	66 232	31 711	9 935	167 114	69
Prêts hypothécaires	16 925	13 819	7 358	777	38 879	16
Actions	14 489	3 712	625	—	18 826	8
Immeubles de placement	6 128	22	2 107	—	8 257	3
Total partiel des placements de portefeuille	96 778	83 785	41 801	10 712	233 076	96
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 484	5 983	2 520	722	10 709	4
Total de l'actif investi	98 262 \$	89 768 \$	44 321 \$	11 434 \$	243 785 \$	100 %

Au 31 décembre 2025, le total de l'actif investi se chiffrait à 250,1 G\$, soit une augmentation de 6,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable à une augmentation des volumes des obligations au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine, à une hausse des justes valeurs des obligations au sein de l'exploitation américaine, et à une augmentation des placements dans des titres de sociétés ouvertes et fermées au sein de l'exploitation canadienne découlant des achats et de l'appréciation des marchés. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations

La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2025, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 174,5 G\$, soit 70 % de l'actif investi, contre 167,1 G\$, ou 69 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable à une hausse des volumes des obligations au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine, ainsi qu'à une hausse des justes valeurs des obligations au sein de l'exploitation américaine. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 98 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 70 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2025. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024	
AAA	26 599 \$	15 %	24 462 \$	15 %
AA	32 162	19	32 310	19
A	63 342	36	60 041	36
BBB	49 476	28	47 936	29
BB ou inférieure	2 889	2	2 365	1
Total	174 468 \$	100 %	167 114 \$	100 %

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations par secteur.

	Au 31 décembre 2025		Au 31 décembre 2024	
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	17 695 \$	10 %	16 159 \$	10 %
Obligations d'État et d'organismes publics	28 839	17	28 029	17
Créances titrisées par des agences	1 871	1	1 254	1
Autres créances titrisées	16 034	9	16 811	10
Services financiers	25 024	14	24 057	15
Communications	4 473	3	4 002	2
Produits de consommation courante	18 964	11	18 403	11
Énergie	8 295	5	7 044	4
Produits industriels	13 053	7	12 452	7
Technologie	5 966	3	5 628	3
Transport	8 172	5	7 498	5
Services publics	26 082	15	25 777	15
Total	174 468 \$	100 %	167 114 \$	100 %

Au 31 décembre 2025, le total des obligations s'élevait à 174,5 G\$, comparativement à 167,1 G\$ au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à une croissance dans les secteurs du trésor, de l'énergie, des services financiers et des obligations d'État et d'organismes publics provenant d'une augmentation des volumes des obligations au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine, ainsi que d'une hausse des justes valeurs des obligations au sein de l'exploitation américaine.

Portefeuille de prêts hypothécaires

La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires commerciaux détenus au sein de l'exploitation européenne sont comptabilisés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Des prêts hypothécaires rechargeables sont également détenus dans un portefeuille de prêts hypothécaires au sein des exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

	Au 31 décembre 2025				Au 31 décembre 2024	
Prêts hypothécaires par type de bien	Assurés¹	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	156 \$	609 \$	765 \$	2 %	1 225 \$	3 %
Résidences multifamiliales	2 669	6 664	9 333	25	9 568	25
Prêts hypothécaires rechargeables	—	5 664	5 664	16	4 818	12
Biens commerciaux	—	21 111	21 111	57	23 268	60
Total	2 825 \$	34 048 \$	36 873 \$	100 %	38 879 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 36,9 G\$, soit 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2025, comparativement à 38,9 G\$, ou 16 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2025, le total des prêts assurés s'élevait à 2,8 G\$, soit 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 2,8 G\$, ou 7 %, au 31 décembre 2024.

Prêts hypothécaires commerciaux

Au 31 décembre 2025

Magasins et centres commerciaux

Bâtiments industriels

Immeubles de bureaux

Autres

Total

Exploitation canadienne				Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Avec participation	Sans participation	Exploitation américaine	Exploitation européenne		
2 905 \$	778 \$	660 \$	1 153 \$	— \$	5 496 \$
3 093	892	4 267	1 010	72	9 334
1 018	356	2 318	1 275	15	4 982
31	11	592	665	—	1 299
7 047 \$	2 037 \$	7 837 \$	4 103 \$	87 \$	21 111 \$

Au 31 décembre 2024

Magasins et centres commerciaux

Bâtiments industriels

Immeubles de bureaux

Autres

Total

2 969 \$	846 \$	792 \$	1 142 \$	31 \$	5 780 \$
3 037	950	5 377	982	88	10 434
990	384	2 505	1 148	19	5 046
32	20	1 080	861	15	2 008
7 028 \$	2 200 \$	9 754 \$	4 133 \$	153 \$	23 268 \$

Le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux s'établissait à 21,1 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 23,3 G\$ au 31 décembre 2024. La diminution est principalement attribuable aux prêts hypothécaires arrivés à échéance au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à la baisse du financement. La compagnie surveille la situation et elle collabore de façon proactive avec les emprunteurs afin de gérer ces expositions. La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. La compagnie évalue les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues soit pour les 12 mois à venir pour les actifs financiers productifs de la phase 1, soit pour la durée de vie pour les actifs financiers productifs de la phase 2 et les actifs financiers dépréciés de la phase 3. Se reporter à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation et la présentation des pertes de crédit attendues. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs assujettis à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ainsi que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues correspondantes.

Au 31 décembre 2025, le total de la correction de valeur pour pertes de crédit comptabilisé se chiffrait à 25 M\$, comparativement à 33 M\$ au 31 décembre 2024. La diminution du total de la correction de valeur pour pertes de crédit est principalement attribuable à la réévaluation des prêts hypothécaires commerciaux de la phase 2 au Royaume-Uni.

Portefeuille de participations

Le total du portefeuille de participations s'établissait à 29,8 G\$, soit 12 % de l'actif investi, au 31 décembre 2025, comparativement à 27,1 G\$, ou 11 % de l'actif investi, au 31 décembre 2024. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 1,7 G\$ des actions cotées en bourse et la hausse de 1,0 G\$ des actions non cotées en bourse s'expliquent principalement par les hausses des achats et des valeurs de marché. Les immeubles de placement se sont chiffrés à 8,3 G\$, soit un montant comparable à celui enregistré au 31 décembre 2024.

	Exploitation canadienne				Solutions de gestion du capital et des risques	Total	
	Avec participation	Sans participation	Exploitation américaine	Exploitation européenne			
Au 31 décembre 2025							
Portefeuille de participations par type							
Actions cotées en bourse	10 215 \$	2 618 \$	1 412 \$	81 \$	34 \$	14 360 \$	48 %
Actions non cotées en bourse	2 402	1 761	2 681	297	14	7 155	24
Total partiel	12 617	4 379	4 093	378	48	21 515	72
Immeubles de placement	5 629	849	16	1 799	—	8 293	28
Total	18 246 \$	5 228 \$	4 109 \$	2 177 \$	48 \$	29 808 \$	100 %

Au 31 décembre 2024

Portefeuille de participations par type							
Actions cotées en bourse	8 536 \$	2 498 \$	1 309 \$	357 \$	— \$	12 700 \$	47 %
Actions non cotées en bourse	1 977	1 478	2 403	268	—	6 126	23
Total partiel	10 513	3 976	3 712	625	—	18 826	70
Immeubles de placement	5 164	964	22	2 107	—	8 257	30
Total	15 677 \$	4 940 \$	3 734 \$	2 732 \$	— \$	27 083 \$	100 %

Immeubles de placement¹

	Exploitation canadienne		Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	
	Avec participation	Sans participation				
Au 31 décembre 2025						
Bâtiments industriels	2 102 \$	227 \$	— \$	415 \$	2 744 \$	33 %
Immeubles de bureaux	921	186	16	452	1 575	19
Commerces de détail	441	20	—	599	1 060	13
Autres	2 165	416	—	333	2 914	35
Total	5 629 \$	849 \$	16 \$	1 799 \$	8 293 \$	100 %
Au 31 décembre 2024						
Bâtiments industriels	2 016 \$	287 \$	— \$	673 \$	2 976 \$	36 %
Immeubles de bureaux	933	164	22	510	1 629	20
Commerces de détail	184	24	—	632	840	10
Autres	2 031	489	—	292	2 812	34
Total	5 164 \$	964 \$	22 \$	2 107 \$	8 257 \$	100 %

¹ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucun immeuble de placement.

Instruments financiers dérivés

Au cours du quatrième trimestre de 2025, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

- Au 31 décembre 2025, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1,4 G\$ (1,7 G\$ au 31 décembre 2024), et un montant de 2,5 G\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (2,1 G\$ au 31 décembre 2024).
 - Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont diminué en 2025, principalement en raison de l'incidence du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs d'euros ou de livres sterling et receveurs de dollars américains.
 - Les garanties données à l'égard des actifs dérivés ont augmenté en 2025, principalement en raison du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au yen japonais sur les swaps de devises payeurs d'euros ou de livres sterling et receveurs de yens japonais.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 7,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2024, pour se chiffrer à 70,8 G\$, principalement en raison de l'augmentation du volume des activités de couverture courantes.
- L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 1,9 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 2,4 G\$ au 31 décembre 2024. La diminution découle principalement du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs d'euros et de livres sterling et receveurs de dollars américains.
 - Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2025 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2025.

Goodwill et immobilisations incorporelles

	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Goodwill	11 283 \$	11 428 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	1 429	1 414
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	3 483	3 544
Total	16 195 \$	16 386 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait aux acquisitions réalisées par la compagnie. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 16,2 G\$ au 31 décembre 2025, en baisse de 0,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. La diminution est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution de 0,1 G\$ du goodwill;
- la diminution de 0,1 G\$ des immobilisations incorporelles à durée déterminée.

Au cours du quatrième trimestre de 2025, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2025. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) pour le goodwill et des UGT pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Autres actifs	15 190 \$	15 265 \$
Débiteurs et intérêts à recevoir	6 029	5 402
Actifs d'impôt différé	2 285	2 066
Instruments financiers dérivés	1 863	2 431
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	829	789
Immobilisations corporelles	395	346
Impôt exigible	401	272
Total	26 992 \$	26 571 \$

Le total des autres actifs du fonds général se chiffrait à 27,0 G\$ au 31 décembre 2025, une hausse de 0,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse de 0,6 G\$ des débiteurs et intérêts à recevoir;
- une hausse de 0,2 G\$ des actifs d'impôt différé;
- une hausse de 0,1 G\$ de l'impôt exigible;
- facteurs contrebalancés en partie par une diminution de 0,6 G\$ des instruments financiers dérivés et une baisse de 0,1 G\$ des autres actifs.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	176 933 \$	154 439 \$
Fonds communs de placement	262 239	232 073
Obligations	76 080	74 444
Immeubles de placement	11 050	11 317
Trésorerie et autres	16 017	15 948
Prêts hypothécaires	2 142	2 083
Total partiel	544 461 \$	490 304 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 708	6 082
Total	551 169 \$	496 386 \$

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 54,8 G\$ au 31 décembre 2025 par rapport au 31 décembre 2024, pour s'établir à 551,2 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 52,4 G\$ liés aux profits nets en capital latents sur les placements;
- les dépôts nets de 1,9 G\$;
- la hausse de 0,6 G\$ de la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement.

Passif

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Total du passif		
Passifs au titre des contrats d'assurance	161 644 \$	155 683 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	919	795
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 042	90 157
Autres passifs du fonds général	27 051	26 488
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	480 751	430 043
Total	829 825 \$	769 509 \$

Le total du passif a augmenté de 60,3 G\$ par rapport au 31 décembre 2024, passant ainsi à 829,8 G\$ au 31 décembre 2025.

- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 54,8 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :
 - l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 52,4 G\$ liés aux profits nets en capital latents sur les placements;
 - des dépôts nets de 1,9 G\$.
- Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 6,0 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :
 - l'incidence des fluctuations des marchés et des fluctuations des devises;
 - facteur contrebalancé en partie par les variations normales des affaires.
- Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 0,6 G\$. Se reporter à la rubrique sur les autres passifs du fonds général du présent document pour de plus amples renseignements.
- Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 1,1 G\$. La diminution est principalement attribuable aux facteurs suivants :
 - l'incidence des fluctuations des devises et les variations normales des affaires;
 - facteur contrebalancé en partie par les fluctuations des marchés.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance

	Sans participation					Total
	Compte de participation	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Au 31 décembre 2025						
Obligations	33 740 \$	23 072 \$	346 \$	29 177 \$	5 354 \$	91 689 \$
Prêts hypothécaires	12 860	3 533	7	7 923	811	25 134
Actions	12 933	3 422	—	126	47	16 528
Immeubles de placement	5 630	573	—	1 658	—	7 861
Autres actifs ¹	1 684	—	12 246	6 502	—	20 432
Total	66 847 \$	30 600 \$	12 599 \$	45 386 \$	6 212 \$	161 644 \$
Au 31 décembre 2024²						
Obligations	32 435 \$	23 553 \$	387 \$	27 227 \$	6 057 \$	89 659 \$
Prêts hypothécaires	12 851	3 727	8	7 359	751	24 696
Actions	10 798	3 206	—	396	—	14 400
Immeubles de placement	5 167	742	—	1 909	—	7 818
Autres actifs ¹	827	81	13 149	5 053	—	19 110
Total	62 078 \$	31 309 \$	13 544 \$	41 944 \$	6 808 \$	155 683 \$

¹ Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les actifs comptabilisés dans le cadre de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life Insurance Company (Protective Life).

² Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

	Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP				Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total		
Au 31 décembre 2025						
Exploitation américaine	19 586 \$	138 \$	196 \$	19 920 \$	2 \$	19 922 \$
Exploitation canadienne	111 655	1 726	5 551	118 932	9 602	128 534
Exploitation européenne	49 412	998	5 353	55 763	3 815	59 578
Solutions de gestion du capital et des risques	2 120	1 914	2 430	6 464	62	6 526
Total	182 773 \$	4 776 \$	13 530 \$	201 079 \$	13 481 \$	214 560 \$
Au 31 décembre 2024						
Exploitation américaine	19 955 \$	139 \$	262 \$	20 356 \$	2 \$	20 358 \$
Exploitation canadienne	104 920	1 826	5 474	112 220	9 556	121 776
Exploitation européenne	44 401	1 016	5 195	50 612	3 709	54 321
Solutions de gestion du capital et des risques	2 657	2 006	2 437	7 100	231	7 331
Total	171 933 \$	4 987 \$	13 368 \$	190 288 \$	13 498 \$	203 786 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans le tableau ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 31 décembre 2025, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 214,6 G\$, en hausse de 10,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations du marché et des devises, facteur contrebalancé en partie par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits ou de charges à la comptabilisation initiale.

Si le total de la valeur actualisée correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la MSC¹

	Sans participation (excluant les fonds distincts)					Fonds distincts	Avec participation	Total
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total			
MSC au début de la période (31 décembre 2024)	55 \$	690 \$	3 664 \$	2 436 \$	6 845 \$	3 268 \$	3 255 \$	13 368 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	—	40	267	100	407	126	109	642
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	2	18	91	65	176	121	192	489
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(8)	(67)	(326)	(269)	(670)	(407)	(155)	(1 232)
Profits/pertes liés à l'expérience	6	(7)	23	7	29	—	(50)	(21)
Fluctuations internes de la MSC	— \$	(16) \$	55 \$	(97) \$	(58) \$	(160) \$	96 \$	(122) \$
Incidence des marchés	—	—	—	—	—	67	188	255
Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	8	(161)	(18)	21	(150)	(120)	(41)	(311)
Incidence du change	(3)	—	165	70	232	120	(12)	340
Total des fluctuations de la MSC	5 \$	(177) \$	202 \$	(6) \$	24 \$	(93) \$	231 \$	162 \$
MSC à la fin de la période (31 décembre 2025)	60 \$	513 \$	3 866 \$	2 430 \$	6 869 \$	3 175 \$	3 486 \$	13 530 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 31 décembre 2025, le total de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, s'établissait à 6,9 G\$, soit une hausse de 24 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence du change de 232 M\$;
- contrebalancée en partie par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction d'un montant négatif de 150 M\$ ainsi que par les fluctuations internes de la MSC d'un montant négatif de 58 M\$.

Au 31 décembre 2025, le total de la MSC s'établissait à 13,5 G\$, soit une augmentation de 162 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. L'augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- l'incidence du change de 340 M\$ et l'incidence des marchés de 255 M\$;
- facteurs contrebalancés en partie par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction d'un montant négatif de 311 M\$ ainsi que par les fluctuations internes de la MSC d'un montant négatif de 122 M\$.

Pour plus de détails sur la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction pour les produits sans participation, se reporter à la rubrique Révision des hypothèses et mesures prises par la direction du présent document.

Autres passifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2025	2024
Débetures et autres instruments d'emprunt	8 792 \$	9 469 \$
Autres passifs	10 431	10 230
Créditeurs	3 981	3 524
Passifs d'impôt différé	937	834
Instruments financiers dérivés	2 412	2 137
Impôt exigible	498	294
Total	27 051 \$	26 488 \$

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 27,1 G\$ au 31 décembre 2025, une hausse de 0,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse de 0,5 G\$ des créditeurs;
- une hausse de 0,3 G\$ des instruments financiers dérivés;
- une hausse de 0,2 G\$ de l'impôt exigible;
- une hausse de 0,2 G\$ des autres passifs;
- une hausse de 0,1 G\$ des passifs d'impôt différé;
- facteurs contrebalancés en partie par une baisse de 0,7 G\$ des débentures et autres instruments d'emprunt.

Les autres passifs, qui s'établissent à 10,4 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires, les passifs relatifs aux titres garantis par des prêts et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour le détail des débentures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient les éléments suivants présentés au sein de l'exploitation générale : un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM), ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Le portefeuille de produits assortis d'une GRM a été réassuré par un tiers.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

Les produits assortis d'une GRM offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques détient des produits de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines qu'il a réassurés.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une GRM comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture. En particulier, le produit assorti d'une GRM a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2025, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 084 M\$ (7 538 M\$ au 31 décembre 2024).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Insuffisance des placements par type de prestations				
	Valeur de marché	Revenu	Échéance	Décès	Total ¹
31 décembre 2025					
Exploitation canadienne	38 431 \$	1 \$	3 \$	9 \$	9 \$
Exploitation américaine	22 053	—	—	4	4
Exploitation européenne	14 371	2	—	1 261	1 261
Solutions de gestion du capital et des risques ²	640	90	—	—	90
Total	75 495 \$	93 \$	3 \$	1 274 \$	1 364 \$

¹ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2025 pour chaque police.

² L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée au marché américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2025 a augmenté de 78 M\$ par rapport au 31 décembre 2024, pour s'établir à 1 364 M\$, principalement en raison des nouvelles affaires au sein de l'exploitation européenne, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des valeurs de marché et par la réassurance du portefeuille de produits assortis d'une GRM au sein de l'exploitation américaine. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2025, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 6 M\$ en 2025 (4 M\$ en 2024), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Structure du capital de Lifeco

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débtures et autres instruments d'emprunt

Au 31 décembre 2025, les débtures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 677 M\$ par rapport au 31 décembre 2024, pour se chiffrer à 8 792 M\$.

Le 12 août 2025, Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP, une filiale de la compagnie, a remboursé le montant en capital de ses billets de premier rang à 0,904 % arrivés à échéance de 500 M\$ US, ainsi que les intérêts courus.

Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour obtenir plus de détails sur les débtures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

Titres de fiducies de capital

Au 31 décembre 2025, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2025 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 44 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 44 M\$ au 31 décembre 2024).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

Actions

Au 31 décembre 2025, le capital social en circulation se chiffrait à 10,4 G\$, dont 6,0 G\$ d'actions ordinaires, 2,9 G\$ d'actions privilégiées et 1,5 G\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 670 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2025, 906 331 875 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 5,98 G\$ étaient en circulation, comparativement à 932 107 643 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 6,07 G\$ au 31 décembre 2024.

Le 2 janvier 2025, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 6 janvier 2025 et s'est terminée le 5 janvier 2026. Le 3 septembre 2025, la compagnie a annoncé une modification à son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 afin d'augmenter à 40 000 000 le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées. De plus, la Bourse de Toronto a approuvé une modification qui permet à la compagnie de racheter ses actions auprès de la Corporation Financière Power et de certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, la CFP) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, afin que la CFP conserve approximativement sa participation proportionnelle dans la compagnie. Les modifications apportées à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sont entrées en vigueur le 5 septembre 2025.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la compagnie a racheté et annulé environ 28,4 millions d'actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût moyen de 57,15 \$ par action (2,7 millions d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat au coût moyen de 42,32 \$ par action pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Le 2 janvier 2026, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 6 janvier 2026 et se terminera le 5 janvier 2027. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée permet toujours à la compagnie de racheter ses actions auprès de la CFP afin que celle-ci conserve approximativement sa participation proportionnelle dans la compagnie.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2025, la compagnie avait en circulation 12 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 670 M\$ et à 250 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

Great-West Lifeco Inc.							
	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M	Série N	
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans	
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	
Date de l'émission	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	31 décembre 2025	
Actions en circulation	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	10 000 000	
Montant en cours (valeur nominale)	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$	250 000 000 \$	
Rendement	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	4,09 %	
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2030	
	Série P	Série Q	Série R	Série S	Série T	Série Y	Série Z
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017	16 août 2021	24 septembre 2025
Actions en circulation	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %	4,50 %	5,70 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022	31 décembre 2026	30 septembre 2030

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025 pour obtenir plus de détails.

Surplus attribuable au compte de participation de filiales :

Canada Vie
Empower

Total

Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales

Total

Aux 31 décembre	
2025	2024
3 082 \$	3 043 \$
(3)	(2)
3 079 \$	3 041 \$
67 \$	72 \$
3 146 \$	3 113 \$

Au 31 décembre 2025, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'élevait à 3 146 M\$, en hausse de 33 M\$ par rapport au 31 décembre 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices s'est chiffré à 2 147 M\$ alors que les participations des titulaires de polices se sont établies à 2 106 M\$.

Liquidités et gestion du capital

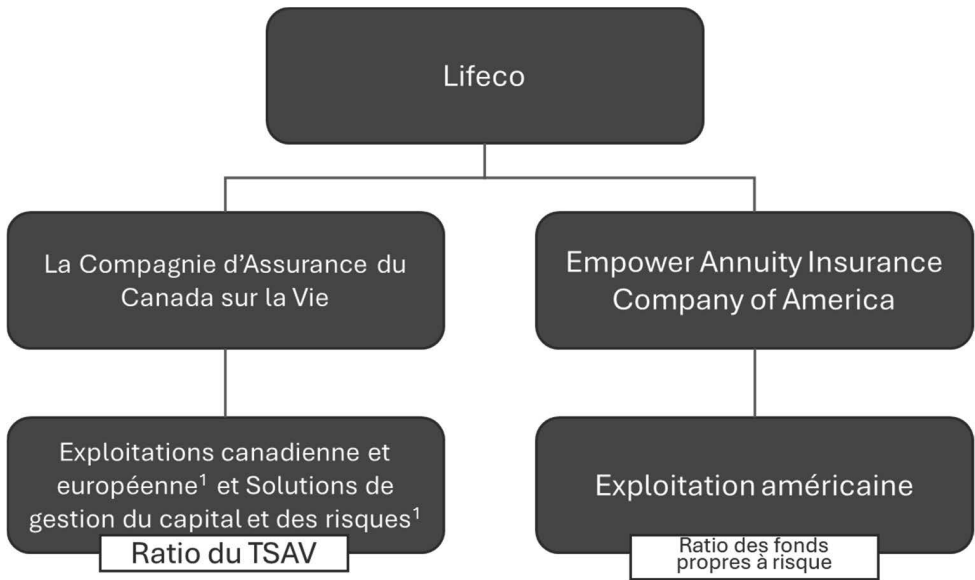
Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration (le conseil) examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au 31 décembre 2025, chacune des filiales de la compagnie était bien capitalisée et se conformait aux exigences de capital réglementaire appropriées par territoire.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, la filiale de Lifeco, La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, et ses filiales présentent le capital réglementaire sur une base consolidée, conformément au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) du BSIF, comme il est décrit ci-dessous. Les filiales de Lifeco aux États-Unis présentent le ratio des fonds propres à risque, comme il est décrit ci-dessous.



¹ Les entités établies en Europe présentent également séparément le capital réglementaire sur la base de Solvabilité II/Royaume-Uni (voir ci-dessous).

I. Ratio du TSAV

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Le ratio du TSAV au 31 décembre 2025 est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie de 2025 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Capital de première catégorie	21 061 \$	20 142 \$
Capital de deuxième catégorie	7 667	5 253
Total du capital disponible	28 728	25 395
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 155	5 130
Total des ressources en capital	33 883 \$	30 525 \$
Capital requis	26 541 \$	23 516 \$
Marge sur le capital¹	7 342	7 009
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)²	128 %	130 %

¹ Marge sur le capital = total des ressources en capital moins le capital requis.

² Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis).

Le ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie au 31 décembre 2025 était de 128 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 2,1 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2025 (2,2 G\$ au 31 décembre 2024).

Le ratio du TSAV a diminué de 2 points, passant ainsi de 130 % au 31 décembre 2024 à 128 % au 31 décembre 2025 en raison des facteurs suivants :

- la croissance des activités et l'incidence du bénéfice diminué des dividendes;
- facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la transition sur la présentation de l'information selon les lignes directrices du TSAV pour 2025, dans sa version modifiée pour tenir compte des fonds distincts assortis de garanties.

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie présente ses informations en fonction des exigences de capital révisées relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts que le BSIF a introduites dans sa ligne directrice sur le TSAV pour 2025, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Le 3 juillet 2025, le BSIF a annoncé des exigences réduites en matière de capital pour les titres de créance qui servent à financer des infrastructures admissibles et pour les titres de capitaux propres dans des entités d'infrastructure admissibles de compagnies d'assurance vie sous réglementation fédérale. La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie présente maintenant ses informations en tenant compte des exigences réduites en matière de capital pour les titres de créance non notés qui servent à financer des infrastructures et qui sont émis par des entités d'infrastructure admissibles situées au Canada, et pour les titres de capitaux propres dans des entités d'infrastructure considérées comme des entités d'infrastructure admissibles situées au Canada selon les critères établis.

Solvabilité II/Royaume-Uni

En outre, les filiales de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie établies en Europe ont des politiques locales en matière de solvabilité (Solvabilité II/Royaume-Uni). Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, toutes les entités réglementées en Europe répondaient aux exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II/Royaume-Uni.

II. Ratio des fonds propres à risque

Aux États-Unis, la National Association of Insurance Commissioners (NAIC) a établi le ratio des fonds propres à risque comme norme de mesure de suffisance du capital. Empower, la société en exploitation américaine de Lifeco, présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année. Le ratio des fonds propres à risque est présenté à titre informatif uniquement, et il ne vise pas à servir de moyen de classer les assureurs de façon générale ni à toute autre fin. Selon une estimation au 31 décembre 2025, le ratio se situait au-dessus de 450 %.

III. Ratio de levier financier

Le ratio de levier financier sert à mesurer la santé financière, la solvabilité et l'adéquation du capital de la compagnie, et son calcul correspond au total de la dette, des titres hybrides et des actions privilégiées divisé par le total du capital investi consolidé.

Le tableau qui suit présente un sommaire du ratio de levier financier de la compagnie.

	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Levier financier		
Dette à court terme	273 \$	144 \$
Dette à long terme (y compris l'emprunt bancaire à terme)	8 265	9 070
Déventures subordonnées	100	100
Titres de fiducies de capital	154	155
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500
Actions privilégiées perpétuelles	2 920	2 720
Total du levier financier	13 212 \$	13 689 \$
Actions		
Actions ordinaires	5 983 \$	6 071 \$
Surplus	17 712	17 474
Surplus attribuable aux titulaires de polices avec participation	3 079	3 041
Cumul des autres éléments de bénéfice global	1 742	1 776
Participation minoritaire	67	72
Total des capitaux propres	28 583 \$	28 434 \$
Total du capital	41 795 \$	42 123 \$
MSC (sans participation, excluant les fonds distincts) (après impôt)²	6 083 \$	6 055 \$
Ratio de levier financier¹	28 %	29 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² La MSC après impôt reflète l'imposition au taux prévu par la loi pertinent, sous réserve d'un taux minimal de 15 %, le cas échéant.

Au 31 décembre 2025, le ratio de levier financier de la compagnie était de 28 %, comparativement à 29 % à la fin de 2024. Cette diminution est principalement attribuable au remboursement des billets de premier rang de 500 M\$ US au cours du troisième trimestre de 2025, à la croissance des capitaux propres découlant des bénéfices non distribués, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises et à la croissance de la MSC pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts.

Liquidités

	Au 31 décembre 2025			Au 31 décembre 2024		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme						
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	8 902 \$	258 \$	8 644 \$	10 709 \$	339 \$	10 370 \$
Obligations à court terme ²	7 931	272	7 659	5 429	348	5 081
Total partiel	16 833 \$	530 \$	16 303 \$	16 138 \$	687 \$	15 451 \$
Autres actifs et titres négociables						
Obligations d'État ²	41 953 \$	10 141 \$	31 812 \$	40 928 \$	11 293 \$	29 635 \$
Obligations de sociétés ²	124 584	62 531	62 053	120 757	59 688	61 069
Actions ¹	21 515	7 172	14 343	18 826	6 126	12 700
Prêts hypothécaires ¹	36 873	34 048	2 825	38 879	36 089	2 790
Total partiel	224 925 \$	113 892 \$	111 033 \$	219 390 \$	113 196 \$	106 194 \$
Actifs liquides nets	241 758 \$	114 422 \$	127 336 \$	235 528 \$	113 883 \$	121 645 \$

¹ Pour connaître les montants figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie aux 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024.

² Au 31 décembre 2025, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 174,5 G\$ (167,1 G\$ au 31 décembre 2024). Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant des actifs liquides qui peuvent être convertis en trésorerie dans un délai inférieur à 12 mois afin de régler les obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2025, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 16,3 G\$ (15,5 G\$ au 31 décembre 2024) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 111,0 G\$ (106,2 G\$ au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 2,1 G\$ (2,2 G\$ au 31 décembre 2024) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes et d'autres facilités de crédit renouvelable au sein de l'exploitation américaine qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7b) des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie. En 2025, les principales filiales en exploitation de la compagnie ont effectué des paiements en trésorerie à la société de portefeuille sous forme de dividendes de 4,7 G\$ (4,0 G\$ en 2024).

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Se reporter à la section Risque de marché et de liquidité sous la rubrique Gestion des risques pour obtenir de plus amples renseignements.

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation	(315) \$	2 000 \$	2 708 \$	4 751 \$
Financement	(1 385)	(515)	(4 322)	(2 285)
Investissement	(41)	(5)	(56)	(408)
	(1 741)	1 480	(1 670)	2 058
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(93)	342	(137)	534
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(1 834)	1 822	(1 807)	2 592
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	10 736	8 887	10 709	8 117
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	8 902 \$	10 709 \$	8 902 \$	10 709 \$

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1 834 M\$ par rapport au 30 septembre 2025.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 315 M\$, une variation négative de 2 315 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2024. Cette variation est principalement attribuable aux variations nettes de la trésorerie dans les placements de portefeuille, facteur contrebalancé en partie par les variations nettes des actifs et passifs au titre des contrats d'assurance, d'investissement et de réassurance.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 385 M\$, une variation négative de 870 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2024. Cette variation est principalement attribuable aux actions ordinaires rachetées et annulées, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des marges de crédit des filiales. Les variations de la trésorerie pour la période considérée comprennent des rachats d'actions d'un montant de 0,9 G\$.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 41 M\$, une variation de 36 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2024. La variation est principalement attribuable aux participations dans des entreprises associées et des coentreprises, déduction faite des distributions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1 807 M\$ par rapport au 31 décembre 2024.

- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 2 708 M\$, une variation négative de 2 043 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.
- Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 4 322 M\$, une variation négative de 2 037 M\$, principalement en raison des actions ordinaires rachetées et du remboursement des billets de premier rang en 2025, facteurs contrebalancés en partie par l'émission d'actions privilégiées et par l'utilisation des marges de crédit des filiales. Les variations de la trésorerie pour l'exercice considéré comprennent des rachats d'actions d'un montant de 1,6 G\$, le remboursement d'un billet de premier rang arrivé à échéance de 0,7 G\$ et l'émission d'actions privilégiées pour un montant de 200 M\$.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 56 M\$, une variation de 352 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation est principalement attribuable aux apports dans les participations dans des entreprises associées et des coentreprises, déduction faite des distributions.

Engagements et obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant. Le tableau ci-dessous ne comprend pas les engagements relatifs aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Se reporter à la rubrique Risques de marché et de liquidité du présent document pour obtenir plus de renseignements sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

	Paielements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Au 31 décembre 2025							
1. Débentures et autres instruments d'emprunt	8 416 \$	805 \$	548 \$	1 011 \$	857 \$	600 \$	4 595 \$
2. Obligations locatives	407	64	60	53	44	42	144
3. Obligations d'achat	462	210	115	65	35	24	13
4. Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	7 391	7 066	194	46	28	—	57
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5. Cotisations au titre des régimes de retraite	264	264	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	16 940 \$	8 409 \$	917 \$	1 175 \$	964 \$	666 \$	4 809 \$

- Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie (présentées selon la valeur nette), se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.
- Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
 - Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1 723 M\$ US, montant duquel une tranche de 889 M\$ US avait été émise au 31 décembre 2025.

L'unité d'exploitation Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.

Des lettres de crédit d'un montant totalisant 689 M\$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie, et des lettres additionnelles d'un montant de 70 M\$ US ont été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.

Le montant restant de 130 M\$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des réglementations américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.
- Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2026 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

Rendement des capitaux propres

	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Rendement des capitaux propres fondamental¹ par secteur		
Exploitation américaine	20,1 %	18,1 %
Exploitation canadienne	17,2 %	17,1 %
Exploitation européenne	18,8 %	16,1 %
Solutions de gestion du capital et des risques	42,8 %	42,2 %
Rendement des capitaux propres fondamental de Lifeco, excluant l'exploitation générale¹	20,9 %	19,3 %
Rendement des capitaux propres fondamental consolidé¹	18,2 %	17,5 %
Rendement des capitaux propres – activités poursuivies² par secteur		
Exploitation américaine	18,3 %	15,8 %
Exploitation canadienne	17,2 %	19,7 %
Exploitation européenne	11,2 %	15,9 %
Solutions de gestion du capital et des risques	38,2 %	32,3 %
Rendement des capitaux propres de Lifeco, excluant l'exploitation générale – activités poursuivies²	18,2 %	18,6 %
Rendement des capitaux propres consolidé – activités poursuivies²	15,5 %	16,7 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital qui permet d'effectuer un suivi du capital réparti nécessaire pour chaque secteur pris individuellement.

- Le rendement des capitaux propres fondamental consolidé de Lifeco au 31 décembre 2025 a augmenté de 0,7 point de pourcentage par rapport au 31 décembre 2024. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice fondamental, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des capitaux propres moyens pour les quatre derniers trimestres clos le 31 décembre 2025.
- Le rendement des capitaux propres consolidé de Lifeco au 31 décembre 2025 a diminué de 1,2 point de pourcentage par rapport au 31 décembre 2024. La diminution est principalement attribuable à la baisse du bénéfice net et à l'augmentation des capitaux propres moyens pour les quatre derniers trimestres clos le 31 décembre 2025.

Notations

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco et à ses sociétés en exploitation. Les notations¹ ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Lifeco et ses principales filiales en exploitation reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par des positions enviables sur le marché de l'assurance au Canada et la situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière.

En 2025, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées. Au 31 décembre 2025, toutes les agences jugeaient toujours que les perspectives des entités notées de Lifeco sont stables.

¹ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de la notation du crédit de Lifeco comme émetteur et des notations de la santé financière attribuées aux principales filiales en exploitation de Lifeco.

Société	Type de notation	AM Best Company	Fitch Ratings	Moody's Ratings	Morningstar DBRS	S&P Global Ratings
Great-West Lifeco Inc.	Crédit de l'émetteur	A	A+	Non coté	A (élevée)	A+
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Santé financière	A+	AA	Aa3	AA	AA
Empower Annuity Insurance Company of America	Santé financière	A+	AA	Aa3	Non coté	AA

Pour obtenir la liste complète des notations attribuées à Great-West Lifeco et à ses principales filiales en exploitation, se reporter à la section Relations avec les investisseurs du site Web de la compagnie à l'adresse www.greatwestlifeco.com/fr.

Gestion des risques

Aperçu de la gestion des risques

En tant que compagnie offrant des services financiers diversifiés, la gestion efficace des risques est essentielle à notre succès. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui s'articule autour d'un modèle à trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil. Ces trois lignes de défense se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie.

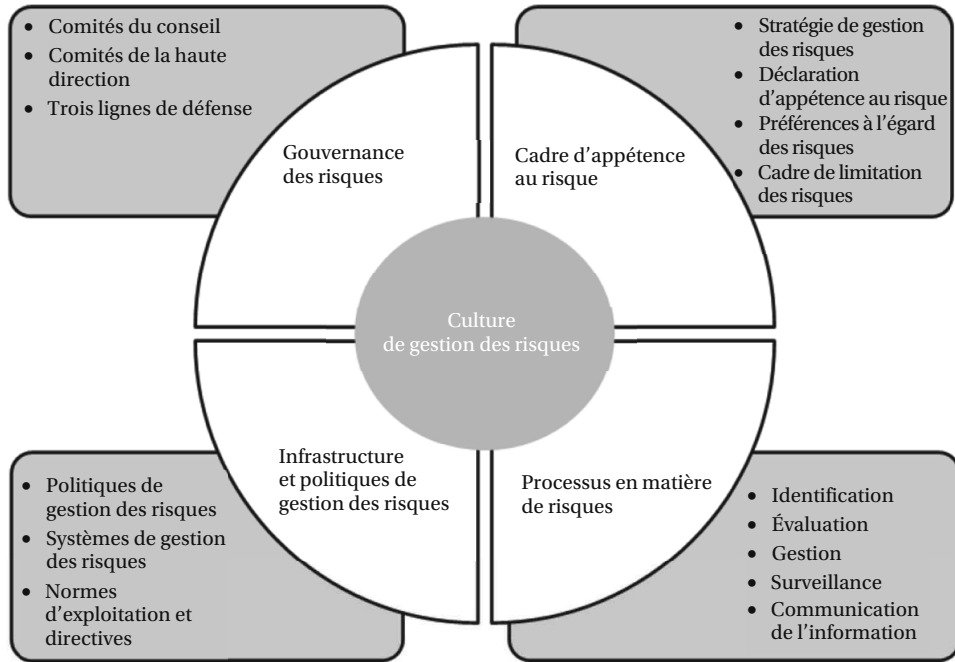
La compagnie a adopté une approche prudente et mesurée pour la gestion des risques, qui repose sur une solide culture de la gestion des risques et qui est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise. Ce cadre assure l'harmonisation de la stratégie d'affaires de la compagnie avec son appétence au risque, sert de base à la répartition du capital, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des risques et occasions possibles.

La fonction de gestion des risques de la compagnie élabore et maintient le cadre d'appétence au risque, soutient les politiques et la limitation des risques, et assure une surveillance indépendante dans l'ensemble de la compagnie. Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques, aucun cadre ne garantit que tous les risques seront gérés intégralement, et atténués efficacement. Des événements inattendus pourraient avoir une incidence sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie, et il pourrait être nécessaire d'apporter des changements au cadre pour suivre le rythme de la croissance de ses activités et leur évolution.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Principales catégories de risques ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

Cadre de gestion des risques d'entreprise

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.



Notre cadre de gestion des risques d'entreprise

Culture de gestion des risques : notre système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques.



Culture de gestion des risques

La culture de gestion des risques correspond au système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques. La culture de gestion des risques de la compagnie représente sa volonté générale de respecter ses engagements envers ses parties prenantes, et elle est guidée par sa raison d'être et ses valeurs fondamentales, ainsi que par son approche axée sur le client. La compagnie protège sa santé financière et sa réputation de façon responsable, tout en accroissant la valeur pour les actionnaires de manière à maintenir un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- Un ton cohérent de la part du conseil d'administration, de la haute direction et de l'ensemble de l'organisation, qui renforce les attentes en matière de comportement et d'éthique ainsi que l'harmonie des décisions d'affaires avec la stratégie, la raison d'être, les valeurs fondamentales et l'appétence au risque de la compagnie;
- La compréhension que les risques sont inhérents au succès des activités de la compagnie et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon efficace;
- Un engagement individuel et commun quant à la gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis;
- La promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements incompatibles avec la raison d'être, les valeurs fondamentales ou l'appétence au risque de la compagnie, et la mise en place de mesures correctives;
- L'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et l'existence d'un processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises et des problèmes évités de justesse;
- La prise de responsabilité à l'égard des parties prenantes;
- La reconnaissance du fait que la gestion des risques est la responsabilité assumée par tous les employés, dirigeants et administrateurs, individuellement et collectivement. Les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont perfectionnées et sont essentielles au succès continu de la compagnie. La remise en question appropriée est attendue et respectée dans toutes les activités commerciales et dans les trois lignes de défense. Les fonctions de surveillance et d'assurance sont reconnues et outillées de façon appropriée dans l'ensemble de l'organisation.

Gouvernance des risques

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités de la direction, du conseil d'administration et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à superviser la gestion des activités de la compagnie. Le conseil détient la responsabilité ultime quant à la gouvernance et à la surveillance des risques dans l'ensemble de la compagnie. Chaque année, le conseil approuve les objectifs, plans et initiatives stratégiques de la compagnie en examinant les risques associés aux activités diverses de la compagnie, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et à ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- Approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque, en plus d'approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité, ainsi que la fonction d'assurance de l'audit interne;
- Surveiller la mise en place et le maintien de systèmes, politiques, procédures et contrôles adéquats visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- Approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de la compagnie et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- Adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie, sur la recommandation du comité de gestion des risques;
- Surveiller la stratégie en matière de durabilité de la compagnie, assurer le suivi de l'exécution de cette stratégie par la direction et examiner les répercussions, risques, initiatives et rapports connexes.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume notamment les responsabilités suivantes :

- Examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;

- Approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- Examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché et de liquidité, d'assurance, lié à la conduite, stratégique et opérationnel et autres risques;
- Étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie, y compris les mesures prises ou prévues pour atténuer ces risques, le cas échéant;
- Examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques;
- Examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- Examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- Approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;
- Examiner et surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie et évaluer la culture de gestion des risques de la compagnie;
- Examiner et commenter de façon périodique les liens entre le risque et la rémunération;
- Approuver la structure organisationnelle et de présentation de l'information, le budget et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- Examiner et recommander au conseil d'administration d'approuver la nomination ou le retrait du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité, avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du président du conseil, selon le cas.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Le comité de gestion des risques se réunit avec le comité des placements au besoin.

Comité d'audit

Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers, ainsi que des informations non financières qui doivent être incluses dans ces documents ou qui doivent faire l'objet d'un audit ou d'une certification par un expert tiers indépendant, et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Ce mandat comprend également la responsabilité de recommander au conseil la nomination et/ou le congédiement de l'actuaire désigné, du chef des services financiers et du chef de l'audit interne, d'examiner et d'approuver leur mandat, d'évaluer leur rendement, d'examiner l'indépendance et d'évaluer l'efficacité de chacune des fonctions des finances, de l'actuariat et de l'audit interne, ainsi que d'examiner et d'approuver leurs structures organisationnelles et leurs ressources. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit doit se réunir au moins une fois par année avec le comité de gestion des risques.

Comité de révision

Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions.

Comité de gouvernance et des mises en candidature

Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines

Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération.

Comité des placements

Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. Son mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller le rendement et les résultats des placements de la compagnie en les comparant au programme de placement annuel, ainsi qu'à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie, y compris les questions liées à la durabilité.

Comité de réassurance

Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le comité de la haute direction qui est responsable de la supervision de tous les types de risques et de la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Ses membres incluent le président et chef de la direction, ainsi que les chefs de chacun des principaux secteurs, des principales fonctions de surveillance et des fonctions de soutien, au besoin. Le comité examine la conformité avec le cadre d'appétence au risque et avec les politiques et les normes en matière de risque, et il évalue l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Le CEGR est présidé par le chef de l'évaluation des risques et reçoit les conseils des trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Ces sous-comités sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a son propre comité exécutif pour la gestion des risques, qui supervise et surveille les risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise au sein de chaque secteur.

Responsabilités en matière de gestion

La compagnie utilise un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques sont bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise dans toute l'entreprise.

- **Première ligne :** la responsabilité finale d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes appartient aux unités d'exploitation et aux fonctions de soutien, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques.

- **Deuxième ligne :** la fonction de gestion des risques a la responsabilité principale d'assurer de façon indépendante la surveillance et la remise en question des pratiques de gestion du risque de la première ligne de défense.
- **Troisième ligne :** l'audit interne fournit l'assurance indépendante du caractère approprié et de l'efficacité du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques s'assure que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Les responsabilités du chef de l'évaluation des risques comprennent la présentation des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que la communication aux échelons supérieurs de toute question qui exige une attention particulière.

Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation. Un soutien additionnel est fourni par une source centrale d'expertise.

Cadre d'appétence au risque

La compagnie a établi un cadre d'appétence au risque qui prévoit les éléments suivants :

- **Stratégie de gestion des risques :** elle décrit la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques et établit sa relation avec la stratégie d'affaires.
- **Déclaration d'appétence au risque :** elle établit le niveau de risque global et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.
- **Préférences à l'égard des risques :** elles présentent une description qualitative de la tolérance envers les risques.
- **Cadre de limitation des risques :** il comprend les composantes quantitatives, comme les processus liés aux limites et à la communication de l'information aux échelons supérieurs, servant à gérer et à surveiller les niveaux de risque.

Stratégie de gestion des risques

L'objectif de la compagnie est d'aider ses clients à accéder à la sécurité et au bien-être financiers, et à bâtir un avenir plus solide, plus inclusif et plus sûr financièrement pour les actionnaires. Une gestion efficace et efficiente des risques est essentielle à la réalisation de ces objectifs, ce qui comprend les éléments suivants :

- Jeter les bases d'une culture sensible aux risques qui est intégrée à l'ensemble des activités commerciales et qui s'inscrit dans un modèle de gouvernance des risques basé sur trois lignes de défense. Les unités d'exploitation sont responsables des décisions relatives à la prise de risques, la fonction de gestion des risques assure une surveillance et une remise en question indépendantes et l'audit interne fournit une assurance indépendante relative au cadre de gestion des risques d'entreprise;
- Adopter une approche prudente et mesurée de la prise de risques;
- Exercer des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle tout en respectant les normes d'intégrité élevées définies dans le code de conduite du personnel, ainsi que des pratiques solides en matière de ventes et de marketing;
- Stimuler une croissance rentable tout en conservant un solide bilan afin de générer des rendements et de faire croître la valeur pour les actionnaires.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse :** la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice :** la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités :** la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;

- **Le traitement juste et équitable de nos clients et le maintien de la réputation de la compagnie :** la compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de toutes les parties prenantes, y compris ses clients, ses contreparties, ses créanciers et autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte complète de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace des risques liés à la durabilité et à la réputation.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque et a attribué des niveaux de préférence dans le but de guider la compréhension et la gestion de ces risques. L'exposition au risque est évaluée régulièrement et la tolérance au risque est exprimée quantitativement par l'entremise de contraintes précises imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur des limites établies. Des lignes directrices existent pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

La compagnie a mis en œuvre une structure complète en vue de limiter et de contrôler les risques, et cette structure est subdivisée en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est soutenue par des processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales exercent leurs activités en vertu de divers régimes de réglementation. Les exigences de capital découlant de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'élaboration des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques existants, tout en respectant les exigences réglementaires locales.

Processus en matière de risques

Les processus en matière de risques de la compagnie correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents à une analyse structurée conçue pour s'assurer de les comprendre et de les gérer convenablement. Des processus sont en place pour identifier, évaluer, prioriser et gérer les risques dans l'ensemble des initiatives liées aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, la planification annuelle, l'établissement du budget ainsi que les transactions importantes y compris, sans s'y limiter, les acquisitions et cessions éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie, qui fait l'objet d'un suivi par rapport aux limites de risques. Les faits nouveaux significatifs relatifs aux affaires et les modifications significatives des stratégies nécessitent une évaluation indépendante du risque, notamment en ce qui a trait aux incidences potentielles sur la réputation, ainsi que sur le capital, le bénéfice et les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios servent à évaluer les expositions aux risques par rapport à l'appétence au risque de la compagnie. Le test de sensibilité permet d'évaluer l'incidence de risques précis, sans tenir compte des autres risques. L'analyse de scénarios sert à examiner l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

Au besoin, la compagnie élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer les risques de façon proactive. La gestion des risques nécessite la sélection des moyens nécessaires pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion est soutenue par un cadre de contrôle des risques, tant financiers que non financiers, qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios conçus pour s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs en temps opportun.

La fonction de gestion des risques est responsable de l'application uniforme du cadre d'appétence au risque dans l'ensemble de la compagnie et de la mise en place de limites conçues pour assurer le respect du cadre d'appétence au risque et des politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure la remise en question continue et indépendante de la première ligne de défense. Dans le cas de changements internes ou externes importants susceptibles d'entraîner de nouveaux risques ou d'amplifier les risques existants, la fonction de gestion des risques présente des avis officiels sur les risques ou effectue des examens thématiques.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques passe par la surveillance et le suivi continus des expositions aux risques de la compagnie conçus pour s'assurer que les stratégies de gestion des risques existantes demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner des occasions potentielles propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait clair, fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. Elle met en lumière le profil de risque de la compagnie par rapport au cadre d'appétence au risque et aux limites de risques qui ont été établis.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs bien définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques ou les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue et font l'objet d'une surveillance par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin, au besoin.

Infrastructure et politiques de gestion des risques

La structure organisationnelle et l'infrastructure de la compagnie sont mises en œuvre de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques exhaustifs. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

Les exigences de gestion des risques et de surveillance connexes sont codifiées pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre fournit une orientation détaillée et efficace dans l'ensemble des processus de gestion des risques, favorisant ainsi une approche uniforme à la gestion des risques et à la surveillance dans tous les secteurs de la compagnie. Ces documents sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Chaque secteur maintient et élabore des politiques dotées d'une structure similaire afin de refléter le cadre de gestion des risques général de la compagnie.

Principales catégories de risques

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

La protection de la réputation de la compagnie fait partie intégrante de son cadre d'appétence au risque. Les répercussions sur la réputation font référence au risque de perte découlant de dommages à la marque, à l'image ou à la position de la compagnie susceptibles de découler d'une perception défavorable par le public. Les répercussions sur la réputation servent de principe directeur et d'élément central à prendre en considération envers tous les autres risques identifiés dans la taxinomie des risques de la compagnie. Cette approche vise à s'assurer que les incidences potentielles sur la réputation sont évaluées et gérées de concert avec les autres catégories de risques, renforçant ainsi l'engagement de la compagnie à conserver une réputation positive auprès de ses clients, de ses contreparties, de ses créanciers et de ses autres parties prenantes.

Risques de marché et de liquidité

Le risque de marché correspond à la perte potentielle découlant des variations des taux du marché et des cours, y compris des taux d'intérêt et des écarts, de la valeur immobilière, des taux de change et des cours des capitaux propres. Ce risque provient des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui découlent des expositions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer des fonds suffisants pour respecter ses obligations, ce qui comprend les engagements hors bilan, à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion des risques de marché et de liquidité de la compagnie définit le cadre et guide les principes gouvernant la gestion des risques de marché et de liquidité. Cette politique s'appuie sur des politiques et des lignes directrices détaillées.

Une solide structure de gouvernance sous-tend la gestion de ces risques. Les unités d'exploitation, y compris le service des placements, à qui appartient la gestion des risques de marché et de liquidité, ont la responsabilité finale d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller ces risques et de présenter de l'information relative à ceux-ci. La compagnie a établi des limites de risque et d'autres mesures pour permettre l'harmonisation avec le cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques collabore avec les unités d'exploitation et les fonctions de surveillance afin d'identifier les risques actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées, si nécessaire.

La surveillance est assurée par un comité de la haute direction qui examine et recommande les limites de risque, les politiques, les questions de conformité et les stratégies d'atténuation. Chaque secteur dispose également de son propre comité de surveillance et d'exploitation chargé de la gestion des risques de marché et de liquidité auxquels il est exposé.

Par son modèle d'affaires, la compagnie assume un risque de marché et un risque de liquidité et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Une vaste gamme de techniques d'atténuation des risques, dont les couvertures fondées sur des dérivés, est utilisée pour gérer les risques de marché. Les stratégies de couverture comprennent la couverture au niveau des produits, la couverture tactique du portefeuille et la macro-couverture. Afin de gérer le risque de liquidité, la compagnie maintient un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Les sections qui suivent présentent des renseignements détaillés sur les risques et les activités de gestion des risques connexes associés aux catégories des risques de marché et de liquidité plus larges.

Risque de taux d'intérêt et risque lié à l'écart

Le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'écart concernent la perte potentielle qui pourrait découler de variations des taux d'intérêt futurs ou les écarts de crédit qui influent sur les flux de trésorerie des actifs par rapport aux passifs et sur les actifs couvrant le surplus. Ce risque découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie attribuables aux caractéristiques des produits, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La compagnie est principalement exposée au risque de taux d'intérêt et au risque lié à l'écart par l'intermédiaire de certains produits du fonds général et des fonds distincts. Les produits assortis de prestations fixes et prévisibles sont exposés si le rendement des actifs ne correspond pas aux obligations au titre du passif. Les produits dont les prestations sont moins prévisibles ajoutent de la complexité.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie est conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt et le risque lié à l'écart associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant généralement l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits présentant des profils de risque similaires sont regroupés, et les portefeuilles d'actifs connexes sont structurés de manière à correspondre aux caractéristiques des passifs connexes, tels que les profils des flux de trésorerie, les stratégies relatives aux taux créditeurs et d'autres caractéristiques de produits.

Pour les produits assortis de prestations fixes et fortement prévisibles, la compagnie investit habituellement dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont le calendrier et le montant des flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié à certains flux de trésorerie, par exemple des obligations à long terme, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a aussi recours à des instruments de couverture.

Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont la durée prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les risques liés à la non-concordance des durées, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont évalués et révisés périodiquement.

Pour certains produits du fonds général, la valeur comptable des polices sous-jacentes augmente par l'entremise de l'application de taux créditeurs, ou au moyen de participations des titulaires de polices. Les taux créditeurs et les participations des titulaires de polices sont établis en tenant compte du risque de taux d'intérêt et du risque lié à l'écart, et plusieurs de ces produits partagent les risques et les rendements avec les titulaires de polices. La compagnie atténue le risque de taux d'intérêt et le risque lié à l'écart au moyen de stratégies de placement et de la conception de produits. La compagnie maintient aussi un portefeuille de placements liquides diversifié de haute qualité dont les échéances sont réparties par année.

Une hausse rapide des taux d'intérêt ou des écarts pourrait avoir une incidence défavorable sur la compagnie si elle doit céder des titres à revenu fixe pour honorer les prestations visant les contrats rachetés. Les dispositions de rachat sont clairement définies dans les contrats. Pour les contrats collectifs, les dispositions dépendent du fait que la sortie est initiée par le régime ou le participant, et de la nature de la sortie du participant. Par exemple, les résiliations des régimes peuvent être assujetties à des délais et les retraits discrétionnaires peuvent donner lieu à des ajustements de la valeur de marché pour les sorties à payer immédiatement. De plus, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait entraîner des exigences de capital réglementaire additionnelles dans certaines circonstances, selon l'ampleur de l'augmentation. La compagnie a recours à la réassurance pour contrebalancer en partie ce risque pour certains produits.

Une période prolongée de faiblesse des taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et le capital de la compagnie et, donc, sur sa stratégie d'affaires. Dans de telles circonstances, les nouveaux placements à revenu fixe produisent généralement des rendements moindres, ce qui réduit les produits tirés des placements. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter, et le remboursement anticipé de placements tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation peut entraîner un réinvestissement obligatoire dans des placements offrant des rendements inférieurs, ce qui réduira davantage les produits tirés des placements. De plus, les taux d'intérêt plus faibles rehaussent les exigences en matière de capital pour les produits garantis (p. ex. les produits avec participation au sein de l'exploitation canadienne), compte tenu d'une sensibilité aux fluctuations du marché qui augmente à mesure que les taux d'intérêt diminuent. La compagnie peut également être tenue d'effectuer des paiements aux termes de garanties (p. ex. sur les produits dont les taux créditeurs minimaux sont garantis). La compagnie utilise des stratégies de couverture pour contrebalancer en partie ce risque.

La compagnie dispose de plusieurs programmes de couverture au niveau des produits afin de gérer le risque de taux d'intérêt, particulièrement pour les produits assortis de prestations garanties minimales ou de garanties de placements. Ces programmes de couverture dynamiques font appel à des instruments dérivés, comme les swaps de taux d'intérêt, pour contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs. Les portefeuilles de couverture sont rééquilibrés régulièrement en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Pour les produits dont les prestations ou les sommes sont liées à l'inflation – p. ex. des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation –, la compagnie gère ce risque au moyen de caractéristiques de produits comme des plafonds et des planchers liés à l'inflation, et en effectuant des placements dans des instruments indexés et des instruments à rendement réel.

Risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe

Le risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe concerne la perte potentielle qui pourrait découler de variations du niveau ou de la volatilité des prix des actifs, comme les titres de capitaux propres de sociétés ouvertes et fermées, et les biens immobiliers. L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers découle de trois sources : les placements directs en actions, le risque lié aux garanties relatives aux titres de capitaux propres et le risque lié aux honoraires relatifs aux titres de capitaux propres, en ce qui concerne l'actif géré.

Pour les passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie et des placements à revenu fixe n'est pas pratique. Dans ces cas, la compagnie vise à obtenir un rendement des investissements suffisant pour couvrir les passifs sur une plus longue période grâce à un portefeuille diversifié de placements. Ce portefeuille peut comprendre des titres de capitaux propres, des placements immobiliers et des instruments à revenu fixe à long terme. Pour gérer le risque associé aux marchés boursiers, la compagnie respecte les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées et qui autorisent les placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La conception de produits joue un rôle clé dans la gestion du risque lié aux garanties relatives aux titres de capitaux propres. La compagnie examine attentivement les prix, les modalités et les garanties pendant le développement du produit. La plupart des garanties relatives aux titres de capitaux propres offertes par l'entremise des produits de fonds distincts sont largement hors du cours, ce qui reflète un profil de risque faible (p. ex. un niveau faible de garanties, une composition diversifiée des âges). De plus, les honoraires sont influencés par la valeur des actifs, qui peut fluctuer à mesure que les titres de capitaux propres et les autres marchés des actifs qui ne sont pas à revenu fixe évoluent.

La compagnie dispose de plusieurs programmes de couverture au niveau des produits afin de gérer le risque lié aux marchés boursiers relatif aux produits assortis de prestations garanties minimales ou de garanties de placements. Ces programmes font appel à des instruments dérivés, comme des positions vendeur dans des contrats à terme normalisés sur indice boursier, pour fournir une protection contre les variations de la valeur économique des passifs. Les portefeuilles de couverture sont rééquilibrés régulièrement en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macro-couverture. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances précises définies par la compagnie. L'objectif du programme est de réduire l'exposition aux fluctuations extrêmes des marchés (risque extrême) sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables assortis de garanties de retrait à vie faisant l'objet d'une couverture dynamique. Aucune opération de macro-couverture n'a été réalisée, et aucun actif ne soutient actuellement le programme de macro-couverture.

Le risque immobilier est un autre élément du risque lié aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les pertes peuvent découler des fluctuations de la valeur des flux de trésorerie prévus provenant des placements immobiliers de la compagnie. Ce risque touche à la fois l'actif du fonds général et les placements des fonds distincts. L'exposition des placements immobiliers de la compagnie provient des participations directes dans des actifs immobiliers et des placements à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, comme les prêts hypothécaires et les titres adossés à des créances hypothécaires. Ces placements sont bien diversifiés en fonction du type d'actif, du type d'immeuble et de l'emplacement géographique, et ils sont généralement axés sur des immeubles de grande qualité.

Risque de change

Le risque de change concerne la perte potentielle qui pourrait découler en raison des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation de la compagnie. Afin d'atténuer ce risque, la compagnie fait habituellement correspondre la monnaie des placements du fonds général à celle des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement correspondants, soit directement, soit par l'utilisation de dérivés, tels que des contrats à terme et des swaps de devises.

La compagnie détient également des investissements nets dans des établissements à l'étranger, ce qui signifie que ses produits, ses charges et son bénéfice libellés en une monnaie étrangère subissent l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces fluctuations influent sur les résultats financiers. La compagnie est particulièrement exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison de ses activités aux États-Unis, notamment au sein d'Empower et de l'unité d'exploitation Réassurance du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison de ses activités au sein de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite de la couverture et de l'impôt, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Les fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro à la fin de la période ont une incidence sur le total du capital social et du surplus, ainsi que sur la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres surveillés par les agences de notation.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 114 M\$, de 35 M\$ et de 23 M\$, respectivement, en 2025.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 603 M\$, 114 M\$ et 78 M\$, respectivement, au 31 décembre 2025.

Pour gérer cette volatilité, la compagnie peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de couvrir les investissements nets dans des établissements à l'étranger.

La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux PCGR, par exemple des calculs selon un taux de change constant, pour aider à exprimer l'incidence des fluctuations des devises sur les résultats financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit éventuellement incapable de générer les fonds suffisants pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour faire en sorte que celle-ci puisse respecter ses engagements de trésorerie et de garanties, que ce soit dans des conditions normales ou lors de périodes de sévère crise de liquidité.

En situation de crise, des demandes de liquidité additionnelles peuvent découler de la hausse des retraits des titulaires de polices (se reporter à la rubrique Risque de taux d'intérêt et risque lié à l'écart du présent document pour plus de détails), ainsi que des garanties sur dérivés, des obligations de réassurance et des renouvellements de prêts. La compagnie maintient un faible appétit pour le risque de liquidité et cherche activement à atténuer ce risque.

Le risque de liquidité est géré au moyen de la conception des produits, de la détention d'actifs liquides de haute qualité, de la suffisance de l'offre de garanties admissibles adéquates pour les transactions sur dérivés et du maintien de l'accès à des facilités bancaires engagées afin de couvrir les paiements imprévus. L'appariement efficace des flux de trésorerie de l'actif et du passif réduit le recours aux actifs liquides de haute qualité et aux facilités bancaires pour des sorties imprévues, comme un nombre plus important que prévu de sinistre ou de déchéances de polices.

Environ 67 % des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie (à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire. Ces passifs sont principalement liés au fonds général au sein de l'exploitation américaine et des activités liées aux comptes de participation au sein de l'exploitation canadienne. Les produits de retraite au sein de l'exploitation américaine vendus à des promoteurs de régimes d'avantages du personnel comprennent de provisions relatives aux contrats comportant certaines restrictions en matière de retrait. Bien que les participants au régime puissent procéder au rachat à la valeur de leur compte, la compagnie conserve le droit d'effectuer des ajustements de valeur de marché ou de retarder les paiements de la plupart des résiliations des promoteurs de régimes. Les polices liées aux comptes de participation fournissent une couverture d'assurance sur la durée de vie, qui est frappée de déchéance au rachat. La compagnie maintient aussi un portefeuille de placements diversifié de haute qualité dont les échéances sont échelonnées afin de répondre aux besoins en liquidité. En ce qui concerne les fonds distincts, les contrats sont habituellement structurés de manière à atténuer le risque de liquidité découlant de retraits discrétionnaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne la perte potentielle découlant de l'incapacité ou du refus d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles ou lorsque la cote de crédit de la contrepartie se détériore. Les défaillances, les dépréciations ou les modifications à la baisse des notations du portefeuille de placements peuvent entraîner des pertes réalisées ou latentes et des provisions plus élevées pour insuffisance d'actif, ce qui aura une incidence négative sur les bénéfices et la situation du capital de la compagnie.

Le risque de crédit existe chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes officielles ou implicites. Le risque de crédit se compose principalement du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. L'exposition au risque de crédit provient de diverses contreparties, notamment des émetteurs, des emprunteurs, des courtiers, des titulaires de polices, des réassureurs, des contreparties aux dérivés et des cautions.

Le principal risque de crédit de la compagnie provient de placements en titres à revenu fixe (y compris des obligations d'État et de sociétés, des prêts hypothécaires commerciaux et résidentiels, des titres structurés et des prêts/fonds privés) qui couvrent les passifs liés aux titulaires de polices. Les contrats financiers, notamment les ententes de réassurance et les contrats dérivés, servant à gérer les risques d'assurance et de marché ou dans le cadre d'activités commerciales principales, présentent des risques supplémentaires. Ces expositions au risque sont intégrées au profil de risque de la compagnie.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie est conçu pour réduire au minimum le risque par la diversification, l'analyse du crédit à l'interne et la surveillance active. La diversification est réalisée en établissant des limites de concentration dans l'ensemble des catégories d'actifs, des émetteurs, des notations, des secteurs et des territoires. Toutes les transactions respectent les protocoles d'approbation établis. Le risque de crédit est régulièrement évalué par rapport au cadre d'appétence au risque, y compris les simulations de crise pour évaluer les incidences possibles selon des situations défavorables.

Un modèle de gouvernance structuré soutient la surveillance du risque de crédit. Les unités d'exploitation, notamment la Gestion des placements, sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de crédit ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La surveillance est assurée par un comité de la haute direction qui examine les expositions, établit les limites de risque et surveille la conformité. Chaque secteur dispose de son propre comité de surveillance et d'exploitation pour gérer le risque de crédit. La compagnie applique des limites de risque et d'autres mesures pour s'arrimer au cadre d'appétence au risque.

La compagnie a aussi établi des politiques précises, y compris en matière de placement, dotées de limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs, ainsi qu'une politique en matière de risque de crédit qui définit le cadre de gestion du risque de crédit. Des politiques et des lignes directrices connexes fournissent des directives opérationnelles détaillées.

Le risque de crédit est identifié par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque, qui évalue la solvabilité d'un débiteur en fonction du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations suivent une échelle correspondant aux notations des agences de notation externes, et les politiques de la compagnie sont conçues pour faire en sorte que les notations internes ne dépassent pas les notations les plus élevées attribuées par certaines agences de notation indépendantes.

La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations pour les nouveaux placements, et elle surveille le caractère approprié des notations pour chaque position existante. La fonction attribue des paramètres clés de risque de crédit, notamment la probabilité de défaillance, les taux d'évolution des notations, la perte compte tenu des défaillances et la position en situation de défaut, pour quantifier le profil de risque de crédit global de la compagnie.

Pour gérer le risque, la fonction de gestion des risques établit des limites, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministe) et surveille l'arrimage au cadre d'appétence au risque. Des rapports sur le risque de crédit sont régulièrement remis à la haute direction, au comité de gestion des risques du conseil d'administration et à d'autres organismes de gouvernance. Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques surveillent conjointement les positions par rapport aux limites et gèrent les dépassements. La fonction de gestion des placements effectue une surveillance continue des perspectives à l'égard du crédit et effectue régulièrement des examens des débiteurs et contreparties, en combinant des analyses ascendantes du crédit et des évaluations macroéconomiques et sectorielles descendantes. Afin de soutenir l'atténuation des risques en temps opportun, des listes de surveillance sont mises à jour pour les débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit.

Risque lié aux contreparties

Le risque lié aux contreparties provient de l'exposition à des réassureurs et à des contreparties aux dérivés.

- La **réassurance** est utilisée pour atténuer le risque d'assurance, mais elle présente un risque de crédit si un réassureur est incapable de s'acquitter de ses obligations. La compagnie évalue régulièrement la solidité financière des réassureurs, en s'appuyant sur les normes minimales énoncées dans la politique de gestion du risque de réassurance. Pour gérer ce risque, la compagnie favorise la diversification et cherche des ententes de garanties ou de retenue de fonds, dans la mesure du possible.
- Les **contrats dérivés** sont principalement utilisés pour gérer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés concerne la perte potentielle en cas de défaillance d'une contrepartie. La compagnie négocie des produits dérivés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvés par le conseil ou le comité des placements. Le risque est atténué au moyen de la diversification des contreparties et des ententes de garanties. Le risque futur éventuel est inclus par la compagnie dans son calcul du risque total et fait l'objet d'un suivi par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

Risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, la compagnie doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues ainsi que les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures. Cela nécessite de formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et le comportement des titulaires de polices et les risques de marché prévus, ce qui influe sur l'établissement des prix et sur les passifs. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui pourrait prendre la forme d'une perte financière potentielle dans le cas où les coûts et les passifs réels dépassent les attentes liées au prix.

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découlerait de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Il concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (comme les primes, les commissions, les demandes de règlement, les versements et les coûts liés au règlement), du moment quand surviennent ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (comme les déchéances de polices).

La compagnie reconnaît six grands types de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque lié à la réassurance IARD. Le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité et le risque de charges sont les principaux risques d'entreprise et la gestion de ces risques afin d'en créer de la valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices est principalement associé à l'offre des produits de base et est accepté comme une conséquence du modèle d'affaires, des mesures d'atténuation étant mises en œuvre au besoin. Le risque lié à la réassurance IARD est un risque accepté sélectivement qui est géré en fonction de limites du risque et contrôlé activement.

Gestion du risque d'assurance

Une structure de gouvernance a été établie aux fins de la gestion du risque d'assurance. Les unités d'exploitation sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, assure la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a un comité de gestion du risque d'assurance prenant la forme d'un comité de direction qui formule des recommandations à l'égard des limites et des politiques relatives au risque d'assurance, et qui examine les mesures de conformité et d'atténuation connexes. Chaque secteur a son propre comité qui surveille et gère le risque d'assurance, entre autres, auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat, met en œuvre divers processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. La fonction de gestion des risques évalue les processus de gestion du risque d'assurance des unités d'exploitation, comme la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis pour que le profil de risque d'assurance corresponde bien à l'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure un suivi régulier du profil de risque d'assurance et communique tout dépassement aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. Elle effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques et elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques de la direction. La fonction de gestion des risques effectue aussi des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions connexes à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de mortalité, une augmentation des taux de mortalité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Le risque de morbidité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Il est possible que la compagnie estime mal les niveaux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour établir les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie exerce ses activités.
- Des limites, pratiques et politiques de souscription sont en place pour gérer l'exposition au risque et pour faire correspondre le choix des risques garantis aux prévisions en matière de sinistres.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et elle gère le risque global au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin d'atténuer ce risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. Dans certains territoires, la compagnie peut établir une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est considéré comme excessif.
- L'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion du risque de morbidité et du risque de mortalité. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, peut être influencée par l'inflation et l'utilisation. La compagnie gère ces facteurs en concevant des régimes qui précisent le niveau de couverture et qui limitent les garanties de prix à long terme, ce qui permet de refixer régulièrement les tarifs en fonction des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées dans une période donnée. Pour certaines polices, les risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux primes futures, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices futures.

Risque de longévité

Le risque de longévité concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de mortalité, une diminution de ces taux donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance connexes.

Les prix de ces produits reposent sur des hypothèses au chapitre de la mortalité fondées sur les résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur, ainsi que sur les recherches les plus récentes sur les faits nouveaux qui pourraient avoir une incidence sur la mortalité future prévue.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque lorsqu'il est approprié de le faire, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire.

La compagnie a établi des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus permettent d'assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque lié au comportement des titulaires de polices

Le risque lié au comportement des titulaires de polices concerne la perte potentielle qui pourrait découler des fluctuations défavorables des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Les produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options contractuelles. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans le cas de contrats où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années, il existe un risque de résiliation avant que ces charges puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts des demandes de règlement augmentent au fil du temps, puissent prendre fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses font régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

En plus du risque lié à l'offre des produits de base, la compagnie conclut également des contrats de réassurance en cas de déchéance massive. Ces couvertures sont conçues pour fournir un allègement de capital aux clients de la compagnie. Les risques sont gérés en limitant le paiement en trésorerie net global ainsi que la concentration en termes de pays et de contreparties. La compagnie intègre également aux produits certaines caractéristiques pour atténuer le risque (comme la capacité d'annuler dans un délai relativement court et des exclusions précises).

Risque de charges

Le risque de charges concerne la perte potentielle qui pourrait découler des variations défavorables des charges liées à la prestation de services contre des honoraires ou au service et au maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance. Cela comprend les charges directes et les attributions de coûts indirects. Ce risque peut découler de conditions générales sur le plan économique, d'augmentations inattendues de l'inflation, d'une croissance plus lente que prévu ou d'une réduction de la productivité menant à une augmentation des frais unitaires. Le risque de charges lié aux produits survient lorsque la compagnie ne peut pas ou ne veut pas transmettre des coûts accrus au client, et il se manifestera sous la forme d'une augmentation du passif relatif aux contrats d'assurance ou d'une réduction du bénéfice futur prévu.

Les programmes de gestion des charges sont examinés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des charges, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque lié à la réassurance IARD

Le risque lié à la réassurance IARD concerne le risque de perte potentielle qui pourrait découler des résultats techniques défavorables liés aux garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe et aux autres garanties d'assurance vie.

Ce risque est principalement associé aux activités de réassurance prises en charge par la compagnie et peut être divisé en deux principales catégories :

- **Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers :** La compagnie prend en charge ces risques principalement à titre de récessionnaire. La compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement ou une expérience de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. L'occurrence de sinistres pourrait avoir une incidence sur plusieurs contrats de réassurance.

Les risques sont gérés en limitant le montant maximal total des sinistres pour l'ensemble de tous les contrats et en surveillant régulièrement les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes. Cette information est intégrée aux processus d'établissement des prix afin de s'assurer que la compagnie reçoit une indemnité adéquate compte tenu du risque pris en charge.

- Autres risques liés à l'assurance autre que l'assurance vie : Ces couvertures comprennent notamment l'assurance automobile, l'assurance vétérinaire, l'assurance de responsabilité civile, l'assurance-emploi, l'assurance de titres et certaines couvertures limitées au titre de l'assurance de biens. Les traités peuvent prendre la forme d'une couverture pour des secteurs d'activité particuliers ou plusieurs secteurs d'activité. Les risques sont gérés grâce à des limites de risque établies au moyen d'une approche fondée sur la perte maximale probable. Les traités sont structurés et permettent d'atténuer l'exposition aux risques au moyen de mécanismes qui peuvent comprendre des pertes maximales, des reports en avant de pertes et des marges d'établissement des prix. Compte tenu de l'éventail d'expositions aux risques, on s'attend à une diversification bénéfique des transactions entre elles et avec les autres expositions aux risques de la compagnie.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel concerne le risque de perte qui pourrait découler de problèmes résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. Ce risque peut découler des activités quotidiennes normales ou d'événements imprévus et peut se traduire par des pertes financières significatives ou des atteintes à la réputation. Les activités de la compagnie nécessitent l'interaction de multiples processus, systèmes et parties prenantes dans toute l'entreprise sur une base continue et, par conséquent, les risques opérationnels sont une caractéristique normale du modèle d'affaires de la compagnie qui ne peut être entièrement éliminée.

Une gestion efficace du risque opérationnel atténue les risques tels que, sans s'y limiter, la technologie, la continuité des affaires, la sécurité physique, la fraude et les risques liés aux tiers, et renforce la résilience opérationnelle de la compagnie, ce qui lui permet de réussir la mise en œuvre des activités essentielles en dépit des perturbations. La résilience opérationnelle fait une large place à la préparation, à la réaction, à la récupération, à l'apprentissage et à l'adaptation en s'appuyant sur la présomption que des perturbations singulières ou simultanées se produiront.

Gestion du risque opérationnel

La compagnie gère activement les risques opérationnels afin de favoriser la résilience opérationnelle dans les principaux processus et services tout en conservant une réputation forte ainsi qu'une bonne stabilité financière.

La compagnie a des processus en place pour cerner, mesurer, gérer et surveiller ces risques, et présenter de l'information à leur sujet.

Une structure de gouvernance est en place pour gérer le risque opérationnel, et les unités d'exploitation ont la responsabilité finale d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller ces risques et de présenter de l'information relative à ceux-ci. Pour superviser le risque opérationnel, la compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque opérationnel qui surveille les risques et qui présente de l'information sur ceux-ci, et qui formule des recommandations à l'égard des limites des risques, des politiques à l'égard des risques et des stratégies d'atténuation des risques. Chaque secteur a son propre comité de supervision et comité d'exploitation afin d'aider à la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque opérationnel et la politique de gestion du risque lié à la résilience opérationnelle de la compagnie reposent sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées. La compagnie applique des contrôles dans sa gestion du risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures et de processus intégrés, en évaluant l'équilibre entre les coûts et les avantages de chaque contrôle. Les secteurs surveillent et améliorent les processus et les contrôles, et le service d'audit interne de la compagnie les revoient périodiquement. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie utilise une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des analyses des manifestations du risque et des analyses de scénarios. Les évaluations des risques et des contrôles permettent d'identifier systématiquement les risques opérationnels potentiels et les contrôles connexes, et les manifestations internes et externes du risque sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de reconnaître d'éventuels nouveaux risques et tendances du secteur. Des analyses de scénarios permettent de déterminer et de quantifier les expositions hypothétiques mais sévères au risque opérationnel. Les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques surveille les progrès réalisés dans l'atténuation des risques en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de lui permettre de prendre les mesures appropriées. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques ainsi qu'aux organismes de réglementation, au besoin.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire d'un programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les cyberattaques ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La couverture d'assurance est déterminée en fonction du profil de risque de la compagnie, de son appétence au risque, de sa tolérance envers les risques, ainsi que de ses exigences juridiques et ses obligations contractuelles.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque lié aux technologies

Le risque lié aux technologies s'entend du risque de perte qui découle de la conception inappropriée d'un système ou d'un contrôle, ainsi que de l'exploitation ou de la diffusion inappropriée de ressources informatiques et technologiques. Ce risque peut avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie à exercer ses activités de façon efficace, à se conformer à la réglementation, à maintenir son intégrité financière, sa réputation et sa résilience opérationnelle. Le risque lié aux technologies comprend les risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, le risque lié aux activités technologiques et le risque lié à la mise en œuvre de la technologie.

La technologie est essentielle aux activités commerciales de la compagnie et à sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie fait face à des risques continus liés à la technologie et à l'informatique qui découlent de systèmes anciens, des contraintes relatives à la technologie et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie continue d'améliorer ses processus de gestion des risques afin de mieux identifier, évaluer, gérer, surveiller et présenter l'information sur le risque lié aux technologies, y compris les technologies émergentes et en développement comme l'intelligence artificielle, et de mieux communiquer l'information connexe. À mesure que les besoins technologiques et commerciaux évoluent, la stratégie de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique inclut des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information, notamment :

- de multiples couches de technologies conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision indépendante par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, qui agit comme deuxième ligne de défense en évaluant les mesures d'atténuation des risques liés à la technologie et à l'informatique;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en obligatoire pour tous les employés.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de poursuivre l'exécution des processus et des activités d'affaires lors d'événements défavorables. Ces événements peuvent être occasionnés par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain et causer des perturbations affectant l'accès au milieu de travail, la disponibilité de la main-d'œuvre, les technologies et la chaîne d'approvisionnement. Le risque lié à la continuité des affaires comprend le risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible aux installations ou aux actifs corporels.

Un cadre de gestion du risque de la continuité des affaires a été établi pour gérer les risques liés à la continuité des affaires en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la résilience des technologies, qui comprend la reprise après sinistre. Il est soutenu par des activités continues de planification d'exercices, de formation et de sensibilisation afin de surveiller son efficacité.

Risque lié à la sécurité physique

Le risque lié à la sécurité physique correspond au risque de dommages ou de pertes qui peuvent découler de menaces, d'actions ou d'événements naturels, technologiques ou malveillants mettant en cause des personnes et des actifs corporels. Un cadre de gestion du risque lié à l'actif corporel a été établi pour gérer les risques liés aux actifs corporels. Ce cadre repose sur une approche interfonctionnelle intégrée faisant intervenir plusieurs processus, systèmes et parties prenantes qui travaillent ensemble afin de protéger les actifs corporels et la sécurité des personnes.

Risque lié au traitement des affaires

Le risque lié au traitement des affaires correspond au risque de perte résultant d'un traitement des affaires, d'une gouvernance ou d'une gestion générale inadéquats ou défectueux des processus liés aux règlements de sinistres et aux paiements de prestation, à l'administration des comptes des clients, aux opérations financières, à la gestion des placements, à la gestion du changement, aux nouvelles affaires et aux renouvellements, ainsi qu'au développement et au lancement de produits.

Le risque lié au traitement des affaires est inhérent à l'exercice des activités et la compagnie agit pour gérer et atténuer les risques en établissant un solide environnement de contrôle pour soutenir sa résilience.

Risque lié à la présentation de l'information

Le risque lié à la présentation de l'information financière s'entend du risque de perte ou d'anomalie significative qui découle de la présentation d'une information financière inadéquate ou incomplète. Le caractère inadéquat peut se manifester dans le cadre du traitement, de la gouvernance, de la surveillance, des communications ou de la gestion générale.

Le risque lié à la présentation de l'information est inhérent à l'exercice des activités, et la compagnie prend des mesures pour gérer et atténuer les risques en établissant un solide environnement de contrôle pour les processus de base qui soutiennent la communication efficace de l'information aux parties prenantes internes et externes.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes commis dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements par des clients, des fournisseurs, des conseillers, des administrateurs, des dirigeants, des employés, des entrepreneurs sur place ou d'autres tiers. Ce risque s'accroît pour les institutions financières, en raison des pressions financières qui pourraient motiver les comportements frauduleux et l'emploi de méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude. La fraude peut se traduire par des pertes financières ou une atteinte à la réputation de la compagnie et peut avoir des incidences néfastes sur les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie a mis en œuvre un programme officiel qui comporte une politique de gestion du risque de fraude et une norme opérationnelle, dans lesquelles sont énoncées les exigences relatives aux processus, aux principes et à la gouvernance et les normes minimales en vue d'évaluer, de prévenir et de détecter les fraudes, d'enquêter sur elles et de lutter contre elles en temps opportun. De plus, le code de conduite et la politique de gestion du risque de fraude mettent l'accent sur l'engagement de la direction à agir avec intégrité et à favoriser une sensibilisation efficace au risque de fraude.

Risque lié aux tiers

Le risque lié aux tiers s'entend du risque de perte lié au fait qu'un tiers faillit à fournir des biens ou des services, à exécuter des activités commerciales, à protéger des données ou des systèmes, ou expose la compagnie à des résultats négatifs. Ce risque s'applique aux tiers externes et aux ententes internes entre les entités.

La compagnie retient de façon stratégique les services de tiers afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'accéder à des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. L'embauche des tiers respecte les mêmes principes que ceux énoncés dans la politique de gestion du risque lié aux tiers de la compagnie. La compagnie utilise un cadre de gestion du risque et des activités d'atténuation, comme des évaluations des risques et des contrôles diligents, pour gérer et surveiller le risque lié aux tiers tout au long de sa relation avec ceux-ci, notamment en s'assurant qu'ils respectent les normes de service et qu'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

Risque juridique et risque lié à la conformité à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de lois, d'exigences réglementaires ou de normes sectorielles ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires dans les territoires où elles exercent leurs activités, notamment au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. Ces exigences portent sur des aspects comme l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les crimes financiers, les liquidités et la solvabilité, les placements, la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les obligations envers les clients, les normes de conduite des assureurs, des gestionnaires d'actifs et des conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées aux cadres juridiques et réglementaires, ou la non-conformité à ces cadres, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait aussi faire augmenter les coûts d'exploitation afin de maintenir la conformité.

La compagnie gère le risque juridique et le risque lié à la réglementation au moyen d'efforts concertés entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère comme appropriées.

Risque lié au personnel

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de la gestion inadéquate du capital humain ou de la discordance entre les politiques, programmes et pratiques en matière de ressources humaines et les lois liées à l'emploi, les attentes réglementaires ou les objectifs stratégiques de la compagnie, son appétence au risque et ses valeurs. Pour gérer ces risques, la compagnie a établi des programmes de rémunération et des processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés. Ils ont été conçus de manière à susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel qualifié et diversifié qui est représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où la compagnie exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des stratégies de ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution réussie de ses stratégies d'affaires.

Risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final

Le risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final est le risque que des conséquences défavorables découlent de décisions fondées sur des modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final inadéquats, ou de données et de rapports mal utilisés. Ce risque peut entraîner une perte financière ainsi que de mauvaises décisions commerciales et stratégiques, et porter atteinte à la réputation de la compagnie, ayant ainsi une incidence potentielle sur les perceptions des clients, des contreparties, des actionnaires ou des organismes de réglementation à l'égard de la compagnie.

La compagnie accorde la priorité aux efforts d'atténuation et de contrôle afin de limiter les conséquences défavorables découlant de l'incapacité de modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final de produire les résultats prévus, au moyen d'une approche fondée sur les risques. Cela comprend l'établissement des contrôles tout au long du cycle de vie du modèle et des outils informatiques d'utilisateur final (développement, entretien et utilisation continue), le maintien d'un modèle centralisé, de leurs inventaires et d'un système de classification des risques, ainsi que la réalisation d'examen indépendants dans le cadre de leur cycle d'examen en fonction du niveau de risque.

Risque lié à la conduite

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients puissent subir des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défaillants, ou d'actions ou d'offres inappropriées par la compagnie ou ses représentants. Si le risque lié à la conduite n'est pas identifié et géré, il peut nuire aux clients et entraîner pour la compagnie un risque financier, un risque lié à la réputation et un risque lié à la réglementation, y compris des coûts pour des mesures correctrices et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de plusieurs processus importants, dont les suivants :

- des politiques officielles, des cadres, des formations du personnel et une présentation de l'information à la haute direction;
- des informations et des communications présentées clairement et de manière adéquate aux clients;
- la conception, la vente, et l'offre de conseils sur des produits et le traitement des plaintes et des réclamations en mettant l'accent sur les résultats pour les clients et sur toute vulnérabilité;
- des évaluations basées sur les risques pour les conseillers, l'examen de leur aptitude à exercer et le maintien des contrôles dans le respect des politiques approuvées par le conseil d'administration, dont la politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les autoévaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

Risque stratégique

Le risque stratégique s'entend du risque d'omettre d'établir ou d'atteindre les objectifs stratégiques appropriés dans le contexte de l'environnement opérationnel interne ou externe, exposant la compagnie à des répercussions importantes sur les affaires, les finances ou la réputation.

La compagnie peut assumer un risque stratégique intentionnellement, afin de faire croître les activités, ou ce risque peut apparaître comme une conséquence imprévue découlant de la stratégie d'affaires, de l'exécution de la stratégie ou d'une résilience inadéquate envers les forces externes. Ce risque comprend à la fois les risques compris dans la stratégie et les risques découlant de la stratégie, c'est-à-dire les risques associés à l'ensemble du cycle de vie de la gestion de la stratégie, de l'élaboration à l'exécution.

Gestion du risque stratégique

Le cadre de gestion du risque stratégique de la compagnie est conçu pour permettre d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller le risque stratégique, ainsi que de présenter les rapports connexes, en étant appuyé par des politiques, des normes et des lignes directrices provenant des première et deuxième lignes de défense.

La gestion du risque stratégique englobe l'élaboration et le perfectionnement de la stratégie, la concrétisation de la stratégie par des activités réelles, l'harmonisation des ressources afin de répondre aux besoins stratégiques, l'exécution de la stratégie et les activités continues visant à surveiller et à ajuster les stratégies, au besoin. Le risque stratégique fait l'objet d'un suivi tout au long du cycle de vie de la gestion de la stratégie.

La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, de la gestion de portefeuilles, d'un suivi continu et de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides.

Les principaux risques liés à la gestion du risque stratégique et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque lié au positionnement stratégique

Le risque lié au positionnement stratégique s'entend du risque de ne pas définir ou maintenir des stratégies efficaces pour générer la valeur prévue et réaliser la vision à long terme de la compagnie. Le risque d'un mauvais positionnement de la stratégie de la compagnie visant à générer la valeur prévue pourrait découler d'une gouvernance décisionnelle inadéquate ou inefficace, d'influences externes telles que la dynamique du secteur, les changements réglementaires ou les actions des concurrents, ou de changements dans les facteurs économiques et politiques nationaux ou internationaux.

La compagnie cherche à intégrer des options et une diversification appropriées dans les décisions stratégiques afin de réagir rapidement aux changements de dynamiques internes et externes et de demeurer résiliente face aux forces perturbatrices. La compagnie gère activement le risque lié au positionnement stratégique au moyen de la gouvernance, d'une harmonisation appropriée des ressources et des capacités, de processus de gestion des risques stratégiques solides et de mécanismes décisionnels axés sur l'optimisation de la création de valeur et des résultats du portefeuille.

Risque lié à l'exécution stratégique

Le risque lié à l'exécution stratégique s'entend du risque de ne pas mettre en œuvre efficacement les initiatives essentielles à l'exécution de la stratégie d'affaires et de ne pas obtenir la valeur souhaitée. Le risque d'inefficacité dans l'exécution des initiatives stratégiques peut découler d'une gestion du changement et d'une gouvernance inadéquates ou inefficaces, ou il peut découler d'une surveillance insuffisante des facteurs externes qui ont une incidence sur l'exécution des projets et d'une capacité de réaction insuffisante.

Pour gérer ce risque, la compagnie a mis en œuvre, et améliore continuellement, des processus de surveillance de l'exécution des programmes, assurant une gouvernance et une planification efficaces du changement, ainsi qu'une harmonisation des capacités. Par ces processus, la compagnie favorise la mise en œuvre efficace d'initiatives stratégiques, dont une surveillance des risques.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique correspond au risque de perte financière, de perturbations opérationnelles ou d'incertitude stratégique découlant de développements politiques, économiques et sociaux dans l'ensemble des territoires où la compagnie exerce ses activités ou investit. Ces risques peuvent se manifester par des changements de dirigeants ou de politiques gouvernementales, des modifications dans les cadres réglementaires, des restrictions ou des sanctions commerciales, des conflits armés, des troubles civils, le terrorisme et des tensions géopolitiques plus larges qui peuvent avoir une incidence sur la stabilité du marché, les chaînes d'approvisionnement et la confiance des investisseurs dans les secteurs où la compagnie exerce ses activités.

Dans le contexte actuel, la compagnie continue de surveiller l'évolution des répercussions des récents conflits géopolitiques, notamment les tensions accrues dans des régions clés, la reconfiguration des alliances commerciales mondiales et la possibilité d'une surveillance réglementaire accrue.

Autres risques

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité correspond au risque de perte possible ou d'autres incidences négatives découlant de facteurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Cela comprend le risque de perte ou d'incidences négatives découlant de l'impossibilité ou de l'incapacité à se préparer adéquatement à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, des répercussions physiques d'un environnement en évolution, ou de l'incapacité à créer et à maintenir des stratégies de gestion des activités en réponse à l'évolution des facteurs sociaux. La compagnie reconnaît que les attitudes à l'égard des questions environnementales et sociales sont dynamiques et continuent d'évoluer.

Le risque lié à la durabilité sous-tend tous les types de risque, tant financiers (p. ex. le risque de marché, le risque de crédit, le risque d'assurance) que non financiers (p. ex. le risque opérationnel, le risque lié à la conduite et le risque stratégique). Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie aborde le risque lié au climat en tant qu'investisseur et fiduciaire, reconnaissant sa responsabilité d'agir prudemment et dans l'intérêt de ses titulaires de polices et de ses actionnaires. À mesure que le monde et les attentes de la clientèle évoluent, la compagnie s'adapte pour répondre aux besoins futurs. Les conséquences dynamiques des risques liés au climat sont pertinentes pour la gestion des risques d'entreprise et les stratégies de placement de la compagnie. Il s'agit notamment de comprendre les risques significatifs liés au climat et de repérer les possibilités qui se présentent dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

La compagnie a établi une politique de gestion du risque lié aux changements climatiques expliquant les principes qui guident son approche à l'égard de ce risque et énonce les exigences nécessaires à une gestion efficace. De plus, la compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend de la capacité de ses filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ses filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif ne soit rendu disponible aux fins de distribution des filiales à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir les paiements en priorité, avant la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Les paiements provenant des filiales, y compris les intérêts et les dividendes, sont soumis à des restrictions en vertu des lois et des règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, ce qui fait en sorte que la Canada Vie, Empower et leurs filiales doivent respecter des normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres des filiales par rapport aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La direction dispose aussi de marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et peut accéder aux marchés financiers au besoin. De plus, la direction assure le suivi de la conformité avec les exigences réglementaires, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions, aux acquisitions et aux désinvestissements

La compagnie et ses filiales évaluent périodiquement les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants. Ces examens peuvent faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou se dessaisissent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si les transactions se réalisent, 1) elles pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, 2) elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert et pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs dont la compagnie s'est dessaisie, 3) elles pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et 4) elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui surviennent à la suite de la transaction. Le risque stratégique et le risque lié à l'intégration qui ont trait aux fusions et acquisitions peuvent également survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui pourraient entraîner une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur.

Afin d'atténuer ces risques, la compagnie met en œuvre des contrôles diligents pour les transactions potentielles et les risques sont évalués dans le contexte de son appétence au risque. Pour les acquisitions, une stratégie d'intégration est établie, laquelle tient compte des valeurs, des normes et de la culture de la société ciblée et prévoit la surveillance des risques nouveaux et émergents qui pourraient nuire à l'efficacité et retarder le processus de consolidation. Avant l'acquisition ou le dessaisissement d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, la direction évalue les systèmes et les processus et vérifie qu'ils sont en place pour gérer les risques une fois que la transaction est conclue. En outre, une surveillance et un suivi réguliers des transactions sont effectués.

Risque lié au régime d'imposition

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs pays qui comprennent divers ordres de gouvernement et une panoplie de mécanismes fiscaux, comme l'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital, les cotisations sociales, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes de vente, etc. De plus, chaque pays peut offrir des incitatifs fiscaux pour certains types de produits (p. ex. des produits de rentes, des produits d'épargne-retraite et des produits d'assurance vie et maladie). Les autorités de ces pays passent en revue et modifient périodiquement divers aspects de leur régime d'imposition, ce qui peut avoir une incidence sur les activités de la compagnie.

Il existe un risque que des modifications de la loi sur l'impôt et/ou des taux d'imposition accroissent la charge d'impôt de la compagnie et nuisent à son bénéfice. Il y a aussi un risque que la réduction ou l'élimination d'incitatifs fiscaux offerts par l'entremise de produits de la compagnie se répercute défavorablement sur la demande à l'égard de ces produits.

L'impôt minimum mondial (IMM) de 15 % a été adopté depuis 2024 et s'applique à tous les pays dans lesquels la compagnie exerce des activités importantes. La compagnie produira ses premières déclarations de revenus complémentaires en 2026 en vertu de l'IMM, relativement à l'année d'imposition 2024. L'IMM, qui est de nature complexe, s'applique à Lifeco en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. Il existe un risque que les modifications futures des lois fiscales, des directives administratives ou des différences d'interprétation entre les pays entraînent des obligations fiscales imprévues, des coûts de conformité ou des difficultés opérationnelles.

La direction surveille activement les modifications des régimes d'imposition dans les pays où elle exerce ses activités, et elle réagit de façon proactive aux modifications liées à l'impôt qui pourraient avoir des répercussions sur ses activités.

Se reporter à la rubrique Impôt du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte si la compagnie est incapable de promouvoir et d'offrir ses produits efficacement par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces canaux, qui comprennent les courtiers, les agences générales déléguées, les planificateurs financiers, les banques et d'autres institutions financières, jouent un rôle essentiel dans la liaison entre les offres de la compagnie et les clients finaux. Toutefois, bon nombre de ces intermédiaires distribuent des produits concurrents et exercent leurs activités de façon indépendante, sans obligation contractuelle de continuer à représenter les produits de la compagnie.

Le risque lié à la distribution des produits peut découler de plusieurs facteurs, notamment la perte d'accès aux principaux partenaires de distribution, la détérioration des relations avec les intermédiaires, l'évolution des préférences des consommateurs, la consolidation dans le contexte de la distribution ou l'émergence de nouvelles plateformes numériques qui perturbent les modèles traditionnels. Le fait de ne pas s'adapter à ces changements ou de ne pas maintenir un positionnement concurrentiel au sein des réseaux de distribution pourrait avoir une incidence sur les volumes de ventes, la part de marché et les perspectives de croissance à long terme de la compagnie.

Pour atténuer ce risque, la compagnie maintient une stratégie de distribution diversifiée et résiliente. Elle consiste notamment à cultiver des relations solides au sein d'un vaste réseau d'intermédiaires, à offrir une gamme de produits concurrentielle et différenciée, et à investir dans la formation, le soutien et les outils numériques afin d'améliorer l'engagement des distributeurs.

Risque lié au pays

Le risque lié au pays s'entend du risque que les influences économiques et politiques d'un pays entraînent une perte financière ou une perte de réputation pour la compagnie. Les sources de risque lié au pays peuvent découler de positions figurant au bilan ou non, y compris, mais sans s'y limiter, des actifs investis, des passifs d'assurance et des activités telles que les fusions et acquisitions, l'externalisation, la délocalisation et le transfert de données.

La gestion des risques liés au pays consiste en un processus continu de formulation, de mise en œuvre, de suivi et de révision des stratégies relatives aux risques liés au pays. La compagnie mesure particulièrement l'exposition au risque dans un pays donné en fonction d'une méthodologie interne de notation des risques (complétée par des notations d'agences de notation externes) et surveille le risque extrême associé aux positions dans les placements et au risque d'assurance ou de réassurance par rapport aux limites approuvées propres à chaque pays.

Mesures d'exposition et de sensibilité

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2025, des méthodes comptables de la compagnie, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance et des instruments financiers. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

	Bénéfice net et capitaux propres		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue
31 décembre 2025				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(225) \$	(200) \$	(225) \$	(75) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	175	(750)	(625)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(150)	(225)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	(25)	—	(125)	(125)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(225)	(150)	(675)	(725)
31 décembre 2024				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(350) \$	(175) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	175	(725)	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(200)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(125)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(50)	—	(850)	(850)

¹ L'incidence sur la MSC est avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir les passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'investissement sur le bénéfice et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance a une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée à des taux d'actualisation arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses des contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). L'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC prise en compte dans le bénéfice est une incidence de second ordre qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, qui donne lieu à une baisse de la MSC, se traduit également par une répercussion positive sur la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance par région géographique est décrite dans l'information sectorielle, à la note 33 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses financières, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des passifs et des actifs qui couvrent les passifs. Les sensibilités du bénéfice net attribuable aux actionnaires, des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la MSC aux modifications des hypothèses financières présentées ci-après ont été arrondies à 25 M\$ près.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessous.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Bénéfice net attribuable aux actionnaires		Capitaux propres attribuables aux actionnaires		MSC ¹		TSAV ²	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Rendement des placements :								
Variation des taux d'intérêt sans risque								
Augmentation de 50 points de base	25 \$	125 \$	— \$	75 \$	25 \$	50 \$	(1) point	(1) point
Diminution de 50 points de base	(50)	(150)	(25)	(125)	(75)	(100)	< 1 point	< 1 point
Variation des écarts de crédit								
Augmentation de 50 points de base	150 \$	250 \$	225 \$	325 \$	— \$	50 \$	< (1) point	0 point
Diminution de 50 points de base	(200)	(300)	(300)	(400)	(50)	(75)	0 point	< (1) point
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse ¹								
Hausse de 20 %	75 \$	100 \$	500 \$	525 \$	400 \$	450 \$	0 point	(1) point
Hausse de 10 %	50	50	250	250	200	225	0 point	< (1) point
Baisse de 10 %	(50)	(50)	(250)	(250)	(200)	(225)	< (1) point	< 1 point
Baisse de 20 %	(75)	(100)	(525)	(525)	(400)	(425)	(1) point	< (1) point
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe ³								
Hausse de 10 %	550 \$	425 \$	600 \$	475 \$	25 \$	— \$	< 1 point	1 point
Hausse de 5 %	275	225	300	250	—	—	0 point	< 1 point
Baisse de 5 %	(300)	(225)	(325)	(250)	—	—	< (1) point	< (1) point
Baisse de 10 %	(600)	(450)	(650)	(500)	(25)	—	(1) point	(1) point

¹ L'incidence sur le total de la MSC est avant impôt.

² Les sensibilités du TSAV énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

³ Les sensibilités aux valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe au 31 décembre 2025 reflètent les améliorations apportées à la méthodologie, et non pas un changement dans l'exposition sous-jacente aux autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Avant les améliorations, les sensibilités de +10 %/+5 %/-5 %/-10 % s'établissaient à +425 \$/+200 \$/-225 \$/-475 \$ pour le bénéfice net attribuable aux actionnaires et à +475 \$/+225 \$/-250 \$/-525 \$ pour les capitaux propres attribuables aux actionnaires, respectivement. Ce changement n'a pas eu d'incidence sur les sensibilités à l'égard de la MSC et sur les sensibilités du TSAV.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux et des écarts de crédit au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et le ratio du TSAV. S'il y a une variation soutenue des marchés des placements, l'incidence sur le bénéfice, sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires et sur le ratio du TSAV variera au fil du temps, en raison d'une combinaison de facteurs, y compris l'incidence d'une variation soutenue du bénéfice fondamental annualisé.

Les sensibilités additionnelles présentées ci-après illustrent l'incidence estimative approximative, sur une période de 12 mois, qu'auraient sur le bénéfice fondamental de la compagnie des variations immédiates des taux d'intérêt sans risque et des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse. Les sensibilités présentées ci-dessous sont principalement reflétées dans les honoraires liés aux actifs des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la Compagnie, dans le bénéfice relatif au surplus et dans les marges liées aux écarts du fonds général. Les sensibilités ci-après tiennent compte des suppositions suivantes : aucune variation ultérieure des taux d'intérêt n'aura lieu et les marchés boursiers réaliseront les rendements prévus par la suite. S'il y a une variation soutenue des marchés des placements, des répercussions sur les réinvestissements des actifs ainsi que certaines mesures prises par la direction et certaines modifications des comportements des titulaires de polices sont susceptibles de se produire, lesquelles ne sont pas reflétées dans les sensibilités décrites ci-après.

Ci-après sont présentées les incidences estimatives d'une variation immédiate des taux d'intérêt et des marchés boursiers, arrondie à 25 M\$ près, pour les 12 premiers mois. Les incidences au-delà de cette période pourraient différer.

- Une diminution (augmentation) parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt sans risque entraînerait une baisse (hausse) d'environ 75 M\$ du bénéfice fondamental de la compagnie.
- Une diminution (augmentation) immédiate de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une baisse (hausse) d'environ 225 M\$ du bénéfice fondamental de la compagnie.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 10 M\$ ou une diminution de 10 M\$, lorsqu'arrondie à 10 M\$ près, après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. De plus, au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 50 M\$ ou une diminution de 50 M\$, lorsqu'arrondie à 25 M\$ près, avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

Méthodes comptables

Sommaire des estimations comptables critiques

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

Évaluation de la juste valeur

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2025.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN et à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la JVRN et à la JVAERG, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales du marché observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à sa valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la compagnie compare le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale avec le risque à la date de clôture de la période considérée.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la compagnie et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un actif financier n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ni effort excessifs.

Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant restreinte.

Réassurance IARD – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables.

Rendement des placements – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 7, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de crédit du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit permettant de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement final. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs au titre des contrats d'assurance, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 31 décembre 2025		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	2,9 %	3,6 %	4,0 %	4,4 %	4,5 %	4,9 %
	Limite supérieure	3,9 %	4,6 %	5,0 %	5,4 %	5,5 %	5,4 %
\$ US	Limite inférieure	4,1 %	4,4 %	4,9 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,9 %	5,4 %	6,3 %	6,2 %	5,4 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,9 %	3,4 %	3,9 %	4,2 %	4,6 %
	Limite supérieure	3,2 %	3,7 %	4,1 %	4,7 %	4,8 %	4,7 %
£	Limite inférieure	4,1 %	4,5 %	5,1 %	5,8 %	5,9 %	4,5 %
	Limite supérieure	4,8 %	5,2 %	5,9 %	6,6 %	6,6 %	5,3 %

Au 31 décembre 2024		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	4,2 %	4,2 %	4,5 %	4,6 %	4,6 %	4,9 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,6 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	4,9 %	5,2 %	5,4 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	5,4 %	5,7 %	5,8 %	6,2 %	5,9 %	5,3 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,5 %	2,8 %	3,0 %	3,2 %	4,3 %
	Limite supérieure	3,6 %	3,6 %	3,8 %	4,0 %	4,1 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,7 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,7 %	5,5 %	5,9 %	6,5 %	6,5 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans plusieurs territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La compagnie met en œuvre des stratégies de planification pour atteindre l'efficacité fiscale. L'incertitude liée à ces stratégies est évaluée régulièrement et des provisions sont constituées au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires.

La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé dont la constatation s'appuie sur la détermination par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant comptabilisé représente les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de ces actifs.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des soldes d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies des filiales ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2025.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

Hypothèses actuarielles – La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,5 %	4,4 %	4,7 %	4,7 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	4,8 %	4,6 %	5,7 %	5,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,4 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,0 %	2,1 %	—	—
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,9 %	4,5 %	4,8 %	4,7 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	3,4 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,0 %	2,0 %	—	—
Taux tendanciels du coût des soins médicaux				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies¹

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2025	2024	2025	2024
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(720) \$	(787) \$	899 \$	997 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	145	170	(133)	(154)
Incidence de la variation du taux d'inflation	335	344	(296)	(304)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	13 \$	15 \$	(12) \$	(13) \$
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(20)	(22)	24	26

¹ Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est aussi sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 172 M\$ (174 M\$ en 2024) de l'obligation au titre des prestations définies et de 7 M\$ (6 M\$ en 2024) au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 239 M\$ (224 M\$ en 2024) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 19 M\$ (21 M\$ en 2024) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2026, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 245 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 19 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2025 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des Normes IFRS de comptabilité pour IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2025. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent l'information dans leurs états financiers, et met l'accent sur l'information relative à la performance financière dans l'état du résultat net. IFRS 18 obligera les sociétés à : • fournir des sous-totaux définis dans l'état du résultat net; • fournir des informations sur tout indicateur de performance défini par la direction se rapportant à l'état du résultat net; • mettre en œuvre des principes pour le regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications précisent le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques semblables ainsi que le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront pas d'incidence sur ses états financiers consolidés, sauf dans les cas suivants : • La compagnie appliquera le choix permis dans les modifications selon lequel elle peut considérer qu'un passif financier (ou une partie d'un passif financier) qui est réglé au moyen d'un système de paiement électronique est décomptabilisé avant la date de règlement si certains critères sont respectés. La compagnie appliquera ce choix à tous les règlements effectués au moyen de systèmes de paiement électronique répondant aux critères, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2026. • En ce qui a trait aux règlements en trésorerie des passifs financiers qui ne sont pas admissibles dans le cadre de ce choix, à chaque fin de période, la compagnie décomptabilisera les passifs connexes à la date de règlement. La compagnie prévoit que l'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence significative sur ses états financiers. Ces modifications seront appliquées de façon rétrospective sans qu'il y ait de retraitement des soldes comparatifs.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Autres renseignements

Sommaire des reclassements au titre du bénéfice

Sommaire des reclassements au titre du bénéfice entre les secteurs opérationnels et l'exploitation générale – T4 2024

	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
Bénéfice fondamental – données présentées pour le T4 2024	367 \$	321 \$	231 \$	223 \$	(27) \$	1 115 \$
Reclassements :						
Charges (avant impôt)	8	16	11	4	(39)	—
Charges financières (avant impôt)	53	37	25	6	(121)	—
Impôt	(28)	(12)	(7)	(1)	48	—
Autres incidences :						
PanAgora (après impôt)	(1)	—	—	—	1	—
Dividendes sur les actions de Franklin Templeton (après impôt)	(14)	—	—	—	14	—
Anciens portefeuilles de produits d'assurance de l'exploitation américaine (après impôt)	(5)	—	—	—	5	—
Produit assorti d'une GRV (après impôt)	1	—	—	—	(1)	—
Total des reclassements	14	41	29	9	(93)	—
Bénéfice fondamental – données reclassées pour le T4 2024	381	362	260	232	(120)	1 115
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données présentées pour le T4 2024	(63)	15	79	(29)	(1)	1
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – reclassements	15	—	—	—	(15)	—
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données reclassées pour le T4 2024	(48)	15	79	(29)	(16)	1
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	333 \$	377 \$	339 \$	203 \$	(136) \$	1 116 \$

Sommaire des reclassements au titre du bénéfice entre les secteurs opérationnels et l'exploitation générale

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
Bénéfice fondamental – données présentées	1 336 \$	1 262 \$	829 \$	818 \$	(53) \$	4 192 \$
Reclassements :						
Charges (avant impôt)	27	53	35	17	(132)	—
Charges financières (avant impôt)	206	153	103	26	(488)	—
Impôt	(105)	(50)	(21)	(5)	181	—
Autres incidences :						
PanAgora (après impôt)	5	—	—	—	(5)	—
Dividendes sur les actions de Franklin Templeton (après impôt)	(65)	—	—	—	65	—
Anciens portefeuilles de produits d'assurance de l'exploitation américaine (après impôt)	(4)	—	—	—	4	—
Produit assorti d'une GRV (après impôt)	8	—	—	—	(8)	—
Total des reclassements	72	156	117	38	(383)	—
Bénéfice fondamental – données reclassées	1 408	1 418	946	856	(436)	4 192
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données présentées	(218)	222	(16)	(200)	31	(181)
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – reclassements	39	—	—	—	(39)	—
Total des éléments exclus du bénéfice fondamental – données reclassées	(179)	222	(16)	(200)	(8)	(181)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 229 \$	1 640 \$	930 \$	656 \$	(444) \$	4 011 \$

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés annuels de la compagnie. Les états financiers consolidés annuels de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les incidences de la transformation des activités et autres incidences, lorsqu'elles sont déduites, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie, y compris les coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration;

- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

À compter du troisième trimestre de 2025, Lifeco a modifié le libellé du poste « Incidences de la transformation des activités », qui est devenu « Incidences de la transformation des activités et autres incidences », afin que la composition de ce poste soit plus claire. Ce changement n'a pas d'incidence sur le calcul sous-jacent, ni sur les résultats présentés.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Bénéfice fondamental	1 245 \$	1 115 \$	4 649 \$	4 192 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(84) \$	59 \$	(266) \$	286 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	23	(21)	50	(72)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(28)	21	(100)	(210)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(5)	13	61
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(91)	(34)	(353)	(143)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	18	4	93	31
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(49)	(51)	(198)	(200)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	13	14	50	52
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	14	22	14
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(252) \$	(5) \$	(917) \$	(267) \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	55	6	228	86
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	4 011 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 048 \$	1 116 \$	3 960 \$	3 940 \$

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	440 \$	381 \$	1 582 \$	1 408 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(1) \$	(6) \$	(9) \$	(4) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	2	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	17	—	17	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(3)	—	(3)	—
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(14)	(19)	(71)	(91)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	5	16	22
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(36)	(37)	(145)	(143)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	9	9	36	37
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	11	—
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 229 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées (après impôt)	—	—	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	417 \$	333 \$	1 436 \$	1 158 \$

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	400 \$	362 \$	1 462 \$	1 418 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	38 \$	16 \$	182 \$	202 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(8)	(7)	(51)	(58)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	1	—	45	157
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	(12)	(44)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(1)	(5)	(197)	(41)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	54	10
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(7)	(6)	(26)	(25)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	2	7	7
Incidence des modifications des lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	14	—	14
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	425 \$	377 \$	1 464 \$	1 640 \$

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	256 \$	260 \$	1 023 \$	946 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(71) \$	55 \$	(342) \$	23 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	15	(9)	73	(4)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(9)	26	(30)	(45)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(6)	6	12
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(75)	23	(146)	22
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	14	(6)	30	(5)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(4)	(6)	(20)	(24)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	2	4	5
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	—	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	11	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	128 \$	339 \$	609 \$	930 \$

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental	258 \$	232 \$	965 \$	856 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(29) \$	(23) \$	(53) \$	54 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	(2)	14	(8)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(35)	(5)	(63)	(296)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	6	50
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(3)	—	(12)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	4	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	203 \$	203 \$	861 \$	656 \$

Exploitation générale

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)	31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(109) \$	(120) \$	(383) \$	(436) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(21) \$	17 \$	(44) \$	11 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	5	(3)	12	(2)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(2)	—	(69)	(26)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	—	16	43
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	2	(33)	73	(33)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	4	(11)	4
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(2)	(2)	(7)	(8)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	1	3	3
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(125) \$	(136) \$	(410) \$	(444) \$

Bénéfice fondamental avant impôt

Représente le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) avant impôt sur le résultat, bénéfice (perte) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et dividendes sur actions privilégiées.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Bénéfice fondamental (avant impôt)	1 497 \$	1 362 \$	5 641 \$	5 222 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco (avant impôt)				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(84) \$	59 \$	(266) \$	286 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(28)	21	(100)	(210)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt)	(91)	(34)	(353)	(143)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(49)	(51)	(198)	(200)
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(252) \$	(5) \$	(917) \$	(267) \$
Compte de participation	51	31	(29)	26
Bénéfice avant impôt	1 296 \$	1 388 \$	4 695 \$	4 981 \$

Actif administré, actif géré ou sous-services-conseils, actif administré seulement et actif des clients

L'actif administré, l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif des clients sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif administré seulement (dont le total correspond au total de l'actif des clients) et d'autres actifs au bilan.

L'actif des clients représente le total de l'actif géré ou sous services-conseils des clients et de l'actif administré seulement des clients pour les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

L'actif des clients est classé comme actif géré ou sous services-conseils lorsque la compagnie touche des honoraires pour un ou plusieurs des services suivants : les services de gestion de placements pour les fonds exclusifs ou les comptes institutionnels, la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients et la prestation de conseils financiers. L'actif géré ou sous services-conseils se rapporte seulement aux secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir la définition de l'actif administré seulement.

Les autres actifs au bilan comprennent les actifs au titre des contrats d'assurance, les actifs au titre des contrats de réassurance, le goodwill et les immobilisations incorporelles, les autres actifs, ainsi que la tranche de l'actif investi et des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts qui n'est pas comprise dans le total de l'actif des clients.

Lifeco¹

Actif administré

Actif géré ou sous services-conseils

Actif administré seulement²

Total de l'actif des clients

Autres actifs au bilan

Total de l'actif administré

dont : total des actifs au bilan

dont : actif investi

31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
1 136 256 \$	1 006 384 \$
2 181 321	2 026 945
3 317 577 \$	3 033 329 \$
231 388	232 969
3 548 965 \$	3 266 298 \$
862 828	802 163
250 051	243 785

¹ Le total de l'actif administré de Lifeco comprend l'actif géré lié à PanAgora qui est inclus dans l'exploitation générale.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

Exploitation américaine

Actif administré

Actif géré ou sous services-conseils

Actif administré seulement¹

Total de l'actif des clients

Autres actifs au bilan

Total de l'actif administré

dont : total des actifs au bilan

dont : actif investi

31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
570 634 \$	507 615 \$
2 173 061	2 019 475
2 743 695 \$	2 527 090 \$
47 250	56 602
2 790 945 \$	2 583 692 \$
358 912	342 253
89 945	89 768

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

Exploitation canadienne

Actif administré

Actif géré ou sous services-conseils

Actif administré seulement¹

Total de l'actif des clients

Autres actifs au bilan

Total de l'actif administré

dont : total des actifs au bilan

dont : actif investi

31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
214 765 \$	194 456 \$
2 942	2 888
217 707 \$	197 344 \$
113 210	108 628
330 917 \$	305 972 \$
241 841	226 873
102 100	98 262

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

Exploitation européenne

Actif administré

Actif géré ou sous services-conseils

Actif administré seulement¹**Total de l'actif des clients**

Autres actifs au bilan

Total de l'actif administré

dont : total des actifs au bilan

dont : actif investi

31 déc. 2025	31 déc. 2024 (retraité)
290 863 \$	256 126 \$
5 318	4 582
296 181 \$	260 708 \$
59 234	56 031
355 415 \$	316 739 \$
250 381	221 329
46 795	44 321

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure.

Résultats annualisés au titre des activités d'assurance

Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR et elle représente le bénéfice prévu sur les activités à long terme et les résultats annualisés sur les activités à court terme ou les activités liées aux honoraires. Prises ensemble, ces données constituent un indicateur des produits récurrents de l'entreprise. Cette mesure est calculée en additionnant le bénéfice au titre de l'assurance à court terme, le dégagement de l'ajustement au titre du risque et la MSC comptabilisée pour les services fournis.

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Capital fondamental généré** – Cette mesure est exprimée en pourcentage du bénéfice fondamental et décrit le capital généré ou employé par l'entreprise au-delà de la cible opérationnelle interne de la compagnie à l'égard du capital. Le capital fondamental généré correspond au bénéfice fondamental, plus les fluctuations internes de la MSC et de l'ajustement au titre du risque, le cas échéant, moins la variation du capital requis relativement aux nouvelles affaires et le règlement différé des affaires en vigueur, selon les cibles opérationnelles internes de la compagnie. Ces éléments excluent l'incidence des produits avec participation et des éléments théoriquement similaires à ceux exclus du bénéfice fondamental.
 - Les fluctuations internes de la MSC se rapportent à la MSC (excluant les produits avec participation), plus l'incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance, plus les fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés, plus la MSC comptabilisée pour les services fournis, plus les profits et pertes liés à l'expérience.
- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires** – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer les taux d'imposition effectifs pour les détenteurs d'actions ordinaires.

- **Ratio d'efficience** – Ce ratio est calculé pour les quatre derniers trimestres et correspond aux charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation divisés par la somme du bénéfice fondamental avant impôt et des charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux avant impôt liés aux produits sans participation.
- **Ratio de levier financier** – Ce ratio correspond au montant de la dette, des titres hybrides et des actions privilégiées divisé par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autres que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Marge d'exploitation fondamentale avant impôt** – Cette mesure représente le bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage des honoraires et du bénéfice relatif à l'écart.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice fondamental par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.

Glossaire

- **Honoraires liés aux actifs** – Cette mesure représente les honoraires gagnés qui sont directement liés au niveau de l'actif des clients qui est sous services-conseils, géré ou administré, ce qui comprend les produits de fonds distincts.
- **Charges et commissions liées aux actifs** – Cette mesure représente les charges variables (comme les commissions et les bonis liés aux actifs, les charges liées aux comptes gérés et les coûts liés aux sous-conseillers et aux gestionnaires de fonds) engagées lorsque les honoraires et les autres produits sont générés.
- **Actif administré seulement** – L'actif des clients est classé comme actif administré seulement lorsque la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés. Les actifs inclus dans l'actif administré seulement ne sont pas inclus dans l'actif géré ou sous services-conseils.
- **L'actif administré, l'actif géré ou sous services-conseils et l'actif des clients** sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter aux définitions à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR.
- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Moyenne de l'actif des clients** – Correspond à la moyenne des soldes d'ouverture et de clôture de l'actif des clients au cours de la période de présentation de l'information financière, calculée à l'aide des soldes quotidiens, lorsqu'ils sont disponibles, et des soldes mensuels ou trimestriels lorsque les soldes quotidiens ne sont pas disponibles.
- **Incidences de la transformation des activités et autres incidences** – Les incidences de la transformation des activités et autres incidences comprennent les coûts d'acquisition et de cession ainsi que les coûts de restructuration et d'intégration.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

- **Marge sur services contractuels (MSC)** – La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe de contrats est non déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne pas de produits nets ou de charges nettes à la comptabilisation initiale.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires.
- **Composantes du bénéfice** – L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les principales sources de bénéfices de Lifeco et elle constitue une présentation uniforme par les pairs du secteur de l'assurance au Canada. L'approche des composantes du bénéfice présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, qui se compose du bénéfice fondamental fondé sur les composantes du bénéfice et des éléments exclus du bénéfice fondamental. En ce qui a trait au résultat fondamental des activités d'assurance, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur le bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, l'incidence des nouvelles affaires et les gains et pertes liés à l'expérience. Pour ce qui est du résultat net fondamental des activités de placement, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur les rendements attendus des placements, les résultats au chapitre du crédit, les activités de négociations et le bénéfice lié au surplus. Selon l'approche des composantes du bénéfice, les autres produits et charges fondamentaux sont présentés séparément, accompagnés de détails supplémentaires à propos des honoraires nets et autres bénéfices relatifs à l'écart non directement attribuables et autres charges, de l'impôt sur le résultat sur le bénéfice fondamental, des participations ne donnant pas le contrôle, des dividendes sur actions privilégiées et d'autres éléments.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autres que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Modèle d'évaluation général (MEG)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation à tous les contrats d'assurance qui ne sont pas évalués en vertu de la MRP ou de la MHV.
- **Charges d'exploitation et frais administratifs, montant brut** – Cette mesure financière non conforme aux PCGR exclut certaines charges et commissions et certains honoraires de sous-conseillers liés à l'assurance.
- **Primes en vigueur – Garanties collectives (produits assurés)** – Cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière pour lesquelles Lifeco prend en charge les risques d'assurance liés à une solution de garanties collectives. La compagnie peut présenter la variation nette des primes comptables de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie d'une période à l'autre, excluant l'incidence de la conversion des devises, qui représente l'incidence nette des nouvelles souscriptions, des résiliations et de la croissance interne des affaires en vigueur pour la période.
- **Honoraires et autres produits – Garanties collectives (SAS et autres contrats fondés sur les honoraires)** – Cette mesure représente les produits tirés des services administratifs seulement (SAS) et des autres contrats fondés sur les honoraires pour lesquels les contrats sont autoassurés par les clients et sont administrés en leur nom par la compagnie, ainsi que d'autres services accessoires.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

Dollar américain
Livre sterling
Euro

Exercices clos les	
31 décembre 2025	31 décembre 2024
1,39	1,40
1,85	1,79
1,62	1,49

- **Expérience sur le marché par rapport aux attentes** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - L'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - L'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - Les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
 - Les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Entrées (sorties) d'actifs nettes** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour l'exploitation canadienne, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour l'exploitation européenne, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour PanAgora, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux comptes institutionnels.
- **Bénéfice net lié aux activités poursuivies** – Cette mesure est définie comme le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires moins le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées et le profit net à la cession d'activités abandonnées. Les activités abandonnées représentent les résultats de Putnam Investments. Le 1^{er} janvier 2024, Lifeco a conclu la vente précédemment annoncée de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton.
- **Honoraires et bénéfice relatif à l'écart, montant net** – Cette mesure correspond aux honoraires et au bénéfice relatif à l'écart moins les charges et les commissions liées aux actifs.
- **Charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation** – Les charges d'exploitation et frais administratifs fondamentaux liés aux produits sans participation excluent les coûts de transformation des activités et les autres charges qui sont exclus du bénéfice fondamental.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres honoraires** – Cette mesure représente les autres honoraires gagnés qui ne sont pas directement liés au niveau de l'actif des clients, ainsi que le total du résultat des activités d'assurance fondamental lié aux produits en unités de compte, aux produits unitaires à profit et aux produits de rentes variables offerts par le secteur d'activité Gestion du patrimoine.

- **Méthode de la répartition des primes (MRP)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation aux contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG).
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Rendement des capitaux propres – activités poursuivies** – Le bénéfice net lié aux activités poursuivies des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Pour les produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les souscriptions comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Pour les produits assurés du secteur d'activité Garanties collectives, les souscriptions reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes pour les affaires où la compagnie prend en charge les risques d'assurance liés à une solution de garanties collectives.
 - Pour les SAS et autres contrats fondés sur les honoraires du secteur d'activité Garanties collectives, les souscriptions reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes lorsque les contrats sont autoassurés par les clients et sont administrés en leur nom par la compagnie, ainsi que d'autres services accessoires.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital qui permet d'effectuer un suivi du capital réparti nécessaire pour chaque secteur pris individuellement.
 Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.
- **Bénéfice relatif à l'écart** – Cette mesure représente le bénéfice relatif à l'écart tiré des produits de placement du fonds général, qui représente la différence entre les taux gagnés et les taux crédités aux clients, ainsi que les autres produits nets tirés des placements.
- **Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)** – La compagnie applique ce modèle d'évaluation aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de police en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Principales données financières annuelles

Principales données financières annuelles

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	2023
Total des produits¹	43 976 \$	39 797 \$	41 629 \$
Bénéfice			
Bénéfice fondamental ²	4 649	4 192	3 667
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 960	4 011	2 862
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	3 960	3 940	2 738
Bénéfice par action ordinaire			
De base – bénéfice fondamental ³	5,03	4,50	3,94
De base – bénéfice net lié aux activités poursuivies	4,29	4,30	3,07
De base – bénéfice net	4,29	4,23	2,94
Dilué – bénéfice fondamental ³	5,01	4,48	3,93
Dilué – bénéfice net lié aux activités poursuivies	4,26	4,29	3,07
Dilué – bénéfice net	4,26	4,21	2,93
Total de l'actif administré			
Actif géré ou sous services-conseils ²	1 136 256 \$	1 006 384 \$	895 412 \$
Actif administré seulement ⁴	2 181 321	2 026 945	1 592 992
Total de l'actif des clients ²	3 317 577	3 033 329	2 488 404
Autres actifs au bilan	231 388	232 969	202 570
Activités abandonnées	—	—	161 566
Total de l'actif administré⁴	3 548 965	3 266 298	2 852 540
Total du passif	829 825 \$	769 509 \$	683 379 \$
Dividendes versés par action			
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N ⁵	0,437252	0,437252	0,437252
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S	1,312500	1,312500	1,312500
Actions privilégiées de premier rang, série T	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série Y	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série Z ⁶	0,3826	—	—
Actions ordinaires	2,440	2,220	2,080

¹ Le total des produits exclut les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments. Le total des produits comprend les produits tirés des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements, les variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement et les honoraires et autres produits.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁴ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁵ Le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, a été rajusté à la fin de 2020 pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 1,749 %, qui s'applique jusqu'au 30 décembre 2025. À compter du 31 décembre 2025, le taux a été rajusté pour correspondre à un taux de dividende annuel fixe sur cinq ans de 4,09 %, ou 1,0225 \$ par année.

⁶ Le 24 septembre 2025, la compagnie a émis des actions privilégiées de série Z dont le taux de dividende correspond à 1,425 \$ par année. Le taux de dividende initial de 0,3826 \$ par action a été payé le 31 décembre 2025.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales; et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2025 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'Internal Control - Integrated Framework (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2025 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

Transactions entre parties liées

Relation avec le groupe de sociétés de Power Corporation

L'actionnaire de contrôle de Lifeco est la Corporation Financière Power (la Financière Power), qui est entièrement détenue par Power Corporation du Canada (Power Corporation) et, ultimement, par la Fiducie familiale résiduaire Desmarais. Power Corporation contrôle également la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), Sagard Holdings Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Portage Ventures (Portage), une plateforme mondiale d'investissement dans les technologies financières dont la stratégie est axée sur le capital de risque, ainsi que Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf. Sagard fournit également certains services de sous-conseillers et de gestion immobilière à la compagnie et ses filiales. Certaines de ces entités liées exercent leurs activités dans des secteurs similaires ou connexes aux secteurs dans lesquels les filiales de Lifeco exercent elles-mêmes leurs activités. Un certain nombre d'administrateurs de la compagnie sont également administrateurs ou membres de la haute direction de Power Corporation ou de certaines de ses sociétés liées.

La relation entre Lifeco, la Financière Power, Power Corporation, IGM, Sagard, Portage, Power Sustainable et les autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation permet à Lifeco de tirer parti d'une expertise et de connaissances sectorielles, de réaliser des économies d'échelle et de profiter d'occasions d'investissement. Dans le cadre de ces relations, Lifeco et d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation peuvent prendre connaissance d'occasions qui pourraient intéresser les autres membres du groupe, et Lifeco pourrait alors transmettre de l'information à cette fin. Power Corporation et la Financière Power aident à l'occasion Lifeco à repérer et à analyser des occasions d'affaires stratégiques qui pourraient l'intéresser. Par contre, Power Corporation et la Financière Power n'ont aucun engagement envers Lifeco en vertu duquel ces sociétés, leurs filiales respectives, leurs administrateurs ou les membres de leur haute direction seraient tenus d'offrir des occasions particulières à Lifeco.

La compagnie dispose de procédures visant les parties liées qui exigent, entre autres, que les transactions entre la compagnie et ses filiales avec tout autre membre du groupe de sociétés de Power Corporation soient réalisées selon des conditions au moins aussi avantageuses que les conditions offertes sur le marché ou, en l'absence de marché libre, selon des conditions qui fourniraient à la compagnie une valeur qui serait jugée comme étant raisonnablement juste. En vertu des procédures visant les parties liées, toute transaction significative effectuée avec une partie liée doit être revue et approuvée par un comité de révision entièrement composé d'administrateurs indépendants de la direction, de Power Corporation et de ses sociétés liées.

Autres transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, les filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. La Canada Vie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient par l'intermédiaire de la Canada Vie 9 200 407 actions d'IGM, ce qui représente une participation de 3,90 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2025, la compagnie a comptabilisé un montant de 37 M\$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 20 M\$ de son placement dans IGM.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services. En 2025, la compagnie et ses filiales ont effectué des placements additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détenait des débetures émises par IGM d'une valeur comptable de 89 M\$ au 31 décembre 2025 (90 M\$ au 31 décembre 2024).

Le 3 septembre 2025, la Bourse de Toronto a approuvé une modification qui permettait à la compagnie de racheter ses actions auprès de la Corporation Financière Power et de certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, la CFP) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025. En 2025, la compagnie a racheté et annulé 12 801 349 actions ordinaires détenues par CFP en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût de 768 M\$. Depuis le 6 janvier 2026, Lifeco est autorisée à racheter ses actions auprès de la CFP en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Se reporter à la rubrique Structure du capital de Lifeco – Actions – Actions ordinaires pour de plus amples renseignements.

Power Corporation contrôle également Sagard Holdings Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples, ainsi que Portage Ventures (Portage), une entité mondiale d'investissement dans les technologies financières axée sur le capital de risque. Lifeco a une participation minoritaire dans Sagard et un partenariat stratégique à long terme avec Power Sustainable. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds et des instruments d'emprunt gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf. Sagard fournit également certains services de sous-conseillers et de gestion immobilière à la compagnie et ses filiales.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Renseignements financiers trimestriels

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	2025				2024			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits des activités d'assurance	5 690 \$	5 594 \$	5 551 \$	5 486 \$	5 399 \$	5 292 \$	5 273 \$	5 250 \$
Produits nets tirés des placements	2 611	2 588	2 319	2 335	2 685	2 249	2 409	2 340
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	(5)	1 699	954	1 259	(2 981)	6 906	(864)	(1 385)
Honoraires et autres produits	2 052	1 984	1 948	1 911	1 952	1 806	1 794	1 672
Total des produits¹	10 348 \$	11 865 \$	10 772 \$	10 991 \$	7 055 \$	16 253 \$	8 612 \$	7 877 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies²								
Total	1 048 \$	1 158 \$	894 \$	860 \$	1 116 \$	859 \$	1 005 \$	1 031 \$
De base – par action	1,15	1,25	0,96	0,92	1,20	0,92	1,08	1,10
Dilué – par action	1,14	1,25	0,96	0,92	1,19	0,92	1,08	1,10
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires								
Total	1 048 \$	1 158 \$	894 \$	860 \$	1 116 \$	859 \$	1 005 \$	960 \$
De base – par action	1,15	1,25	0,96	0,92	1,20	0,92	1,08	1,03
Dilué – par action	1,14	1,25	0,96	0,92	1,19	0,92	1,08	1,03

¹ Le total des produits et ses composantes excluent les produits tirés des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Total des produits

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2025 s'est établi à 10,3 G\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5,6 G\$ (5,4 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2,6 G\$ (2,7 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des honoraires et autres produits de 2,1 G\$ (2,0 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des variations à la baisse de 5 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variations à la baisse de 3,0 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance pour le quatrième trimestre de 2025 ont augmenté de 0,3 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 5,7 G\$, principalement en raison de la hausse du bénéfice tiré des contrats d'assurance à court terme dans tous les secteurs ainsi que de la hausse de la MSC comptabilisée au titre des services fournis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne.

Total des produits nets tirés des placements

Le total des produits nets tirés des placements, qui comprend les produits nets tirés des placements et les variations de la juste valeur des actifs à la JVRN, pour le quatrième trimestre de 2025, a augmenté de 2,9 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

- Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2025 n'étaient pas significatives, comparativement à une diminution de 3,0 G\$ pour le quatrième trimestre de 2024, principalement en raison d'une hausse des profits latents sur les obligations au sein de l'exploitation européenne et de l'exploitation américaine découlant d'une baisse des rendements des obligations.
- Au quatrième trimestre de 2025, les produits nets tirés des placements, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, se sont chiffrés à 2,6 G\$, soit une baisse de 0,1 G\$ par rapport au résultat du trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du raffermissement de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancé par une hausse des produits tirés des obligations au sein de l'exploitation canadienne, de l'exploitation européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2025 ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 2,0 G\$, principalement en raison de la hausse des actifs découlant de la hausse des marchés dans toutes les régions.

Bénéfice net

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 1 048 M\$ pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 1 116 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce montant représente 1,15 \$ par action ordinaire (1,14 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 1,20 \$ par action ordinaire (1,19 \$ après dilution) il y a un an.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés annuels, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedarplus.com.

Les états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées et les états financiers consolidés présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de Great-West Lifeco ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes appropriés à l'égard de l'information financière conçus pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux normes IFRS.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- d'étudier, au besoin, d'autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes.

Le conseil d'administration de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et d'Empower Annuity Insurance Company of America nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les Normes internationales d'information financière, les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives qui s'y rapportent, et s'assurer que les résultats de l'évaluation sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.
- examiner de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète, ce qui est un élément important du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Les comptables professionnels agréés de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., à titre d'auditeurs externes de Great-West Lifeco, ont audité les états financiers consolidés. Le rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de la compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Le président
et chef de la direction,

Le vice-président exécutif
et chef des services financiers,

/s/ David Harney

/s/ Jon Nielsen

David Harney

Jon Nielsen

Toronto (Ontario)

Le 11 février 2026

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les
31 décembre

Résultat des activités d'assurance

Produits des activités d'assurance (note 12)
Charges afférentes aux activités d'assurance (note 13)
Charge nette liée aux contrats de réassurance

Résultat net des activités de placement (note 6)

Produits nets tirés des placements
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net

Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement

Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

Produits nets tirés des placements
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance

Autres produits (charges)

Honoraires et autres produits
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 13)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée (note 9)
Coûts de financement (note 19)
Charges de restructuration et d'intégration (note 4)

Bénéfice avant impôt

Impôt sur le résultat (note 29)

Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle

Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 21)

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres

Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres

Bénéfice net lié aux activités poursuivies

Perte nette liée aux activités abandonnées
Profit net à la cession d'activités abandonnées

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

Bénéfice par action ordinaire (note 23)

De base
Dilué

Bénéfice par action ordinaire lié aux activités poursuivies (note 23)

De base
Dilué

2025	2024
22 321 \$	21 214 \$
(17 239)	(16 368)
(1 703)	(1 599)
3 379	3 247
9 853	9 683
3 907	1 676
13 760	11 359
(6 355)	(5 918)
(326)	(10)
(5 002)	(2 932)
2 077	2 499
5 044	6 828
(5 044)	(6 828)
—	—
7 895	7 224
(7 461)	(7 050)
(441)	(415)
(379)	(402)
(375)	(122)
4 695	4 981
534	737
4 161	4 244
41	103
4 120	4 141
160	130
3 960	4 011
—	(115)
—	44
3 960 \$	3 940 \$
4,29 \$	4,23 \$
4,26 \$	4,21 \$
4,29 \$	4,30 \$
4,26 \$	4,29 \$

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres

Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net

Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	(208)	1 413
Profits de change à la conversion reclassés en résultat net à la cession d'établissements à l'étranger	—	(211)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	(243)	(172)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	40
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	130	113
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(21)	(25)
(Profits) pertes réalisés sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (note 6)	(8)	47
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	3	(10)
Profits latents sur les couvertures de flux de trésorerie	240	64
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(65)	(17)
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(194)	(61)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	52	16
Participations ne donnant pas le contrôle	23	(109)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(6)	30

Total des éléments qui pourraient être reclassés

Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net

Profits (pertes) latents sur les actions à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	155	(409)
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 26)	165	264
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(45)	(72)
Participations ne donnant pas le contrôle	(15)	(21)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	6

Total des éléments qui ne seront pas reclassés

Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

Bénéfice global

Pour les exercices clos les
31 décembre

2025	2024
4 120 \$	4 070 \$
(208)	1 413
—	(211)
(243)	(172)
(1)	40
130	113
(21)	(25)
(8)	47
3	(10)
240	64
(65)	(17)
(194)	(61)
52	16
23	(109)
(6)	30
(298)	1 118
155	(409)
165	264
(45)	(72)
(15)	(21)
4	6
264	(232)
(34)	886
4 086 \$	4 956 \$

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Actif

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	
Obligations (note 6)	
Prêts hypothécaires (note 6)	
Actions (note 6)	
Immeubles de placement (note 6)	
Actifs au titre des contrats d'assurance (note 14)	
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 15)	
Goodwill (note 9)	
Immobilisations incorporelles (note 9)	
Instruments financiers dérivés (note 30)	
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 10)	
Immobilisations corporelles (note 10)	
Débiteurs et intérêts à recevoir	
Autres actifs (note 11)	
Impôt exigible	
Actifs d'impôt différé (note 29)	
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	

Total de l'actif

Passif

Passifs au titre des contrats d'assurance (note 14)	
Passifs au titre des contrats d'investissement (note 16)	
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 15)	
Débetures et autres instruments d'emprunt (note 18)	
Instruments financiers dérivés (note 30)	
Créditeurs	
Autres passifs (note 20)	
Impôt exigible	
Passifs d'impôt différé (note 29)	
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 17)	

Total du passif

Capitaux propres

Participations ne donnant pas le contrôle (note 21)	
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	
Capital social (note 22)	
Billets avec remboursement de capital à recours limité	
Actions privilégiées	
Actions ordinaires	
Surplus cumulé	
Cumul des autres éléments de bénéfice global (note 27)	
Surplus d'apport	

Total des capitaux propres

Total du passif et des capitaux propres

Approuvé par le conseil d'administration :

/s/ R. Jeffrey Orr

Jeffrey Orr

Président du conseil

/s/ David Harney

David Harney

Président et chef de la direction

31 décembre
2025

31 décembre
2024

8 902 \$	10 709 \$
174 468	167 114
36 873	38 879
21 515	18 826
8 293	8 257
250 051	243 785
1 571	1 193
16 850	17 842
11 283	11 428
4 912	4 958
1 863	2 431
829	789
395	346
6 029	5 402
15 190	15 265
401	272
2 285	2 066
551 169	496 386
862 828 \$	802 163 \$
161 644 \$	155 683 \$
89 042	90 157
919	795
8 792	9 469
2 412	2 137
3 981	3 524
10 431	10 230
498	294
937	834
70 418	66 343
480 751	430 043
829 825	769 509
3 079	3 041
67	72
1 500	1 500
2 920	2 720
5 983	6 071
17 503	17 266
1 742	1 776
209	208
33 003	32 654
862 828 \$	802 163 \$

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2025					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	10 291 \$	208 \$	17 266 \$	1 776 \$	3 113 \$	32 654 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	4 120	—	41	4 161
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	(34)	(6)	(40)
	10 291	208	21 386	1 742	3 148	36 775
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres (note 23)	—	—	(160)	—	—	(160)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	(2 253)	—	—	(2 253)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 22)	99	(22)	—	—	16	93
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	(187)	—	(1 466)	—	—	(1 653)
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de la filiale	—	—	—	—	(8)	(8)
Émission d'actions privilégiées (note 22)	200	—	—	—	—	200
Frais d'émission d'actions (note 22)	—	—	(4)	—	—	(4)
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	23	—	—	—	23
Décomptabilisation de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	—	—	(10)	(10)
Solde à la fin de l'exercice	10 403 \$	209 \$	17 503 \$	1 742 \$	3 146 \$	33 003 \$
31 décembre 2024						
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	10 220 \$	234 \$	15 492 \$	890 \$	3 015 \$	29 851 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les dividendes privilégiés	—	—	4 070	—	103	4 173
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	886	94	980
	10 220	234	19 562	1 776	3 212	35 004
Dividendes sur actions privilégiées (note 23)	—	—	(130)	—	—	(130)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	(2 069)	—	—	(2 069)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 22)	88	(20)	—	—	12	80
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 22)	(17)	—	(97)	—	—	(114)
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de la filiale	—	—	—	—	(9)	(9)
Incidence de la vente d'activités abandonnées	—	(32)	—	—	(99)	(131)
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	26	—	—	—	26
Décomptabilisation de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	—	—	(3)	(3)
Solde à la fin de l'exercice	10 291 \$	208 \$	17 266 \$	1 776 \$	3 113 \$	32 654 \$

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	4 695 \$	4 821 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(764)	(707)
Ajustements :		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	5 024	5 636
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	3 132	(5 538)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	120	115
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	663	586
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(371)	38
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(3 907)	(1 676)
Ventes, échéances et remboursements de placements de portefeuille	56 482	43 805
Achats de placements de portefeuille	(61 194)	(42 566)
Autres	(1 172)	237
	2 708	4 751
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	99	88
Émission d'actions privilégiées (note 22)	200	—
Frais d'émission d'actions (note 22)	(4)	—
Actions ordinaires achetées et annulées	(1 653)	(114)
Remboursement des billets de premier rang (note 3)	(689)	—
Augmentation de la marge de crédit des filiales	138	—
Diminution de la marge de crédit des filiales	—	(60)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(2 253)	(2 069)
Dividendes sur actions privilégiées versés et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(160)	(130)
	(4 322)	(2 285)
Activités d'investissement		
Incidence de la vente d'activités abandonnées	—	(211)
Participation dans des entreprises associées et des coentreprises	(56)	(121)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	—	(76)
	(56)	(408)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(137)	534
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 807)	2 592
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10 709	8 117
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	8 902 \$	10 709 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	8 037 \$	7 657 \$
Intérêts versés	389	410
Dividendes reçus	512	494

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et du patrimoine et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie) et Empower Annuity Insurance Company of America (Empower).

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la compagnie au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 11 février 2026.

2. Mode de présentation et sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés selon les Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de façon cohérente pour préparer les états financiers consolidés des filiales de la compagnie.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des Normes IFRS de comptabilité pour IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés en date du 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date et comprennent les informations comparatives au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos à cette date. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la compagnie n'exerce plus ce contrôle. La compagnie a le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités pertinentes, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ces activités et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements variables. L'ensemble des soldes et des transactions intersociétés, y compris les produits, les charges, les profits ou les pertes et les dividendes, est éliminé au moment de la consolidation.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- La direction exerce son jugement pour déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.
- La direction exerce son jugement pour déterminer les actifs et les passifs qui doivent être inclus dans un groupe destiné à être cédé et elle a recours à des estimations pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, ce qui comprend la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente.
- La direction fait appel à des services d'évaluation indépendants pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, ceux-ci ayant recours à des jugements et à des hypothèses. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 6).

- La direction utilise des modèles d'évaluation internes qui exigent le recours à des jugements et à des estimations pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie prévus des actifs et des taux d'actualisation (note 6).
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction exerce son jugement quant au choix des données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 8).
- La direction a déterminé que les unités génératrices de trésorerie relatives aux immobilisations incorporelles et les groupes d'unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill sont ceux qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne; elle doit ainsi exercer son jugement pour déterminer quel est ce niveau (note 9).
- La direction évalue les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que de l'appréciation de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur comptable et de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le goodwill et des unités génératrices de trésorerie pour les immobilisations incorporelles repose sur la détermination de la juste valeur ou de la valeur d'utilité à l'aide de méthodes d'évaluation (note 9).
- La direction exerce son jugement pour déterminer si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif, qu'ils sont marginaux et qu'ils sont liés à l'émission du contrat d'investissement (notes 11 et 20).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle évalue le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement reposent sur des jugements et des estimations (notes 14 et 16).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine les unités de couverture qui se fondent sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats d'un groupe, en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.
- La compagnie tient compte de toutes les modalités des contrats qu'elle émet afin de déterminer s'il y a des montants à payer aux titulaires de polices en toutes circonstances, malgré l'annulation et l'échéance de contrat, ainsi que la survenance ou la non-survenance d'un événement assuré. Certains montants, une fois versés par le titulaire de polices, sont remboursables à celui-ci en toutes circonstances. La compagnie considère que ces paiements répondent à la définition d'un composant investissement, que les montants remboursables varient ou non sur la durée du contrat, car ils ne sont remboursables qu'après avoir été payés par les titulaires de polices.
- Lorsqu'elle détermine les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance, la compagnie utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, la compagnie utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et ajuste celle-ci pour exclure l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie générés par les activités d'assurance. L'une des principales sources d'incertitudes relatives aux estimations concerne les primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui ne sont pertinents que pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante, fondés sur des taux sans risque, majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert l'exercice du jugement (note 14).
- Lorsqu'elle détermine l'ajustement au titre du risque non financier, la compagnie exerce son jugement pour refléter la diversification et pour calculer le niveau de confiance.

- La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale, puis sur les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution étant déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. La compagnie détermine qu'elle a obtenu suffisamment d'informations raisonnables et justifiables nécessaires pour faire cette évaluation. La compagnie exerce son jugement pour déterminer à quel niveau de granularité les informations qu'elle détient sont suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un même ensemble feront partie du même groupe.
- L'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9) nécessite l'exercice du jugement, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et des échéances des flux de trésorerie futurs pour déterminer les pertes de valeur et de l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit.
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la compagnie requièrent un jugement et des estimations. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 26).
- La compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations et porter des jugements lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 29).
- La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs (note 29).
- Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres sont comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction fait appel à son jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 31).
- Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la compagnie. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation pour former les secteurs opérationnels de la compagnie (note 33).
- La compagnie consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles la direction a déterminé que la compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a contrôle ou non. Elle l'exerce également pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la compagnie peut user de son pouvoir afin de générer des rendements variables.
- La direction exerce son jugement pour déterminer si la compagnie conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.
- Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Des jugements sont portés lorsqu'il faut établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille qui répondent à la définition d'un actif financier comprennent les obligations, les prêts hypothécaires et les actions.

Un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la JVAERG s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû; ou
- il s'agit d'un placement dans un instrument de capitaux propres qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni ne constitue une contrepartie éventuelle comptabilisée par l'acquéreur dans un regroupement d'entreprises et, lors de la comptabilisation initiale, la compagnie a fait le choix irrévocable de présenter les variations ultérieures à la JVAERG.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les placements à la JVAERG sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états consolidés des autres éléments du résultat global.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG est classé à la JVRN. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères de classement au coût amorti ou à la JVAERG, la compagnie peut exercer l'option de désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions, à l'exception de ceux sur lesquels la compagnie exerce une influence notable, sont classés à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument individuel à la JVAERG.

Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations et les prêts hypothécaires sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

Participations dans des partenariats et des entreprises associées

La compagnie comptabilise une entité émettrice à titre de coentreprise lorsque la compagnie ou l'une de ses filiales doit obtenir le consentement unanime des autres investisseurs quant aux décisions concernant les activités pertinentes de l'entité émettrice. Une entreprise associée est une entité dans laquelle la compagnie exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles de l'entité sans avoir le contrôle ou le contrôle conjoint.

La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses participations dans des coentreprises et des entreprises associées. Selon la méthode de la mise en équivalence, une participation dans une coentreprise ou une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût dans les bilans consolidés, puis ajustée par la suite pour tenir compte de la quote-part de la compagnie du résultat net et des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Les participations de la compagnie dans des entreprises associées et des coentreprises sont présentées dans les actions dans les bilans consolidés. La quote-part de la compagnie du bénéfice des entreprises associées ou des coentreprises est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Évaluation de la juste valeur

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN et à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la JVRN et à la JVAERG, à la date de clôture.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Comptabilisation des produits nets tirés des placements

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Décomptabilisation

La compagnie décomptabilise un actif financier uniquement lorsque les droits contractuels à l'égard des flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'elle transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue et à recevoir est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. De plus, à la décomptabilisation d'un placement dans un instrument d'emprunt classé à la JVAERG, le cumul du profit ou de la perte antérieurement cumulé est reclassé dans les états consolidés du résultat net. Lors de la décomptabilisation des actions désignées comme étant à la JVAERG, le cumul du profit ou de la perte antérieurement cumulé demeure dans les capitaux propres.

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Phase 1

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la compagnie compare le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale avec le risque à la date de clôture de la période considérée.

Phase 2

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la compagnie et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.

Phase 3

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers font individuellement l'objet d'examens réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un actif financier n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ou effort excessif.

Actifs financiers modifiés

Un actif financier existant dont les conditions ont été modifiées peut être décomptabilisé, et l'actif renégocié comptabilisé à titre de nouvel actif financier à la juste valeur conformément aux méthodes comptables de la compagnie.

Si la modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'actif financier continue d'être assujéti à une évaluation visant à déceler une augmentation importante du risque de crédit par rapport au moment de la comptabilisation initiale. Les flux de trésorerie attendus découlant des conditions contractuelles modifiées sont pris en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues pour l'actif modifié. Dans le cas des prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, ils peuvent être de nouveau évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si la situation financière de l'emprunteur s'améliore.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée aux fins de l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de la gestion interne du risque de crédit de la compagnie. Un actif financier est considéré comme faisant l'objet d'une défaillance lorsqu'il est peu probable que l'émetteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit, ou lorsque l'actif financier est en souffrance depuis 90 jours.

Prêts de titres

La compagnie prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans l'actif investi, car la compagnie conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

b) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la JVRN sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction sont inscrits à l'actif au moment de l'acquisition pour tous les autres classements d'instruments financiers, et ils sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif dans le cas des instruments à revenu fixe ou lorsque les instruments financiers sont vendus contre des instruments de capitaux propres.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts à un jour et les dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois ou moins et qui sont détenus en vue de répondre aux besoins de liquidités à court terme. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation comprennent les placements de portefeuille des titres garantis par des prêts, des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire de la compagnie sur une base consolidée, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Chaque titre garanti par des prêts est une entité ad hoc qui détient un portefeuille de placements composé principalement de prêts garantis de premier rang, et qui émet différentes tranches de billets de premier rang et de billets subordonnés à l'intention de tiers dans le but de financer l'achat de ces placements. Les actifs de l'entité ad hoc, soit les prêts garantis de premier rang, sont inclus dans les autres actifs, alors que les passifs connexes, soit les billets de premier rang et les billets subordonnés émis à l'intention de tiers, sont inclus dans les autres passifs dans les bilans consolidés.

e) Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

f) Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs comprennent les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés, les créances liées à des contrats de location-financement, les actifs au titre de droits d'utilisation et divers autres actifs, qui sont évalués au coût ou au coût amorti. Les autres actifs comprennent également les fonds détenus en vertu de contrats d'investissement, dont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les obligations, les prêts hypothécaires et divers autres actifs, qui sont évalués conformément aux méthodes comptables correspondantes de la compagnie.

Les autres passifs comprennent les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires, les obligations locatives et divers autres passifs, qui sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les autres passifs comprennent également les billets liés aux titres garantis par des prêts consolidés, qui sont classés à la JVRN. Les profits et les pertes sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements des états consolidés du résultat net.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la compagnie a une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et que de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant constaté à titre de provisions est la meilleure estimation de la direction à la date du bilan. La compagnie constate une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration ait lieu.

Les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont également inclus dans les autres actifs et les autres passifs sont évalués de la manière décrite à la note 2r).

g) Groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. La juste valeur d'un groupe destiné à être cédé est évaluée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs au titre des contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites dans la présente note, avant l'évaluation du groupe destiné à être cédé au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur du groupe destiné à être cédé est comptabilisée à titre de réduction de la valeur comptable de la tranche du groupe destiné à être cédé selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans consolidés de la compagnie. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états consolidés du résultat net de la compagnie.

Un groupe destiné à être cédé est considéré en tant qu'activité abandonnée s'il s'agit d'une composante d'une entité dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la compagnie et dont la compagnie s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui :

- représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se départir d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte;
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Une activité est classée comme abandonnée lorsqu'une entité la cède ou lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, selon la première éventualité.

Les activités abandonnées sont exclues des résultats des activités poursuivies et sont présentées en un seul montant au poste Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées dans l'état consolidé du résultat net.

Lorsqu'une activité est classée comme activité abandonnée, les chiffres comparatifs de l'état consolidé du résultat net font l'objet d'une nouvelle présentation comme si l'activité avait été abandonnée au début de l'exercice comparatif.

h) Instruments financiers dérivés et couverture

La compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris les honoraires et les produits tirés des placements. Les lignes directrices de la compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La compagnie fournit à la note 30 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le prescrit le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF).

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés au poste Résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 *Instruments financiers* plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses transactions de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des transactions de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux transactions de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le résultat net des activités de placement.

Couvertures de juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et du risque couvert sont comptabilisées dans le résultat net des activités de placement, et toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans le résultat net des activités de placement.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des contrats de change à terme désignés comme couvertures de juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans le résultat net des activités de placement. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le résultat net des activités de placement au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global au résultat net des activités de placement s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt, à des swaps de devises et à des swaps sur rendement total d'actions désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans le résultat net des activités de placement. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et seront reclassés en résultat net à la sortie des établissements à l'étranger.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de devises, à des contrats de change à terme et à des instruments d'emprunt désignés comme couvertures d'investissement net.

i) Conversion des devises

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à la conversion de l'investissement net de la compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les états consolidés du résultat net lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu.

Les profits ou les pertes de change sur les transactions réalisées par la compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans le résultat net des activités de placement.

j) Regroupements d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs repris en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, de certaines marques et marques de commerce, de certains contrats conclus avec les clients et des canaux de distribution. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 3 et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux qui découlent d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie à sa valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire. La dépréciation est évaluée au moyen de la comparaison de la valeur comptable des actifs et de leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

k) Comptabilisation des honoraires et autres produits

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

La compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

l) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. L'amortissement est passé en charges selon un mode linéaire sur la durée d'utilité estimative des actifs, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	De 15 à 20 ans
Mobilier et agencements	De 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	De 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

m) Coûts d'acquisition différés

Sont inclus dans les autres actifs les coûts d'acquisition différés liés aux contrats d'investissement et aux contrats de service. Ceux-ci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat, et sont principalement amortis de manière linéaire sur la durée des contrats, mais pas au-delà de 20 ans.

n) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les contrats de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance ou des contrats d'investissement selon les critères de classement décrits dans la méthode comptable relative aux contrats d'assurance, aux contrats d'investissement et aux contrats de réassurance détenus. Les produits tirés des placements et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts. La compagnie comptabilise les garanties liées à ses produits de fonds distincts dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans consolidés.

o) Contrats d'assurance, contrats d'investissement et contrats de réassurance détenus

Classement des contrats

Contrats d'assurance

La compagnie identifie les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.

La compagnie détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré pourrait faire en sorte que la compagnie verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, la compagnie prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque la compagnie émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

Contrats d'investissement

Si les contrats ne comportent pas un risque d'assurance important, la compagnie les classera à titre de contrats d'investissement ou de contrats de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17) et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IFRS 9. La compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient important. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations. Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation. Se reporter à la note 7 pour une analyse de la gestion des risques.

Les contrats d'investissement sont évalués à la JVRN afin d'éliminer ou de réduire de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire à la suite de l'évaluation des actifs qui couvrent le contrat sur des bases différentes.

Contrats de réassurance détenus

La compagnie a conclu des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés « contrats de réassurance détenus ».

Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, la compagnie sépare les composants suivants d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu et les comptabilise comme des instruments financiers autonomes :

- Les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome;
- Les composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tout composant des instruments financiers, la compagnie sépare toute promesse de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés aux biens ou aux services sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si la compagnie réalise un important travail d'intégration du bien ou du service et du composant assurance.

Niveau de regroupement

La compagnie détermine son niveau de regroupement des contrats d'assurance émis en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. La compagnie a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés dans une première catégorie comprenant les contrats déficitaires, dans une seconde catégorie comprenant les contrats qui ne présentent pas un risque important de devenir déficitaires par la suite et dans une troisième catégorie comprenant tous les autres contrats. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. La compagnie se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires. La compagnie n'a identifié aucun groupe de contrats d'assurance qui ne présente pas un risque important de devenir déficitaire par la suite.

Pour déterminer les groupes de contrats, la compagnie a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour les titulaires de polices qui diffère en fonction des caractéristiques est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

La compagnie a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance émis sous-jacents. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés en fonction du fait qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique d'un contrat unique de ces contrats reflète la substance des droits et obligations contractuels de la compagnie, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants d'assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

Comptabilisation initiale

La compagnie comptabilise à compter de la première des dates suivantes un groupe de contrats d'assurance qu'elle émet :

- la date du début de la période de couverture du groupe de contrats;
- la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue;
- dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si la compagnie comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu correspondant avait été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par la compagnie : la date d'acquisition.

Périmètre des contrats

La compagnie inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés spécifiquement par le titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques;
- les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés par le portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat en cause et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille;
 - l'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, la compagnie détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. La compagnie établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. La compagnie réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés, car ces montants sont liés à des contrats d'assurance futurs.

Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- le modèle d'évaluation général (MEG);
- la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV);
- la méthode de la répartition des primes (MRP).

Le modèle d'évaluation général

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels (MSC).

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations pondérées selon les probabilités des flux de trésorerie futurs, actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

La compagnie estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que la compagnie reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance découlant d'incertitudes relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie découlant des risques non financiers. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, la compagnie inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- les primes et les flux de trésorerie connexes;
- les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais non encore payés, les sinistres survenus, mais non encore déclarés, et les sinistres futurs prévus;
- les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles et les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices;
- les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle;
- les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance;
- les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des comptes de produits d'assurance vie universelle et des fonds distincts;
- l'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats.

Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne pas de produits nets ou de charge nette à la comptabilisation initiale.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de taux du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit afin de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement final. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où les passifs au titre des contrats d'assurance ne sont pas couverts par des actifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont occasionnés par les activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable de groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées nettes de trésorerie attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans les résultats des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en entier ou en partie.

Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus.

- Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date.
- Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période;
- l'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés lors de la comptabilisation initiale;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables lors de la comptabilisation), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états consolidés du résultat net et crée un élément de perte; ou
 - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états consolidés du résultat net;
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période qui se rapportent aux services futurs;
- les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées à l'aide des taux d'actualisation déterminés lors de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et des risques financiers;
- les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont la compagnie s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, selon une évaluation au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services fournis au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans les résultats des activités d'assurance dans les états consolidés du résultat net. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et des risques financiers sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

Méthode fondée sur les honoraires variables

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Comptabilisation

La compagnie comptabilisera un contrat d'assurance selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini;
- la compagnie s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents;
- la proportion substantielle des flux de trésorerie que la compagnie s'attend à verser aux titulaires de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

La compagnie effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- l'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe;
- la quote-part revenant à la compagnie de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - la compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - la quote-part revenant à la compagnie d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - la quote-part revenant à la compagnie d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - la compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante;
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Atténuation des risques

La compagnie a recours à des dérivés et à des contrats de réassurance détenus pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états consolidés du résultat net. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états consolidés du résultat net.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

ComptabilisationContrats dont la période de couverture n'excède pas un an

La compagnie applique la MRP dans son évaluation du passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

Contrats dont la période de couverture excède un an

La compagnie applique la MRP aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus de un an, et qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux allant de 2 à 5 ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Les tests d'admissibilité pour la MRP ne seront pas réalisés ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

ÉvaluationÉvaluation initiale du passif au titre de la couverture restante

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition qui ne sont pas passés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les coûts d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie au titre des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, la compagnie a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'évaluation par la compagnie du passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- ajouter les primes reçues au cours de la période;
- déduire les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au cours de la période qui n'ont pas été directement passés en charges;

- ajouter l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement;
- déduire le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période;
- déduire les composants investissements payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite ci-dessus.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins de un an après qu'ils sont survenus, la compagnie a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

Évaluation des contrats de réassurance détenus

Le modèle d'évaluation général

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant de couverture restante et du composant de sinistres survenus. Le composant de couverture restante se compose des éléments suivants :
 - les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures;
 - toute MSC restante à cette date.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution par le réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par la compagnie au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, la compagnie comptabilise immédiatement ce coût en tant que charge dans les états consolidés du résultat net.

La compagnie ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (ajustement du composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie réassure certains passifs au titre de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les contrats de réassurance détenus dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

La compagnie ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement à la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents par;
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que la compagnie acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition par;
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement à la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net en tant qu'ajustements à la baisse du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance payées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

Évaluation des contrats d'investissement

Les contrats d'investissement sont comptabilisés lorsque la compagnie devient partie aux dispositions contractuelles du contrat. À la comptabilisation, la compagnie évalue le contrat d'investissement à sa juste valeur. Les coûts de transaction marginaux directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission du contrat d'investissement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la juste valeur du contrat d'investissement diffère du prix de transaction lors de la comptabilisation initiale, la compagnie comptabilise l'écart comme suit :

- Lorsque la juste valeur est attestée par un cours sur un marché actif pour un actif ou un passif identique (c.-à-d. une donnée d'entrée de niveau 1) ou qu'elle repose sur une technique d'évaluation qui utilise uniquement des données de marchés observables, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte.
- Dans tous les autres cas, l'écart est reporté, et le moment de la comptabilisation du résultat net différé du premier jour est déterminé individuellement. Il est soit amorti sur la durée de vie de l'instrument, soit différé jusqu'à ce que la juste valeur de l'instrument puisse être déterminée au moyen de données d'entrées observables sur le marché, ou réalisé au moyen d'un règlement.

Les contrats d'investissement sont par la suite évalués à la JVRN, et la juste valeur est établie à la valeur de marché des actifs qui couvrent le solde du passif ou au résultat de l'actualisation des flux de trésorerie ajustés en fonction du risque à des taux tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques, selon le plus élevé de ces montants. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Unités de couverture

Amortissement de la MSC

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera à la suite de la prestation de services dans l'avenir. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période. Le montant comptabilisé dans les états consolidés du résultat net pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance de la compagnie représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance par un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle la compagnie s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à la compagnie, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance sont constitués de la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance qui découle de ce qui suit :

- l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations;
- l'effet du risque financier et de ses variations.

La compagnie a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états consolidés du résultat net.

Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus

La compagnie présente séparément dans les états consolidés du résultat net les montants qu'elle s'attend à recouvrer auprès des réassureurs, ainsi que la répartition des primes de réassurance payées. La compagnie traite les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme faisant partie des indemnités dont le contrat de réassurance détenu prévoit le remboursement, et elle exclut les composants investissements et les commissions de la répartition des primes de réassurance payées présentée dans les états consolidés du résultat net. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

Modifications et décomptabilisation de contrats

Modifications de contrats

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, la compagnie évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est inscrit comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

Décomptabilisation de contrats

La compagnie décomptabilise un contrat lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Les actions suivantes sont entreprises lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance :

- les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés;
- la MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte;
- le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution visant à supprimer les droits et obligations connexes et à comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants aux états consolidés du résultat net :

- si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction;
- si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

p) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de manière linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

q) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude entre la méthode du montant le plus probable et la méthode de l'espérance mathématique. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date du bilan.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

r) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 26). L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net, les filiales de la compagnie appliquent un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les hausses (baisse) du plafond de l'actif sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global en tant que pertes (profits).

Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Dans le cas des régimes à cotisations définies des filiales de la compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

s) Capitaux propres

Les instruments financiers émis par la compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires.

Les billets avec remboursement de capital à recours limité sont classés dans le capital social, car la compagnie peut, à son entière discrétion, régler l'obligation à l'égard des porteurs de billets au moyen de l'émission d'un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres. Les intérêts engagés sur ces instruments sont portés en réduction des capitaux propres lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs à la JVAERG, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite de l'impôt, et de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement, le cas échéant.

La compagnie présente les éléments suivants dans les participations ne donnant pas le contrôle :

- la portion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires dans ses filiales;
- les capitaux propres attribuables au compte de participation de ses filiales.

t) Paiements fondés sur des actions

La compagnie offre une rémunération fondée sur des actions à certains employés et administrateurs de la compagnie et de ses filiales.

La compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie (note 25). Cette charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, et elle est portée en augmentation du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

L'information sur les régimes d'unités d'actions différées, les régimes d'unités d'actions liées au rendement et le plan d'achat d'actions pour les employés de la compagnie est présentée à la note 25.

Le régime d'options sur actions de la compagnie est comptabilisé comme étant réglé en instruments de capitaux propres, et tous les autres paiements fondés sur des actions sont comptabilisés comme étant réglés en trésorerie.

u) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présumant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en circulation dont le prix d'exercice est inférieur au cours du marché moyen des actions ordinaires pour la période sont exercées.

v) Contrats de location

Lorsque la compagnie est le preneur, un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative sont comptabilisés aux bilans consolidés à la date de début du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont initialement évalués d'après le montant initial de l'obligation locative, ajusté pour tout paiement de loyer effectué au plus tard à la date de début du contrat de location, des coûts directs initiaux engagés et de tout incitatif à la location reçu. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les autres actifs, sauf ceux qui répondent à la définition d'un immeuble de placement, lesquels sont présentés dans les immeubles de placement et sont assujettis à la méthode comptable appropriée de la compagnie. Les actifs au titre de droits d'utilisation présentés dans les autres actifs sont amortis jusqu'au terme de la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation ou de la durée du contrat de location, s'il est antérieur, selon la méthode linéaire. La dotation à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

La compagnie a choisi d'appliquer une mesure de simplification qui consiste à ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location à court terme dont la durée est d'au plus 12 mois et pour les actifs de faible valeur.

Lorsque la compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de manière linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les investissements dans un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. La compagnie est le bailleur en vertu d'un contrat de location-financement et l'investissement est constaté dans les débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel représente la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur et est présenté dans les bilans consolidés. Une partie des paiements reçus du preneur sont comptabilisés dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net à un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours de l'investissement net de la compagnie dans le contrat de location-financement.

w) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels, pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles, ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels de la compagnie sont les suivants : Exploitation américaine, Exploitation canadienne, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale. L'exploitation américaine comprend essentiellement les principaux secteurs d'activité d'Empower, soit Solutions en milieu de travail - Empower et Gestion du patrimoine des particuliers - Empower. L'exploitation canadienne comprend les secteurs d'activité Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. L'exploitation européenne comprend les unités Royaume-Uni, Irlande et Allemagne. Le secteur d'activité Réassurance est présenté dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. L'exploitation générale englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la compagnie.

x) Méthodes comptables futures

La compagnie surveille activement les modifications des Normes IFRS de comptabilité qui sont proposées et publiées par l’IASB afin de déterminer l’incidence qu’elles pourraient avoir sur elle. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et les mises à jour qui ont été apportées à l’analyse de la compagnie depuis l’exercice clos le 31 décembre 2024.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	En avril 2024, l’IASB a publié IFRS 18 <i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent l’information dans leurs états financiers, et met l’accent sur l’information relative à la performance financière dans l’état du résultat net. IFRS 18 obligera les sociétés à : • fournir des sous-totaux définis dans l’état du résultat net; • fournir des informations sur tout indicateur de performance défini par la direction se rapportant à l’état du résultat net; • mettre en œuvre des principes pour le regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes. La norme s’applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L’adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l’incidence qu’aura l’adoption de cette norme.
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	En mai 2024, l’IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications précisent le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques semblables ainsi que le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d’information supplémentaires afin d’accroître la transparence pour les investisseurs. Les modifications s’appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L’adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n’auront pas d’incidence sur ses états financiers consolidés, sauf dans les cas suivants : • La compagnie appliquera le choix permis dans les modifications selon lequel elle peut considérer qu’un passif financier (ou une partie d’un passif financier) qui est réglé au moyen d’un système de paiement électronique est décomptabilisé avant la date de règlement si certains critères sont respectés. La compagnie appliquera ce choix à tous les règlements effectués au moyen de systèmes de paiement électronique répondant aux critères, avec prise d’effet le 1^{er} janvier 2026. • En ce qui a trait aux règlements en trésorerie des passifs financiers qui ne sont pas admissibles dans le cadre de ce choix, à chaque fin de période, la compagnie décomptabilisera les passifs connexes à la date de règlement. La compagnie prévoit que l’adoption de ces modifications n’aura pas d’incidence significative sur ses états financiers. Ces modifications seront appliquées de façon rétrospective sans qu’il y ait de retraitement des soldes comparatifs.

3. Acquisitions d’entreprises et autres transactions

Vente des activités liées aux obligations sur l’île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni

Le 23 décembre 2024, Canada Life U.K. a annoncé la signature d’une entente visant le transfert de ses activités liées aux obligations sur l’île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Parallèlement, les deux parties ont conclu une convention de réassurance de sorte que les risques et les avantages inhérents aux activités sous-jacentes soient transférés à Countrywide. Pour l’exercice clos le 31 décembre 2024, la transaction a donné lieu à un profit net de 21 \$ avant impôt, principalement attribuable à la comptabilisation d’actifs liés à la convention de réassurance. Les actifs sous-jacents et les passifs connexes pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, d’une valeur comptable de 2 787 \$ au 31 décembre 2025 (2 750 \$ au 31 décembre 2024), doivent être transférés à Countrywide en attendant l’approbation des tribunaux, ce qui devrait avoir lieu en 2026.

4. Charges de restructuration

La compagnie entreprend diverses initiatives de restructuration opérationnelle, d'intégration dans le cadre d'acquisitions et de modernisation des technologies et des processus. Seules les initiatives qui constituent des programmes de restructuration officiels conformément à IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* donnent lieu à une provision. Ces provisions sont décrites plus en détail ci-après. Les autres coûts de restructuration et de transformation des activités qui n'ont pas ce statut sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et ne sont pas inclus dans les montants décrits ci-dessous.

La compagnie a comptabilisé des provisions pour restructuration de 361 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les provisions comptabilisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont liées aux initiatives prévues en matière de technologie et d'efficacité qui visent à positionner la compagnie de façon à ce qu'elle puisse croître et réduire ses coûts, et se chiffrent à 226 \$ pour les initiatives mises en place au sein de l'exploitation canadienne (186 \$ au titre du compte de l'actionnaire et 40 \$ au titre du compte de participation) et à 107 \$ pour l'exploitation européenne. La compagnie prévoit mener à terme ces initiatives de restructuration d'ici la fin de 2027. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la compagnie a comptabilisé des provisions pour restructuration de 78 \$.

Au 31 décembre 2025, le solde des provisions pour restructuration comptabilisées dans les autres passifs par la compagnie était de 365 \$ (121 \$ au 31 décembre 2024).

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2025	2024
Trésorerie	4 008 \$	4 772 \$
Dépôts à court terme	4 894	5 937
Total	8 902 \$	10 709 \$

Au 31 décembre 2025, un montant en trésorerie et en dépôts à court terme de 708 \$ était soumis à des restrictions par la compagnie (1 145 \$ au 31 décembre 2024). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicommiss aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds détenus en vertu de certaines ententes d'indemnité, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en trésorerie détenus en mains tierces.

6. Placements de portefeuille

a) Valeurs comptables et justes valeurs estimatives des placements de portefeuille

	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
JVRN – désignation	159 320 \$	159 320 \$	151 369 \$	151 369 \$
JVRN – obligatoire	2 108	2 108	1 987	1 987
JVAERG	13 040	13 040	13 758	13 758
	174 468	174 468	167 114	167 114
Prêts hypothécaires				
JVRN – désignation	26 139	26 139	28 790	28 790
JVRN – obligatoire	5 664	5 664	4 818	4 818
JVAERG	269	269	461	461
Coût amorti	4 801	4 350	4 810	4 193
	36 873	36 422	38 879	38 262
Actions				
JVRN – obligatoire	19 370	19 370	16 896	16 896
JVAERG – désignation ¹	1 033	1 033	923	923
Méthode de la mise en équivalence	1 112	1 255	1 007	1 021
	21 515	21 658	18 826	18 840
Immeubles de placement	8 293	8 293	8 257	8 257
Total	241 149 \$	240 841 \$	233 076 \$	232 473 \$

¹ Représente les actions ordinaires de Franklin Templeton reçues à la vente de Putnam Investments.

b) Valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance

	2025				2024			
	Durée jusqu'à l'échéance			Total	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	27 432 \$	54 244 \$	92 792 \$	174 468 \$	24 890 \$	49 463 \$	92 761 \$	167 114 \$
Prêts hypothécaires ¹	5 514	17 292	14 067	36 873	4 507	19 686	14 686	38 879
Total	32 946 \$	71 536 \$	106 859 \$	211 341 \$	29 397 \$	69 149 \$	107 447 \$	205 993 \$

¹ Les prêts hypothécaires comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. L'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

c) Placements mis en équivalence

Un montant important des placements mis en équivalence de la compagnie a trait au placement que la compagnie détient par l'entremise de la Canada Vie dans une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation, soit la Société financière IGM Inc. (IGM), dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. La compagnie détenait 9 200 407 actions d'IGM au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, soit une participation de 3,90 % (3,89 % au 31 décembre 2024). La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par Power Corporation sur la compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction, certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes transactions intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

La date de clôture de l'exercice de la compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Les résultats de fin d'exercice de la compagnie sont approuvés et présentés avant la publication des résultats financiers d'IGM. Par conséquent, la compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes du marché, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers consolidés de la compagnie.

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, IGM détenait 22 136 471 actions ordinaires de la compagnie. On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2025 dans l'information qu'elle publie.

La compagnie et ses filiales détiennent également des placements dans des titres de capitaux propres de certaines parties liées que la compagnie comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence (note 28).

	2025		
	IGM	Autres parties liées	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	407 \$	600 \$	1 007 \$
Entrées	—	56	56
Quote-part du bénéfice net comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	37	18	55
Dividendes reçus	(20)	(5)	(25)
Autres	—	19	19
Valeur comptable à la fin de l'exercice	424 \$	688 \$	1 112 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	567 \$	688 \$	1 255 \$

	2024		
	IGM	Autres parties liées	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	387 \$	456 \$	843 \$
Entrées	—	121	121
Quote-part du bénéfice net comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	41	26	67
Dividendes reçus	(21)	(12)	(33)
Autres	—	9	9
Valeur comptable à la fin de l'exercice	407 \$	600 \$	1 007 \$
Juste valeur à la fin de l'exercice	421 \$	600 \$	1 021 \$

d) Produits nets tirés des placements

	2025					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	7 446 \$	1 528 \$	710 \$	563 \$	4 \$	10 251 \$
Profits nets réalisés à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	8	—	—	—	—	8
Profits à la décomptabilisation d'actifs au coût amorti	—	12	—	—	—	12
Recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	1	8	—	—	—	9
Autres produits (charges)	—	—	—	(229)	(198)	(427)
	7 455	1 548	710	334	(194)	9 853
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN – désignation	1 909	599	—	—	(974)	1 534
JVRN – obligatoire	26	76	2 430	—	—	2 532
Comptabilisé à la juste valeur	—	—	—	(159)	—	(159)
	1 935	675	2 430	(159)	(974)	3 907
Total	9 390 \$	2 223 \$	3 140 \$	175 \$	(1 168) \$	13 760 \$

	2024					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	6 960 \$	1 509 \$	626 \$	507 \$	531 \$	10 133 \$
Pertes nettes réalisées à la décomptabilisation d'actifs à la JVAERG	(47)	—	—	—	—	(47)
Profits à la décomptabilisation d'actifs au coût amorti	—	2	—	—	—	2
Recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	—	7	—	—	—	7
Autres produits (charges)	—	—	—	(208)	(204)	(412)
	6 913	1 518	626	299	327	9 683
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN :						
JVRN – désignation	(1 237)	641	—	—	802	206
JVRN – obligatoire	(24)	(39)	1 686	—	—	1 623
Comptabilisé à la juste valeur	—	—	—	(153)	—	(153)
	(1 261)	602	1 686	(153)	802	1 676
Total	5 652 \$	2 120 \$	2 312 \$	146 \$	1 129 \$	11 359 \$

Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des placements dans les actions comprennent les dividendes et les distributions provenant des fonds de capital-investissement. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits tirés des placements et charges liées aux placements comprennent les charges engagées pour les immeubles de placement, les profits et les pertes de change ainsi que les produits gagnés sur les participations de la compagnie dans IGM et d'autres parties liées.

e) Résultat net des activités de placement

	2025	2024
Rendement d'investissement		
Produits nets tirés des placements	9 853 \$	9 683 \$
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN	3 907	1 676
Total du rendement d'investissement	13 760	11 359
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance		
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(4 700)	(4 793)
Effets du choix relatif à l'atténuation des risques	240	84
Intérêt capitalisé	(3 166)	(3 810)
Effet des changements de taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	1 045	2 807
Effet de l'évaluation des variations des estimations selon les taux courants et de l'ajustement de la MSC selon les taux en vigueur lors de la comptabilisation initiale	226	(206)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(6 355)	(5 918)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance		
Intérêt capitalisé	6	342
Autres	(332)	(352)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(326)	(10)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(5 002)	(2 932)
	2 077 \$	2 499 \$

f) Prêts de titres

La compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de la compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. Au 31 décembre 2025, la garantie versée à l'agent de prêt de la compagnie comprenait un montant en trésorerie de 615 \$ (219 \$ au 31 décembre 2024). De plus, l'agent de prêt indemnise la compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2025, la juste valeur des titres que la compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 5 133 \$ (4 212 \$ au 31 décembre 2024).

7. Gestion des risques

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers et à ses contrats d'assurance. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- Les politiques en matière de placement et de gestion des risques visent à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement et de risques précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Identification du risque de crédit à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, la compagnie inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition au risque de crédit qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle cherche également à obtenir des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la compagnie lié aux instruments financiers ainsi qu'aux contrats d'assurance et de réassurance.

	2025	2024
Instruments financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902 \$	10 709 \$
Obligations	174 468	167 114
Prêts hypothécaires	36 873	38 879
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 885	1 778
Débiteurs	4 144	3 624
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	6 229	6 895
Actifs du compte de négociation	3 995	3 701
Créances liées à des contrats de location-financement	1 043	926
Autres actifs ¹	2 117	1 979
Actifs dérivés	1 863	2 431
	241 519	238 036
Contrats d'assurance et de réassurance		
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus ²	16 850	17 842
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 571	1 193
Fonds détenus par des assureurs cédants ³	3 489	3 640
	21 910	22 675
Total	263 429 \$	260 711 \$

¹ Comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la compagnie (note 11).

² Comprend les fonds retenus pour les contrats de réassurance émis.

³ Compris dans les passifs au titre des contrats d'assurance (note 14).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la perte de valeur, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par la compagnie au 31 décembre 2025 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 1 401 \$ (1 732 \$ au 31 décembre 2024).

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par émetteur, par secteur et par secteur opérationnel.

2025					
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	4 788 \$	2 275 \$	7 592 \$	3 040 \$	17 695 \$
Organismes gouvernementaux	2 748	16 787	8 118	1 186	28 839
Créances titrisées par des agences	1 859	—	—	12	1 871
Autres créances titrisées	10 909	3 973	886	266	16 034
Services financiers	12 578	5 605	5 887	954	25 024
Communications	1 927	1 370	949	227	4 473
Produits de consommation courante	10 696	4 955	2 039	1 274	18 964
Énergie	4 085	3 049	800	361	8 295
Produits industriels	8 440	2 985	1 157	471	13 053
Technologie	3 827	1 345	419	375	5 966
Transport	1 919	4 816	1 153	284	8 172
Services publics	6 980	12 923	4 840	1 339	26 082
Total	70 756 \$	60 083 \$	33 840 \$	9 789 \$	174 468 \$

2024					
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par :					
Trésor	1 361 \$	3 304 \$	7 274 \$	4 220 \$	16 159 \$
Organismes gouvernementaux	2 605	17 286	7 444	694	28 029
Créances titrisées par des agences	1 055	186	—	13	1 254
Autres créances titrisées	12 395	3 453	800	163	16 811
Services financiers	12 556	4 726	5 651	1 124	24 057
Communications	1 741	1 194	856	211	4 002
Produits de consommation courante	10 172	5 086	2 084	1 061	18 403
Énergie	3 363	2 809	502	370	7 044
Produits industriels	7 927	2 878	1 178	469	12 452
Technologie	3 568	1 329	409	322	5 628
Transport	2 021	4 426	853	198	7 498
Services publics	7 468	12 559	4 660	1 090	25 777
Total	66 232 \$	59 236 \$	31 711 \$	9 935 \$	167 114 \$

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par secteur opérationnel.

2025					
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	— \$	765 \$	— \$	— \$	765 \$
Résidences multifamiliales	3 383	4 985	932	33	9 333
Prêts hypothécaires rechargeables	—	2 058	2 888	718	5 664
Biens commerciaux	7 837	9 084	4 103	87	21 111
Total	11 220 \$	16 892 \$	7 923 \$	838 \$	36 873 \$

2024					
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	— \$	1 225 \$	— \$	— \$	1 225 \$
Résidences multifamiliales	4 065	4 523	946	34	9 568
Prêts hypothécaires rechargeables	—	1 949	2 279	590	4 818
Biens commerciaux	9 754	9 228	4 133	153	23 268
Total	13 819 \$	16 925 \$	7 358 \$	777 \$	38 879 \$

iii) Pertes de crédit attendues

Les tableaux suivants présentent le rapprochement de la correction de valeur pour pertes de crédit selon le modèle des pertes de crédit en fonction du classement des actifs et des phases.

2025				
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	4 \$	— \$	— \$	4 \$
Charge pour pertes de crédit				
Émissions	—	—	—	—
Arrivées à échéance	(1)	—	—	(1)
Réévaluation nette de la correction de valeur	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	3 \$	— \$	— \$	3 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
Solde au début de l'exercice	1 \$	20 \$	7 \$	28 \$
Charge pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 2	1	(1)	—	—
Arrivées à échéance	—	—	(2)	(2)
Réévaluation nette de la correction de valeur	(1)	(3)	(1)	(5)
Taux de change et autres	—	—	1	1
Solde à la fin de l'exercice	1 \$	16 \$	5 \$	22 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
Solde au début de l'exercice	— \$	1 \$	— \$	1 \$
Charge pour pertes de crédit				
Réévaluation nette de la correction de valeur	—	(1)	—	(1)
Solde à la fin de l'exercice	— \$	— \$	— \$	— \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice	4 \$	16 \$	5 \$	25 \$

Obligations à la JVAERG

Solde au début de l'exercice

Charge pour pertes de crédit

Émissions

Arrivées à échéance

Réévaluation nette de la correction de valeur

Solde à la fin de l'exercice

Prêts hypothécaires au coût amorti

Solde au début de l'exercice

Charge pour pertes de crédit

Transferts vers la phase 1

Réévaluation nette de la correction de valeur

Taux de change et autres

Solde à la fin de l'exercice

Prêts hypothécaires à la JVAERG

Solde au début de l'exercice

Charge pour pertes de crédit

Réévaluation nette de la correction de valeur

Solde à la fin de l'exercice

Total de la correction de valeur pour pertes de crédit
à la fin de l'exercice

2024			
Productifs		Dépréciés	Total
Phase 1	Phase 2	Phase 3	
3 \$	— \$	— \$	3 \$
1	—	—	1
(1)	—	—	(1)
1	—	—	1
4 \$	— \$	— \$	4 \$
1 \$	29 \$	4 \$	34 \$
3	(3)	—	—
(3)	(7)	3	(7)
—	1	—	1
1 \$	20 \$	7 \$	28 \$
— \$	— \$	— \$	— \$
—	1	—	1
— \$	1 \$	— \$	1 \$
5 \$	21 \$	7 \$	33 \$

iv) Exposition au risque de crédit selon les notations internes des risques

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires à la JVAERG ainsi que la valeur comptable des prêts hypothécaires au coût amorti. Les notations des risques se fondent sur les notations internes utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture.

Obligations à la JVAERG

De grande qualité

De moins bonne qualité

Dépréciées

Total

Prêts hypothécaires à la JVAERG

De grande qualité

De moins bonne qualité

Dépréciés

Total

Prêts hypothécaires au coût amorti

De grande qualité

De moins bonne qualité

Dépréciés

Correction de valeur pour pertes de crédit

Total

2025			
Productifs		Dépréciés	Total
Phase 1	Phase 2	Phase 3	
12 959 \$	— \$	— \$	12 959 \$
71	10	—	81
—	—	—	—
13 030 \$	10 \$	— \$	13 040 \$
263 \$	— \$	— \$	263 \$
—	6	—	6
—	—	—	—
263 \$	6 \$	— \$	269 \$
4 601 \$	— \$	— \$	4 601 \$
—	212	—	212
—	—	10	10
4 601	212	10	4 823
(1)	(16)	(5)	(22)
4 600 \$	196 \$	5 \$	4 801 \$

	2024			
	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG				
De grande qualité	13 669 \$	— \$	— \$	13 669 \$
De moins bonne qualité	75	14	—	89
Dépréciées	—	—	—	—
Total	13 744 \$	14 \$	— \$	13 758 \$
Prêts hypothécaires à la JVAERG				
De grande qualité	446 \$	— \$	— \$	446 \$
De moins bonne qualité	—	15	—	15
Dépréciés	—	—	—	—
Total	446 \$	15 \$	— \$	461 \$
Prêts hypothécaires au coût amorti				
De grande qualité	4 562 \$	— \$	— \$	4 562 \$
De moins bonne qualité	—	266	—	266
Dépréciés	—	—	10	10
	4 562	266	10	4 838
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(20)	(7)	(28)
Total	4 561 \$	246 \$	3 \$	4 810 \$

v) Incidence du crédit sur les actifs et passifs financiers désignés comme étant à la JVRN

La valeur comptable des actifs et passifs financiers de la compagnie désignés comme étant à la JVRN représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces instruments financiers. La variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit de ces instruments financiers est généralement négligeable en l'absence d'événements de crédit importants touchant des instruments financiers précis. Des pertes liées à la juste valeur de 153 \$ pour l'exercice clos en 2025 (67 \$ en 2024) sont reflétées dans les états consolidés du résultat net relativement aux incidents de crédit importants liés aux instruments financiers désignés à la JVRN.

vi) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2025	2024
En fonction des notations internes :		
AAA	26 599 \$	24 462 \$
AA	32 162	32 310
A	63 342	60 041
BBB	49 476	47 936
BB ou inférieure	2 889	2 365
Total	174 468 \$	167 114 \$

Portefeuille de dérivés selon la notation

	2025	2024
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :		
AA	1 216 \$	1 687 \$
A	645	743
Dérivés négociés en bourse	2	1
Total	1 863 \$	2 431 \$

Actifs au titre des contrats de réassurance détenus selon la notation

Selon les notations attribuées par les agences de notation :

AA- à AA+

A- à A+

BBB+ ou inférieure

Non coté

Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus

Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus moins les garanties

2025	2024
15 343 \$	16 409 \$
1 474	1 424
—	8
33	1
16 850 \$	17 842 \$
4 143 \$	4 177 \$

Le total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus est présenté déduction faite des fonds retenus aux termes des contrats de réassurance.

Au 31 décembre 2025, une tranche de 11 710 \$ des actifs au titre des contrats de réassurance détenus de 16 850 \$ était cédée à Protective Life Insurance Company (12 633 \$ de 17 842 \$ au 31 décembre 2024). Cette concentration du risque est atténuée par les fonds détenus en fiducie ou selon d'autres arrangements, d'un montant de 12 882 \$ au 31 décembre 2025 (13 774 \$ au 31 décembre 2024).

vii) Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement et fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2025, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus en vertu de contrats d'investissement se chiffraient à 6 229 \$ (6 895 \$ au 31 décembre 2024). Ce montant est inclus dans les autres actifs des bilans consolidés. Au 31 décembre 2025, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus par des assureurs cédants se chiffraient à 3 489 \$ (3 640 \$ au 31 décembre 2024). Ce montant est inclus dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans consolidés. Ces montants comprennent des actifs de 153 \$ au 31 décembre 2025 (98 \$ au 31 décembre 2024) pour lesquels la compagnie ne conserve pas le risque de crédit. Les produits et les charges résultant des actifs sous-jacents sont portés au résultat net des activités de placement dans les états consolidés du résultat net.

Les points suivants présentent les fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles la compagnie est exposée au risque de crédit.

i) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives

	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	117 \$	117 \$	206 \$	206 \$
Obligations	8 980	8 980	9 689	9 689
Prêts hypothécaires	344	344	384	384
Autres actifs	124	124	158	158
Total	9 565 \$	9 565 \$	10 437 \$	10 437 \$
Éléments couverts :				
Passifs au titre des contrats d'assurance	3 336 \$	3 336 \$	3 542 \$	3 542 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	6 229	6 229	6 895	6 895
Total	9 565 \$	9 565 \$	10 437 \$	10 437 \$

ii) Valeur comptable des obligations comprise dans les fonds déposés, par émetteur et par secteur

	2025	2024
Obligations émises ou garanties par :		
Trésor	188 \$	265 \$
Organismes gouvernementaux	973	1 080
Créances titrisées par des agences	81	94
Autres créances titrisées	978	1 063
Services financiers	1 566	1 670
Communications	266	291
Produits de consommation courante	1 474	1 525
Énergie	439	504
Produits industriels	836	927
Technologie	321	349
Transport	300	306
Services publics	1 558	1 615
Total	8 980 \$	9 689 \$

iii) Valeur comptable des prêts hypothécaires comprise dans les fonds déposés, en fonction du type d'immeuble

	2025	2024
Résidences multifamiliales	80 \$	81 \$
Biens commerciaux	264	303
Total	344 \$	384 \$

iv) Qualité de l'actif**Portefeuille d'obligations selon la notation**

	2025	2024
AAA	574 \$	794 \$
AA	2 213	2 332
A	3 786	4 002
BBB	2 344	2 501
BB ou inférieure	63	60
Total	8 980 \$	9 689 \$

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour permettre à la compagnie de respecter ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

- La compagnie s'efforce d'atténuer le risque de liquidité par l'entremise de la conception de ses produits et du maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité assortis d'échéances variées par année. Environ 67 % (67 % en 2024) de nos passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement (évalués selon la valeur comptable et à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2025, la compagnie détenait des liquidités de 950 \$ (950 \$ au 31 décembre 2024) par l'intermédiaire de marges de crédit engagées obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la compagnie dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 1 000 \$ US auprès d'un syndicat de banques ainsi que d'une marge de crédit de 50 \$ US mise à la disposition d'Empower (1 000 \$ US et 50 \$ US au 31 décembre 2024, respectivement). Empower a également une capacité d'emprunt d'environ 992 \$ US en vertu du programme de l'organisme Federal Home Loan Banks.

i) Paiements exigibles par période

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital de certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant :

	2025					
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Débetures et autres instruments d'emprunt	805 \$	548 \$	1 011 \$	857 \$	600 \$	4 595 \$
Titres de fiducies de capital ¹	—	—	—	—	—	150
Obligations d'achat	210	115	65	35	24	13
Cotisations au titre des régimes de retraite	264	—	—	—	—	—
Total	1 279 \$	663 \$	1 076 \$	892 \$	624 \$	4 758 \$

¹ Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 44 \$).

	2024					
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Débetures et autres instruments d'emprunt	720 \$	745 \$	576 \$	1 032 \$	800 \$	5 356 \$
Titres de fiducies de capital ¹	—	—	—	—	—	150
Obligations d'achat	203	146	75	42	22	29
Cotisations au titre des régimes de retraite	221	—	—	—	—	—
Total	1 144 \$	891 \$	651 \$	1 074 \$	822 \$	5 535 \$

¹ Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 44 \$).

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment, sans s'y limiter, en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la compagnie, des changements apportés à la répartition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par territoire et des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net attribuable aux actionnaires.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart entre la valeur de l'actif et la valeur du passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces actifs sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, tandis que les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a recours à des instruments de couverture.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net attribuable aux actionnaires.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation de titres de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net attribuable aux actionnaires est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers, comme les actifs hypothécaires au Royaume-Uni comptabilisés au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribue également à ce que le bénéfice net attribuable aux actionnaires soit exposé aux taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt, arrondie à 25 \$ près.

Variation des courbes de taux du marché

	2025		2024	
	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	25 \$	(50) \$	125 \$	(150) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	—	(25)	75	(125)

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 10 \$ ou une diminution de 10 \$, lorsqu'arrondies à 10 \$ près, après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, arrondie à 25 \$ près, et aucune modification n'a été apportée à la prime de liquidité finale.

Variation des écarts de crédit

	2025		2024	
	Hausse de 50 points de base des écarts de crédit	Baisse de 50 points de base des écarts de crédit	Hausse de 50 points de base des écarts de crédit	Baisse de 50 points de base des écarts de crédit
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	150 \$	(200) \$	250 \$	(300) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	225	(300)	325	(400)

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessus.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctuent en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence significative sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont compensées dans la marge sur services contractuels (MSC). Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	2025				2024			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	75 \$	50 \$	(50) \$	(75) \$	100 \$	50 \$	(50) \$	(100) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	500	250	(250)	(525)	525	250	(250)	(525)

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net et les capitaux propres attribuables aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe¹

	2025				2024			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	550 \$	275 \$	(300) \$	(600) \$	425 \$	225 \$	(225) \$	(450) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	600	300	(325)	(650)	475	250	(250)	(500)

¹ Les sensibilités aux valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe au 31 décembre 2025 reflètent les améliorations apportées à la méthodologie, et non pas un changement dans l'exposition sous-jacente aux autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Avant les améliorations, les sensibilités de +10 %/+5 %/-5 %/-10 % s'établissaient à +425 \$/+200 \$/-225 \$/-475 \$ pour le bénéfice net attribuable aux actionnaires et à +475 \$/+225 \$/-250 \$/-525 \$ pour les capitaux propres attribuables aux actionnaires, respectivement.

Les sensibilités présentées ci-dessus reflètent l'incidence immédiate des fluctuations des marchés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

d) Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

La compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les tableaux présentent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

2025				
Montant brut des instruments financiers présentés dans les bilans consolidés	Montants connexes non compensés dans les bilans consolidés			Exposition nette
	Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²		
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	1 863 \$	(1 236) \$	(459) \$	168 \$
Total des instruments financiers – actifs	1 863 \$	(1 236) \$	(459) \$	168 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	2 412 \$	(1 236) \$	(669) \$	507 \$
Total des instruments financiers – passifs	2 412 \$	(1 236) \$	(669) \$	507 \$

¹ Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

² Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2025, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 401 \$, et un montant de 2 501 \$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

2024				
Montant brut des instruments financiers présentés dans les bilans consolidés	Montants connexes non compensés dans les bilans consolidés			Exposition nette
	Position de compensation de la contrepartie ¹	Garanties financières reçues ou versées ²		
Instruments financiers – actifs				
Instruments financiers dérivés	2 431 \$	(1 117) \$	(1 130) \$	184 \$
Total des instruments financiers – actifs	2 431 \$	(1 117) \$	(1 130) \$	184 \$
Instruments financiers – passifs				
Instruments financiers dérivés	2 137 \$	(1 117) \$	(628) \$	392 \$
Total des instruments financiers – passifs	2 137 \$	(1 117) \$	(628) \$	392 \$

¹ Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

² Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2024, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 732 \$, et un montant de 2 068 \$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

8. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la JVRN sont généralement compris dans le niveau 2. Les billets émis liés aux titres garantis par des prêts consolidés sont évalués à la JVRN et inclus dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

	2025				2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902 \$	— \$	— \$	8 902 \$	10 709 \$	— \$	— \$	10 709 \$
Actifs financiers à la JVRN								
Obligations	—	161 130	298	161 428	—	153 178	178	153 356
Prêts hypothécaires	—	26 139	5 664	31 803	—	28 790	4 818	33 608
Actions	12 559	183	6 628	19 370	11 055	260	5 581	16 896
Total des actifs financiers à la JVRN	12 559	187 452	12 590	212 601	11 055	182 228	10 577	203 860
Actifs financiers à la JVAERG								
Obligations	—	13 040	—	13 040	—	13 758	—	13 758
Prêts hypothécaires	—	269	—	269	—	461	—	461
Actions	1 033	—	—	1 033	923	—	—	923
Total des actifs financiers à la JVAERG	1 033	13 309	—	14 342	923	14 219	—	15 142
Immeubles de placement	—	—	8 293	8 293	—	—	8 257	8 257
Dérivés ¹	2	1 861	—	1 863	1	2 430	—	2 431
Autres actifs :								
Actifs du compte de négociation	244	3 751	—	3 995	252	3 449	—	3 701
Autres ²	—	615	—	615	—	219	—	219
Total des actifs évalués à la juste valeur	22 740 \$	206 988 \$	20 883 \$	250 611 \$	22 940 \$	202 545 \$	18 834 \$	244 319 \$
Passifs évalués à la juste valeur								
Emprunt hypothécaire grevant des immeubles de placement	— \$	51 \$	— \$	51 \$	— \$	54 \$	— \$	54 \$
Dérivés ³	3	2 409	—	2 412	—	2 137	—	2 137
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	89 042	—	89 042	—	90 157	—	90 157
Passifs liés aux titres garantis par des prêts	—	3 904	—	3 904	—	3 791	—	3 791
Autres passifs ²	—	615	—	615	—	219	—	219
Total des passifs évalués à la juste valeur	3 \$	96 021 \$	— \$	96 024 \$	— \$	96 358 \$	— \$	96 358 \$

¹ Compte non tenu de garanties de 523 \$ reçues de contreparties au 31 décembre 2025 (1 199 \$ au 31 décembre 2024).

² Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

³ Compte non tenu de garanties de 1 551 \$ données à des contreparties au 31 décembre 2025 (1 337 \$ au 31 décembre 2024).

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours des exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024.

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

2025						
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ³	Immeubles de placement	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	178 \$	4 818 \$	5 581 \$	8 257 \$	— \$	18 834 \$
Total des profits (pertes)						
Compris dans le résultat net	(6)	274	361	(159)	—	470
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	3	84	(103)	(42)	—	(58)
Achats	50	—	1 216	650	—	1 916
Émissions	—	739	—	—	—	739
Ventes	(5)	—	(427)	(439)	—	(871)
Règlements	—	(251)	—	—	—	(251)
Transfert vers les biens immobiliers occupés par leur propriétaire	—	—	—	26	—	26
Transferts vers le niveau 3 ²	78	—	—	—	—	78
Transferts hors du niveau 3 ²	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de l'exercice	298 \$	5 664 \$	6 628 \$	8 293 \$	— \$	20 883 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le résultat net tiré des placements	(6) \$	274 \$	361 \$	(159) \$	— \$	470 \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat net pour les actifs détenus au 31 décembre 2025	(6) \$	262 \$	294 \$	(159) \$	— \$	391 \$
2024						
	Obligations à la JVRN	Prêts hypothécaires à la JVRN	Actions à la JVRN ³	Immeubles de placement	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	252 \$	4 203 \$	3 809 \$	7 870 \$	907 \$	17 041 \$
Total des profits (pertes)						
Compris dans le résultat net	7	200	556	(153)	—	610
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	153	107	265	—	525
Achats	29	—	1 407	618	—	2 054
Vente d'activités abandonnées	—	—	—	—	(907)	(907)
Émissions	—	481	—	—	—	481
Ventes	(27)	—	(299)	(334)	—	(660)
Règlements	—	(219)	—	—	—	(219)
Transfert vers les biens immobiliers occupés par leur propriétaire	—	—	—	(9)	—	(9)
Transferts vers le niveau 3 ²	—	—	1	—	—	1
Transferts hors du niveau 3 ²	(83)	—	—	—	—	(83)
Solde à la fin de l'exercice	178 \$	4 818 \$	5 581 \$	8 257 \$	— \$	18 834 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans le résultat net tirés des placements	7 \$	200 \$	556 \$	(153) \$	— \$	610 \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat net pour les actifs détenus au 31 décembre 2024	7 \$	191 \$	556 \$	(165) \$	— \$	589 \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la JVRN et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

³ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,5 % à 13,1 % Fourchette de 4,3 % à 8,0 % Moyenne pondérée de 8,5 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la JVRN)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,7 % à 6,4 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

Les actions classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs ont trait à des placements dans des sociétés en commandite. Les données d'entrée non observables importantes utilisées dans l'évaluation de ces placements correspondent à la part investie par la compagnie de la valeur de l'actif net fournie par la direction de ces sociétés en commandite.

Les tableaux suivants présentent des renseignements à l'égard des actifs, des passifs et des capitaux propres de la compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

2025					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts hypothécaires	— \$	4 350 \$	— \$	— \$	4 350 \$
Total des actifs financiers au coût amorti	—	4 350	—	—	4 350
Autres actions ¹	567	—	—	688	1 255
Total des actifs présentés à la juste valeur	567 \$	4 350 \$	— \$	688 \$	5 605 \$
Passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur					
Déventures et autres instruments d'emprunt	273 \$	7 874 \$	— \$	— \$	8 147 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité	—	1 419	—	—	1 419
Total des passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur	273 \$	9 293 \$	— \$	— \$	9 566 \$

¹ Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM et d'autres parties liées.

2024					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
Actifs présentés à la juste valeur					
Actifs financiers au coût amorti					
Prêts hypothécaires	— \$	4 193 \$	— \$	— \$	4 193 \$
Total des actifs financiers au coût amorti	—	4 193	—	—	4 193
Autres actions ¹	421	—	—	600	1 021
Total des actifs présentés à la juste valeur	421 \$	4 193 \$	— \$	600 \$	5 214 \$
Passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur					
Déventures et autres instruments d'emprunt	144 \$	8 506 \$	— \$	— \$	8 650 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité	—	1 346	—	—	1 346
Total des passifs et capitaux propres présentés à la juste valeur	144 \$	9 852 \$	— \$	— \$	9 996 \$

¹ Les autres actions comprennent le placement de la compagnie dans IGM et d'autres parties liées.

9. Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Goodwill

i) Valeur comptable du goodwill et variation de cette valeur

	2025	2024
Coût		
Solde au début de l'exercice	11 468 \$	11 284 \$
Acquisitions d'entreprises	17	75
Ajustements à la répartition du prix d'achat	—	36
Cessions	(5)	(4)
Montant attribué aux immobilisations incorporelles	—	(299)
Fluctuations des taux de change	(162)	376
Solde à la fin de l'exercice	11 318 \$	11 468 \$
Cumul des pertes de valeur		
Solde au début de l'exercice	(40) \$	(35) \$
Cessions	5	2
Perte de valeur	—	(7)
Solde à la fin de l'exercice	(35) \$	(40) \$
Valeur comptable nette	11 283 \$	11 428 \$

ii) Valeur comptable du goodwill affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie

	2025	2024
Exploitation américaine	4 353 \$	4 575 \$
Exploitation canadienne ¹	4 475	4 460
Exploitation européenne	2 455	2 393
Total	11 283 \$	11 428 \$

¹ Compte tenu des récentes initiatives de transformation des activités, la compagnie a réévalué ses groupes d'unités génératrices de trésorerie au sein de l'exploitation canadienne et a regroupé les unités Client individuel et Client collectif au sein de l'exploitation canadienne afin de refléter le niveau le plus bas actuel auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 4 912 \$ (4 958 \$ au 31 décembre 2024) comprennent les immobilisations incorporelles à durée indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée déterminée. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

i) Immobilisations incorporelles à durée indéterminée

	2025				2024			
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
Coût								
Solde au début de l'exercice	575 \$	545 \$	354 \$	1 474 \$	562 \$	410 \$	354 \$	1 326 \$
Entrées	—	—	—	—	—	135	—	135
Fluctuations des taux de change	14	2	—	16	13	—	—	13
Solde à la fin de l'exercice	589 \$	547 \$	354 \$	1 490 \$	575 \$	545 \$	354 \$	1 474 \$
Cumul des pertes de valeur								
Solde au début de l'exercice	(60) \$	— \$	— \$	(60) \$	(57) \$	— \$	— \$	(57) \$
Fluctuations des taux de change	(1)	—	—	(1)	(3)	—	—	(3)
Solde à la fin de l'exercice	(61) \$	— \$	— \$	(61) \$	(60) \$	— \$	— \$	(60) \$
Valeur comptable nette	528 \$	547 \$	354 \$	1 429 \$	515 \$	545 \$	354 \$	1 414 \$

ii) Valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée indéterminée affectées à des groupes d'unités génératrices de trésorerie

	2025	2024
Exploitation américaine	19 \$	20 \$
Exploitation canadienne	1 138	1 138
Exploitation européenne	272	256
Total	1 429 \$	1 414 \$

iii) Immobilisations incorporelles à durée déterminée

2025					
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Marques et marques de commerce	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	De 7 à 30 ans	30 ans	10 ans	De 3 à 20 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût					
Solde au début de l'exercice	3 532 \$	111 \$	101 \$	2 979 \$	6 723 \$
Entrées	48	—	—	437	485
Fluctuations des taux de change	(94)	4	(5)	(10)	(105)
Cessions	(10)	—	—	(86)	(96)
Solde à la fin de l'exercice	3 476 \$	115 \$	96 \$	3 320 \$	7 007 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au début de l'exercice	(1 371) \$	(79) \$	(18) \$	(1 711) \$	(3 179) \$
Fluctuations des taux de change	26	(3)	2	5	30
Cessions	2	—	—	64	66
Amortissement	(173)	(4)	(10)	(254)	(441)
Solde à la fin de l'exercice	(1 516) \$	(86) \$	(26) \$	(1 896) \$	(3 524) \$
Valeur comptable nette	1 960 \$	29 \$	70 \$	1 424 \$	3 483 \$
2024					
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Marques et marques de commerce	Technologie et logiciels	Total
Période d'amortissement	De 7 à 30 ans	30 ans	10 ans	De 3 à 10 ans	
Mode d'amortissement	Linéaire	Linéaire	Linéaire	Linéaire	
Coût					
Solde au début de l'exercice	3 132 \$	107 \$	93 \$	2 557 \$	5 889 \$
Entrées	214	—	—	360	574
Fluctuations des taux de change	191	4	8	84	287
Cessions	(5)	—	—	(22)	(27)
Solde à la fin de l'exercice	3 532 \$	111 \$	101 \$	2 979 \$	6 723 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur					
Solde au début de l'exercice	(1 135) \$	(73) \$	(7) \$	(1 459) \$	(2 674) \$
Fluctuations des taux de change	(64)	(2)	(1)	(48)	(115)
Perte de valeur	(2)	—	—	—	(2)
Cessions	5	—	—	22	27
Amortissement	(175)	(4)	(10)	(226)	(415)
Solde à la fin de l'exercice	(1 371) \$	(79) \$	(18) \$	(1 711) \$	(3 179) \$
Valeur comptable nette	2 161 \$	32 \$	83 \$	1 268 \$	3 544 \$

La période d'amortissement moyenne pondérée restante des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux contrats de clients, aux canaux de distribution ainsi qu'aux marques et marques de commerce est de 13 ans, de 8 ans et de 7 ans, respectivement (14 ans, 9 ans et 8 ans au 31 décembre 2024, respectivement).

c) Valeur recouvrable

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la compagnie affecte les immobilisations incorporelles à des unités génératrices de trésorerie et le goodwill à des groupes d'unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie avec sa valeur comptable. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill sont établies en comparant la valeur recouvrable d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie avec sa valeur comptable.

La juste valeur est déterminée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces calculs reposent sur les projections relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable utilisées par les compagnies d'assurance vie et les gestionnaires d'actif. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour mesurer la juste valeur représentent des données de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2025, la compagnie a soumis les immobilisations incorporelles et le goodwill au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2025. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie liées aux immobilisations incorporelles et des groupes d'unités génératrices de trésorerie liés au goodwill était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation.

Une modification raisonnable des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ou des groupes d'unités génératrices de trésorerie ne devrait pas faire en sorte que la valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

10. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ainsi que sa variation.

	2025	2024
Valeur comptable au début de l'exercice	1 011 \$	932 \$
Déduire : cumul des amortissements et des pertes de valeur	(222)	(201)
Valeur comptable nette au début de l'exercice	789	731
Entrées	107	52
Perte de valeur	(29)	(3)
Transferts vers les immeubles de placement	(26)	9
Amortissement	(17)	(18)
Change	5	18
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	829 \$	789 \$

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles était de 395 \$ au 31 décembre 2025 (346 \$ au 31 décembre 2024).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par secteur opérationnel.

	2025	2024
Exploitation américaine	262 \$	269 \$
Exploitation canadienne	537	572
Exploitation européenne	424	293
Solutions de gestion du capital et des risques	1	1
Total	1 224 \$	1 135 \$

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en garantie de la dette.

11. Autres actifs

	2025	2024
Coûts d'acquisition différés	1 208 \$	1 065 \$
Actifs au titre de droits d'utilisation	274	311
Actifs du compte de négociation ¹	3 995	3 701
Créances liées à des contrats de location-financement	1 043	926
Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 26)	589	493
Charges payées d'avance	136	167
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	6 229	6 895
Autres actifs divers	1 716	1 707
Total	15 190 \$	15 265 \$

¹ Ce poste comprend des obligations d'un montant de 3 751 \$ et des actions d'un montant de 244 \$ au 31 décembre 2025 (obligations d'un montant de 3 449 \$ et actions d'un montant de 252 \$ au 31 décembre 2024).

Le total des autres actifs, d'un montant de 5 902 \$ (5 624 \$ au 31 décembre 2024), devrait être décomptabilisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés, dont la variation est indiquée ci-dessous :

Coûts d'acquisition différés

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	1 065 \$	913 \$
Entrées	302	247
Amortissement	(140)	(123)
Fluctuations des taux de change	5	54
Cessions	(24)	(26)
Solde à la fin de l'exercice	1 208 \$	1 065 \$

12. Produits des activités d'assurance

	2025	2024
Contrats non évalués en vertu de la méthode de la répartition des primes (MRP)		
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(100) \$	(61) \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	1 357	1 262
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	624	624
Charges de sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	9 927	9 527
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	658	588
	12 466	11 940
Contrats évalués en vertu de la MRP	9 855	9 274
Total des produits des activités d'assurance	22 321 \$	21 214 \$

13. Charges afférentes aux activités d'assurance et autres charges d'exploitation

	2025	2024 ¹
Charges de sinistres et prestations	15 256 \$	14 598 \$
Affectation des primes directement au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	843	748
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(820)	(773)
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	213	97
Salaires et autres avantages du personnel	5 280	5 059
Frais généraux et administratifs	1 815	1 673
Charges d'intérêts sur les contrats de location	13	14
Amortissement des immobilisations corporelles	85	87
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	53	54
Commissions	1 962	1 861
Total des charges	24 700 \$	23 418 \$
Représentés par :		
Charges afférentes aux activités d'assurance	17 239 \$	16 368 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	7 461	7 050
Total des charges	24 700 \$	23 418 \$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

14. Contrats d'assurance

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats d'assurance

Contrats d'assurance	2025						
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	
			Contrats évalués selon la MRP				
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
Actifs d'ouverture	(1 414) \$	3 \$	190 \$	28 \$	— \$	— \$	(1 193) \$
Passifs d'ouverture	137 519	337	3 573	13 866	569	(181)	155 683
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	—	—	—	—	—	66 343
Solde d'ouverture net	202 448	340	3 763	13 894	569	(181)	220 833
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(22 321)	—	—	—	—	—	(22 321)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(31)	10 067	6 905	62	—	17 003
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	843	—	—	—	—	—	843
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	213	—	—	—	—	213
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(48)	(692)	(80)	—	(820)
	843	182	10 019	6 213	(18)	—	17 239
Composants investissements	(11 063)	—	7 927	3 136	—	—	—
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(32 541)	182	17 946	9 349	(18)	—	(5 082)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	6 353	(1)	6 087	474	16	—	12 929
Incidence des fluctuations des taux de change	957	(2)	64	158	9	—	1 186
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(25 231)	179	24 097	9 981	7	—	9 033
Flux de trésorerie							
Primes reçues	34 593	—	—	—	—	—	34 593
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(54)	—	(23 986)	(9 709)	—	—	(33 749)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(959)	—	—	—	—	—	(959)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(36)	—	—	—	—	—	(36)
Autres flux de trésorerie ¹	1 092	—	—	—	—	—	1 092
Total des flux de trésorerie	34 636	—	(23 986)	(9 709)	—	—	941
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	—	—	—	—	—	(40)	(40)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	36	36
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	—	—	—	—	—	(4)	(4)
Autres variations ²	(312)	—	—	—	—	—	(312)
Solde de clôture net³	211 541 \$	519 \$	3 874 \$	14 166 \$	576 \$	(185) \$	230 491 \$
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	(2 374) \$	— \$	894 \$	(91) \$	— \$	— \$	(1 571) \$
Passifs de clôture	143 497	519	2 980	14 257	576	(185)	161 644
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	—	—	—	—	—	70 418
Solde de clôture net³	211 541 \$	519 \$	3 874 \$	14 166 \$	576 \$	(185) \$	230 491 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Un montant de 8 727 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 3 489 \$ au titre des fonds retenus sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance.

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats évalués selon la MRP				
			Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total	
Actifs d'ouverture	(2 021) \$	— \$	831 \$	(3) \$	— \$	— \$	(1 193) \$
Passifs d'ouverture	127 300	253	2 876	13 578	555	(174)	144 388
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	—	—	—	60 302
Solde d'ouverture net	185 581	253	3 707	13 575	555	(174)	203 497
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(21 214)	—	—	—	—	—	(21 214)
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(21)	9 647	6 615	55	—	16 296
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	748	—	—	—	—	—	748
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	97	—	—	—	—	97
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(17)	(689)	(67)	—	(773)
	748	76	9 630	5 926	(12)	—	16 368
Composants investissements	(10 578)	—	7 523	3 055	—	—	—
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(31 044)	76	17 153	8 981	(12)	—	(4 846)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	7 856	2	5 576	505	17	—	13 956
Incidence des fluctuations des taux de change	4 892	9	87	188	9	—	5 185
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(18 296)	87	22 816	9 674	14	—	14 295
Flux de trésorerie							
Primes reçues	35 406	—	—	—	—	—	35 406
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(58)	—	(22 760)	(9 355)	—	—	(32 173)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(878)	—	—	—	—	—	(878)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(34)	—	—	—	—	—	(34)
Autres flux de trésorerie ¹	1 211	—	—	—	—	—	1 211
Total des flux de trésorerie	35 647	—	(22 760)	(9 355)	—	—	3 532
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	—	—	—	—	—	(41)	(41)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	34	34
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	—	—	—	—	—	(7)	(7)
Autres variations ²	(484)	—	—	—	—	—	(484)
Solde de clôture net ³	202 448 \$	340 \$	3 763 \$	13 894 \$	569 \$	(181) \$	220 833 \$
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	(1 414) \$	3 \$	190 \$	28 \$	— \$	— \$	(1 193) \$
Passifs de clôture	137 519	337	3 573	13 866	569	(181)	155 683
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	—	—	—	—	—	66 343
Solde de clôture net ³	202 448 \$	340 \$	3 763 \$	13 894 \$	569 \$	(181) \$	220 833 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Un montant de 9 204 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 3 640 \$ au titre des fonds retenus sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance.

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP

Contrats d'assurance

	2025			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(4 397) \$	584 \$	2 672 \$	(1 141) \$
Passifs d'ouverture	124 143	6 155	11 768	142 066
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	—	—	66 343
Solde d'ouverture net	186 089	6 739	14 440	207 268
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(1 357)	(1 357)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(628)	—	(628)
Ajustements liés à l'expérience	211	1	—	212
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(863)	257	620	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(142)	(15)	157	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	169	30	—	199
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(44)	(3)	—	(47)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(669)	(358)	(580)	(1 607)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	12 163	88	187	12 438
Incidence des fluctuations des taux de change	539	124	350	1 013
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	12 033	(146)	(43)	11 844
Flux de trésorerie				
Primes reçues	21 737	—	—	21 737
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(24 040)	—	—	(24 040)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(807)	—	—	(807)
Autres flux de trésorerie ¹	1 153	—	—	1 153
Total des flux de trésorerie	(1 957)	—	—	(1 957)
Autres variations ²	(312)	—	—	(312)
Solde de clôture net	195 853 \$	6 593 \$	14 397 \$	216 843 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(7 185) \$	1 549 \$	4 267 \$	(1 369) \$
Passifs de clôture	132 620	5 044	10 130	147 794
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	—	—	70 418
Solde de clôture net	195 853 \$	6 593 \$	14 397 \$	216 843 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

Contrats d'assurance

	2024			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(6 560) \$	1 654 \$	3 796 \$	(1 110) \$
Passifs d'ouverture	115 794	5 372	9 952	131 118
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	—	—	60 302
Solde d'ouverture net	169 536	7 026	13 748	190 310
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(1 262)	(1 262)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(627)	—	(627)
Ajustements liés à l'expérience	161	1	—	162
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 229)	330	913	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(243)	(284)	527	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	69	14	—	83
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(16)	—	—	(16)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(1 258)	(566)	178	(1 646)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	13 186	74	174	13 434
Incidence des fluctuations des taux de change	4 441	205	340	4 986
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	16 369	(287)	692	16 774
Flux de trésorerie				
Primes reçues	22 964	—	—	22 964
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(22 817)	—	—	(22 817)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(750)	—	—	(750)
Autres flux de trésorerie ¹	1 271	—	—	1 271
Total des flux de trésorerie	668	—	—	668
Autres variations ²	(484)	—	—	(484)
Solde de clôture net	186 089 \$	6 739 \$	14 440 \$	207 268 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(4 397) \$	584 \$	2 672 \$	(1 141) \$
Passifs de clôture	124 143	6 155	11 768	142 066
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	—	—	66 343
Solde de clôture net	186 089 \$	6 739 \$	14 440 \$	207 268 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

c) MSC et produits des activités d'assurance en fonction de l'approche fondée sur la transition

	2025	2024
Fluctuations de la MSC en fonction de l'approche fondée sur la transition		
Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur		
Solde de la MSC au début de l'exercice	9 052 \$	9 641 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période		
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(845)	(885)
Variations liées aux services futurs		
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	97	58
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(748)	(827)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	48	62
Incidence des fluctuations des taux de change	193	176
Total des variations	(507)	(589)
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	8 545 \$	9 052 \$
Autres contrats d'assurance		
Solde de la MSC au début de l'exercice	5 388 \$	4 107 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période		
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(512)	(377)
Variations liées aux services futurs		
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	620	913
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	60	469
Total des variations du résultat des activités d'assurance	168	1 005
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	139	112
Incidence des fluctuations des taux de change	157	164
Total des variations	464	1 281
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	5 852 \$	5 388 \$
Solde net de la MSC à la fin de l'exercice	14 397 \$	14 440 \$
Produits des activités d'assurance		
Produits des activités d'assurance pour les contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	7 543 \$	8 569 \$
Produits des activités d'assurance pour les contrats évalués selon d'autres approches	14 778	12 645
Total des produits des activités d'assurance	22 321 \$	21 214 \$

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité a été tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, sauf en cas d'impraticabilité. La compagnie a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui étaient visés par l'application rétrospective intégrale. La compagnie a mis en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, sauf en cas d'impraticabilité, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

La compagnie a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats pour lesquels il était impossible de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date.

La compagnie a eu recours à une approche fondée sur la valeur intrinsèque pour déterminer la juste valeur à utiliser dans l'approche fondée sur la juste valeur. En vertu de l'approche fondée sur la valeur intrinsèque, la juste valeur est déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution du tiers, plus le coût du capital futur, moins le bénéfice futur. Le coût du capital correspond au total du capital requis multiplié par le taux de rendement minimal, et le bénéfice futur dépend de l'ajustement lié au dégagement du risque et des produits tirés des placements relatifs au capital requis. L'élaboration des hypothèses s'est basée sur une combinaison de données du secteur accessibles au public, de données économiques historiques et de l'opinion de la compagnie quant aux hypothèses lorsque les sources de données externes n'étaient pas disponibles.

d) Composition des passifs au titre des contrats d'assurance et actif connexe

i) Composition des actifs et passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance ainsi que des passifs au titre des contrats d'investissement

2025					
	Actifs au titre des contrats d'assurance	Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	Passifs au titre des contrats d'assurance	Passifs au titre des contrats d'investissement	Passifs au titre des contrats de réassurance détenus
Polices avec participation					
Exploitation américaine	— \$	— \$	5 033 \$	— \$	— \$
Exploitation canadienne	—	—	61 045	—	—
Exploitation européenne	—	—	118	—	—
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	651	—	—
Polices sans participation					
Exploitation américaine	315	11 818	12 599	84 620	158
Exploitation canadienne	445	1 224	30 600	3 456	321
Exploitation européenne	534	3 705	45 386	377	397
Solutions de gestion du capital et des risques	277	103	6 212	589	43
Total	1 571 \$	16 850 \$	161 644 \$	89 042 \$	919 \$

2024					
	Actifs au titre des contrats d'assurance	Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	Passifs au titre des contrats d'assurance	Passifs au titre des contrats d'investissement	Passifs au titre des contrats de réassurance détenus
Polices avec participation					
Exploitation américaine	— \$	— \$	5 337 \$	— \$	— \$
Exploitation canadienne	—	—	55 941	—	—
Exploitation européenne	—	—	122	—	—
Solutions de gestion du capital et des risques	—	—	678	—	—
Polices sans participation					
Exploitation américaine	335	12 756	13 544	85 470	159
Exploitation canadienne	434	1 216	31 309	3 698	283
Exploitation européenne	353	3 746	41 944	330	313
Solutions de gestion du capital et des risques	71	124	6 808	659	40
Total	1 193 \$	17 842 \$	155 683 \$	90 157 \$	795 \$

ii) Composition des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance

2025						
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation américaine	3 939 \$	528 \$	276 \$	— \$	290 \$	5 033 \$
Exploitation canadienne	29 132	12 332	12 618	5 630	1 333	61 045
Exploitation européenne	56	—	39	—	23	118
Solutions de gestion du capital et des risques	613	—	—	—	38	651
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation américaine	346	7	—	—	12 246	12 599
Exploitation canadienne	23 072	3 533	3 422	573	—	30 600
Exploitation européenne	29 177	7 923	126	1 658	6 502	45 386
Solutions de gestion du capital et des risques	5 354	811	47	—	—	6 212
Total	91 689 \$	25 134 \$	16 528 \$	7 861 \$	20 432 \$	161 644 \$

2024 ¹						
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation américaine	4 281 \$	612 \$	251 \$	— \$	193 \$	5 337 \$
Exploitation canadienne	27 497	12 239	10 513	5 164	528	55 941
Exploitation européenne	53	—	34	3	32	122
Solutions de gestion du capital et des risques	604	—	—	—	74	678
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation américaine	387	8	—	—	13 149	13 544
Exploitation canadienne	23 553	3 727	3 206	742	81	31 309
Exploitation européenne	27 227	7 359	396	1 909	5 053	41 944
Solutions de gestion du capital et des risques	6 057	751	—	—	—	6 808
Total	89 659 \$	24 696 \$	14 400 \$	7 818 \$	19 110 \$	155 683 \$

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance se fait dans des limites raisonnables.

e) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice**Contrats d'assurance**

	2025		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	683 \$	49 \$	732 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	7 425	83	7 508
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	8 108	132	8 240
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(8 968)	(135)	(9 103)
Ajustement au titre du risque non financier	240	17	257
MSC	620	—	620
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	— \$	14 \$	14 \$

Contrats d'assurance

	2024		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	582 \$	42 \$	624 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	9 241	79	9 320
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	9 823	121	9 944
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(11 050)	(123)	(11 173)
Ajustement au titre du risque non financier	312	18	330
MSC	913	—	913
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(2) \$	16 \$	14 \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat d'assurance dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

f) Analyse des échéances des contrats d'assurance et de réassurance détenus

Les tableaux suivants présentent les sorties (entrées) de trésorerie futures prévues non actualisées pour les contrats d'assurance et de réassurance détenus selon le calendrier prévu en fonction des hypothèses actuarielles les plus probables, et excluent les montants des passifs au titre des contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts. Les flux de trésorerie prévus pour les produits individuels d'assurance vie entière s'échelonnent sur plusieurs décennies. Les paiements au titre des sinistres et des charges constituent un exemple de sorties de trésorerie, et les primes constituent un exemple d'entrées de trésorerie.

	2025					
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Contrats d'assurance						
Passifs au titre des contrats d'assurance	9 039 \$	5 164 \$	5 402 \$	5 508 \$	5 851 \$	507 352 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	(786)	(821)	(776)	(678)	(621)	(8 048)
	8 253 \$	4 343 \$	4 626 \$	4 830 \$	5 230 \$	499 304 \$
Contrats de réassurance détenus						
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	177 \$	239 \$	241 \$	218 \$	190 \$	1 433 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(736)	(218)	(198)	(196)	(199)	(4 479)
	(559) \$	21 \$	43 \$	22 \$	(9) \$	(3 046) \$

	2024						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Contrats d'assurance							
Passifs au titre des contrats d'assurance	8 168 \$	4 295 \$	4 429 \$	4 776 \$	4 947 \$	456 281 \$	482 896 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	(604)	(573)	(541)	(479)	(424)	(3 260)	(5 881)
	7 564 \$	3 722 \$	3 888 \$	4 297 \$	4 523 \$	453 021 \$	477 015 \$
Contrats de réassurance détenus							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	182 \$	111 \$	112 \$	99 \$	82 \$	490 \$	1 076 \$
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(634)	(189)	(168)	(164)	(167)	(4 306)	(5 628)
	(452) \$	(78) \$	(56) \$	(65) \$	(85) \$	(3 816) \$	(4 552) \$

g) Montant des passifs au titre des contrats d'assurance payable à vue

Le tableau suivant présente les montants des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont payables à vue. Les montants payables à vue comprennent la valeur de rachat et/ou la valeur du compte moins les frais de rachat payables applicables. Les passifs au titre des contrats d'assurance détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts sont exclus des montants payables à vue et de la valeur comptable.

	2025	2024
Montants payables à vue	67 709 \$	64 424 \$
Valeurs comptables	105 841	101 715

h) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
2025	1 287 \$	1 158 \$	1 036 \$	951 \$	869 \$	3 366 \$	5 730 \$	14 397 \$
2024	1 207	1 121	1 027	950	873	3 384	5 878	14 440

i) Décomptabilisation attendue de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
2025	34 \$	31 \$	28 \$	25 \$	21 \$	46 \$	— \$	185 \$
2024	32	30	27	24	21	47	—	181

j) Risque d'assurance

Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, la compagnie utilise les derniers résultats du secteur pour établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité

La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais

Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Réassurance IARD

Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats nets. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessous.

Rendement des placements

Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur. L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net.

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières**Risque d'assurance**

	2025			
	Bénéfice net		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(225) \$	(200) \$	(225) \$	(75) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	175	(750)	(625)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(150)	(225)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	(25)	—	(125)	(125)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(225)	(150)	(675)	(725)

	2024			
	Bénéfice net		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(350) \$	(175) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	175	(725)	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(200)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(125)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(50)	—	(850)	(850)

¹ Les incidences sur la MSC sont déterminées avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir la valeur des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'assurance sur le bénéfice net et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance a une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée à des taux d'actualisation arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de toute différence relative à l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses à l'égard des contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). En ce qui concerne la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, il y a une incidence de second ordre sur le bénéfice qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie, car la plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences de la MSC ont été conclus au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille de contrats en vigueur. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, ce qui donnera lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, se traduit également par une répercussion positive sur le bénéfice au cours de la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance, par région géographique, est décrite dans l'information sectorielle (note 33).

Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance vie et l'assurance maladie, et l'on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas la compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la compagnie conserve l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

Taux d'actualisation

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

2025		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	2,9 %	3,6 %	4,0 %	4,4 %	4,5 %	4,9 %
	Limite supérieure	3,9 %	4,6 %	5,0 %	5,4 %	5,5 %	5,4 %
\$ US	Limite inférieure	4,1 %	4,4 %	4,9 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,9 %	5,4 %	6,3 %	6,2 %	5,4 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,9 %	3,4 %	3,9 %	4,2 %	4,6 %
	Limite supérieure	3,2 %	3,7 %	4,1 %	4,7 %	4,8 %	4,7 %
£	Limite inférieure	4,1 %	4,5 %	5,1 %	5,8 %	5,9 %	4,5 %
	Limite supérieure	4,8 %	5,2 %	5,9 %	6,6 %	6,6 %	5,3 %

2024		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	4,2 %	4,2 %	4,5 %	4,6 %	4,6 %	4,9 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,6 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	4,9 %	5,2 %	5,4 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	5,4 %	5,7 %	5,8 %	6,2 %	5,9 %	5,3 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,5 %	2,8 %	3,0 %	3,2 %	4,3 %
	Limite supérieure	3,6 %	3,6 %	3,8 %	4,0 %	4,1 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,7 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,7 %	5,5 %	5,9 %	6,5 %	6,5 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans les tableaux ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux final qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction

Tout au long de l'exercice, la compagnie a révisé certaines hypothèses et raffiné certains modèles relativement aux passifs au titre des contrats d'assurance. Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024.

Hypothèses	Incidence sur la MSC ¹	Incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	Description
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025			
Longévité	30 \$	18 \$	Révision afin de refléter les récents résultats au chapitre de la longévité, principalement pour les portefeuilles au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques et de l'exploitation européenne
Mortalité	(21)	(27)	Révision afin de refléter les récents résultats au chapitre de la mortalité pour le portefeuille de réassurance vie aux États-Unis au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que les récents résultats et tendances au chapitre de la mortalité au sein de l'exploitation canadienne
Comportement des titulaires de polices	(184)	50	Révision des hypothèses au chapitre des déchéances à l'égard de l'assurance vie universelle au sein de l'exploitation canadienne
Autres	25	(141)	Révision autre, y compris les hypothèses financières et les hypothèses au chapitre des charges
Total	(150) \$	(100) \$	
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024			
Total	252 \$	(209) \$	

¹ Exclut les polices avec participation et de fonds distincts.

15. Contrats de réassurance détenus

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats de réassurance détenus

Contrats de réassurance détenus	2025					
	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		Total
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
Actifs d'ouverture	16 594 \$	72 \$	1 046 \$	124 \$	6 \$	17 842 \$
Passifs d'ouverture	(1 269)	28	339	99	8	(795)
Solde d'ouverture net	15 325	100	1 385	223	14	17 047
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(4 643)	(3)	1 935	1 003	5	(1 703)
Composants investissements	(140)	—	140	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(349)	(2)	18	7	—	(326)
Incidence des fluctuations des taux de change	(383)	2	45	5	—	(331)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(5 515)	(3)	2 138	1 015	5	(2 360)
Flux de trésorerie						
Primes versées	5 292	—	—	—	—	5 292
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(2 062)	(908)	—	(2 970)
Autres flux de trésorerie ¹	(767)	—	—	—	—	(767)
Total des flux de trésorerie	4 525	—	(2 062)	(908)	—	1 555
Autres variations ²	(311)	—	—	—	—	(311)
Solde de clôture net³	14 024 \$	97 \$	1 461 \$	330 \$	19 \$	15 931 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	15 473 \$	79 \$	948 \$	331 \$	19 \$	16 850 \$
Passifs de clôture	(1 449)	18	513	(1)	—	(919)
Solde de clôture net³	14 024 \$	97 \$	1 461 \$	330 \$	19 \$	15 931 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 5 463 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

Contrats de réassurance détenus

2024

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		Total
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
Actifs d'ouverture	15 981 \$	90 \$	1 002 \$	247 \$	12 \$	17 332 \$
Passifs d'ouverture	(885)	20	218	(1)	—	(648)
Solde d'ouverture net	15 096	110	1 220	246	12	16 684
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(4 457)	(10)	1 906	961	1	(1 599)
Composants investissements	(123)	—	123	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(52)	(1)	36	6	1	(10)
Incidence des fluctuations des taux de change	1 036	1	19	5	—	1 061
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(3 596)	(10)	2 084	972	2	(548)
Flux de trésorerie						
Primes versées	3 799	—	—	—	—	3 799
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(1 919)	(995)	—	(2 914)
Autres flux de trésorerie ¹	510	—	—	—	—	510
Total des flux de trésorerie	4 309	—	(1 919)	(995)	—	1 395
Autres variations ²	(484)	—	—	—	—	(484)
Solde de clôture net ³	15 325 \$	100 \$	1 385 \$	223 \$	14 \$	17 047 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	16 594 \$	72 \$	1 046 \$	124 \$	6 \$	17 842 \$
Passifs de clôture	(1 269)	28	339	99	8	(795)
Solde de clôture net ³	15 325 \$	100 \$	1 385 \$	223 \$	14 \$	17 047 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 4 276 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats de réassurance détenus non évalués en vertu de la MRP

Contrats de réassurance détenus

	2025			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	16 644 \$	731 \$	344 \$	17 719 \$
Passifs d'ouverture	(2 488)	1 021	728	(739)
Solde d'ouverture net	14 156	1 752	1 072	16 980
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	—	—	(125)	(125)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(175)	—	(175)
Ajustements liés à l'expérience	52	—	—	52
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(106)	138	(22)	10
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	56	38	(94)	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	(16)	14	—	(2)
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	(17)	(1)	—	(18)
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(31)	14	(241)	(258)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(353)	(6)	26	(333)
Incidence des fluctuations des taux de change	(404)	57	10	(337)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(788)	65	(205)	(928)
Flux de trésorerie				
Primes versées	2 852	—	—	2 852
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(2 062)	—	—	(2 062)
Autres flux de trésorerie ¹	(767)	—	—	(767)
Total des flux de trésorerie	23	—	—	23
Autres variations ²	(311)	—	—	(311)
Solde de clôture net	13 080 \$	1 817 \$	867 \$	15 764 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	15 713 \$	708 \$	255 \$	16 676 \$
Passifs de clôture	(2 633)	1 109	612	(912)
Solde de clôture net	13 080 \$	1 817 \$	867 \$	15 764 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

Contrats de réassurance détenus

	2024			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	16 181 \$	866 \$	163 \$	17 210 \$
Passifs d'ouverture	(2 419)	863	950	(606)
Solde d'ouverture net	13 762	1 729	1 113	16 604
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	—	—	(131)	(131)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(176)	—	(176)
Ajustements liés à l'expérience	43	(1)	—	42
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(115)	159	(34)	10
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(27)	(34)	61	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	(17)	11	—	(6)
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	25	—	—	25
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(91)	(41)	(104)	(236)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(83)	31	35	(17)
Incidence des fluctuations des taux de change	998	33	28	1 059
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	824	23	(41)	806
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 462	—	—	1 462
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 918)	—	—	(1 918)
Autres flux de trésorerie ¹	510	—	—	510
Total des flux de trésorerie	54	—	—	54
Autres variations ²	(484)	—	—	(484)
Solde de clôture net	14 156 \$	1 752 \$	1 072 \$	16 980 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	16 644 \$	731 \$	344 \$	17 719 \$
Passifs de clôture	(2 488)	1 021	728	(739)
Solde de clôture net	14 156 \$	1 752 \$	1 072 \$	16 980 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et des règlements nets.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

c) MSC selon l'approche fondée sur la transition

	2025	2024
Contrats de réassurance détenus		
Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur		
Solde de la MSC au début de l'exercice	1 021 \$	1 106 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période		
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(123)	(124)
Variations liées aux services futurs		
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	2	(24)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(121)	(148)
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	41	63
Total des variations	(80)	(85)
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	941 \$	1 021 \$
Autres contrats de réassurance détenus		
Solde de la MSC au début de l'exercice	51 \$	7 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période		
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(2)	(7)
Variations liées aux services futurs		
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(22)	(34)
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(96)	85
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(120)	44
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	(5)	—
Total des variations	(125)	44
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	(74) \$	51 \$
Solde net de la MSC à la fin de l'exercice	867 \$	1 072 \$

d) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

	2025	2024
Contrats de réassurance détenus		
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 332 \$	3 522 \$
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 226)	(3 407)
Ajustement au titre du risque non financier	(138)	(159)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	10	10
MSC	22 \$	34 \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

e) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats de réassurance détenus						
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
2025	(107) \$	(94) \$	(82) \$	(71) \$	(60) \$	(210) \$	(243) \$
2024	(122)	(109)	(97)	(86)	(76)	(262)	(320)
							(1 072)

16. Passifs au titre des contrats d'investissement

Variations des passifs au titre des contrats d'investissement évalués à la juste valeur

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	90 157 \$	88 919 \$
Variations normales des affaires en vigueur	(1 870)	(8 469)
Résultats au chapitre des placements	5 020	2 932
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(16)	—
Incidence des fluctuations des taux de change	(4 249)	6 775
Solde à la fin de l'exercice	89 042 \$	90 157 \$

Tous les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la JVRN.

17. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds en unités de compte, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits nets tirés des placements sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts, et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs sont présentés dans les bilans consolidés, au poste Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et des passifs correspondants sont comptabilisés aux postes Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif du fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés s'établissaient à 6 708 \$ au 31 décembre 2025 (6 082 \$ au 31 décembre 2024).

Dans les états consolidés du résultat net, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits nets tirés des placements, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Ces produits et ces charges sont présentés dans les états consolidés du résultat net dans les cas où les contrats conclus avec les titulaires de polices de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la compagnie liée à ces fonds. La compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers consolidés. Outre son exposition à ces garanties, la compagnie court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de produits collectifs de rentes variables assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM), ainsi qu'un bloc fermé de produits collectifs autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès qui prennent essentiellement la forme de primes au décès. Le portefeuille de produits assortis d'une GRM a été réassuré par un tiers.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

La compagnie offre également des produits assortis d'une GRM aux États-Unis et en Allemagne, ainsi que précédemment au Canada et en Irlande. Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2025, la valeur des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 084 \$ (7 538 \$ au 31 décembre 2024).

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 297 \$	18 895 \$
Obligations	76 080	74 444
Prêts hypothécaires	2 142	2 083
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	176 933	154 439
Fonds communs de placement	262 239	232 073
Immeubles de placement	11 050	11 317
	548 741	493 251
Produits à recevoir	986	882
Autres passifs	(5 266)	(3 829)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 708	6 082
Total^{1, 2}	551 169 \$	496 386 \$

¹ Au 31 décembre 2025, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 58 675 \$ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (65 315 \$ au 31 décembre 2024). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 598 \$, des obligations de 9 666 \$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 16 \$, des fonds communs de placement de 48 364 \$, des produits à recevoir de 78 \$ et d'autres passifs de (47) \$.

² Au 31 décembre 2025, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 2 787 \$ dans les bilans consolidés de la compagnie devraient être transférés à Countrywide en 2026 (2 750 \$ au 31 décembre 2024) (note 3). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 93 \$, des actions, des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 2 718 \$ et d'autres passifs de (24) \$.

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2025	2024
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418 \$	66 343 \$
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	480 751	430 043
	551 169 \$	496 386 \$

c) Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts – incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice

Fonds distincts

	2025		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 613	49	3 662
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 613	49	3 662
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 613)	(49)	(3 662)
Ajustement au titre du risque non financier	—	—	—
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

Fonds distincts

	2024		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 938	—	3 938
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 938	—	3 938
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 938)	—	(3 938)
Ajustement au titre du risque non financier	—	—	—
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	— \$	— \$	— \$

d) Variations des contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	496 386 \$	422 956 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	64 200	64 353
Produits nets tirés des placements	10 363	9 653
Profits (pertes) en capital réalisés sur les placements, montant net	22 559	13 113
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	19 433	30 777
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(153)	21 161
Retraits des titulaires de polices	(62 276)	(65 662)
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	18	5
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	(1)	1
Virement du (vers le) fonds général, montant net	14	17
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	626	12
Total	54 783	73 430
Solde à la fin de l'exercice	551 169 \$	496 386 \$

e) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	402 281 \$	139 230 \$	14 013 \$	555 524 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 4 355 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ¹	348 889 \$	136 947 \$	13 354 \$	499 190 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 2 804 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

En 2025, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 2 779 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (1 624 \$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2024), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Au 31 décembre 2025, un montant de 6 315 \$ (4 061 \$ au 31 décembre 2024) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des parties liées membres du groupe de sociétés de Power Corporation (note 28).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	13 354 \$	13 792 \$
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(450)	(758)
Achats	2 067	1 130
Ventes	(1 066)	(872)
Transferts vers le niveau 3	135	97
Transferts hors du niveau 3	(27)	(35)
Solde à la fin de l'exercice	14 013 \$	13 354 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

f) Autres entités structurées

En plus des fonds distincts, la compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services.

La compagnie touche des honoraires de gestion à l'égard des produits de fonds distincts. Les honoraires de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2025, les honoraires et autres produits que la compagnie a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et dans d'autres entités structurées se sont chiffrés à 5 115 \$ (4 820 \$ en 2024).

Au 31 décembre 2025, les autres actifs (note 11) comprenaient des placements de 3 832 \$ (3 540 \$ au 31 décembre 2024) que la compagnie a effectués dans des obligations et des actions liés aux titres garantis par des prêts et à d'autres fonds commandités par Empower, sur une base consolidée, ainsi que des placements de 163 \$ (161 \$ au 31 décembre 2024) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

18. Débentures et autres instruments d'emprunt

	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
À court terme				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 3,921 % à 4,204 % (4,930 % au 31 décembre 2024), non garantis	273 \$	273 \$	144 \$	144 \$
Total à court terme	273	273	144	144
À long terme				
D'exploitation :				
Emprunt hypothécaire grevant des immeubles de placement, exigible le 1 ^{er} janvier 2029 (39 \$ US), à un taux d'intérêt de 4,51 %	51	51	54	54
Capital :				
Lifeco				
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	197	230	197	231
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	397	465	396	467
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	343	385	343	396
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029, non garanties (500 €) ¹	802	855	742	806
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028, non garanties	499	503	499	498
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050, non garanties	494	363	494	378
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030, non garanties	598	581	598	563
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026, non garanties (500 €) ¹	805	796	743	731
	4 135	4 178	4 012	4 070
Canada Vie				
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	109	100	110
Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV)				
Titres à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis, valeur nominale de 150 \$	154	177	155	179
Great-West Lifeco Finance 2018, LP				
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048, non garantis (500 \$ US)	679	591	714	603
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028, non garantis (300 \$ US)	411	411	431	417
	1 090	1 002	1 145	1 020
Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP				
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047, non garantis (700 \$ US)	946	777	993	797
Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025, non garantis (500 \$ US)	—	—	719	703
Empower Finance 2020, LP				
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051, non garantis (700 \$ US)	950	618	998	633
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031, non garantis (400 \$ US)	546	488	574	471
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027, non garantis (400 \$ US)	547	525	575	523
	2 043	1 631	2 147	1 627
Total à long terme	8 519	7 925	9 325	8 560
Total	8 792 \$	8 198 \$	9 469 \$	8 704 \$

¹ Désignées comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

Le 12 août 2025, Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP, une filiale de la compagnie, a remboursé le montant en capital de ses billets de premier rang à 0,904 % arrivant à échéance de 500 \$ US, ainsi que les intérêts courus.

Titres de fiducies de capital

La FCCV, une fiducie établie par la Canada Vie, a émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les coûts de financement dans les états consolidés du résultat net (note 19). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 7 pour prendre connaissance de la gestion des risques.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

19. Coûts de financement

Les coûts de financement se composent des éléments suivants :

	2025	2024
Charges d'exploitation :		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	9 \$	9 \$
Charges financières :		
Intérêts sur les débentures à long terme et les autres instruments d'emprunt	307	302
Intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité ¹	27	54
Intérêts sur les titres de fiducies de capital	11	11
Autres	25	26
	370	393
Total	379 \$	402 \$

¹ À compter du troisième trimestre de 2025, les intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité sont portés en réduction des capitaux propres lorsqu'ils sont engagés.

20. Autres passifs

	2025	2024
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 26)	473 \$	497 \$
Obligations locatives	344	380
Découverts bancaires	375	379
Provisions au titre des produits différés	284	264
Passifs liés aux titres garantis par des prêts	3 904	3 791
Autres	5 051	4 919
Total	10 431 \$	10 230 \$

Un montant de 5 426 \$ (5 298 \$ au 31 décembre 2024) du total des autres passifs devrait être décomptabilisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous :

Provisions au titre des produits différés

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	264 \$	256 \$
Entrées	78	63
Amortissement	(57)	(53)
Fluctuations des taux de change	13	12
Cessions	(14)	(14)
Solde à la fin de l'exercice	284 \$	264 \$

21. Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, la compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la Canada Vie et Empower.

Les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation représentent la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent également les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux actions émises et en circulation de PanAgora Asset Management (PanAgora) détenues par les employés.

a) Participations ne donnant pas le contrôle inscrites dans les états consolidés du résultat net et autres éléments du résultat global

	2025	2024
Bénéfice net attribuable au compte de participation		
Canada Vie	42 \$	107 \$
Empower	(1)	(1)
Bénéfice net (perte nette) – compte de participation	41	106
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	—	(3)
Total	41 \$	103 \$

La compagnie a versé des participations de 2 106 \$ aux titulaires de polices avec participation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (1 901 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le montant des participations ne donnant pas le contrôle qui figure dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) s'est chiffré à (6) \$ (94 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024).

b) Valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle

	2025	2024
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Canada Vie	3 082 \$	3 043 \$
Empower	(3)	(2)
Total	3 079 \$	3 041 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	67 \$	72 \$

22. Capital social

a) Billets avec remboursement de capital à recours limité

Billets avec remboursement de capital à recours limité	Première date de rachat	Taux d'intérêt	2025		2024	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Série 1	30 novembre 2026	3,60 %	1 500 \$	1 419 \$	1 500 \$	1 346 \$

Le 16 août 2021, la compagnie a émis à la valeur nominale un capital global de 1 500 \$ de billets avec remboursement de capital à recours limité à 3,60 %, série 1 (titres secondaires), échéant le 31 décembre 2081 (les billets RCRL de série 1). Les billets RCRL de série 1 portent intérêt au taux fixe de 3,60 % par année, payable semestriellement, jusqu'au 31 décembre 2026, exclusivement. Le 31 décembre 2026 et tous les cinq ans par la suite, jusqu'au 31 décembre 2076, le taux d'intérêt sur les billets RCRL de série 1 sera rajusté à un taux d'intérêt égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada de 5 ans plus 2,641 %. À compter du 30 novembre 2026, la compagnie pourra choisir de racheter les billets de série 1, en totalité ou en partie, tous les cinq ans au cours de la période allant du 30 novembre au 31 décembre, à la valeur nominale plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

En ce qui a trait aux billets de série 1, le non-paiement des intérêts ou du capital liés lorsqu'ils sont exigibles donnera lieu à un recours, et l'unique recours auquel les porteurs de billets auront droit portera sur la quote-part des actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série U (les actions privilégiées de série U) détenues dans une fiducie consolidée nouvellement constituée (la fiducie à recours limité). Le recours des porteurs de billets de série 1 sera limité à la livraison des actifs de la fiducie correspondants. Les actions privilégiées de série U sont éliminées des bilans consolidés de la compagnie pendant qu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité.

b) Actions privilégiées et actions ordinaires

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang

Nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	2025		2024	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions privilégiées de premier rang				
Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300 \$	12 000 000	300 \$
Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170
Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150
Série N, à dividende non cumulatif de 1,749 % et à taux rajusté	10 000 000	250	10 000 000	250
Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 %	10 000 000	250	10 000 000	250
Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série S, à dividende non cumulatif de 5,25 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série T, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série Y, à dividende non cumulatif de 4,50 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série Z, à dividende non cumulatif de 5,70 %	8 000 000	200	—	—
Total	116 800 000	2 920 \$	108 800 000	2 720 \$
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	932 107 643	6 071 \$	932 427 987	6 000 \$
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions	2 662 377	99	2 379 656	88
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(28 438 145)	(1 625)	(2 700 000)	(114)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	1 438	—	97
Solde à la fin de l'exercice	906 331 875	5 983 \$	932 107 643	6 071 \$

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série T, sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2026, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y, sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 31 décembre 2026 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2030, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif de 5,70 %, série Z

Le 24 septembre 2025, la compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,70 %, série Z, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 \$. Les actions sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 30 septembre 2030 au prix de 25,00 \$ majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2034, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement, dans chaque cas. Les coûts de transaction de 5 \$ (4 \$ après impôt) engagés relativement à l'émission d'actions privilégiées ont été imputés au surplus cumulé.

Actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans à dividende non cumulatif, série N

Le 13 novembre 2025, la compagnie a annoncé qu'elle n'entendait pas exercer ses droits de rachat des 10 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série N (actions de série N) alors en circulation. Par conséquent, et sous réserve de certaines conditions énoncées dans les modalités rattachées aux actions, les détenteurs d'actions de série N avaient le droit de convertir une partie ou la totalité de leurs actions de série N en actions privilégiées de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable (actions de série O) à raison de une action pour une, le 31 décembre 2025.

Le 17 décembre 2025, la compagnie a annoncé que les porteurs de 6 425 actions de série N ont choisi de convertir leurs actions en actions de série O. Compte tenu de toutes les actions déposées aux fins de conversion, moins de 1 000 000 d'actions de série O seraient en circulation au 31 décembre 2025. Par conséquent, et conformément aux modalités des actions, aucune action de série N n'a été convertie en action de série O. Les actions de série N comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 4,090 % jusqu'au 31 décembre 2030, exclusivement (1,749 % jusqu'au 31 décembre 2025, exclusivement), et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2030 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 2 janvier 2025, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 6 janvier 2025 et s'est terminée le 5 janvier 2026. Le 3 septembre 2025, la compagnie a annoncé une modification à son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 afin d'augmenter à 40 000 000 le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées. De plus, la Bourse de Toronto a approuvé une modification qui permettait à la compagnie de racheter ses actions auprès de la Corporation Financière Power et de certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, la CFP) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025, afin que la CFP conserve approximativement sa participation proportionnelle dans la compagnie. Les modifications apportées à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sont entrées en vigueur le 5 septembre 2025.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la compagnie a racheté, puis annulé, 28 438 145 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût de 1 625 \$ (2 700 000 actions ordinaires au coût de 114 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 en vertu de l'offre publique de rachat précédente). Le capital social de la compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne, y compris les impôts connexes et les autres honoraires liés, s'est établi à 1 466 \$ et a été porté en réduction du surplus cumulé pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (97 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 en vertu de l'offre publique de rachat précédente).

Le 2 janvier 2026, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 6 janvier 2026 et se terminera le 5 janvier 2027. Le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités permet à la compagnie de racheter ses actions auprès de la CFP afin que celle-ci conserve approximativement sa participation proportionnelle dans la compagnie.

23. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	2025	2024
Bénéfice		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	4 120 \$	4 141 \$
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(160)	(130)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 960	4 011
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	44
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	3 960 \$	3 940 \$
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	924 036 871	932 083 891
Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en circulation	4 731 435	3 036 627
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	928 768 306	935 120 518
Bénéfice de base par action ordinaire	4,29 \$	4,23 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	4,26 \$	4,21 \$
Bénéfice de base par action ordinaire lié aux activités poursuivies	4,29 \$	4,30 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire lié aux activités poursuivies	4,26 \$	4,29 \$
Dividendes par action ordinaire	2,440 \$	2,220 \$

24. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres significatives conclues par la direction.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et du ratio relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	2025	2024
Capital de première catégorie	21 061 \$	20 142 \$
Capital de deuxième catégorie	7 667	5 253
Total du capital disponible	28 728	25 395
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 155	5 130
Total des ressources en capital	33 883 \$	30 525 \$
Capital requis	26 541 \$	23 516 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %) ¹	128 %	130 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis).

Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II/Royaume-Uni. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, toutes les entités réglementées en Europe répondaient aux exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II/Royaume-Uni.

Empower est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis. D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, la compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales réglementaires locales dans chacun des territoires de ses établissements à l'étranger.

25. Paiements fondés sur des actions

a) Régime d'options sur actions

La compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options permettant de souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés liées. Le comité des ressources humaines de la compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. La période d'acquisition des options attribuées avant le 1^{er} janvier 2019 est de cinq ans. Les options attribuées à compter du 1^{er} janvier 2019 sont devenues acquises à raison de 50 % trois ans après la date d'attribution et de 50 % quatre ans après la date d'attribution. La période d'exercice maximale des options est de dix ans à compter de la date d'attribution. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner la déchéance des options, à moins que le comité n'en décide autrement. En 2025, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 81 000 000 (72 500 000 en 2024).

En 2025, 2 380 098 options sur actions ordinaires ont été attribuées (2 673 400 en 2024). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées au cours de 2025 était de 7,32 \$ par option (5,43 \$ en 2024). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2025 : rendement des actions de 4,59 % (5,26 % en 2024), volatilité prévue de 19,84 % (19,08 % en 2024), taux d'intérêt sans risque de 2,85 % (3,43 % en 2024) et durée prévue de huit ans (huit ans en 2024).

Le tableau qui suit résume les changements survenus relativement aux options en circulation, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré.

	2025		2024	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation au début de l'exercice	15 591 082	36,03 \$	15 564 488	34,63 \$
Attribuées	2 380 098	53,17	2 673 400	42,24
Exercées	(2 662 377)	34,16	(2 379 656)	33,83
Frappées de déchéance ou expirées	(545 400)	38,22	(267 150)	36,27
Options en circulation à la fin de l'exercice	14 763 403	39,05 \$	15 591 082	36,03 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	6 202 955	33,35 \$	6 987 132	32,99 \$

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 56,74 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (45,37 \$ en 2024).

La charge de rémunération liée aux transactions du régime comptabilisées à titre de transactions dont les paiements sont fondés sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres, laquelle s'est chiffrée à 12 \$ après impôt en 2025 (12 \$ après impôt en 2024), a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2025.

Fourchette des prix d'exercice	En circulation			Pouvant être exercées		
	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Expiration
De 32,10 \$ à 35,17 \$	208 271	0,19	34,55 \$	208 271	34,55 \$	2026
De 30,28 \$ à 36,87 \$	512 900	1,24	36,01 \$	512 900	36,01 \$	2027
De 30,28 \$ à 34,21 \$	615 850	2,21	33,87 \$	615 850	33,87 \$	2028
De 30,28 \$ à 32,50 \$	1 573 700	3,20	30,86 \$	1 573 700	30,86 \$	2029
De 32,10 \$ à 32,22 \$	953 800	4,16	32,22 \$	953 800	32,22 \$	2030
De 32,10 \$ à 37,02 \$	1 438 150	5,16	32,15 \$	1 438 150	32,15 \$	2031
De 31,59 \$ à 38,71 \$	1 925 134	6,16	38,68 \$	900 284	38,64 \$	2032
De 36,69 \$ à 38,87 \$	2 649 100	7,16	36,83 \$	—	— \$	2033
De 42,22 \$ à 42,87 \$	2 506 400	8,16	42,25 \$	—	— \$	2034
De 51,51 \$ à 55,17 \$	2 380 098	9,21	53,17 \$	—	— \$	2035

b) Régimes d'unités d'actions différées

La compagnie et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées auxquels ont droit de participer les administrateurs et certains employés de la compagnie. Les administrateurs admissibles doivent toucher une part de leur provision annuelle pour participation au conseil en unités d'actions différées. En ce qui a trait à la part restante de leur rémunération, les administrateurs peuvent choisir de se faire payer en trésorerie ou en unités d'actions différées. Les employés admissibles peuvent choisir de recevoir des unités d'actions différées à titre de règlement dans le cadre du régime de rémunération incitative annuelle ou du régime d'unités d'actions liées au rendement. Tous les participants reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires de la compagnie en fonction de la valeur des unités à la date de versement du dividende. Au moment où un administrateur ou, le cas échéant, un dirigeant ou un employé de la compagnie ou de l'une de ses filiales quitte ses fonctions, il peut faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme unique en trésorerie établie en fonction du cours moyen pondéré d'une action ordinaire de Lifeco à la TSX pendant les cinq derniers jours de bourse précédant la date du rachat. En 2025, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 27 \$ (20 \$ en 2024) relativement au régime d'unités d'actions différées au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions différées se chiffrait à 247 \$ (190 \$ en 2024), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

c) Régime d'unités d'actions liées au rendement

Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions liées au rendement. En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, ces employés se font attribuer des unités d'actions liées au rendement équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les employés reçoivent des unités d'actions liées au rendement supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. À l'échéance, les employés reçoivent un montant en trésorerie correspondant à la valeur des unités d'actions liées au rendement à ce moment. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en vertu du régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 360 \$ (179 \$ en 2024) relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement se chiffrait à 571 \$ (324 \$ en 2024), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

d) Plan d'achat d'actions pour les employés

Le plan d'achat d'actions pour les employés de la compagnie est un régime facultatif en vertu duquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leurs revenus admissibles de l'exercice précédent pour acheter des actions ordinaires de Lifeco. La compagnie verse une cotisation égale à 50 % de la cotisation totale de l'employé. Les droits aux cotisations de la compagnie sont acquis immédiatement et sont passés en charge. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 15 \$ (14 \$ en 2024) relativement au plan d'achat d'actions pour les employés au titre des charges d'exploitation et frais administratifs des états consolidés du résultat net.

e) Régime d'actionnariat de la direction de PanAgora

Certains employés de PanAgora, une filiale d'Empower, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction de PanAgora en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation d'actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 11 \$ (14 \$ en 2024), ces charges étant comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.

26. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, plusieurs des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Les nouveaux employés et les participants actifs à des régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la filiale concernée de la compagnie.

Les politiques de capitalisation des filiales de la compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés exigent des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies, la compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des cotisations futures de la compagnie, sous forme de paiements de dépenses liées aux régimes ou sous forme d'un remboursement des excédents des régimes, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la compagnie.

Le tableau suivant reflète la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies des filiales de la compagnie.

a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	6 645 \$	6 517 \$	— \$	— \$
Produits d'intérêts	297	280	—	—
Rendement réel en sus des (inférieur aux) produits d'intérêts	(102)	88	—	—
Cotisations patronales	(21)	(8)	19	21
Cotisations salariales	21	22	—	—
Prestations versées	(345)	(304)	(19)	(21)
Liquidations	(2)	(56)	—	—
Frais administratifs	(6)	(8)	—	—
Transfert vers les régimes, montant net	—	1	—	—
Fluctuations des taux de change	135	113	—	—
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	6 622 \$	6 645 \$	— \$	— \$
Variation de l'obligation au titre des prestations définies				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	6 245 \$	6 275 \$	253 \$	256 \$
Coût des services rendus au cours de la période	42	44	2	2
Coût financier	280	272	11	12
Cotisations salariales	21	22	—	—
Prestations versées	(345)	(304)	(19)	(21)
Réductions et indemnités de cessation d'emploi	(4)	—	—	—
Liquidations	(2)	(58)	—	—
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses financières	(378)	(159)	(1)	—
Pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux modifications des hypothèses démographiques	94	1	9	—
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant des résultats techniques liés aux participants	(2)	42	(4)	3
Fluctuations des taux de change	123	110	(1)	1
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	6 074 \$	6 245 \$	250 \$	253 \$
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés				
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	548 \$	400 \$	(250) \$	(253) \$
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(182)	(151)	—	—
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	366 \$	249 \$	(250) \$	(253) \$
Comptabilisé dans :				
Autres actifs (note 11)	589 \$	493 \$	— \$	— \$
Autres passifs (note 20)	(223)	(244)	(250)	(253)
Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés	366 \$	249 \$	(250) \$	(253) \$
Analyse de l'obligation au titre des prestations définies				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	5 839 \$	6 008 \$	— \$	— \$
Régimes non capitalisés	235 \$	237 \$	250 \$	253 \$

Aux termes d'IFRIC 14 *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies*, les exigences de financement minimal et leur interaction, la compagnie doit déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite lui donne un avantage économique par l'entremise de réductions de contributions futures, de paiements de dépenses liées au régime, ou du remboursement des excédents; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif.

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2025	2024
Variation du plafond de l'actif		
Plafond de l'actif au début de l'exercice	151 \$	202 \$
Intérêts sur le plafond de l'actif	6	8
Variation du plafond de l'actif	16	(63)
Fluctuations des taux de change	9	4
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	182 \$	151 \$

b) Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Tous les régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	63 \$	66 \$	2 \$	2 \$
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	260	232	—	—
Cotisations salariales	(21)	(22)	—	—
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	302	276	2	2
Frais administratifs	6	8	—	—
Réductions	(4)	—	—	—
Liquidations	—	(2)	—	—
Coût financier, montant net	(11)	—	11	12
Charge – résultat net	293	282	13	14
(Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisés	(286)	(116)	4	3
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	101	(88)	—	—
Variation du plafond de l'actif	16	(63)	—	—
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	(169)	(267)	4	3
Total (des produits) de la charge, y compris les réévaluations	124 \$	15 \$	17 \$	17 \$

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée en fonction de l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2025	2024
Titres de participation	35 %	37 %
Titres de créance	56 %	54 %
Biens immobiliers	5 %	6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 %	3 %
Total	100 %	100 %

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la compagnie ou de parties liées. Les actifs des régimes comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la compagnie qui s'élevaient à 5 972 \$ au 31 décembre 2025 et à 5 971 \$ au 31 décembre 2024, dont un montant de 5 972 \$ (5 970 \$ au 31 décembre 2024) était inclus dans les bilans consolidés. Les actifs des régimes ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la compagnie.

d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies**i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération**

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	5 694 \$	5 799 \$	250 \$	253 \$
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	380	446	—	—
Obligation au titre des prestations définies	6 074 \$	6 245 \$	250 \$	253 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures de la rémunération.

ii) Partie de l'obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Obligation au titre des prestations compte non tenu des augmentations futures des rentes	5 490 \$	5 585 \$	250 \$	253 \$
Incidence de la croissance future présumée des rentes	584	660	—	—
Obligation au titre des prestations définies	6 074 \$	6 245 \$	250 \$	253 \$

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures des rentes.

iii) Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Employés en service	33 %	35 %	11 %	14 %
Participants avec droits acquis différés	16 %	16 %	s.o.	s.o.
Employés retraités	51 %	49 %	89 %	86 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	13,9 ans	14,8 ans	9,3 ans	9,9 ans

e) Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
Cotisations patronales prévues pour 2026 :			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	(39) \$	— \$	(39) \$
Régimes non capitalisés	17	19	36
Régimes à cotisations définies	267	—	267
Total	245 \$	19 \$	264 \$

f) Hypothèses actuarielles et sensibilités

i) Hypothèses actuarielles

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Pour le calcul du coût des prestations :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,5 %	4,4 %	4,7 %	4,7 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	4,8 %	4,6 %	5,7 %	5,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,4 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,0 %	2,1 %	—	—
Pour le calcul du coût de l'obligation au titre des prestations définies :				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,9 %	4,5 %	4,8 %	4,7 %
Taux de croissance de la rémunération	3,3 %	3,4 %	—	—
Augmentations futures des rentes ¹	2,0 %	2,0 %	—	—
Taux tendanciel du coût des soins médicaux :				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,7 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,1 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2039	2039

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2025	2024	2025	2024
Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	23,4	22,9	23,5	22,8
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	25,6	24,8	25,6	24,2
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	25,7	25,0	26,0	25,0
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	27,8	26,9	27,9	26,5

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines corrections de valeur liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 172 \$ de l'obligation au titre des prestations définies et de 7 \$ au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi (174 \$ et 6 \$ en 2024, respectivement).

iii) Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2025	2024	2025	2024
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(720) \$	(787) \$	899 \$	997 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	145	170	(133)	(154)
Incidence de la variation du taux d'inflation	335	344	(296)	(304)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	13	15	(12)	(13)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(20)	(22)	24	26

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

27. Cumul des autres éléments de bénéfice global

	2025				2024			
	Solde au début de l'exercice	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Impôt sur le résultat	Solde à la fin de l'exercice	Solde au début de l'exercice	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Impôt sur le résultat	Solde à la fin de l'exercice
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	2 756 \$	(208) \$	— \$	2 548 \$	1 343 \$	1 413 \$	— \$	2 756 \$
Profits de change à la conversion reclassés en résultat net à la cession d'établissements à l'étranger	(211)	—	—	(211)	—	(211)	—	(211)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	(116)	(243)	(1)	(360)	16	(172)	40	(116)
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la JVAERG	(258)	122	(18)	(154)	(383)	160	(35)	(258)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	30	46	(13)	63	28	3	(1)	30
Profits (pertes) latents sur les actions à la JVAERG	(409)	155	—	(254)	—	(409)	—	(409)
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	13	165	(45)	133	(179)	264	(72)	13
Écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement	10	—	—	10	10	—	—	10
Total	1 815	37	(77)	1 775	835	1 048	(68)	1 815
Participations ne donnant pas le contrôle	(39)	8	(2)	(33)	55	(130)	36	(39)
Actionnaires	1 776 \$	45 \$	(79) \$	1 742 \$	890 \$	918 \$	(32) \$	1 776 \$

28. Transactions entre parties liées

Power Corporation, constituée en société par actions et domiciliée au Canada, est la société mère de la compagnie et en exerce le contrôle de droit. La compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de Power Corporation, dont IGM, société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales IG Gestion de patrimoine et la Financière Mackenzie, ainsi que Groupe Bruxelles Lambert, société de portefeuille établie en Europe qui détient des intérêts importants dans des sociétés industrielles et de services mondiales.

a) Principales filiales

Les états financiers consolidés de la compagnie comprennent les activités des filiales suivantes et de leurs propres filiales :

Société	Pays de constitution	Principale activité	% de participation
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Empower Annuity Insurance Company of America	États-Unis	Services financiers	100,00 %

b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés

Dans le cours normal des activités, les filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Canada Vie a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. La Canada Vie a aussi fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient, par l'entremise de la Canada Vie, 9 200 407 actions d'IGM, soit une participation de 3,90 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2025, la compagnie a comptabilisé un montant de 37 \$ (41 \$ en 2024) pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 20 \$ (21 \$ en 2024) de son placement dans IGM (note 6).

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées de la compagnie et qui touchent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services. En 2025, la compagnie et ses filiales ont effectué des placements additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché (note 17).

La compagnie détenait des débentures émises par IGM d'une valeur comptable de 89 \$ au 31 décembre 2025 (90 \$ au 31 décembre 2024).

Power Corporation contrôle également Sagard Holdings Inc. (Sagard), un gestionnaire d'actifs alternatifs à stratégies multiples, Power Sustainable Manager Inc. (Power Sustainable), un gestionnaire mondial d'actifs alternatifs à plateformes multiples, ainsi que Portage Ventures (Portage), une entité mondiale d'investissement dans les technologies financières axée sur le capital de risque. Lifeco a une participation minoritaire dans Sagard et un partenariat stratégique à long terme avec Power Sustainable. Lifeco et la Corporation Financière Mackenzie, une filiale entièrement détenue d'IGM, sont des investisseurs dans Northleaf Capital Partners Ltd. (Northleaf), un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privés et d'infrastructures à l'échelle mondiale. La compagnie et ses filiales investissent dans des fonds et des instruments d'emprunt gérés par Sagard, Power Sustainable, Portage et Northleaf. Sagard fournit également certains services de sous-conseillers et de gestion immobilière à la compagnie et ses filiales.

Le 3 septembre 2025, la Bourse de Toronto a approuvé une modification qui permettait à la compagnie de racheter ses actions auprès de la Corporation Financière Power et de certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, la CFP) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 (note 22). En 2025, la compagnie a racheté et annulé 12 801 349 actions ordinaires détenues par la CFP en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 au coût de 768 \$.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs et d'avantages du personnel ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	2025	2024 ¹
Salaire	17 \$	17 \$
Attributions fondées sur des actions	44	27
Attributions fondées sur des options	11	9
Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions	13	14
Valeur de rente	1	—
Autres	5	4
Total	91 \$	71 \$

¹ Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

29. Impôt sur le résultat

a) Composantes de la charge d'impôt sur le résultat

i) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

	2025	2024
Impôt exigible		
Impôt exigible	633 \$	771 \$
Impôt minimum mondial (IMM)	150	113
Total de l'impôt exigible	783 \$	884 \$
Impôt différé		
Création et résorption de différences temporaires	(215) \$	(138) \$
Incidence de la variation des taux d'imposition ou des nouveaux impôts	(3)	—
Charge (économie) d'impôt découlant de pertes fiscales, de crédits d'impôt ou de différences temporaires non comptabilisés	(31)	(9)
Total de l'impôt différé	(249) \$	(147) \$
Total de la charge d'impôt	534 \$	737 \$

ii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (note 27)

	2025	2024
Charge (économie) d'impôt exigible	17 \$	(12) \$
Charge (économie) d'impôt différé	60	80
Total	77 \$	68 \$

iii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres

	2025	2024
Charge (économie) d'impôt exigible	25 \$	— \$
Charge (économie) d'impôt différé	—	—
Total	25 \$	— \$

b) Taux d'imposition effectif

Pour les postes qui suivent, le taux d'imposition effectif comptabilisé dans les états consolidés du résultat net diffère du taux d'imposition combiné (fédéral et provincial) au Canada établi à 28,00 % :

	2025		2024	
Bénéfice avant impôt	4 695 \$		4 981 \$	
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	1 315	28,00 %	1 395	28,00 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Produits non imposables tirés des placements	(285)	(6,07)	(342)	(6,86)
Activités à l'extérieur du Canada assujetties à un taux d'imposition moyen inférieur à l'étranger	(485)	(10,33)	(436)	(8,75)
Incidence des changements de taux sur l'impôt différé	(3)	(0,06)	—	—
Autres	(158)	(3,36)	7	0,14
Total de la charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif, compte non tenu de l'IMM	384 \$	8,18 %	62,4 \$	12,53 %
Impôt minimum mondial	150	3,19	113	2,27
Total de la charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif	534 \$	11,37 %	737 \$	14,80 %
Total de la charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – détenteurs d'actions ordinaires	605 \$	12,80 %	815 \$	16,46 %

c) Montant net et variations de l'actif d'impôt différé

	2025						
	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(2 620) \$	2 422 \$	1 384 \$	(472) \$	221 \$	297 \$	1 232 \$
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat net	781	(693)	145	(2)	(85)	103	249
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat global	—	(17)	—	—	—	(43)	(60)
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	—	—	—	—	—	—	—
Fluctuations des taux de change et autres	197	(84)	(62)	34	(8)	(150)	(73)
Solde à la fin de l'exercice	(1 642) \$	1 628 \$	1 467 \$	(440) \$	128 \$	207 \$	1 348 \$

	2024						
	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(2 727) \$	2 437 \$	1 545 \$	(783) \$	237 \$	352 \$	1 061 \$
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat net	358	(184)	(262)	355	(28)	(92)	147
Comptabilisé dans les états consolidés du résultat global	—	(8)	—	—	—	(72)	(80)
Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	—	(59)	—	(25)	(1)	(10)	(95)
Fluctuations des taux de change et autres	(251)	236	101	(19)	13	119	199
Solde à la fin de l'exercice	(2 620) \$	2 422 \$	1 384 \$	(472) \$	221 \$	297 \$	1 232 \$

Comptabilisés dans les bilans consolidés :

	2025	2024
Actifs d'impôt différé	2 285 \$	2 066 \$
Passifs d'impôt différé	(937)	(834)
Total	1 348 \$	1 232 \$

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes fiscales et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2025, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2025, la compagnie a comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 467 \$ (1 384 \$ au 31 décembre 2024) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 6 515 \$, dont une tranche de 407 \$ expirera entre 2026 et 2045; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 6 108 \$. La compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

La compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 145 \$ (183 \$ en 2024) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 610 \$ (799 \$ en 2024). De ce montant, une tranche de 273 \$ expirera entre 2026 et 2045; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 337 \$. En outre, la compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 85 \$ (116 \$ en 2024) relativement aux différences temporaires de 359 \$ (473 \$ en 2024).

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

La compagnie a appliqué l'exception temporaire obligatoire prévue par IAS 12 *Impôts sur le résultat* relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet découlant de l'IMM.

30. Instruments financiers dérivés et couverture

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 7 présente le risque auquel la compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties admissibles reçues de 290 \$ au 31 décembre 2025 (440 \$ au 31 décembre 2024).

a) Aperçu du portefeuille d'instruments dérivés et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque prescrites par le BSIF

Risque de crédit maximal	Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive.
Risque de crédit futur	Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le BSIF. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé.
Risque de crédit équivalent	La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties admissibles détenues.
Équivalent pondéré en fonction du risque	Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le BSIF le prescrit.

	2025					2024				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt										
Swaps	11 618 \$	149 \$	134 \$	269 \$	5 \$	9 355 \$	186 \$	104 \$	247 \$	4 \$
Contrats à terme normalisés – vente	153	—	—	—	—	159	—	—	—	—
Options achetées	4 246	38	52	54	1	3 239	90	37	43	1
Contrats à terme sur obligations	372	1	6	6	—	—	—	—	—	—
	16 389	188	192	329	6	12 753	276	141	290	5
Contrats de change										
Swaps de devises	36 447	1 243	2 290	3 327	60	36 047	1 971	2 219	3 886	67
Contrats à terme de gré à gré	11 825	135	184	294	2	8 821	48	110	150	1
	48 272	1 378	2 474	3 621	62	44 868	2 019	2 329	4 036	68
Autres contrats dérivés										
Contrats sur actions	1 831	271	119	390	1	2 564	107	170	275	1
Contrats à terme normalisés – achat	18	—	—	—	—	14	—	—	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	688	2	—	—	—	599	—	—	—	—
Options sur actions achetées	2 894	23	202	225	1	—	—	—	—	—
Options sur actions vendues	—	—	—	—	—	1 509	28	121	149	1
Swaps sur défaillance	685	1	—	—	—	759	1	—	—	—
	6 116	297	321	615	2	5 445	136	291	424	2
Total	70 777 \$	1 863 \$	2 987 \$	4 565 \$	70 \$	63 066 \$	2 431 \$	2 761 \$	4 750 \$	75 \$

b) Montant nominal, durée jusqu'à l'échéance et valeur comptable du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie par catégorie

	2025					
	Montant nominal			Valeur comptable		
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	813 \$	2 799 \$	7 988 \$	11 600 \$	148 \$	(559) \$
Contrats à terme normalisés – vente	153	—	—	153	—	—
Options achetées	206	822	3 218	4 246	38	—
Contrats à terme sur obligations	—	—	372	372	1	(6)
	1 172	3 621	11 578	16 371	187	(565)
Contrats de change						
Swaps de devises	3 462	8 688	22 011	34 161	1 232	(1 549)
Contrats à terme de gré à gré	8 139	506	—	8 645	91	(30)
	11 601	9 194	22 011	42 806	1 323	(1 579)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 248	147	—	1 395	8	—
Contrats à terme normalisés – achat	18	—	—	18	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	688	—	—	688	2	(3)
Options sur actions achetées	1 459	1 435	—	2 894	23	—
Options sur actions vendues	—	—	—	—	—	(103)
Swaps sur défaillance	—	685	—	685	1	—
	3 413	2 267	—	5 680	34	(106)
Dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables						
Couvertures de juste valeur						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	81	—	—	81	2	—
	81	—	—	81	2	—
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	—	18	—	18	1	—
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	9	7	—	16	—	—
Risque lié aux marchés boursiers						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	120	316	—	436	263	—
	129	341	—	470	264	—
Couvertures d'investissement net						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	—	—	2 270	2 270	11	(152)
Contrats à terme de gré à gré	1 971	1 128	—	3 099	42	(10)
	1 971	1 128	2 270	5 369	53	(162)
Total	18 367 \$	16 551 \$	35 859 \$	70 777 \$	1 863 \$	(2 412) \$

	2024					
	Montant nominal			Valeur comptable		
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	886 \$	2 329 \$	6 121 \$	9 336 \$	185 \$	(340) \$
Contrats à terme normalisés – vente	159	—	—	159	—	—
Options achetées	216	864	2 159	3 239	90	—
	1 261	3 193	8 280	12 734	275	(340)
Contrats de change						
Swaps de devises	3 776	9 416	20 514	33 706	1 862	(1 402)
Contrats à terme de gré à gré	5 835	7	—	5 842	11	(225)
	9 611	9 423	20 514	39 548	1 873	(1 627)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 631	557	—	2 188	4	(18)
Contrats à terme normalisés – achat	14	—	—	14	—	—
Contrats à terme normalisés – vente	599	—	—	599	—	—
Options sur les actions vendues	—	1 509	—	1 509	28	—
Swaps sur défaillance	—	746	13	759	1	—
	2 244	2 812	13	5 069	33	(18)
Dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables						
Couvertures de juste valeur						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	79	—	—	79	—	(3)
	79	—	—	79	—	(3)
Couvertures de flux de trésorerie						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	—	19	—	19	1	—
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	46	25	—	71	6	—
Risque lié aux marchés boursiers						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	117	259	—	376	103	—
	163	303	—	466	110	—
Couvertures d'investissement net						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	—	—	2 270	2 270	103	(61)
Contrats à terme de gré à gré	2 353	547	—	2 900	37	(88)
	2 353	547	2 270	5 170	140	(149)
Total	15 711 \$	16 278 \$	31 077 \$	63 066 \$	2 431 \$	(2 137) \$

Les contrats à terme normalisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

c) Dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables

Les tableaux suivants donnent un aperçu des dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables :

Les taux de change et le cours des actions sont exprimés en dollars

	2025			
	Montant nominal			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	81 \$	— \$	— \$	81 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,41	—	—	1,41
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	— \$	18 \$	— \$	18 \$
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré	— %	5,23 %	— %	5,23 %
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	9 \$	7 \$	— \$	16 \$
Taux de change \$ US – \$ AU moyen pondéré	—	—	—	—
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	—	—	—	—
Taux de change \$ US – € moyen pondéré	0,92	—	—	0,92
Taux de change \$ US – £ moyen pondéré	—	0,76	—	0,76
Risque lié aux marchés boursiers				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	120 \$	316 \$	— \$	436 \$
Prix moyen pondéré des actions	36,69	47,53	—	43,75
Couvertures d'investissement net				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	— \$	— \$	2 270 \$	2 270 \$
Taux de change € – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,41	1,41
Taux de change £ – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	1 971 \$	1 128 \$	—	3 099 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,37	1,37	—	1,37
Taux de change € – £ moyen pondéré	0,87	0,87	—	0,87

Les taux de change et le cours des actions sont exprimés en dollars

	2024			
	Montant nominal			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Couvertures de juste valeur				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats de change à terme	79 \$	— \$	— \$	79 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,37	—	—	1,37
Couvertures de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	— \$	19 \$	— \$	19 \$
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré	— %	5,23 %	— %	5,23 %
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	46 \$	25 \$	— \$	71 \$
Taux de change \$ US – \$ AU moyen pondéré	1,33	—	—	1,33
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,26	—	—	1,26
Taux de change \$ US – € moyen pondéré	0,91	0,92	—	0,91
Taux de change \$ US – £ moyen pondéré	0,76	0,76	—	0,76
Risque lié aux marchés boursiers				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	117 \$	259 \$	— \$	376 \$
Prix moyen pondéré des actions	38,71	39,40	—	39,17
Couvertures d'investissement net				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	— \$	— \$	2 270 \$	2 270 \$
Taux de change € – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,41	1,41
Taux de change £ – \$ CA moyen pondéré	—	—	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	2 353 \$	547 \$	— \$	2 900 \$
Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré	1,37	—	—	1,37
Taux de change € – £ moyen pondéré	0,83	0,83	—	0,83

d) Types d'instruments contenus dans le portefeuille de dérivés

Contrats de taux d'intérêt

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Des swaps de devises sont également utilisés pour couvrir l'investissement net de la compagnie dans les établissements à l'étranger. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixe et à taux variable peuvent être échangés dans des devises différentes. La compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

Les swaps de rendement total sur actions sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées aux ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Ces instruments sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

e) Comptabilité de couverture

Couvertures de juste valeur

La tranche inefficace des couvertures de juste valeur comptabilisée dans le résultat net des activités de placement, qui comprend les contrats de change, s'est établie à néant en 2025 et en 2024.

Couvertures de flux de trésorerie

La tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie, qui comprend des contrats de taux d'intérêt, des contrats de change et des swaps de rendement total sur actions, s'est établie à néant en 2025 et en 2024, et les profits nets (pertes nettes) prévus qui devraient être reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global dans les 12 prochains mois s'établissent à néant. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 5 ans.

Couvertures d'investissement net

Les tableaux suivants présentent l'incidence des couvertures d'investissement net de la compagnie sur les états consolidés du résultat net et les états consolidés du résultat global.

2025					
	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au total du résultat des activités de placement	Inefficacité comptabilisée dans le total du résultat des activités de placement
Titres d'emprunt libellés en euros	120 \$	(120) \$	(120) \$	— \$	— \$
Swaps de devises	145	(145)	(145)	—	—
Contrats de change à terme	(44)	44	44	—	—
Total	221 \$	(221) \$	(221) \$	— \$	— \$

2024					
	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au total du résultat des activités de placement	Inefficacité comptabilisée dans le total du résultat des activités de placement
Titres d'emprunt libellés en euros	30 \$	(30) \$	(30) \$	— \$	— \$
Swaps de devises	85	(85)	(85)	—	—
Contrats de change à terme	88	(88)	(88)	—	—
Total	203 \$	(203) \$	(203) \$	— \$	— \$

31. Provisions liées à des poursuites judiciaires et passif éventuel

De temps à autre, la compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages, de recours collectifs et en matière de réglementation. Les provisions sont constituées si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière significative à la situation financière consolidée de la compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction.

Des filiales de la compagnie aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre d'un recours collectif au sujet du coût et des caractéristiques de leurs produits de retraite ou de fonds et de la gestion de leurs activités. La direction estime que la demande est sans fondement et défendra énergiquement sa position. Selon l'information connue à l'heure actuelle, ces poursuites n'auront pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie.

Un recours collectif proposé a été déposé contre une filiale de la compagnie au Canada et d'autres défendeurs tiers relativement à l'utilisation alléguée par les défendeurs d'un logiciel pour fixer les loyers dans des immeubles résidentiels multifamiliaux. Le demandeur a accepté d'abandonner le recours collectif proposé sur consentement. L'abandon est assujéti à l'approbation de la Cour.

32. Engagements

a) Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de lettres de crédit totalisent 1 723 \$ US, dont une tranche de 889 \$ US était émise au 31 décembre 2025 (1 717 \$ US, dont une tranche de 941 \$ US était émise au 31 décembre 2024).

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise périodiquement des lettres de crédit comme garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

b) Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 7 391 \$ au 31 décembre 2025 (7 533 \$ au 31 décembre 2024), une tranche de 7 066 \$ étant assortie d'une échéance de moins de un an, une tranche de 194 \$ d'une échéance de moins de deux ans, une tranche de 46 \$ d'une échéance de moins de trois ans, une tranche de 28 \$ d'une échéance de moins de quatre ans et une tranche de 57 \$ d'une échéance de plus de cinq ans.

c) Actifs donnés en garantie

En plus des actifs donnés en garantie qui ont été présentés dans les autres rubriques des états financiers consolidés :

- Le montant des actifs inclus dans le bilan de la compagnie qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance se chiffre à 3 577 \$ (3 710 \$ au 31 décembre 2024).
- De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, les obligations présentées dans les portefeuilles de placements sont détenues dans des comptes en fidéicommis et des comptes entiers. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont repris.
- La compagnie a, dans le cours normal de ses activités, donné en garantie des actifs d'une valeur de 68 \$ (74 \$ au 31 décembre 2024) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

33. Information sectorielle

Les secteurs opérationnels de la compagnie incluent l'exploitation américaine, l'exploitation canadienne, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la compagnie. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

a) Résultat net consolidé

	2025					
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	— \$	9 630 \$	7 219 \$	5 255 \$	217 \$	22 321 \$
Produits nets tirés des placements ²	3 716	3 559	1 833	397	348	9 853
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ²	2 383	1 716	(13)	(350)	171	3 907
	6 099	14 905	9 039	5 302	736	36 081
Honoraires et autres produits ³	4 698	2 055	948	15	179	7 895
	10 797	16 960	9 987	5 317	915	43 976
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	—	(6 503)	(6 191)	(4 287)	(258)	(17 239)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	—	(1 510)	(123)	(36)	(34)	(1 703)
	—	(8 013)	(6 314)	(4 323)	(292)	(18 942)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	—	(4 619)	(1 469)	106	(373)	(6 355)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	—	(16)	(280)	1	(31)	(326)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(4 854)	(98)	(1)	(43)	(6)	(5 002)
	(4 854)	(4 733)	(1 750)	64	(410)	(11 683)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	—	4 157	887	—	—	5 044
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	—	(4 157)	(887)	—	—	(5 044)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(3 956)	(2 023)	(1 102)	(50)	(330)	(7 461)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(236)	(130)	(63)	(2)	(10)	(441)
Coûts de financement	(7)	—	—	(4)	(368)	(379)
Charges de restructuration et d'intégration	(29)	(226)	(109)	(11)	—	(375)
Bénéfice (perte) avant impôt	1 715	1 835	649	991	(495)	4 695
Impôt sur le résultat	279	334	40	130	(249)	534
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 436	1 501	609	861	(246)	4 161
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	37	—	—	4	41
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées et les distributions sur autres instruments de capitaux propres	1 436	1 464	609	861	(250)	4 120
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	—	—	—	—	160	160
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies	1 436	1 464	609	861	(410)	3 960
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	—	—	—	—	—
Profit net à la cession d'activités abandonnées	—	—	—	—	—	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 436 \$	1 464 \$	609 \$	861 \$	(410) \$	3 960 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

2024¹

	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ²	— \$	9 460 \$	6 588 \$	4 935 \$	231 \$	21 214 \$
Produits nets tirés des placements ³	3 716	3 785	1 509	366	307	9 683
Variations de la juste valeur des actifs à la JVRN ³	364	2 881	(1 172)	(416)	19	1 676
	4 080	16 126	6 925	4 885	557	32 573
Honoraires et autres produits ⁴	4 256	1 927	915	14	112	7 224
	8 336	18 053	7 840	4 899	669	39 797
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	—	(6 450)	(5 613)	(4 080)	(225)	(16 368)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	—	(1 399)	(138)	(29)	(33)	(1 599)
	—	(7 849)	(5 751)	(4 109)	(258)	(17 967)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	—	(5 800)	15	12	(145)	(5 918)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	—	(2)	28	1	(37)	(10)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(2 770)	(153)	(2)	(4)	(3)	(2 932)
	(2 770)	(5 955)	41	9	(185)	(8 860)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des (charges nettes liées aux) placements	—	5 280	1 548	—	—	6 828
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	—	(5 280)	(1 548)	—	—	(6 828)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(3 759)	(1 967)	(926)	(31)	(367)	(7 050)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(220)	(123)	(61)	(2)	(9)	(415)
Coûts de financement	(7)	—	—	(5)	(390)	(402)
Charges de restructuration et d'intégration	(73)	(23)	(26)	—	—	(122)
Bénéfice (perte) avant impôt	1 507	2 136	1 117	761	(540)	4 981
Impôt sur le résultat	278	395	187	105	(228)	737
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 229	1 741	930	656	(312)	4 244
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	101	—	—	2	103
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les dividendes sur actions privilégiées	1 229	1 640	930	656	(314)	4 141
Dividendes sur actions privilégiées	—	—	—	—	130	130
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies	1 229	1 640	930	656	(444)	4 011
Perte nette liée aux activités abandonnées	(115)	—	—	—	—	(115)
Profit net à la cession d'activités abandonnées	44	—	—	—	—	44
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 158 \$	1 640 \$	930 \$	656 \$	(444) \$	3 940 \$

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres, sur le bénéfice net ou sur les flux de trésorerie de la compagnie.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

⁴ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

Au cours du premier trimestre de 2025, la compagnie a regroupé avec l'exploitation générale certaines activités des secteurs opérationnels. Ces ajustements n'ont pas eu d'incidence sur le total du bénéfice net ou des flux de trésorerie de la compagnie. Les chiffres comparatifs sont reclassés afin que leur classement soit comparable.

Produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source

	2025	2024
Produits		
États-Unis	1 565 \$	1 422 \$
Royaume-Uni	2 355	2 110
Japon	(226)	(68)
Autres	1 623	1 435
Total des produits	5 317 \$	4 899 \$

Les produits négatifs dans le tableau ci-dessus sont principalement attribuables aux pertes latentes liées à la juste valeur par le biais du résultat net sur les obligations.

b) Total consolidé de l'actif et du passif

	2025				
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	89 945 \$	102 100 \$	46 795 \$	11 211 \$	250 051 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	315	445	534	277	1 571
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	11 818	1 224	3 705	103	16 850
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 283	6 734	3 178	—	16 195
Autres actifs	16 339	6 162	4 388	103	26 992
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	234 212	125 176	191 781	—	551 169
Total	358 912 \$	241 841 \$	250 381 \$	11 694 \$	862 828 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	17 632 \$	91 645 \$	45 504 \$	6 863 \$	161 644 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	84 620	3 456	377	589	89 042
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	158	321	397	43	919
Autres passifs	12 140	9 835	3 756	1 320	27 051
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	14 265	38 237	17 916	—	70 418
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	219 947	86 939	173 865	—	480 751
Total	348 762 \$	230 433 \$	241 815 \$	8 815 \$	829 825 \$

2024

	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	89 768 \$	98 262 \$	44 321 \$	11 434 \$	243 785 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	335	434	353	71	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	12 756	1 216	3 746	124	17 842
Goodwill et immobilisations incorporelles	6 667	6 645	3 074	—	16 386
Autres actifs	16 741	5 769	3 982	79	26 571
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	215 986	114 547	165 853	—	496 386
Total	342 253 \$	226 873 \$	221 329 \$	11 708 \$	802 163 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	18 881 \$	87 250 \$	42 066 \$	7 486 \$	155 683 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	85 470	3 698	330	659	90 157
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	159	283	313	40	795
Autres passifs	12 523	9 572	3 456	937	26 488
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	14 409	35 893	16 041	—	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	201 577	78 654	149 812	—	430 043
Total	333 019 \$	215 350 \$	212 018 \$	9 122 \$	769 509 \$

Actifs du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source

	2025	2024
Actif		
États-Unis	4 702 \$	4 792 \$
Royaume-Uni	3 765	3 694
Japon	2 722	2 926
Autres	505	296
Total de l'actif	11 694 \$	11 708 \$

c) MSC

	2025						
	Sans participation (excluant les fonds distincts)						
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Avec participation
MSC au début de l'exercice	55 \$	690 \$	3 664 \$	2 436 \$	6 845 \$	3 268 \$	3 255 \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(8)	(67)	(326)	(269)	(670)	(407)	(155)
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	—	40	267	100	407	126	109
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	14	(168)	5	28	(121)	83	289
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	2	18	91	65	176	(15)	—
Incidence des fluctuations des taux de change	(3)	—	165	70	232	120	(12)
MSC à la fin de l'exercice	60 \$	513 \$	3 866 \$	2 430 \$	6 869 \$	3 175 \$	3 486 \$

¹ Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

2024								
Sans participation (excluant les fonds distincts)								
	Exploitation américaine	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Avec participation	Total ¹
MSC au début de l'exercice	24 \$	1 159 \$	3 255 \$	1 745 \$	6 183 \$	3 298 \$	3 154 \$	12 635 \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(5)	(103)	(286)	(178)	(572)	(408)	(151)	(1 131)
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	—	36	371	251	658	170	119	947
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	31	(431)	79	477	156	197	113	466
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	1	29	79	47	156	(17)	—	139
Incidence des fluctuations des taux de change	4	—	166	94	264	28	20	312
MSC à la fin de l'exercice	55 \$	690 \$	3 664 \$	2 436 \$	6 845 \$	3 268 \$	3 255 \$	13 368 \$

¹ Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. (la « compagnie »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la compagnie aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la compagnie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Passifs au titre des contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 14 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

Les passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie représentent une part importante du total de son passif. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés conformément à IFRS 17 *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »). L'évaluation des groupes de contrats, qui correspond au total des estimations des flux de trésorerie futurs, majorées d'un ajustement au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (la « MSC »), nécessite le recours à des modèles d'évaluation et à des hypothèses complexes. La MSC n'est pertinente que pour les groupes de contrats d'assurance évalués au moyen du modèle d'évaluation général ou de la méthode fondée sur les honoraires variables.

Bien que le choix des hypothèses implique une bonne part de jugement de la direction et comporte une incertitude inhérente, les hypothèses présentant la plus grande incertitude relative aux estimations sont celles qui concernent la mortalité, le comportement des titulaires de polices et les taux d'actualisation. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de l'auditeur dans les circonstances où i) les données historiques de la compagnie et du secteur étaient limitées, ii) l'expérience passée pouvait ne pas être nécessairement un bon indicateur de l'avenir et iii) la détermination des taux d'actualisation exige des calculs complexes et l'évaluation de données d'entrée non observables sur le marché. L'audit de certains modèles d'évaluation et de certaines hypothèses importantes (relatives à la mortalité, au comportement des titulaires de polices et aux taux d'actualisation) a nécessité un degré important de jugement ainsi qu'un travail d'audit supplémentaire, notamment la participation de spécialistes en actuariat et en juste valeur.

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses importantes ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'évaluation :
 - en calculant une évaluation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et en comparant les résultats à ceux de la compagnie;
 - en validant l'exactitude des modifications des hypothèses clés pour un échantillon de modèles actuariels.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des hypothèses relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de polices :
 - en évaluant si les hypothèses de la direction avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17;
 - en effectuant des tests sur les études d'expériences et les autres données utilisées pour établir les hypothèses;
 - en analysant l'interprétation et le jugement de la direction à l'égard des résultats de ses études d'expérience et des nouvelles tendances des réclamations, en évaluant les hypothèses clés, nouvelles et révisées, en évaluant d'autres hypothèses raisonnablement possibles et en tenant compte des données sectorielles et d'autres sources de données externes, le cas échéant.
- Avec l'aide de spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation :
 - en évaluant si les hypothèses et les méthodes de la direction avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17;
 - en testant les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation et, pour un échantillon de courbes, en calculant les taux d'actualisation et en les comparant aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la compagnie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la compagnie.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités d'exploitation de la compagnie pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Jordan Oakley.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 11 février 2026

Société financière IGM Inc.

PARTIE C

Rapport de gestion

PAGE C 2

États financiers et notes annexes

PAGE C 85

Veillez noter que chaque bas de page de la partie C comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « C » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par la Société financière IGM Inc.

Les documents ci-joints concernant la Société financière IGM Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale, et sont disponibles dans le profil de cette filiale sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») aux 31 décembre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités de 2025 de la Société financière IGM (les « états financiers consolidés »). Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date est daté du 12 février 2026.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés).

Principaux détenteurs d'actions avec droit de vote

Au 31 décembre 2025, Power Corporation du Canada (« Power ») et Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), une filiale de Power, détenaient, directement ou indirectement, 62,9 % et 3,9 %, respectivement, des actions ordinaires en circulation de la Société financière IGM.

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM », « IGM » ou la « Société ») et, s'il y a lieu, de ses filiales et de ses investissements stratégiques. Les déclarations prospectives sont fournies afin de vous aider à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, de ses filiales et de ses investissements stratégiques, à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de ses filiales et de ses investissements stratégiques, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs, y compris les visées et priorités environnementales, sociales et stratégiques, pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société, de ses filiales et de ses investissements stratégiques, touchent

les opérations, la performance et les résultats de la Société, de ses filiales et de ses investissements stratégiques ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, des risques environnementaux et sociaux, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, l'incidence des relations commerciales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, des éclosions de maladies ou des pandémies (comme la COVID-19), de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales, ainsi que par ses investissements stratégiques pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Prière de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Nous vous prions également d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières

Ce rapport contient des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des ratios non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et, par conséquent, ils pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures et ces ratios sont utilisés afin de donner à la direction, aux investisseurs et aux analystes de placement des mesures additionnelles pour évaluer le rendement.

Les mesures financières non conformes aux normes IFRS comprennent, sans s'y limiter, le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice net ajusté », le « bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat », le « bénéfice ajusté avant intérêts et impôt » (le « BAI ajusté »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAI avant les commissions de vente ») et le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAI après les commissions de vente »). Ces mesures ne tiennent pas compte des autres éléments qui sont non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, ces mesures excluent également la quote-part revenant à la Société des éléments que Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») exclut de son bénéfice net comptabilisé selon les normes IFRS aux fins du calcul du bénéfice fondamental de Lifeco. Le bénéfice fondamental est une autre mesure utilisée par Lifeco pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS. Pour obtenir l'information financière sur Lifeco, il y a lieu de consulter les documents qui ont été déposés sur www.sedarplus.ca. Les chiffres des périodes correspondantes ont été retraités afin de refléter ce changement. Le BAI avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente. Le BAI après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie.

Les ratios non conformes aux normes IFRS comprennent ce qui suit :

Ratio	Numérateur	Dénominateur
Bénéfice ajusté par action (BPA ajusté)	Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, après dilution
Rendement (rendement ajusté) des capitaux propres	Bénéfice net (bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires	Capitaux propres moyens
Rendement des capitaux propres (rendement ajusté des capitaux propres), compte non tenu de l'incidence des investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Bénéfice net (bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires	Capitaux propres moyens, compte non tenu de l'incidence des investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS, y compris les composantes des ratios non conformes aux normes IFRS, et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1 à 4.

Ce rapport contient également d'autres mesures financières, notamment :

- **L'actif géré et l'actif sous services-conseils** » représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés des entreprises principales de la Société financière IGM, soit IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue des produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation de la Société financière IGM. Ainsi, les mêmes épargnes de la clientèle qui sont détenues dans différentes entreprises principales de la Société financière IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.
- **L'actif sous services-conseils** » est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes de la clientèle de notre entreprise principale du secteur Gestion de patrimoine.
- **L'actif géré** » est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs. L'actif géré est un indicateur supplémentaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. L'actif géré regroupe les actifs de la clientèle pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et comprend des fonds d'investissement dont nous sommes le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de la clientèle pour lesquels nous assumons une responsabilité de gestion de portefeuille discrétionnaire.
- **L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques**, représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris la quote-part de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils des investissements stratégiques revenant à la Société compte tenu de sa participation dans les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques qui en font partie sont ceux dont les activités ont surtout trait à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine et comprennent ChinaAMC, Northleaf, Rockefeller et WealtheSimple. L'actif de la clientèle de Rockefeller comprend l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ainsi que les actifs détenus à des fins de placement et ne nécessitant que des services administratifs.
- **Le fonds de roulement**, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, à l'exclusion des actifs et des passifs qui ne reflètent pas les activités continues.
- **Le capital non attribué** représente le capital qui n'a été attribué à aucune des sociétés en exploitation et qui pourrait être utilisé à des fins d'investissement, de remboursement de la dette, de distributions aux actionnaires ou à d'autres fins générales de l'entreprise.

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan qui soutient des conseillers et conseillères et la clientèle qu'elle sert au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels partout dans le monde. La Société exerce ses activités par l'intermédiaire d'un certain nombre de filiales en exploitation et détient aussi de nombreux investissements stratégiques dont tirent avantage ces filiales et qui améliorent les perspectives de croissance de la Société. Le secteur Gestion de patrimoine de la Société comprend IG Gestion de patrimoine (« IG ») et les investissements stratégiques dans Rockefeller Capital Management (« Rockefeller ») et Wealthisimple Financial Corp. (« Wealthisimple »). Le secteur Gestion d'actifs comprend Placements Mackenzie (« Mackenzie ») et les investissements stratégiques dans China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC ») et Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »). La Société détient également une participation dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »).

L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, de la Société financière IGM ont atteint un sommet sans précédent pour se chiffrer à 566,2 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 483,5 G\$ au 31 décembre 2024, comme il est présenté dans le tableau 6.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM ont clôturé le trimestre à un niveau record, s'établissant à 310,1 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 270,4 G\$ au 31 décembre 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 287,1 G\$, comparativement à 256,0 G\$ en 2024. Pour le quatrième trimestre de 2025, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 307,5 G\$, comparativement à 269,3 G\$ au quatrième trimestre de 2024.

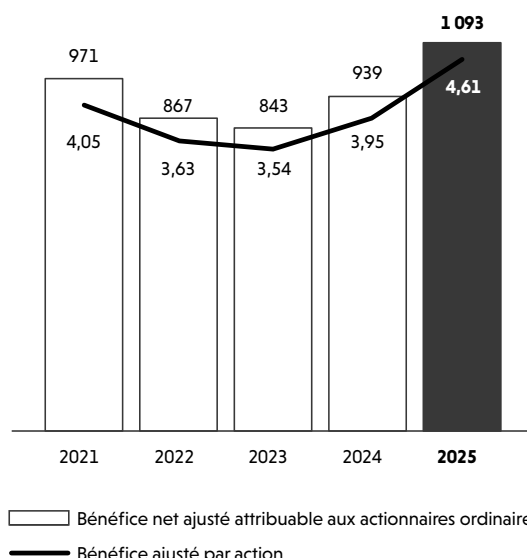
Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est chiffré à 1 101,0 M\$, ou 4,64 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 933,5 M\$, ou 3,93 \$ par action, en 2024, ce qui représente une augmentation du bénéfice par action de 18,1 %. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 322,4 M\$, ou 1,36 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 254,7 M\$, ou 1,07 \$ par action, pour la période

correspondante de 2024, ce qui représente une augmentation de 27,1 % du bénéfice par action. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 s'est établi à 298,1 M\$, ou 1,26 \$ par action.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (une mesure non conforme aux normes IFRS, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » et au tableau 1), à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, a

Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹ et bénéfice ajusté par action¹

Pour les exercices (en M\$, sauf les montants par action)



Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires et le bénéfice net ajusté par action excluent les montants après impôt suivants :

- 2021 – La contrepartie additionnelle à recevoir relativement à la vente de Personal Capital en 2020.
- 2022 – Les autres éléments liés à Lifeco.
- 2023 – Le profit à la vente d'IPC, le profit à la vente de Lifeco, l'ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco, les charges de restructuration et autres charges et les autres éléments liés à Lifeco.
- 2024 – Les autres éléments liés à Lifeco, la consolidation de pertes fiscales et les coûts non récurrents de refinancement de la dette de Rockefeller.
- 2025 – Les autres éléments liés à Lifeco et le profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées.

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Tableau 1 : Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
<i>(en M\$, sauf le bénéfice par action)</i>					
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	301,4 \$	301,2 \$	250,0 \$	1 093,1 \$	939,0 \$
Autres éléments liés à Lifeco	(5,1)	(3,1)	–	(18,2)	(6,9)
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées, déduction faite de l'impôt	26,1	–	–	26,1	–
Refinancement de la dette de Rockefeller	–	–	–	–	(3,3)
Consolidation de pertes fiscales	–	–	4,7	–	4,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	322,4 \$	298,1 \$	254,7 \$	1 101,0 \$	933,5 \$
Bénéfice ajusté par action¹	1,27 \$	1,27 \$	1,05 \$	4,61 \$	3,95 \$
Autres éléments liés à Lifeco	(0,02)	(0,01)	–	(0,08)	(0,03)
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées, déduction faite de l'impôt	0,11	–	–	0,11	–
Refinancement de la dette de Rockefeller	–	–	–	–	(0,01)
Consolidation de pertes fiscales	–	–	0,02	–	0,02
Bénéfice par action²	1,36 \$	1,26 \$	1,07 \$	4,64 \$	3,93 \$
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué (en milliers)	237 550	237 169	238 304	237 350	237 609
BAlIA avant les commissions de vente¹	477,5 \$	474,5 \$	409,3 \$	1 756,5 \$	1 547,3 \$
Commissions fondées sur les ventes versées	(35,8)	(30,8)	(34,4)	(128,2)	(129,7)
BAlIA après les commissions de vente¹	441,7	443,7	374,9	1 628,3	1 417,6
Commissions fondées sur les ventes versées faisant l'objet d'un amortissement	35,8	30,8	34,4	128,2	129,7
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	(29,7)	(29,0)	(27,3)	(114,8)	(105,5)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	(24,5)	(24,6)	(23,7)	(98,0)	(92,7)
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt¹	423,3	420,9	358,3	1 543,7	1 349,1
Charges d'intérêts ³	32,6	32,4	32,5	129,2	129,4
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat¹	390,7	388,5	325,8	1 414,5	1 219,7
Impôt sur le résultat	87,2	87,0	75,1	315,4	276,8
Bénéfice net ajusté¹	303,5	301,5	250,7	1 099,1	942,9
Autres éléments liés à Lifeco	(5,1)	(3,1)	–	(18,2)	(6,9)
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées, déduction faite de l'impôt	26,1	–	–	26,1	–
Refinancement de la dette de Rockefeller	–	–	–	–	(3,3)
Consolidation de pertes fiscales	–	–	4,7	–	4,7
Bénéfice net	324,5	298,4	255,4	1 107,0	937,4
Participation ne donnant pas le contrôle	2,1	0,3	0,7	6,0	3,9
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	322,4 \$	298,1 \$	254,7 \$	1 101,0 \$	933,5 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Bénéfice dilué par action.

3. Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur la dette à long terme et les intérêts sur les contrats de location.

atteint un niveau historique de 1 093,1 M\$, ou 4,61 \$ par action, comparativement au bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 939,0 M\$, ou 3,95 \$ par action, en 2024, soit une augmentation de 16,7 % du bénéfice ajusté par action. Pour le quatrième trimestre de 2025, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, a atteint un sommet inégalé

de 301,4 M\$, ou 1,27 \$ par action, comparativement au bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 250,0 M\$, ou 1,05 \$ par action, pour la période correspondante de 2024. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires s'était établi à 301,2 M\$, ou 1,27 \$ par action.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les autres éléments comprenaient ce qui suit :

- La quote-part revenant à la Société des éléments que Lifeco exclut de son bénéfice fondamental (les autres éléments liés à Lifeco) de (18,2) M\$, dont un montant de (5,1) M\$ comptabilisé au quatrième trimestre. Lifeco exclut certains éléments de son bénéfice net comptabilisé selon les normes IFRS aux fins du calcul du bénéfice fondamental, qui est une autre mesure utilisée par Lifeco pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS. Pour obtenir l'information financière sur Lifeco, il y a lieu de consulter les documents qui ont été déposés sur www.sedarplus.ca.
- Un profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées de 26,1 M\$, déduction faite de l'impôt et des coûts non récurrents, comptabilisé au quatrième trimestre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les autres éléments comprenaient ce qui suit :

- La consolidation de pertes fiscales de 4,7 M\$, comptabilisée au quatrième trimestre, relativement à l'avantage découlant des transactions de consolidation de pertes fiscales conclues entre la Société et une filiale de Power.
- Les autres éléments liés à Lifeco de (6,9) M\$ (néant au quatrième trimestre).
- La quote-part revenant à la Société des coûts de refinancement de la dette exceptionnels de Rockefeller d'un montant de 3,3 M\$, comptabilisés au deuxième trimestre et qui représentent le remboursement anticipé de l'une des facilités de financement de Rockefeller.

Le total des capitaux propres se chiffrait à 9,0 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 7,9 G\$ au 31 décembre 2024. Le rendement ajusté des capitaux propres (un ratio non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 13,1 %, inchangé par rapport à 2024. Le rendement ajusté des capitaux propres, compte non tenu de l'incidence des investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (un ratio non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 15,5 %, comparativement à 14,4 % en 2024. En 2025, le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'à la fin de 2024.

Faits nouveaux en 2025

Rockefeller Capital Management

En décembre 2025, à la suite de transactions conclues avec Rockefeller, la Société a reçu un produit total de 394,2 M\$, principalement sous forme d'un remboursement de capital et en raison de la vente de titres de capitaux propres. La participation de la Société a diminué pour s'établir à 17,2 % par suite de cette vente de titres de capitaux propres et de l'ajustement apporté à certaines attributions fondées sur des actions émises précédemment dans le but d'aligner les intérêts de la direction de Rockefeller sur la participation à long terme. Ces transactions ont donné lieu à une diminution de la valeur comptable de l'investissement et à la comptabilisation d'un profit dans les états consolidés du résultat net.

Wealthsimple Financial Corp.

Au cours du quatrième trimestre, la Société a investi 100 M\$ dans le cadre d'un placement initial par Wealthsimple de titres de capitaux propres totalisant 550 M\$, ce qui a porté la valeur totale de l'investissement de la Société à 2 258 M\$.

Aperçu des marchés

Les rendements des marchés des capitaux ont été positifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- L'indice composé de rendement total S&P/TSX a augmenté de 6,3 % au quatrième trimestre de 2025 et de 31,7 % pour l'exercice.
- Les marchés boursiers américains, représentés par l'indice de rendement total S&P 500, ont augmenté de 2,7 % au quatrième trimestre de 2025 et de 17,9 % pour l'exercice.
- Les marchés boursiers européens, représentés par l'indice de rendement total MSCI Europe (net), ont progressé de 6,3 % au quatrième trimestre de 2025 et de 19,4 % pour l'exercice.
- Les marchés boursiers asiatiques, représentés par l'indice de rendement total MSCI AC Asia Pacific (net), ont augmenté de 3,5 % au quatrième trimestre de 2025 et de 28,0 % pour l'exercice.
- Les marchés boursiers chinois, représentés par l'indice de rendement total CSI 300 (net), ont augmenté de 0,2 % au quatrième trimestre de 2025 et de 20,6 % pour l'exercice.
- L'indice obligataire universel de rendement total FTSE TMX Canada a reculé de 0,3 % au quatrième trimestre de 2025 et a augmenté de 2,6 % pour l'exercice.

- Les placements de notre clientèle ont obtenu un rendement moyen de 1,4 % au quatrième trimestre de 2025 et de 11,9 % pour l'exercice.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM ont augmenté de 14,7 %, passant de 270,4 G\$ au 31 décembre 2024 à 310,1 G\$ au 31 décembre 2025.

Secteurs à présenter

Les secteurs à présenter de la Société sont Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Activités internes et autres. Ces secteurs tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation de la performance de la Société (tableaux 2, 3 et 4).

Tableau 2 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Quatrième trimestre de 2025 par rapport au quatrième trimestre de 2024

Trimestres clos les (en M\$)	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Activités internes et autres		Total	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Produits								
Gestion de patrimoine	736,2 \$	650,3 \$	– \$	– \$	(4,5)\$	(2,8)\$	731,7 \$	647,5 \$
Gestion d'actifs	–	–	307,1	288,3	(28,4)	(26,7)	278,7	261,6
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(86,5)	(84,0)	(1,8)	(1,2)	(88,3)	(85,2)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	220,6	204,3	(30,2)	(27,9)	190,4	176,4
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,7	3,3	2,0	8,5	5,8	5,5	9,5	17,3
Quote-part du résultat des entreprises associées	12,2	(2,4)	32,9	29,2	31,1	26,3	76,2	53,1
	750,1	651,2	255,5	242,0	2,2	1,1	1 007,8	894,3
Charges								
Services-conseils et croissance des affaires	307,1	274,1	30,2	24,2	–	–	337,3	298,3
Activités et services de soutien	119,9	118,4	102,6	97,1	0,2	1,0	222,7	216,5
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	57,4	50,5	1,7	1,6	(34,6)	(30,9)	24,5	21,2
	484,4	443,0	134,5	122,9	(34,4)	(29,9)	584,5	536,0
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt¹	265,7	208,2	121,0	119,1	36,6	31,0	423,3	358,3
Charges d'intérêts ²	26,0	26,0	6,6	6,5	–	–	32,6	32,5
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	239,7	182,2	114,4	112,6	36,6	31,0	390,7	325,8
Impôt sur le résultat	62,0	49,3	23,7	24,4	1,5	1,4	87,2	75,1
Bénéfice net ajusté¹	177,7	132,9	90,7	88,2	35,1	29,6	303,5	250,7
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	2,1	0,7	–	–	2,1	0,7
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	177,7 \$	132,9 \$	88,6 \$	87,5 \$	35,1 \$	29,6 \$	301,4	250,0
Autres éléments¹, déduction faite de l'impôt								
Autres éléments liés à Lifeco							(5,1)	–
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées							26,1	–
Consolidation de pertes fiscales							–	4,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							322,4 \$	254,7 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur la dette à long terme et les intérêts sur les contrats de location.

Tableau 3 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Cumul annuel

Exercices clos les (en M\$)	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Activités internes et autres		Total	
	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Produits								
Gestion de patrimoine	2 732,8 \$	2 445,6 \$	– \$	– \$	(15,4)\$	(9,5)\$	2 717,4 \$	2 436,1 \$
Gestion d'actifs	–	–	1 169,8	1 108,2	(108,7)	(105,5)	1 061,1	1 002,7
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(335,7)	(325,3)	(6,2)	(3,9)	(341,9)	(329,2)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	834,1	782,9	(114,9)	(109,4)	719,2	673,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	8,0	12,4	15,2	23,2	19,1	17,4	42,3	53,0
Quote-part du résultat des entreprises associées	11,3	(10,1)	158,5	133,1	112,6	100,0	282,4	223,0
	2 752,1	2 447,9	1 007,8	939,2	1,4	(1,5)	3 761,3	3 385,6
Charges								
Services-conseils et croissance des affaires	1 152,7	1 033,9	99,8	86,8	–	–	1 252,5	1 120,7
Activités et services de soutien	476,1	463,0	394,8	372,1	2,5	2,6	873,4	837,7
Comptes gérés à titre de sous conseiller	215,9	191,4	6,1	5,7	(130,3)	(119,0)	91,7	78,1
	1 844,7	1 688,3	500,7	464,6	(127,8)	(116,4)	2 217,6	2 036,5
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt¹	907,4	759,6	507,1	474,6	129,2	114,9	1 543,7	1 349,1
Charges d'intérêts ²	103,2	103,3	26,0	26,1	–	–	129,2	129,4
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	804,2	656,3	481,1	448,5	129,2	114,9	1 414,5	1 219,7
Impôt sur le résultat	213,2	178,6	97,7	94,2	4,5	4,0	315,4	276,8
Bénéfice net ajusté¹	591,0	477,7	383,4	354,3	124,7	110,9	1 099,1	942,9
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	6,0	3,9	–	–	6,0	3,9
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	591,0 \$	477,7 \$	377,4 \$	350,4 \$	124,7 \$	110,9 \$	1 093,1	939,0
Autres éléments¹, déduction faite de l'impôt								
Autres éléments liés à Lifeco							(18,2)	(6,9)
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées							26,1	–
Refinancement de la dette de Rockefeller							–	(3,3)
Consolidation de pertes fiscales							–	4,7
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							1 101,0 \$	933,5 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur la dette à long terme et les intérêts sur les contrats de location.

• **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités de son entreprise principale et les investissements stratégiques qui sont principalement axés sur la prestation de services de planification financière et de services connexes aux épargnants. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine, une organisation de distribution au détail qui offre des

services aux ménages canadiens par l'entremise de son courtier en placement et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les

Tableau 4 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Quatrième trimestre de 2025 par rapport au troisième trimestre de 2025

Trimestres clos les (en M\$)	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Activités internes et autres		Total	
	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2025	30 sept. 2025
Produits								
Gestion de patrimoine	736,2 \$	700,8 \$	– \$	– \$	(4,5)\$	(4,0)\$	731,7 \$	696,8 \$
Gestion d'actifs	–	–	307,1	298,2	(28,4)	(27,5)	278,7	270,7
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(86,5)	(84,6)	(1,8)	(1,6)	(88,3)	(86,2)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	220,6	213,6	(30,2)	(29,1)	190,4	184,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,7	2,0	2,0	6,7	5,8	4,6	9,5	13,3
Quote-part du résultat des entreprises associées	12,2	3,2	32,9	47,6	31,1	29,5	76,2	80,3
	750,1	706,0	255,5	267,9	2,2	1,0	1 007,8	974,9
Charges								
Services-conseils et croissance des affaires	307,1	287,1	30,2	22,0	–	–	337,3	309,1
Activités et services de soutien	119,9	122,2	102,6	98,3	0,2	0,6	222,7	221,1
Comptes gérés à titre de sous conseiller	57,4	55,4	1,7	1,6	(34,6)	(33,2)	24,5	23,8
	484,4	464,7	134,5	121,9	(34,4)	(32,6)	584,5	554,0
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt¹	265,7	241,3	121,0	146,0	36,6	33,6	423,3	420,9
Charges d'intérêts ²	26,0	25,9	6,6	6,5	–	–	32,6	32,4
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	239,7	215,4	114,4	139,5	36,6	33,6	390,7	388,5
Impôt sur le résultat	62,0	57,2	23,7	28,6	1,5	1,2	87,2	87,0
Bénéfice net ajusté¹	177,7	158,2	90,7	110,9	35,1	32,4	303,5	301,5
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	2,1	0,3	–	–	2,1	0,3
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	177,7 \$	158,2 \$	88,6 \$	110,6 \$	35,1 \$	32,4 \$	301,4	301,2
Autres éléments¹, déduction faite de l'impôt								
Autres éléments liés à Lifeco							(5,1)	(3,1)
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées							26,1	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							322,4 \$	298,1 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur la dette à long terme et les intérêts sur les contrats de location.

activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques de la Société dans Rockefeller et Wealthsimple. Rockefeller est classée à titre de participation dans une entreprise associée et comptabilisée selon la méthode de la mise en

équivalence, et la quote-part du bénéfice est incluse dans les produits. Wealthsimple est classée à titre de participation comptabilisée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et, par conséquent, n'a aucune incidence sur le bénéfice par secteur.

- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités de son entreprise principale et les investissements stratégiques

qui sont principalement axés sur la prestation de services de gestion de placements. Ce secteur comprend les activités de Placements Mackenzie qui fournit des services de gestion de placements pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques de la Société dans ChinaAMC et Northleaf, qui sont classés comme des participations dans des entreprises associées et comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du bénéfice de ces participations est incluse dans les produits du secteur.

- **Activités internes et autres** – Ce secteur représente principalement les participations dans Lifeco et Portage Ventures LP, ainsi que les écritures d'élimination liées à la consolidation. Le capital non attribué de la Société est aussi compris dans ce secteur.

L'« **actif géré et l'actif sous services-conseils** » représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés des entreprises principales de la Société financière IGM, soit IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue des produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation de la Société financière IGM. Ainsi, les mêmes épargnes de la clientèle qui sont détenues dans différentes entreprises principales de la Société financière IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

L'« **actif sous services-conseils** » est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes de la clientèle de nos sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine.

L'« **actif géré** » est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs. L'actif géré est un indicateur supplémentaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. L'actif géré regroupe les actifs de la clientèle pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et comprend des fonds d'investissement dont nous sommes le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de la clientèle pour

lesquels nous assumons une responsabilité de gestion de portefeuille discrétionnaire.

L'**actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques**, représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris la quote-part de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils des investissements stratégiques revenant à la Société compte tenu de sa participation dans les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques qui en font partie sont ceux dont les activités ont surtout trait à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine et comprennent ChinaAMC, Northleaf, Rockefeller et Wealthsimple. L'actif de la clientèle de Rockefeller comprend l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ainsi que les actifs détenus à des fins de placement et ne nécessitant que des services administratifs.

Présentation financière

La présentation financière comprend les produits et les charges afin qu'ils correspondent aux indicateurs clés des activités et qui reflètent l'importance que nous accordons à la croissance des affaires et à l'efficacité opérationnelle. Les catégories sont les suivantes :

- **Produits du secteur Gestion de patrimoine** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion de patrimoine dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Ces produits comprennent les honoraires de conseils financiers, les honoraires de gestion de placements et les honoraires d'administration connexes, les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance ainsi que les produits relatifs aux activités de prêts hypothécaires.
- **Produits du secteur Gestion d'actifs** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs.
- **Rémunération des courtiers** – Il s'agit de la rémunération fondée sur l'actif et de la rémunération fondée sur les ventes versées aux courtiers par le secteur Gestion d'actifs.
- **Quote-part du bénéfice des entreprises associées** – Il s'agit de la quote-part revenant à la Société du bénéfice des participations mises en équivalence, y compris Lifeco, ChinaAMC, Northleaf et Rockefeller.
- **Charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires** – Il s'agit des dépenses engagées à l'égard d'activités directement liées à la prestation de services de planification financière à la clientèle du secteur Gestion de patrimoine et d'activités de

distribution aux intermédiaires exécutées par le secteur Gestion d'actifs. Ces dépenses comprennent la rémunération, la reconnaissance et d'autres services de soutien offerts à nos conseillers, aux directeurs dans le réseau de conseillers et aux spécialistes des produits et de la planification; les dépenses relatives aux installations, à la technologie et à la formation de nos conseillers et nos spécialistes; d'autres activités de croissance des affaires, notamment la commercialisation et la publicité directes. Une part importante de ces dépenses varie directement en fonction des volumes de l'actif géré ou de l'actif sous services-conseils, de facteurs liés à la croissance des affaires, y compris les ventes et l'acquisition de nouveaux clients et clientes, ainsi que du nombre de conseillers et des relations avec la clientèle.

- **Charges liées aux activités et aux services de soutien** – Il s'agit des dépenses engagées dans le cadre des activités d'exploitation, y compris pour la technologie et les processus d'affaires; la gestion de placements et la gestion des gammes de produits à l'interne ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services.
- **Charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller** – Il s'agit des honoraires se rapportant aux services de gestion de placements fournis par des organisations de gestion de placements de tierces parties ou de parties liées. Ces honoraires varient habituellement en fonction des volumes de l'actif géré. Ces honoraires comprennent ceux des services-conseils en placement fournis par le secteur Gestion d'actifs pour le secteur Gestion de patrimoine.

Les charges d'intérêts représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location. Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré.

L'impôt sur le résultat est présenté dans chaque secteur. Les variations consolidées des taux d'imposition effectifs de la Société financière IGM sont présentées au tableau 5.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

Les autres éléments, qui figurent aux tableaux 2, 3 et 4, comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre et ils ne sont pas attribués à des secteurs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les autres éléments comprenaient ce qui suit :

- Les autres éléments liés à Lifeco de (18,2) M\$, dont un montant de (5,1) M\$ comptabilisé au quatrième trimestre.

Tableau 5 : Taux d'imposition effectif

	Trimestres clos les			Exercices clos les	
	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,59 %	26,62 %	26,58 %	26,60 %	26,57 %
Incidence des éléments suivants :					
Quote-part du résultat des entreprises associées ¹	(4,18)	(4,35)	(3,55)	(4,30)	(3,95)
Autres	0,30	0,10	–	0,07	0,05
Autres éléments :					
Autres éléments liés à Lifeco	0,31	0,21	–	0,34	0,15
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées	1,54	–	–	0,46	–
Refinancement de la dette de Rockefeller	–	–	–	–	0,07
Consolidation de pertes fiscales	–	–	(1,44)	–	(0,39)
Taux d'imposition effectif – bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	24,56 %	22,58 %	21,59 %	23,17 %	22,50 %

1. Comprend la quote-part du bénéfice fondamental de Lifeco.

- Un profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées de 26,1 M\$, déduction faite de l'impôt et des coûts non récurrents, comptabilisé au quatrième trimestre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les autres éléments comprenaient ce qui suit :

- La consolidation de pertes fiscales de 4,7 M\$, comptabilisée au quatrième trimestre, relativement à l'avantage découlant des transactions de consolidation de pertes fiscales conclues entre la Société et une filiale de Power.
- Les autres éléments liés à Lifeco de (6,9) M\$ (néant au quatrième trimestre).
- La quote-part revenant à la Société des coûts de refinancement de la dette exceptionnels de Rockefeller d'un montant de 3,3 M\$, comptabilisés au deuxième trimestre et qui représentent le remboursement anticipé de l'une des facilités de financement de Rockefeller.

Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils

L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, de la Société financière IGM se chiffraient à 566,2 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 483,5 G\$ au 31 décembre 2024, comme il est présenté dans le tableau 6.

Au 31 décembre 2025, l'actif géré et l'actif sous services-conseils se chiffraient à 310,1 G\$, comparativement à 270,4 G\$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 14,7 %. Au 31 décembre 2025, l'actif géré s'élevait à 289,9 G\$, comparativement à 253,1 G\$ au 31 décembre 2024, soit une hausse de 14,5 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les entrées nettes de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils se sont chiffrées à 8,8 G\$, comparativement à des sorties nettes de 1,2 G\$ en 2024. Les ventes nettes de fonds d'investissement pour l'exercice se sont établies à 4,8 G\$ en 2025, comparativement à des rachats nets de 1,8 G\$ en 2024. Pour le quatrième trimestre de 2025, les entrées nettes se sont établies à 2,2 G\$, comparativement à des entrées nettes de 244 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024, comme il est présenté au tableau 6. Pour le quatrième trimestre, les ventes nettes de fonds d'investissement se sont chiffrées à 2,3 G\$, comparativement à des ventes nettes de 7 M\$ en 2024.

Les flux nets et les ventes nettes sont fondés sur l'actif géré et l'actif sous services-conseils, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine.

La Société tire également parti des actifs gérés sous-jacents des participations de la Société dans des entreprises associées, notamment ChinaAMC, Northleaf et Rockefeller, et de sa participation dans Wealthsimple, qui est classée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société a inclus sa quote-part de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de ces investissements dans son actif géré et son actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, en fonction de sa participation directe et indirecte dans ces sociétés.

Au 31 décembre 2025, l'actif géré de ChinaAMC s'élevait à 3 014,5 milliards de RMB¥ (591,4 G\$), comparativement à 2 464,5 milliards de RMB¥ (486,2 G\$) au 31 décembre 2024, soit une hausse de 22,3 % (21,6 % en dollars canadiens). La Société financière IGM détient une participation de 27,8 % dans ChinaAMC.

Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Northleaf s'élevait à 35,0 G\$, comparativement à 32,0 G\$ au 31 décembre 2024, soit une hausse de 9,4 %. La Société financière IGM détient une participation économique de 56 % dans Northleaf.

Au 31 décembre 2025, l'actif de la clientèle de Rockefeller s'élevait à 197,7 G\$ US (271,4 G\$), comparativement à 151,2 G\$ US (217,7 G\$) au 31 décembre 2024, ce qui représente une hausse de 30,8 % (24,7 % en dollars canadiens). La Société financière IGM détient une participation de 17,2 % dans Rockefeller, comparativement à 20,5 % au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, l'actif sous services-conseils de Wealthsimple s'élevait à 111,3 G\$, comparativement à 64,0 G\$ au 31 décembre 2024, soit une hausse de 74,0 %. La Société financière IGM détient une participation de 25,5 % dans Wealthsimple, comparativement à 27,2 % au 31 décembre 2024.

Les variations de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

Tableau 6 : Actif g  r   et actif sous services-conseils

	Gestion de patrimoine ¹		Gestion d'actifs ²		��liminations intersoci��t��s		Donn��es consolid��es	
(en M\$)	31 d��c. 2025	31 d��c. 2024	31 d��c. 2025	31 d��c. 2024	31 d��c. 2025	31 d��c. 2024	31 d��c. 2025	31 d��c. 2024
Trimestres clos les								
Flux bruts								
Ventes brutes de fonds communs de placement ³	4 514 \$	3 814 \$	2 792 \$	2 188 \$	– \$	– \$	7 306 \$	6 002 \$
Entr��es brutes des courtiers	4 769	3 917	–	–	–	–	4 769	3 917
Flux nets								
Ventes nettes de fonds communs de placement ³	347	384	(514)	(699)	–	–	(167)	(315)
Cr��ations nettes de parts de FNB	–	–	2 505	322	–	–	2 505	322
Ventes nettes de fonds d'investissement ⁴	347	384	1 991	(377)	–	–	2 338	7
Ventes nettes de comptes �� gestion distincte d'investisseurs institutionnels ⁵	–	–	(519)	68	–	–	(519)	68
Ventes nettes des produits d'IGM	347	384	1 472	(309)	–	–	1 819	75
Autres flux nets des courtiers	347	169	–	–	–	–	347	169
Total des flux nets	694	553	1 472	(309)	–	–	2 166	244
Exercices clos les								
Flux bruts								
Ventes brutes de fonds communs de placement ³	17 081 \$	15 126 \$	9 826 \$	8 499 \$	– \$	– \$	26 907 \$	23 625 \$
Entr��es brutes des courtiers	16 329	14 613	–	–	–	–	16 329	14 613
Flux nets								
Ventes nettes de fonds communs de placement ^{3,6}	2 313	(230)	(1 799)	(2 700)	–	–	514	(2 930)
Cr��ations nettes de parts de FNB	–	–	4 299	1 088	–	–	4 299	1 088
Ventes nettes de fonds d'investissement ⁴	2 313	(230)	2 500	(1 612)	–	–	4 813	(1 842)
Ventes nettes de comptes �� gestion distincte d'investisseurs institutionnels ^{5,6}	–	–	4 237	(389)	–	–	4 237	(389)
Ventes nettes des produits d'IGM	2 313	(230)	6 737	(2 001)	–	–	9 050	(2 231)
Autres flux nets des courtiers	(250)	986	–	–	–	–	(250)	986
Total des flux nets	2 063	756	6 737	(2 001)	–	–	8 800	(1 245)

1. Les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'interm  diaire d'IG Gestion de patrimoine sont pr  sent  s dans l'actif g  r   d'IG Gestion de patrimoine et dans les comptes g  r  s    titre de sous-conseiller et l'actif g  r   de Mackenzie du secteur Gestion de patrimoine.
2. Les flux du secteur Gestion d'actifs excluent les comptes g  r  s    titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine.
3. L'actif g  r   et les ventes nettes du secteur Gestion de patrimoine comprennent les comptes    gestion distincte.
4. Fonds d'investissement :
 Au quatri  me trimestre de 2025 – un client institutionnel a apport   des changements de composition de portefeuille dans son offre de produits qui ont donn   lieu    la r  affectation d'un montant de 1,6 G\$ aux FNB de Mackenzie.
 Au premier trimestre de 2025 – un investisseur institutionnel, dont les produits offerts comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, a apport   des changements    la r  partition des fonds, lesquels ont engendr   des rachats de 144 M\$.
5. Comptes g  r  s    titre de sous-conseiller, comptes de la client  le institutionnelle et autres comptes :
 Au quatri  me trimestre de 2025 –    la suite d'une d  cision concernant la r  partition g  n  rale de l'actif, un client institutionnel a r  attribu   des responsabilit  s de sous-conseiller visant un montant total de 345 M\$ qui   taient assum  es par Mackenzie dans le cadre d'un mandat de services-conseils. Mackenzie continue d'agir    titre de sous-conseiller dans le cadre de ce mandat.
 Au troisi  me trimestre de 2025 – Mackenzie a remport   des mandats de 1,7 G\$ aupr  s d'investisseurs institutionnels.
 Au deuxi  me trimestre de 2025 – un investisseur institutionnel a fait des rachats de 320 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit    titre de sous-conseiller.
 Au premier trimestre de 2025 – Mackenzie a remport   des mandats de 3,6 G\$ aupr  s d'investisseurs institutionnels.
6. Les rachats de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine effectu  s par le r  gime de retraite d'IG Gestion de patrimoine ont   t   r  affect  s    des comptes    gestion distincte g  r  s par Mackenzie :
 Au deuxi  me trimestre de 2025 – 24 M\$;
 Au premier trimestre de 2024 – 177 M\$.

Tableau 6 : Actif géré et actif sous services-conseils (suite)

	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Éliminations intersociétés ¹		Données consolidées	
(en M\$)	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Actif géré et actif sous services-conseils								
IG Gestion de patrimoine								
Actif géré ²	138 748 \$	123 200 \$						
Autres éléments de l'actif sous services-conseils	20 193	17 220						
Actif sous services-conseils	158 941	140 420						
Placements Mackenzie								
Fonds communs de placement			65 671 \$	61 435 \$				
FNB ³			12 462	7 258				
Fonds d'investissement			78 133	68 693				
Comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels			14 491	8 375				
Comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie			58 525	52 879				
Total des comptes à gestion distincte d'investisseurs institutionnels			73 016	61 254				
Actif géré des tiers			151 149	129 947				
Comptes gérés à titre de sous-conseiller et actif géré du secteur Gestion de patrimoine			92 837	83 369				
Total de l'actif géré			243 986	213 316				
Données consolidées								
Actif géré	138 748 \$	123 200 \$	243 986 \$	213 316 \$	(92 837)\$	(83 369)\$	289 897 \$	253 147 \$
Actif géré et actif sous services-conseils	158 941	140 420	243 986	213 316	(92 837)	(83 369)	310 090	270 367
Investissements stratégiques⁴								
ChinaAMC			164 404	135 173				
Northleaf			19 582	17 926				
Rockefeller	46 687	44 542						
Wealthsimple	28 389	17 400						
Éliminations intersectorielles	(8)	(8)	(435)	(361)				
	75 068	61 934	183 551	152 738	(2 485)	(1 544)	256 134	213 128
Actif géré et actif sous services-conseils consolidés, y compris les investissements stratégiques								
	234 009 \$	202 354 \$	427 537 \$	366 054 \$	(95 322)\$	(84 913)\$	566 224 \$	483 495 \$

1. Les résultats consolidés éliminent la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

2. L'actif géré du secteur Gestion de patrimoine comprend les comptes à gestion distincte.

3. L'actif des FNB, y compris les produits gérés de la Société financière IGM, s'établissait à 24,1 G\$ au 31 décembre 2025 (2024 – 15,5 G\$).

4. La quote-part de l'actif géré des investissements stratégiques comprend 27,8 % (2024 – 27,8 %) de l'actif géré de ChinaAMC, 56 % (2024 – 56 %) de l'actif géré de Northleaf, 17,2 % (2024 – 20,5 %) de l'actif de la clientèle de Rockefeller et 25,5 % (2024 – 27,2 %) de l'actif sous services-conseils de Wealthsimple.

Principales données annuelles

Les données financières pour les trois derniers exercices clos sont présentées dans le tableau 7.

Bénéfice net et bénéfice par action – À l'exception du rapprochement présenté au tableau 7, les variations du bénéfice net et du total des produits découlent principalement de l'évolution de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, n'ont cessé d'augmenter pour passer de 390,6 G\$ en 2023 à 483,5 G\$ en 2024 et à 566,2 G\$ en 2025. L'augmentation en 2024 est principalement attribuable aux fluctuations des marchés des capitaux au cours des périodes, ainsi qu'aux flux nets des investissements stratégiques. L'augmentation en 2025 est principalement attribuable aux fluctuations des marchés des capitaux ainsi qu'aux flux nets.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils n'ont cessé d'augmenter pour passer de 240,2 G\$ en 2023 à 270,4 G\$ en 2024 et à 310,1 G\$ en 2025. Les variations sont principalement attribuables aux fluctuations des marchés des capitaux au cours des périodes. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la moyenne du total de l'actif géré

et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 287,1 G\$, comparativement à 256,0 G\$ en 2024. L'incidence de l'évolution du total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen et des autres éléments pertinents sur le bénéfice et les produits fait l'objet d'une analyse à la rubrique « Revue des résultats d'exploitation par secteur » dans les sections relatives à IG Gestion de patrimoine et à Mackenzie du rapport de gestion.

Dividendes par action ordinaire – Les dividendes annuels par action ordinaire se sont établis à 2,25 \$ en 2025, soit le même montant qu'en 2024 et en 2023.

Sommaire des résultats trimestriels

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 8 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 8, au cours des huit derniers trimestres, l'évolution de la moyenne de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils reflète grandement l'incidence des fluctuations des marchés nationaux et étrangers et des ventes nettes de la Société.

Tableau 7 : Principales données annuelles

	2025	2024	2023
États consolidés du résultat net (en M\$)			
Produits			
Gestion de patrimoine	2 717,4 \$	2 436,1 \$	2 199,7 \$
Gestion d'actifs – produits nets	719,2	673,5	634,9
Produits tirés des placements nets et autres produits	42,3	53,0	37,6
Quote-part du résultat des entreprises associées	282,4	223,0	207,4
	3 761,3	3 385,6	3 079,6
Charges	2 346,8	2 165,9	1 997,5
	1 414,5	1 219,7	1 082,1
Autres éléments liés à Lifeco	(18,2)	(6,9)	(22,4)
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées	44,6	–	–
Refinancement de la dette de Rockefeller	–	(3,3)	–
Charges de restructuration et autres charges	–	–	(103,3)
Profit à la vente de Lifeco	–	–	172,9
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	–	–	15,1
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 440,9	1 209,5	1 144,4
Impôt sur le résultat	333,9	272,1	215,1
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	1 107,0	937,4	929,3
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	–	–	223,2
Bénéfice net	1 107,0	937,4	1 152,5
Participation ne donnant pas le contrôle	(6,0)	(3,9)	(3,6)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 101,0 \$	933,5 \$	1 148,9 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS (en M\$)			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹	1 093,1 \$	939,0 \$	843,1 \$
Autres éléments :			
Autres éléments liés à Lifeco	(18,2)	(6,9)	(22,4)
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées, déduction faite de l'impôt	26,1	–	–
Refinancement de la dette de Rockefeller	–	(3,3)	–
Consolidation de pertes fiscales	–	4,7	–
Profit à la vente d'IPC	–	–	220,7
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	–	(76,2)
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt	–	–	168,6
Ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco	–	–	15,1
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 101,0 \$	933,5 \$	1 148,9 \$
Bénéfice par action (\$)			
Bénéfice ajusté par action ¹			
– De base	4,62 \$	3,96 \$	3,54 \$
– Dilué	4,61	3,95	3,54
Bénéfice par action			
– De base	4,66	3,93	4,83
– Dilué	4,64	3,93	4,82
Dividendes par action (\$) – Actions ordinaires	2,25 \$	2,25 \$	2,25 \$
Actif géré moyen et actif sous services-conseils moyen ² (en G\$)			
Actif géré des fonds d'investissement	202,8 \$	181,7 \$	164,8 \$
Actif géré	269,7	241,0	220,7
Actif géré et actif sous services-conseils	287,1	256,0	232,8
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin ² (en G\$)			
Actif géré des fonds d'investissement	216,9 \$	191,9 \$	169,5 \$
Actif géré	289,9	253,1	226,6
Actif géré et actif sous services-conseils	310,1	270,4	240,2
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin, y compris les investissements stratégiques ² (en G\$)	566,2 \$	483,5 \$	390,6 \$
Total de l'actif de la Société (en M\$)	22 402 \$	20 683 \$	18 663 \$
Total de la dette à long terme (en M\$)	2 400 \$	2 400 \$	2 400 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	235 138	237 879	238 132
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué (en milliers)	237 350	237 609	238 418

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. L'actif géré, l'actif géré sous services-conseils, ainsi que l'actif géré et l'actif sous services-conseils excluent les activités abandonnées liées à IPC.

Tableau 8 : Sommaire des résultats trimestriels

	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024
États consolidés du résultat net (en M\$)								
Produits								
Gestion de patrimoine	731,7 \$	696,8 \$	649,4 \$	639,5 \$	647,5 \$	616,0 \$	590,0 \$	582,6 \$
Gestion d'actifs	278,7	270,7	253,8	257,9	261,6	253,4	245,8	241,9
Charge de rémunération des courtiers	(88,3)	(86,2)	(82,3)	(85,1)	(85,2)	(82,8)	(81,1)	(80,1)
Gestion d'actifs – produits nets	190,4	184,5	171,5	172,8	176,4	170,6	164,7	161,8
Produits tirés des placements nets et autres produits	9,5	13,3	11,7	7,8	17,3	10,1	10,0	15,6
Quote-part du résultat des entreprises associées	76,2	80,3	66,1	59,8	53,1	61,4	55,7	52,8
	1 007,8	974,9	898,7	879,9	894,3	858,1	820,4	812,8
Charges								
Services-conseils et croissance des affaires	337,3	309,1	304,8	301,3	298,3	278,3	278,5	265,6
Activités et services de soutien	222,7	221,1	213,8	215,8	216,5	211,4	205,9	203,9
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	24,5	23,8	21,7	21,7	21,2	20,0	19,1	17,8
Charges d'intérêts ¹	32,6	32,4	32,2	32,0	32,5	32,4	32,2	32,3
	617,1	586,4	572,5	570,8	568,5	542,1	535,7	519,6
Bénéfice avant les éléments suivants	390,7	388,5	326,2	309,1	325,8	316,0	284,7	293,2
Autres éléments liés à Lifeco	(5,1)	(3,1)	(6,0)	(4,0)	–	(4,9)	(0,9)	(1,1)
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées	44,6	–	–	–	–	–	–	–
Refinancement de la dette de Rockefeller	–	–	–	–	–	–	(3,3)	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	430,2	385,4	320,2	305,1	325,8	311,1	280,5	292,1
Impôt sur le résultat	105,7	87,0	71,6	69,6	70,4	71,2	63,2	67,3
Bénéfice net	324,5	298,4	248,6	235,5	255,4	239,9	217,3	224,8
Participation ne donnant pas le contrôle	2,1	0,3	1,9	1,7	0,7	0,7	1,1	1,4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	322,4 \$	298,1 \$	246,7 \$	233,8 \$	254,7 \$	239,2 \$	216,2 \$	223,4 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS (en M\$)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ²	301,4 \$	301,2 \$	252,7 \$	237,8 \$	250,0 \$	244,1 \$	220,4 \$	224,5 \$
Autres éléments :								
Autres éléments liés à Lifeco	(5,1)	(3,1)	(6,0)	(4,0)	–	(4,9)	(0,9)	(1,1)
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées, déduction faite de l'impôt	26,1	–	–	–	–	–	–	–
Refinancement de la dette de Rockefeller	–	–	–	–	–	–	(3,3)	–
Consolidation de pertes fiscales	–	–	–	–	4,7	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	322,4 \$	298,1 \$	246,7 \$	233,8 \$	254,7 \$	239,2 \$	216,2 \$	223,4 \$
Bénéfice par action (\$)								
Bénéfice ajusté par action ²								
– De base	1,28 \$	1,28 \$	1,07 \$	1,00 \$	1,05 \$	1,03 \$	0,93 \$	0,94 \$
– Dilué	1,27	1,27	1,07	1,00	1,05	1,03	0,93	0,94
Bénéfice par action								
– De base	1,37	1,26	1,04	0,99	1,07	1,01	0,91	0,94
– Dilué	1,36	1,26	1,04	0,98	1,07	1,01	0,91	0,94
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué (en milliers)	237 550	237 169	237 236	238 233	238 304	236 931	237 397	238 112
Actif géré moyen et actif sous services-conseils moyen (en G\$)								
Actif géré des fonds d'investissement	217,0 \$	206,1 \$	192,8 \$	195,1 \$	192,0 \$	183,8 \$	178,0 \$	173,0 \$
Actif géré	289,2	274,2	257,2	257,7	253,3	243,4	236,3	231,0
Actif géré et actif sous services-conseils	307,5	291,7	273,8	274,7	269,3	258,6	250,9	245,0
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin (en G\$)								
Actif géré des fonds d'investissement	216,7 \$	213,7 \$	200,7 \$	193,4 \$	191,9 \$	188,6 \$	179,4 \$	178,5 \$
Actif géré	289,9	284,7	266,8	258,1	253,1	249,3	237,4	237,7
Actif géré et actif sous services-conseils	310,1	302,6	283,9	275,0	270,4	264,9	252,4	252,2
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin, y compris les investissements stratégiques (en G\$)	566,2 \$	562,4 \$	521,1 \$	503,6 \$	483,5 \$	461,6 \$	431,7 \$	422,8 \$

1. Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur la dette à long terme et les intérêts sur les contrats de location.

2. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Gestion de patrimoine

Le secteur Gestion de patrimoine comprend IG Gestion de patrimoine ainsi que les investissements stratégiques dans Rockefeller et Wealthsimple.

Les produits du secteur Gestion de patrimoine comprennent ce qui suit :

- **Les honoraires de conseil** comprennent des honoraires tirés de la prestation de conseils financiers à la clientèle, y compris des honoraires liés à la distribution de produits, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif sous services-conseils. Les honoraires de conseil comprennent également les produits d'intérêts nets sur les sommes en dépôt de la clientèle.
- **Les honoraires liés aux produits et aux programmes** ont trait à la gestion des produits de placement et comprennent les honoraires de gestion, d'administration et d'autres honoraires connexes, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré.
- **Les autres produits tirés de la planification financière** sont des honoraires se rapportant principalement

à l'offre d'autres produits financiers à la clientèle, notamment des prêts hypothécaires, ainsi que des produits bancaires et d'assurance.

- **La quote-part du bénéfice des entreprises associées** correspond à la quote-part revenant à la Société du bénéfice des participations mises en équivalence du secteur.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller sont transférées entre les secteurs et à des tierces parties pour la prestation de services de gestion de placement relativement à nos produits de placement. Le secteur Gestion de patrimoine est considéré comme un client du secteur Gestion d'actifs et les prix de transfert sont établis en fonction des frais engagés pour des mandats de gestion d'actifs d'importance similaire.

La dette et la charge d'intérêts sont affectées à chaque secteur de la Société financière IGM en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré. L'impôt sur le résultat est également présenté dans chaque secteur.

Revue des activités

IG Gestion de patrimoine, qui a été fondée en 1926, est une société de gestion de patrimoine de premier plan au Canada. Par l'entremise d'un réseau de conseillers situés partout au pays, IG Gestion de patrimoine fournit à sa clientèle des conseils personnalisés, des services exhaustifs de planification financière, d'assurance et de prêts hypothécaires ainsi que des solutions de placement gérées par des professionnels. IG Gestion de patrimoine célébrera son 100^e anniversaire en 2026.

Rockefeller, qui a été fondée en 2018, est un cabinet de services-conseils financiers indépendant de premier plan aux États-Unis qui cible la clientèle à valeur élevée et à valeur très élevée. L'objectif de Rockefeller est d'être un cabinet de services-conseils de premier plan qui redéfinit et améliore l'expérience liée aux services financiers afin de donner aux particuliers, aux familles, aux institutions et aux sociétés les moyens de réaliser leurs aspirations et d'atteindre leurs objectifs les plus importants.

Wealthsimple, fondée en 2014, est l'une des sociétés de services financiers les plus florissantes au Canada qui fournit des outils numériques simples pour gérer

et faire fructifier l'argent des épargnants. La mission de Wealthsimple est d'aider chaque personne à atteindre la liberté financière.

IG Gestion de patrimoine

IG Gestion de patrimoine est l'une des sociétés de planification financière indépendantes les plus importantes au Canada et ses conseillers sont présents dans toutes les collectivités d'un océan à l'autre. Nous sommes animés par notre mission d'inspirer la confiance financière qui peut transformer la vie de notre clientèle et de leurs familles, et nous sommes profondément engagés à améliorer la littératie financière dans les collectivités où nous travaillons et vivons.

Notre réseau exclusif se compose de 3 112 conseillers. Environ un million de particuliers, de familles et de propriétaires d'entreprise forment la clientèle d'IG Gestion de patrimoine.

Les Canadiens et Canadiennes disposent d'importants actifs financiers discrétionnaires placés auprès

d'institutions financières, et ces actifs représentent des marchés prometteurs pour IG Gestion de patrimoine. La majeure partie de cette épargne est détenue, en premier lieu, par les ménages dont l'actif s'élève à plus de 1 M\$, qui sont désignés comme la clientèle à valeur élevée, et, en second lieu, par les ménages dont l'actif se situe entre 100 000 \$ et 1 M\$, qu'Investor Economics désigne comme la clientèle aisée. La clientèle de ces secteurs présente généralement des besoins plus complexes, et l'intérêt premier d'IG Gestion de patrimoine consistant à offrir des solutions exhaustives en matière de planification financière la met en bonne position pour croître et être concurrentielle au sein de ces secteurs.

Stratégie

Notre objectif en tant que principale société de planification financière du Canada est d'aider les Canadiens à atteindre le bien-être financier.

Nous nous efforçons de remplir notre mandat stratégique en faisant ce qui suit :

- 1) mettre l'accent sur les principaux secteurs de la clientèle aisée et à valeur élevée en alignant nos capacités sur les facteurs de richesse du secteur;
- 2) utiliser un modèle de prestation de conseils sectoriel pour harmoniser nos conseils de premier ordre avec les besoins des Canadiens en matière de planification financière dans toute leur complexité;
- 3) tirer parti de l'innovation de pointe pour améliorer l'expérience client et l'efficacité opérationnelle.

IG Gestion de patrimoine a une stratégie axée sur la clientèle, qui met l'accent sur les segments de marché de la clientèle à valeur élevée et aisée, que nous définissons comme les ménages dont l'épargne s'élève à plus de 1 M\$ et entre 250 000 \$ et 1 M\$, respectivement.

IG Gestion de patrimoine s'engage à accroître la confiance financière de tous les Canadiens en tirant parti de ses gens, de son expertise et de ses ressources, car elle croit que cela contribuera à créer des collectivités plus solides et à assurer un avenir meilleur pour tous.

Nous sommes d'avis que les Canadiens méritent d'obtenir des conseils qui satisfont à des normes élevées et qui tiennent compte de toutes les dimensions de leur vie financière dans le cadre de plans financiers conçus pour répondre à leurs besoins et s'y adapter.

Nous nous concentrons sur la prestation de conseils financiers exhaustifs et de solutions de placement bien élaborées qui sont conçues pour procurer des rendements et une gestion des risques qui sont fondés sur les besoins et les exigences de chaque client et cliente.

Faits nouveaux en 2025

Fusion de nos courtiers

Avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2025, IG Gestion de patrimoine a réalisé la fusion de son courtier en épargne collective, Services Financiers Groupe Investors Inc., et de son courtier en placement, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., afin de former un courtier unique à double inscription : IG Gestion de patrimoine Inc. Voici quelques-uns des avantages de cette fusion :

- **Uniformisation de la marque** : IG Gestion de patrimoine Inc. reflète mieux le nom de notre marque et de notre société.
- **Processus simplifié** : La structure à un seul courtier fait en sorte qu'il est plus facile pour les clients de faire affaire avec la société.
- **Efficacité bonifiée** : Ce changement simplifie nos opérations commerciales et nos processus internes afin d'améliorer l'expérience client.

Conseils financiers

Nos conseillers se concentrent sur la prestation de conseils financiers, soit la valeur de tous les efforts déployés en complément de la composition de portefeuilles de placements, ce qui comprend la valeur qu'un conseiller ajoute aux relations avec la clientèle et qui découle de la création d'un plan financier bien élaboré et de son suivi.

Conseillers

IG Gestion de patrimoine peut compter sur un réseau national de distribution regroupant plus de 3 000 conseillers dans des collectivités partout au Canada. Nos services-conseils conviennent davantage aux gens dont les besoins financiers sont complexes.

IG Gestion de patrimoine fournit des conseils par l'intermédiaire des deux canaux suivants :

- Les conseillers entrepreneurs d'IG Gestion de patrimoine se concentrent sur les ménages ayant des besoins plus complexes en mettant l'accent sur les ménages détenant des actifs s'élevant à plus de 250 000 \$.
- Les conseillers du canal organisationnel d'IG Gestion de patrimoine sont axés sur l'offre de services aux ménages dont les besoins sont moins complexes dont l'actif peut atteindre 250 000 \$.

Notre réseau de conseillers entrepreneurs crée un avantage concurrentiel et favorise l'engagement de la clientèle en mettant l'accent sur des solutions exhaustives en matière de planification et de produits financiers. Notre avantage est également consolidé par l'embauche de conseillers de haut calibre, l'approfondissement des

compétences, l'amélioration de la technologie, la mise en œuvre d'une approche de segmentation de la clientèle et le renforcement d'une marque solide.

L'actif sous services-conseils comprend les éléments suivants :

- Clientèle dont l'actif du ménage est supérieur à 1 M\$ (définie comme la « clientèle à valeur élevée ») – total de 78,2 G\$ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 26,6 % sur un an, ce qui représentait 49 % du total de l'actif sous services-conseils.
- Clientèle dont l'actif du ménage se situe entre 250 000 \$ et 1 M\$ (définie comme la « clientèle aisée ») – total de 58,5 G\$ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 5,3 % sur un an, ce qui représentait 37 % du total de l'actif sous services-conseils.
- Clientèle dont l'actif du ménage est inférieur à 250 000 \$ (définie comme la « clientèle du marché de masse ») – total de 22,2 G\$ au 31 décembre 2025, soit une diminution de 3,5 % sur un an, ce qui représentait 14 % du total de l'actif sous services-conseils.

Les pratiques de conseillers d'IG Gestion de patrimoine sont des chefs de file du secteur en termes de détention d'un titre accrédité dans le domaine de la planification financière. Ces titres sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examen normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

Voici une répartition des principales composantes du réseau de conseillers entrepreneurs d'IG Gestion de patrimoine au 31 décembre 2025 :

- 1 554 pratiques de conseillers (1 633 au 31 décembre 2024), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme il est décrit ci-dessous. Le niveau et la productivité des pratiques de conseillers constituent des éléments clés dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent une clientèle qui représente environ 93 % de l'actif sous services-conseils.
- 212 nouveaux conseillers (219 au 31 décembre 2024), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience.
- 1 346 conseillers associés et vice-présidents régionaux (1 284 au 31 décembre 2024). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services

et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.

- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait un total de 3 112 conseillers (3 136 au 31 décembre 2024).

IG Gestion de patrimoine évalue son réseau de conseillers au moyen d'une mesure clé, soit la productivité des conseillers. La productivité est évaluée en fonction des entrées brutes par conseiller et elle est surveillée tant pour les conseillers recrues comptant moins de quatre ans d'expérience que pour les pratiques de conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience. La catégorie des conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience comprend les recrues expérimentées.

- Les entrées brutes des recrues se sont établies à 0,8 M\$ par conseiller, comparativement à 0,7 M\$ pour la période correspondante de 2024.
- Les entrées brutes des pratiques de conseillers se sont établies à 2,8 M\$ par pratique, comparativement à 2,2 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Nous soutenons nos conseillers et notre clientèle au moyen de notre réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, de la stratégie de portefeuille et de l'assurance. Dans le cadre du partenariat hypothécaire stratégique, nesto Inc. offre à la clientèle une aide à la planification hypothécaire et au financement par marge de crédit hypothécaire. Ces spécialistes veillent à s'assurer que nous offrons une planification financière exhaustive tenant compte de la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client ou d'une cliente. Les conseillers et les spécialistes qui offrent des services à la clientèle détiennent des permis de vente de fonds communs de placement et, pour un certain nombre d'entre eux, de valeurs mobilières.

Expériences client

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à sa clientèle des services exhaustifs de planification qui permettent de synchroniser tous les aspects de leur vie financière. IG Gestion de patrimoine sert des clients et clientes d'un bout à l'autre du Canada. Une des grandes priorités est de conseiller et d'attirer la clientèle à valeur élevée et aisée.

Pour répondre aux besoins distincts du marché de la clientèle à valeur élevée, IG Gestion privée de patrimoine met l'accent sur les facteurs de richesse du secteur, notamment la planification et l'optimisation fiscales, l'état de préparation à la retraite, le transfert de patrimoine et la planification successorale, la monétisation des petites et moyennes entreprises,

la littératie financière et la philanthropie pour la clientèle à valeur élevée ainsi que la planification de l'héritage.

Le Plan vivant IG permet à la clientèle de collaborer avec un conseiller d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre d'une expérience numérique améliorée afin d'élaborer et de suivre un plan financier conçu en fonction des objectifs propres à chaque client et cliente.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permet d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

- des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement axés sur des solutions gérées, qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et cliente et les risques et le rendement des investissements;
- des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada;
- des solutions de services bancaires hypothécaires qui sont offerts dans le cadre d'un plan financier exhaustif.

Le Programme philanthropique est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracas administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

Le compte de services-conseils IG (le « CSCIG ») est un compte à honoraires qui améliore l'expérience client en permettant à la clientèle de simplifier leur gestion financière en regroupant certains placements dans un seul compte, et qui propose des honoraires de conseil transparents à toute notre clientèle. Le CSCIG permet d'accroître la transparence des frais et peut comporter la plupart des titres et des produits de placement offerts sur le marché aux investisseurs individuels.

Solutions financières

IG Gestion de patrimoine s'efforce d'obtenir un rendement correspondant aux prévisions et comportant le plus faible risque possible en mettant l'accent sur des solutions gérées qui créent de la valeur pour la clientèle grâce à une gestion active. Pour ce faire, nous faisons appel à des sous-conseillers hautement qualifiés afin que notre clientèle ait accès à une gamme diversifiée de produits et de solutions de placement. Chaque gestionnaire d'actifs est choisi au terme d'un processus éprouvé et rigoureux. Nous supervisons tous les sous-conseillers pour nous assurer que leurs activités correspondent à leurs philosophies de placement, de

même qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des produits pour lesquels ils fournissent des conseils.

Nos solutions de placement mettent à profit les relations que nous entretenons avec des gestionnaires d'actifs mondiaux de premier plan, y compris Placements Mackenzie et d'autres sociétés de placement d'envergure mondiale, comme Fidelity Investments Canada, T. Rowe Price (Canada), Sagard Credit Partners, Portage, Beutel Goodman & Company, PanAgora Asset Management, PIMCO Canada Corp., Northleaf Capital Partners (Canada), BristolGate Capital Partners, Aristotle Capital Boston, Putnam Investments Canada, Franklin Templeton Investment Management, Wellington Management Canada, Rockefeller & Co., JP Morgan Asset Management (Canada), Rockefeller Capital Management, BlackRock Asset Management Canada, ClearBridge Investments, Gestion d'actifs 1832 (Dynamique), American Century Investment Management, Manulife Investment Management Limited, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management (Hong Kong), Guardian Capital LP, Capital Research and Management Company et Brookfield Investment Management (Canada).

Nous fournissons à notre clientèle une gamme complète de solutions financières, bien construite et à des tarifs concurrentiels, qui comprennent des placements sur les marchés publics et privés, ainsi que des stratégies de placement alternatives. Nous accroissons régulièrement l'étendue et la diversité de nos produits de placement grâce à l'ajout de nouveaux fonds et à des changements de produits qui permettent aux clients et aux clientes d'atteindre leurs objectifs. Nous sommes d'avis que des solutions gérées bien conçues représentent le meilleur moyen d'aider les conseillers à se concentrer sur la prestation de conseils financiers à leur clientèle.

Au quatrième trimestre de 2025, IG Gestion de patrimoine a remporté quatre prix Lipper 2025 décernés par LSEG pour le rendement de ses fonds dans plusieurs catégories d'actions et de titres à revenu fixe. Les prix Lipper Fund Awards de LSEG sont remis aux gestionnaires de fonds qui se sont distingués de leurs homologues par la constance de leurs rendements solides ajustés en fonction du risque, sur la base d'une méthodologie quantitative et objective.

Nous élaborons des portefeuilles à l'aide de solutions de placement qui font appel à des stratégies de placement sur les marchés publics, les marchés privés et les marchés alternatifs.

Nos solutions de placement comprennent ce qui suit :

- *Les portefeuilles de gestion de patrimoine* sont une gamme de solutions de portefeuille gérées

professionnellement par des gestionnaires d'actifs mondiaux de premier plan et offrant une diversification exhaustive, y compris l'accès à des catégories d'actifs difficiles à atteindre, comme les biens immobiliers et les placements alternatifs. Ces solutions de fonds de fonds offrent des options pour mettre l'accent sur des résultats précis, comme une volatilité moindre, un revenu plus élevé ou un potentiel de croissance du capital plus élevé.

- *Les portefeuilles Profil^{MC}* offrent une expertise et une approche de placement identiques à celles qui sont retenues aux fins de l'élaboration de portefeuilles généralement destinés exclusivement aux plus grands investisseurs. Les portefeuilles mettent de l'avant diverses stratégies de placement sophistiquées, en intégrant notamment des actifs alternatifs et des titres des marchés privés, qui sont hors de la portée des investisseurs individuels. Les portefeuilles offrent une diversification élargie parmi diverses catégories d'actifs afin de réduire le risque et d'optimiser les rendements.
- *Les Portefeuilles privés à mandat discrétionnaire Profil^{MC}* sont des portefeuilles modèles composés de Fonds privés Profil, qui sont offerts aux ménages dont les placements détenus à IG Gestion de patrimoine dépassent 250 000 \$. Les Portefeuilles privés à mandat discrétionnaire Profil ont été conçus de manière à favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au moyen d'une diversification par catégories d'actif, par styles de gestion et par régions du monde.
- Une sélection vaste et approfondie de fonds communs de placement, diversifiée en fonction du gestionnaire, de la catégorie d'actifs, du style de placement, de la région, de la capitalisation du marché et du secteur.
- Des fonds distincts qui offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et qui sont assortis de garanties et dotés de caractéristiques facilitant la planification successorale.
- Des comptes à gestion distincte (comptes de courtage en gestion discrétionnaire).

Nous avons intégré des investissements dans des actifs privés dans le cadre de divers mandats grâce à des engagements pris à l'égard des placements gérés par Northleaf, BlackRock, PIMCO et Sagard.

IG Gestion de patrimoine surveille les rendements de ses placements en les comparant à certains indices de référence. Le service de notation de fonds de Morningstar[†] est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 31 décembre 2025, 94,9 % de l'actif des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine était

dans des fonds notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar[†] et 63,8 % dans des fonds notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 87,8 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 56,7 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2025. La note Morningstar[†] est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds analogues.

Autres produits et services

Fonds distincts

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 31 décembre 2025, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,2 G\$, inchangé par rapport au 31 décembre 2024.

Assurance

Grâce à des ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, IG Gestion de patrimoine distribue des produits d'assurance vie au Canada et offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, vie universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective.

Au 31 décembre 2025, le nombre total de polices en vigueur s'établissait à environ 371 000, pour une valeur assurée de 108 G\$, comparativement à environ 372 000 polices, pour une valeur assurée de 106 G\$ au 31 décembre 2024. La distribution des produits d'assurance est appuyée par les spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour la clientèle à valeur élevée.

Activités bancaires hypothécaires

Des prêts hypothécaires, y compris des marges de crédit hypothécaires, sont offerts à la clientèle par IG Gestion de patrimoine. Des courtiers hypothécaires titulaires d'une licence sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec notre clientèle et ses conseillers afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire et des stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client et cliente dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, les financements de prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine se sont chiffrés à 292 M\$ et à 1,2 G\$, contre 260 M\$ et 971 M\$ en 2024, ce qui constitue une augmentation de 12,3 % et de 22,9 %, respectivement. Au 31 décembre 2025, le total des prêts hypothécaires gérés s'élevait à 6,8 G\$, inchangé par rapport au 31 décembre 2024.

Services-conseils privés aux entreprises

Les Services-conseils privés aux entreprises consistent en un service exhaustif offert aux propriétaires de petites et moyennes entreprises afin de leur fournir des conseils sur le financement par emprunt et par actions, l'évaluation d'entreprises et la relève.

Actif géré et actif sous services-conseils du secteur Gestion de patrimoine

L'actif géré et l'actif sous services-conseils sont des indicateurs de performance clés du secteur Gestion de patrimoine, comme il est présenté dans les tableaux 9 et 10.

L'actif sous services-conseils du secteur Gestion de patrimoine, y compris les investissements stratégiques, se chiffrait à 234,0 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 202,4 G\$ au 31 décembre 2024. L'actif sous services-conseils des investissements stratégiques est fondé sur la participation de la Société dans ces sociétés.

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 158,9 G\$ au 31 décembre 2025, soit une hausse de 13,2 % par rapport au 31 décembre 2024. Le volume de l'actif sous services-conseils est tributaire de trois facteurs : les entrées de la clientèle, les sorties de la clientèle et les rendements des placements. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement, y compris l'actif géré, pour lequel nous fournissons des services de gestion de placements, qui sont détenus dans les comptes de notre clientèle. Les honoraires de conseil sont facturés en fonction d'un pourcentage annuel de la quasi-totalité de l'actif sous services-conseils, par l'intermédiaire des honoraires du compte de services-conseils IG, et ils représentent la majorité des honoraires gagnés auprès de notre clientèle. La rémunération de nos conseillers entrepreneurs se calcule aussi en fonction de l'actif sous services-conseils et de l'apport d'actifs nets de notre clientèle.

Au 31 décembre 2025, l'actif de la clientèle de Rockefeller s'élevait à 197,7 G\$ US (271,4 G\$), comparativement à 151,2 G\$ US (217,7 G\$) au 31 décembre 2024, ce qui représente une hausse de 30,8 % (24,7 % en dollars canadiens). La Société financière IGM détient une

participation de 17,2 % dans Rockefeller, comparativement à 20,5 % au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, l'actif sous services-conseils de Wealthsimple s'élevait à 111,3 G\$, comparativement à 64,0 G\$ au 31 décembre 2024, soit une hausse de 74,0 %. La Société financière IGM détenait une participation de 25,5 % dans Wealthsimple au 31 décembre 2025, comparativement à 27,2 % au 31 décembre 2024.

Actif géré et actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine

Variation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils – Résultats de 2025 par rapport à ceux de 2024

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine a clôturé le trimestre à un niveau record, se chiffrant à 158,9 G\$ au 31 décembre 2025, soit une hausse de 13,2 % comparativement à 140,4 G\$ au 31 décembre 2024. L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 138,7 G\$ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 12,6 % comparativement à 123,2 G\$ au 31 décembre 2024. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 139,5 G\$ au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 13,1 % par rapport à 123,3 G\$ au quatrième trimestre de 2024. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement a totalisé 130,6 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, en hausse de 12,5 % par rapport à 116,1 G\$ en 2024.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine a enregistré des entrées brutes de la clientèle records de 4,8 G\$, soit une hausse de 21,8 % par rapport à 3,9 G\$ en 2024. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les entrées brutes de la clientèle nouvellement acquise, dont l'actif s'élevait à plus de 1,0 M\$, représentaient 38,6 % de toutes les entrées de la clientèle nouvellement acquise. Les entrées nettes de la clientèle se sont chiffrées à 694 M\$, par rapport à des entrées nettes de la clientèle de 553 M\$ pour la période correspondante de 2024. Au cours du quatrième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 2,4 G\$ de l'actif sous services-conseils, comparativement à une augmentation de 3,5 G\$ au quatrième trimestre de 2024.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers se sont établies à 4,5 G\$, soit une hausse de 18,4 % par rapport à la période correspondante de 2024. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 4,2 G\$, soit une hausse de 21,5 % par rapport à 2024. Pour le quatrième trimestre de 2025, les ventes nettes

Tableau 9 : Variation de l'actif sous services-conseils – Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	Variation	
				30 sept. 2025	31 déc. 2024
Variation de l'actif sous services-conseils – IG Gestion de patrimoine					
Entrées brutes de la clientèle	4 769 \$	3 781 \$	3 917 \$	26,1 %	21,8 %
Sorties brutes de la clientèle	4 075	3 355	3 364	21,5	21,1
Flux nets	694	426	553	62,9	25,5
Rendements des placements	2 363	8 794	3 459	(73,1)	(31,7)
Variation de l'actif, montant net	3 057	9 220	4 012	(66,8)	(23,8)
Actif au début	155 884	146 664	136 408	6,3	14,3
Actif sous services-conseils à la fin	158 941 \$	155 884 \$	140 420 \$	2,0 %	13,2 %
Actif sous services-conseils lié aux investissements stratégiques à la fin					
Rockefeller	46 687 \$	53 176 \$	44 542 \$	(12,2)%	4,8 %
Wealthsimple	28 389	26 218	17 400	8,3	63,2
Éliminations intersectorielles	(8)	(9)	(8)	11,1	–
	75 068 \$	79 385 \$	61 934 \$	(5,4)%	21,2 %
Actif sous services-conseils consolidé à la fin, y compris les investissements stratégiques	234 009 \$	235 269 \$	202 354 \$	(0,5)%	15,6 %
Actif sous services-conseils quotidien moyen					
IG Gestion de patrimoine	157 788 \$	150 491 \$	139 352 \$	4,8 %	13,2 %
Exercices clos les (en M\$)					
			31 déc. 2025	31 déc. 2024	Variation
Variation de l'actif sous services-conseils – IG Gestion de patrimoine					
Entrées brutes de la clientèle			16 329 \$	14 613 \$	11,7 %
Sorties brutes de la clientèle ¹			14 266	13 857	3,0
Flux nets			2 063	756	172,9
Rendements des placements			16 458	18 441	(10,8)
Variation de l'actif, montant net			18 521	19 197	(3,5)
Actif au début			140 420	121 223	15,8
Actif sous services-conseils à la fin			158 941 \$	140 420 \$	13,2 %
Actif sous services-conseils quotidien moyen					
IG Gestion de patrimoine			148 036 \$	131 124 \$	12,9 %

1. Les rachats de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine effectués par le régime de retraite d'IG Gestion de patrimoine ont été réaffectés à des comptes à gestion distincte gérés par Mackenzie :
 Au deuxième trimestre de 2025 – 24 M\$;
 Au premier trimestre de 2024 – 177 M\$.

de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevées à 347 M\$, comparativement à des ventes nettes de 384 M\$ en 2024. Au cours du quatrième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 423 M\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 2,0 G\$ au quatrième trimestre de 2024.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 11,3 % au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 10,5 % au quatrième trimestre de 2024. Le taux de

rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'est établi à 10,7 % au 31 décembre 2025, comparativement à 12,6 % au 31 décembre 2024. En glissement sur douze mois, le taux de rachat moyen correspondant enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Association des marchés de valeurs et des investissements (l'« AMVI », auparavant l'Institut des fonds d'investissement du Canada) était d'environ 15,5 % au 31 décembre 2025.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine a enregistré

Tableau 10 : Variation de l'actif géré – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	Variation	
				30 sept. 2025	31 déc. 2024
Ventes	4 514 \$	3 885 \$	3 814 \$	16,2 %	18,4 %
Rachats	4 167	3 352	3 430	24,3	21,5
Ventes nettes (rachats nets)	347	533	384	(34,9)	(9,6)
Rendements des placements	423	7 919	2 028	(94,7)	(79,1)
Variation de l'actif, montant net	770	8 452	2 412	(90,9)	(68,1)
Actif au début	137 978	129 526	120 788	6,5	14,2
Actif à la fin	138 748 \$	137 978 \$	123 200 \$	0,6 %	12,6 %
Actif géré quotidien moyen	139 463 \$	133 017 \$	123 288 \$	4,8 %	13,1 %

Exercices clos les (en M\$)	31 déc. 2025	31 déc. 2024	Variation
Ventes ¹	17 081 \$	15 126 \$	12,9 %
Rachats ^{1, 2}	14 768	15 356	(3,8)
Ventes nettes (rachats nets)	2 313	(230)	n.s.
Rendements des placements	13 235	15 795	(16,2)
Variation de l'actif, montant net	15 548	15 565	(0,1)
Actif au début	123 200	107 635	14,5
Actif à la fin	138 748 \$	123 200 \$	12,6 %
Actif géré quotidien moyen	130 650 \$	116 134 \$	12,5 %

1. Au deuxième trimestre de 2024, IG Gestion de patrimoine a enregistré une hausse des ventes brutes de fonds d'investissement, des rachats et d'autres flux nets positifs accrus en raison du déclenchement stratégique de gains en capital par la clientèle avant l'entrée en vigueur du projet de modifications de la politique fiscale canadienne sur les gains en capital.
2. Les rachats de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine effectués par le régime de retraite d'IG Gestion de patrimoine ont été réaffectés à des comptes à gestion distincte gérés par Mackenzie :
Au deuxième trimestre de 2025 – 24 M\$;
Au premier trimestre de 2024 – 177 M\$.

des entrées brutes de la clientèle de 16,3 G\$, soit une hausse de 11,7 % par rapport à 14,6 G\$ pour la période correspondante de 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les entrées brutes de la clientèle nouvellement acquise disposant d'un actif de plus de 1,0 M\$ ont représenté 37,5 % de toutes les entrées de la clientèle nouvellement acquise. Les entrées nettes de la clientèle se sont établies à 2,1 G\$ pour l'exercice, soit une hausse de 1,3 G\$ par rapport à des entrées nettes de la clientèle de 756 M\$ pour la période correspondante de 2024. En 2025, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 16,5 G\$ de l'actif sous services-conseils, comparativement à une augmentation de 18,4 G\$ en 2024.

En juin 2024, IG Gestion de patrimoine a enregistré une hausse des ventes brutes de fonds d'investissement, des rachats et d'autres flux nets positifs accrus en raison du déclenchement stratégique de gains en capital par les clients avant l'entrée en vigueur du projet de modifications de la politique fiscale canadienne sur les gains en capital.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers se sont établies à 17,1 G\$, soit une hausse de 12,9 % par rapport à 2024. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 14,8 G\$, soit une baisse de 3,8 % par rapport à 2024. Les ventes nettes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevées à 2,3 G\$, comparativement à des rachats nets de 230 M\$ en 2024. En 2025, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 13,2 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 15,8 G\$ en 2024.

Durant le deuxième trimestre de 2025, le régime de retraite d'IG Gestion de patrimoine a racheté une tranche de 24 M\$ des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, laquelle a été réaffectée à des comptes à gestion distincte gérés par Placements Mackenzie. Au premier trimestre de 2024, le régime de retraite avait réaffecté un montant de 177 M\$. Compte non tenu de ces transactions, les entrées nettes de la clientèle et les ventes nettes pour l'exercice de 2025

se sont chiffrées à 2,1 G\$ et à 2,3 G\$, respectivement, comparativement à des entrées nettes de la clientèle de 933 M\$ et à des rachats nets de 53 M\$ en 2024.

Variation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils – Résultats du quatrième trimestre de 2025 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2025

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 158,9 G\$ au 31 décembre 2025, soit une hausse de 2,0 %, comparativement à 155,9 G\$ au 30 septembre 2025. Au 31 décembre 2025, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 138,7 G\$, soit une augmentation de 0,6 %, par rapport à 138,0 G\$ au 30 septembre 2025. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 139,5 G\$ au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 133,0 G\$ au troisième trimestre de 2025, soit une augmentation de 4,8 %.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine a enregistré des entrées brutes de la clientèle de 4,8 G\$, par rapport à 3,8 G\$ au trimestre précédent. Les entrées

nettes de la clientèle se sont chiffrées à 694 M\$, par rapport à des entrées nettes de la clientèle de 426 M\$ au trimestre précédent. Au cours du quatrième trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 2,4 G\$ de l'actif sous services-conseils, comparativement à une augmentation de 8,8 G\$ au trimestre précédent.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 4,5 G\$, soit une hausse de 16,2 % par rapport au troisième trimestre de 2025. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 4,2 G\$ au quatrième trimestre, ce qui représente une hausse de 24,3 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 11,3 % au quatrième trimestre, comparativement à 9,4 % au troisième trimestre de 2025. Les ventes nettes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevées à 347 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 533 M\$ au cours du trimestre précédent.

Revue des résultats d'exploitation du secteur

Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 11 et comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et le bénéfice lié aux investissements stratégiques.

IG Gestion de patrimoine

Le bénéfice net ajusté d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 12. Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 166,9 M\$, soit une hausse de 23,4 % par rapport au quatrième trimestre de 2024 et une hausse de 7,5 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 582,1 M\$, soit une hausse de 18,9 % par rapport à 2024.

Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour le quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 253,8 M\$, soit une hausse de 20,4 % par rapport au quatrième trimestre de 2024 et une hausse de 6,5 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 897,1 M\$, soit une hausse de 16,4 % par rapport à 2024.

Résultats de 2025 par rapport à ceux de 2024

Produits tirés des honoraires

Les honoraires de conseil comprennent des honoraires tirés de la prestation de conseils financiers à la clientèle, y compris des honoraires liés à la distribution de produits et les produits nets tirés des intérêts de la

Tableau 11 : Résultats d'exploitation – Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	Variation	
				30 sept. 2025	31 déc. 2024
Produits					
Gestion de patrimoine					
Honoraires de conseil	383,2 \$	368,1 \$	342,2 \$	4,1 %	12,0 %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	300,0	285,6	265,7	5,0	12,9
	683,2	653,7	607,9	4,5	12,4
Autres produits tirés de la planification financière	53,0	47,1	42,4	12,5	25,0
Total du secteur Gestion de patrimoine	736,2	700,8	650,3	5,1	13,2
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,7	2,0	3,3	(15,0)	(48,5)
Quote-part du résultat des entreprises associées	12,2	3,2	(2,4)	281,3	n.s.
	750,1	706,0	651,2	6,2	15,2
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires					
Rémunération fondée sur l'actif	203,1	192,7	178,2	5,4	14,0
Rémunération fondée sur les ventes	29,8	29,0	27,0	2,8	10,4
Autres					
Autres commissions liées aux produits	28,6	23,1	23,0	23,8	24,3
Croissance des affaires	45,6	42,3	45,9	7,8	(0,7)
	74,2	65,4	68,9	13,5	7,7
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	307,1	287,1	274,1	7,0	12,0
Activités et services de soutien	119,9	122,2	118,4	(1,9)	1,3
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	57,4	55,4	50,5	3,6	13,7
	484,4	464,7	443,0	4,2	9,3
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	265,7	241,3	208,2	10,1	27,6
Charges d'intérêts	26,0	25,9	26,0	0,4	–
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	239,7	215,4	182,2	11,3	31,6
Impôt sur le résultat	62,0	57,2	49,3	8,4	25,8
Bénéfice net ajusté¹	177,7 \$	158,2 \$	132,9 \$	12,3 %	33,7 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Tableau 11 : Résultats d'exploitation – Gestion de patrimoine (suite)

Exercices clos les (en M\$)	31 déc. 2025	31 déc. 2024	Variation
Produits			
Gestion de patrimoine			
Honoraires de conseil	1 439,7 \$	1 295,2 \$	11,2 %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	1 113,2	995,7	11,8
	2 552,9	2 290,9	11,4
Autres produits tirés de la planification financière	179,9	154,7	16,3
Total du secteur Gestion de patrimoine	2 732,8	2 445,6	11,7
Produits tirés des placements nets et autres produits	8,0	12,4	(35,5)
Quote-part du résultat des entreprises associées	11,3	(10,1)	n.s.
	2 752,1	2 447,9	12,4
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires			
Rémunération fondée sur l'actif	762,2	665,6	14,5
Rémunération fondée sur les ventes	114,7	104,3	10,0
Autres			
Autres commissions liées aux produits	96,3	82,1	17,3
Croissance des affaires	179,5	181,9	(1,3)
	275,8	264,0	4,5
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	1 152,7	1 033,9	11,5
Activités et services de soutien	476,1	463,0	2,8
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	215,9	191,4	12,8
	1 844,7	1 688,3	9,3
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	907,4	759,6	19,5
Charges d'intérêts	103,2	103,3	(0,1)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	804,2	656,3	22,5
Impôt sur le résultat	213,2	178,6	19,4
Bénéfice net ajusté¹	591,0 \$	477,7 \$	23,7 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

clientèle, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif sous services-conseils. Les honoraires de conseil se sont chiffrés à 383,2 M\$ au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 41,0 M\$, ou 12,0 %, par rapport à 342,2 M\$ en 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les honoraires de conseil se sont chiffrés à 1 439,7 M\$, en hausse de 144,5 M\$, ou 11,2 %, par rapport à 1 295,2 M\$ en 2024.

L'augmentation des honoraires de conseil pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 est principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen de 13,2 %, comme l'illustre le tableau 9, contrebalancée en partie par la diminution du taux des honoraires de conseil. L'augmentation des honoraires de conseil pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 est principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen de 12,9 %, contrebalancée en partie par une diminution du

taux des honoraires de conseil et par le fait que l'exercice de 2025 comptait un jour civil de moins par rapport à la période correspondante de 2024. Le taux moyen des honoraires de conseil pour le quatrième trimestre s'est établi à 96,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 97,7 points de base en 2024. Le taux moyen des honoraires de conseil pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 97,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 98,8 points de base en 2024. Les taux des honoraires sont déterminés en fonction des volumes de l'actif sous services-conseils de la clientèle, et le taux moyen fluctuera en fonction des variations de l'actif sous services-conseils de la clientèle et de la composition des produits.

Les honoraires liés aux produits et aux programmes dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de

Tableau 12 : Résultats d'exploitation – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	Variation	
				30 sept. 2025	31 déc. 2024
Produits					
Gestion de patrimoine					
Honoraires de conseil	383,2 \$	368,1 \$	342,2 \$	4,1 %	12,0 %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	300,0	285,6	265,7	5,0	12,9
	683,2	653,7	607,9	4,5	12,4
Autres produits tirés de la planification financière	53,0	47,1	42,4	12,5	25,0
Total du secteur Gestion de patrimoine	736,2	700,8	650,3	5,1	13,2
Produits tirés des placements nets et autres produits	1,7	2,0	3,3	(15,0)	(48,5)
	737,9	702,8	653,6	5,0	12,9
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires					
Rémunération fondée sur l'actif	203,1	192,7	178,2	5,4	14,0
Rémunération fondée sur les ventes	29,8	29,0	27,0	2,8	10,4
Autres					
Autres commissions liées aux produits	28,6	23,1	23,0	23,8	24,3
Croissance des affaires	45,6	42,3	45,9	7,8	(0,7)
	74,2	65,4	68,9	13,5	7,7
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	307,1	287,1	274,1	7,0	12,0
Activités et services de soutien	119,6	122,0	118,2	(2,0)	1,2
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	57,4	55,4	50,5	3,6	13,7
	484,1	464,5	442,8	4,2	9,3
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	253,8	238,3	210,8	6,5	20,4
Charges d'intérêts	26,0	25,9	26,0	0,4	–
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	227,8	212,4	184,8	7,3	23,3
Impôt sur le résultat	60,9	57,1	49,5	6,7	23,0
Bénéfice net ajusté¹	166,9 \$	155,3 \$	135,3 \$	7,5 %	23,4 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

placement. Les honoraires liés aux produits et aux programmes ont totalisé 300,0 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 12,9 % par rapport à 265,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation de 13,1 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 10. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les honoraires liés aux produits et aux programmes se sont établis à 1 113,2 M\$, comparativement à 995,7 M\$ en 2024, soit une augmentation de 11,8 % principalement attribuable à la hausse de l'actif géré moyen de 12,5 %. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est respectivement établi à 85,3 points de base et à 85,2 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 85,5 points de base et à 85,6 points de base pour les périodes correspondantes de 2024.

Les autres produits tirés de la planification financière proviennent principalement de ce qui suit :

- les activités bancaires hypothécaires;
- la distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.;
- la prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine Inc.

Les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 53,0 M\$ au quatrième trimestre de 2025, ont augmenté de 10,6 M\$ par rapport à 42,4 M\$ en 2024. Pour l'exercice, les autres produits tirés de la planification financière se sont chiffrés à 179,9 M\$, en hausse de 25,2 M\$ par rapport à 154,7 M\$ en 2024. La variation pour le trimestre et l'exercice tient principalement à la hausse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et à la hausse des produits tirés de la distribution de produits d'assurance.

Tableau 12 : Résultats d'exploitation – IG Gestion de patrimoine (suite)

Exercices clos les (en M\$)	31 déc. 2025	31 déc. 2024	Variation
Produits			
Gestion de patrimoine			
Honoraires de conseil	1 439,7 \$	1 295,2 \$	11,2 %
Honoraires liés aux produits et aux programmes	1 113,2	995,7	11,8
	2 552,9	2 290,9	11,4
Autres produits tirés de la planification financière	179,9	154,7	16,3
Total du secteur Gestion de patrimoine	2 732,8	2 445,6	11,7
Produits tirés des placements nets et autres produits	8,0	12,4	(35,5)
	2 740,8	2 458,0	11,5
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires			
Rémunération fondée sur l'actif	762,2	665,6	14,5
Rémunération fondée sur les ventes	114,7	104,3	10,0
Autres			
Autres commissions liées aux produits	96,3	82,1	17,3
Croissance des affaires	179,5	181,9	(1,3)
	275,8	264,0	4,5
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	1 152,7	1 033,9	11,5
Activités et services de soutien	475,1	462,1	2,8
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	215,9	191,4	12,8
	1 843,7	1 687,4	9,3
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	897,1	770,6	16,4
Charges d'intérêts	103,2	103,3	(0,1)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	793,9	667,3	19,0
Impôt sur le résultat	211,8	177,6	19,3
Bénéfice net ajusté¹	582,1 \$	489,7 \$	18,9 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Le sommaire des activités bancaires hypothécaires pour les périodes considérées est présenté dans le tableau 13.

Produits tirés des placements nets et autres produits

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits se rapporte aux profits ou aux pertes latents sur les placements dans des fonds exclusifs, aux produits tirés des placements provenant de notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie et de nos titres, ainsi qu'aux autres produits qui ne se rapportent pas à nos entreprises principales. Il comprend également une charge provenant du secteur Activités internes et autres visant l'utilisation de capital non attribué.

Charges

IG Gestion de patrimoine engage des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires qui comprennent la rémunération versée à nos conseillers. La plus grande partie de ces coûts varient directement

en fonction du volume des actifs ou des ventes. D'autres activités de distribution et de croissance des affaires sont aussi comprises, lesquelles ne varient pas directement en fonction du volume des actifs ou des ventes, comme le canal organisationnel, la commercialisation et la publicité directes, le soutien de spécialistes en planification financière et d'autres coûts engagés pour soutenir nos réseaux de conseillers. Ces charges sont généralement de nature discrétionnaire ou varient en fonction du nombre de conseillers et de conseillères ou de clients et clientes.

La rémunération fondée sur l'actif comprend la rémunération versée au canal de conseillers entrepreneurs et au canal organisationnel. La rémunération liée au canal des conseillers entrepreneurs fluctue principalement en fonction de la valeur de l'actif sous services-conseils et de la composition des produits, tandis que le canal organisationnel fluctue en grande partie en fonction du nombre de clients et de clientes

Tableau 13 : Activités bancaires hypothécaires – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	Variation	
				30 sept. 2025	31 déc. 2024
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	49,2 \$	50,2 \$	49,7 \$	(2,0)%	(1,0)%
Charges d'intérêts	44,7	45,9	47,0	(2,6)	(4,9)
Produits d'intérêts nets	4,5	4,3	2,7	4,7	66,7
Profits (pertes) sur ventes ¹	1,4	1,2	0,7	16,7	100,0
Ajustements de la juste valeur	(0,4)	0,3	(0,9)	n.s.	55,6
Autres	4,3	4,1	4,5	4,9	(4,4)
	9,8 \$	9,9 \$	7,0 \$	(1,0)%	40,0 %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	4 789 \$	4 841 \$	4 964 \$	(1,1)%	(3,5)%
Autres	2 064	2 036	1 820	1,4	13,4
	6 853 \$	6 877 \$	6 784 \$	(0,3)%	1,0 %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes ² :					
Titrisations	372 \$	443 \$	434 \$	(16,0)%	(14,3)%
Autres ¹	161	233	74	(30,9)	117,6
	533 \$	676 \$	508 \$	(21,2)%	4,9 %
Exercices clos les (en M\$)	31 déc. 2025		31 déc. 2024	Variation	
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts			198,1 \$	184,1 \$	7,6 %
Charges d'intérêts			185,1	172,3	7,4
Produits d'intérêts nets			13,0	11,8	10,2
Profits (pertes) sur ventes ¹			5,4	1,2	n.s.
Ajustements de la juste valeur			(2,3)	(10,4)	77,9
Autres			14,8	23,4	(36,8)
			30,9 \$	26,0 \$	18,8 %
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations			4 903 \$	4 756 \$	3,1 %
Autres			1 944	2 005	(3,0)
			6 847 \$	6 761 \$	1,3 %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes ² :					
Titrisations			1 472 \$	1 612 \$	(8,7)%
Autres ¹			771	121	n.s.
			2 243 \$	1 733 \$	29,4 %

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés et au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie, ainsi que les profits (pertes) réalisés sur ces ventes.

2. Représentent les montants en principal vendus.

au sein du canal. Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, la rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 24,9 M\$ et de 96,6 M\$ par rapport à 2024, pour s'établir à 203,1 M\$ et à 762,2 M\$, respectivement. L'augmentation observée pour le trimestre et l'exercice est principalement attribuable à l'augmentation de l'actif sous services-conseils.

La rémunération fondée sur les ventes d'IG Gestion de patrimoine est calculée à partir des nouveaux actifs nets versés dans les comptes de la clientèle d'IG Gestion de patrimoine (sous réserve des exigences en matière d'admissibilité). Tous les versements de rémunération fondée sur les ventes sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux visant à obtenir un contrat auprès de clients et de clientes. La rémunération fondée sur les ventes s'est établie à 29,8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2025, soit une hausse de 2,8 M\$ par rapport à 27,0 M\$ en 2024. Pour l'exercice, la rémunération fondée sur les ventes s'est chiffrée à 114,7 M\$, soit une hausse de 10,4 M\$ par rapport à 104,3 M\$ en 2024.

Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 74,2 M\$ au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 68,9 M\$ en 2024, soit une augmentation de 5,3 M\$. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont établies à 275,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, en hausse de 11,8 M\$ par rapport à 264,0 M\$ en 2024. L'augmentation pour les deux périodes est principalement attribuable à la hausse de la rémunération versée en contrepartie de la distribution de produits d'assurance.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts engagés pour soutenir notre fonction de gestion de patrimoine et nos autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que d'autres unités d'exploitation fonctionnelles, et d'autres charges de la Société. Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont établies à 119,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 118,2 M\$ en 2024, soit une hausse de 1,4 M\$. Pour l'exercice, les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont chiffrées à 475,1 M\$ en 2025, comparativement à 462,1 M\$ en 2024, soit une hausse de 13,0 M\$, ou 2,8 %.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont établies à 57,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2025, comparativement à 50,5 M\$ en 2024, soit une hausse de 6,9 M\$, ou 13,7 %. Pour l'exercice, les charges liées aux comptes gérés à titre

de sous-conseiller se sont établies à 215,9 M\$ en 2025, comparativement à 191,4 M\$ en 2024, soit une hausse de 24,5 M\$, ou 12,8 %. La variation observée pour les deux périodes est principalement attribuable aux variations de l'actif géré.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts, qui comprennent les charges d'intérêts affectées sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location, ont totalisé 26,0 M\$ au quatrième trimestre de 2025, inchangées par rapport à 2024. Pour l'exercice, les charges d'intérêts ont totalisé 103,2 M\$, comparativement à 103,3 M\$ en 2024. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction de l'affectation, à IG Gestion de patrimoine, d'un montant de 1,95 G\$ de la dette à long terme de la Société financière IGM.

Résultats du quatrième trimestre de 2025 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2025

Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires de conseil ont augmenté de 15,1 M\$ au quatrième trimestre de 2025 par rapport au troisième trimestre de 2025, pour s'établir à 383,2 M\$. L'augmentation des honoraires de conseil au quatrième trimestre s'explique principalement par la hausse de 4,8 % de l'actif sous services-conseils moyen au cours du trimestre, comme l'illustre le tableau 9, partiellement contrebalancée par la baisse du taux des honoraires de conseil. Le taux moyen des honoraires de conseil au quatrième trimestre s'est établi à 96,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 97,0 points de base au troisième trimestre. Les taux des honoraires sont déterminés en fonction des volumes de l'actif sous services-conseils de la clientèle, et le taux moyen fluctuera en fonction des variations de l'actif sous services-conseils de la clientèle et de la composition des produits.

Les honoraires liés aux produits et aux programmes se sont établis à 300,0 M\$ au quatrième trimestre de 2025, soit une augmentation de 14,4 M\$, comparativement à 285,6 M\$ au troisième trimestre de 2025. L'augmentation tient essentiellement à la hausse de 4,8 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes s'est élevé à 85,3 points de base de l'actif géré, contre 85,2 points de base pour le troisième trimestre. L'augmentation du taux est attribuable à la composition des produits, car les taux diffèrent pour certains fonds et produits.

Les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 53,0 M\$ au quatrième trimestre de 2025, ont augmenté de 5,9 M\$ par rapport à 47,1 M\$ au

troisième trimestre, en raison de la hausse des produits tirés de la distribution de produits d'assurance.

Charges

Pour le trimestre considéré, les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 307,1 M\$, en hausse de 20,0 M\$ par rapport à 287,1 M\$ au trimestre précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la rémunération fondée sur l'actif qui découle de l'accroissement de l'actif sous services-conseils, ainsi qu'à la hausse des commissions versées à la vente de produits d'assurance.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont chiffrées à 119,6 M\$ au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 122,0 M\$ au trimestre précédent, en raison du calendrier de certaines charges.

Investissements stratégiques du secteur Gestion de patrimoine

Le bénéfice net ajusté des investissements stratégiques du secteur Gestion de patrimoine est présenté au tableau 14. Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 10,8 M\$, comparativement à (2,4) M\$ en 2024 et à 2,9 M\$ au trimestre précédent. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 8,9 M\$, comparativement à (12,0) M\$ en 2024.

La quote-part du résultat de Rockefeller revenant à la Société de (10,0) M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 excluait la quote-part revenant à la Société des coûts de refinancement de la dette exceptionnels d'un montant de 3,3 M\$ lié au remboursement anticipé de l'une des facilités de financement de Rockefeller, qui a été reclassée dans les autres éléments comme il est présenté dans le tableau 3.

Tableau 14 : Résultats d'exploitation – Investissements stratégiques du secteur Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	Variation	
				30 sept. 2025	31 déc. 2024
Produits					
Quote-part du résultat des entreprises associées					
Rockefeller	12,2 \$	2,9 \$	(2,5)\$	n.s. %	n.s. %
Autres	–	0,3	0,1	(100,0)	(100,0)
	12,2	3,2	(2,4)	281,3	n.s.
Charges					
Activités et services de soutien	0,3	0,2	0,2	50,0	50,0
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	11,9	3,0	(2,6)	296,7	n.s.
Impôt sur le résultat	1,1	0,1	(0,2)	n.s.	n.s.
Bénéfice net ajusté ¹	10,8 \$	2,9 \$	(2,4)\$	272,4 %	n.s. %
Exercices clos les (en M\$)			31 déc. 2025	31 déc. 2024	Change
Produits					
Quote-part du résultat des entreprises associées					
Rockefeller			10,1 \$	(10,0)\$	n.s. %
Autres			1,2	(0,1)	n.s.
			11,3	(10,1)	n.s.
Charges					
Activités et services de soutien			1,0	0,9	11,1
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹			10,3	(11,0)	n.s.
Impôt sur le résultat			1,4	1,0	40,0
Bénéfice net ajusté ¹			8,9 \$	(12,0)\$	n.s. %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Gestion d'actifs

Le secteur Gestion d'actifs comprend Placements Mackenzie et les investissements stratégiques dans ChinaAMC et Northleaf.

Les produits du secteur Gestion d'actifs comprennent ce qui suit :

- **Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties** comprennent les honoraires provenant de nos fonds d'investissement et les honoraires de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement. La rémunération versée aux courtiers vient contrebalancer les honoraires perçus.
- **Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine** comprennent les honoraires provenant du secteur Gestion de patrimoine. Le secteur Gestion de patrimoine est considéré comme un client du secteur Gestion d'actifs et les prix de transfert sont établis

en fonction des frais engagés pour des mandats de gestion d'actifs d'importance similaire.

- **La quote-part du bénéfice des entreprises associées** correspond à la quote-part revenant à la Société du bénéfice des participations mises en équivalence dans ChinaAMC et Northleaf.

L'actif géré par Mackenzie pour le secteur Gestion de patrimoine est compris dans l'actif géré du secteur Gestion d'actifs.

La dette et la charge d'intérêts sont affectées à chaque secteur de la Société financière IGM en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré. L'impôt sur le résultat est également présenté dans chaque secteur.

Revue des activités

Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui a été fondé en 1967. Nous offrons des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats d'investissement au moyen d'une structure de boutiques de placement et d'une multitude de canaux de distribution. Nous sommes déterminés à fournir à notre clientèle des rendements élevés de placements grâce à une expérience de plus de 50 ans dans le secteur de la gestion de placements.

Mackenzie tire des honoraires de gestion d'actifs principalement des éléments suivants :

- les honoraires de gestion tirés de ses fonds d'investissement, des comptes gérés à titre de sous-conseiller et de la clientèle institutionnelle;
- les honoraires tirés de ses fonds communs de placement pour les services administratifs;
- les frais de rachat sur les parts comportant des frais d'acquisition différés et des frais d'acquisition modérés.

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont

plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe, et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les fonds négociés en bourse, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, ChinaAMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs. ChinaAMC favorise la croissance grâce à l'innovation en matière de produits et à l'offre de solutions et de services de placement à actifs multiples à un groupe diversifié de clients institutionnels et de particuliers.

Northleaf est un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale dont le siège social est à Toronto. Northleaf cherche à offrir des rendements absolus ajustés en fonction du risque élevés grâce à l'accès à la création de valeur à l'extérieur des marchés publics.

Placements Mackenzie

Stratégie

Mackenzie a pour mission de créer un monde davantage investi, ensemble.

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiales et le partenaire commercial préféré au Canada.

Les mandats stratégiques de Mackenzie sont les suivants : devenir le leader dans le marché de détail au Canada, établir des partenariats stratégiques significatifs et établir une présence dans des canaux sous-exploités en adoptant une approche ciblée. Nous accomplissons nos mandats stratégiques en ciblant les aspects clés suivants :

- améliorer la distribution de façon continue au moyen d'une approche sectorielle;
- générer un rendement des placements concurrentiel ajusté en fonction du risque;
- promouvoir un leadership de marque;
- créer des solutions et des produits novateurs et pertinents;
- encourager un avenir durable;
- assurer l'excellence et l'efficacité opérationnelles;
- favoriser une culture axée sur la performance, la diversification et l'excellence.

Les aspects clés que nous ciblons favorisent la croissance future des activités. Nous y parviendrons en nous engageant à assurer la réussite de notre clientèle, en attirant et en formant les meilleurs esprits dans le secteur de l'investissement, en maintenant une approche en matière de placement fondée sur une structure de boutiques de placement, en mettant l'accent sur les produits novateurs et visionnaires et en étant responsables dans tout ce que nous entreprenons.

Nos services de gestion des placements sont offerts au moyen d'une structure de boutiques de placement, qui sont des équipes spécialisées internes ayant chacune leur propre orientation et approche en matière de placement. Nos équipes de recherche et de gestion de portefeuille sont situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Vancouver, à Boston, à Dublin et à Hong Kong. En outre, notre participation dans Northleaf accroît nos capacités de placement en offrant à notre clientèle des solutions de placements en actions de sociétés fermées, instruments de crédit privé et infrastructures à l'échelle mondiale, et notre participation dans ChinaAMC offre à notre clientèle un accès aux marchés financiers chinois. Nous nous adjoignons les services de partenaires stratégiques (sous-conseillers externes) pour compléter nos capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Notre vaste éventail de capacités et de produits de placement en évolution constante constitue notre principale force afin de répondre aux besoins financiers changeants des investisseurs.

Nos affaires reposent sur trois canaux de distribution clés : le réseau de détail, les alliances stratégiques ainsi que le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Nos équipes de vente travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. Notre gamme de solutions de placement novatrice et exhaustive couvre toutes les catégories d'actifs et régions du globe. Nous offrons une gamme de solutions de placement et de produits pertinents conçue pour aider les conseillers à répondre aux besoins en constante évolution de leur clientèle. Nous lançons régulièrement de nouveaux fonds et nous pouvons fusionner ou rationaliser notre gamme de fonds pour offrir des solutions de placement améliorées.

En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine et de Lifeco. Mackenzie s'associe à Wealthsimple pour distribuer des FNB par l'intermédiaire de sa gamme de produits. Mackenzie est également l'un des deux fournisseurs exclusifs de solutions de placement auprès de Les Placements PFSL du Canada Ltée (« Primerica »). À ce titre, elle offre une gamme de 28 fonds conçus pour répondre aux besoins particuliers des conseillers de Primerica et de leur clientèle. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement.

Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Nous attirons de nouvelles entreprises institutionnelles grâce à nos relations avec des conseillers en régimes de retraite et en gestion.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet

d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des volumes de l'actif géré.

Mackenzie continue de jouir d'une position enviable pour renforcer ses relations de distribution. Pour ce faire, nous pouvons compter sur notre équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de notre réseau de distribution, à notre vaste gamme de produits, à nos produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance que nous accordons à l'expérience client et à l'excellence de nos placements.

Gestion de placements

Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 244,0 G\$, incluant des mandats de sous-conseiller exécutés pour le secteur Gestion de patrimoine d'un montant de 92,8 G\$.

Nous continuons d'offrir nos produits de placement au moyen d'une structure de boutiques de placement, qui sont des équipes spécialisées internes ayant chacune leurs propres orientations et approche en matière de placement. Notre équipe de placement se répartit actuellement en 16 boutiques spécialisées. Cette approche favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus de surveillance s'articule autour de trois axes : i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques.

La participation économique de 56 % de Mackenzie dans Northleaf augmente ses capacités d'investissement en offrant à la clientèle des solutions de placement en matière d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoint les services de sous-conseillers externes et de fournisseurs d'indices à bêta stratégique pour compléter ses capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Ils comprennent Putnam Investments et ChinaAMC. Par ailleurs, depuis le lancement de la gamme de 28 Fonds FuturePath pour Primerica, les sous-conseillers tiers suivants ont été ajoutés : Gestion d'actifs 1832, Addenda, Brandywine, BlackRock et T. Rowe Price. Barrow, Hanley, Mewhinney & Strauss a aussi été ajouté à titre de sous-conseiller à la suite du

lancement du Fonds de valeur mondial Mackenzie et du Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie au début du quatrième trimestre de 2025.

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 décembre 2025, 47,5 %, 47,1 % et 55,8 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar[†]. Au 31 décembre 2025, 77,9 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar[†] étaient notés trois étoiles ou plus, et 46,0 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 87,8 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 56,7 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 décembre 2025.

Produits

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leur clientèle. En 2025, Mackenzie a lancé onze fonds communs de placement, neuf FNB et un fonds alternatif en collaboration avec Northleaf Capital Partners (« Northleaf »).

Fonds communs de placement

Mackenzie gère sa gamme de produits en procédant au lancement de nouveaux fonds et à la fusion d'autres fonds afin de rationaliser son offre de fonds pour les conseillers et les investisseurs.

Au cours du quatrième trimestre de 2025, trois fonds communs de placement ont été lancés :

- le Fonds de valeur mondial Mackenzie;
- le Fonds de valeur de moyennes capitalisations américaines Mackenzie;
- le Fonds d'actions internationales Mackenzie GQE.

Fonds alternatifs

Mackenzie compte actuellement dix fonds alternatifs, y compris cinq produits en collaboration avec Northleaf dans le cadre de son engagement à accroître l'accès des épargnants aux solutions de placement sur les marchés privés.

Au cours du quatrième trimestre de 2025, le Fonds multi-actifs de marchés privés Mackenzie Northleaf a été lancé. Ce fonds donne accès à une vaste gamme de placements en actions de sociétés fermées, en

instruments de crédit privé et en infrastructures, afin d'offrir une meilleure diversification du portefeuille et des rendements ajustés en fonction du risque.

Fonds négociés en bourse

Les fonds négociés en bourse (« FNB ») viennent compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflètent sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement lorsqu'ils construisent des portefeuilles diversifiés à long terme.

La gamme actuelle de Mackenzie comprend 59 FNB : 32 FNB actifs et à bêta stratégique et 27 FNB indiciels traditionnels. À la fin du trimestre, l'actif géré des FNB s'établissait à 24,1 G\$, ce qui comprend des investissements de 11,7 G\$ des produits gérés d'IGM. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le huitième rang en ce qui a trait à l'actif géré.

Actif géré du secteur Gestion d'actifs

L'actif géré est un indicateur de rendement clé pour le secteur Gestion d'actifs.

Un sommaire des variations du total de l'actif géré est présenté au tableau 15, et un sommaire des variations de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 16. L'actif géré pour le secteur Gestion de patrimoine est compris dans le total de l'actif géré.

L'actif géré du secteur Gestion d'actifs, y compris les investissements stratégiques, se chiffrait à 427,5 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 366,1 G\$ au 31 décembre 2024. L'actif géré des investissements stratégiques est fondé sur la participation de la Société dans ces sociétés.

Au 31 décembre 2025, le total de l'actif géré de Mackenzie se chiffrait à 244,0 G\$, soit une hausse de 14,4 % par rapport à 213,3 G\$ à l'exercice précédent. Le total de l'actif géré des tiers de Mackenzie s'est établi à 151,1 G\$, en hausse de 16,3 % par rapport à 129,9 G\$ à l'exercice précédent. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements des placements et les cotisations nettes de ses clients et de ses clientes.

Au 31 décembre 2025, l'actif géré de ChinaAMC s'élevait à 3 014,5 milliards de RMB¥ (591,4 G\$), comparativement à 2 464,5 milliards de RMB¥ (486,2 G\$) au 31 décembre 2024, soit une hausse de 22,3 % (21,6 % en dollars

canadiens). Mackenzie détient une participation de 27,8 % dans ChinaAMC.

Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Northleaf s'élevait à 35,0 G\$, comparativement à 32,0 G\$ au 31 décembre 2024, soit une hausse de 9,4 %. Mackenzie détient une participation économique de 56 % dans Northleaf.

Actif géré de Placements Mackenzie

Variation de l'actif géré – Résultats de 2025 par rapport à ceux de 2024

L'actif géré de Mackenzie a clôturé le trimestre à un niveau record pour totaliser 244,0 G\$ au 31 décembre 2025, soit une hausse de 14,4 % comparativement à 213,3 G\$ au 31 décembre 2024. L'actif géré des tiers s'élevait à 151,1 G\$, en hausse de 16,3 %, par rapport à 129,9 G\$ au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 78,1 G\$, comparativement à 68,7 G\$ au 31 décembre 2024, soit une hausse de 13,7 %. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie de 65,7 G\$ a augmenté de 6,9 %, comparativement à 61,4 G\$ au 31 décembre 2024. L'actif des FNB de Mackenzie, compte non tenu des FNB détenus dans les produits gérés de la Société financière IGM, se chiffrait à 12,5 G\$ au 31 décembre 2025, soit une hausse de 71,7 % par rapport à 7,3 G\$ au 31 décembre 2024. L'actif des FNB, incluant les produits gérés de la Société financière IGM, s'établissait à 24,1 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 15,5 G\$ au 31 décembre 2024.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,8 G\$, soit une hausse de 27,6 % par rapport à 2,2 G\$ en 2024. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 3,3 G\$, soit une hausse de 14,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 se sont établis à 514 M\$, comparativement à des rachats nets de 699 M\$ à l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 2,5 G\$, comparativement à 322 M\$ à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 2,0 G\$, comparativement à des rachats nets de 377 M\$ à l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 465 M\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 1,3 G\$ à l'exercice précédent.

Tableau 15 : Variation du total de l'actif géré – Gestion d'actifs

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	Variation	
				30 sept. 2025	31 déc. 2024
Actif géré de Mackenzie, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine					
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement	(514)\$	(219)\$	(699)\$	(134,7)%	26,5 %
Créations nettes de parts de FNB	2 505	626	322	n.s.	n.s.
Fonds d'investissement ^{1, 2, 3}	1 991	407	(377)	n.s.	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ⁴	(519)	1 552	68	n.s.	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)	1 472	1 959	(309)	(24,9)	n.s.
Rendements des placements	792	5 207	1 479	(84,8)	(46,5)
Variation de l'actif, montant net	2 264	7 166	1 170	(68,4)	93,5
Actif au début	90 360	83 194	75 898	8,6	19,1
Actif à la fin	92 624 \$	90 360 \$	77 068 \$	2,5 %	20,2 %
Actif géré consolidé de Mackenzie					
Fonds communs de placement	65 671 \$	65 766 \$	61 435 \$	(0,1)%	6,9 %
FNB	12 462	9 911	7 258	25,7	71,7
Fonds d'investissement ^{1, 2}	78 133	75 677	68 693	3,2	13,7
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	14 491	14 683	8 375	(1,3)	73,0
	92 624	90 360	77 068	2,5	20,2
Comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie	58 525	56 368	52 879	3,8	10,7
Actif géré des tiers	151 149	146 728	129 947	3,0	16,3
Comptes gérés à titre de sous-conseiller et actif géré du secteur Gestion de patrimoine ²	92 837	92 759	83 369	0,1	11,4
Actif géré consolidé	243 986 \$	239 487 \$	213 316 \$	1,9 %	14,4 %
Actif géré lié aux investissements stratégiques à la fin					
ChinaAMC	164 404 \$	163 386 \$	135 173 \$	0,6 %	21,6 %
Northleaf	19 582	19 273	17 926	1,6	9,2
Éliminations intersectorielles	(435)	(380)	(361)	(14,5)	(20,5)
	183 551 \$	182 279 \$	152 738 \$	0,7 %	20,2 %
Actif géré consolidé à la fin, y compris les investissements stratégiques	427 537 \$	421 766 \$	366 054 \$	1,4 %	16,8 %
Total moyen de l'actif géré de Mackenzie⁵					
Actif géré des tiers	149 727 \$	141 206 \$	129 964 \$	6,0 %	15,2 %
Données consolidées	243 233	230 744	213 890	5,4	13,7

1. Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement de la Société financière IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.
2. Les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine sont inclus dans les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine.
3. Fonds d'investissement :
Au quatrième trimestre de 2025 – un client institutionnel a apporté des changements de composition de portefeuille dans son offre de produits qui ont donné lieu à la réaffectation d'un montant de 1,6 G\$ aux FNB de Mackenzie.
Au premier trimestre de 2025 – un investisseur institutionnel, dont les produits offerts comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, a apporté des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des rachats de 144 M\$.
4. Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes :
Au quatrième trimestre de 2025 – à la suite d'une décision concernant la répartition générale de l'actif, un client institutionnel a réattribué des responsabilités de sous-conseiller visant un montant total de 345 M\$ qui étaient assumées par Mackenzie dans le cadre d'un mandat de services-conseils. Mackenzie continue d'agir à titre de sous-conseiller dans le cadre de ce mandat.
Au troisième trimestre de 2025 – Mackenzie a remporté des mandats de 1,7 G\$ auprès d'investisseurs institutionnels.
Au deuxième trimestre de 2025 – un investisseur institutionnel a fait des rachats de 320 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.
Au premier trimestre de 2025 – Mackenzie a remporté des mandats de 3,6 G\$ auprès d'investisseurs institutionnels.
5. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

Tableau 15 : Variation du total de l'actif géré – Gestion d'actifs (suite)

<i>Exercices clos les (en M\$)</i>	31 déc. 2025	31 déc. 2024	Variation
Actif géré de Mackenzie, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine			
Ventes nettes (rachats nets)			
Fonds communs de placement	(1 799)\$	(2 700)\$	33,4 %
Créations nettes de parts de FNB	4 299	1 088	n.s.
Fonds d'investissement ^{1, 2, 3}	2 500	(1 612)	n.s.
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ^{4, 5}	4 237	(389)	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)	6 737	(2 001)	n.s.
Rendements des placements	8 819	9 787	(9,9)
Variation de l'actif, montant net	15 556	7 786	99,8
Actif au début	77 068	69 282	11,2
Actif à la fin	92 624 \$	77 068 \$	20,2 %
Total moyen de l'actif géré de Mackenzie⁶			
Actif géré des tiers	139 038 \$	124 861 \$	11,4 %
Données consolidées	227 437	205 479	10,7

1. Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement de la Société financière IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.
2. Les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine sont inclus dans les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine.
3. Fonds d'investissement :
Au quatrième trimestre de 2025 – un client institutionnel a apporté des changements de composition de portefeuille dans son offre de produits qui ont donné lieu à la réaffectation d'un montant de 1,6 G\$ aux FNB de Mackenzie.
Au premier trimestre de 2025 – un investisseur institutionnel, dont les produits offerts comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, a apporté des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des rachats de 144 M\$.
4. Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes :
Au quatrième trimestre de 2025 – à la suite d'une décision concernant la répartition générale de l'actif, un client institutionnel a réattribué des responsabilités de sous-conseiller visant un montant total de 345 M\$ qui étaient assumées par Mackenzie dans le cadre d'un mandat de services-conseils. Mackenzie continue d'agir à titre de sous-conseiller dans le cadre de ce mandat.
Au troisième trimestre de 2025 – Mackenzie a remporté des mandats de 1,7 G\$ auprès d'investisseurs institutionnels.
Au deuxième trimestre de 2025 – un investisseur institutionnel a fait des rachats de 320 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.
Au premier trimestre de 2025 – Mackenzie a remporté des mandats de 3,6 G\$ auprès d'investisseurs institutionnels.
5. Les rachats de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine effectués par le régime de retraite d'IG Gestion de patrimoine ont été réaffectés à des comptes à gestion distincte gérés par Mackenzie :
Au deuxième trimestre de 2025 – 24 M\$;
Au premier trimestre de 2024 – 177 M\$.
6. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

Au quatrième trimestre de 2025, un client institutionnel a apporté des changements de composition de portefeuille dans son offre de produits qui ont donné lieu à la réaffectation d'un montant de 1,6 G\$ aux FNB de Mackenzie. Compte non tenu de cette transaction, les ventes nettes de fonds d'investissement au cours de la période considérée se sont élevées à 441 M\$, comparativement à des rachats nets de 377 M\$ à l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les ventes nettes, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 1,5 G\$, comparativement à des rachats nets de 309 M\$ à l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rendements des

placements ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 792 M\$, comparativement à une augmentation de 1,5 G\$ à l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2025, à la suite d'une décision concernant la répartition générale de l'actif, un client institutionnel a réattribué des responsabilités de sous-conseiller visant un montant total de 345 M\$ qui étaient assumées par Mackenzie dans le cadre d'un mandat de services-conseils. Mackenzie continue d'agir à titre de sous-conseiller dans le cadre de ce mandat. Compte non tenu de cette transaction et du changement dans les montants affectés aux FNB décrit ci-dessus, les ventes nettes au cours de la période considérée se sont élevées à 267 M\$, comparativement à des rachats nets de 309 M\$ à l'exercice précédent.

Tableau 16 : Variation de l'actif géré des fonds d'investissement – Placements Mackenzie¹

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	Variation	
				30 sept. 2025	31 déc. 2024
Ventes	2 792 \$	2 293 \$	2 188 \$	21,8 %	27,6 %
Rachats	3 306	2 512	2 887	31,6	14,5
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement	(514)	(219)	(699)	(134,7)	26,5
Créations nettes de parts de FNB	2 505	626	322	n.s.	n.s.
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement^{2, 3, 4}	1 991	407	(377)	n.s.	n.s.
Rendements des placements	465	4 099	1 251	(88,7)	(62,8)
Variation de l'actif, montant net	2 456	4 506	874	(45,5)	181,0
Actif au début	75 677	71 171	67 819	6,3	11,6
Actif à la fin	78 133 \$	75 677 \$	68 693 \$	3,2 %	13,7 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	65 671 \$	65 766 \$	61 435 \$	(0,1)%	6,9 %
FNB	12 462	9 911	7 258	25,7	71,7
Fonds d'investissement ³	78 133 \$	75 677 \$	68 693 \$	3,2 %	13,7 %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	77 502 \$	73 047 \$	68 715 \$	6,1 %	12,8 %

Exercices clos les (en M\$)	31 déc. 2025	31 déc. 2024	Variation
Ventes	9 826 \$	8 499 \$	15,6 %
Rachats	11 625	11 199	3,8
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement	(1 799)	(2 700)	33,4
Créations nettes de parts de FNB	4 299	1 088	n.s.
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement^{2, 3, 4}	2 500	(1 612)	n.s.
Rendements des placements	6 940	8 390	(17,3)
Variation de l'actif, montant net	9 440	6 778	39,3
Actif au début	68 693	61 915	10,9
Actif à la fin	78 133 \$	68 693 \$	13,7 %
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	72 161 \$	65 608 \$	10,0 %

1. Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement de la Société financière IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.
2. Le total des ventes nettes et de l'actif géré des fonds d'investissement exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.
3. Les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine sont inclus dans les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine.
4. Fonds d'investissement :
 Au quatrième trimestre de 2025 – un client institutionnel a apporté des changements de composition de portefeuille dans son offre de produits qui ont donné lieu à la réaffectation d'un montant de 1,6 G\$ aux FNB de Mackenzie.
 Au premier trimestre de 2025 – un investisseur institutionnel, dont les produits offerts comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, a apporté des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des rachats de 144 M\$.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 9,8 G\$, soit une hausse de 15,6 % par rapport à 8,5 G\$ en 2024. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 11,6 G\$, soit une hausse de 3,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 se sont établis à 1,8 G\$, comparativement à des rachats nets de 2,7 G\$ en 2024. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre

2025, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 4,3 G\$, comparativement à 1,1 G\$ à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours de la période considérée se sont élevées à 2,5 G\$, comparativement à des rachats nets de 1,6 G\$ à l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 6,9 G\$ de l'actif des fonds d'investissement, comparativement à une augmentation de 8,4 G\$ à l'exercice précédent.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 3,3 G\$ et à 11,3 G\$, respectivement, comparativement à 2,8 G\$ et à 10,9 G\$ à l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2025, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme a été de 19,6 %, comparativement à 18,4 % pour le quatrième trimestre de 2024. Au 31 décembre 2025, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 18,0 %, comparativement à 18,7 % à l'exercice précédent. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'AMVI s'établissait à environ 15,1 % au 31 décembre 2025. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Au premier trimestre de 2025, un investisseur institutionnel, dont les produits offerts comprennent des fonds communs de placement de Mackenzie, a apporté des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des rachats de 144 M\$. Compte non tenu de cette transaction, les rachats de fonds communs de placement ont augmenté de 2,5 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 par rapport à l'exercice précédent, et les rachats nets de fonds communs de placement se sont établis à 1,7 G\$, comparativement à des rachats nets de 2,7 G\$ à l'exercice précédent.

Compte non tenu des transactions du premier trimestre et du quatrième trimestre décrites ci-dessus, les ventes nettes de fonds d'investissement se sont chiffrées à 1,1 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des rachats nets de 1,6 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les ventes nettes, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 6,7 G\$, comparativement à des rachats nets de 2,0 G\$ en 2024. Au cours de l'exercice, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 8,8 G\$, comparativement à une augmentation de 9,8 G\$ à l'exercice précédent.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, Mackenzie a remporté des mandats de 5,3 G\$ auprès d'investisseurs institutionnels, des investisseurs institutionnels ont fait des rachats de 665 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller, et le régime de retraite d'IG Gestion de patrimoine a racheté une tranche de 24 M\$ des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, laquelle a été réaffectée à des comptes à gestion distincte gérés par Mackenzie. Durant le premier trimestre de 2024, le régime de retraite d'IG Gestion de patrimoine a racheté une tranche de 177 M\$ des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, laquelle a été réaffectée à des comptes à gestion distincte gérés par Mackenzie. Compte non tenu de ces transactions et des changements dans les montants affectés aux fonds communs de placement et aux FNB décrits ci-dessus, les rachats nets se sont chiffrés à 1,8 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des rachats nets de 2,2 G\$ à l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2025, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie s'élevaient à 58,5 G\$, comparativement à 52,9 G\$ au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré de Mackenzie du secteur Gestion de patrimoine s'élevaient à 92,8 G\$, soit 66,9 % de l'actif géré excluant les investissements stratégiques du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 83,4 G\$, soit 67,7 % de l'actif géré excluant les investissements stratégiques du secteur Gestion de patrimoine au 31 décembre 2024.

Variation de l'actif géré – Résultats du quatrième trimestre de 2025 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2025

Au 31 décembre 2025, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 244,0 G\$, en hausse de 1,9 %, comparativement à 239,5 G\$ au 30 septembre 2025. L'actif géré des tiers s'établissait à 151,1 G\$, en hausse de 3,0 %, par rapport à 146,7 G\$ au 30 septembre 2025.

L'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 78,1 G\$ au 31 décembre 2025, soit une hausse de 3,2 %, comparativement à 75,7 G\$ au 30 septembre 2025. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 65,7 G\$ au 31 décembre 2025, soit une baisse de 0,1 %, comparativement à 65,8 G\$ au 30 septembre 2025. L'actif des FNB de Mackenzie se chiffrait à 12,5 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 9,9 G\$ au 30 septembre 2025. L'actif des FNB, incluant les produits gérés de la Société financière IGM, s'établissait à 24,1 G\$

au 31 décembre 2025, comparativement à 21,0 G\$ au 30 septembre 2025.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,8 G\$, soit une hausse de 21,8 % par rapport au troisième trimestre de 2025. Les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 3,3 G\$, soit une hausse de 31,6 % par rapport au troisième trimestre de 2025. Les rachats nets de fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établis à 514 M\$, comparativement à des rachats nets de 219 M\$ pour le trimestre précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 3,3 G\$, comparativement à 2,4 G\$ pour le troisième trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 19,6 % pour le trimestre considéré, comparativement à 15,3 % pour le troisième trimestre.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à 2,5 G\$, comparativement à 626 M\$ au troisième trimestre.

Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 2,0 G\$, comparativement à des ventes nettes de 407 M\$ au troisième trimestre.

Au 31 décembre 2025, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie s'élevaient à 58,5 G\$, comparativement à 56,4 G\$ au 30 septembre 2025.

Au 31 décembre 2025, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré de Mackenzie du secteur Gestion de patrimoine s'élevaient à 92,8 G\$, soit 66,9 % de l'actif géré excluant les investissements stratégiques du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 92,8 G\$, soit 67,2 % de l'actif géré excluant les investissements stratégiques du secteur Gestion de patrimoine au 30 septembre 2025.

Revue des résultats d'exploitation du secteur

Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion d'actifs est présenté au tableau 17 et comprend les activités de Placements Mackenzie ainsi que le bénéfice lié aux investissements stratégiques.

Placements Mackenzie

Le bénéfice net ajusté de Placements Mackenzie est présenté dans le tableau 18. Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 60,4 M\$, soit une baisse de 2,4 % par rapport au quatrième trimestre de 2024 et une baisse de 11,4 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 239,0 M\$, soit une hausse de 1,9 % par rapport à 2024.

Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour le quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 88,6 M\$, soit

une baisse de 2,0 % par rapport au quatrième trimestre de 2024, et une baisse de 10,4 % par rapport au trimestre précédent. Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 350,5 M\$, soit une hausse de 1,8 % par rapport à 2024.

Résultats de 2025 par rapport à ceux de 2024

Produits

Les honoraires de gestion d'actifs sont classés soit au poste Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties, soit au poste Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine.

- Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties comprennent ce qui suit :
 - Les honoraires de gestion d'actifs – tierces parties comprennent les honoraires de gestion et les

Tableau 17 : Résultats d'exploitation – Gestion d'actifs

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	Variation	
				30 sept. 2025	31 déc. 2024
Produits					
Gestion d'actifs					
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	270,5 \$	264,0 \$	256,6 \$	2,5 %	5,4 %
Frais de rachat	1,1	0,4	0,4	175,0	175,0
	271,6	264,4	257,0	2,7	5,7
Charges de rémunération des courtiers					
Rémunération fondée sur l'actif	(86,5)	(84,6)	(84,0)	2,2	3,0
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	185,1	179,8	173,0	2,9	7,0
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	35,5	33,8	31,3	5,0	13,4
Gestion d'actifs – produits nets	220,6	213,6	204,3	3,3	8,0
Produits tirés des placements nets et autres produits	2,0	6,7	8,5	(70,1)	(76,5)
Quote-part du résultat des entreprises associées	32,9	47,6	29,2	(30,9)	12,7
	255,5	267,9	242,0	(4,6)	5,6
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires	30,2	22,0	24,2	37,3	24,8
Activités et services de soutien	102,6	98,3	97,1	4,4	5,7
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	1,7	1,6	1,6	6,3	6,3
	134,5	121,9	122,9	10,3	9,4
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	121,0	146,0	119,1	(17,1)	1,6
Charges d'intérêts	6,6	6,5	6,5	1,5	1,5
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	114,4	139,5	112,6	(18,0)	1,6
Impôt sur le résultat	23,7	28,6	24,4	(17,1)	(2,9)
Bénéfice net ajusté ¹	90,7	110,9	88,2	(18,2)	2,8
Participation ne donnant pas le contrôle	2,1	0,3	0,7	n.s.	200,0
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	88,6 \$	110,6 \$	87,5 \$	(19,9)%	1,3 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Tableau 17 : Résultats d'exploitation – Gestion d'actifs (suite)

Exercices clos les (en M\$)	31 déc. 2025	31 déc. 2024	Variation
Produits			
Gestion d'actifs			
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	1 034,4 \$	985,2 \$	5,0 %
Frais de rachat	2,4	2,4	–
	1 036,8	987,6	5,0
Charges de rémunération des courtiers			
Rémunération fondée sur l'actif	(335,7)	(325,3)	3,2
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	701,1	662,3	5,9
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	133,0	120,6	10,3
Gestion d'actifs – produits nets	834,1	782,9	6,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	15,2	23,2	(34,5)
Quote-part du résultat des entreprises associées	158,5	133,1	19,1
	1 007,8	939,2	7,3
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires	99,8	86,8	15,0
Activités et services de soutien	394,8	372,1	6,1
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	6,1	5,7	7,0
	500,7	464,6	7,8
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	507,1	474,6	6,8
Charges d'intérêts	26,0	26,1	(0,4)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	481,1	448,5	7,3
Impôt sur le résultat	97,7	94,2	3,7
Bénéfice net ajusté ¹	383,4	354,3	8,2
Participation ne donnant pas le contrôle	6,0	3,9	53,8
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	377,4 \$	350,4 \$	7,7 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

honoraires d'administration tirés de nos fonds d'investissement et les honoraires de gestion provenant de nos comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes. La plus grande partie des honoraires provient des honoraires de gestion tirés de nos fonds d'investissement. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des fonds négociés en bourse et des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des

fonds communs de placement de Mackenzie est destinée à des épargnants et vendue par l'entremise de conseillers financiers externes.

- Les frais de rachat comprennent les honoraires tirés du rachat d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat.
- Les charges de rémunération des courtiers comprennent la rémunération fondée sur l'actif. La rémunération fondée sur l'actif représente

Tableau 18 : Résultats d'exploitation – Placements Mackenzie

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	Variation	
				30 sept. 2025	31 déc. 2024
Produits					
Gestion d'actifs					
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	270,5 \$	264,0 \$	256,6 \$	2,5 %	5,4 %
Frais de rachat	1,1	0,4	0,4	175,0	175,0
	271,6	264,4	257,0	2,7	5,7
Charges de rémunération des courtiers					
Rémunération fondée sur l'actif	(86,5)	(84,6)	(84,0)	2,2	3,0
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	185,1	179,8	173,0	2,9	7,0
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	35,5	33,8	31,3	5,0	13,4
Gestion d'actifs – produits nets	220,6	213,6	204,3	3,3	8,0
Produits tirés des placements nets et autres produits	2,0	6,7	8,5	(70,1)	(76,5)
	222,6	220,3	212,8	1,0	4,6
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires	30,2	22,0	24,2	37,3	24,8
Activités et services de soutien	102,1	97,8	96,6	4,4	5,7
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	1,7	1,6	1,6	6,3	6,3
	134,0	121,4	122,4	10,4	9,5
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	88,6	98,9	90,4	(10,4)	(2,0)
Charges d'intérêts	6,6	6,5	6,5	1,5	1,5
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	82,0	92,4	83,9	(11,3)	(2,3)
Impôt sur le résultat	21,6	24,2	22,0	(10,7)	(1,8)
Bénéfice net ajusté¹	60,4 \$	68,2 \$	61,9 \$	(11,4)%	(2,4)%

Exercices clos les (en M\$)	31 déc. 2025	31 déc. 2024	Variation
Produits			
Gestion d'actifs			
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	1 034,4 \$	985,2 \$	5,0 %
Frais de rachat	2,4	2,4	–
	1 036,8	987,6	5,0
Charges de rémunération des courtiers			
Rémunération fondée sur l'actif	(335,7)	(325,3)	3,2
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	701,1	662,3	5,9
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	133,0	120,6	10,3
Gestion d'actifs – produits nets	834,1	782,9	6,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	15,2	24,0	(36,7)
	849,3	806,9	5,3
Charges			
Services-conseils et croissance des affaires	99,8	86,8	15,0
Activités et services de soutien	392,9	370,2	6,1
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	6,1	5,7	7,0
	498,8	462,7	7,8
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	350,5	344,2	1,8
Charges d'intérêts	26,0	26,1	(0,4)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	324,5	318,1	2,0
Impôt sur le résultat	85,5	83,6	2,3
Bénéfice net ajusté¹	239,0 \$	234,5 \$	1,9 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquant à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés.

- Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine comprennent les honoraires de sous-conseillers tirés du secteur Gestion de patrimoine.

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont établis à 185,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, soit une hausse de 12,1 M\$, ou 7,0 %, comparativement à 173,0 M\$ à l'exercice précédent. L'augmentation des honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties est principalement attribuable à une augmentation de 15,2 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 15, en partie contrebalancée par une diminution du taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets. Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets de Mackenzie s'est établi à 49,0 points de base pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, comparativement à 52,8 points de base pour la période correspondante de 2024. La diminution du taux est attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, ayant notamment eu pour effet d'accroître la proportion de produits tarifés autres que de détail. L'intégration d'un actif géré de 5,3 G\$ provenant d'investisseurs institutionnels en 2025 et la hausse de l'actif géré par l'intermédiaire de notre partenariat avec Wealthsimple et Primerica ont contribué à cette augmentation des produits autres que de détail.

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont établis à 701,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit une hausse de 38,8 M\$, ou 5,9 %, comparativement à 662,3 M\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation des honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties est attribuable à la hausse de 11,4 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 15, contrebalancée en partie par une diminution du taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets et par le fait que l'exercice 2025 comptait un jour civil de moins par rapport à la période correspondante de 2024. Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets de Mackenzie s'est établi à 50,0 points de base pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à 52,9 points de base pour la période correspondante de 2024. La diminution du taux est attribuable à une modification de la composition de

l'actif géré, ayant notamment eu pour effet d'accroître la proportion de produits tarifés autres que de détail. L'intégration d'un actif géré de 5,3 G\$ provenant d'investisseurs institutionnels en 2025 et la hausse de l'actif géré par l'intermédiaire de notre partenariat avec Wealthsimple et Primerica ont contribué à cette augmentation des produits autres que de détail.

Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine se sont établis à 35,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, soit une hausse de 4,2 M\$, ou 13,4 %, comparativement à 31,3 M\$ à l'exercice précédent. Cette hausse des honoraires de gestion découle principalement d'une augmentation de 11,4 % de l'actif géré moyen. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le taux des honoraires de gestion de Mackenzie s'est établi à 15,0 points de base, comparativement à 14,8 points de base pour la période correspondante de 2024.

Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine se sont établis à 133,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit une hausse de 12,4 M\$, ou 10,3 %, comparativement à 120,6 M\$ pour l'exercice précédent. Cette hausse des honoraires de gestion découle principalement d'une augmentation de 9,7 % de l'actif géré moyen. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le taux des honoraires de gestion de Mackenzie s'est établi à 15,0 points de base, comparativement à 14,9 points de base pour la période correspondante de 2024.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 2,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, comparativement à 8,5 M\$ à l'exercice précédent, et ont totalisé 15,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à 24,0 M\$ pour l'exercice précédent.

Charges

Mackenzie engage des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires qui comprennent essentiellement les activités de distribution aux intermédiaires et ces coûts varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont élevées à 30,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, en hausse de 6,0 M\$, ou 24,8 %, par rapport à 24,2 M\$ en 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ces charges se sont établies à 99,8 M\$, soit une augmentation de 13,0 M\$, ou 15,0 %,

par rapport à 86,8 M\$ pour l'exercice précédent. L'augmentation enregistrée au cours du trimestre et de l'exercice est principalement attribuable à la hausse des commissions versées aux intermédiaires, conformément à la hausse des ventes nettes de fonds d'investissement.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris la technologie et les processus d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne, ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services. Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont élevées à 102,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, en hausse de 5,5 M\$, ou 5,7 %, par rapport à 96,6 M\$ en 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ces charges se sont établies à 392,9 M\$, soit une augmentation de 22,7 M\$, ou 6,1 %, par rapport à 370,2 M\$ pour l'exercice précédent.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont chiffrées à 1,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, comparativement à 1,6 M\$ en 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, ces charges se sont établies à 6,1 M\$, comparativement à 5,7 M\$ pour l'exercice précédent.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts, qui comprennent les charges d'intérêts affectées sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location, ont totalisé 6,6 M\$ au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 6,5 M\$ pour la période correspondante de 2024. Les charges d'intérêts se sont élevées à 26,0 M\$ pour l'exercice, comparativement à 26,1 M\$ en 2024. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction de l'affectation, à Mackenzie, d'un montant de 450 M\$ de la dette à long terme de la Société financière IGM.

Résultats du quatrième trimestre de 2025 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2025

Produits

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont chiffrés à 185,1 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 5,3 M\$, ou 2,9 %, par rapport à 179,8 M\$ au troisième trimestre de 2025. Les facteurs ayant contribué à cette augmentation nette sont les suivants :

- L'actif géré moyen s'est établi à 149,7 G\$ pour le trimestre considéré, une hausse de 6,0 % par rapport au trimestre précédent.

- Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets s'est établi à 49,0 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 50,5 points de base pour le troisième trimestre.

Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine se sont établis à 35,5 M\$, soit une hausse de 5,0 % par rapport à 33,8 M\$ au troisième trimestre. Cette hausse découle principalement d'une augmentation de 4,4 % de l'actif géré moyen. Le taux des honoraires de gestion d'actifs s'est établi à 15,0 points de base pour le trimestre considéré, inchangé par rapport au troisième trimestre.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 2,0 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 6,7 M\$ pour le troisième trimestre.

Charges

Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont établies à 30,2 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 22,0 M\$ pour le troisième trimestre. L'augmentation enregistrée au cours du quatrième trimestre est principalement attribuable à la hausse des commissions versées aux intermédiaires, conformément à la hausse des ventes nettes de fonds d'investissement.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont élevées à 102,1 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 97,8 M\$ pour le troisième trimestre.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont chiffrées à 1,7 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 1,6 M\$ au troisième trimestre.

Investissements stratégiques du secteur Gestion d'actifs

Le bénéfice net ajusté des investissements stratégiques du secteur Gestion d'actifs est présenté au tableau 19. Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2025 s'est chiffré à 28,2 M\$, comparativement à 25,6 M\$ en 2024 et à 42,4 M\$ au trimestre précédent. Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 138,4 M\$, comparativement à 115,9 M\$ en 2024.

La quote-part du bénéfice des entreprises associées se compose du bénéfice en capitaux propres provenant de ChinaAMC et de Northleaf.

La quote-part du résultat de ChinaAMC revenant à la Société s'est chiffrée à 22,0 M\$ au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 25,4 M\$ pour la période correspondante de 2024, et à 128,4 M\$ pour l'exercice 2025, comparativement à 113,5 M\$ en 2024.

Tableau 19 : Résultats d'exploitation – Investissements stratégiques du secteur Gestion d'actifs

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	Variation	
				30 sept. 2025	31 déc. 2024
Produits					
Produits tirés des placements nets et autres produits	– \$	– \$	– \$	– %	– %
Quote-part du résultat des entreprises associées					
ChinaAMC	22,0	46,1	25,4	(52,3)	(13,4)
Northleaf	10,9	1,5	3,8	n.s.	186,8
	32,9	47,6	29,2	(30,9)	12,7
	32,9	47,6	29,2	(30,9)	12,7
Charges					
Activités et services de soutien	0,5	0,5	0,5	–	–
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	32,4	47,1	28,7	(31,2)	12,9
Impôt sur le résultat	2,1	4,4	2,4	(52,3)	(12,5)
Bénéfice net ajusté ¹	30,3	42,7	26,3	(29,0)	15,2
Participation ne donnant pas le contrôle	2,1	0,3	0,7	n.s.	200,0
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹	28,2 \$	42,4 \$	25,6 \$	(33,5)%	10,2 %
Exercices clos les					
(en M\$)			31 déc. 2025	31 déc. 2024	Variation
Produits					
Produits tirés des placements nets et autres produits			– \$	(0,8)\$	100,0 %
Quote-part du résultat des entreprises associées					
ChinaAMC			128,4	113,5	13,1
Northleaf			30,1	19,6	53,6
			158,5	133,1	19,1
			158,5	132,3	19,8
Charges					
Activités et services de soutien			1,9	1,9	–
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹			156,6	130,4	20,1
Impôt sur le résultat			12,2	10,6	15,1
Bénéfice net ajusté ¹			144,4	119,8	20,5
Participation ne donnant pas le contrôle			6,0	3,9	53,8
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹			138,4 \$	115,9 \$	19,4 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

La quote-part du résultat de Northleaf revenant à la Société s'est chiffrée à 10,9 M\$ au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 3,8 M\$ pour la période correspondante de 2024, et à 30,1 M\$ pour l'exercice 2025, comparativement à 19,6 M\$ en 2024. Ce résultat a été contrebalancé par la participation ne donnant pas le contrôle, comme il est présenté dans le tableau.

Activités internes et autres

Revue des résultats d'exploitation du secteur

Le secteur Activités internes et autres comprend les placements de la Société dans Lifeco et Portage Ventures LP (« Portage»). Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

Le bénéfice ajusté provenant du secteur Activités internes et autres comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice fondamental de Lifeco, une autre mesure utilisée par Lifeco pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS. Pour obtenir l'information financière sur Lifeco, il y a lieu de consulter les documents qui ont été déposés sur www.sedarplus.ca. Des produits tirés des placements nets liés au capital non attribué ainsi que des écritures d'élimination liées à la consolidation sont également compris dans ce secteur.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait une participation de 2,4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de Power.

Portage est une stratégie mondiale d'investissement en capital de risque dans le secteur des technologies financières. Contrôlée par Power, elle se concentre sur les occasions allant du capital de départ jusqu'au capital à un stade avancé dans les secteurs de l'assurance, du financement aux particuliers et aux PME, de la gestion de patrimoine et d'actifs et des outils de technologie financière.

En plus de Lifeco et des autres placements détenus par la Société, le secteur Activités internes et autres inclut le capital non attribué, qui totalisait 996,5 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 531,3 M\$ au 31 décembre 2024, comme il est présenté dans le tableau 20.

Le capital non attribué représente le capital qui n'a été attribué à aucune des sociétés en exploitation et qui pourrait être utilisé à des fins d'investissement, de remboursement de la dette, de distributions aux actionnaires ou à d'autres fins générales de l'entreprise. Le capital est investi dans des instruments financiers de grande qualité et très liquides en vertu de la politique de placement de la Société.

Le bénéfice net ajusté du secteur Activités internes et autres est présenté dans le tableau 21.

Résultats de 2025 par rapport à ceux de 2024

La quote-part du bénéfice fondamental de Lifeco s'est établie à 31,1 M\$, soit une augmentation de 4,8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2025 par rapport au quatrième trimestre de 2024, et à 112,6 M\$ pour l'exercice 2025, comparativement à 100,0 M\$ en 2024. La quote-part du bénéfice net de Lifeco s'est établie à 26,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2025, soit une diminution de 0,3 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2024, et à 94,4 M\$ pour l'exercice 2025, en hausse de 1,3 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Ces résultats reflètent la quote-part du bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 5,8 M\$ au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 0,3 M\$ par rapport à 5,5 M\$ en 2024. Pour l'exercice, les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 19,1 M\$, en hausse de 1,7 M\$ par rapport à 17,4 M\$ en 2024.

Tableau 20 : Total de l'actif – Activités internes et autres

(en M\$)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Participations dans une entreprise associée		
Lifeco	670,0 \$	633,5 \$
Investissements à la JVAERG		
Portage et autres investissements	206,6	151,6
Capital non attribué	996,5	531,3
Total de l'actif	1 873,1 \$	1 316,4 \$
<i>Juste valeur de Lifeco</i>	1 498,2 \$	1 053,9 \$

Tableau 21 : Résultats d'exploitation – Activités internes et autres

Trimestres clos les (en M\$)	31 déc. 2025	30 sept. 2025	31 déc. 2024	Variation	
				30 sept. 2025	31 déc. 2024
Produits					
Gestion de patrimoine	(4,5)\$	(4,0)\$	(2,8)\$	(12,5)%	(60,7)%
Gestion d'actifs	(28,4)	(27,5)	(26,7)	(3,3)	(6,4)
Charge de rémunération des courtiers	(1,8)	(1,6)	(1,2)	12,5	50,0
Gestion d'actifs – produits nets	(30,2)	(29,1)	(27,9)	(3,8)	(8,2)
Produits tirés des placements nets et autres produits	5,8	4,6	5,5	26,1	5,5
Quote-part du bénéfice fondamental de Lifeco	31,1	29,5	26,3	5,4	18,3
	2,2	1,0	1,1	120,0	100,0
Charges					
Activités et services de soutien	0,2	0,6	1,0	(66,7)	(80,0)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	(34,6)	(33,2)	(30,9)	(4,2)	(12,0)
	(34,4)	(32,6)	(29,9)	(5,5)	(15,1)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	36,6	33,6	31,0	8,9	18,1
Impôt sur le résultat	1,5	1,2	1,4	25,0	7,1
Bénéfice net ajusté ¹	35,1 \$	32,4 \$	29,6 \$	8,3 %	18,6 %

Exercices clos les (en M\$)	31 déc. 2025	31 déc. 2024	Variation
Produits			
Gestion de patrimoine	(15,4)\$	(9,5)\$	(62,1)%
Gestion d'actifs	(108,7)	(105,5)	(3,0)
Charge de rémunération des courtiers	(6,2)	(3,9)	59,0
Gestion d'actifs – produits nets	(114,9)	(109,4)	(5,0)
Produits tirés des placements nets et autres produits	19,1	17,4	9,8
Quote-part du bénéfice fondamental de Lifeco	112,6	100,0	12,6
	1,4	(1,5)	n.s.
Charges			
Activités et services de soutien	2,5	2,6	(3,8)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	(130,3)	(119,0)	(9,5)
	(127,8)	(116,4)	(9,8)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	129,2	114,9	12,4
Impôt sur le résultat	4,5	4,0	12,5
Bénéfice net ajusté¹	124,7 \$	110,9 \$	12,4 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Résultats du quatrième trimestre de 2025 par rapport à ceux du troisième trimestre de 2025

La quote-part du bénéfice fondamental de Lifeco s'est établie à 31,1 M\$ au quatrième trimestre de 2025, soit une augmentation de 1,6 M\$ par rapport au troisième

trimestre de 2025. La quote-part du bénéfice net de Lifeco s'est établie à 26,0 M\$, en baisse de 0,4 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2025.

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée

Au 31 décembre 2025, le total de l'actif de la Société financière IGM s'élevait à 22,4 G\$, comparativement à 20,7 G\$ au 31 décembre 2024.

Autres investissements

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 22.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)

Les profits et les pertes sur les investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple et dans Portage. Ces investissements sont comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La juste valeur des investissements d'entreprise, qui totalisait 2 413 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 1 350 M\$ au 31 décembre 2024, est présentée déduction faite de certains coûts engagés au sein des structures des sociétés en commandite qui détiennent les investissements sous-jacents.

Wealthsimple Financial Corp.

Wealthsimple est une société financière qui fournit des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent. L'investissement de la Société dans Wealthsimple est principalement

détenu par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de Power. L'investissement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société financière IGM Inc. détient une participation économique de 25,5 % dans Wealthsimple (31 décembre 2024 – 27,2 %).

Le 31 octobre 2025, la Société a investi 100 M\$ dans le cadre d'un placement initial par Wealthsimple de titres de capitaux propres totalisant 550 M\$. Une transaction de placement secondaire totalisant 190 M\$, à laquelle ont pris part des tiers investisseurs, a été conclue le 19 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, la juste valeur de l'investissement de la Société dans Wealthsimple s'élevait à 2 258 M\$, comparativement à 1 219 M\$ au 31 décembre 2024. L'augmentation de la juste valeur au cours de l'exercice reflète les transactions récentes, la hausse des évaluations de sociétés ouvertes analogues, ainsi que la performance des activités de Wealthsimple et ses attentes en matière de produits. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les investissements, le cas échéant, des flux de trésorerie actualisés et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes analogues.

Le total de l'actif administré de Wealthsimple s'établissait à 111,3 G\$ au 31 décembre 2025, ce qui représente une augmentation de 74,0 % par rapport à 64,0 G\$ au 31 décembre 2024.

Juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds

Tableau 22 : Autres investissements

(en M\$)	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
JVAERG				
Investissements d'entreprise	403,3 \$	2 412,9 \$	289,9 \$	1 350,4 \$
JVRN				
Titres de capitaux propres	–	–	1,8	2,0
Fonds d'investissement exclusifs	107,7	109,2	107,8	116,1
	107,7	109,2	109,6	118,1
	511,0 \$	2 522,1 \$	399,5 \$	1 468,5 \$

d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Prêts

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 23.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels, y compris des marges de crédit hypothécaires, et représentaient 23,5 % du total de l'actif au 31 décembre 2025, comparativement à 26,4 % au 31 décembre 2024.

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 décembre 2025, un passif correspondant totalisant 4,8 G\$ a été comptabilisé au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 5,0 G\$ au 31 décembre 2024.

Des prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. Les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés totalisaient 492,9 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 405,7 M\$ au 31 décembre 2024.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Au 31 décembre 2025, IG Gestion de patrimoine gérait des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 6,8 G\$.

Accords de titrisation

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des fiducies de titrisation commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit les rendements des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au quatrième trimestre de 2025, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 363,3 M\$, comparativement à 423,9 M\$ en 2024. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de

Tableau 23 : Prêts

(en M\$)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Coût amorti	5 262,8 \$	5 463,2 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(0,7)	(0,8)
	5 262,1 \$	5 462,4 \$

Tableau 24 : Participation dans des entreprises associées

(en M\$)	31 décembre 2025						31 décembre 2024					
	Lifeco	ChinaAMC	Rockefeller	Northleaf	Autres	Total	Lifeco	ChinaAMC	Rockefeller	Northleaf	Autres	Total
Trimestres clos les												
Valeur comptable au 1^{er} octobre	663,6 \$	2 052,5 \$	871,6 \$	462,7 \$	60,6 \$	4 111,0 \$	619,1 \$	1 956,6 \$	852,0 \$	309,7 \$	59,3 \$	3 796,7 \$
Entrées	–	–	–	(1,7)	–	(1,7)	–	–	–	40,0	–	40,0
Remboursement de capital et autres	–	–	(374,0)	–	(10,9)	(384,9)	–	–	–	–	–	–
Dividendes	(13,5)	–	–	–	–	(13,5)	(12,3)	–	–	–	–	(12,3)
Quote-part des éléments suivants :												
Bénéfice (perte) ^{1,2}	26,0	22,0	12,2	10,9	–	71,1	26,3	25,4	(2,5)	3,8	0,1	53,1
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(6,1)	6,7	(29,1)	–	–	(28,5)	0,4	48,1	53,7	–	–	102,2
Valeur comptable au 31 décembre	670,0 \$	2 081,2 \$	480,7 \$	471,9 \$	49,7 \$	3 753,5 \$	633,5 \$	2 030,1 \$	903,2 \$	353,5 \$	59,4 \$	3 979,7 \$
Exercices clos les												
Valeur comptable au 1^{er} janvier	633,5 \$	2 030,1 \$	903,2 \$	353,5 \$	59,4 \$	3 979,7 \$	589,3 \$	1 885,3 \$	844,8 \$	301,8 \$	38,0 \$	3 659,2 \$
Entrées	–	–	–	100,2	–	100,2	–	–	0,1	40,0	21,5	61,6
Remboursement de capital et autres	–	–	(374,0)	–	(10,9)	(384,9)	–	–	–	–	–	–
Dividendes	(54,0)	(66,0)	–	(8,7)	–	(128,7)	(49,2)	(72,9)	–	(7,9)	–	(130,0)
Quote-part des éléments suivants :												
Bénéfice (perte) ^{1,2,3}	94,4	128,4	10,1	30,1	1,2	264,2	93,1	113,5	(13,3)	19,6	(0,1)	212,8
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(3,9)	(11,3)	(58,6)	(3,2)	–	(77,0)	0,3	104,2	71,6	–	–	176,1
Valeur comptable au 31 décembre	670,0 \$	2 081,2 \$	480,7 \$	471,9 \$	49,7 \$	3 753,5 \$	633,5 \$	2 030,1 \$	903,2 \$	353,5 \$	59,4 \$	3 979,7 \$

1. La quote-part du résultat provenant de la participation de la Société dans des entreprises associées est comptabilisée dans les secteurs Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs ou Activités internes et autres. La quote-part du bénéfice de Lifeco comprend d'autres éléments liés à Lifeco de (5,1) M\$ et de (18,2) M\$ pour le trimestre et l'exercice 2025, respectivement, comparativement à néant et à (6,9) M\$ pour les périodes correspondantes de 2024.
2. La quote-part du bénéfice de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établie à 8,8 M\$ et à 24,1 M\$ pour le trimestre et l'exercice 2025, respectivement, comparativement à 3,1 M\$ et à 15,7 M\$ pour les périodes correspondantes de 2024.
3. La quote-part de Rockefeller comprend le refinancement de la dette de Rockefeller de (3,3) M\$ pour l'exercice de 2024.

gestion et la note 7 des états financiers consolidés contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

Participation dans des entreprises associées

La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses investissements dans des entreprises associées, dont Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »), Rockefeller Capital Management (« Rockefeller ») et Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »), puisqu'elle exerce une influence notable sur celles-ci. La variation des valeurs comptables pour

l'exercice clos le 31 décembre 2025, par rapport à 2024, est présentée dans le tableau 24.

Great-West Lifeco Inc.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait une participation de 2,4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de Power.

China Asset Management Co., Ltd.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait une participation de 27,8 % dans ChinaAMC. La variation des autres éléments du résultat global, s'élevant à un montant négatif de 11,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, est attribuable à une dépréciation de 0,6 % du yuan chinois par rapport au dollar canadien.

L'actif géré total de ChinaAMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 3 014,5 milliards de RMB¥ (591,4 G\$) au 31 décembre 2025, soit une hausse de 22,3 % (21,6 % en dollars canadiens) par rapport à 2 464,5 milliards de RMB¥ (486,2 G\$) au 31 décembre 2024. Les flux nets dans les fonds d'investissement, compte non tenu de l'actif géré des filiales et des investisseurs institutionnels, s'élevaient respectivement à 32,8 milliards de RMB¥ et à 192,7 milliards de RMB¥ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2025 (flux nets obtenus de Wind Information Co., Ltd.).

Rockefeller Capital Management

Au 31 décembre 2025, la Société détenait une participation de 17,2 % dans Rockefeller, comparativement à 20,5 % au 31 décembre 2024. La variation des autres éléments du résultat global, s'élevant à un montant négatif de 58,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, est attribuable à une dépréciation de 4,9 % du dollar américain par rapport au dollar canadien.

En décembre 2025, à la suite de transactions conclues avec Rockefeller, la Société a reçu un produit total de 394,2 M\$, principalement sous forme d'un remboursement de capital et en raison de la vente de titres de capitaux propres. La participation de la Société a diminué pour s'établir à 17,2 % par suite de cette vente de titres de capitaux propres et de l'ajustement apporté à certaines attributions fondées sur des actions émises précédemment. Ces transactions ont donné lieu à une diminution de la valeur comptable de l'investissement et à la comptabilisation d'un profit dans les états consolidés du résultat net.

L'actif de la clientèle de Rockefeller s'élevait à 197,7 G\$ US (271,4 G\$) au 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 30,8 % (24,7 % en dollars canadiens), comparativement à 151,2 G\$ US (217,7 G\$) au 31 décembre 2024.

Northleaf Capital Group Ltd.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait un bloc de droits de vote de 49,9 % et une participation économique de 56 % dans Northleaf, compte non tenu de la participation ne donnant pas le contrôle de Lifeco.

Mackenzie et Lifeco auront l'obligation et le droit d'acheter la participation et le bloc de droits restants dans Northleaf à partir du quatrième trimestre de 2025 et par la suite.

L'acquisition d'octobre 2020 comprenait une contrepartie additionnelle à verser à l'échéance de la période de cinq ans qui commence à la date de la transaction, sous réserve de l'atteinte par Northleaf d'une croissance exceptionnelle en ce qui a trait à certaines mesures de performance au cours de la période. Au cours du quatrième trimestre de 2025, les conditions de la contrepartie avaient été remplies et son montant définitif de 140,2 M\$ a été payé. Ce montant est reflété dans la valeur comptable de l'investissement de la Société par des entrées de 100,2 M\$ et de 40,0 M\$ en 2025 et en 2024, respectivement. La tranche attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle s'est établie à 20,0 M\$ en 2025 (2024 – 8,0 M\$).

L'actif géré de Northleaf, y compris le capital investi et les engagements non investis, se chiffrait à 35,0 G\$ au 31 décembre 2025, ce qui représente une hausse de 3,0 G\$, ou 9,4 %, comparativement à 32,0 G\$ au 31 décembre 2024. L'augmentation au cours de l'exercice est attribuable au montant de 5,8 G\$ affecté à de nouveaux engagements, partiellement contrebalancée par une baisse de 1,5 G\$ ayant trait au remboursement de capital et une baisse de 1,3 G\$ découlant des actifs libellés en dollars américains.

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

Situation de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 1 274,2 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 910,3 M\$ au 31 décembre 2024.

Les fonds de clients déposés représentent les soldes de trésorerie détenus par des clients dans leurs comptes de placement et le montant qui contrebalance est inclus dans les dépôts de clients.

Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, totalisait 987,7 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 605,1 M\$ au 31 décembre 2024 (tableau 25).

Le fonds de roulement, qui comprend le capital non attribué, est utilisé aux fins suivantes :

- le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente;
- le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires;
- le paiement d'intérêts relativement à la dette à long terme;
- le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées;
- le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation;
- le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme;
- les dépenses d'investissement dans les activités et les acquisitions d'entreprises.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements

avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente »), une mesure non conforme aux normes IFRS (se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières »), a totalisé 1 756,5 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à 1 547,3 M\$ en 2024. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut l'incidence des commissions de vente versées et de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente »), une mesure non conforme aux normes IFRS (se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières »), a totalisé 1 628,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à 1 417,6 M\$ en 2024. Le BAIIA après les commissions de vente exclut l'incidence de l'amortissement des commissions (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

Flux de trésorerie

Le tableau 26, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 363,9 M\$ en

Tableau 25 : Fonds de roulement

Aux 31 décembre (en M\$)	2025	2024
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 274,2 \$	910,3 \$
Fonds de clients déposés	4 316,7	3 723,7
Débiteurs et autres actifs	451,1	364,7
Tranche courante des prêts hypothécaires titrisés et autres prêts	1 331,9	1 307,1
	7 373,9	6 305,8
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	801,4	797,1
Dépôts de clients	4 299,1	3 702,5
Tranche courante des obligations à l'égard des entités de titrisation et autres	1 285,7	1 201,1
	6 386,2	5 700,7
Fonds de roulement	987,7 \$	605,1 \$

2025, comparativement à une augmentation de 365,7 M\$ en 2024.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours de l'exercice clos en 2025, par rapport à 2024, comprennent les activités d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

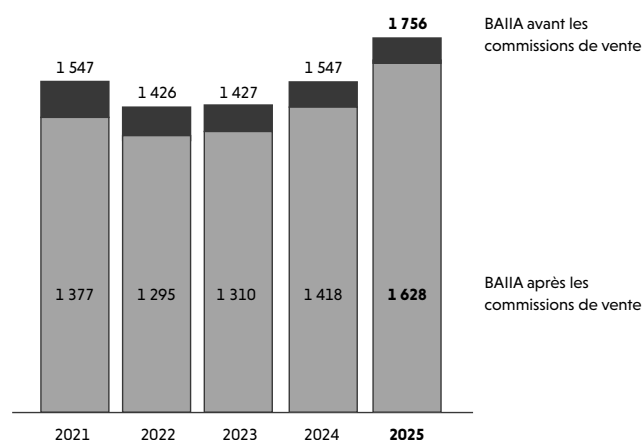
- la réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de vente inscrites à l'actif versées;
- la réintégration de l'amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs;
- la déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus;
- la réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie;
- des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres;
- la déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 par rapport à 2024 avaient trait à ce qui suit :

- une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 442,9 M\$ et des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 684,3 M\$ en 2025, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 591,8 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 1 271,9 M\$ en 2024;

Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA »)¹

Pour les exercices (en M\$)



Le BAIIA avant les commissions de vente et le BAIIA après les commissions de vente excluent les éléments suivants :

2021 – La contrepartie additionnelle à recevoir relativement à la vente de Personal Capital en 2020.

2022 – Les autres éléments liés à Lifeco

2023 – Le profit à la vente d'IPC, le profit à la vente de Lifeco, l'ajustement lié à IFRS 17 pour Lifeco, les charges de restructuration et autres charges et les autres éléments liés à Lifeco.

2024 – Les autres éléments liés à Lifeco et les coûts non récurrents de refinancement de la dette de Rockefeller.

2025 – Les autres éléments liés à Lifeco et le profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées.

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

- l'émission de 3 134 535 actions ordinaires pour un produit de 119,7 M\$ en 2025, comparativement à 2 835 500 actions ordinaires pour un produit de 110,2 M\$ en 2024;

Tableau 26 : Flux de trésorerie

Exercices clos les (en M\$)	31 déc. 2025	31 déc. 2024	Variation
Activités d'exploitation			
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 440,9 \$	1 209,6 \$	19,1 %
Impôt sur le résultat payé	(317,0)	(194,2)	(63,2)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(88,9)	77,0	n.s.
	1 035,0	1 092,4	(5,3)
Activités de financement	(972,1)	(252,9)	(284,4)
Activités d'investissement	301,0	(473,8)	n.s.
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	363,9	365,7	(0,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	910,3	544,6	67,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 274,2 \$	910,3 \$	40,0 %

- le rachat de 5 875 500 actions ordinaires en 2025 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 293,8 M\$, comparativement au rachat de 3 088 400 actions ordinaires au coût de 122,5 M\$ en 2024;
- le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 532,9 M\$ en 2025, comparativement à 534,0 M\$ en 2024.

Les activités d'investissement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 par rapport à 2024 avaient principalement trait à ce qui suit :

- l'achat d'autres investissements totalisant 234,0 M\$ et le produit de 146,8 M\$ de la vente d'autres investissements en 2025, comparativement à 99,4 M\$ et à 108,5 M\$, respectivement, en 2024;
- une augmentation des prêts de 1 974,8 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 2 178,3 M\$ en 2025, comparativement à 1 582,3 M\$ et à 1 218,1 M\$, respectivement, en 2024, principalement liés aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société;
- la trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et aux acquisitions et autres s'est établie à 70,9 M\$ en 2025, comparativement à 87,3 M\$ en 2024;
- un investissement additionnel dans Northleaf d'un montant de 112,2 M\$;
- le produit du remboursement de capital et de la vente partielle de participations dans des entreprises associées d'un montant de 416,9 M\$.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments de bénéfice global totalisait 1,9 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement

à 1,1 G\$ au 31 décembre 2024, comme l'illustre le tableau 27.

Les autres éléments de bénéfice global de 841,1 M\$ liés aux autres investissements en 2025 sont principalement attribuables à une variation de 77 % de la juste valeur de Wealthsimple.

En 2025, la Société financière IGM a cédé 75 % de sa participation dans Conquest Planning Inc. pour une contrepartie de 24,8 M\$, et elle a réalisé des profits liés aux autres investissements de 21,8 M\$ (18,9 M\$ après impôt) qui ont été transférés du poste Cumul des autres éléments du résultat global au poste Autres bénéfices non distribués.

Les autres éléments du résultat global à l'égard des participations dans des entreprises associées en 2025 découlent essentiellement de l'écart de change.

Sources de financement

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solide. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres, lesquels totalisaient 11,3 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 10,2 G\$ au 31 décembre 2024. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Tableau 27 : Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

(en M\$)	Avantages du personnel	Autres investisse- ments	Participation dans des entreprises associées et autres	Total
2025				
Solde au 1^{er} janvier	34,1 \$	917,3 \$	118,7 \$	1 070,1 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(11,3)	841,1	(18,5)	811,3
Cession d'une participation dans une entreprise associée	—	—	(2,3)	(2,3)
Sortie d'éléments à la JVAERG	—	(19,1)	—	(19,1)
Solde au 31 décembre	22,8 \$	1 739,3 \$	97,9 \$	1 860,0 \$
2024				
Solde au 1^{er} janvier	(14,0)\$	394,0 \$	(63,7)\$	316,3 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	48,1	523,3	182,4	753,8
Solde au 31 décembre	34,1 \$	917,3 \$	118,7 \$	1 070,1 \$

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire les besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent le courtier en placement, le courtier sur le marché dispensé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,4 G\$ au 31 décembre 2025, inchangée par rapport au 31 décembre 2024. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

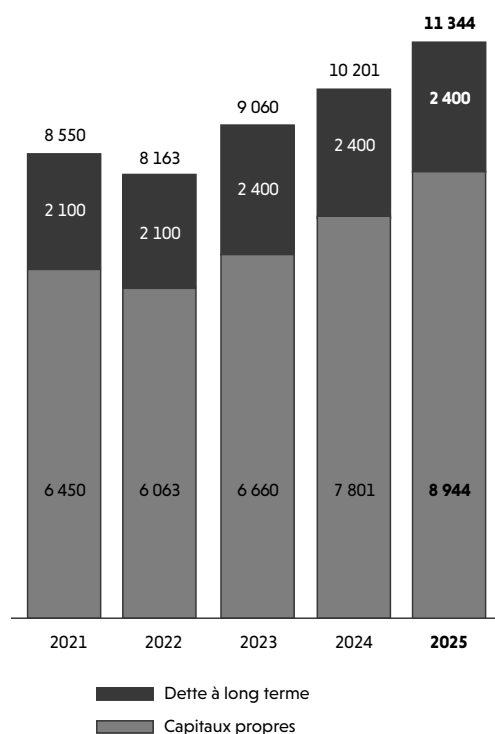
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a racheté 5 875 500 actions ordinaires à un coût de 293,8 M\$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (se reporter à la note 18 des états financiers consolidés).

Le 23 décembre 2025, la Société avait lancé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités visant le rachat d'au plus 11,8 millions de ses actions ordinaires aux fins d'annulation afin d'atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et pour d'autres fins de gestion du capital. En vertu de cette précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a pris fin le 22 décembre 2025, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 6 millions de ses actions ordinaires. L'offre initiale avait été modifiée le 13 novembre 2025 afin de faire passer de 5 millions à 6 millions le nombre autorisé d'actions pouvant être rachetées.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées, sous réserve de paramètres préétablis. Les rachats effectués en vertu

Capital

Aux 31 décembre (en M\$)



de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

En 2025, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 531,5 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Morningstar DBRS aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits et que la capacité d'une société à remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation soit respectée. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par Morningstar DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de Morningstar DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide, mais leur qualité de crédit est inférieure à la notation AA. Les entreprises qui obtiennent la notation « A (élevée) » pourraient être plus vulnérables

à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

Instruments financiers

Le tableau 28 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer, les dépôts de clients et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres investissements ainsi que les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les

Tableau 28 : Instruments financiers

(en M\$)	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Autres investissements				
– JVAERG	2 412,9 \$	2 412,9 \$	1 350,4 \$	1 350,4 \$
– JVRN	109,2	109,2	118,1	118,1
Instruments financiers dérivés	70,0	70,0	36,0	36,0
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Prêts				
– Coût amorti	5 262,1	5 389,7	5 462,4	5 491,9
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	15,2	15,2	25,7	25,7
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 815,3	4 916,5	5 024,9	5 098,4
Dette à long terme	2 400,0	2 441,7	2 400,0	2 485,4

établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.

- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les méthodes d'évaluation utilisées pour les autres investissements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprennent la comparaison avec les opérations conclues avec des tiers dans des conditions normales de concurrence sur le marché, l'utilisation de multiples de marché et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 24 des états financiers consolidés, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Gestion des risques

La Société financière IGM est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Notre succès continu repose sur notre capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. Notre approche repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

Cadre de gestion des risques

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie à notre cadre de gestion des risques exhaustif, qui comporte quatre principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de gestion des risques est approuvé par le conseil d'administration.

Gouvernance du risque

Notre structure de gouvernance du risque privilégie la désignation de responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité d'examen des risques du conseil d'administration (le « comité d'examen des risques ») et, en dernier ressort, du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par les services de la gestion des risques, de la conformité et de l'audit interne.

Le comité d'examen des risques assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. C'est au comité d'examen des risques que revient la responsabilité d'aider le conseil d'administration à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques de la Société en s'acquittant de ce qui suit : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir l'appétit pour le risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'à nos activités de conformité, y compris l'administration du code de conduite.
- Le comité des ressources humaines supervise les pratiques et les politiques en matière de ressources humaines et de talents, y compris en ce qui concerne la rémunération.
- Le comité de gouvernance et des candidatures supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise.
- Le comité des entités reliées et de révision supervise les conflits d'intérêts.

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué des chefs de la direction de la Société financière IGM, d'IG Gestion de patrimoine et de Placements Mackenzie, ainsi que du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation, du chef de l'information, du chef des ressources humaines et du chef de la gestion des risques, qui relève du chef de la direction de la Société financière IGM. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société financière IGM : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque; iii) en s'assurant que notre profil de risque et nos processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et par une troisième ligne (la fonction d'audit interne) responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de la gestion des risques.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit :

- i) mettre en œuvre et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité exécutif de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

Le service chargé de la gestion des risques, supervisé par le chef de la gestion des risques, assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité exécutif de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques; ii) gérer le processus de gestion des risques; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les services juridiques et de la conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques de la Société sont efficaces.

Appétit pour le risque

L'appétit de la Société pour divers types de risques est établi au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque, qui est approuvé par le conseil d'administration. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Le cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque facilite l'alignement de la stratégie d'affaires sur le degré d'appétence pour le risque, soutient l'évaluation du déploiement du capital et soutient la détection, l'atténuation et la gestion des risques.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et

sous services-conseils subissent l'incidence des ventes nettes et des variations du marché.

De par leur nature, les marchés mondiaux sont assujettis à l'incertitude et à divers risques. Les fluctuations des cours boursiers, des taux de change, de la valeur des actifs immobiliers, des taux d'intérêt et des écarts de taux ou d'autres valeurs liées aux actifs pourraient faire diminuer l'actif géré et l'actif sous services-conseils, les produits et le bénéfice de la Société. Un ralentissement économique général, la volatilité des marchés, le rééquilibrage des placements de la clientèle, un faible rendement des placements ou un manque de confiance des investisseurs pourraient également entraîner une baisse des ventes, une hausse des niveaux de rachat et une baisse de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

La Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de sa clientèle sera avantageuse à long terme pour les résultats financiers et correspond aux attentes des parties prenantes. Par conséquent, la Société n'entreprend habituellement pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme des opérations de couverture, en ce qui concerne ces expositions.

L'exposition de la Société au risque du marché concorde avec l'expérience de sa clientèle. L'actif géré est largement diversifié par catégorie d'actifs, par région, par secteur, par équipe de placement et par style. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux.

Les titres de capitaux propres canadiens et étrangers sont exposés au risque actions, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur l'actif géré et l'actif sous services-conseils, les produits et le bénéfice. Le risque actions se divise en deux catégories : le risque actions général et le risque propre à l'émetteur. Les gestionnaires de fonds internes et externes de la Société réduisent l'exposition au risque propre à l'émetteur grâce à la diversification.

Les titres à revenu fixe sont exposés au risque de taux d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêt entraîne une baisse du cours de marché des titres à revenu fixe, tandis qu'une baisse des taux d'intérêt entraîne une hausse du cours de marché, ce qui a une incidence sur l'actif géré et l'actif sous services-conseils, les produits et le bénéfice.

Les titres libellés en devises sont exposés au risque de change. La dépréciation d'une devise par rapport au dollar canadien entraînera une baisse de la valeur des titres libellés en dollars canadiens, tandis que l'appréciation d'une devise par rapport au dollar canadien entraînera une hausse de la valeur des titres

libellés en dollars canadiens, ce qui aura une incidence sur l'actif géré et l'actif sous services-conseils, les produits et le bénéfice.

Risque de liquidité et de financement

Il s'agit du risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous assurer de disposer de liquidités suffisantes pour répondre aux exigences actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Nos pratiques de gestion des liquidités comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision des risques de liquidité et de financement par un comité interne de gestion des risques financiers.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires, y compris des marges de crédit hypothécaires, en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des

banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

La Société accède aux marchés des titres d'emprunt à long terme non garantis aux fins générales et s'assure d'une structure d'échéances bien diversifiée afin de gérer les risques de financement connexes.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 30.

L'échéancier de la dette à long terme de 2,4 G\$ est présenté dans le graphique intitulé « Échéances de la dette à long terme ».

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 800 M\$ au 31 décembre 2025, inchangées par rapport au 31 décembre 2024. Les marges de crédit au 31 décembre 2025 étaient constituées de marges

de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 150 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2024. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2024, a été finalisée en 2025. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un excédent de solvabilité de 118,5 M\$, comparativement à un excédent de 70,5 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2022. L'amélioration de la situation de capitalisation découle essentiellement de la hausse de l'actif et des taux d'intérêt. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 188,7 M\$, comparativement à 127,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en fonction de la date d'évaluation qui sera fixée au plus tard le 31 décembre 2027. Au cours de l'exercice, la Société n'était pas tenue de verser des cotisations (2024 – néant). La Société financière IGM bénéficie d'un congé de cotisation et n'est pas autorisée à verser des cotisations au régime de retraite avant la prochaine date d'évaluation. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont

Tableau 30 : Obligations contractuelles

Au 31 décembre 2025
(en M\$)

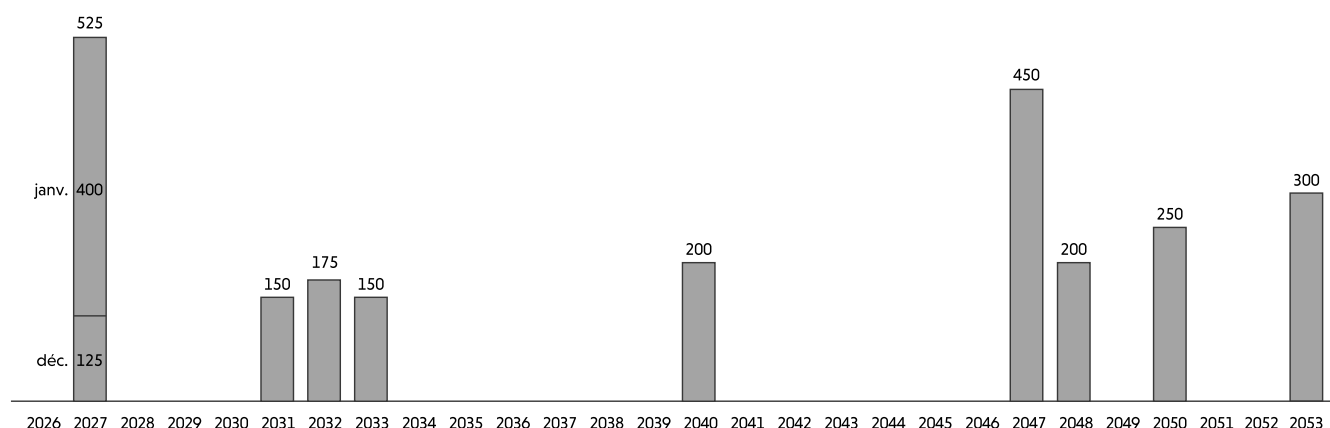
	À vue	Moins de 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments financiers dérivés	– \$	6,8 \$	8,4 \$	– \$	15,2 \$
Dépôts de clients ¹	4 299,1	–	–	–	4 299,1
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 278,9	3 532,1	4,3	4 815,3
Contrats de location ²	–	27,6	95,7	95,4	218,7
Dette à long terme	–	–	525,0	1 875,0	2 400,0
Total des obligations contractuelles	4 299,1 \$	1 313,3 \$	4 161,2 \$	1 974,7 \$	11 748,3 \$

1. Les dépôts de clients payables à vue sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés..

2. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

Échéances de la dette à long terme

(en M\$)



susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le risque de marché sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2024.

Risque de crédit

Il s'agit du risque de perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La Société est exposée au risque de crédit par l'intermédiaire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, des fonds de clients déposés, des portefeuilles de prêts hypothécaires et de l'utilisation

de dérivés négociés sur le marché hors cote. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds de clients déposés

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 1 274,2 M\$ (2024 – 910,3 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 676,7 M\$ (2024 – 545,0 M\$) principalement déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 597,5 M\$ (2024 – 365,3 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 0,5 M\$ (2024 – 37,9 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 553,8 M\$ (2024 – 289,5 M\$), ainsi que de dépôts bancaires à terme de 43,2 M\$ (2024 – 37,9 M\$).

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement et sa politique de gestion du risque de contrepartie, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, les fonds de clients déposés d'IG Gestion de patrimoine, qui s'élevaient à 4,3 G\$ (2024 – 3,7 G\$), étaient déposés dans des banques à

charte de l'annexe I et environ 88 % des dépôts de clients étaient assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »).

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 31 décembre 2025, les prêts hypothécaires résidentiels, (incluant les marges de crédit hypothécaire) de 5,3 G\$ (2024 – 5,5 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 4,8 G\$ (2024 – 5,1 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 492,9 M\$ (2024 – 405,7 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 9,9 M\$ (2024 – 11,2 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client ou la cliente et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen d'un réseau de conseillers hypothécaires et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client ou d'une cliente.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 2,6 G\$ (2024 – 2,5 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,2 G\$ (2024 – 2,6 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 53,7 M\$ (2024 – 62,7 M\$) et à 51,4 M\$ (2024 – 38,0 M\$), respectivement, au 31 décembre 2025. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 31 décembre 2025, une proportion de 52,6 % (2024 – 48,9 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan était assurée. Au 31 décembre 2025, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 5,5 M\$, comparativement à 3,5 M\$ au 31 décembre 2024. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 3,3 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 2,1 M\$ au 31 décembre 2024.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2024, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients et nos clientes; et v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2024.

Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la section « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de

crédit si ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique liée aux instruments dérivés, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 71,6 M\$ (2024 – 40,4 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 33,7 M\$ au 31 décembre 2025 (2024 – 20,6 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2025. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

Se référer aux notes 2, 6, 7 et 23 des états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel de 2025 de la Société financière IGM Inc. pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

Risque de marché

Il s'agit du risque de perte découlant de la variation de la valeur des instruments financiers de la Société en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, des cours boursiers ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société financière IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du

Canada. Au 31 décembre 2025, ce swap avait une juste valeur négative de 4,4 M\$ (31 décembre 2024 – juste valeur négative de 3,6 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G\$ (31 décembre 2024 – 0,3 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2025, ces swaps avaient une juste valeur négative de 0,3 M\$ (31 décembre 2024 – juste valeur négative de 4,3 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,2 G\$ (31 décembre 2024 – 1,4 G\$). Au 31 décembre 2025, la juste valeur négative nette de 4,7 M\$ (31 décembre 2024 – juste valeur négative de 7,9 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 1,4 G\$ (31 décembre 2024 – 1,7 G\$).

- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis subséquentement comptabilisée dans les produits du secteur Gestion de patrimoine sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur négative de 0,1 M\$ (31 décembre 2024 – juste valeur négative de 1,1 M\$) sur un montant notionnel en cours de 157,2 M\$ au 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 – 166,0 M\$).

Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait représenté une augmentation d'environ 0,2 M\$ (31 décembre 2024 – une augmentation de 0,5 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2024.

Risque actions

La Société financière IGM est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net et sur ses participations dans des entreprises associées,

lesquelles sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 décembre 2025, la juste valeur des autres investissements était de 2,5 G\$ (31 décembre 2024 – 1,5 G\$), comme l'illustre le tableau 22, et la valeur comptable de la participation dans des entreprises associées était de 3,8 G\$ au 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 – 4,0 G\$).

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société financière IGM est exposée au risque de change en raison de sa participation dans ChinaAMC et dans Rockefeller. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2025, une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 120,0 M\$ (132,7 M\$).

La quote-part du résultat de ChinaAMC et de Rockefeller revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'incidence sur le bénéfice net d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 6,6 M\$ (7,3 M\$).

2) Risque opérationnel

Il s'agit du risque de subir des pertes financières, des dommages à la réputation ou de faire l'objet de mesures réglementaires en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou des événements externes.

Nous sommes exposés à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes liés à l'information, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des défaillances de tiers clés, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne.

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent du service de gestion des risques, du service de la conformité et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus de gouvernance de l'assurance qui comprend la supervision par le comité directeur en matière d'assurance et par les hauts dirigeants. Dans le cadre de ce processus, la nature et l'étendue de la couverture d'assurance de la Société font régulièrement l'objet d'examen afin de s'assurer que la protection demeure appropriée et qu'elle est conforme aux lois, aux règlements et aux ententes contractuelles pertinents.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

Cyberrique et risque lié aux technologies

Il s'agit du risque de défaillance ou d'utilisation inappropriée des systèmes liés à l'information et à la technologie qui permettent la mise en œuvre des activités et des stratégies d'affaires, ce qui pourrait entraîner une interruption des activités et des occasions manquées.

La technologie est à la base de nos activités et de l'expérience client, des employés et des conseillers. Par conséquent, nous sommes exposés à des risques liés à la cybersécurité, comme le vol d'identité, les brèches dans les systèmes technologiques et les attaques de logiciels malveillants. À l'échelle mondiale, le volume de ces activités a augmenté et pourrait compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de sa clientèle ou d'autres parties prenantes, et pourrait également entraîner d'autres conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Notre politique de gestion des risques liés à la technologie fournit un cadre de gestion du risque lié aux technologies, et nos programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, nos processus de comparaison de nos propres mesures aux normes d'excellence du secteur ainsi que nos méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et les moyens dont nous nous sommes dotés pour intervenir en cas de besoin assurent notre résilience dans le cadre de la gestion de ce risque.

Risque lié aux relations avec des tiers

Il s'agit du risque qui existe du fait de recourir à des tiers externes pour soutenir ou exécuter entièrement les tâches nécessaires aux activités et à la stratégie de l'entreprise.

Pour soutenir nos activités d'exploitation, nous retenons régulièrement les services de tiers qui fournissent une expertise et nous permettent de gagner en efficience. Notre exposition au risque lié aux relations avec des tiers peut inclure des risques liés à la réputation et à la réglementation ainsi que d'autres risques opérationnels. Des politiques, des procédures d'exploitation standards et des ressources spécialisées, incluant des politiques en matière de gestion du risque lié aux relations avec des tiers, d'approvisionnement et de contrats, ont été élaborées et mises en œuvre afin de faire face spécifiquement au risque lié aux relations avec des tiers. Nous effectuons des contrôles diligents et exerçons des activités de surveillance avant de conclure des relations contractuelles avec des tiers et de manière continue. Tandis que nous nous fions de plus en plus à des tiers, nous continuons d'améliorer nos ressources et nos processus pour appuyer la gestion du risque lié aux relations avec des tiers.

Risque lié aux modèles

Il s'agit du risque de perte financière ou d'atteinte à la réputation découlant de conclusions et de décisions fondées sur des modèles incorrects ou mal utilisés.

Nous utilisons une variété de modèles pour nous aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée et la réputation de la Société.

Risque juridique et réglementaire

Ce risque survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées. Ce risque est lié à la réglementation portant sur la distribution de produits, la gestion de placements, la comptabilité, la présentation de l'information et les communications.

La Société est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes,

y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités, y compris dans les territoires étrangers où la Société ou des entreprises dans lesquelles elle investit exercent des activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences d'un organisme d'autoréglementation, l'Organisme canadien de réglementation des investissements (« OCRI »). Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et évoluent sans cesse. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit du conseil d'administration reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite renvoie à de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés.

D'autres politiques d'entreprise couvrent la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Une formation sur ces politiques doit être suivie une fois par an. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Risque lié à la protection de la vie privée

Le risque lié à la protection de la vie privée est le risque que les renseignements personnels soient accessibles, recueillis, utilisés, transférés, divulgués et conservés en violation des lois, des règlements ou des normes éthiques applicables. Nous ne recueillons que les renseignements personnels nécessaires pour fournir nos produits et services à la clientèle, et lorsque nous avons obtenu son consentement.

Si nous devons partager les renseignements personnels avec des tiers, nous demeurons responsables de ces renseignements et nous les protégeons au moyen de mesures contractuelles et d'autres mesures qui engagent les fournisseurs de services à maintenir des niveaux de protection comparables aux nôtres.

La Société financière IGM a mis en place un cadre de gestion du risque d'entreprise lié à la protection de la vie privée pour gérer le risque lié à la protection de la vie privée. Notre chef de la protection des renseignements personnels dirige et supervise notre programme en matière de protection de la vie privée, en partenariat avec des équipes interfonctionnelles, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des normes et des contrôles à l'échelle de l'entreprise concernant la gestion et la protection des renseignements personnels. L'équipe responsable de la protection de la vie privée de l'entreprise, qui relève ultimement du chef de la protection des renseignements personnels, travaille avec les unités d'exploitation de première ligne pour traiter des questions de protection de la vie privée.

Les employés et les conseillers sont tenus de suivre une formation obligatoire sur la protection de la vie privée lors de leur intégration, et chaque année par la suite. La formation aborde nos obligations, nos pratiques exemplaires en matière de protection de la vie privée, ainsi que la façon de gérer et de signaler les plaintes, les demandes d'accès à l'information et les atteintes à la vie privée, et de prévenir ces dernières.

Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour

supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »). Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Ce recours a été autorisé en janvier 2024. En août 2022, un deuxième recours collectif proposé concernant la même question a été déposé contre Mackenzie.

À la fin de mars 2023, la Société a été avisée par l'un de ses fournisseurs de services externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses fournisseurs de technologies, GoAnywhere. La Société a avisé les clients et les clientes concernés et a offert à toute sa clientèle une surveillance du crédit gratuite. Quatre recours collectifs proposés ont été déposés contre Mackenzie relativement à cet incident, dont un a été autorisé au quatrième trimestre de 2025.

Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

Risque lié au personnel

Ce risque se rapporte à l'incapacité potentielle à attirer ou à maintenir en poste du personnel ou des conseillers et conseillères en gestion de patrimoine, à avoir une main-d'œuvre inclusive, à offrir des occasions de perfectionnement pour atteindre les objectifs d'affaires actuels et futurs, à soutenir le bien-être et la mobilisation des employés et à soutenir la planification continue de la relève et de la transition du personnel ou des affaires.

Nous gérons ce risque au moyen d'une rémunération et d'une gamme d'avantages concurrentiels, de programmes de formation et de perfectionnement, ainsi que de sondages périodiques auprès du personnel et des conseillers et conseillères.

Nous avons adopté une stratégie en matière d'inclusion afin de favoriser une culture qui invite à tisser des liens entre nous et à donner le meilleur de nous-mêmes pour répondre aux besoins de nos gens, de notre clientèle et de nos collectivités. Pour obtenir les résultats désirés, nous mettons l'accent sur trois piliers d'action :

- Expérience au travail : offrir un milieu de travail où chaque personne se sent respectée, soutenue et apte à contribuer pleinement.
- Talents et leadership : attirer des talents et assurer leur apprentissage et leur perfectionnement au moyen

- de programmes transparents et cohérents, axés sur le développement des aptitudes et des compétences.
- Clients et collectivités : refléter et respecter les collectivités que nous servons.

Nous avons également mis en place une stratégie en matière de mieux-être dans le but de soutenir nos employés en nous assurant qu'ils sont en bonne condition physique, ont une bonne santé émotionnelle, sont à l'aise financièrement et disposent d'un réseau social.

Gestion de la continuité des activités

Il s'agit du risque que l'organisation ne puisse pas rétablir et maintenir efficacement les processus d'affaires critiques en cas d'interruption (circonstances internes, externes, physiques ou naturelles) ou réagir à une crise ou à un événement d'urgence.

Un programme de gestion de la continuité des activités assure le maintien des processus critiques de la Société en cas d'interruption des activités.

Le plan d'intervention en cas de crise de la Société décrit les politiques et les procédures à suivre pour faire face aux situations qui pourraient avoir des répercussions considérables sur la réputation, les marques ou les activités d'exploitation de l'organisation. Une équipe chargée de l'évaluation des crises, composée de hauts dirigeants, est responsable d'élaborer des stratégies, de superviser les interventions et de s'assurer que des experts appropriés se joignent à l'équipe d'intervention, en fonction du scénario.

La Société teste les plans de continuité des activités et de reprise après sinistre et effectue des exercices de simulation de crise sur une base régulière.

3) Risque stratégique et risque d'entreprise

Il s'agit du risque d'incidence défavorable découlant de facteurs liés à l'environnement externe, à la stratégie ou à des activités commerciales précises de la Société.

Conjoncture commerciale générale

Ce risque représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés des capitaux de même que l'inflation peuvent avoir des répercussions sur les marchés du travail et de l'habitation et, plus généralement, sur la confiance des investisseurs, leurs niveaux de revenus et leur épargne. En outre, le risque géopolitique, des tensions commerciales soutenues, y compris des mesures tarifaires (ou la menace de droits de douane plus élevés) et d'autres mesures gouvernementales (dont les mesures de rétorsion), ainsi que d'autres facteurs peuvent influencer sur l'inflation, les taux d'intérêt, la croissance économique mondiale et la conjoncture des marchés au sein desquels la Société exerce ses activités. Les marchés mondiaux se heurtent actuellement à une incertitude économique accrue en raison des droits de douane et contre-mesures tarifaires adoptés par plusieurs pays. Cette situation pourrait entraîner une baisse des ventes de produits et de services de la Société financière IGM ou amener les investisseurs à demander le rachat de leurs placements. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est décrit de façon plus détaillée à la section « Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils » du présent rapport de gestion.

Pour gérer ce risque, la Société, comme l'ensemble de ses filiales en exploitation, communique avec la clientèle et insiste sur l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers du secteur Gestion de patrimoine et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 31 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs du présent rapport de gestion.

Tableau 31 : Taux de rachat en glissement sur douze mois pour les fonds à long terme

	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Société financière IGM Inc.		
IG Gestion de patrimoine	10,7 %	12,6 %
Mackenzie	18,0 %	18,7 %

Établissement de la stratégie

Il s'agit du risque de ne pas parvenir à établir ou à atteindre les objectifs stratégiques appropriés, ce qui aurait une incidence sur le rendement de l'entreprise.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour nos actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par deux sociétés en exploitation, soit IGWM Inc. (auparavant le Groupe Investors Inc.) et la Corporation Financière Mackenzie, qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction. La Société a également une fonction de surveillance de l'exécution de la stratégie et un comité qui examine et approuve les analyses de rentabilité des initiatives stratégiques et qui surveille les progrès réalisés par rapport à nos priorités et à nos objectifs stratégiques.

Le président et chef de la direction, en collaboration avec le conseil d'administration, est chargé chaque année de dresser le plan stratégique de la Société, de l'examiner et de le mettre à jour. Le plan stratégique énonce les objectifs annuels et les objectifs à long terme de la Société à la lumière des possibilités et des risques qui pourraient se présenter et de manière à favoriser la croissance rentable soutenue de la Société et l'augmentation de la valeur de la participation de ses actionnaires à long terme. Il appartient au conseil d'approuver la stratégie commerciale globale de la Société. Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, le conseil examine les risques à court, à moyen et à long terme qui sont inhérents au plan stratégique ainsi que les forces et les faiblesses éventuelles des tendances qui se dessinent et des possibilités qui se présentent et approuve les plans commerciaux, financiers et de gestion des capitaux annuels de la Société. La question de la stratégie est abordée à chaque réunion du conseil, y compris les progrès réalisés par rapport au plan stratégique et la mise en œuvre de celui-ci.

Risque lié à la concurrence

Produits et services offerts

Il s'agit du risque de faible rendement, de mauvaise qualité ou de diversité insuffisante des produits et

services, lequel pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM, y compris ses filiales et les investissements stratégiques, évolue dans un environnement hautement concurrentiel et livre concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services. L'augmentation du nombre de clients et de clientes et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les rendements des placements, les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

Nous fournissons aux conseillers du secteur Gestion de patrimoine, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

Nous nous efforçons d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le volume de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques et notre réputation. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. Nous avons pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui nous donnent un avantage concurrentiel en diversifiant notre actif géré et nos gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions. Notre politique de gestion du risque des placements contient également des dispositions visant à réduire ce risque.

Relations d'affaires/relations avec la clientèle

Ce risque représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux relations avec la clientèle ou aux relations d'affaires importantes. Ces relations

concernent principalement la clientèle et les conseillers et conseillères d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, la clientèle des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et sous-conseillères et les autres fournisseurs de produits.

Toutes les ventes de fonds d'investissement, les souscriptions d'assurance, ainsi que les souscriptions de prêts hypothécaires et bancaires d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec la clientèle, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers ou de conseillères clés, elle pourrait perdre des clients ou des clientes, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives, ainsi que sur notre culture et notre capacité à attirer des conseillers et des conseillères clés. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et de conseillères et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de sa clientèle.

La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers et les conseillères financières offrent à leur clientèle des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de

façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du secteur Gestion d'actifs » du présent rapport de gestion.

Risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation

Ce risque consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

Nous sommes exposés au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société, y compris dans les pays étrangers où la Société ou des entreprises dans lesquelles elle investit exercent des activités. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et de la clientèle. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société concernent notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal, l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

La Société surveille de près l'évolution de la réglementation, des directives et des communications.

Risque lié aux acquisitions

Ce risque se rapporte au risque que les objectifs visés ne soient pas atteints dans le cadre des acquisitions et des investissements stratégiques de la Société. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance

des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition et des investissements stratégiques de la Société repose sur le maintien de l'actif géré, de la clientèle et des employés clés de la société acquise.

Catastrophes naturelles ou causées par l'humain

Il s'agit du risque que se produisent des événements comme des tremblements de terre, des inondations, des incendies, des tornades, des pandémies ou des actes de terrorisme pouvant nuire à la performance financière de la Société.

Des événements catastrophiques peuvent causer une incertitude sur le plan économique, et influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière de planification financière. Cela pourrait avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et le volume de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société. La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue de la couverture d'assurance appropriée lorsqu'elle souhaite déterminer la protection adéquate nécessaire contre les pertes imprévues et lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

Risques environnementaux et sociaux

Il s'agit du risque de pertes financières ou d'autres incidences défavorables découlant de l'incapacité de la Société à gérer les enjeux environnementaux ou sociaux en évolution liés à nos activités d'exploitation, à nos activités d'investissement, au respect de nos engagements en matière de développement durable, ou à y répondre, et, de plus en plus, à la conformité à la réglementation. Nous reconnaissons que nos activités peuvent présenter des risques environnementaux et sociaux et que ces risques peuvent, sur différentes périodes, avoir des répercussions sur les parties prenantes dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, y compris sur la clientèle, les entités émettrices et les fournisseurs. Les risques environnementaux et sociaux sont pris en compte dans notre cadre général de gestion du risque d'entreprise.

L'environnement réglementaire en matière de durabilité et de questions liées aux changements climatiques évolue rapidement. En décembre 2024, le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (« CCNID ») a publié ses Normes canadiennes d'information sur la durabilité volontaires définitives, qui sont pour la plupart alignées sur celles du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité

(International Sustainability Standards Board – ISSB).

En avril 2025, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont annoncé la suspension de leurs travaux visant l'élaboration d'obligations d'information liée au changement climatique, soulignant que la législation en valeurs mobilières exige déjà des émetteurs qu'ils fournissent de l'information sur les risques importants liés au climat. Nous continuons de surveiller ces faits nouveaux et d'adapter en conséquence nos pratiques en matière de gouvernance, de gestion des risques et de communication d'information.

Compte tenu de la diversité des points de vue de nos parties prenantes et de nos collectivités sur les questions environnementales et sociales, certaines personnes pourraient considérer nos actions ou nos inactions dans la gestion de ces questions de façon défavorable. Cela pourrait éventuellement accroître nos risques en matière environnementale et sociale.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, au déclin de la biodiversité, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'énergie, de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les violations des droits de la personne, des normes de travail inappropriées, une considération insuffisante pour l'inclusion et la réconciliation avec les peuples autochtones, ainsi que les répercussions sur la collectivité.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie ainsi que leurs sous-conseillers en placement sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PIR »). Conformément aux PIR, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, nos sociétés en exploitation ont mis en œuvre des politiques en matière d'investissement durable énonçant les pratiques de chaque société.

Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport sur le développement durable, qui porte sur sa gestion et sa performance concernant la durabilité, ainsi qu'un rapport en tant que participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure Project »). Ces deux rapports peuvent être consultés sur notre site Web. Les informations à fournir sont fondées sur des normes et des référentiels reconnus à l'échelle mondiale élaborés par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »), le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB ») et la Global Reporting Initiative (« GRI »), entre autres.

Gouvernance

Notre conseil d'administration est responsable de la surveillance des risques et des stratégies, ce qui comprend les enjeux liés au développement durable et au climat. Le conseil rencontre la direction au moins une fois par année afin de discuter des plans et des nouveaux enjeux relatifs aux facteurs ESG.

Par l'entremise de son comité d'examen des risques, le conseil est chargé de veiller à ce que les risques importants liés aux facteurs ESG et aux changements climatiques soient adéquatement déterminés, gérés et surveillés. Ses responsabilités consistent notamment à s'assurer que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques environnementaux et sociaux et de définir la tolérance au risque, à s'assurer que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques et à examiner régulièrement le processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

La responsabilité de la gestion continue des occasions et des risques environnementaux et sociaux revient essentiellement à la haute direction de chacune de nos sociétés en exploitation en ce qui a trait à leurs activités respectives. Le comité exécutif de gestion des risques de la Société, composé de membres de la haute direction, est chargé de la surveillance du processus de gestion des risques, y compris des risques environnementaux et sociaux. Le comité directeur du développement durable est chargé d'assurer la gouvernance centrale de la gestion en matière de durabilité dans l'ensemble d'IGM, notamment en ce qui a trait aux politiques et aux stratégies, aux objectifs et aux cibles, à l'évaluation des progrès accomplis et à l'examen des rapports et des informations à fournir au public. Notre chef de la gestion des risques supervise la mise en œuvre des programmes de développement durable et de gestion des risques de l'entreprise, en faisant rapport au président et chef de la direction. Le chef des services financiers est responsable de la présentation de l'information financière, y compris de la surveillance de toutes informations financières à fournir en lien avec la durabilité future.

D'autres comités de gestion et groupes de travail supervisent également la gouvernance liée aux questions environnementales et sociales dans l'ensemble de la Société.

Changements climatiques

Stratégie

Les occasions et risques liés au climat sont repérés et évalués au sein de la Société financière IGM au moyen de nos processus de planification des affaires, lesquels

définissent nos priorités, nos initiatives et nos budgets stratégiques.

Nous avons pour priorité de répondre à la demande croissante en matière d'investissement durable et de tirer parti des occasions d'investir dans la transition vers une économie sobre en carbone. De plus, par l'intermédiaire du centre d'excellence du développement durable de Mackenzie, nous continuons de mettre l'accent sur la sensibilisation et la communication auprès de la clientèle et des conseillers et conseillères au sujet des risques et des occasions liés à l'investissement durable et à la transition énergétique.

Par conséquent, la stratégie mise à jour portant sur la durabilité de la Société financière IGM présente l'action pour le climat comme l'une des trois grandes priorités. Par l'intermédiaire des activités de gestion d'actifs et de patrimoine de la Société financière IGM, cette stratégie vise à offrir à la clientèle des options d'investissement axées sur des solutions à long terme qui sont bonnes pour le climat afin de soutenir un avenir carboneutre.

Nos sociétés en exploitation participent à des groupes industriels qui soutiennent nos engagements en matière de climat en encourageant les sociétés à améliorer leur gouvernance en matière de changements climatiques, à réduire les émissions et à élargir les informations financières relatives aux changements climatiques.

À Placements Mackenzie, l'investissement durable constitue une priorité stratégique, et nous avons mis sur pied une équipe spécialisée au sein du centre d'excellence du développement durable de Mackenzie, laquelle sensibilise aux facteurs ESG importants et aux risques et occasions découlant des changements climatiques les groupes responsables de la gestion d'actifs. Afin de soutenir directement la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, Mackenzie a élargi sa gamme de fonds d'investissement au moyen de l'acquisition de Greenchip, une boutique de placement qui se concentre exclusivement sur les occasions créées par la transition énergétique, du lancement de l'équipe Betterworld en 2021, qui investit dans des actions de sociétés ayant une incidence positive sur la population et la planète, et de fonds de titres à revenu fixe accordant la priorité aux titres d'emprunt qui favorisent la durabilité et qui tiennent compte des facteurs ESG, y compris les obligations vertes.

Mackenzie a recours à divers outils pour évaluer les émissions et d'autres données liées aux changements climatiques en ce qui a trait aux sociétés dans lesquelles nous investissons, aux catégories d'actifs et aux portefeuilles.

IG Gestion de patrimoine a intégré les questions environnementales et climatiques à ses processus de sélection et de surveillance de sous-conseillers, ainsi qu'à sa stratégie de développement de produits. En 2021, IG Gestion de patrimoine a lancé ses Portefeuilles Action climat IG, une série de quatre solutions gérées diversifiées qui vise à offrir à la clientèle la possibilité d'appuyer la transition mondiale vers une économie sobre en carbone et de profiter des occasions qui en découlent.

Gestion des risques

Le risque climatique est pris en compte dans les risques stratégiques et d'entreprise, mais nous reconnaissons la relation entre le risque climatique et les autres risques.

Nos risques liés au climat tiennent principalement aux risques physiques et de transition susceptibles de peser sur le rendement des placements de notre clientèle, et ainsi donner lieu à une baisse des honoraires; de nuire à notre réputation; de créer des risques de marché découlant des changements de la demande à l'égard des produits; ou d'entraîner de nouvelles exigences réglementaires, juridiques ou liées à la présentation de l'information qui peuvent avoir une incidence sur nos activités. La diversification des portefeuilles aide à gérer l'exposition aux régions ou aux secteurs touchés par les changements climatiques. Nous sommes également exposés aux risques physiques, comme l'incidence des phénomènes météorologiques extrêmes sur nos biens et sur les évaluations des immeubles de placement et des prêts hypothécaires de la clientèle, ce qui pourrait peser sur le rendement financier et sur la capacité d'utiliser ces éléments d'actif à long terme si une approche proactive n'est pas adoptée à cet égard.

Nous fournissons des données et des outils à nos équipes d'investissement pour effectuer des analyses climatiques à l'aide de données actuelles et prospectives et nous intégrons les risques importants liés au climat dans nos processus de placement et de supervision pour les sous-conseillers en gestion des placements. Dans le cadre du processus d'embauche et de l'évaluation continue des sous-conseillers, nos équipes demandent de l'information sur la façon dont les facteurs ESG, y compris les risques et les occasions liés au climat, sont déterminés, sur les processus et les outils utilisés, ainsi que sur la façon dont la stratégie et la gouvernance sont influencées. Parallèlement à l'élaboration de notre information financière relative aux changements climatiques, nous allouons plus de ressources aux secteurs tels que la formation, les analyses, les paramètres, l'établissement de cibles, la planification stratégique et le travail collaboratif avec des organisations. À Placements Mackenzie, chacune des boutiques de placement est responsable de déterminer l'importance

des risques physiques et des risques liés à la transition et de définir à quel moment et de quelle manière ceux-ci doivent être intégrés dans son processus de placement. Nous avons mis l'accent sur l'élaboration de ressources et d'outils afin d'évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques pour nos portefeuilles de titres de capitaux propres gérés par Mackenzie. Grâce à ces outils, nous pouvons évaluer le lien entre les données historiques sur les émissions de gaz à effet de serre et les températures du portefeuille afin de repérer les émetteurs les plus importants et d'orienter les activités d'engagement auprès des sociétés qui font face à des risques liés à la transition. À IG Gestion de patrimoine, la direction évalue les pratiques d'investissement durable des sous-conseillers en gestion des placements, y compris l'intégration des risques liés au climat dans leurs pratiques d'investissement et de participation active.

La mobilisation au sein de Mackenzie prend plusieurs formes : discussions directes entre les gestionnaires de portefeuille et les sociétés et les émetteurs, engagements à l'échelle de l'entreprise, collaboration à des initiatives avec d'autres sociétés d'investissement pour faire entendre notre voix et exercer, ensemble, une plus grande influence. IG Gestion de patrimoine surveille les pratiques des sous-conseillers dans le cadre d'un contrôle et d'une surveillance réguliers.

Placements Mackenzie est un membre fondateur d'Engagement climatique Canada et participe au Réseau des investisseurs sur le risque climatique (« CERES »). Mackenzie et IG Gestion de patrimoine adhèrent à Action Climat 100+ et sont devenues des signataires fondateurs de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques.

Mesures et cibles

Nous établissons, assurons le suivi et présentons chaque année des mesures et des objectifs liés aux changements climatiques dans notre réponse fournie au CDP, dans notre rapport sur le développement durable d'IGM et dans notre rapport sur l'investissement durable de Placements Mackenzie, disponibles sur nos sites Web. À Mackenzie, chacune des boutiques de placement est responsable de l'intégration des facteurs ESG importants dans son processus de placement, y compris la détermination des émissions de GES appropriées et d'autres mesures pour évaluer les risques et les occasions liés au climat dans les stratégies de placement. Les équipes ont accès aux outils et aux mesures de données ESG pour appuyer leur évaluation.

Actuellement, nous signalons les émissions de GES du champ d'application 1, du champ d'application 2 et certaines émissions du champ d'application 3, dont une

partie des émissions découlant de nos investissements et l'intensité carbonique moyenne pondérée. Nous continuons d'améliorer la mesure et la communication de nos émissions, à mesure que les outils se perfectionnent

et que les données se précisent. Les informations communiquées peuvent être assujetties à l'incertitude relative aux estimations et sont susceptibles de changer à mesure que les méthodes et les données évoluent.

Le cadre des services financiers

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 7,5 billions de dollars au 31 décembre 2024. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 62 % (4,7 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 2,8 billions de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 50 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société financière IGM, et son modèle d'entreprise a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec la clientèle à définir et à réaliser ses objectifs financiers. Diverses études démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. Nous faisons activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 36 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 2,7 billions de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2024, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 71 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement d'un montant de 217 G\$ au 31 décembre 2025, la Société financière IGM

fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. Nous sommes d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils offrent les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 48 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 décembre 2025.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les 10 principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 73 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 73 % du total de l'actif géré

des fonds communs de placement au 31 décembre 2025. Nous prévoyons que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

Nous sommes d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter;
- l'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique;
- l'importance réitérée du rôle du conseiller financier;
- les politiques publiques quant à l'épargne-retraite;
- les changements au cadre réglementaire;
- l'environnement hautement concurrentiel;
- l'évolution et les changements de la technologie.

Environnement concurrentiel

Le secteur Gestion de patrimoine de la Société financière IGM est en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail du secteur des services-conseils, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. Son secteur Gestion d'actifs est en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements en ce qui a trait à l'actif géré, et nos produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des clients et des clientes.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences de la clientèle pourraient influencer sur les caractéristiques de nos gammes de produits et services, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. Nous assurons un suivi continu, participons aux discussions sur les politiques et adaptons notre offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace et responsable de ses activités et une valeur à long terme pour sa clientèle et ses actionnaires. Nous travaillons notamment à la modernisation de nos plateformes numériques et de notre infrastructure technologique afin d'améliorer

l'exécution de nos activités, de réaliser des gains d'efficacité et de bonifier le service à notre clientèle. Nous sommes d'avis que la Société financière IGM est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions de croissance à venir.

Nous disposons de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- une distribution vaste et diversifiée, axée sur une planification financière exhaustive, par l'entremise de plus de 35 000 conseillers financiers;
- une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers;
- des relations durables avec sa clientèle, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales;
- les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation.

Une distribution vaste et diversifiée

En plus de détenir l'une des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des entités manufacturières et de distribution à l'échelle mondiale afin d'offrir des services de gestion de placements.

Une vaste gamme de produits

Nos filiales continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour la clientèle.

Des relations durables avec la clientèle

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers et conseillères ont tissées avec la clientèle. De plus, nos filiales peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

L'appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation

À titre de membre du groupe de sociétés de Power Corporation, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

Estimations et méthodes comptables critiques

Sommaire des estimations comptables critiques

Pour rédiger des états financiers conformément aux normes IFRS, la direction doit exercer son jugement lors de l'application de méthodes comptables, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. En appliquant ces méthodes, la direction porte des jugements subjectifs et complexes qui nécessitent souvent des estimations à l'égard de questions essentiellement incertaines. Bon nombre de ces méthodes sont courantes dans le secteur des services financiers, tandis que d'autres sont propres aux activités et aux secteurs opérationnels de la Société financière IGM. Les principales méthodes comptables de la Société financière IGM sont décrites en détail à la note 2 des états financiers consolidés.

Les estimations comptables critiques concernent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel.

Les principales estimations comptables critiques sont résumées ci-après :

- *Juste valeur des instruments financiers* – Les instruments financiers de la Société sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des dépôts et des certificats, des obligations à l'égard d'entités de titrisation et de la dette à long terme, qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée au moyen des cours de marché. Lorsque les cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur des instruments financiers, y compris les investissements d'entreprise et les dérivés relatifs aux prêts titrisés de la Société, est déterminée au moyen de divers modèles d'évaluation, qui maximisent l'utilisation des données observables sur le marché lorsqu'elles sont disponibles. Les méthodes d'évaluation et les hypothèses utilisées par les modèles d'évaluation sont examinées sur une base continue. Les modifications apportées à ces hypothèses ou aux méthodes d'évaluation pourraient donner lieu à des changements importants sur le plan du bénéfice net.
- *Goodwill et immobilisations incorporelles* – Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont présentés à la note 12 des états financiers consolidés. La Société soumet la juste valeur du goodwill et des immobilisations

incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Ces tests exigent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses appropriées selon les circonstances. Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, des démarches d'évaluation sont utilisées. Celles-ci comprennent l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables. Les hypothèses et les estimations utilisées tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, des taux d'actualisation, ainsi que des multiples de capitalisation.

La Société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée en fonction des données financières au 1^{er} avril 2025 et elle a déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de perte de valeur.

- *Impôt sur le résultat* – La charge d'impôt sur le résultat est calculée en fonction du traitement fiscal prévu des transactions comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. L'établissement de la charge d'impôt sur le résultat nécessite une interprétation de la législation fiscale dans un certain nombre de territoires. La planification fiscale peut permettre à la Société d'enregistrer un impôt sur le résultat moins élevé dans l'exercice considéré, et l'impôt sur le résultat des exercices antérieurs peut être ajusté dans l'exercice considéré afin de refléter les meilleures estimations de la direction quant à la suffisance de ses provisions. Tout avantage fiscal s'y rapportant et tout changement

des meilleures estimations de la direction sont reflétés dans la charge d'impôt. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le résultat futur suffira pour réaliser l'avantage futur. Le montant des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la réalisation de l'actif ou du passif. Si l'interprétation de la législation fiscale de la Société diffère de celle des autorités fiscales ou que la reprise n'a pas lieu au moment prévu, la charge d'impôt sur le résultat pourrait augmenter ou diminuer au cours de périodes futures. Pour de plus amples renseignements sur l'impôt sur le résultat, se reporter au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion et à la note 16 des états financiers consolidés.

- *Commissions de vente inscrites à l'actif* – Les commissions versées directement par le client, calculées à partir des nouveaux actifs versés dans les comptes de la clientèle d'IG Gestion de patrimoine, sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société, entre autres, effectue le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2025, les commissions de vente inscrites à l'actif ne montraient aucun signe de dépréciation.
- *Provisions* – Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation actuelle par suite d'une transaction ou d'un événement passé, qu'il est « probable » qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et que l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Afin de déterminer la meilleure estimation pour une provision, une estimation unique, la moyenne pondérée de tous les résultats possibles et la valeur médiane d'un intervalle au sein duquel plusieurs résultats sont également possibles sont considérées. Un changement important dans l'évaluation de la probabilité ou de la meilleure estimation pourrait donner lieu à des ajustements supplémentaires du bénéfice net.
- *Avantages du personnel* – La Société offre des régimes d'avantages à son personnel, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages

complémentaires d'assurance maladie et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles. Le régime de retraite à prestations définies enregistré capitalisé offre des pensions proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale. La date d'évaluation des actifs du régime de retraite à prestations définies de la Société et des obligations au titre des prestations constituées pour tous les régimes de retraite à prestations définies est le 31 décembre.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de l'actif ou du passif au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses incluant les taux d'actualisation, les taux de rendement des actifs, les niveaux et les types d'avantages offerts, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une note AA. Toutes les autres hypothèses sont formulées par la direction et examinées par des actuaires indépendants qui calculent les charges de retraite, les autres charges au titre des prestations constituées futures et obligations au titre des prestations constituées futures. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles donnera lieu à un écart actuariel, ainsi qu'à des modifications à la charge au titre des avantages. La Société constate les écarts actuariels de tous ses régimes de retraite à prestations définies dans les autres éléments du résultat global.

Les taux d'actualisation ont augmenté depuis le 31 décembre 2024. Le taux d'actualisation du RRE de la Société au 31 décembre 2025 s'établissait à 5,00 %, comparativement à 4,75 % au 31 décembre 2024. L'actif des régimes de retraite a augmenté pour s'établir à 609,6 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 593,7 M\$ au 31 décembre 2024, en raison de l'appréciation du marché. Le total de l'obligation au titre du régime de retraite à prestations définies a diminué pour s'établir à 470,5 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 476,2 M\$ au 31 décembre 2024. Le régime de retraite à prestations définies affichait, avant la prise en compte du plafond de l'actif, un actif au titre des prestations constituées de 139,0 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à un actif au titre des prestations constituées de 117,4 M\$ au 31 décembre 2024. L'interprétation IFRIC 14 de l'International Financial Reporting Interpretation Committee, intitulée *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, stipule

que lorsqu'un régime à prestations définies est en position d'actif net, l'entité doit limiter l'actif au titre des prestations définies à l'avantage économique futur obtenu sous forme de diminutions des cotisations futures (plafond de l'actif). En raison des dispositions d'IFRIC 14, la Société a dû limiter à 97,4 M\$ le montant comptabilisé de l'actif au titre des prestations constituées aux termes de son régime de retraite à prestations définies, ce qui a donné lieu à un actif au titre des prestations constituées non comptabilisé de 41,6 M\$. Les écarts actuariels comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global, y compris au titre du régime de retraite à prestations définies, du RRSD et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, ont représenté des pertes de 15,4 M\$ (11,3 M\$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation utilisé en 2025 entraînerait une variation de 18,3 M\$ de l'obligation au titre des prestations constituées, de 16,5 M\$ des autres éléments du résultat global et de 1,8 M\$ au titre de la charge de retraite. Des renseignements additionnels concernant la

comptabilisation par la Société du régime de retraite et des avantages complémentaires de retraite et des sensibilités connexes sont présentés aux notes 2 et 15 des états financiers consolidés.

Changements de méthodes comptables

La Société financière IGM n'a effectué aucun changement de méthodes comptables en 2025.

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société ont été conçus pour fournir une assurance raisonnable a) que l'information importante relative à la Société est communiquée au président et chef de la direction ainsi qu'au chef des services financiers par d'autres personnes, particulièrement pour la période au cours de laquelle les déclarations annuelles sont préparées et b) que l'information devant être présentée par la Société dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou présentés par celle-ci en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est constatée, traitée, résumée et présentée

dans les périodes de temps précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2025, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société a été conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS. La direction de la Société est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière approprié.

Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inadéquats par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Société, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société suivant les critères de l'Internal Control – Integrated

Framework (le cadre COSO de 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La Société a adopté progressivement le cadre COSO de 2013 au cours de 2014. En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2025, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est efficace pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS.

Compte non tenu de ce qui précède, au cours du quatrième trimestre de 2025, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Autres renseignements

Transactions entre parties liées

La Société financière IGM conclut des opérations avec la Canada Vie, qui est une filiale de sa société liée, Lifeco qui, elle, est une filiale de Power. Les transactions suivantes ont lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2025 et en 2024, la Société a fourni certains services administratifs à la Canada Vie et a reçu de cette même partie certains services administratifs, ce qui a permis aux deux organisations de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise.
- La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Canada Vie et a reçu un montant de 60,8 M\$ (2024 – 60,4 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 63,2 M\$ (2024 – 62,0 M\$) et a versé un montant de 5,9 M\$ (2024 – 5,3 M\$) à la Canada Vie et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement.

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le résultat en 2024, la Société a conclu une transaction de consolidation de pertes fiscales avec une filiale de Power, aux termes de laquelle les actions d'une société liée ayant généré des pertes fiscales ont été

acquises le 20 décembre 2024. La Société a comptabilisé l'avantage découlant des pertes fiscales réalisées au quatrième trimestre de 2024.

Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 9 et 27 des états financiers consolidés de la Société.

Données liées aux actions en circulation

Au 31 décembre 2025, il y avait 235 137 873 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 décembre 2025, il y avait 5 427 636 options sur actions en circulation; de ce nombre, 2 654 864 pouvaient être exercées. Au 31 janvier 2026, il y avait 234 245 364 actions ordinaires en circulation et 5 334 445 options sur actions en circulation, dont 2 561 673 pouvaient être exercées.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedarplus.ca.

Page laissée en blanc intentionnellement.

États financiers consolidés

Rapport de l'auditeur indépendant	102
États consolidés du résultat net	105
États consolidés du résultat global	106
Bilans consolidés	107
États consolidés des variations des capitaux propres	108
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	109
Notes annexes	
Note 1. Information sur la Société	110
Note 2. Sommaire des méthodes comptables significatives	110
Note 3. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	116
Note 4. Charges	117
Note 5. Autres investissements	117
Note 6. Prêts	118
Note 7. Titrisations	118
Note 8. Autres actifs	119
Note 9. Participation dans des entreprises associées	120
Note 10. Immobilisations	122
Note 11. Commissions de vente inscrites à l'actif	123
Note 12. Goodwill et immobilisations incorporelles	123
Note 13. Dépôts de clients	124
Note 14. Autres passifs	124
Note 15. Avantages du personnel	125
Note 16. Impôt sur le résultat	129
Note 17. Dette à long terme	131
Note 18. Capital social	131
Note 19. Gestion du capital	132
Note 20. Paiements fondés sur des actions	133
Note 21. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	135
Note 22. Gestion des risques	135
Note 23. Instruments financiers dérivés	139
Note 24. Juste valeur des instruments financiers	140
Note 25. Bénéfice par action ordinaire	143
Note 26. Passifs éventuels et garanties	143
Note 27. Transactions entre parties liées	144
Note 28. Information sectorielle	145

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Autres investissements – Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») (se reporter aux notes 2, 5 et 24 des états financiers)

Description de la question clé de l'audit

Le solde des autres investissements de la Société comprend un placement en titres de capitaux propres dans Wealthsimple, qui est comptabilisé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Au cours de l'exercice, la Société a participé à un placement initial par Wealthsimple de titres de capitaux propres (le « placement initial »), ainsi qu'à un placement secondaire auquel ont pris part des tiers investisseurs (le « placement secondaire »). Étant donné que Wealthsimple est une société fermée, la direction doit faire preuve d'un degré élevé de jugement pour déterminer la juste valeur de l'investissement. À cette fin, la direction a tenu compte d'une approche par le marché fondée sur des paramètres d'évaluation observables, incluant les multiples des produits, et de l'analyse des flux de trésorerie actualisés.

La direction a dû porter des jugements importants pour déterminer les démarches d'évaluation les plus appropriées et les données d'entrées utilisées pour chacune d'entre elles, y compris les multiples des produits connexes à appliquer dans le cadre de l'approche par le marché. L'audit de la juste valeur de Wealthsimple a exigé un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur, ce qui a donné lieu à un travail d'audit plus étendu, dont le recours à des spécialistes en juste valeur.

Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de l'audit

Avec l'aide de spécialistes en juste valeur, nos procédures d'audit relatives à la juste valeur de Wealthsimple comprenaient, entre autres, les éléments suivants :

- Nous avons évalué le caractère approprié des approches liées à la juste valeur et avons élaboré des estimations de la juste valeur indépendantes dans le cadre d'une approche par le marché indépendante, en analysant les transactions du placement initial et du placement secondaire auprès de tierces parties et les multiples des produits de sociétés ouvertes comparables en fonction des données sur les produits fournies à la Société par Wealthsimple.
- Nous avons évalué les transactions du placement initial et du placement secondaire auprès de tierces parties afin de déterminer si l'estimation de leur juste valeur aux dates de transaction était appropriée.
- Nous avons évalué l'information interne et externe pertinente, y compris les données sur le secteur, ainsi que le caractère raisonnable des données non observables dans les cas où ces données étaient plus subjectives.
- Nous avons comparé l'estimation de la juste valeur indépendante à l'estimation de la juste valeur établie par la direction.
- Nous avons effectué une évaluation rétrospective indépendante et avons analysé la performance financière de Wealthsimple au moyen de données sur les produits fournies à la Société par Wealthsimple afin de déterminer l'incidence sur la détermination de la juste valeur.
- Nous avons évalué les autres informations disponibles et avons examiné si ces informations étaient ou contredisaient les conclusions de la Société.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées

comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Robert Rourke.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Winnipeg (Manitoba)
Le 12 février 2026

États consolidés du résultat net

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Produits		
Gestion de patrimoine (note 3)	2 717 423 \$	2 436 102 \$
Gestion d'actifs	1 061 079	1 002 682
Charge de rémunération des courtiers	(341 872)	(329 168)
Gestion d'actifs – produits nets (note 3)	719 207	673 514
Produits tirés des placements nets et autres produits	42 333	53 041
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées (note 9)	44 578	–
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 9)	264 182	212 777
	3 787 723	3 375 434
Charges (note 4)		
Services-conseils et croissance des affaires	1 252 475	1 120 730
Activités et services de soutien	873 433	837 656
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	91 737	78 059
Charges d'intérêts (note 17)	129 170	129 379
	2 346 815	2 165 824
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 440 908	1 209 610
Impôt sur le résultat (note 16)	333 906	272 171
Bénéfice net	1 107 002	937 439
Participation ne donnant pas le contrôle (note 9)	(6 033)	(3 925)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 100 969 \$	933 514 \$
Bénéfice par action (en \$) (note 25)		
– De base	4,66 \$	3,93 \$
– Dilué	4,64 \$	3,93 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice net	1 107 002 \$	937 439 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 5), déduction faite de l'impôt de (130 092) \$ et de (80 662) \$	841 074	523 303
Avantages du personnel		
Gains actuariels (pertes actuarielles) nets, déduction faite de l'impôt de 4 136 \$ et de (17 661) \$	(11 275)	48 070
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de néant	2 534	3 229
Éléments qui pourraient être reclassés subséquemment en résultat net		
Participation dans des entreprises associées et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de (1 723) \$ et de (9 448) \$	(20 999)	179 127
	811 334	753 729
Total du bénéfice global	1 918 336	1 691 168
Participation ne donnant pas le contrôle	(6 033)	(3 925)
Total du bénéfice global attribuable aux actionnaires ordinaires	1 912 303 \$	1 687 243 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Bilans consolidés

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	2025	2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 274 211 \$	910 278 \$
Autres investissements (note 5)	2 522 120	1 468 457
Fonds de clients déposés	4 316 736	3 723 661
Débiteurs et autres montants à recevoir	292 050	268 413
Impôt sur le résultat à recouvrer	13 396	1 281
Prêts (note 6)	5 262 064	5 462 405
Instruments financiers dérivés (note 23)	69 961	36 022
Autres actifs (note 8)	183 478	187 139
Participation dans des entreprises associées (note 9)	3 753 535	3 979 744
Immobilisations (note 10)	343 753	309 119
Commissions de vente inscrites à l'actif (note 11)	440 784	418 996
Impôt sur le résultat différé (note 16)	2 206	3 486
Immobilisations incorporelles (note 12)	1 290 685	1 277 200
Goodwill (note 12)	2 636 771	2 636 771
Total de l'actif	22 401 750 \$	20 682 972 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	570 358 \$	492 326 \$
Impôt sur le résultat à payer	29 123	33 464
Instruments financiers dérivés (note 23)	15 150	25 721
Dépôts de clients (note 13)	4 299 128	3 702 514
Autres passifs (note 14)	355 460	409 524
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 7)	4 815 312	5 024 916
Obligations locatives	165 210	160 804
Impôt sur le résultat différé (note 16)	713 725	563 297
Dette à long terme (note 17)	2 400 000	2 400 000
Total du passif	13 363 466	12 812 566
Capitaux propres		
Capital social (note 18)		
Actions ordinaires	1 867 055	1 785 233
Surplus d'apport	50 718	54 589
Bénéfices non distribués	5 166 596	4 890 896
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 21)	1 859 958	1 070 057
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	8 944 327	7 800 775
Participation ne donnant pas le contrôle (note 9)	93 957	69 631
Total des capitaux propres	9 038 284	7 870 406
Total du passif et des capitaux propres	22 401 750 \$	20 682 972 \$

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 12 février 2026.

/s/ James O'Sullivan

James O'Sullivan
Administrateur

(Se reporter aux notes annexes.)

/s/ John McCallum

John McCallum
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social – Actions ordinaires (note 18)	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 21)	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
2025						
Solde au début	1 785 233 \$	54 589 \$	4 890 896 \$	1 070 057 \$	69 631 \$	7 870 406 \$
Bénéfice net	–	–	1 100 969	–	6 033	1 107 002
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	811 334	–	811 334
Total du bénéfice global (de la perte globale)	–	–	1 100 969	811 334	6 033	1 918 336
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	127 176	–	–	–	–	127 176
Rachetées aux fins d'annulation	(45 354)	–	–	–	–	(45 354)
Options sur actions						
Charge de la période	–	3 597	–	–	–	3 597
Exercées	–	(7 468)	–	–	–	(7 468)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	(531 463)	–	–	(531 463)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	(1 750)	(1 750)
Augmentation de la participation ne donnant pas le contrôle (note 9)	–	–	–	–	20 043	20 043
Cession d'une participation dans une entreprise associée	–	–	2 357	(2 357)	–	–
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	19 076	(19 076)	–	–
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres	–	–	(315 239)	–	–	(315 239)
Solde à la fin	1 867 055 \$	50 718 \$	5 166 596 \$	1 859 958 \$	93 957 \$	9 038 284 \$
2024						
Solde au début	1 690 626 \$	57 926 \$	4 595 620 \$	316 290 \$	59 946 \$	6 720 408 \$
Bénéfice net	–	–	933 514	–	3 925	937 439
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	753 729	–	753 729
Total du bénéfice global (de la perte globale)	–	–	933 514	753 729	3 925	1 691 168
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	116 857	–	–	–	–	116 857
Rachetées aux fins d'annulation	(22 250)	–	–	–	–	(22 250)
Options sur actions						
Charge de la période	–	3 364	–	–	–	3 364
Exercées	–	(6 701)	–	–	–	(6 701)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	(533 875)	–	–	(533 875)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	(2 240)	(2 240)
Augmentation de la participation ne donnant pas le contrôle (note 9)	–	–	–	–	8 000	8 000
Sortie d'éléments à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	(38)	38	–	–
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres	–	–	(104 325)	–	–	(104 325)
Solde à la fin	1 785 233 \$	54 589 \$	4 890 896 \$	1 070 057 \$	69 631 \$	7 870 406 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2025	2024
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	1 440 908 \$	1 209 610 \$
Impôt sur le résultat payé	(317 018)	(194 228)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	114 852	105 452
Commissions de vente inscrites à l'actif versées	(128 272)	(129 712)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	98 062	92 675
Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(135 415)	(82 805)
Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	4 825	10 057
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées	(44 578)	–
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	13 049	109 612
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les versements liés à la provision au titre de la restructuration	1 046 413	1 120 661
Versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration	(11 422)	(28 318)
	1 034 991	1 092 343
Activités de financement		
Diminution nette des certificats de clients	–	(1 408)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 442 868	1 591 756
Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(1 684 294)	(1 271 867)
Remboursements d'obligations locatives	(23 608)	(25 061)
Émission d'actions ordinaires	119 707	110 156
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(293 806)	(122 476)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(532 920)	(534 028)
	(972 053)	(252 928)
Activités d'investissement		
Achat d'autres investissements	(234 037)	(99 430)
Produit de la vente d'autres investissements	146 818	108 506
Augmentation des prêts	(1 974 818)	(1 582 255)
Remboursement des prêts et autres	2 178 345	1 218 063
Entrées d'immobilisations, montant net	(49 054)	(31 281)
Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles et autres	(70 938)	(87 373)
Investissement dans Northleaf Capital Group Ltd. (note 9)	(112 174)	–
Produit du remboursement de capital et de la vente partielle de participations dans des entreprises associées	416 853	–
	300 995	(473 770)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	363 933	365 645
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	910 278	544 633
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 274 211 \$	910 278 \$
Trésorerie	676 709 \$	544 990 \$
Équivalents de trésorerie	597 502	365 288
	1 274 211 \$	910 278 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts et dividendes reçus	361 081 \$	350 946 \$
Intérêts versés	310 281 \$	303 470 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

États financiers consolidés

Aux 31 décembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Note 1. Information sur la Société

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de Power Corporation du Canada (« Power »).

La Société financière IGM Inc. est une société de gestion d'actifs et de patrimoine qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. IGWM Inc. (auparavant le Groupe Investors Inc.) et la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

Note 2. Sommaire des méthodes comptables significatives

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

Utilisation du jugement, d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers en vertu des normes IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans des entreprises associées. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente inscrites à l'actif, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Pour plus de détails sur les jugements et les estimations, se reporter au reste de la note 2 et aux notes 5, 7, 9, 11, 12, 14, 15, 16 et 24.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités pertinentes de l'entité.

Les participations de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), dans China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »), dans Rockefeller Capital Management (« Rockefeller ») et dans Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf ») sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations ont initialement été inscrites au coût, et les valeurs comptables sont augmentées ou réduites afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global (de la perte globale) des participations et les dividendes reçus depuis la date d'acquisition.

Comptabilisation des produits

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont gagnés dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les produits tirés des honoraires de conseils financiers, ainsi que des honoraires de gestion de placement et des honoraires d'administration connexes, sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement ou d'autres actifs sous services-conseils

et sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus. Les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance sont également comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, tandis que les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont comptabilisés à la date de transaction.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que les services sont rendus.

Instruments financiers

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et sont ultérieurement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction de l'évaluation par la Société du modèle économique au moyen duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Un actif financier est évalué au coût amorti si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose sur la détention d'actifs financiers et la perception de flux de trésorerie contractuels, et que ces flux de trésorerie sont composés uniquement de remboursements de principal et de versements d'intérêts. Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si sa détention s'inscrit dans un modèle économique qui repose à la fois sur la perception de flux de trésorerie contractuels et sur la vente d'actifs, ou s'il fait l'objet d'une désignation irrévocable en ce sens, dans le cas d'instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Tous les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier qui serait autrement évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global peut être désigné irrévocablement comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cela permet d'éliminer ou de réduire considérablement une non-concordance comptable.

Les actifs financiers peuvent uniquement être reclassés lorsqu'il y a eu un changement au modèle économique au moyen duquel ils sont gérés. Ces reclassements sont appliqués de façon prospective.

Les passifs financiers sont classés soit comme évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans ses entreprises associées, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les états consolidés du résultat net.

Autres investissements

Les autres investissements, qui sont comptabilisés à la date de transaction, sont classés soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a choisi de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global certains placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les profits et les pertes latents sur ces investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et transférés directement dans les bénéfices non distribués lorsqu'ils sont réalisés sans être comptabilisés par le biais du résultat net. Les dividendes déclarés sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Les investissements à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les placements à revenu fixe, les placements en titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces investissements sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Prêts

Les prêts sont classés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit au coût amorti, en fonction de l'évaluation réalisée par la Société du modèle économique au moyen duquel le prêt est géré. Les produits tirés des activités de prêts hypothécaires sont inclus au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

Les variations de la juste valeur des prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net. Les prêts évalués au coût amorti sont comptabilisés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont comptabilisés au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

La Société applique une approche de dépréciation en trois étapes afin d'évaluer les pertes de crédit attendues sur des prêts : 1) au moment de leur montage, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir est établie; 2) les pertes de crédit attendues pour toute leur durée de vie sont comptabilisées lorsqu'il existe une dégradation importante de la qualité du crédit; et 3) un prêt est considéré comme déprécié lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable qu'il soit recouvré.

Décomptabilisation

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont présentés au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

Commissions de vente

Les commissions sont versées à la vente des produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires directement auprès du client ou lorsqu'elle reçoit des honoraires directement du fonds d'investissement.

Les commissions versées à la vente de produits de placement lorsque la Société perçoit des honoraires auprès d'un client sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans.

La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente inscrites à l'actif à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société effectue, entre autres, le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente inscrites à l'actif par rapport à sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente des produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Immobilisations

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation.

Immobilisations corporelles

Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 17 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composants. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Un actif au titre du droit d'utilisation correspondant aux contrats de location de la Société est amorti selon la méthode linéaire sur une période allant de la date du début jusqu'à la fin du contrat. Il est comptabilisé au poste Charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien.

Contrats de location

Pour les contrats qui comportent un contrat de location, la Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. Les intérêts imputés à l'obligation locative sont comptabilisés au poste Charges d'intérêts.

Les paiements de loyers qui sont pris en compte pour l'évaluation de l'obligation locative comprennent des paiements déterminés, déduction faite de tout incitatif à la location à recevoir, des paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et des paiements ou pénalités liés à la résiliation du contrat de location, le cas échéant. Les paiements de loyers sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société, lequel s'applique aux portefeuilles de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires.

La Société ne comptabilise pas d'actif au titre du droit d'utilisation ou d'obligation locative pour les contrats de location qui, à la date de début, sont assortis d'une durée de 12 mois ou moins et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise les paiements liés à ces contrats de location comme des charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

Goodwill et immobilisations incorporelles

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut s'être déprécié. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

Les contrats de gestion de fonds d'investissement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels sont amortis sur une période d'au plus sept ans, et les contrats de distribution et autres contrats de gestion sont amortis sur une période d'au plus 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Avantages du personnel

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des normes IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable de l'actif au titre des régimes

de retraite. L'actif ou le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'actif ou le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les actifs ou les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes découlant de la réduction sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes découlant de la réduction sont compris au poste Charges sous Activités et services de soutien.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations et les variations du plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

L'actif au titre des prestations constituées représente l'excédent lié au régime de retraite à prestations définies et est inclus au poste Autres actifs. Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit lié au RRSD et au régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie et est inclus au poste Autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Paielements fondés sur des actions

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistrés au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

La Société comptabilise un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions et du régime d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

Provisions

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

Impôt sur le résultat

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporaires.

Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, à l'exception du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation qui inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en circulation attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode des actions propres.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, qui sont reclassés dans les états consolidés du résultat net lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Les swaps conclus dans le but de couvrir les coûts des fonds de certaines activités de titrisation sont désignés comme instruments de couverture (se reporter à la note 23). La partie efficace des variations de la juste valeur est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est par la suite comptabilisée au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Les swaps liés aux prêts hypothécaires restants ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées directement au poste Produits sous Gestion de patrimoine des états consolidés du résultat net.

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges sous Activités et services de soutien des états consolidés du résultat net.

Les dérivés continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, laquelle surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences propres à la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les bilans consolidés lorsque la Société possède le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Chiffres comparatifs

La Société a reclassé certains chiffres comparatifs dans ses tableaux des flux de trésorerie afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Ainsi, des flux de trésorerie nets de l'exercice précédent ont été reclassés des activités d'exploitation aux activités de financement. Ces reclassements ont pour but de préciser la nature des flux de trésorerie et n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net de la Société.

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

Modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*. Les modifications introduisent des obligations d'information supplémentaires visant à accroître la transparence à l'égard des modifications de la juste valeur des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et à clarifier le moment de la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen de systèmes de paiement électronique.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, mais une application anticipée est permise. La Société continue d'en évaluer l'incidence sur ses états financiers.

IFRS 18 *États financiers : présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : présentation et informations à fournir* (IFRS 18). Cette norme, qui doit remplacer IAS 1 *Présentation des états financiers*, aura pour effet de modifier la présentation des états consolidés du résultat net de la Société puisqu'elle exige que les produits et les charges soient classés selon trois catégories : exploitation, investissement et financement. Par ailleurs, IFRS 18 introduit de nouvelles obligations d'information sur les mesures de la performance définies par la direction, ainsi que des exigences additionnelles concernant le regroupement et la ventilation des informations.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Son application anticipée est permise, et certaines dispositions transitoires doivent être appliquées de façon rétrospective. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme.

Note 3. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

	2025	2024
Honoraires de conseil	1 439 651 \$	1 295 224 \$
Honoraires liés aux produits et aux programmes	1 097 881	986 138
	2 537 532	2 281 362
Autres produits tirés de la planification financière	179 891	154 740
Gestion de patrimoine	2 717 423	2 436 102
Gestion d'actifs	1 061 079	1 002 682
Charge de rémunération des courtiers	(341 872)	(329 168)
Gestion d'actifs – produits nets	719 207	673 514
Produits nets des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	3 436 630 \$	3 109 616 \$

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont gagnés dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les honoraires de conseil se rapportant à la planification financière ont trait à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils. Les honoraires liés aux produits et aux programmes se rapportant à la gestion des placements et aux services administratifs ont trait à l'actif géré. Les autres produits tirés de la planification financière comprennent les produits et les services bancaires et d'assurance, ainsi que les activités de prêts hypothécaires.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs dépendent du volume et de la composition de l'actif géré.

Note 4. Charges

	2025	2024
Commissions	945 099 \$	829 713 \$
Salaires et avantages du personnel	657 669	631 282
Charges locatives	24 109	22 594
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	98 062	92 675
Autres	400 969	382 122
	2 125 908	1 958 386
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	91 737	78 059
Charges d'intérêts	129 170	129 379
	2 346 815 \$	2 165 824 \$

Note 5. Autres investissements

	2025		2024	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »)				
Investissements d'entreprise	403 284 \$	2 412 868 \$	289 904 \$	1 350 376 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)				
Titres de capitaux propres	2	2	1 772	1 974
Fonds d'investissement exclusifs	107 680	109 250	107 782	116 107
	107 682	109 252	109 554	118 081
	510 966 \$	2 522 120 \$	399 458 \$	1 468 457 \$

À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple »).

La juste valeur des investissements d'entreprise, qui totalise 2 413 M\$ (2024 - 1 350 M\$), est présentée déduction faite de certains coûts engagés au sein des structures des sociétés en commandite qui détiennent les investissements sous-jacents.

Investissement dans Wealthsimple

Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») est une société financière qui fournit des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent. L'investissement de la Société dans Wealthsimple est principalement détenu par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de Power. L'investissement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société financière IGM Inc. détient une participation économique de 25,5 % dans Wealthsimple (2024 - 27,2 %).

Le 31 octobre 2025, la Société a investi 100 M\$ dans le cadre d'un placement initial par Wealthsimple de titres de capitaux propres totalisant 550 M\$. Une transaction de placement secondaire totalisant 190 M\$, à laquelle ont pris part des tiers investisseurs, a été conclue le 19 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, la juste valeur de l'investissement de la Société dans Wealthsimple s'établissait à 2 258 M\$ (31 décembre 2024 - 1 219 M\$). Cette augmentation de la juste valeur au cours de l'exercice reflète les transactions récentes, la hausse des évaluations de sociétés ouvertes analogues, ainsi que la performance des activités de Wealthsimple et ses attentes en matière de produits. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres de placement, le cas échéant, des flux de trésorerie actualisés et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes analogues.

À la juste valeur par le biais du résultat net

Fonds d'investissement exclusifs

La Société gère et offre des services et tire des honoraires de gestion et d'administration relatifs aux fonds d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans les bilans consolidés. Au 31 décembre 2025, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 216,9 G\$ (2024 – 191,9 G\$). La Société effectue des investissements dans des fonds d'investissement exclusifs qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net dans ses bilans consolidés. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un nouveau fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. L'exposition maximale au risque de perte de la Société se limite à son investissement direct dans les fonds d'investissement exclusifs.

Certains fonds d'investissement sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Au 31 décembre 2025, les placements sous-jacents liés à ces fonds d'investissement consolidés étaient constitués principalement de trésorerie et de placements à court terme de 1,2 M\$ (2024 – 8,9 M\$), de titres de capitaux propres de 30,5 M\$ (2024 – 51,1 M\$) et de titres à revenu fixe de 19,7 M\$ (2024 – 21,7 M\$). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net et comptabilisés à la juste valeur.

Note 6. Prêts

	Échéance contractuelle			Total 2025	Total 2024
	1 an ou moins	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans		
Coût amorti					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 301 067 \$	3 955 483 \$	6 219 \$	5 262 769 \$	5 463 188 \$
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues				705	783
				5 262 064	5 462 405
La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :					
Solde au début				783 \$	737 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements				(187)	(111)
Variation des pertes de crédit attendues				109	157
Solde à la fin				705 \$	783 \$

Au 31 décembre 2025, les prêts douteux totalisaient 5,5 M\$ (31 décembre 2024 – 3,5 M\$).

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 216,7 M\$ (2024 – 205,4 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 185,1 M\$ (2024 – 172,3 M\$). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 5,4 M\$ (2024 – 1,2 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 2,3 M\$ (2024 – montant négatif de 10,4 M\$). Ces montants ont été inscrits dans les produits du secteur Gestion de patrimoine. Les produits du secteur Gestion de patrimoine comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

Note 7. Titrisations

La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de

comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, et le swap de couverture utilisé pour gérer l'exposition aux variations du rendement des placements à taux variable sont comptabilisés à titre de dérivés dont la juste valeur négative s'élevait à 4,7 M\$ au 31 décembre 2025 (2024 – juste valeur négative de 7,9 M\$).

Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiducies de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance.

	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net
2025			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	2 580 268 \$	2 597 439 \$	(17 171)\$
PCAA commandité par des banques	2 179 719	2 217 873	(38 154)
Total	4 759 987 \$	4 815 312 \$	(55 325)\$
Juste valeur	4 890 342 \$	4 916 463 \$	(26 121)\$
2024			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	2 494 701 \$	2 475 814 \$	18 887 \$
PCAA commandité par des banques	2 551 546	2 549 102	2 444
Total	5 046 247 \$	5 024 916 \$	21 331 \$
Juste valeur	5 078 431 \$	5 098 441 \$	(20 010)\$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Note 8. Autres actifs

	2025	2024
Actif au titre des prestations constituées (note 15)	97 443 \$	117 447 \$
Charges différées et payées d'avance	73 579	59 268
Autres	12 456	10 424
	183 478 \$	187 139 \$

D'autres actifs totalisant 47,8 M\$ au 31 décembre 2025 (2024 – 39,9 M\$) devraient être réalisés d'ici un an.

Note 9. Participation dans des entreprises associées

	Lifeco	ChinaAMC	Rockefeller	Northleaf	Autres	Total
2025						
Solde au début	633 475 \$	2 030 081 \$	903 208 \$	353 565 \$	59 415 \$	3 979 744 \$
Entrées	–	–	–	100 217	–	100 217
Remboursement de capital et autres	–	–	(374 015)	–	(10 825)	(384 840)
Dividendes	(54 013)	(66 004)	–	(8 750)	–	(128 767)
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice (perte)	94 378	128 368	10 127	30 165 ¹	1 144	264 182
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(3 835)	(11 229)	(58 641)	(3 296)	–	(77 001)
Solde à la fin	670 005 \$	2 081 216 \$	480 679 \$	471 901 \$	49 734 \$	3 753 535 \$
2024						
Solde au début	589 288 \$	1 885 223 \$	844 795 \$	301 845 \$	38 023 \$	3 659 174 \$
Entrées	–	–	85	40 000	21 456	61 541
Dividendes	(49 143)	(72 926)	–	(7 903)	–	(129 972)
Quote-part des éléments suivants :						
Bénéfice (perte)	93 079	113 442	(13 303)	19 623 ¹	(64)	212 777
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	251	104 342	71 631	–	–	176 224
Solde à la fin	633 475 \$	2 030 081 \$	903 208 \$	353 565 \$	59 415 \$	3 979 744 \$

1. La quote-part du bénéfice de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établie à 24 132 \$ (2024 – 15 698 \$).

La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses investissements dans des entreprises associées, dont Lifeco, ChinaAMC, Rockefeller et Northleaf, puisqu'elle exerce une influence notable sur celles-ci.

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Lifeco est une société cotée en bourse constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de Power. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait 22 136 471 actions de Lifeco (2024 – 22 136 471), ce qui représentait une participation de 2,4 % (2024 – 2,4 %). L'influence notable de la Société tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes et d'importantes opérations intersociétés qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

La juste valeur de l'investissement de la Société dans Lifeco totalisait 1 498,2 M\$ au 31 décembre 2025 (2024 – 1 053,9 M\$).

Au 31 décembre 2025, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société (2024 – 9 200 000).

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2025, il y a lieu de consulter les informations qu'elle a publiées.

China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »)

ChinaAMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine, qui est sous le contrôle de CITIC Securities Company Limited.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait une participation de 27,8 % dans ChinaAMC (2024 – 27,8 %). L'influence notable de la Société tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus

d'élaboration de politiques, à des initiatives stratégiques communes, y compris le lancement conjoint de produits, ainsi qu'à la collaboration entre la direction et les équipes de placement.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de ChinaAMC :

(en millions)	2025		2024	
	Dollars canadiens	Yuan chinois	Dollars canadiens	Yuan chinois
Aux 31 décembre				
Total de l'actif	4 364,3	22 246,3	3 992,1	20 234,4
Total du passif	1 402,9	7 151,3	1 243,2	6 301,5
Pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	1 869,9	9 625,8	1 532,7	8 031,0
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	464,9	2 395,6	411,2	2 158,0
Total du bénéfice global	459,5	2 367,7	415,6	2 180,8

Rockefeller Capital Management (« Rockefeller »)

Rockefeller est un cabinet de services-conseils financiers indépendant aux États-Unis qui cible la clientèle à valeur élevée et à valeur très élevée.

En décembre 2025, à la suite de transactions conclues avec Rockefeller, la Société a reçu un produit total de 394,2 M\$, principalement sous forme d'un remboursement de capital et en raison de la vente de titres de capitaux propres. La participation de la Société a diminué pour s'établir à 17,2 % par suite de cette vente de titres de capitaux propres et de l'ajustement apporté à certaines attributions fondées sur des actions émises précédemment dans le but d'aligner les intérêts de la direction de Rockefeller sur la participation à long terme. Ces transactions ont donné lieu à une diminution de la valeur comptable de l'investissement et à la comptabilisation d'un profit dans les états consolidés du résultat net.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait une participation de 17,2 % dans Rockefeller (2024 – 20,5 %). L'exercice d'une influence notable découle d'une représentation au sein du conseil d'administration, de la participation au processus d'élaboration de politiques et d'importantes opérations intersociétés.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de Rockefeller :

(en millions)	2025		2024	
	Dollars canadiens	Dollars américains	Dollars canadiens	Dollars américains
Aux 31 décembre				
Total de l'actif	2 738,9	1 995,5	2 222,8	1 543,5
Total du passif	3 380,7	2 463,1	1 499,5	1 041,3
Pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	1 763,2	1 263,0	1 344,2	980,5
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires ¹	49,9	36,3	(72,3)	(53,1)
Total du bénéfice global (de la perte globale) ¹	49,7	36,2	(72,3)	(53,1)

1. Le bénéfice de 2025 exclut les coûts exceptionnels découlant des transactions. .

Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »)

Northleaf est un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale dont le siège social est à Toronto.

Au moyen d'un instrument d'acquisition détenu par la filiale de la Société, Mackenzie, la Société détient un bloc de droits de vote de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf. L'instrument d'acquisition appartient à 80 % à Mackenzie et à 20 % à Lifeco.

Mackenzie et Lifeco ont l'obligation et le droit d'acheter la participation économique et le bloc de droits restants dans Northleaf à partir de l'échéance de la période approximative de cinq ans qui commence à la date d'acquisition et par la

suite. La participation économique de 70 % de l'instrument d'acquisition est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisqu'il exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques et à des initiatives stratégiques communes.

La Société contrôle l'instrument d'acquisition; par conséquent, elle comptabilise la totalité de la participation économique de 70 % dans Northleaf et la participation ne donnant pas le contrôle liée à la participation nette de Lifeco dans Northleaf de 14 %.

L'acquisition conclue en octobre 2020 prévoyait une contrepartie additionnelle à verser à l'échéance de la période de cinq ans suivant la date d'acquisition, sous réserve de l'atteinte par Northleaf d'une croissance exceptionnelle en ce qui a trait à certaines mesures de performance au cours de cette période. En 2025, les conditions de la contrepartie avaient été remplies et son montant définitif de 140,2 M\$ a été payé. Ce montant est reflété dans la valeur comptable de l'investissement de la Société par des entrées de 100,2 M\$ et de 40,0 M\$ en 2025 et en 2024, respectivement. La tranche attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle s'est établie à 20,0 M\$ en 2025 (2024 – 8,0 M\$).

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines données financières de Northleaf :

(en millions)	2025	2024
Aux 31 décembre		
Total de l'actif	240,6 \$	200,0 \$
Total du passif	145,3	148,8
Pour les exercices clos les 31 décembre		
Produits	201,4 \$	173,8 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	47,1	32,1
Total du bénéfice global	47,1	32,1

Note 10. Immobilisations

	Mobilier et matériel	Immeubles et composants	Actifs au titre de droits d'utilisation	Total
2025				
Coût	404 068 \$	83 245 \$	312 668 \$	799 981 \$
Moins : amortissement cumulé	(263 265)	(25 384)	(167 579)	(456 228)
	140 803 \$	57 861 \$	145 089 \$	343 753 \$
Variation des immobilisations :				
Solde au début	114 498 \$	52 601 \$	142 020 \$	309 119 \$
Entrées	41 820	7 234	28 015	77 069
Cessions	(458)	–	(1 368)	(1 826)
Amortissement	(15 057)	(1 974)	(23 578)	(40 609)
Solde à la fin	140 803 \$	57 861 \$	145 089 \$	343 753 \$
2024				
Coût	372 329 \$	76 011 \$	289 155 \$	737 495 \$
Moins : amortissement cumulé	(257 831)	(23 410)	(147 135)	(428 376)
	114 498 \$	52 601 \$	142 020 \$	309 119 \$
Variation des immobilisations :				
Solde au début	102 395 \$	51 333 \$	153 233 \$	306 961 \$
Entrées	28 210	3 072	15 923	47 205
Cessions	(1 162)	–	(1 791)	(2 953)
Amortissement	(14 945)	(1 804)	(25 345)	(42 094)
Solde à la fin	114 498 \$	52 601 \$	142 020 \$	309 119 \$

Note 11. Commissions de vente inscrites à l'actif

	2025	2024
Coût	898 432 \$	823 148 \$
Moins : amortissement cumulé	(457 648)	(404 152)
	440 784 \$	418 996 \$
Variation des commissions de vente inscrites à l'actif		
Solde au début	418 996 \$	394 736 \$
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de fonds d'investissement	137 003	129 712
Amortissement	(115 215)	(105 452)
	21 788	24 260
Solde à la fin	440 784 \$	418 996 \$

Note 12. Goodwill et immobilisations incorporelles

	À durée de vie déterminée		À durée de vie indéterminée			
	Logiciels	Contrats de distribution et autres contrats de gestion	Contrats de gestion de fonds d'investissement	Appellations commerciales	Total des immobilisations incorporelles	Goodwill
2025						
Coût	468 570 \$	250 580 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 721 831 \$	2 636 771 \$
Moins : amortissement cumulé	(313 390)	(117 756)	–	–	(431 146)	–
	155 180 \$	132 824 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 290 685 \$	2 636 771 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles						
Solde au début	152 857 \$	121 662 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 277 200 \$	2 636 771 \$
Entrées	41 204	29 734	–	–	70 938	–
Cessions	–	–	–	–	–	–
Amortissement	(38 881)	(18 572)	–	–	(57 453)	–
Solde à la fin	155 180 \$	132 824 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 290 685 \$	2 636 771 \$
2024						
Coût	417 648 \$	220 854 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 641 183 \$	2 636 771 \$
Moins : amortissement cumulé	(264 791)	(99 192)	–	–	(363 983)	–
	152 857 \$	121 662 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 277 200 \$	2 636 771 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles						
Solde au début	143 597 \$	104 434 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 250 712 \$	2 636 771 \$
Entrées	45 624	31 638	–	–	77 262	–
Cessions	–	(193)	–	–	(193)	–
Amortissement	(36 364)	(14 217)	–	–	(50 581)	–
Solde à la fin	152 857 \$	121 662 \$	717 504 \$	285 177 \$	1 277 200 \$	2 636 771 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau qui suit :

	2025		2024	
	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée
Gestion de patrimoine	1 346 245 \$	– \$	1 346 245 \$	– \$
Gestion d'actifs	1 290 526	1 002 681	1 290 526	1 002 681
Total	2 636 771 \$	1 002 681 \$	2 636 771 \$	1 002 681 \$

La Société vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une dépréciation en évaluant leur valeur comptable en comparaison avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie.

Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, la Société utilise des démarches d'évaluation comprenant l'application aux paramètres financiers et opérationnels de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur constituent des données d'entrée de niveau 2. Les hypothèses et les estimations utilisées pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, ainsi que des taux d'actualisation, ce qui constitue des données d'entrée de niveau 3.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

Note 13. Dépôts de clients

Les dépôts de clients sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti et, au 31 décembre 2025, ils étaient tous payables à vue.

Note 14. Autres passifs

	2025	2024
Dividendes à payer	132 359 \$	133 817 \$
Intérêts à payer	31 594	33 199
Passif au titre des prestations constituées (note 15)	85 602	85 370
Provisions	19 223	32 281
Autres	86 682	124 857
	355 460 \$	409 524 \$

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises et à d'autres éléments, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2025, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 3,1 M\$ (2024 – 5,6 M\$), des reprises de provisions de 2,4 M\$ (2024 – 1,3 M\$) et des paiements de 13,8 M\$ (2024 – 37,9 M\$).

D'autres passifs totalisant 248,0 M\$ au 31 décembre 2025 (2024 – 300,4 M\$) devraient être réglés d'ici un an.

Note 15. Avantages du personnel

Régimes de retraite à prestations définies

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel et d'avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, des régimes de retraite supplémentaires à l'intention des dirigeants (les « RRSD ») non capitalisés pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1^{er} juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert aux nouveaux employés. La Société a un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1^{er} juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte qui est juridiquement séparée de la Société, et il est enregistré en vertu de la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2024, a été finalisée en 2025. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un excédent de solvabilité de 118,5 M\$, comparativement à un excédent de solvabilité de 70,5 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2022. L'amélioration de la situation de capitalisation découle essentiellement de la hausse de l'actif et des taux d'intérêt. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 188,7 M\$, comparativement à 127,4 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en fonction de la date d'évaluation qui sera fixée au plus tard le 31 décembre 2027. Au cours de l'exercice, la Société n'était pas tenue de verser des cotisations (2024 – néant). La Société financière IGM bénéficie d'un congé de cotisation et n'est pas autorisée à verser des cotisations au régime de retraite avant la prochaine date d'évaluation. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

Les RRSD sont des régimes de retraite à prestations définies non enregistrés et non contributifs, qui offrent des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Les RRSD et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de mortalité, qui correspond à l'espérance de vie et influe sur le calcul des obligations; le risque de taux d'intérêt, qui a une incidence

sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations et le rendement réel de l'actif des régimes; le risque lié au salaire, puisque les augmentations de salaire estimatives servent au calcul des obligations; et le risque d'investissement, puisque la nature des placements influe sur le rendement réel de l'actif des régimes. Un suivi régulier des régimes, des règlements applicables et de divers autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société permet d'assurer la gestion de l'exposition à ces risques.

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2025			2024		
	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Juste valeur des actifs du régime						
Solde au début	593 653 \$	– \$	– \$	536 031 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	1 397	–	–	1 506	–	–
Cotisations de l'employeur	–	–	–	–	–	–
Prestations versées	(27 495)	–	–	(22 733)	–	–
Produits d'intérêts	27 664	–	–	24 482	–	–
Réévaluations :						
Rendement des actifs du régime	14 364	–	–	54 367	–	–
Solde à la fin	609 583	–	–	593 653	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	476 206	62 226	23 144	474 439	59 462	25 726
Prestations versées	(27 495)	(3 799)	(2 084)	(22 733)	(3 568)	(2 130)
Coût des services rendus de l'exercice	11 444	1 138	127	13 479	1 260	173
Cotisations des employés	1 397	–	–	1 506	–	–
Charges d'intérêts	22 086	2 587	992	21 618	2 566	1 142
Réévaluations :						
Écarts actuariels						
Hypothèses démographiques	–	559	–	(4 038)	–	(1 420)
Ajustements liés à l'expérience	5 236	2 222	(600)	(131)	1 993	(529)
Hypothèses financières	(18 329)	(655)	(255)	(7 934)	513	182
Solde à la fin	470 545	64 278	21 324	476 206	62 226	23 144
Actif (passif) au titre des prestations constituées	139 038 \$	(64 278)\$	(21 324)\$	117 447 \$	(62 226)\$	(23 144)\$
Incidence du plafond de l'actif	(41 595)	–	–	–	–	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées	97 443 \$	(64 278)\$	(21 324)\$	117 447 \$	(62 226)\$	(23 144)\$

L'interprétation IFRIC 14 de l'International Financial Reporting Interpretation Committee, intitulée *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, stipule que lorsqu'un régime à prestations définies est en position d'actif net, l'entité doit limiter l'actif au titre des prestations définies à l'avantage économique futur obtenu sous forme de diminutions des cotisations futures (plafond de l'actif). En raison des dispositions d'IFRIC 14, la Société a dû limiter à 97,4 M\$ le montant comptabilisé de l'actif au titre des prestations constituées aux termes de son régime de retraite à prestations définies, ce qui a donné lieu à un actif au titre des prestations constituées non comptabilisé de 41,6 M\$.

La variation du montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif s'établit comme suit :

	2025	2024
Solde au début	– \$	– \$
Variation du montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	41 595	–
Solde à la fin	41 595 \$	– \$

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	2025			2024		
	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Taux d'actualisation	5,00 %	4,40 %–4,80 %	4,70 %	4,75 %	4,25 %–4,65 %	4,55 %
Taux de croissance de la rémunération	3,75 %	3,75 %	s.o.	3,75 %	3,75 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ¹	s.o.	s.o.	5,10 %	s.o.	s.o.	5,20 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	23,2 ans	23,2 ans	23,2 ans	23,1 ans	23,1 ans	23,1 ans

1. Tend vers 4,00 % en 2040 et reste à un taux identique par la suite.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 14,2 années (2024 – 16,9 années).

Charge au titre des avantages :

	2025			2024		
	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite à prestations définies	RRSD	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus de l'exercice	11 444 \$	1 138 \$	127 \$	13 479 \$	1 260 \$	173 \$
Coûts financiers nets	(5 578)	2 587	992	(2 864)	2 566	1 142
	5 866 \$	3 725 \$	1 119 \$	10 615 \$	3 826 \$	1 315 \$

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité :

	2025		2024	
	Augmentation (diminution) du passif	Augmentation (diminution) de la charge	Augmentation (diminution) du passif	Augmentation (diminution) de la charge
Régime de retraite à prestations définies				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	(17 296)\$	(1 819)\$	(18 850)\$	(1 895)\$
Diminution	18 327	1 821	20 007	1 900
Taux de croissance de la rémunération (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	3 908	393	4 888	464
Diminution	(3 884)	(391)	(4 843)	(460)
Mortalité				
Augmentation de un an	7 515	503	7 874	515
RRSD				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	(1 152)	69	(1 147)	75
Diminution	1 192	(73)	1 188	(79)
Taux de croissance de la rémunération (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	25	8	12	4
Diminution	(22)	(6)	(12)	(3)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 034	49	1 060	49
Autres avantages postérieurs à l'emploi				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Augmentation	(412)	28	(451)	29
Diminution	428	(29)	469	(31)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé (+ / - 1,00 %)				
Augmentation	261	12	250	11
Diminution	(235)	(11)	(224)	(10)
Mortalité				
Augmentation de un an	510	25	500	24

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2025	2024
Titres de capitaux propres	43,8 %	49,2 %
Titres à revenu fixe	35,5	31,0
Stratégies alternatives	19,4	18,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,3	1,2
	100,0 %	100,0 %

Le régime de retraite à prestations définies adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. L'actif du régime de retraite à prestations définies est investi dans des fonds d'investissement, à l'exception de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien a totalisé 11,2 M\$ (2024 – 10,1 M\$).

Régime d'épargne-retraite (« RER ») collectif

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont comptabilisées en charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 10,8 M\$ (2024 – 10,7 M\$).

Note 16. Impôt sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat :

	2025	2024
Impôt sur le résultat comptabilisé sur le bénéfice net		
Impôt exigible		
Impôt sur le résultat de l'exercice considéré	309 787 \$	260 309 \$
Impôt minimum mondial	321	154
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(150)	917
	309 958	261 380
Impôt différé	23 948	10 791
	333 906 \$	272 171 \$

Taux d'imposition effectif :

	2025	2024
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,60 %	26,57 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 9)	(3,96)	(3,73)
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées	0,46	–
Consolidation de pertes fiscales	–	(0,39)
Autres éléments	0,07	0,05
Taux d'imposition effectif	23,17 %	22,50 %

L'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE ») a mis en place un régime d'impôt minimum mondial de 15 % que tous les pays dans lesquels la Société exerce des activités importantes, à l'exception des États-Unis, avaient adopté pour l'année 2025. Une législation à cet effet a été adoptée au Canada, en Irlande et au Royaume-Uni en 2024 et, le 6 juin 2025, Hong Kong a adopté une loi sur l'impôt minimum mondial ayant pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2025.

L'impôt minimum mondial est de nature complexe et s'appliquera à la Société en tant que membre d'un groupe de sociétés liées. Le montant de l'impôt ne devrait pas être significatif pour la Société.

La Société a appliqué l'exception temporaire obligatoire prévue par IAS 12, selon laquelle elle ne doit pas comptabiliser les actifs et passifs d'impôt différé rattachés à l'impôt minimum mondial ni fournir d'informations à leur sujet.

Impôt sur le résultat différé

La composition et les variations de l'impôt différé net se présentent comme suit :

	Passifs au titre des prestations constituées	Reports en avant de pertes	Commissions de vente inscrites à l'actif	Immobilisations incorporelles	Autres investissements	Autres	Total
2025							
Solde au début	(8 635)\$	16 211 \$	(111 234)\$	(288 692)\$	(143 717)\$	(23 744)\$	(559 811)\$
Comptabilisé dans les éléments suivants :							
Bénéfice	1 287	(15 310)	(4 245)	(3 847)	3 255	(5 088)	(23 948)
Autres éléments de bénéfice global	4 136	1 703	–	–	(128 971)	(1 723)	(124 855)
Capitaux propres	–	(1 809)	–	–	(1 169)	–	(2 978)
Fluctuation des taux de change et autres	–	–	–	–	2	71	73
Solde à la fin	(3 212)\$	795 \$	(115 479)\$	(292 539)\$	(270 600)\$	(30 484)\$	(711 519)\$
2024							
Solde au début	6 328 \$	4 422 \$	(104 953)\$	(282 475)\$	(59 314)\$	(2 962)\$	(438 954)\$
Comptabilisé dans les éléments suivants :							
Bénéfice	2 698	11 789	(6 281)	(6 217)	(1 452)	(11 328)	(10 791)
Autres éléments de bénéfice global	(17 661)	–	–	–	(82 956)	(9 448)	(110 065)
Capitaux propres	–	–	–	–	6	–	6
Fluctuation des taux de change et autres	–	–	–	–	(1)	(6)	(7)
Solde à la fin	(8 635)\$	16 211 \$	(111 234)\$	(288 692)\$	(143 717)\$	(23 744)\$	(559 811)\$

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans les bilans consolidés de la façon suivante :

	2025	2024
Actifs d'impôt différé	2 206 \$	3 486 \$
Passifs d'impôt différé	(713 725)	(563 297)
	(711 519) \$	(559 811)\$

Au 31 décembre 2025, la Société et ses filiales avaient des différences temporaires déductibles liées à ses participations dans des entreprises associées qui s'élevaient à 81,7 M\$ (2024 – 18,4 M\$) pour lesquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés.

Note 17. Dette à long terme

Échéance	Taux	2025	2024
26 janvier 2027	3,44 %	400 000 \$	400 000 \$
13 décembre 2027	6,65 %	125 000	125 000
9 mai 2031	7,45 %	150 000	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	175 000	175 000
7 mars 2033	7,11 %	150 000	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	200 000	200 000
25 janvier 2047	4,56 %	200 000	200 000
9 décembre 2047	4,115 %	250 000	250 000
13 juillet 2048	4,174 %	200 000	200 000
21 mars 2050	4,206 %	250 000	250 000
26 mai 2053	5,426 %	300 000	300 000
		2 400 000 \$	2 400 000 \$

La dette à long terme comprend les débetures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 122,9 M\$ (2024 – 123,0 M\$).

Note 18. Capital social

Autorisé

En nombre illimité :

Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série

Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série

Actions de catégorie 1, sans droit de vote

Actions ordinaires, sans valeur nominale

Nombre d'actions émises et en circulation

	2025		2024	
	Actions	Valeur attribuée	Actions	Valeur attribuée
Actions ordinaires				
Solde au début	237 878 838	1 785 233 \$	238 131 738	1 690 626 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 20)	3 134 535	127 176	2 835 500	116 857
Rachetées aux fins d'annulation	(5 875 500)	(45 354)	(3 088 400)	(22 250)
Solde à la fin	235 137 873	1 867 055 \$	237 878 838	1 785 233 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 23 décembre 2025, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 22 décembre 2026, date d'expiration de l'offre, ou jusqu'à une date antérieure à laquelle la Société aura effectué ses rachats conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la TSX. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 11,8 millions de ses actions ordinaires en circulation au 9 décembre 2025, soit 5,0 % de celles-ci.

Le 23 décembre 2024, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui est demeurée en vigueur jusqu'au 22 décembre 2025 et en vertu de laquelle, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 5,0 millions de ses actions ordinaires en circulation au 9 décembre 2024, soit 2,1 % de celles-ci. Le 13 novembre 2025,

la Société a modifié cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin d'augmenter à 6,0 millions le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées, soit 2,5 % de ses actions ordinaires en circulation au 9 décembre 2024.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 5 875 500 actions ordinaires (2024 – 3 088 400 actions) ont été rachetées à un coût de 293,8 M\$ (2024 – 122,5 M\$). Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées, sous réserve de paramètres préétablis. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Note 19. Gestion du capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent le courtier en placement, le courtier sur le marché dispensé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,4 G\$ au 31 décembre 2025, inchangée par rapport au 31 décembre 2024. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a racheté 5 875 500 actions ordinaires à un coût de 293,8 M\$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, comparativement à 3 088 400 actions ordinaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, au coût de 122,5 M\$ (note 18). Le 23 décembre 2025, la Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités visant le rachat aux fins d'annulation d'au plus 11,8 millions de ses actions ordinaires afin d'atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et pour d'autres fins de gestion du capital.

En 2025, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 531,5 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaires sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Note 20. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date d'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé, établies à la date d'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Au 31 décembre 2025, 11 717 668 actions ordinaires (2024 – 14 852 203) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

En 2025, la Société a attribué 539 310 options à des salariés (2024 – 673 814). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 a été estimée à 6,58 \$ l'option (2024 – 4,15 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 45,18 \$ (2024 – 35,57 \$). Les autres hypothèses utilisées par ces méthodes d'évaluation comprennent ce qui suit :

	2025	2024
Prix d'exercice	44,55 \$	35,68 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,09 %	3,61 %
Durée de vie attendue des options	7 ans	7 ans
Volatilité attendue	24,00 %	24,00 %
Taux de rendement attendu de l'action	4,98 %	6,33 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur sept années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Le prix d'exercice moyen s'est établi à 48,02 \$ en 2025 (2024 – 38,68 \$).

La Société a comptabilisé une charge de rémunération de 3,6 M\$ liée à son régime d'options sur actions (2024 – 3,4 M\$).

	2025		2024	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début	8 026 118	38,68 \$	10 902 118	39,74 \$
Attribuées	539 310	44,55	673 814	35,68
Exercées	(3 134 535)	38,19	(2 835 500)	38,85
Frappées de déchéance	(3 257)	43,00	(714 314)	51,35
Solde à la fin	5 427 636	39,54 \$	8 026 118	38,68 \$
Pouvant être exercées à la fin	2 654 864	38,12 \$	4 786 815	38,07 \$

Options en circulation au 31 décembre 2025	Date d'expiration	Prix d'exercice (\$)	Options en circulation	Options pouvant être exercées
	2026	34,88 – 38,17	35 901	35 901
	2027	39,71 – 41,74	147 709	147 709
	2028	37,58 – 40,10	118 468	118 468
	2029	34,29 – 36,91	150 636	150 636
	2030	31,85 – 38,65	1 085 890	1 085 890
	2031	35,01 – 46,02	805 807	498 173
	2032	36,57 – 45,56	1 207 495	618 087
	2033	39,02 – 42,54	662 606	–
	2034	35,65 – 38,10	673 814	–
	2035	43,97 – 44,55	539 310	–
			5 427 636	2 654 864

Régimes d'unités d'actions

La Société s'est dotée de régimes d'unités d'actions à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. Parmi ces régimes figurent un régime d'unités d'actions liées au rendement, un régime d'unités d'actions différées et un régime d'unités d'actions restreintes. En vertu des régimes, les unités d'actions sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé. En outre, le régime d'unités d'actions liées au rendement et le régime d'unités d'actions différées sont assujettis à des conditions d'acquisition des droits relatives au rendement. La valeur de chaque unité d'action se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement et les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées, dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur des unités d'actions à la date de versement des dividendes. La Société a comptabilisé une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 57,9 M\$ en 2025 (2024 – 37,9 M\$) et un passif de 91,6 M\$ au 31 décembre 2025 (2024 – 57,6 M\$).

Régimes d'achat d'actions

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de deux ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont comptabilisées en charges sous Services-conseils et croissance des affaires et Activités et services de soutien lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 5,3 M\$ (2024 – 4,6 M\$).

Régime d'unités d'actions différées

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil en trésorerie ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir certains de leurs honoraires sous forme de combinaison d'unités d'actions différées et de trésorerie. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés liées, et seront acquittées au moyen de versements en trésorerie, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2025, la juste valeur des unités d'actions différées en circulation était de 64,9 M\$ (2024 – 45,4 M\$). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges sous Activités et services de soutien dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

Note 21. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

	Avantages du personnel	Autres investissements	Participation dans des entreprises associées et autres	Total
2025				
Solde au début	34 075 \$	917 297 \$	118 685 \$	1 070 057 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(11 275)	841 074	(18 465)	811 334
Cession d'une participation dans une entreprise associée (note 9)	–	–	(2 357)	(2 357)
Sortie des éléments à la JVAERG	–	(19 076)	–	(19 076)
Solde à la fin	22 800 \$	1 739 295 \$	97 863 \$	1 859 958 \$
2024				
Solde au début	(13 995)\$	393 956 \$	(63 671)\$	316 290 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	48 070	523 303	182 356	753 729
Sortie des éléments à la JVAERG	–	38	–	38
Solde à la fin	34 075 \$	917 297 \$	118 685 \$	1 070 057 \$

Les montants sont comptabilisés déduction faite de l'impôt.

La Société a comptabilisé des profits après impôt de 841,1 M\$ dans les autres éléments du résultat global (2024 – 523,3 M\$) en raison des variations de la juste valeur des placements de la Société principalement liées aux ajustements de la juste valeur relativement à Wealthisimple.

Note 22. Gestion des risques

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

Risque de liquidité et de financement lié aux instruments financiers

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous assurer de disposer de liquidités suffisantes pour répondre aux exigences actuelles et futures, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la surveillance des risques de liquidité et de financement par un comité interne de gestion des risques financiers.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires, y compris des marges de crédit hypothécaires, en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation

commanditées par des banques canadiennes, et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »).

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

La Société accède aux marchés des titres d'emprunt à long terme non garantis aux fins générales et s'assure d'une structure d'échéances bien diversifiée afin de gérer les risques de financement connexes.

Les échéances contractuelles de certains passifs financiers de la Société sont les suivantes :

Au 31 décembre 2025 (en M\$)	À vue	Moins de 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments financiers dérivés	– \$	6,8 \$	8,4 \$	– \$	15,2 \$
Dépôts de clients ¹	4 299,1	–	–	–	4 299,1
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 278,9	3 532,1	4,3	4 815,3
Contrats de location ²	–	27,6	95,7	95,4	218,7
Dette à long terme	–	–	525,0	1 875,0	2 400,0
Total des obligations contractuelles	4 299,1 \$	1 313,3 \$	4 161,2 \$	1 974,7 \$	11 748,3 \$

1. Les dépôts de clients sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés.

2. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 800 M\$ au 31 décembre 2025, inchangées par rapport au 31 décembre 2024. Les marges de crédit au 31 décembre 2025 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 150 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2024. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2024.

Risque de crédit lié aux instruments financiers

Il s'agit du risque de perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La Société est exposée au risque de crédit par l'intermédiaire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, des fonds de clients déposés, des portefeuilles de prêts hypothécaires et de l'utilisation de dérivés négociés sur le marché hors cote. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 1 274,2 M\$ (2024 – 910,3 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 676,7 M\$ (2024 – 545,0 M\$) principalement déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 597,5 M\$ (2024 – 365,3 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 0,5 M\$ (2024 – 37,9 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 553,8 M\$ (2024 – 289,5 M\$), ainsi que de dépôts bancaires à terme de 43,2 M\$ (2024 – 37,9 M\$).

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement et sa politique de gestion du risque de contrepartie, lesquelles définissent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les fonds de clients déposés, qui s'élevaient à 4,3 G\$ (2024 – 3,7 G\$), étaient détenus dans des banques à charte de l'annexe I.

Au 31 décembre 2025, les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) de 5,3 G\$ (2024 – 5,5 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 4,8 G\$ (2024 – 5,1 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 492,9 M\$ (2024 – 405,7 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 9,9 M\$ (2024 – 11,2 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;
- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client ou la cliente et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de conseillers hypothécaires et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IGM^{MC} d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 2,6 G\$ (2024 – 2,5 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,2 G\$ (2024 – 2,6 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 53,7 M\$ (2024 – 62,7 M\$) et à 51,4 M\$ (2024 – 38,0 M\$), respectivement, au 31 décembre 2025. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 31 décembre 2025, une proportion de 52,6 % (2024 – 48,9 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan était assurée. Au 31 décembre 2025, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 5,5 M\$, comparativement à 3,5 M\$ au 31 décembre 2024. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 3,3 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 2,1 M\$ au 31 décembre 2024.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2024, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les fluctuations récentes des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients; et v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2024.

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords

de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché ».

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit si ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique liée aux instruments dérivés, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 71,6 M\$ (2024 – 40,4 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 33,7 M\$ au 31 décembre 2025 (2024 – 20,6 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2025. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

Risque de marché lié aux instruments financiers

Il s'agit du risque de perte découlant de la variation de la valeur des instruments financiers de la Société en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, des cours boursiers ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 décembre 2025, ce swap avait une juste valeur négative de 4,4 M\$ (2024 – juste valeur négative de 3,6 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G\$ (2024 – 0,3 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2025, ces swaps avaient une juste valeur négative de 0,3 M\$ (2024 – juste valeur négative de 4,3 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,2 G\$ (2024 – 1,4 G\$). Au 31 décembre 2025, la juste valeur nette d'un montant négatif de 4,7 M\$ (2024 – montant négatif de 7,9 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 1,4 G\$ (2024 – 1,7 G\$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits du secteur Gestion de patrimoine sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur négative de 0,1 M\$ (2024 – juste valeur négative de 1,1 M\$) sur un montant notionnel en cours de 157,2 M\$ au 31 décembre 2025 (2024 – 166,0 M\$).

Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait représenté une augmentation d'environ 0,2 M\$ (2024 – une augmentation de 0,5 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2024.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres (se reporter à la note 5) classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net et sur ses participations dans des entreprises associées (se reporter à la note 9), qui sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 décembre 2025, la juste valeur des autres investissements était de 2,5 G\$ (2024 – 1,5 G\$), et la valeur comptable de la participation dans des entreprises associées était de 3,8 G\$ au 31 décembre 2025 (2024 – 4,0 G\$).

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change en raison de sa participation dans ChinaAMC et dans Rockefeller. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2025, une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 120,0 M\$ (132,7 M\$).

La quote-part du résultat de ChinaAMC et de Rockefeller revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'incidence sur le bénéfice net d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 6,6 M\$ (7,3 M\$).

Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Ces variations de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils ont une incidence directe sur les résultats.

Note 23. Instruments financiers dérivés

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les options sont des ententes contractuelles qui donnent le droit, sans que ce soit une obligation, d'acheter ou de vendre des instruments financiers précis à un prix fixe à une date ultérieure. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions-cadres de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujetti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans les bilans consolidés. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

	Montant notionnel				Risque de crédit	Juste valeur	
	1 an ou moins	Entre 1 an et 5 ans	Plus de 5 ans	Total		Actif	Passif
2025							
Swaps							
Comptabilité de couverture	– \$	53 125 \$	18 250 \$	71 375 \$	112 \$	112 \$	47 \$
Sans comptabilité de couverture	533 428	1 055 603	7 821	1 596 852	19 683	19 683	15 103
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	32 276	65 612	–	97 888	50 166	50 166	–
	565 704 \$	1 174 340 \$	26 071 \$	1 766 115 \$	69 961 \$	69 961 \$	15 150 \$
2024							
Swaps							
Comptabilité de couverture	– \$	87 935 \$	– \$	87 935 \$	13 \$	13 \$	183 \$
Sans comptabilité de couverture	451 652	1 345 304	9 691	1 806 647	21 312	21 312	25 538
Contrats à terme de gré à gré							
Comptabilité de couverture	23 381	64 048	–	87 429	14 697	14 697	–
	475 033 \$	1 497 287 \$	9 691 \$	1 982 011 \$	36 022 \$	36 022 \$	25 721 \$

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation, se chiffrait à 59,7 M\$ (2024 – 19,3 M\$).

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, se chiffrait à 60,1 M\$ (2024 – 20,6 M\$). Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans les bilans consolidés.

Note 24. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires; ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables (niveau 2) ou des données d'entrée de marché non

observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres investissements ainsi que les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les autres investissements classés dans le niveau 3 comprennent la comparaison avec les opérations conclues avec des tiers dans des conditions normales de concurrence sur le marché, l'utilisation de multiples de marché et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap. Les autres investissements classés dans le niveau 3, d'un montant de 2 413 M\$, sont

principalement constitués de sociétés en démarrage du secteur des technologies financières, incluant Wealthsimple avec une juste valeur de 2 258 M\$. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres de placement, le cas échéant, des flux de trésorerie actualisés et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes analogues. Une augmentation (diminution) de 5 % des flux de trésorerie prévus ou des multiples de produits donnerait lieu à une augmentation (diminution) de la juste valeur de l'investissement de la Société dans Wealthsimple d'environ 113 M\$.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds de clients déposés, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer, les dépôts de clients et certains autres passifs financiers.

	Valeur comptable	Juste valeur			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2025					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres investissements					
– JVAERG	2 412 868 \$	– \$	– \$	2 412 868 \$	2 412 868 \$
– JVRN	109 252	109 252	–	–	109 252
Instruments financiers dérivés	69 961	–	66 874	3 087	69 961
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	5 262 064	–	499 359	4 890 342	5 389 701
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	15 150	–	7 665	7 485	15 150
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 815 312	–	–	4 916 463	4 916 463
Dette à long terme	2 400 000	–	2 441 727	–	2 441 727
2024					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres investissements					
– JVAERG	1 350 376 \$	– \$	– \$	1 350 376 \$	1 350 376 \$
– JVRN	118 081	118 081	–	–	118 081
Instruments financiers dérivés	36 022	–	30 212	5 810	36 022
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	5 462 405	–	413 443	5 078 431	5 491 874
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	25 721	–	16 317	9 404	25 721
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	5 024 916	–	–	5 098 441	5 098 441
Dette à long terme	2 400 000	–	2 485 403	–	2 485 403

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2025 et en 2024.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente. Il n'y a eu aucun transfert au niveau 3 ou hors du niveau 3 en 2025 et en 2024.

	Solde aux 1 ^{er} janvier	Profits (pertes) compris dans le bénéfice net ¹	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global	Achats et émissions	Règlements	Solde aux 31 décembre
2025						
Autres investissements						
– JVAERG	1 350 376 \$	– \$	971 166 \$	117 503 \$	26 177 \$	2 412 868 \$
Instruments financiers dérivés, montant net	(3 594)	2 686	–	(1 703)	1 787	(4 398)
2024						
Autres investissements						
– JVAERG	721 379 \$	– \$	604 009 \$	25 207 \$	219 \$	1 350 376 \$
– JVRN	11 429	–	–	–	11 429	–
Instruments financiers dérivés, montant net	7 721	(12 146)	–	(1 998)	(2 829)	(3 594)

1. Inclus au poste Produits du secteur Gestion de patrimoine ou au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Note 25. Bénéfice par action ordinaire

	2025	2024
Bénéfice		
Bénéfice net	1 107 002 \$	937 439 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	(6 033)	(3 925)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 100 969 \$	933 514 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	236 477	237 287
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation ¹	873	322
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, après dilution	237 350	237 609
Bénéfice par action ordinaire (en \$)		
De base	4,66 \$	3,93 \$
Dilué	4,64 \$	3,93 \$

1. Exclut 16 milliers d'actions en 2025 relativement à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif (2024 – 451 milliers).

Note 26. Passifs éventuels et garanties

Passifs éventuels

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »). Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. Ce recours a été autorisé en janvier 2024. En août 2022, un deuxième recours collectif proposé concernant la même question a été déposé contre Mackenzie.

À la fin de mars 2023, la Société a été avisée par l'un de ses fournisseurs de services externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses fournisseurs de technologies, GoAnywhere. La Société a avisé les clients et les clientes concernés et a offert à toute sa clientèle une surveillance du crédit gratuite. Quatre recours collectifs proposés ont été déposés contre Mackenzie relativement à cet incident, dont un a été autorisé en 2025.

Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

Note 27. Transactions entre parties liées

Transactions et soldes entre parties liées

La Société conclut des opérations avec la Canada Vie, qui est une filiale de sa société liée, Lifeco, qui est une filiale de Power. Les transactions suivantes ont lieu dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2025 et en 2024, la Société a fourni certains services administratifs à la Canada Vie, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Canada Vie et a reçu un montant de 60,8 M\$ (2024 – 60,4 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 63,2 M\$ (2024 – 62,0 M\$) et a versé un montant de 5,9 M\$ (2024 – 5,3 M\$) à la Canada Vie et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement.

Après avoir obtenu une décision anticipée en matière d'impôt sur le résultat en 2024, la Société a conclu une transaction de consolidation de pertes fiscales avec une filiale de Power, aux termes de laquelle les actions d'une société liée ayant généré des pertes fiscales ont été acquises le 20 décembre 2024. La Société a comptabilisé l'avantage découlant des pertes fiscales réalisées au quatrième trimestre de 2024.

Le 31 octobre 2025, la Société a investi un montant additionnel de 100 M\$ dans Wealthsimple, qui est contrôlée par Power.

Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau qui suit présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

	2025	2024
Rémunération et avantages du personnel	4 516 \$	4 400 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	5 463	5 056
Paielements fondés sur des actions	6 016	3 720
	15 995 \$	13 176 \$

Les paiements fondés sur des actions ne tiennent pas compte de la réévaluation de la juste valeur des unités d'actions différées découlant des fluctuations du cours de l'action de la Société (se reporter à la note 20).

Note 28. Information sectorielle

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- Gestion de patrimoine
- Gestion d'actifs
- Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société.

- **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités de son entreprise principale et les investissements stratégiques qui sont principalement axés sur la prestation de services de planification financière et de services connexes aux épargnants. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine, une organisation de distribution au détail qui offre des services aux ménages canadiens par l'entremise de son courtier en placement et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques de la Société dans Rockefeller et Wealthsimple. Rockefeller est classée à titre de participation dans une entreprise associée et comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, et la quote-part du bénéfice est incluse dans les produits. Wealthsimple est classée à titre de participation comptabilisée à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, n'a aucune incidence sur le bénéfice par secteur.
- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités de son entreprise principale et les investissements stratégiques qui sont principalement axés sur la prestation de services de gestion de placements. Ce secteur comprend les activités de Placements Mackenzie qui fournit des services de gestion de placements pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils institutionnels pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques de la Société dans ChinaAMC et Northleaf, qui sont classés comme des participations dans des entreprises associées et comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du bénéfice de ces participations est incluse dans les produits du secteur.
- **Activités internes et autres** – Ce secteur représente principalement les participations dans Lifeco et Portage Ventures LP, ainsi que les écritures d'élimination liées à la consolidation. Le capital non attribué de la Société est aussi compris dans ce secteur.

2025

	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Activités internes et autres	Total des secteurs	Ajustements ¹	Total
Produits						
Gestion de patrimoine	2 732 805 \$	– \$	(15 382)\$	2 717 423 \$	– \$	2 717 423 \$
Gestion d'actifs	–	1 169 746	(108 667)	1 061 079	–	1 061 079
Charge de rémunération des courtiers	–	(335 632)	(6 240)	(341 872)	–	(341 872)
Gestion d'actifs – produits nets	–	834 114	(114 907)	719 207	–	719 207
Produits tirés des placements nets et autres produits	8 008	15 164	19 161	42 333	–	42 333
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées (note 9)	–	–	–	–	44 578	44 578
Quote-part du résultat des entreprises associées	11 271	158 533	112 530	282 334	(18 152)	264 182
	2 752 084	1 007 811	1 402	3 761 297	26 426	3 787 723
Charges						
Services-conseils et croissance des affaires	1 152 653	99 831	(9)	1 252 475	–	1 252 475
Activités et services de soutien	476 068	394 798	2 567	873 433	–	873 433
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	215 964	6 062	(130 289)	91 737	–	91 737
	1 844 685	500 691	(127 731)	2 217 645	–	2 217 645
	907 399	507 120	129 133	1 543 652	26 426	1 570 078
Charges d'intérêts ²	103 198	25 972	–	129 170	–	129 170
Bénéfice avant impôt sur le résultat	804 201	481 148	129 133	1 414 482	26 426	1 440 908
Impôt sur le résultat	213 196	97 744	4 483	315 423	18 483	333 906
	591 005	383 404	124 650	1 099 059	7 943	1 107 002
Participation ne donnant pas le contrôle	–	(6 033)	–	(6 033)	–	(6 033)
	591 005 \$	377 371 \$	124 650 \$	1 093 026	7 943	1 100 969
Autres éléments liés à Lifeco ¹				(18 152)	18 152	–
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées, déduction faite de l'impôt ¹				26 095	(26 095)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				1 100 969 \$	– \$	1 100 969 \$
Actifs identifiables	13 834 831 \$	4 057 093 \$	1 873 055 \$	19 764 979 \$	– \$	19 764 979 \$
Goodwill	1 346 245	1 290 526	–	2 636 771	–	2 636 771
Total de l'actif	15 181 076 \$	5 347 619 \$	1 873 055 \$	22 401 750 \$	– \$	22 401 750 \$

1. La quote-part des autres éléments liés à Lifeco et le profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées ne se rapportent à aucun secteur en particulier et, par conséquent, ils sont exclus des résultats sectoriels. Ces éléments ont été ajustés à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.
2. Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur la dette à long terme et les intérêts sur les contrats de location.

	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Activités internes et autres	Total des secteurs	Ajustements ¹	Total
Produits						
Gestion de patrimoine	2 445 646 \$	– \$	(9 544) \$	2 436 102 \$	– \$	2 436 102 \$
Gestion d'actifs	–	1 108 199	(105 517)	1 002 682	–	1 002 682
Charge de rémunération des courtiers	–	(325 266)	(3 902)	(329 168)	–	(329 168)
Gestion d'actifs – produits nets	–	782 933	(109 419)	673 514	–	673 514
Produits tirés des placements nets et autres produits	12 383	23 180	17 478	53 041	–	53 041
Quote-part du résultat des entreprises associées	(10 067)	133 065	99 941	222 939	(10 162)	212 777
	2 447 962	939 178	(1 544)	3 385 596	(10 162)	3 375 434
Charges						
Services-conseils et croissance des affaires	1 033 896	86 842	(8)	1 120 730	–	1 120 730
Activités et services de soutien	463 096	371 989	2 571	837 656	–	837 656
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	191 379	5 643	(118 963)	78 059	–	78 059
	1 688 371	464 474	(116 400)	2 036 445	–	2 036 445
	759 591	474 704	114 856	1 349 151	(10 162)	1 338 989
Charges d'intérêts ²	103 255	26 124	–	129 379	–	129 379
Bénéfice avant impôt sur le résultat	656 336	448 580	114 856	1 219 772	(10 162)	1 209 610
Impôt sur le résultat	178 596	94 281	3 995	276 872	(4 701)	272 171
	477 740	354 299	110 861	942 900	(5 461)	937 439
Participation ne donnant pas le contrôle	–	(3 925)	–	(3 925)	–	(3 925)
	477 740 \$	350 374 \$	110 861 \$	938 975	(5 461)	933 514
Autres éléments liés à Lifeco ¹				(6 862)	6 862	–
Consolidation de pertes fiscales ¹				4 701	(4 701)	–
Refinancement de la dette de Rockefeller ¹				(3 300)	3 300	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				933 514	–	933 514
Actifs identifiables	12 927 415 \$	3 802 327 \$	1 316 459 \$	18 046 201 \$	– \$	18 046 201 \$
Goodwill	1 346 245	1 290 526	–	2 636 771	–	2 636 771
Total de l'actif	14 273 660 \$	5 092 853 \$	1 316 459 \$	20 682 972 \$	– \$	20 682 972 \$

1. La quote-part des autres éléments liés à Lifeco, la consolidation de pertes fiscales et le refinancement de la dette de Rockefeller ne se rapportent à aucun secteur en particulier et, par conséquent, ils sont exclus des résultats sectoriels. Ces éléments ont été ajustés à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

2. Les charges d'intérêts comprennent les intérêts sur la dette à long terme et les intérêts sur les contrats de location.

Page laissée en blanc intentionnellement.

Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada

751, square Victoria
Montréal (Québec) Canada H2Y 2J3
514-286-7400
1-800-890-7440
secretaire.corporatif@powercorp.com

161, rue Bay, bureau 5000
Toronto (Ontario) Canada M5J 2S1
416-607-2250

www.powercorporation.com

Ce document est aussi disponible sur le site Web de la Société et sur le site de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

INSCRIPTIONS EN BOURSE

Les actions de Power Corporation du Canada sont cotées à la Bourse de Toronto :

Actions comportant des droits de vote limités : POW

Actions privilégiées participantes : POW.PR.E

Actions privilégiées de premier rang, série A : POW.PR.A

Actions privilégiées de premier rang, série B : POW.PR.B

Actions privilégiées de premier rang, série C : POW.PR.C

Actions privilégiées de premier rang, série D : POW.PR.D

Actions privilégiées de premier rang, série G : POW.PR.G

Actions privilégiées de premier rang, série H : POW.PR.H

Actions privilégiées de premier rang, série I : POW.PR.I

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

Bureaux à :

Montréal (Québec), Toronto (Ontario),

Vancouver (Colombie-Britannique)

www.centredesinvestisseurs.com

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Les questions ayant trait au paiement des dividendes, aux changements d'adresse, aux certificats d'actions, au système d'inscription directe et aux transferts de succession doivent être adressées à l'agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.

Services aux actionnaires

320, rue Bay, 14^e étage

Toronto (Ontario) Canada M5H 4A6

1-800-564-6253 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

ou 514-982-7555

www.computershare.com



Certifiée Entreprise généreuse par Imagine Canada, Power Corporation du Canada est reconnue pour son excellence et son leadership en matière d'investissement communautaire.

Pour en savoir plus sur les organismes que nous soutenons :
www.PowerCorporation.com/Collectivites



POWER CORPORATION
DU CANADA